LA NOUVELLE-FRANCE



Sceau de la Compagnie de la Nouvelle-France — 1627

LA

NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

PARAISSANT TOUS LES MOIS

SCIENCES—LETTRES—ARTS

1909

TOME HUITIÈME

DE LA COLLECTION

QUÉBEC

BUREAUX DE LA « NOUVELLE-FRANCE »

2, rue Port-Dauphin

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VIII JANVIER 1909 N° 1

L'ÉGLISE ET L'ÉDUCATION

XXIII

L'ÉGLISE ET LA PÉDAGOGIE.

Marchant de pair avec l'instruction du peuple, la science pédagogique, nous sommes heureux de le dire, a fait dans les temps modernes des progrès dignes d'éloges et qu'il serait injuste de ne pas reconnaître.

D'utiles expériences ont été tentées ; la méthodologie a pris partout une importance plus grande ; on s'est appliqué avec un zèle plus général que par le passé à l'étude de l'art d'enseigner. La fondation et la multiplication des écoles normales ont en même temps permis à un nombre plus considérable de jeunes gens des deux sexes de recevoir, sous la direction de maîtres et de maîtresses habiles, la formation et l'initiation professorales.

L'Eglise catholique est-elle restée étrangère à ce mouvement ? N'y a-t-elle pas, au contraire, été mêlée de façon très active, et ne peut-elle pas revendiquer pour elle-même une large part des

louanges qu'on se plaît à décerner à la pédagogie contemporaine ?

Cette question, on l'avouera, ne manque pas d'un certain intérêt. Et, pour y répondre, faisons d'abord remarquer que la pédagogie peut être envisagée de deux manières, soit dans ses principes fondamentaux et dans les maximes générales qui en découlent, soit dans les systèmes divers et les méthodes particulières qui se disputent le terrain de l'école.

Il existe à coup sûr des vérités pédagogiques fondamentales. Et ces vérités-principes, où faut-il aller les chercher, sinon dans une science philosophique qui établisse avec autorité la vraie nature de l'homme, la grandeur de ses destinées, le caractère propre et les rapports mutuels des puissances de son âme, l'attitude fonctionnelle de ses facultés, l'ardente mais répressible énergie de ses passions ? Et cette philosophie elle-même aux doctrines sûres et aux indications pleines de lumière, où la trouve-t-on si ce n'est dans les écoles catholiques, dans les écrits des grands docteurs de l'Eglise, dans ces monuments de savoir profond, d'observation pénétrante, de psychologie éclairée, légués comme un glorieux patrimoine aux générations futures ?

Nul n'a donné de l'enseignement une description plus juste et plus adéquate que l'immortel Thomas d'Aquin. Dans une question spéciale intitulée *de Magistro* [1], l'angélique docteur étudie l'influence du maître sur l'esprit et les développements intellectuels de l'élève. Pour lui, le maître en face de celui qu'il enseigne, ce n'est pas une source qui se déverse dans un récipient inerte ; c'est un foyer où s'allume le flambeau de l'âme, un moteur qui en ébranle et en stimule les énergies, un principe qui en alimente l'ardeur naturelle, qui en provoque le travail intime et le rayonnement spontané. Le maître parle ; mais l'élève, en l'écoutant, agit. Par ses sens éveillés et attentifs entrent des données sur lesquelles son intelligence sollicitée opère, qu'elle

1 — Qq. disp., *de Veritate*, Q. XI.

reçoit en elle-même comme en un creuset, qu'elle élabore et qu'elle s'assimile par une mystérieuse transformation [1].

L'enseignement est une aide, mais cette aide n'est efficace qu'en autant que l'esprit de l'élève, sous l'influence excitatrice de la parole enseignante, fait un effort personnel pour saisir ce qu'on lui propose et pour se hausser en quelque sorte jusqu'à la pensée du maître.

Un étudiant demandait un jour à l'Ange de l'Ecole quel était, selon lui, le meilleur moyen d'acquérir la science, et l'illustre théologien, après quelques conseils empreints de la plus haute sagesse, résumait sa réponse en ces mots : « Tâchez de bien comprendre ce que vous faites et ce que vous entendez, assurez-vous de ce qui est douteux, et remplissez votre esprit de tout ce qui peut l'enrichir [2]. »

Saint Thomas, par ces brèves paroles, indique nettement les deux fonctions principales de la faculté de connaître. Apprendre et comprendre ; faire provision de faits, de notions, d'observations diverses, mais surtout coordonner et mettre en valeur tous ces matériaux, tels sont les rôles respectifs de la mémoire et de l'intelligence. Dans sa mémoire l'homme recueille, comme en un riche grenier, avec les formes imagées où se reflète la nature, les gerbes touffues d'immatériel froment que lui fournit le champ varié de l'érudition et de l'histoire. Mais ce froment, il faut le battre ; il faut le vanner et le triturer, pour en extraire la fine substance qui fait l'aliment sain, nourrissant et fortifiant. A ce travail s'applique l'intelligence. C'est par l'intelligence que l'homme conçoit des idées, qu'il les dégage de leur enveloppe sensible, qu'il réfléchit, qu'il raisonne, qu'il dissipe les doutes,

---

1 — « De même, dit saint Thomas, que le médecin ne produit la santé chez le malade qu'en venant en aide à la nature, ainsi le maître n'engendre la science chez son élève que moyennant l'opération propre de l'esprit sur lequel son autorité s'exerce. » (Q. *cit.*, art. 1).

2 — Opusc. LXVII, éd. Vivès, 1858.

qu'il porte jugement sur les rapports des choses, bref, qu'il entre en possession de la vérité.

Et voilà pourquoi tous les grands éducateurs chrétiens, tous les pédagogues les plus célèbres que le catholicisme a produits, n'ont qu'une voix pour recommander la culture intensive de la faculté de comprendre. Le *Ratio studiorum* d'Ignace de Loyola veut « qu'on s'attache aux choses plus qu'aux mots [1]. » Jean-Baptiste de la Salle enjoint au maître de catéchisme d'interroger plusieurs écoliers de suite sur une même question, « afin de leur faire comprendre ce qu'il leur enseignera [2]. » Mgr Dupanloup s'élève avec éloquence contre les « éducations de serre chaude [3], » et il demande que l'œuvre éducatrice soit à la fois une œuvre de développement, de progrès et de force [4]. Au cours de deux instructions très remarquables sur l'enseignement de la religion et de la morale dans les écoles primaires, les évêques de Belgique du siècle dernier donnaient avis aux maîtres d'insister sur les explications du véritable sens des mots, d'inculquer aux enfants des notions approfondies de catéchisme et de leur en faire rendre compte avec précision [5].

C'est là du reste une recommandation habituelle sur les lèvres de tous nos évêques, comme sous la plume de tous nos éducateurs. L'esclavage de la lettre, le verbalisme est un mal que tous déplo-

1 — Passard, *La pratique du Ratio studiorum pour les collèges*, p. 24, (nouv. éd.).

2 — *Conduite des Ecoles chrétiennes*, p. 99 (éd. 1720).—La même direction se rencontre dans un ancien manuel pédagogique, *Essai d'une école chrétienne*, où il est dit (VIe part., ch. 7) : « Un excellent moyen pour former l'esprit et le jugement des enfants, serait de ne leur rien dire ni faire lire, dont on ne leur donnât en même temps l'intelligence, en leur faisant bien entendre ce qu'ils lisent : ils liraient mieux et profiteraient davantage ». (Dans l'abbé Allain, *L'instruction primaire en France avant la Révolution*, p. 168).

3 — *De l'éducation*, t. I, p. 16 (5e éd.).

4 — *Ouv.* et *t. cit.*, l. I, ch. 2-3.

5 — Godts, *Sanctificetur educatio*, pp. 466-467.

rent, et dont tous voudraient que l'enseignement sût, en toute occurrence, secouer le joug.

Est-ce à dire que la mémoire doive être négligée ? Evidemment, non. C'est pour l'intelligence une collaboratrice trop utile, souvent même trop nécessaire [1], pour que l'homme soit justifiable d'en refuser dédaigneusement les services. Comment donc la cultiver ?

Saint Thomas d'Aquin nous enseigne que la mémoire consiste sans doute dans une disposition naturelle, mais que cette aptitude, l'expérience le prouve, peut se développer à un degré remarquable par des exercices sagement réglés [2]. Et le prince des théologiens, se transformant en pédagogue, signale lui-même en passant quatre moyens principaux d'assurer un développement si désirable. « Le premier moyen, dit-il [3], est d'associer quelques images sensibles aux idées qu'il s'agit de retenir ; car les choses purement spirituelles s'échappent plus vite de l'esprit. Le second moyen consiste à disposer dans leur ordre logique les matières qu'on étudie, de façon qu'un objet puisse en évoquer un autre. Le troisième moyen, c'est d'apporter au travail de mémorisation toutes les ardeurs de son âme. Le quatrième moyen, enfin, est de repasser fréquemment et intelligemment en son esprit ce qu'on désire se bien rappeler. »

Nous avons tenu à reproduire intégralement ces judicieuses remarques pour montrer quelle finesse d'observation et quel sens minutieux des réalités psychiques s'alliaient, chez les penseurs chrétiens du moyen âge, à la plus haute et à la plus profonde métaphysique.

On fait, de nos jours, grand bruit autour des méthodes péda-

---

1 — « L'intelligence sans la mémoire et la mémoire sans l'intelligence valent peu de chose » (Saint Thomas, *Traité de l'éducation des princes*, l. V, ch. 10).

2 — *Sum. theol.*, II-II , Q. XLIX, art. 1 ad 2.

3 — *Ibid.*

gogiques, et il est telle de ces méthodes,—appelée intuitive, parce qu'elle repose sur l'action des yeux et l'expérimentation des sens,—que l'on représente volontiers comme une trouvaille moderne.

Les modernes ont sans doute vulgarisé ce genre d'enseignement. Ils l'apprécient fort, et ils en usent plus largement que les anciens : ils en abusent même, lorsqu'ils croient pouvoir, sans préjudice pour leurs élèves, lui sacrifier la méthode d'exposition et de synthèse, sans laquelle, pourtant, l'esprit reste privé d'un élément précieux de formation. Faut-il aller jusqu'à prétendre qu'on ignorait jadis le rôle dévolu aux sens dans l'œuvre de l'éducation ?

Ce serait se méprendre étrangement. La théorie scolastique de l'origine des idées fait précisément de l'intervention des sens, et des images que ceux-ci empruntent au monde sensible pour les déposer sur le seuil de l'âme raisonnable, l'instrument nécessaire de nos conceptions intellectuelles. L'intelligence, disaient les vieux docteurs, ne perçoit que ce qui lui est transmis par l'intermédiaire des sens.

Et c'est bien de cette formule de haute psychologie que s'inspirait l'Eglise médiévale, lorsque, pour instruire le peuple, elle couvrait d'images, de tableaux historiques ou symboliques, les murs de ses écoles, ses bannières, ses chapelles, ses autels, les vitraux de ses cathédrales. Cet enseignement figuratif s'appelait la « Bible des pauvres [1].» C'était une leçon de choses moins profanes peut-être, mais non moins suggestives que celles sur lesquelles on promène aujourd'hui le regard des enfants.

Saint Thomas, sans nommer la méthode intuitive, semble en avoir posé les bases, lorsqu'il a écrit [2] : « C'est un fait d'expé-

---

1 — Goschler, *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, au mot *Pédagogie*, p. 474.

2 — *Sum. theol.*, I P., Q. LXXXIV, art. 7.

rience que, pour comprendre une chose, il faut la revêtir d'images sensibles sous lesquelles l'œil de l'âme aille en quelque sorte la saisir. Aussi est-ce dans l'usage d'exemples et de représentations matérielles que réside le secret de l'efficacité de l'enseignement. »

Il est donc permis de croire que la méthode d'intuition sensible, dite aussi d'invention, d'expérimentation, n'était ni absolument inconnue ni totalement négligée dans les écoles de l'ancien régime. Ce qui est certain, c'est que saint Jean-Baptiste de la Salle lui donna une large place dans son enseignement. La *Conduite des Ecoles chrétiennes*, dont il est l'auteur, recommande à plusieurs reprises l'usage du « tableau noir, » ainsi que des exemples empruntés aux objets les plus connus [1]. Depuis que le Père Girard et quelques autres pédagogues modernes ont, non sans raison, célébré les mérites de la méthode intuitive et inventive, les maîtres se sont appliqués de plus en plus à tenir les yeux des enfants fixés sur le monde sensible, à développer chez eux l'esprit d'observation, de réflexion spontanée, à les faire collaborer eux-mêmes, par les sens d'abord, par l'intelligence ensuite, au grand œuvre de leur éducation.

L'utilité de ce procédé nous paraît d'autant moins contestable que les écoliers, dans le bas âge, sont en général moins aptes aux considérations abstraites. D'autre part, la méthode expositive et synthétique présente, notamment pour les élèves des classes supérieures, des avantages depuis longtemps reconnus et qu'aucun pédagogue sérieux ne saurait nier. C'est par elle que l'enseignement revêt une ordonnance logique pleinement conforme aux lois fondamentales de l'esprit humain, et, par suite, tout à fait propre à faciliter le travail de la mémoire, à illuminer les idées, à exhausser le niveau de la mentalité scolaire. Voilà pourquoi c'est, pensons-nous, le sentiment le mieux fondé, en

1 — Voir Caisse, l'*Institut des Frères des Ecoles chrétiennes*, pp. 136-142.

philosophie comme en pédagogie, que la perfection de l'art d'enseigner consiste dans l'emploi heureusement combiné de l'intuition sensible et de la généralisation intellectuelle, de l'induction et de la déduction, de l'analyse et de la synthèse [1].

Du reste, pour réussir en cet art, il importe que l'instituteur sache retenir l'attention de ses élèves, qu'il exerce sur eux l'empire constant de sa parole, qu'il entretienne entre eux et lui un vif courant et comme un échange continu de vie intellectuelle et morale. C'est ce qui fait le succès de l'enseignement, et c'est ce que la pédagogie obtient par des procédés dont personne, maintenant surtout, n'ose contester l'évidente efficacité.

Il semble que jadis, au moins dans les petites écoles, le mode individuel d'enseigner ait généralement prévalu. Le maître donnait son enseignement à chacun des enfants, l'un après l'autre, et assez bas pour que la classe n'en fût point troublée [2]. Incapable, le plus souvent, de faire face à la besogne, il devait s'adjoindre un certain nombre de répétiteurs-élèves, et ce système, surtout dans les classes nombreuses, n'allait pas sans de graves inconvénients. C'est à Jean-Baptiste de la Salle, si justement appelé « le législateur de l'enseignement primaire, » que revient le mérite d'avoir, en divisant les classes, inauguré le mode d'enseignement simultané ou collectif, par lequel le maître s'adresse lui-même en même temps à tous les élèves, et d'y avoir adapté, dans une certaine mesure, le mode mutuel déjà existant [3]. Un universitaire de marque, M. Gréard, n'a pas hésité à reconnaître que ce régime scolaire assura longtemps aux écoles congréganistes une

1 — Voir, parmi les auteurs canadiens, Mgr Langevin, *Cours de pédagogie*, IIe P., ch. IV (2e éd., 1869).

2 — *L'école paroissiale*, p. 98 (dans Guibert, *Hist. de S. J.-B. de la Salle*, p. 207).

3 — « L'enseignement mutuel, si préconisé sous le nom de méthode de Lancaster au commencement du XIXe siècle, avait donc été expérimenté dès le XVIIe siècle » (Guibert, *ouv.* et *end. cit.*). Le fondateur des Frères le modifia en ce qu'il avait de nuisible.

incontestable supériorité sur les écoles laïques [1]. Malgré toutes les défiances, les oppositions même dont elle a été l'objet, la méthode des Frères triomphe aujourd'hui dans les écoles officielles de France [2]. Et nous croyons pouvoir ajouter qu'elle domine, sous le nom de système mixte ou simultané-mutuel, dans presque tous les pays.

Aussi bien offre-t-elle d'appréciables avantages.

Elle permet au maître de soutenir par des interrogations fréquentes et variées l'intérêt de la classe, de captiver l'imagination distraite des élèves, de tenir ces jeunes esprits toujours en éveil, de solliciter l'effort intelligent et persévérant de toutes leurs facultés. Cette forme bien vivante d'enseignement est, en réalité, aussi ancienne que la méthode socratique ; mais nul, plus que saint Ignace dans son *Programme d'études* et, après lui, l'auteur de la *Conduite des Ecoles chrétiennes*, n'a contribué à la répandre et à la systématiser. On peut dire qu'elle est désormais consacrée par l'usage de tous les catéchistes et de tous les éducateurs chrétiens. Elle trouve son complément dans ces joûtes intellectuelles,— grammaticales, historiques, géographiques, — organisées entre élèves d'une même classe, et dont nos institutions scolaires [3], « s'inspirant de la méthodologie des Jésuites » [4] chez qui elles furent toujours en vogue, donnent de si beaux exemples.

Preuve nouvelle que l'Eglise catholique n'entend demeurer étrangère à aucune forme de progrès pédagogique.

On lui reproche parfois de faire la part trop belle, dans les établissements qu'elle dirige, à l'instruction morale, religieuse, spéculative, et de négliger le côté pratique, c'est-à-dire matériel, de l'éducation. Cela fût-il vrai qu'on devrait au moins lui savoir

---

1 — *Education et instruction ; enseignement primaire*, pp. 62-63 (2e éd.), Paris, 1889.

2 — Guibert, *ouv. cit.*, p. 676.

3 — Cf. l'abbé Lindsay dans la *Nouvelle-France* (t. II) : *Nos couvents donnent-ils une éducation pratique?* pp. 375-376.

4 — *Ibid.*, p. 375.

gré de former, dans sa clairvoyante sollicitude, des chrétiens et de préparer des savants.

Mais le reproche dont nous parlons, pris dans le sens général qu'il comporte, n'est pas fondé. Dès le quatrième siècle, saint Jérôme, écrivant à l'une de ses amies touchant l'éducation de sa fille, lui disait [1] : « Qu'elle apprenne à travailler la laine, à tenir une quenouille, à placer sa corbeille sur ses genoux, à tourner le fuseau, à former le fil avec le pouce. Mais qu'elle dédaigne et les tissus de soie et les broderies d'or. » Cette préoccupation sagement pratique se fait jour dans les avis donnés, par leur vénéré fondateur, aux Frères des Ecoles chrétiennes. Et s'il est vrai que, sous l'ancien régime, les programmes scolaires étaient moins complets qu'aujourd'hui [2], un choix judicieux de lectures, de modèles d'écriture et d'orthographe comblait en quelque façon ces lacunes. Les élèves des Frères devaient copier, en même temps que des sentences de la Sainte Ecriture ou des maximes chrétiennes, « des factures, des états, des lettres, des promesses, des quittances, des marchés et des devis d'ouvriers, » puis on les obligeait à en composer eux-mêmes [3]. Ajoutons que ce sont les Frères qui ont organisé pour la classe ouvrière les premiers cours d'enseignement spécial et professionnel [4].

---

1 — *Lettres choisies*, par l'abbé Lagrange, p. 346 (3e éd.).—Dans une autre lettre sur l'éducation, le saint, parlant d'une jeune enfant à élever, écrivait (*ouv. cit.*, p. 448) : «Il faut que ses tendres doigts s'essayent à manier le fuseau, et qu'elle rompe souvent le fil, pour apprendre à ne pas le rompre plus tard».

2 — Les meilleurs programmes ne sont pas nécessairement les plus chargés. «Le but de l'enseignement primaire est, non pas d'enseigner aux enfants tout ce qu'il est possible de savoir, mais seulement sur chaque matière ce qu'il n'est pas permis d'ignorer.» (P. Burnichon, *Etudes*, 5 sept. 1908, p. 686).

3 — Caisse, *ouv. cit.*, pp. 141-142.

4 — *Ibid.*, pp. 127-128.

Nos évêques, dans leur belle lettre de 1894 sur l'éducation, écrivaient [1] : « L'Eglise voit d'un œil favorable la fondation d'écoles spéciales destinées à promouvoir nos intérêts matériels ; elle fait même tout ce qu'elle peut pour perfectionner ce genre d'études, pourvu que ce ne soit pas au détriment d'études supérieures plus importantes et plus nécessaires. » C'est que, dans la pensée des éducateurs catholiques les plus autorisés, les matières de l'enseignement, en dehors de ce qui convient à tous, doivent être autant que possible appropriées aux besoins locaux et aux situations particulières des enfants. Et il est juste de reconnaître que nos maisons d'éducation populaire ont, à ce point de vue, réalisé de très louables progrès [2].

Que l'enseignement, donc, porte sur des choses vraiment utiles aux élèves. Mais aussi qu'il se donne, toute la tradition chrétienne le demande, dans des conditions d'ordre, de respect, de déférence pour l'autorité, qui en garantissent le succès. La science n'est pas le fruit d'imaginations dissipées et d'efforts indisciplinés. Or, le nerf de la discipline, c'est l'empire souverain d'une règle reconnue, acceptée et obéie. L'obéissance, telle est

---

1 — *Mandements des Ev. de Québec*, t. VIII, p. 126.

2 — Pour ce qui est de l'instruction pratique dans nos couvents, voir le travail déjà cité de M. l'abbé Lindsay (*Nouvelle-France*, t. II, p. 498, pp. 501-502). —M. de Bonald, parlant de l'éducation des femmes, s'est fait l'écho de l'opinion chrétienne et du bon sens, lorsqu'il a écrit (*Législation primitive*, t. III, ch. 12) : « L'éducation des jeunes personnes ne doit pas être la même que celle des jeunes gens, puisqu'elles n'ont pas reçu de la nature la même destination. Tout, dans leur instruction, doit être dirigé vers l'utilité domestique, comme tout, dans l'instruction des jeunes gens, doit être dirigé vers l'utilité publique. C'est une éducation fausse que celle qui donne aux inclinations une direction contre nature, qui fait que les sexes aiment à troquer d'occupations comme d'habits ».—Ceci, on le comprend, n'implique nullement la condamnation d'un enseignement plus relevé donné aux jeunes personnes d'une certaine classe selon le tempérament intellectuel de leur sexe et les exigences de leur condition sociale.

bien la vertu fondamentale des enfants de l'école primaire et de la jeunesse des collèges.

Chez plusieurs, sans doute, malgré l'état de nature déchue, cette vertu peut se soutenir, s'affermir, se développer par l'influence conjointe de la persuasion et de la grâce ; mais chez plusieurs aussi, surtout dans le bas âge, elle a besoin pour ne pas succomber, et, si elle a fléchi, pour se relever, de l'aiguillon des sanctions pénales. Mgr Dupanloup, après avoir énuméré les différents degrés du système pénitentiaire en usage dans les établissements scolaires, ajoute : « La répression, la correction, la réparation, l'expiation ne peuvent pas être exclues de l'éducation. Elles y sont absolument nécessaires : c'est en elles que se trouvent tout le nerf de la fermeté et l'énergie de la discipline [1]. »

Peut-on, pour assurer la bonne tenue des classes, se contenter de moyens purement moraux, et n'est-il pas parfois souverainement important de recourir aux châtiments corporels ?

Nous ne saurions nier qu'il s'est produit à ce sujet, avec le changement des mœurs, une évolution dans les idées. L'antiquité ne croyait point pouvoir se départir des justes sévérités du régime pénitentiaire, sans compromettre les résultats de l'éducation. Elle s'appuyait sur cet oracle du sage si en harmonie avec le dogme de l'humaine déchéance originelle : « Celui qui épargne *la verge* hait son fils [2]. » Ce système des corrections corporelles se maintint, sauf de rares exceptions (comme à l'école du Bec), jusqu'à la fin de l'ancien régime [3]. Des prescriptions très sages, que nous ont transmises les vieux livres de pédagogie [4], en

1 — *De l'éducation*, t. II, p. 396 (5e éd.).

2 — Prov. XIII, 24. — « La verge de la correction, semblable à la verge de Moïse, fait sortir l'eau de la pierre. » (Saint Thomas, *Traité de l'éduc. des princes*, l. V, ch. 33).

3 — Les rois eux-mêmes dans leur éducation n'échappaient point aux rigueurs du fouet ou de la verge (Guibert, *Hist. de saint J.-B. de la Salle*, p. 212).

4 — Allain, *l'Instr. prim. en France avant la Révolution*, pp. 157-158.

réglementaient l'usage. Jean-Baptiste de la Salle entoura la correction de toutes les précautions de la prudence et de toutes les attentions de la charité [1]. « Entendue de cette manière, dit l'abbé Allain [2], la discipline rigoureuse de nos anciennes écoles présentait de fort grands avantages, elle formait des hommes respectueux de l'autorité et fidèles au devoir. »

Ceux qui ont rompu avec l'antique coutume ne manquent assurément pas de raisons plus ou moins plausibles pour justifier leur conduite. Mais serait-ce leur faire injure que de les croire parfois, les uns trop accessibles aux illusions d'un honorable optimisme, les autres trop soucieux, dans leurs procédés éducatifs, de flatter ce vague esprit d'indépendance dont l'âme moderne subit si étrangement le charme ?

Quoi qu'il en soit, il restera éternellement vrai,—et l'Eglise ne saurait effacer ce principe du code disciplinaire de ses écoles,—que « la crainte est le commencement de la sagesse [3]. »

1 — *Ibid.*, p. 159.
2 — *Ibid.*, p. 160.
3 — Prov. I, 7.

L.-A. Paquet, ptre.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

CHEZ LES FRANÇAIS DU CANADA [1]

M. Jean Lionnet, fondateur et président de la société *la Canadienne*, à Paris, a voulu visiter l'an dernier ce Canada qui l'intéresse tant, et qu'il désire faire mieux connaître à ses compatriotes. M Lionnet apportait ici une âme sympathique, un esprit averti, des yeux ouverts et capables d'observations précises. Ses études préalables sur notre pays l'avaient admirablement préparé à recueillir les matériaux d'un chapitre nouveau et vraiment neuf qu'il pourrait ajouter à la littérature des voyages. Dans la *Revue hebdomadaire* de Paris, il a livré d'abord ses impressions, et les articles réunis en volume composent ce livre si alerte, si rapide, si spirituel, et si instructif qui a pour titre : *Chez les Français du Canada*.

Les Français du Canada sont de deux sortes. Il y a les Français qui sont arrivés ici depuis deux ou trois siècles, et il y a ceux qui ont débarqué hier. M. Lionnet étudie les uns et les autres. Il fréquente les Canadiens français à Québec, à Montréal, à Ottawa, et il rapporte de ces visites, et de ces causeries, des idées et des faits, des images et des tableaux où se réfléchit avec une rare fidélité notre vie canadienne. Puis il s'en va dans l'Ouest voir ses compatriotes émigrés, et il note scrupuleusement leurs impressions satisfaites ou découragées. Et nous croyons vraiment que les observations de M. Lionnet peuvent compter parmi les plus justes que l'on ait faites sur notre pays et ses habitants.

***

M. Lionnet nous paraît avoir suffisamment compris l'âme canadienne-française, ses qualités certaines et ses défauts incontestables. Il sait, par exemple, que nous ne sommes plus des Français, que nous ne voudrions pas d'une union politique avec la France, et que, héritiers des meilleurs instincts de notre race, nous nous sommes ici développés dans le sens de nos traditions, mais aussi selon des formes et des habitudes qui nous font nous-mêmes et nous distinguent nettement des Français contemporains. Et c'est pour cela justement que nous aimons la

---

1 — Par M. Jean Lionnet, Paris, librairie Plon, 1908. En vente chez Garneau, Québec.

France d'hier plus que celle d'aujourd'hui ; et que si nous savons encore admirer dans la France du vingtième siècle ses merveilleuses ressources de vie, de générosité, d'art, d'apostolat, nous détestons franchement sa conception étroite de la liberté, sa politique et sa tyrannie. D'où il se fait que nos sentiments pour la France sont un mélange de sympathies et d'antipathies, d'amour et d'indignation, et que l'âme canadienne-française se porte tout naturellement vers ceux qui là-bas continuent les saines traditions, souffrent pour les idées, les croyances, les aspirations qui sont les nôtres.

Aussi bien, sommes-nous restés solidement attachés à la foi ancienne, à une Eglise qui, au prix de nobles sacrifices, a fondé sur ses propres assises la nationalité canadienne-française. M. Lionnet le remarque très justement : « Ailleurs, comme en France, en Italie ou en Espagne, ce qu'on prétend le plus souvent reprocher à l'Eglise, c'est son passé. Ici, au contraire, ce passé fait sa force [1] ». Appuyé sur l'Eglise comme sur un guide sûr et clairvoyant, le peuple canadien va son chemin, confiant dans l'avenir qui ouvre à son regard tant d'horizons inconnus.

Les Québecquois sont les premiers Canadiens français que M. Lionnet ait rencontrés. Il les a trouvés singulièrement optimistes, et il a fait de leur ville un tableau, des paysages de leur Québec tant aimé une description, qui justifient ou expliquent leurs enthousiasmes généreux et leur confiance dans la vie.

La lumière qui éclaire Québec ou même qui le pénètre, a la pureté et l'intensité de la lumière méridionale. Oui, ce soleil-là, je l'ai vu sur l'étang de Berre,—ou en Orient, sur la baie de Saint Jean-d'Acre. Mais il caresse un monde jeune, aux contours moins durs, aux champs rieurs ; un monde que l'on croirait sorti à peine de l'Océan primitif et tout frais encore du dernier reflux [2].

Quant à la ville elle-même,

singulièrement mouvementée, elle monte par bonds vers la citadelle ; elle s'étend, plus calme, sur une partie de ce vaste plateau si improprement appelé la *plaine* d'Abraham ; elle se repose enfin le long du fleuve. Par l'architecture, elle est européenne. Mais les murs en briques peintes des maisons et leurs toits en tôle peinte, me montrent bien que je ne suis pas en France. Partout des tours ou des flèches jaillissent : les Québecquois, qui ont toujours des montagnes sous les yeux, ont voulu que leurs monuments s'élevassent comme elles vers le ciel [3].

---

1 — P. 58.
2 — Page 50.
3 — Pp. 51-52.

Dans ce Québec,

on ne conçoit qu'une existence de paix physique et intellectuelle ; magnifiée par des pensées larges comme les horizons. Si Amérique signifie industries fiévreuses, génie des entreprises matérielles, monomanie du gain, combien peu américain est donc ce Québec supérieur ! Ah ! restons-y le plus longtemps possible : l'âme française formule ici le vœu de saint Pierre au Thabor [3].

M. Lionnet a donc bien vu dans notre bonne ville de Québec le véritable foyer de la race française au Canada. Il n'a peut-être pas assez précisé et mis en lumière la vie intellectuelle qui est ici plus qu'ailleurs abondante.

Il n'a guère qu'un mot pour l'Université qui y accomplit depuis cinquante ans son œuvre, un peu lente il est vrai, mais féconde quand même, et toute pénétrée de vie française. Un groupement de forces intellectuelles a surtout frappé l'œil et l'esprit de M. Lionnet visitant Québec, c'est la *Société du Parler français au Canada.* Il lui consacre huit pages intéressantes, et ce n'est pas moi qui le lui reprocherai. Cette société, tout entière vouée à l'étude scientifique, à la conservation, et à la préservation de notre parler populaire, était bien propre à exciter profondément la curiosité et l'intérêt de celui qui cherche par tant de bons et utiles moyens à prolonger sur cette terre canadienne les saines influences françaises.

Mais ce que M. Lionnet aurait pu dire—et pourquoi faut-il que je reproche à un voyageur de n'avoir pas tout vu et de n'avoir pas tout dit ?—c'est l'œuvre essentiellement conservatrice et combative des écrivains que Québec a fournis à l'histoire de notre race au Canada. Québec a son École littéraire, tout comme celle dont s'honore Montréal, et que loue M. Lionnet : avec cette différence que l'École de Québec, moins systématiquement organisée et ramassée, se compose d'une lignée d'écrivains dont les premiers furent les vrais créateurs de notre littérature nationale, dynastie vaillante et sans cesse renouvelée qui se rattache, comme à de glorieux ancêtres, à ceux que nous nommons avec orgueil Etienne Parent, F.-X. Garneau, Octave Crémazie, Philippe Aubert de Gaspé.

Quoi qu'il soit de ces lacunes—et quel livre en peut être exempt ?—M. Lionnet a bien aperçu l'esprit de nos concitoyens et l'a bien compris ; et il a saisi avec précision les vertus si françaises de ces Québecquois qui se complaisent dans les vertus

3 — P. 53.

sociales et dans les satisfactions de l'idéalisme plus qu'ils ne cherchent à multiplier le chiffre de leur fortune, les arrivages de leur port, et à étendre et accroître la prospérité de leurs affaires.

Montréal, d'ailleurs, supplée à l'optimisme québecquois, et s'agite, et démontre que les Canadiens français ont aussi bien que les Anglais le sens pratique. Il ne manque vraiment aux premiers que les capitaux. N'ont-ils pas admirablement lancé certaines industries ? La banque Nationale et la banque Hochelaga ne sont-elles pas bien administrées ? Et que dire de ces entreprises mercantiles qui sont la *Presse* et la *Patrie* ?

Ici, M. Lionnet aurait pu, semble-t-il, avoir autre chose que de l'admiration pour ces feuilles quotidiennes qui n'ont à peu près rien du bon goût français, et qui apparaissent chaque jour comme une collection trop touffue de nouvelles, de réclames et d'annonces. Et nous lui reprochons vivement d'avoir écrit cette phrase à propos de la *Presse :*

Pas un de ses entrefilets qui ne soit utile, qui n'ait un but précis, qui ne satisfasse un goût, un besoin ou quelque innocente faiblesse des lecteurs ! Au point de vue pratique, c'est un chef-d'œuvre quotidien ; et son tirage d'environ cent mille n'a rien qui surprenne [1].

Nous reprochons cela à M. Lionnet parce que d'abord nous n'aimons guère ces sortes de chefs-d'œuvre du genre de la *Presse*, et parce qu'ensuite il est exagéré de dire que tous les entrefilets de la *Presse* sont utiles même au point de vue de la caisse des propriétaires ou des curiosités du lecteur, et parce qu'encore et surtout nous craignons que les directeurs de la *Presse* ne prennent pour un compliment cette phrase qui enferme plus d'une critique et qu'il faut rapprocher de l'expression « journal de faits divers » dont se sert ailleurs M. Lionnet pour définir la *Presse ;* et parce qu'enfin ces mêmes directeurs s'autoriseront peut-être de cet éloge trop nuancé pour continuer un genre de journalisme populaire et jaune, et mêlé, et diffus, et surchargé, et encombré, qui ne peut être le genre supérieur dont se réclame la *Presse*, et qui ne fait en aucune façon honneur à l'esprit et au goût des Canadiens français.

M. Louis Arnould, ancien professeur de littérature à Montréal, a plus justement apprécié nos journaux quand il écrivait, au mois de juillet dernier, se souvenant visiblement de nos grands quotidiens de Montréal, et de quelques autres :

La presse est un des principaux obstacles au progrès intellectuel du

1 — P. 77.

Canada, les plus grands journaux étant, dans leurs seize à trente deux pages, des paquets d'annonces, qui coupent les dépêches, voire les articles de fond. Parmi ceux-ci il en est qui sont bien redigés et intéressants, mais ils se trouvent si irrémédiablement noyés dans un tel fatras tout américain que de pareilles feuilles n'inspirent que du découragement [1].

Et c'est peut-être cet aspect rébarbatif du journal canadien qui dégoûte de la lecture et des livres le public lettré. M. Lionnet cite le mot pessimiste de M. Gonzalve Desaulniers : « On a peur du livre chez nous [2]. » Et cela termine tout un couplet où le poète montréalais déplore « cette indifférence un peu dédaigneuse des Canadiens envers ceux qui se livrent aux travaux de l'esprit. » Et voilà donc que d'une part l'on reproche aux Canadiens français d'être un peuple d'artistes, trop étrangers à la conduite des affaires, et que d'autre part on leur fait un crime de ne pas assez encourager les travailleurs de la pensée. Comment voulez-vous qu'un voyageur se puisse reconnaître au milieu de tant de contradictions ? Aussi bien M. Lionnet, fidèle à sa méthode qui est prudente, ne fait-il guère que rapporter ce qu'il voit et ce qu'il entend, et abandonne au lecteur le soin de juger. Nous permettra-t-il de lui faire observer que l'antinomie qui a pu le rendre perplexe n'est qu'apparente ? Les Canadiens sont très aptes aux affaires quand ils ont des capitaux à faire fructifier, et ils sont aussi très capables de vertus littéraires. Ils sont américains et français, comme l'on pouvait s'en douter. Ils montrent de réelles qualités d'artistes. Ils ne les cultivent pas toujours assez parce qu'ils sont pour cela placés dans un milieu trop dépourvu d'entraînement et de moyens intellectuels, parce qu'il leur faut s'inquiéter beaucoup du pain quotidien, et aussi parce que le succès littéraire est chez eux trop facile, parce qu'ils accordent sans assez de discernement la gloire de l'esprit, parce qu'ils multiplient avec une étonnante naïveté leurs grands hommes éphémeres, et enfin parce que l'effort qu'exige la production artistique leur coûte, et qu'ils sont intellectuellement trop paresseux.

***

Si intéressés que nous soyons par les récits qui nous font revoir des choses connues, et qui nous procurent le plaisir d'apercevoir à travers d'autres yeux et un autre esprit des faits et des personnages

1 — *Le Mois littéraire et pittoresque*, juillet 1908, pp. 110-111.
2 — P. 80.

qui nous entourent, nous éprouvons encore une joie très grande à pénétrer avec M. Lionnet dans l'Ouest canadien, dans l'Ouest à nous si inconnu. Cette partie de son livre est la plus neuve, et aussi peut-être la plus spirituellement écrite.

M. Lionnet va voir là-bas des plaines, sans doute, et des lacs et des montagnes, mais aussi des Français émigrés, des « pays ». Il s'en va étudier la civilisation de provinces qui se remplissent d'immigrants, et où l'on ne se soucie guère d'autre chose que de faire fortune. Il s'en va étudier les mœurs de gens qui s'attachent au sol, à la terre féconde, et qui ont là transporté toute la rudesse de leurs instincts populaires. Aussi n'a-t-il pas été ravi par ces mœurs, par cette civilisation de l'Ouest nourricier. Certains tableaux que M. Lionnet nous a tracés des villes de l'Ouest et de la vie qu'on y mène, ne nous offrent rien qui puisse satisfaire une âme assoiffée d'atticisme.

M. Lionnet n'aime pas les mœurs américaines, le sans-gêne qu'elles autorisent, les manières frustes qu'elles laissent s'épanouir. Et ce sont les mœurs américaines qui ont pénétré dans l'Ouest, avec le flot d'immigrants qui franchit la frontière des Etats-Unis. Et plus d'une fois sans doute le laisser-aller, la politesse rude, et les familiarités grossières du peuple mercantile l'ont fait sourire.

Ah ! les mœurs américaines ! Le *barman* qui leur donnait de grands coups de poing dans le dos, en manière de plaisanterie ! Et l'immense corporation des cracheurs ! Oui, l'on circule au milieu d'une mitraille de salive !... Un jour, me dit un de mes Belges, indigné, comme il était assis dans un fumoir, un *rancher* s'arrêta devant lui, et, très grave, lui cracha entre les jambes... Il y avait là un crachoir que le Belge n'avait pas remarqué. On doit reconnaître que ces gaillards visent très juste. Cependant il n'est pas agréable de se trouver toujours, en face de ces projectiles spéciaux, dans une situation analogue à celle du fils de Guillaume Tell... [1]

Toute la gloire de ce pays de l'Ouest lui vient donc de sa richesse vite grandissante. Il ne faut pas lui en demander d'autre.

Pour admirer Winnipeg, il faut se placer à un autre point de vue que le point de vue esthétique : celui de son développement et de sa prospérité matérielle ; 100 habitants en 1870 ; 42.340 en 1901 ; 90,153 en 1906 ; la gloire de cette ville se résume tout entière dans la comparaison de ces trois chiffres [2].

---

1 — P. 248.
2 — P. 164.

Cette impression de M. Lionnet sur notre Chicago canadien traduit toute sa pensée sur la vie sociale de l'Ouest. Un habitué des villes européennes, un lettré comme l'est notre touriste n'en saurait avoir d'autre. Nous sommes ici au pays de l'argent, de la lutte pour la vie, du confort, et non pas assez ou pas encore au pays de l'art. Et il faut pourtant à une grande ville qui se respecte des musées, des monuments, des arts, une littérature.

Citoyens de Winnipeg, vous êtes civilisés sans doute... je l'admets, quoique sans enthousiasme. Mais votre civilisation commence seulement à pousser... Pour la goûter, j'attendrai qu'elle soit en fleur. C'est à la fleur que les botanistes reconnaissent la plante... A la fleur aussi, nous autres, Européens trop délicats, nous jugeons les nations [1].

***

Mais quelle est, au juste, la situation des Français qui sont venus chercher fortune dans cette terre promise de l'Ouest ? M. Lionnet ne la précise pas autrement que par des faits, des exemples, et c'est la meilleure réponse qu'il peut donner à tant de jérémiades que font parfois entendre des immigrants déçus.

Pour réussir dans l'Ouest, et beaucoup de Français, et beaucoup de Belges y font fortune, il faut d'abord du courage et de la persévérance.

Certains Français se découragent aussitôt: ils sont trop dépaysés ; les moindres difficultés les affolent ; ils s'en vont, dès qu'ils peuvent et comme ils peuvent... De même ceux qui trouvent l'hiver trop dur. Les persévérants, qui se refusent à suivre cet exemple de désertion, quoique peu enthousiastes parfois, n'ont généralement pas à se plaindre. Les bons abatteurs de besogne arrivent à deux dollars et demi, voire même à trois [2].

Il est fort utile aux émigrés français d'apprendre d'abord les méthodes de travail qui conviennent à la culture dans l'Ouest, et il faut qu'ils se résignent à changer les habitudes qu'ils avaient chez eux. Il est aussi nécessaire qu'ils ne reculent pas devant le travail personnel, et qu'ils s'y mettent eux-mêmes jusqu'au cou, et qu'ils aient quelque aptitude pour le métier d'agriculteur. M. Lionnet raconte plaisamment les aventures de ce médecin nantais improvisé cultivateur à Duck-Lake, et qui apprit à ses dépens au bout de deux ou trois ans que le mieux était de faire

1 — P. 190.
2 — P. 172.

ce qu'il savait faire [1]. Et ce bibliothécaire venu dans l'Alberta avec sa femme et ses enfants, et qui ne savait d'autres méthodes de culture que celles que recommande Virgile en ses *Géorgiques* [2]!

Ce ne sont pas, d'ailleurs, les plus riches émigrés qui réussissent le mieux. Il leur arrive plutôt de faire de grandes dépenses d'argent, et de perdre là-bas leur fortune. Ce sont les rudes travailleurs, les gaillards, qui se débrouillent et qui prospèrent. Cela se passe dans l'Ouest

selon la formule du Magnificat : *Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes.* Parmi les pauvres, le plus grand nombre s'est tiré d'affaires ; tandis que tous les riches ou bourgeois incapables de travail manuel ont échoué plus ou moins misérablement [3].

Et M. Lionnet cite cent cas de braves colons français qui, à Fannystelle, à Saint-Claude, et ailleurs, ont solidement établi leur vie, et qui répéteraient volontiers cette parole d'un jeune émigré : « Quand on a bu de l'eau de la Saskatchewan, on ne peut plus se passer d'en boire [4]. »

***

Nous ne pouvons dire ici avec quel art M. Lionnet a fait son livre. Les croquis, les tableaux, les portraits font de ce livre une très variée et très agréable galerie. Les descriptions sont à la fois sobres et vraies, et nous font voir très nettement les choses. Lisez, par exemple, le chapitre où l'auteur nous emmène à travers les Montagnes-Rocheuses.

C'est une longue route qu'il faut parcourir ; et il faut des jours et des nuits pour arriver au but du voyage qui est Vancouver. Des plaines sans limites d'abord, et des montagnes incessamment enchevêtrées ensuite.

Je m'éveille dans une couchette du sleeping-car ; je lève le petit rideau bleu qui me cachait le paysage, tandis que le grand rideau vert, de l'autre côté, continue à m'isoler du reste du wagon. L'impression est aussi agréable que bizarre. Béatement étendu, je regarde, comme d'une nacelle, passer le pays. Nous sommes dans l'Alberta. Voici des collines très vertes, des *ranches,* des troupeaux de bœufs et de chevaux. Des cow-boys galopent, et je souris, tellement ils ressemblent à ceux des images. Quelques arbres surgissent le long des rivières : ils paraissent étonnamment grands au voyageur venu de Régina et des plaines chauves de la Saskatchewan du sud.

---

1 — P. 220.
2 — P. 249.
3 — P. 220.
4 — P. 227.

Et enfin apparaissent

les premières montagnes Rocheuses ! Elles méritent bien leur nom, ces cimes triangulaires de roc nu qui me font penser à la chaîne des Pyrénées vue du Pic du Midi de Barèges. Mais il n'y a pas ici de chaîne proprement dite : c'est un inextricable enchevêtrement ; ce sont aussi d'incessantes variations d'aspect... [1].

Et nous courons avec le touriste à travers ces paysages de rochers gigantesques qui portent sur leurs épaules des neiges éternelles.

Les glaciers descendent en coulées immobiles sous le ciel gris troué de bleu. Parfois un trait de soleil donne brusquement à quelque sérac l'éclat d'une pierrerie.

Et les montagnes succèdent aux montagnes.

Une fois encore, je m'éveille dans ma couchette du sleeping-car et je lève mon petit rideau. Des montagnes ! Des montagnes toujours ! le Canada déconcerte. Il m'avait offert des centaines de kilomètres de plaines. Et maintenant qu'il passe aux montagnes, il en allonge des séries si interminables qu'on ne sait plus concevoir autre chose, qu'on devient incapable de se représenter les pays plats. Il est vrai qu'avant ces pays plats, c'étaient des lacs—et quels lacs !—qui semblaient aussi ne pas pouvoir finir. Décidément le Canada est trop grand.

M. Lionnet décrit ainsi, et sans s'y appliquer autrement, le pays qu'il traverse. Ce sont des coups de pinceau qu'il semble jeter d'une façon distraite ou indolente sur la toile immense qui se déroule sous son regard.

Et puis, il y a à travers tout cela, et à travers tout le livre, de l'esprit, beaucoup d'esprit, et du meilleur. Non pas que l'auteur y tâche et s'y évertue. Il laisse plutôt échapper comme des traits rapides les réflexions les plus narquoises et les plus justes.

M. Lionnet ne s'est pas soucié de faire un chapitre où il aurait résumé ses impressions et dégagé ses conclusions générales. Peut-être eut-il mieux valu l'écrire. Cependant l'auteur a pris soin, au cours de ses pérégrinations et de ses récits, de préciser au fur et à mesure des événements sa pensée. Il a jugé inutile de disserter pour finir ; il laisse au lecteur lui-même de tirer les conclusions qu'il souhaite, et c'est une façon qui en vaut bien d'autres de rester voyageur discret et impartial.

Camille Roy, ptre.

1 — Pp. 269 et suiv.

DEUX GRANDES FONCTIONS, CHEZ L'INSECTE

(Premier article.)

Les merveilles qui nous entourent et que nous n'apercevons pas. — Où sont les frontières de l'univers matériel? — Les vrais chefs-d'œuvre de mécanique. — La variété des plans, dans la nature organique. — L'histoire du sang, chez les vertébrés. — Un moteur très petit et de force extraordinaire. — La masse du sang chez les insectes. — Le cœur de l'insecte. — Où l'on explique que, chez les insectes, sans artères et sans veines, le sang circule parfaitement.

Il y a des gens qui n'ont pas l'étonnement facile, je veux dire: des gens qui vivent au milieu des choses les plus merveilleuses non seulement sans en être étonnés, mais le plus souvent sans même paraître s'en apercevoir. Ces gens-là, c'est vous et moi, c'est nous tous. Les objets de la nature, au milieu desquels nous passons notre vie, sont en effet, lorsqu'on s'arrête à les observer, des merveilles de constitution, ou d'organisation, ou de fonctionnement. Mais il n'y a personne, ou à peu près, qui les considère, qui les étudie, qui cherche à les comprendre.

Encore, quand il s'agit des mécanismes compliqués que le génie de l'homme est arrivé à concevoir et à réaliser, nous les considérons volontiers, nous aimons à nous rendre compte de la façon dont ils fonctionnent. Par exemple, qui peut se défendre d'un vif sentiment d'admiration, à la vue des énormes machines qui font mouvoir les gros vaisseaux de notre époque, ou des presses si étonnamment compliquées et perfectionnées où s'impriment, par cinquante mille exemplaires à l'heure, les grands journaux d'aujourd'hui? Toutefois, ce sont peut-être les plus petits mécanismes qui nous font le plus crier au chef-d'œuvre, à cause de la difficulté relativement plus grande qu'il a fallu vaincre pour les exécuter; et la petite montre, dont le diamètre ne dépasse pas deux centimètres, et qui n'en marche pas moins tout à fait bien, nous ravit de stupéfaction, étant donné surtout qu'il ne nous semble pas que l'adresse des doigts humains puisse beaucoup aller plus loin.

Eh bien, dans la nature, c'est-à-dire dans les œuvres de Dieu, on voit bien autre chose. A vrai dire, il est à peine raisonnable d'établir la moindre comparaison entre les œuvres de Dieu et celles de l'homme. Signalons plutôt que l'un des points de vue les plus admirables de l'action divine, c'est celui qui nous montre que le Créateur, en créant l'homme, l'a doué de facultés et de talents qui lui permettent d'exécuter des choses si difficiles et si

parfaites. Les œuvres de Dieu chantent la gloire du Créateur; mais celles de l'homme, cause seconde, la proclament encore davantage à ce point de vue spécial.

Mais je veux revenir sur l'idée que nous n'aurions qu'à ouvrir les yeux sur les objets au milieu desquels nous vivons pour y découvrir partout les choses les plus merveilleuses. Ce sont les petits mécanismes, à fonctionnement parfait, qui nous surprennent le plus dans l'industrie humaine? Eh bien, la nature organique, soit animale, soit végétale, fourmille de mécanismes des plus petites dimensions. Ces microbes, dont on parle tant, et qui sont des végétaux; ces infusoires et autres animalcules qui jouent un rôle si important dans la nature, ce sont bien des mécanismes pourvus d'organes et qui fonctionnent parfaitement; et ces mécanismes sont de dimensions si petites, que souvent ils échappent même à notre vue. Nous ne saurions même pas qu'ils existent, si l'invention du microscope n'était venue centupler la puissance de l'œil humain. Jusqu'où la puissance de Dieu a-t-elle poussé son action dans ce domaine des infiniments petits? Ce qui est certain, c'est que, à mesure que l'artiste réussit à accroître la puissance des instruments d'optique, nous constatons l'existence d'êtres vivants plus petits que ceux déjà observés. Il arriva un fait analogue dans l'univers sidéral, dont le perfectionnement des lunettes astronomiques recule toujours les limites. Il y a toute probabilité que l'homme n'apercevra jamais, durant sa vie mortelle, jusqu'où s'étendent les frontières de l'univers matériel, dans le monde des corps les plus grands comme dans celui des plus petits.

***

Ce sont donc les mécanismes des dimensions les plus faibles qui davantage frappent notre imagination et provoquent notre admiration.

Eh bien, arrêtons-nous un moment à considérer quelques-uns des détails que la puissance de Dieu a su réaliser dans la nature organique; et cela, non pas même dans le domaine des êtres vivants que l'on ne peut apercevoir qu'à l'aide du microscope, mais dans le monde entomologique, qui comprend des corps vivants toujours visibles à l'œil nu, mais pourtant de dimensions assez petites pour qu'il faille souvent recourir à la loupe si l'on veut les bien observer.

Voyez-vous cette mouche qui, auprès de vous, marche, vole,

pompe les sucs alimentaires, nettoie souvent ses ailes transparentes, et souvent aussi vous importune par les incursions qu'elle tente d'exécuter sur votre surface cutanée ?—En voilà un mécanisme tout petit, et constitué par des organes compliqués, presque invisibles, et qui fonctionnent admirablement. En laissant même de côté la vie qui anime ce petit être, et dont nous ne savons pas même ce qu'elle est, c'est bien là une machine, aux minuscules proportions, qui est cent fois et mille fois plus parfaite que les plus ingénieux mécanismes exécutés par le génie de l'homme.

Cependant, habitués que nous sommes à vivre au milieu des prodiges sans même les apercevoir, nous ne réfléchissons jamais aux merveilles de mécanique qui doivent s'exécuter pour qu'une simple mouche traverse, sur ses trois paires de pattes, la largeur de notre front... Que si vous ne lui laissez pas le temps d'arriver au bout de ce trajet, elle s'envolera vers des lieux plus hospitaliers : mais pour exécuter ce vol au moyen de ses quatre petites ailes, que de pièces de mécanisme devront aussi se mettre en jeu afin de soulever dans les airs ce corps qui, après tout, est plus lourd que l'air !

***

Dans tous les groupes d'êtres organiques, animaux et végétaux, l'exercice de la vie nécessite des fonctions dont l'objet est assez identique chez les uns et les autres. Par exemple, chez tous les corps organisés, plantes ou animaux, on voit qu'existent la circulation, la respiration, la digestion, l'assimilation. Seulement, la façon dont ces fonctions s'exercent ou encore le système des organes nécessaires pour cet exercice, offrent d'un groupe à l'autre des différences très sensibles, et présentent des variations considérables de complication ou de simplification. Pour ne pas sortir du règne animal, la respiration se produit chez le mammifère, chez le ver, chez le mollusque, etc., mais non pas de la même façon ; par contre, dans un même groupement, c'est-à-dire chez une même classe zoologique, les organes et leur fonctionnement se ressemblent beaucoup. Il y a donc, dans l'échelle des êtres organisés, des plans ou des types, ou des systèmes, assez nombreux et divers, d'organisation anatomique et de fonctionnement physiologique. La variété même de ces plans et les différences ou les ressemblances qui existent de l'un à l'autre d'entre eux, sont telles, que leur étude est pour celui qui veut s'y livrer une

source intarissable de charme et d'intérêt. C'est ce que nous allons démontrer, espérons-nous, en exposant d'une façon un peu sommaire quels sont par exemple, dans la classe des insectes, les organes de la *circulation* et de la *respiration*, et de quelle manière ils président à ces fonctions très importantes de la vie animale. La comparaison du « plan » suivi chez les insectes par le Créateur, relativement à ces deux fonctions, avec celui qu'il a institué par exemple chez les vertébrés, fera toucher du doigt, pour ainsi dire, quoique seulement en un point minime du monde créé, l'infinie puissance du Créateur.

La connaissance plus ou moins complète qu'a déjà le lecteur de l'organisme des vertébrés rendra beaucoup plus aisé cette petite étude d'anatomie et de physiologie comparées. Car les vertébrés, nous en sommes beaucoup par la partie matérielle de notre être ; et même si nous voulons bien nous y inscrire à titre d'organisme vivant, nous y occupons facilement le premier rang, anatomiquement et physiologiquement parlant,—du moins, de façon générale. C'est bien à raison de cette perfection relative de notre organisme, que nous allons, dans les quelques pages suivantes, comparer à la fonction circulatoire et à la fonction respiratoire de l'homme celles du vil insecte.

LA CIRCULATION CHEZ L'INSECTE

Quand un physiologiste parle de circulation, il n'entend nullement discourir sur les déplacements «déambulatoires» qui font que l'homme se rend d'un endroit à l'autre dans les limites d'une ville ou d'un hameau. Par ce terme de *circulation*, il désigne le mouvement du courant sanguin qui parcourt sans cesse les diverses parties du corps de l'homme et de l'animal et qui ne s'arrête jamais, durant la vie, dans sa marche plus ou moins rapide.

Cette course du sang à travers les tissus, ce n'est pas affaire de peu d'importance. C'est en effet le sang qui, en définitive, est chargé de porter à tous les éléments de l'organisme l'air et la nourriture dont ils ont besoin. De l'estomac et des intestins, le sang reçoit les produits utiles de la digestion ; dans les poumons, il se charge de vivifiant oxygène, en même temps qu'il s'y débarrasse, au contact de l'air atmosphérique, des déchets laissés dans les tissus par l'activité vitale. En un mot, service de la distribution des aliments, service de voirie : telles sont les deux grandes fonctions du sang. Cette organisation est sans doute admi-

rable, mais, s'il faut en croire les évolutionnistes les plus intrépides, tout cela, à force de temps, s'est établi tout seul !

Qu'est-ce qui fait ainsi mouvoir le sang ? et encore d'un mouvement assez rapide, puisque, chez l'homme, par exemple, en une minute il fait deux fois sa course à travers les tissus. Le moteur du courant sanguin, c'est le cœur. Ce moteur est même d'une puissance prodigieuse, puisque, malgré son petit volume (il est à peu près de la grosseur du poing), il suffit à faire mouvoir la masse sanguine, et cela sans aucune interruption notable durant des existences de 50, 60, 80 ans ou plus. Car il suffirait que le cœur s'arrêtât complètement de fonctionner durant une toute petite fraction d'heure, pour que l'organisme passât de vie à trépas. C'est en se gonflant et en se resserrant, par coups successifs, que le cœur attire d'abord le sang dans ses cavités et le pousse aussitôt, en le comprimant, dans tous les tissus ; à raison de cette double action, on qualifie souvent le cœur de pompe aspirante et foulante. Ajoutons qu'en réalité, chez l'homme, le cœur, étant divisé du haut en bas par une cloison sans ouvertures, est plutôt la réunion de deux cœurs semblables, dont l'un est chargé de faire circuler le sang dans les diverses parties du corps, et dont l'autre a pour mission de l'envoyer se purifier et se reconstituer dans les poumons.

Un système très complet de canalisation sert à cette circulation du sang. Les artères et les veines sont les canaux où coule le courant sanguin. Ces canaux ou tubes, qui sont d'abord de bonne grosseur, se divisent et se subdivisent en tubes de plus en plus petits, et finissent par n'être plus qu'un réseau de tubes si fins et si nombreux que la moindre égratignure de la peau en rompt des centaines.

Tout cela, qui n'est qu'un aperçu très général, est donc absolument merveilleux. Mais nos évolutionnistes de tantôt nous affirment toujours que tout cela s'est fait tout seul !...

Ce système de la circulation que je viens d'exposer à grands traits, c'est celui des vertébrés les plus parfaits, et surtout de l'homme, qui par son corps offre le type idéal de cet embranchement de la classification zoologique. Dans les autres groupes du règne animal, la circulation existe toujours, mais suivant un plan qui varie de l'un à l'autre, pour ne rien dire des nuances qui existent aussi, dans un même système, de l'une à l'autre des familles animales.—On me pardonnera certainement de ne pas décrire ici tous les types divers des systèmes de circu-

lation sanguine que l'on peut rencontrer chez les ... 360,000 espèces d'animaux qui existent actuellement sur notre globe terrestre. Ce serait là une tâche qu'il serait imprudent d'entreprendre, étant donné la brièveté de la vie : quand la *Nouvelle-France* achèverait de publier un travail de cette sorte et de l'étendue simplement nécessaire, nous serions tous morts et... oubliés depuis longtemps : directeur, abonnés, lecteurs, écrivains, typographes, etc.

Il sera plus pratique, et plus intéressant aussi, de comparer, au plan de la circulation dont nous venons de voir la réalisation chez les vertébrés, le système de circulation qui existe chez l'une des classes, celle des insectes, de l'embranchement voisin des Arthropodes. Voyons donc comment le sang circule chez les insectes.

Oh ! la masse sanguine dont il s'agit n'est pas énorme, par exemple dans le Moustique, dans la Puce, etc. ; et il faudrait saigner un grand nombre d'individus pour arriver à confectionner une quantité convenable de bouts de boudin...

Il est vrai, aussi, que le sang n'est pas rouge chez les insectes, mais plutôt incolore, ou bien jaunâtre ou verdâtre. Au contact de l'air, il devient noir. Comme on le voit, la coloration du sang des insectes est d'un pittoresque achevé, au lieu d'être, comme chez nous les vertébrés, d'un rouge banal, uniforme, constant.

Chez « nous », je vous prie de le croire, il n'est pas permis au sang de vagabonder ; il est tenu en laisse, et la discipline est sévère. Il lui faut passer par ici, et non par là. Quand il sort de quelqu'un des tubes où il doit circuler, l'émoi est grand, car cela indique un accident plus ou moins grave, une rupture de ban, une brèche dans la muraille... Avec cela, il est toujours pressé et file à grande vitesse. Que les choses vont autrement dans le corps de l'insecte ! Ici, pas d'artères ni de veines pour emprisonner le sang. Mais, c'est toute la cavité du corps qui contient le sang ; il y est roi et maître, à la seule condition de permettre que l'estomac, les intestins, et autres viscères, puissent flotter à l'aise là-dedans.

Mais alors, me dira-t-on, si le sang ne forme chez les insectes qu'une masse unique, comment pourrait-il être en circulation ?— Eh ! c'est justement en quoi gît la merveille. Il est très vrai que cette masse sanguine, chez les insectes, est en mouvement continuel ou, si l'on préfère, en circulation ininterrompue. Tout ce que j'avouerai, c'est que cette circulation est peu rapide. Mais,

aussi, on conviendra que, du bout du nez jusqu'au bout de la queue (si l'on souffre que je dise ainsi) du Moustique, par exemple, la distance à parcourir n'est pas considérable, et que l'on peut se dispenser d'y aller d'une vitesse vertigineuse.

Après cela, proclamons que, chez les insectes comme chez nous et chez les vertébrés, c'est le cœur qui commande la marche du sang. Alors les insectes ont un cœur ? Le « Ver à chou », la « Demoiselle... galeuse », les « Mites » qui rongent les fourrures, les « Mouches à... vers », etc., ont un cœur ? Parfaitement ! Tous les insectes ont un cœur, comme vous et moi. Je ne dis point, sans doute, que ce cœur des insectes ait la forme classique, qu'il soit, si l'on veut, cordiforme. Mais les questions de forme sont, ici comme en plusieurs autres domaines, de faible importance. Il suffit qu'il y ait chez les insectes un organe moteur du sang pour qu'on lui donne le nom de cœur. Chez eux comme chez nous, le cœur est un muscle qui par ses contractions et ses dilatations imprime un mouvement à la masse sanguine. Ce muscle, chez les insectes, est tout simplement un tube qui court le long de la région dorsale du corps, principalement dans l'abdomen. Ce tube se compose d'une suite de chambres qui s'emboîtent l'une dans l'autre, vers l'avant, et dont chacune, agissant de façon indépendante des autres, joue le rôle distinct de moteur. Donc, on pourrait dire qu'il y a chez l'insecte soit un cœur, soit *autant de cœurs* que le tube ou vaisseau dorsal contient de ces divisions. Cela rappelle un peu les vertébrés supérieurs, dont on peut dire qu'en réalité ils ont deux cœurs juxtaposés et agissant de façon indépendante l'un de l'autre.

Il reste à considérer le fonctionnement du cœur chez les insectes, c'est-à-dire à se rendre compte de la façon dont le moteur réussit à mettre en mouvement la masse sanguine. Il suffira, pour cet objet, de voir fonctionner l'une des divisions du tube dorsal, divisions que l'on nomme « ventriculites ». Voici donc comment se comporte chacun des ventriculites.

Tout comme le cœur des vertébrés, le ventriculite est soumis à des mouvements alternatifs de dilatation et de contraction. Il est à croire que l'interruption momentanée de ces mouvements serait susceptible de causer à l'insecte une syncope de plus ou moins longue durée, comme il arrive chez nous, mais les documents qui établiraient ce fait sont assez rares dans nos bibliothèques. D'autre part, il est à noter que c'est par l'influence du

système nerveux et grâce à l'activité vitale que soit le cœur des vertébrés, soit chacun des ventriculites « insectiles », est le siège de ces mouvements de contraction et de dilatation. Si vous insistez pour savoir comment il se fait que la vie et les nerfs produisent ces mouvements alternatifs, je vous dirai que je n'en sais rien, et que personne non plus n'en sait rien. C'est encore ici l'un des mystères de la nature, c'est-à-dire en style chrétien, et très exact, l'un des prodiges de la toute-puissance de Dieu, que nous ne pouvons qu'admirer, sans les comprendre.

Mais entrons enfin dans le vif du sujet.—Qu'arrive-t-il lorsque par exemple, le ventriculite se dilate ? Il arrive que, par l'effet du vide relatif que ce gonflement produit dans sa cavité, s'ouvre aussitôt par dedans la valvule fermant le petit orifice qui existe sur chacun de ses côtés, et que le sang, dans lequel baigne l'organe, se précipite à l'intérieur pour combler le vide qui s'y est fait.—A cette dilatation succède un mouvement de contraction du ventriculite. Cette contraction a pour premier résultat de comprimer le liquide sanguin contenu dans le ventriculite. Aussitôt, sous cette pression, les valvules, par où ce liquide y a pénétré, se ferment, et le sang, qui, en sa qualité de liquide, ne saurait guère admettre la compression, n'a plus d'autre issue que de s'élancer en avant dans un conduit étroit qui le fait arriver dans le ventriculite suivant, du côté de la tête. Dès qu'il a pénétré dans ce ventriculite antérieur, une valvule placée à l'orifice du conduit se referme, et le sang ne peut revenir en arrière. Un mouvement de contraction, se produisant dans le ventriculite où est parvenu le liquide sanguin, l'envoie de la même façon dans le ventriculite suivant ; et ainsi de suite. Du ventriculite situé le plus en avant, un petit tube va déverser le sang jusqu'aux organes de la tête, à travers lesquels il s'échappe pour retomber dans la masse sanguine générale. Ainsi donc, à tout instant, chacune des chambres du cœur ou vaisseau dorsal se remplit aux dépens de la masse du sang, et dirige vers l'avant du corps une certaine quantité du liquide sanguin. Il n'en faut pas plus pour déterminer un courant circulatoire du liquide sanguin, et nous avons donc là la véritable *Circulation du sang* chez les insectes.

Voilà comment le Créateur s'y est pris pour accomplir chez les insectes cette fonction de la circulation, qui est essentielle, ou à peu près, pour le maintien de la vie des êtres organiques.

V.-A. Huard, ptre.

LE DROIT

(*Fin*)

Au dedans, le droit a un autre ennemi : c'est l'Etat centralisé. Celui-ci opère à la faveur de l'égalité, sans violence et sans troubler l'ordre public ; ses formes paraissent normales : en réalité, ce sont les formes de la tyrannie. Dans nos sociétés compliquées, c'est une fantaisie de poète que de rêver l'ère patriarcale, lorsque les tribus confédérées vivaient d'une vie autonome, et que le pouvoir central, quand il existait, se faisait sentir à peine. Aujourd'hui le développement des intérêts, les passions surexcitées, les aspirations universelles vers la grande vie publique, les délibérations orageuses des parlements, les vertus amoindries, les vices cultivés avec art, les relations internationales qui se croisent sur l'échiquier du monde, toutes ces circonstances ont contribué à augmenter les attributions de l'Etat. La démocratie, devenue la forme des institutions politiques en France, achève de rendre son monopole irrésistible, malgré les apparences contraires. Ce qui est nécessaire arrive toujours. Mais il y a une limite à tout, même aux empiètements de l'Etat. En face de l'Etat, l'individu a ses droits, la famille a les siens, encore plus imprescriptibles ; ceux de l'Eglise sont au-dessus de toute prétention. Cependant ces droits diminuent chaque jour ; il n'en restera bientôt plus que le souvenir. Les peuples modernes, si fiers de leurs libertés, si dédaigneux des ancêtres, sont broyés sous la dent du Moloch officiel, qui n'en fait qu'une bouchée. Cette tyrannie, la plus redoutable, parce qu'elle avance par poussées infinitésimales, et qu'elle pénètre dans les mœurs avant de passer dans les lois, a pour elle la nuée des fonctionnaires dociles, à ajouter aux grenouilles, aux sauterelles, aux mouches et autres plaies qui dévorèrent la vieille Egypte ; des légistes qui en sont encore aux Pandectes et aux Digestes, des politiciens enragés, des tribunaux administratifs, payés pour rendre des services ; les badauds, excités par des journalistes à gages, viennent à la rescousse. Nos contemporains ne pardonnent pas à Louis XIV d'avoir dit un jour : « L'Etat, c'est moi ; » ils clament en dilatant leur ventre et en renflant la note : « L'Etat, c'est nous. » Ils sont persuadés qu'ils gouvernent, parce qu'ils donnent leurs suffrages à ceux qui les exploitent. Les imbéciles ! Ce qu'il faut relever dans cette situation, c'est la satisfaction des uns, la résignation des autres, le châtiment de tous. Les voix isolées, qui sortent du désert, ou de quelque laboratoire de la pensée, enveloppées de silence et d'ombre, en faveur du droit étouffé sous la paperasse, restent

sans écho, quand elles ne sont pas bassement contredites. Les peuples vieillis, qui ont perdu la foi religieuse, la tradition historique et les saintes susceptibilités de l'honneur, sont indignes de la liberté. Ils troquent leur droit, dans des marchés infâmes, contre un plat de lentilles, au fond de quelque sinécure. Les chaînes ne sont pas nécessaires pour contenir de pareils esclaves ; ils sont trop usés pour se révolter. Un Spartacus ne sortira pas du milieu de ces eunuques de sérail.

Au dehors le droit a deux ennemis : les conquérants et les diplomates. Les hommes, s'ils ne sont pas corrompus, sont fous de liberté ; ils se montrent très jaloux de leurs immunités ; en même temps, ils adorent les conquérants. Comprenne qui pourra. Un soldat à cheval, qui mène la victoire en laisse, le dolman couvert de poussière, les bottes pleines de sang, les met en délire ; ils l'acclament, ils le couvrent de fleurs jusqu'au Capitole, où on lui dressera des autels, s'il l'exige. Les imprudents ! mais l'enthousiasme ne raisonne pas. Il est vrai, le courage sur le champ de bataille est toujours sublime ; le héros qui risque sa vie pour une noble cause, c'est l'humanité sous la forme idéale. Il est vrai encore que la guerre est quelquefois juste, et la victoire intelligente quand elle couronne le bon droit. Ce n'est là qu'un chapitre de l'histoire du monde et le plus court. Les guerres déclarées sans motif au faible par le fort, guerres d'ambition et de colère, guerre d'extermination, chasses à l'homme organisées scientifiquement dans les siècles de progrès matériel : voilà la règle. Le conquérant est rarement un libérateur ; il entre en maître, le glaive au poing, la rage au cœur, prêt à noyer dans le sang les résistances. Il supprime toutes les garanties des citoyens, qui pourraient tenter le patriotisme et le désespoir, afin de s'épargner à lui-même des répressions nécessaires, préférant, par un reste d'humanité, opprimer qu'égorger : tel est le lendemain des batailles perdues. L'herbe ne poussait plus partout où passait le cheval d'Attila ; le droit s'efface sous les pieds du cheval du vainqueur ; sa gloire cache un crime. Et dire que le temps ne peut rien sur sa mémoire, maudite des vaincus ; qu'il lui donne au contraire une sorte de consécration, qui l'accompagne d'âge en âge, et le sauve de l'oubli. Quel mystère !

Las armées en campagne traînent après elles la tourbe des marchands, qui vivent des vivants, celle des brocanteurs et des maraudeurs, qui vivent des morts. Ces derniers s'abattent sur les

champs de bataille comme les corbeaux attirés par l'odeur de la corruption ; ils détroussent les cadavres et de la sorte ils prélèvent les premiers boni de la journée, dont les profits ne sont pas réglés définitivement. Les diplomates les suivent de près, portant à la main des protocoles dans lesquels ils ont rédigé à l'avance les prétentions de leurs seigneurs et maîtres : à leur manière, ils volent les morts, je veux dire les vaincus, en leur enlevant, non pas leurs bijoux, mais leurs droits. Ils sont la forme correcte et solennelle de la force ; durs comme le bronze, froids comme le marbre, ils tirent toutes les conséquences de la défaite avec une logique implacable ; ils confisquent des flottes, ils rasent des forteresses, ils déplacent les frontières, ils mutilent les nations, sans pitié pour les gémissements qui s'exhalent de leur poitrine ; plus calmes que les carabins des amphithéâtres, qui opèrent sur la chair morte, ils n'entendent pas les plaintes de leurs victimes. Pour arriver à leurs fins, ils sont féconds en stratagèmes ; ils possèdent à un degré suprême la faculté de tromper ; ils en ont fait un art dont ils ont rédigé les principes. Tel livre, signé d'un nom trop fameux, est demeuré classique, et les gens du métier l'ont médité nuit et jour, pour faire l'apprentissage du crime. Cette race d'hommes, redoutable parmi toutes, a le triste honneur d'avoir fait plus de mal à l'humanité que les conquérants les plus sauvages, qui sans eux n'auraient pas su conserver les fruits de la victoire, et après avoir épouvanté un jour les peuples, auraient disparu dans le tourbillon de leur gloire éphémère. Certains traités de paix sont des jalons funèbres, plantés dans l'histoire comme des croix dans un cimetière ; ils marquent la place où gisent les peuples avec leurs droits immolés à l'orgueil des victorieux : c'est l'œuvre des diplomates.

Cependant les tyrans se sont trouvés en face des champions du droit. C'était inévitable ; car le droit exprime une idée trop sainte dans son essence, trop grandiose dans ses applications ; il correspond à tant de sentiments délicats, profonds, immortels de l'âme humaine ; il sert de base à trop d'intérêts privés et publics, pour qu'on puisse le léser impunément. Un peuple vaut souvent assez pour se lever tout entier, comme un seul homme, et revendiquer des franchises qu'il tenait des ancêtres et de Dieu. Quand la masse s'affaisse aux époques de décadence, même alors il sort des rangs des opprimés des natures supérieures qui ne se rendent pas, et qui sont prêtes à combattre pour la justice jusqu'à la

mort. C'est l'heure de l'éloquence. On dit qu'on devient orateur et qu'on naît poète ; je crois qu'on naît orateur aussi, d'abord, parce que l'orateur est toujours un peu poète, ensuite parce que la passion, qui fait l'orateur plus que le raisonnement, est une flamme qui se développe en route, mais qui s'allume au foyer divin au premier moment de l'existence. Je crois aussi qu'on devient orateur, si on ne l'est déjà ; l'étincelle qui dort dans les veines du silex n'attend qu'un coup de briquet pour jaillir ; l'éloquence n'a besoin que d'être provoquée par la tyrannie pour éclater en accents sublimes, sur les forums tumultueux et encore dans les laboratoires de l'annaliste qui rédige en silence les protestations de son âme indignée ; préparant ainsi aux tyrans un châtiment buriné dans des pages immortelles, qui les poursuivront dans la plus lointaine postérité. Démosthène tonne à l'Agora : Philippe tremble en Macédoine. Dante écrit à Rome : les Césars auraient rougi, s'ils en avaient été capables.—C'est l'heure des ligues héroïques. Les ligues sillonnent l'histoire, parce que partout la furie brutale rencontra sur son chemin le droit qui ne meurt pas, et qui trouve, au milieu des ostracismes qui le frappent, un asile dans les grands caractères. La Grèce ancienne organisa la ligue achéenne, dont Aratus et Philopœmen furent les plus illustres soldats, et qui pendant plus d'un siècle tint tête à des voisins redoutables. L'Italie du moyen âge vit naître la ligue lombarde, dont le pape Alexandre III fut l'âme, et qui arracha au joug des empereurs germaniques les plus belles provinces de la Péninsule. En France, la Sainte Ligue, malgré ses détracteurs d'hier et d'aujourd'hui, est restée fameuse dans nos annales ; elle défendit vaillamment le catholicisme national ; elle sauva le trône de l'hérésie et força Henri à abjurer le calvinisme, s'il voulait s'asseoir sur les fleurs de lys.—C'est l'heure des combats de géants. La guerre, toujours cruelle, devient sacrée quand elle est faite pour le bon droit. Alors, les champs de bataille sont des autels sur lesquels de sublimes obstinés versent leur sang, pour racheter les patries, en effaçant leurs erreurs et leurs péchés. Ces épopées chantées par les poètes, célébrées par l'histoire, ne sont pas des poèmes fictifs, mais des faits qu'on ne se lasse pas d'admirer, qu'on raconte de génération en génération, pour empêcher la prescription du despotisme et entretenir dans les âmes le saint enthousiasme du droit. Tant que ce feu sacré brûlera, même sous la cendre des ruines, il ne sera pas permis de désespérer de la liberté.

Au fond de la Judée, les Machabées se lèvent pour la Loi et pour le Temple, peu nombreux mais résolus, contre tous les Antiochus et leurs armées victorieuses de l'Asie. Ils tombent l'un après l'autre; mais leur mort prolonge de cent ans l'agonie de leur infortunée patrie.

A Rome, Brutus, Cassius et leurs complices, animés d'un civisme sauvage, immolent sous le poignard l'ennemi de la République, et vont finir dans les plaines de Philippes, fidèles jusqu'au bout à la vertu à laquelle ils ne croyaient plus.

Les temps chrétiens ont vu ces belles scènes reproduites; ils n'ont rien à envier aux nations païennes. Avec une idée plus nette et plus exacte du droit, avec une conscience orientée sur le devoir et éclairée d'en haut, les races élevées par l'Evangile ont su aimer, défendre et au besoin venger le droit. En Suisse, Guillaume Tell refuse de saluer le chapeau de Gessler, symbole d'un pouvoir abhorré, parce qu'il est étranger; et il défend sur tous les champs de bataille, à coup de flèches, l'indépendance des Cantons. Son nom est resté légendaire.

L'Espagne, royale et provinciale, qui portait à son front autant de couronnes qu'il coule de fleuves sur son territoire, et qui n'acceptait d'autre souveraineté que celle de la Senora de Pilar, frémit sous la main de fer de Charles-Quint, qui faisait litière de ses divisions historiques, pour l'étouffer sous une centralisation savante. Jean Padilla leva l'étendard contre le vainqueur de François Ier; il organisa la ligue des communes; s'il ne sut pas vaincre, il sut mourir de la main du bourreau, en léguant à Marie de Pachaco sa haine de la tyrannie impériale et royale. Un jour, les *fueros* menacés auront leurs soldats: la Biscaye, le Guipuscoa, l'Alava et la Navarre combattront avec vaillance, et ne déposeront les armes qu'après avoir reçu le serment de la reine, que leurs immunités seront respectées: vaincus et vainqueurs à la fois. Quand la Révolution de 1789, devenue athée et sanguinaire, eut courbé la plus généreuse nation du monde sous son joug, à l'ouest la Vendée ne voulut pas se rendre. Protégée par l'océan et par les haies vives du Bocage, elle se leva comme une protestation vivante contre les bourreaux, mal armée, mais bien commandée, en tout cas résolue de suivre Lescure, Charette, Larochejacquelein, et à mourir pour la monarchie et pour la religion. C'était la France catholique, enserrée dans une lisière de son territoire, qui se présentait au canon de

Hoche, décidée à vendre cher sa vie, en gardant sa foi. Cette lutte entre des forces si inégales, dans laquelle la faiblesse triompha si souvent, n'a pas de pareille dans les temps modernes. Elle prouve ce que peut une province, qui a la conscience de son droit, qui met le droit de croire au-dessus de tout, qui s'appuie sur Dieu plus que sur ses bataillons, et s'avance, visière levée, *pro aris et focis*, ne cédant qu'à la force, et réservant son bon droit au lendemain de la défaite.

Plus près de nous, l'Irlande et la Pologne continuent la tradition des revendications implacables. Les deux saintes martyres se tiennent par la main aux deux extrémités de l'Europe indifférente, qui ne sait plus secourir les victimes, ni haïr les bourreaux, dont au besoin elle devient la complice, prête à apposer sa signature au fond des traités homicides. Leur malheur mesure des siècles; et encore debout, plus fortes que la mort, lasses de souffrir, elles s'obstinent dans l'espérance et protestent toujours. Mal servies par la politique moderne, égoïste et cruelle, elles se tournent du côté du ciel, qu'elles prennent à témoin de leur droit, vers lequel elles font monter leurs larmes et leur sang. Elles donnent du cœur à tous les opprimés et leur enseignent à ne pas désespérer.

L'Irlande a perdu son *self-government :* elle a gardé son unité insulaire. Elle semblait placée sous la garde de l'Océan : l'Océan ne l'a pas sauvée de l'invasion des *landlords*, ni des lois iniques, ni des évictions inhumaines, ni des coups de sabre des soldats rouges. Noyée dans le monde officiel qui l'exploite, elle s'est retirée dans ses *meetings* et dans ses temples; elle en sort aux heures sinistres, quand la faim pâlit ses joues et que la colère déborde de son cœur. Si elle n'est plus chez elle, elle est elle quand même, avec son génie, ses souvenirs, les cendres de son O'Connell, ses évêques nationalistes, et son peuple qui germe dans la misère, qui se répand dans le Nouveau-Monde, et debout sur les deux rives de l'Atlantique, force la perfide Angleterre à compter avec elle, à adoucir les rigueurs de ses lois, en attendant qu'elle accorde ou qu'on lui arrache la justice qu'elle refuse depuis trop longtemps.

La Pologne n'est pas même une expression géographique : elle a été rasée du sol. Coupée en trois tronçons, qui palpitent encore, et qui s'appellent l'un l'autre sans pouvoir se rencontrer, elle essaie mais en vain de se reconstituer : prussienne, autrichienne, russe, elle est tout, excepté la Pologne. Ses

fils, qui servent sous tous les drapeaux, ne peuvent rien pour elle ; leurs soupirs sont des crimes d'Etat ; on lui a ravi la couronne de saint Casimir ; on lui dispute sa religion, ses fidèles incorporés par ukase au culte schismatique. On en veut à sa langue, qui a survécu à sa nationalité, la langue des ancêtres, que ses héros et ses saints ont parlée, que ses poètes ont immortalisée par leurs chefs-d'œuvre, que les mères emploient pour bercer leurs enfants, et que les vaincus parlent tout bas à l'oreille, de peur d'être entendus de leurs maîtres, comme pour se donner l'illusion d'une patrie, quand la patrie n'est plus. Les fautes de la Pologne expliquent peut-être sa chute : elles ne la justifient pas. Ses héros avaient sauvé plusieurs fois la civilisation européenne, en barrant le chemin aux Tartares, et en infligeant aux Turcs des défaites d'éternelle mémoire ; ses services auraient dû la défendre des convoitises de ses voisins, et lui faire trouver grâce devant l'astuce de Catherine II, la brutalité des Hohenzollern et la faiblesse de Marie-Thérèse : Dieu a permis que la diplomatie passât à l'ordre du jour, et que de partage en partage il ne restât de l'infortunée Pologne qu'une mémoire héroïque, capable de lui assurer le respect et la sympathie des siècles. Du moins elle sut combattre jusqu'à la fin ; les dates qui jalonnent les derniers jours de son histoire, les soldats magnanimes qui se sont prodigués dans mille combats pour la sauver, et qui se sont risqués dans vingt conspirations sublimes pour la ressusciter, les Kosciuski, les Poniatowski, les Czartoryski, les Dombroski, et jusqu'à ces nobles exilés qui passent dans nos cités occidentales, plaidant la cause de la patrie auprès des peuples, puisqu'ils perdraient leur temps auprès des cabinets, tous sont la preuve que la Pologne croit à son droit. Une nation foulée aux pieds des chevaux des Cosaques, qui crie toujours justice, et morte ne consent pas à mourir, n'est pas encore morte. Du moins elle nous enseigne à ne jamais désespérer du droit. Recueillons cette leçon, et sachons en profiter.

Tel est le droit. C'est le pivot sur lequel tourne toute l'économie des choses humaines. La science, quand elle est digne de son nom, nous en fournit la notion métaphysique : la théologie corrige la philosophie qui s'égare sur ce redoutable problème ; l'âme humaine lui rend témoignage par ses enthousiasmes, et jusque dans ses erreurs, où elle poursuit le droit qui n'est plus le droit ; il est une des plus larges synthèses de l'histoire. Le fata-

lisme l'étouffe sous le fait accompli ; l'égoïsme doublé de lâcheté le trahit quand la force triomphe ; mais au milieu des terribles conflits qui éclatent dans le drame de la vie, le droit, souvent vaincu, prend souvent sa revanche ; quand ses ennemis le croient mort et enterré, il brise ses entraves, et soulève la pierre de sa tombe. Alors le monde rassuré l'acclame encore, et il espère un lendemain.

C'est l'Eglise qui a restauré la notion du droit, qui avait à peu près péri, ou qui avait subi les plus graves altérations, même dans la législation romaine, la plus parfaite que le monde ait connue en dehors du christianisme. C'est elle qui a réveillé le sentiment du droit dans les âmes, en leur rappelant leur dignité et leur valeur. C'est elle qui a protégé le droit des faibles, en inspirant aux forts le respect, et en adoucissant leur dureté et leur orgueil. C'est elle qui a fourni le plus parfait modèle du droit écrit avec son *Corpus juris*, qui, en réglant sa vie propre, a exercé une heureuse influence sur la législation des gouvernements dans les pays chrétiens. C'est elle enfin qui a défendu le droit de tous en défendant son droit. Ce droit, elle l'a affirmé en face des peuples, elle l'a défini, elle en a assigné l'origine en présentant des lettres de créance ; elle en a mesuré l'étendue, elle l'a couvert contre les attaques des sophistes et les violences des tyrans ; elle a chargé ses docteurs d'en développer les titres ; elle a dit à ses martyrs de descendre dans les arènes et de mourir en l'écrivant avec leur sang dans la poussière. C'est pourquoi, toujours attaqué, son droit ne recule pas ; vaincu, il se redresse, et à force de mourir et de ressusciter, il déconcerte ses calomniateurs et ses bourreaux. Grande leçon donnée au monde, capable de consoler les opprimés et de faire réfléchir les contempteurs du droit. Les apologistes catholiques ont vingt fois exposé cette thèse, avec pièces à l'appui et une grande éloquence. Ne nous lassons pas d'en donner de nouvelles éditions. Dans ce temps de liberté à outrance, quand par une antilogie macabre le droit succombe chaque matin sur quelque point du globe, ce n'est pas sans besoin.

P. At,
prêtre du Sacré-Cœur.

LA FONDATRICE DU CARMEL AU CANADA [1]

La vie de la Révérende Mère Séraphine, prieure et fondatrice du Carmel au Canada, est un de ces livres bénis que l'on ne peut feuilleter sans avoir le sentiment du surnaturel. Cette impression fut la nôtre ; elle sera celle de tous ceux qui parcourront ces pages, écrites sans prétention littéraire, mais avec une simplicité charmante digne des vieilles chroniques où la foi et l'amour de Dieu tenaient toujours la plume.

Il était convenable qu'une fille de sainte Thérèse nous racontât la vie de sa mère et la fondation du premier monastère canadien ; nul ne pouvait le faire avec autant de connaissance des faits, de discrétion et de piété filiale. Le lecteur jugera par lui-même — car notre biographe s'efface toujours à temps pour lui permettre les plus salutaires réflexions — si la figure de la fondatrice du Carmel est digne d'être comparée à celle des Vénérables Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys.

Rien de plus simple que ce récit. — Dieu choisit à Reims dans une famille chrétienne et aisée une jeune fille de dix-sept ans qui avait eu jusque-là beaucoup plus d'attrait pour le monde que pour le cloître. Il l'appelle ; elle se rend aussitôt, désireuse de se livrer à Lui et de consacrer à son service une éducation parfaite et une énergie peu commune. Quelques mois plus tard, en dépit de tous les obstacles petits et grands, Mlle Adéline Lucas devenait Sr Séraphine du Sacré Cœur de Jésus. Pendant quarante années, son divin Epoux la prépare dans les situations diverses à ses futures responsabilités. Novice, religieuse, prieure, nous ne la distinguerons que par un plus grand souci de sa perfection et un zèle plus ardent pour les observances du Carmel. Aussi, quand sonna l'heure de la Providence, quand Mgr Bourget demanda aux filles de sainte Thérèse de s'établir dans sa ville épiscopale, la Mère

1 — *Histoire de la Révérende Mère Séraphine du Divin Cœur de Jésus,* fondatrice et prieure du premier Carmel au Canada, par une religieuse de ce monastère. Imprimerie de l'école des Sourds-Muets, Montréal, 1908. Gr. in-8°, 560 pages avec portrait. En vente au monastère des religieuses Carmélites, Avenue du Carmel, Montréal. Se vend *une piastre ;* franco par la poste : *quinze sous* en plus.

Séraphine était prête. Et Mgr Landriot le lui fit comprendre, pour surmonter les répugnances de son humilité, par ces paroles vraiment inspirées : « La fondation de Montréal doit être faite par vous. Si vous ne pouvez vous en charger, soit pour cause de maladie, soit pour quelqu'autre circonstance, personne ne vous remplacera et le Carmel de Reims ne la fera pas. »

C'est ainsi que par une coïncidence heureuse, les noms de Mgr Bourget et de Mgr Landriot — tous les deux de vénérable mémoire — resteront indissolublement unis dans les annales du Carmel. Au premier revient l'honneur d'avoir conçu le projet de cette fondation de concert avec le Père Braun ; au second le mérite d'avoir rendu possible ce qui avait toujours été impraticable. Nous ne nous attarderons pas à raconter ou même à résumer le récit de la fondation : ce serait en gâter tout le charme. A l'avance, le lecteur devine ce qu'il en fut. De loin, tout avait été prévu pour concourir au succès : tout échoua. Les tribulations, les déboires, les vicissitudes devinrent même si nombreuses que, malgré son grand esprit de foi, la vénérable Mère se prit à douter de la volonté du bon Dieu. Il s'en fallut de bien peu que les mères françaises revinssent à leur monastère d'origine. Enfin, le calme succéda à la tempête, et la Révde Mère Séraphine reconnut humblement en vraie fille de sainte Thérèse qu'une fondation sans épreuves n'aurait pu être une fondation sérieuse. Son œuvre était accomplie, sa mission terminée, et quand elle partit quelques mois plus tard pour le Ciel, ses filles pouvaient lui rendre le témoignage qu'elle avait toujours été pour elles, « une règle vivante, » suivant le naïf et pieux désir de ses jeunes années.

Cette vie mérite d'être lue par les personnes consacrées à Dieu : elles y verront comment la souffrance, sous toutes ses formes, reste le vrai mode de formation des âmes, ce que nous oublions parfois, ou ce dont nous ne nous souvenons pas assez. Les personnes du monde auront conscience qu'au-dessus de la vie terre-à-terre où elles végètent, au-dessus même des nobles ambitions de tout vrai chrétien, il existe un état où les âmes de bonne volonté se sanctifient chaque jour davantage par la pratique des plus héroïques vertus.

fr. A.

Pages Romaines

Coutumes de la Noel et Crèches.

Qui n'a point fêté la Noël, en Italie, il y a 30 ans, ne peut s'imaginer les charmes poétiques que cette solennité répandait à profusion. Le souvenir de la naissance du Gesù Bambino provoquait une telle joie, que dans l'impossibilité de mieux la traduire que les siècles passés, on empruntait aux lointaines années des aïeux les mélodies qui les réjouirent, leurs coutumes, leurs traditions naïves, si bien que, ce jour-là, le vieillard, l'homme d'âge mûr parlaient, chantaient, riaient comme le petit enfant qui égayait le foyer.

Le progrès du siècle a trouvé ce bonheur séculaire indigne de son sérieux, et sur son ordre, le pâtre des montagnes n'est plus venu jouer de la cornemuse devant les Madones qui bénissent toujours au coin des rues ; les noëls populaires dont les harmonies pieuses et simples rappelaient les joies des bergers ne se font plus entendre librement, en plein air, comme pour répondre au Gloria des anges ; l'arbre de Noël chargé des derniers articles de Paris s'est élevé dans les hôtels somptueux pour réjouir l'enfant du riche ; celui du pauvre n'était pas assez bien vêtu pour prendre part à la fête.

Ceux qui détruisent ainsi les traditions populaires, au nom du sérieux d'une civilisation, sont les mêmes hommes qui, au nom du même principe, font fouiller le sol romain à grands frais pour lui redemander des débris d'inscription, des lampes qui ne se souviennent plus d'avoir éclairé, des statues qui semblent avoir appartenu aux invalides, tant elles sont mutilées. Les débris matériels sont sacrés; ceux des croyances populaires de l'âme ne le sont point.

O stupidité du progrès !

Dans le Canavèse, région alpestre, quand la nuit de Noël arrivait avec ses heures bénies, tous les montagnards disséminés çà et là sur les flancs de la montagne, suivant les mêmes sentiers qu'avaient suivi leurs pères, s'acheminaient l'âme en fête vers l'église du village. L'absence de celui qui, d'un Noël à l'autre, s'en était allé vers Dieu, ou de celle qui avait quitté le foyer pour un monde meilleur, semblait moins lourde au cœur. Le deuil lui même était moins deuil, tant dans les souvenirs qu'il pleurait, il découvrait des espérances.

L'on priait, l'on chantait, parce que les disparus avaient prié et chanté. La messe de minuit achevée, deux petits enfants vêtus en anges, un cierge à la main, apparaissaient au coin de la crèche auprès de laquelle s'approchaient douze pâtres aux longs manteaux antiques. C'était la scène de Bethléem vécue ; c'étaient des dialogues séculaires redits, c'était tout un passé revivant, et l'on s'en retournait au logis, marquant souvent le rocher dont on gravissait les assises, par une larme de souvenir qui tombait silencieuse là où l'ancêtre avait lui aussi essuyé un pleur.

Dans les Abruzzes, toutes les images de la Vierge qui sourient dans les niches de pierre, dans les rues, sur les places, étaient illuminées pendant les neuf jours qui précèdent la Noël. C'était une fête de lumière qui précédait la fête de la joie de Marie. Dans les églises, les joueurs de chalumeau passaient la nuit bénie, allant d'un autel de la Vierge à l'autre, pour attester à leur manière leur reconnaissance à celle qui nous donna le Sauveur.

En Sardaigne, Noël avait un jeu spécial : c'était une loterie des pauvres, alimentée par eux. Tous étaient les bienfaiteurs, tous étaient gagnants.

En d'autres provinces d'Italie, Noël était le jour de la révélation des premières affections. A l'heure où Dieu manifestait aux hommes son grand amour pour eux, les jeunes gens divulguant le secret de leur cœur demandaient aux jeunes filles de leur choix, si elles consentiraient à continuer dans un foyer commun la joie que le Christ apportait à la terre.

Ailleurs enfin, on amenait devant la crèche de l'église des agneaux, des moutons, pour que la richesse qu'ils promettaient fût doublée par la bénédiction du Gesù Bambino.

Et c'est tout cela qui a disparu ou à peu près.

Ces tableaux vivants n'avaient-ils pas leur origine dans les nombreuses représentations que l'art chrétien fit de la naissance du Sauveur dès les premiers siècles ?

L'adoration des mages est l'une des plus vieilles peintures des catacombes de Saint-Calixte, (2me siècle). La cathédrale d'Ancône, l'église de Saint-Ambroise à Milan renferment deux sarcophages du IVe siècle sur lesquels est sculptée la nativité de Jésus-Christ ; une des plus jolies miniatures du célèbre codex syriaque de la Laurenziana de Florence représente la naissance de Jésus, que l'on retrouve encore dans un vieux menologe grec conservé à la bibliothèque vaticane.

Dans tous les cas, on peut tout au moins croire, que l'usage qui a introduit les crèches dans les églises, à l'époque de la Noël, se rattache à la coutume que suit encore l'église grecque d'exposer sur le *proskynitarion*, au 25 décembre, un tableau représentant le mystère de la nativité.

L'opinion qui attribuait à saint François d'Assise la création des crèches est généralement reconnue comme fausse aujourd'hui. Basée sur une phase de la vie du fondateur des Franciscains par saint Bonaventure, elle avait confondu la diffusion populaire des crèches avec leur invention.

Et de fait, sous le pontificat de Jean VII (705-707), la basilique vaticane, au dire du Liber Pontificalis, possédait déjà un « *præsepe Sanctæ Mariæ* ». C'était un oratoire situé là où, plus tard, on fit la porte sainte. De riches mosaïques y encadraient l'image de la Vierge. Cette crèche disparut avec l'ancienne basilique de Saint-Pierre.

Le Liber Pontificalis garde encore le souvenir d'une autre crèche à grand luxe que Grégoire IV (827-844), avait fait construire lui-même dans l'église de Sainte-Marie in Trastevere.

Sainte-Marie Majeure, dès le sixième siècle, avait dans son enceinte une chapelle qui représentait exactement la forme de la grotte de Bethléem. Etablie au dessous du niveau de l'église, elle était d'étroites dimensions comme son modèle de Palestine, éclairée par de nombreuses lampes qui en diminuaient l'obscurité, et royalement enrichie par la générosité des papes.

C'est toujours le Liber Pontificalis qui donne ces détails.

Plus tard, au XIe siècle, ce fut là que saint Grégoire VII, surpris pendant qu'il célébrait la messe, fut fait prisonnier.

Le missel romain atteste encore aujourd'hui, que la messe de minuit se célébrait à l'autel de cette crèche *Statio ad Sanctam Mariam ad præsepe*, tandis que la messe du jour se chantait à l'autel majeur de la basilique, *Statio ad Sanctam Mariam Majorem*.

Primitivement, d'après les conjectures les plus sérieuses, l'oratoire de la crèche devait être placé derrière le maître autel de l'église, pour mieux représenter dans son exactitude la grotte de Bethléem qui est située à l'extrémité de la basilique de Sainte-Hélène. Les modifications importantes qui transformèrent dans la suite l'abside de Sainte-Marie Majeure, le firent

changer de place. Sous Nicolas IV, le célèbre sculpteur et architecte Arnolfo di Cambio changea en chapelle de marbre l'oratoire de la crèche, et quand au XVI[e] siècle Sixte V fit construire à son tour la chapelle sixtine de cette basilique, il ordonna à Dominique Fontana, auquel il avait confié la réalisation de ses désirs, de transporter sans la démolir l'œuvre d'Arnolfo di Cambio. Il s'agissait de lui faire parcourir un espace de 17 mètres environ.

L'ouvrage n'était pas sans présenter de graves difficultés. Les murs étaient vieux, crevassés ; les marbres dont ils étaient revêtus ajoutaient encore à la lassitude de leur vieillesse ; les mosaïques de la voûte laissaient entrevoir une désagrégation prochaine ; tout semblait n'attendre que le défi d'une main audacieuse pour accroître les ruines de Rome. Le génie de Fontana eut raison de toutes ces mauvaises volontés. Une double armature en fer et en bois enserra le petit édifice au dedans et au dehors ; la voûte elle-même fut enfermée dans une double calotte ; les poussées des murs furent paralysées les unes par les autres. Ce fut alors que l'on commença à séparer peu à peu l'oratoire de ses fondations anciennes, auxquelles on substituait des poutres à roulettes. Ce travail achevé, l'édicule et sa double armature se trouvèrent ainsi sur une sorte de char que de puissantes grues traînèrent jusqu'au lieu de sa nouvelle destination, où d'autres machines l'abaissèrent peu à peu de deux mètres environ, pour le faire reposer sur les fondations destinées à le supporter.

Le voyageur qui, aujourd'hui, visite la chapelle de la crèche de Sainte-Marie Majeure ne se doute pas qu'elle ne fut pas construite là où il la voit.

Ainsi, Sixte V n'utilisa les progrès de la civilisation de son siècle que pour garder à ceux qui viendraient après lui les merveilles de sculpture des temps passés qui attestent la croyance et la piété des ancêtres.

Le Santo Bambino de l'Ara Cœli, transporté de Jérusalem, (où il avait été sculpté dans du bois d'olivier par un frère franciscain), à l'église du Capitole, provoqua la dévotion enthousiaste des Romains dès son arrivée parmi eux, dans les premières années du XVII[e] siècle. La crèche où il fut annuellement exposé amena auprès d'elle des pèlerins d'autant plus nombreux qu'elle était et qu'elle est encore établie sur l'emplacement de cet autel élevé par Auguste au Fils de Dieu, d'après la tradition : *Hæc Ara Filii Dei est.*

L'ironie des choses a voulu que l'Italie « régénérée » construisît le monument de son unité à la gloire de Victor Emmanuel II sous les flancs de la colline du Capitole au sommet de laquelle le Bambino Gesù attire et bénit les grands et les humbles.

Toutefois, grâce au progrès, les grands artistes ne sculptent plus les petites figurines qui représentaient les personnages qui eurent le bonheur d'avoir les prémices des joies d'un Dieu venant en ce monde sous les traits d'un enfant. On dédaigne aujourd'hui d'imiter en ce genre des sculpteurs tels que Sammartino, Gori, de Vico, Mosca, dont les œuvres sont de vraies merveilles. Elles traduisaient si bien le sentiment chrétien que chacun cherchait à les copier pour en orner la crèche des maisons particulières, et que, dans Naples, Charles III, après avoir dressé lui-même une crèche dans son palais, invitait les ambassadeurs à venir en grands équipages en admirer la beauté, tout en rendant hommage au divin enfant.

L'idéal du christianisme devient étranger aux foules, et l'on croit que l'on doit à la civilisation de n'égayer le peuple que par des figures qui en pervertissant les hommes par leur obscénité, les ramènent aux joies avilissantes du paganisme.

Don Paolo-Agosto.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Histoire de l'Eglise du Canada, par une religieuse de la Congrégation de Notre-Dame, 345 pages in 16, avec une carte et nombreuses illustrations hors texte et dans le texte. Montréal, 1908.

Ce nouveau manuel d'histoire est loin de déparer la série des livres de classe dont la pédagogie canadienne est redevable aux laborieuses filles de Marguerite Bourgeoys. Ce n'est pas, certes, tâche facile que de condenser en un petit volume les annales de l'Eglise au Canada, d'autant plus qu'il n'existe pas de grande histoire qui se prête à pareil résumé. L'auteur de ce manuel n'ayant à sa disposition que l'histoire générale du Canada, avec quelques monographies d'instituts pieux et biographies de personnages ecclésiastiques ou religieux, a fait un travail fort méritoire et dont l'utilité sera reconnue de tous. Dans une édition subséquente, on saura rectifier l'un ou l'autre détail peu conforme aux données authentiques de l'histoire, comme —pour ne mentionner que celui qui nous a le plus frappé—l'attitude de Monseigneur de Pontbriand lors du siège de Québec en 1759.

L. L.

A. Berloin. *La parole humaine. Etudes de philologie nouvelle, d'après une langue d'Amérique.* 222 pp. in-8°. Paris, Honoré Champion, 5, quai Malaquais, 1908.

Nous regrettons de ne pouvoir apprécier avec compétence la savante étude philologique que, sous un nom d'emprunt, vient de publier, dans un style d'une correction parfaite, un de nos éducateurs les plus expérimentés. La science spéciale qu'il représente si noblement ne compte guère d'initiés dans notre jeune pays. Aussi, malgré la série des tableaux comparatifs où les racines et les principes d'une des langues dites « algiques » (la langue crise) sont mis en regard des radicaux, des mots de signification analogue dans quelques-unes des langues indo-européennes les mieux connues, comme le latin, le grec, l'anglais et l'allemand, le lecteur novice en pareille matière est-il quelque peu surpris d'entendre affirmer l'étroite parenté entre des parlers de l'Ancien Monde et l'un de ceux des aborigènes du Nouveau. Et pourtant, il faut se rappeler que c'est l'Asie, berceau du genre humain, qui a peuplé l'Amérique, comme c'est elle qui a peuplé l'Europe. Le rapprochement et les airs de famille manifestes entre idiomes si éloignés par le temps et la distance ne doivent donc pas étonner outre mesure. Le doute semble plus raisonnable quand l'auteur, après de profondes considérations d'ordre philologique et même métaphysique, se demande si l'algique, où l'on constate, comme traits les plus saillants d'une langue fondamentale, «la signification propre de la consonne, le rôle respectif de la voyelle et de la consonne, les formes typiques du terme ou la syllabe, les deux seules catégories (essentielles) du nom et du verbe, le caractère et la formule vraie de l'une et de l'autre, etc. », si l'algique n'est pas la langue naturelle de l'homme, celle-là même qu'il a parlée jadis au paradis terrestre « sous l'invitation même du Dieu Créateur. » Jusqu'à réfutation victorieuse de la thèse si bien exposée et défendue par le savant auteur, il est difficile de ne pas lui donner raison.

L. L.

Directeur-propriétaire . . . . L'abbé L. Lindsay

Québec. — Imprimerie de la Compagnie de « L'Événement. »

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

Tome VIII — FÉVRIER 1909 — N° 2

XXIV

L'ÉGLISE ET LA CULTURE CLASSIQUE.

L'esprit de l'homme est un champ, et ce champ, pour bien produire, requiert des soins assidus et éclairés.

L'enseignement élémentaire ne fait que le préparer et y jeter les premières semences. C'est le rôle de la haute éducation d'y appliquer les méthodes d'une culture plus intense, et, par d'habiles exercices littéraires, par de solides doctrines philosophiques, d'y susciter une végétation pleine de sève, d'y faire éclore des fleurs et d'y faire mûrir des fruits.

Littérature et philosophie : tels sont, en effet, les principaux instruments de la formation classique.

Les études littéraires ouvrent l'esprit aux premières notions générales qui flottent à l'horizon intellectuel et que tous les peuples ont regardées comme le patrimoine commun de l'humanité. Elles forment le goût, éveillent l'intelligence, enrichissent la mémoire, développent l'imagination, provoquent à de faciles efforts cette logique naturelle que chacun porte en soi comme un bien de naissance.

Les études philosophiques, venant après, arrachent le jeune homme au monde sensible où il se meut. Elles le transportent dans

le domaine de l'abstraction ; elles le mettent en face de la vérité pure, en contact avec les réalités spirituelles qui, comme un reflet d'aurore, émergent des sombres contours de la matière. C'est sur ces hauteurs que l'esprit apprend à juger, à réfléchir, à raisonner, à se replier sur ses propres pensées, et c'est là qu'il crée en quelque sorte et qu'il allume au dedans de lui-même ce foyer intellectuel dont les clartés illumineront sa vie entière.

Or, une saine formation littéraire et philosophique ne s'effectue pas sans maîtres.

Jusqu'au siècle dernier, c'est dans les auteurs gréco-latins de l'antiquité païenne et chrétienne que la pédagogie classique se plaisait à aller chercher, avec les règles du bon goût, les préceptes et les modèles qui ont formé tant de générations de poètes, d'historiens, d'orateurs, de littérateurs illustres dans tous les genres. Léon XIII le constatait naguère, lorsque dans une lettre importante au clergé de France [1], parlant de ces méthodes traditionnelles, il disait : « Ce sont elles qui ont formé les hommes éminents dont l'Eglise de France est fière à si juste titre, les Petau, les Thomassin, les Mabillon et tant d'autres, sans parler de votre Bossuet, appelé l'aigle de Meaux, parce que, soit par l'élévation des pensées, soit par la noblesse du langage, son génie plane dans les plus sublimes régions de la science et de l'éloquence chrétienne. »

A aucune époque de l'histoire, l'Eglise catholique, dans ses écoles, n'a mis de côté l'étude des littératures grecque et latine. Loin de là : par ses copistes, elle en a sauvé et scrupuleusement conservé les riches trésors ; elle a fait de ces textes commentés avec soin l'objet, l'aliment et la norme préférée de presque tous ses enseignements littéraires. Personne, que nous sachions, n'ose lui contester cette gloire. Au milieu de vicissitudes qui l'atteignirent dans ses œuvres les plus chères, ce culte des classiques a pu parfois languir ; jamais il n'a péri. Et après plusieurs siè-

1 — Lettre encyclique *Depuis le jour*, 8 sept. 1899.

cles d'une germination lente mais féconde, l'humanisme, nous le savons, eut sa renaissance que favorisèrent les hommes d'Eglise, et dont la Compagnie de Jésus, par son remarquable système d'études, contribua puissamment à régulariser l'essor.

Ce que les lettres doivent à ce zèle ininterrompu du clergé pour la haute culture et au soin intelligent qu'il prit d'exploiter, en faveur de la vérité chrétienne, les littératures païennes elles-mêmes, nous n'avons ni le désir ni le loisir de le rappeler en détail. Léon XIII [1] lui fait honneur des plus brillants progrès accomplis dans ce domaine par l'étude des grecs et des latins. C'est à la fois, pour nous, et l'opinion d'un maître et la sentence d'un juge.

Aussi ne saurions-nous relever trop sévèrement l'injustice notoire dont un écrivain contemporain s'est rendu coupable en affirmant « que les Jésuites cherchaient dans la lecture des anciens, non un instrument d'éducation morale et intellectuelle, mais simplement une école de beau langage [2]. » Ce jugement si éloigné de la vérité historique ne peut être pris au sérieux ; et le Père de Rochemonteix ne fait que rendre justice au célèbre programme d'études de sa Compagnie, lorsqu'il dit [3] : « S'il a soulevé des critiques, dont quelques-unes peuvent ne pas être sans fondement, il n'en a pas moins été, aux XVIIe et XVIIIe siècles, le guide le plus parfait du pédagogue chrétien. Les grands éducateurs s'en sont servis ; Rollin et quelques autres écrivains se le sont approprié en plus d'un endroit, sans le citer, dans leurs traités de pédagogie. »

C'est l'honneur de l'Eglise catholique d'avoir su utiliser et, pour ainsi dire, christianiser, en même temps que la pensée

---

1 — Bref *Plane quidem*, 20 mai 1885.

2 — G. Compayré, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le seizième siècle*, t. I, p. 190 (7e éd.). Cet ouvrage a été écrit dans un esprit hostile aux Jésuites et aux institutions catholiques : c'est l'œuvre d'un sectaire.

3 — *Un collège des Jésuites aux XVIIe et XVIIIe siècles*, t. II, p. 5.

littéraire des anciens, leurs doctrines métaphysiques les mieux inspirées. Platon et Aristote, et Aristote plus que Platon, ont fourni les premières pierres et comme les matériaux d'assise de cette grande construction philosophique ébauchée par les écrivains des siècles patristiques, complétée dans sa substance par les docteurs du moyen âge, et qui sera l'impérissable gloire de l'intelligence humaine. L'Eglise ne méprise pas la raison ; elle la protège. Elle ne la déprime pas ; elle la dirige. La philosophie, à ses yeux, constitue l'élément le plus important de la haute culture intellectuelle, et c'est pourquoi l'histoire de cette science se rattache par des liens si intimes et, nous pourrions ajouter, si indissolubles à l'histoire de l'éducation chrétienne et de la religion catholique elle-même.

Tant que la scolastique, où s'incarne la philosophie la plus profonde et la plus vraie, régna sans conteste dans les écoles, l'entendement humain, malgré quelques écarts, put se garantir des erreurs funestes que l'esprit du mensonge sème partout sur ses pas. Par contre, c'est à une époque de décadence philosophique que le protestantisme, il y a quatre siècles, fit dans les rangs chrétiens des brèches si cruelles, et c'est dans les milieux les plus réfractaires aux influences scolastiques et thomistes que, de nos jours, le modernisme a ruiné de beaux talents qui eussent pu être de brillantes et utiles lumières.

Léon XIII, dans cette lettre au clergé français que nous avons déjà citée, demande que l'éducation chrétienne, sans négliger certains progrès nécessaires, reste néanmoins inébranlablement attachée à ses « traditions. » Et par traditions le docte Pontife entend deux choses : d'un côté l'enseignement d'une philosophie basée sur les écrits des vieux docteurs, notamment de saint Thomas d'Aquin, et qui n'ait rien de commun avec le positivisme et le subjectivisme contemporains ; de l'autre les anciennes méthodes littéraires dont on faisait jadis si grand cas et que, malheureusement, de nombreuses innovations modernes mettent çà et là en danger.

La parole du Pape vaut d'être citée intégralement :

Si, dit-il, depuis plusieurs années, les méthodes pédagogiques en vigueur dans les établissements de l'Etat réduisent progressivement l'étude de la langue latine, et suppriment des exercices de prose et de poésie que nos devanciers estimaient à bon droit devoir tenir une grande place dans les classes des collèges, les Petits Séminaires se mettront en garde contre ces innovations inspirées par des préoccupations utilitaires, et qui tournent au détriment de la solide formation de l'esprit. A ces anciennes méthodes, tant de fois justifiées par leurs résultats, Nous appliquerions volontiers le mot de saint Paul à son disciple Timothée, et, avec l'Apôtre, Nous vous dirions, vénérables Frères : « Gardez-en le dépôt [1] » avec un soin jaloux. Si un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, elles devaient disparaître complètement des autres écoles publiques, que vos Petits Séminaires et collèges libres les gardent avec une intelligente et patriotique sollicitude. Vous imiterez ainsi les prêtres de Jérusalem qui, voulant soustraire à de barbares envahisseurs le feu sacré du Temple, le cachèrent de manière à pouvoir le retrouver et à lui rendre toute sa splendeur, quand les mauvais jours seraient passés.

Quels sont donc les nouveaux barbares dont le Pape, dans son classique langage, signale l'invasion imminente et qu'il nous montre prêts à éteindre d'une main sacrilège le flambeau où s'alluma pendant tant de siècles le génie de l'homme ? C'est ce qu'il importe de rechercher.

Jusqu'ici, on le sait, dans le système pédagogique préconisé et mis en pratique par l'Eglise, on faisait à la littérature gréco-latine une très large place. Sans exclure, surtout au dernier siècle, l'histoire, la géographie, les sciences, ni même les langues vivantes [2], on se gardait bien de leur sacrifier les langues anciennes, « ces archives immortelles » de l'esprit humain, selon le mot très juste de Mgr Dupanloup.

Trois systèmes récents tentent de se substituer à l'antique méthode.

Il y a d'abord le système des *humanités modernes* établies en

1 — 1 Tim. VI, 20.

2 — Les remaniements subis, au début des temps modernes, par le *Ratio studiorum* des Jésuites en sont la preuve.

France, le 5 juin 1891, par M. Bourgeois, et que le Père Burnichon, voulant rappeler, avec le nom de l'inventeur, la qualité de la marchandise, a si bien dénommées les humanités « bourgeoises »[1]. Dans cette sorte d'enseignement, le grec et le latin disparaissent pour être remplacés par deux langues vivantes, l'allemand et l'anglais. Les humanités classiques ne sont pas encore mises hors la loi, mais on leur crée, dans l'enseignement nouveau, un rival prétentieux que l'on arme des plus redoutables privilèges.

Il y a ensuite le *système scientifique* inauguré par la Révolution française[2], dont les Allemands essayèrent en 1892, qu'un congrès de la libre pensée tenu à Prague l'an dernier adopta comme base de l'enseignement moyen, et qui prévaut déjà en certains pays, surtout aux Etats-Unis. Les prôneurs de ce système sont convaincus que l'éducation progresse en raison directe de l'abondance des notions techniques dont on charge l'esprit des élèves. Conformément à ces idées, de lourds programmes s'élaborent, où figurent, avec quelques études littéraires, tous les arts et toutes les sciences naturelles, physiques, chimiques, économiques, sous leur forme la plus utilitaire : il s'agit, allègue-t-on, de préparer les jeunes gens aux luttes pour la vie.

Et de crainte qu'une telle multiplicité de matières scolaires n'effraie et ne décourage la nature paresseuse, on lui ménage par le *système électif* un moyen sûr de conquérir sans trop de fatigues les grades qu'elle convoite. Le recteur de l'Université de Harvard (Boston), M. Eliot, déclarait naguère « impossible » et « absurde »[3] l'ancienne méthode des programmes fixes communs à tous les étudiants d'une même catégorie. Son idéal, à lui, c'est l'individualisme, le libre choix fait par chaque élève, entre plusieurs séries parallèles de cours donnant droit aux mêmes diplômes, de l'une de ces séries jugée la plus facile, la plus accommodante et, disons le mot, la plus pratique.

1 — *Etudes*, sept.-déc. 1891, p. 365.
2 — L'abbé Allain dans *Revue des Questions historiques*, t. XL, p. 477.
3 — Schwickerath, *Jesuit education*, p. 312.

Instruction pratique, c'est-à-dire immédiatement convertible en espèces sonnantes, tel est aujourd'hui pour un grand nombre l'objectif principal, unique même, de l'éducation.

Faut-il donc s'extasier devant ces systèmes nouveaux et les croire, sous peine de mériter quelque infamante flétrissure, bien supérieurs aux vieux procédés classiques ? Et pour commencer par le dernier, le système électif, y a-t-il vraiment lieu de s'applaudir de ce qu'une si grande et si alléchante liberté soit laissée aux élèves dans le choix des programmes ?

Pendant des siècles on a cru que l'éducation était une œuvre d'autorité, qu'elle avait pour mission de former, de discipliner le jeune homme, en soumettant ses facultés à une règle, en lui imposant un travail défini, en lui apprenant à lutter contre les obstacles, en le mettant aux prises avec des difficultés qui exercent la constance, sollicitent l'effort, aguerrissent contre des difficultés plus sérieuses. L'électivisme traite de haut cette pédagogie séculaire qu'il estime surannée : loin de gêner le caprice, il le cultive ; loin de refréner l'esprit d'indépendance, il laisse flotter les rênes.

Le jeune homme choisit, au hasard de ses goûts, le programme d'études qui le séduit : il préférera aux mathématiques le dessin, à la philosophie la botanique, à un cours de littérature quelques leçons de musique. Mais à cet âge est-il bien sûr de savoir ce qui, en réalité, lui convient davantage ? L'avenir n'est-il pas un livre encore scellé pour lui ? Ses maîtres, ses parents eux-mêmes peuvent-ils, sans crainte d'errer, lui désigner d'avance, à l'exclusion de telles autres matières, celles dont l'étude lui sera plus profitable et d'un plus lucratif rendement ?

Aussi bien beaucoup d'éducateurs d'Europe et d'Amérique sont loin de partager, à l'endroit du système électif, l'enthousiasme du recteur Eliot. Nous citerons en particulier le très significatif témoignage d'un de ses confrères de Harvard, le professeur Münsterberg : « Un enfant, dit ce dernier [1], qui ne suit

1 — Schwickerath, *ouv. cit.*, p. 319.

que les cours pour lesquels il a du goût, peut apprendre une infinité de belles choses ; il n'apprendra jamais cette chose grande entre toutes : faire son devoir. Ce n'est pas en fuyant les difficultés qu'on s'habitue à les vaincre. Pour faire ce que l'on veut, pas n'est besoin de formation pédagogique : le ruisseau suit toujours la pente de la colline. » Citons encore ces judicieuses paroles d'un ancien recteur du collège de Princeton, le Dr McCosh [1] : « A Harvard, un jeune homme peut choisir son programme d'études entre deux cents, dont un bon nombre respirent le plus pur dilettantisme. Mieux vaut la vieille éducation à base de grec et de latin, de philosophie et de mathématiques, qu'une instruction hâtive et fragmentaire, faite d'une analyse du drame français au XVIIIe siècle, d'un peu de musique et d'autres choses semblables ».

Le Dr McCosh, on le voit, n'éprouve guère d'admiration pour le système électif, et des paroles rapportées ci-dessus nous sommes en droit de conclure qu'il n'admire pas davantage le système scientifique.

Il a raison. Et n'y aurait-il, pour nous en convaincre, que l'expérience faite il y a quelques années en Allemagne, cet argument ne manquerait certes pas de valeur. On y avait, sur avis officiel, remplacé plusieurs exercices classiques de grammaire et de littérature par des études plus scientifiques et plus modernes. Les résultats ne se firent pas attendre. Bientôt la décadence de l'éducation fut telle que, neuf ans après cette soi-disant réforme, l'autorité gouvernementale, effrayée de son œuvre, jugeait et décrétait qu'il fallait revenir aux anciennes méthodes [2].

Rien en cela d'étonnant.

Les sciences sont sans doute de puissants foyers d'instruction, des éléments et des facteurs nécessaires du progrès et de la fortune d'un peuple ; elle ne sont pas, à proprement parler et d'une façon

1 — *Ibid.*, p. 316.
2 — *Ibid.*, pp. 289-291.

générale, des instruments d'éducation. On aura beau accumuler dans l'esprit des jeunes gens mille notions scientifiques, leur mettre sous les yeux toutes les découvertes les plus récentes, leur parler de l'accent le plus moderne chimie, physiologie, biologie, industrie, hygiène ; on créera ainsi en eux ce que Mgr Dupanloup appelait « un bazar mnémonique », on fera de leur intelligence, selon l'expression du Père Burnichon, « un capharnaüm » merveilleusement garni. On ne formera dans ces jeunes âmes ni le sens esthétique, ni l'acuité de la perception, ni la rectitude du jugement, ni l'habitude du raisonnement, ni aucune de ces qualités dont l'ensemble doit pourtant faire l'objet et être le fruit de l'œuvre éducatrice.

Et c'est ici que nous touchons du doigt l'erreur grave où tombent les souteneurs de l'éducation dite pratique. « On croit, disait Brunetière [1] avec son habituelle sagacité, que l'objet de l'enseignement secondaire est de munir l'enfant ou le jeune homme de toutes les notions dont il aura besoin pour se tirer d'affaire dans la vie. C'est ce qui pourrait, à la rigueur, se soutenir, si ces notions n'étaient que de l'ordre moral, ou encore, et d'un seul mot, s'il ne s'agissait que d'éducation » ; et l'illustre écrivain d'ajouter [2] : « L'enseignement professionnel est une chose et l'enseignement secondaire en est une autre. Est-ce que l'école primaire est le lieu d'apprentissage des enfants, qui reçoivent ce premier degré d'instruction ? Est-ce qu'on y forme des maçons et des peintres en bâtiment ? des forgerons et des typographes ? des boulangers et des mécaniciens ? Développons donc autant qu'on le voudra l'enseignement professionnel. Mais ne versons pas, pour ainsi dire, cet enseignement dans le cadre de l'enseignement secondaire, on du moins sachons que, si nous le faisons, il y a lieu de douter que la premier y gagne, et nous aurons anéanti le second. »

---

1 — *Questions actuelles*, App., *Pour les humanités classiques*, p. 404.
2 — *Ibid.*, pp. 405-406.

N'est-ce pas là le langage d'un homme sensé ?

Non, il ne faut pas sacrifier à l'enseignement spécial, quelque utile qu'il soit, la culture générale. Avant de faire, nous ne dirons pas seulement des médecins et des avocats, mais des négociants, des industriels, des agronomes, il importe de former des hommes, de développer dans l'adolescent par un travail suivi, gradué, progressif, les facultés diverses dont son esprit porte le germe, et de lui faciliter ainsi les moyens de s'ouvrir, dans la pratique de la vie, une carrière honorable, et de se créer une situation en conformité avec ses talents. Cette culture préalable consiste moins à semer pêle-mêle toutes sortes de connaissances qu'à labourer, à ameublir, à fertiliser le sol. Un constructeur de navires disait un jour au directeur d'un collège américain [1] : « Je ne vous demande pas d'enseigner mon art en classe ; préparez-moi des jeunes gens intelligents, je me charge du reste ».

L'expérience démontre, — et de nombreux témoignages en attestent hautement le fait, [2] — que non seulement dans les professions libérales, mais même dans les carrières agricoles, commerciales, industrielles, une solide instruction générale, antérieure aux études professionnelles, est un principe de force et un gage de supériorité. On le comprend sans peine : plus l'esprit s'est exercé dans des travaux qui ont pour but d'accroître ses énergies et d'étendre son rayon d'action, plus aussi, et par cela même, il possède d'aptitude à exploiter les différents domaines de l'activité économique et sociale.

---

1 — Schwickerath, *ouv. cit.*, p. 302.

2 — *Ibid.*, p. 303.—Voir à ce sujet un discours très concluant de M. Fyen, directenr de l'Ecole polytechnique de Montréal (*Revue Canadienne*, oct. 1908, pp. 319-321). M. Fyen, dans ce discours, ne se contente pas d'affirmer l'importance des humanités en général pour former des ingénieurs : il ajoute (*ib.*, 319) : « L'expérience l'a prouvé : dans l'industrie, au moment où les théories, lentement absorbées, trouvent leur application, les ingénieurs dont les études techniques ont été précédées de bonnes humanités *latines*, marchent de l'avant et laissent loin derrière eux leurs concurrents humanistes modernes. »

On parle beaucoup, à cette heure, de gymnastique corporelle ; et certes, bien volontiers nous reconnaissons le côté utile des mouvements si variés qui, en assouplissant les membres, en développant les muscles, en activant et en réglementant le service des sens, impriment à tout l'être humain une belle et saine vigueur. Ces exercices, contenus en de sages limites, font partie d'un système complet d'éducation ; ils cessent d'ordinaire avec l'éducation elle-même, mais la vigueur acquise demeure. Ainsi en est-il de la gymnastique intellectuelle à laquelle les meilleures méthodes d'enseignement assujettissent toutes les facultés de l'âme, l'esprit, la mémoire, l'imagination, le jugement. Il y a là des exercices en apparence inutiles, et dont la plupart des élèves, une fois lancés dans le tourbillon de la vie, garderont à peine le souvenir. Mais l'esprit éveillé, mais la mémoire fécondée, mais le jugement rectifié, mais l'imagination accrue, avivée et disciplinée resteront. Sur le sillon refermé flottent les épis mûrs.

Admettons, disent les partisans des humanités modernes, qu'avant de laisser le jeune homme s'adonner à des études spéciales et professionnelles, il soit bon de le retenir quelque temps dans des exercices propres à former son esprit et à marquer toutes ses facultés d'une forte et durable empreinte. Faut-il donc pour cela remonter le fleuve du temps jusqu'aux âges ténébreux de la Grèce et de Rome ? et au lieu d'aller si loin, et en les exhumant avec tant d'effort, interroger les vieilles littératures fossiles, ne vaut-il pas mieux que maîtres et élèves concentrent leur attention sur des langues et des littératures vivantes ?

Le problème ainsi posé met en question les humanités classiques où les études gréco-latines tiennent un si haut rang.

Nous avons dit que l'Eglise se montra toujours soucieuse de favoriser ces études. Des raisons très graves d'ordre religieux lui en faisaient un devoir. Le latin, on le sait, est l'idiome liturgique par exellence et, pour tous les Occidentaux, la langue du culte et de la prière publique. C'est, de plus, dans les littératures anciennes que se conserve, comme en d'inaltérables monuments,

le dépôt des vérités scripturaires et des traditions catholiques. L'exégèse, la théologie, la philosophie chrétienne portent avec orgueil ces vieux vêtements classiques. Le latin spécialement, par son énergie, sa précision, son relief, par la majesté calme de son verbe et la fixité lapidaire de ses formules, est une langue éminemment doctrinale. Quoi de surprenant que l'Eglise en fasse, dans ses séminaires et ses universités, l'instrument obligé de l'enseignement théologique et philosophique [1], et que, pour préparer les élèves à cet enseignement, elle leur impose dans les maisons qu'elle dirige l'étude des auteurs anciens ?

A cette considération se joignent, en faveur des humanités classiques, des motifs d'une portée plus générale. Les études gréco-latines ont une importance littéraire que les meilleurs éducateurs s'accordent à reconnaître. Elles forment et elles instruisent : elles sont un excellent moyen de culture, en même temps qu'une source abondante d'érudition.

Rien, en effet, n'égale l'aptitude des langues anciennes à exercer les jeunes esprits. L'étude de ces langues, dit le Père Burnichon [2], « demande un travail plus long, plus intense et, disons-le hardiment, plus intellectuel, partant plus fructueux, qu'aucune des langues vivantes qu'on leur substitue dans les humanités modernes [3]. » A quoi cela tient-il ? Au jeu plus profond, au caractère plus savant, au cachet plus philosophique de leur mécanisme.

Nous ajouterons que cela tient encore à la différence de mentalité des anciens et des modernes. Toutes les langues vivantes portent en elles un fond commun d'idées, d'impressions, d'aspirations, de préoccupations que l'étudiant saisit sans peine et qu'il a tôt fait de transférer d'un idiome dans un autre [4]. La pensée

1 — Voir la lettre de l'Eminentissime Préfet de la S. C. des Etudes (1er juillet 1908) sur l'usage du latin dans les séminaires.

2 — *Etudes*, nov. 1891, p. 348.

3 — C'est une réelle gymnastique, et voilà sans doute pourquoi en Allemagne les établissements d'instruction classique s'appellent gymnases.

4 — Burnichon, *art. cit.*

classique, elle, parce qu'elle est ancienne, et surtout quand elle est païenne, s'enveloppe d'un voile moins transparent ; il faut, pour l'aller surprendre sous les images et les allusions qui la recouvrent, que l'esprit sorte de lui-même, de la sphère intellectuelle où il se meut, du milieu social où il s'agite. C'est un labeur et une conquête.

Ce labeur féconde le talent ; cette conquête orne et enrichit toutes les facultés.

Par la fréquentation d'auteurs qui ont porté si haut la perfection de la forme, le goût s'acquiert, le sens esthétique se développe, s'épure, s'ennoblit. L'intelligence prend contact avec les civilisations antiques et leurs œuvres les plus célèbres : elle en admire l'éclat, elle en constate aussi le vide trompeur, et elle se met, par là même, en mesure de mieux apprécier ce que le christianisme a fait pour le réel progrès des lettres. Dans la mémoire s'accumulent des faits, des images, mille souvenirs littétaires, mille narrations historiques, mille considérations morales, religieuses, sociales, toutes choses dont se compose l'héritage intellectuel des siècles glorieux [1].

Nous ne pourrions, sans nous amoindrir nous-mêmes, mépriser un tel trésor. Nous avons besoin du passé et, dans une forte mesure, nous en vivons. Les littératures modernes roulent dans leurs flots l'or des âges disparus. Ouvrons un dictionnaire : que de racines grecques et latines, par la connaissance des idiomes auxquels elles appartiennent, nous permettent d'étudier à sa source, d'analyser et d'approfondir dans ses éléments la langue que nous parlons [2] !

1 — Lamartine s'écriait un jour : « Si toutes les vérités mathématiques se perdaient, le monde industriel, le monde matériel subiraient sans doute un grand dommage, un immense détriment ; mais si l'homme perdait une seule de ces vérités morales dont les études littéraires sont le véhicule, ce serait l'humanité tout entière qui périrait. » (Réplique à Arago, séance du 24 mars 1837).

2 — Le latin, toutefois, est d'une utilité plus générale que le grec, et l'on sait que l'Eglise, dans ses collèges et ses séminaires, fait au premier la place plus large qu'au second.

Nous devons immensément aux langues anciennes, surtout au latin. C'est ce que le père Burnichon démontre dans le remarquable article dont nous nous sommes déjà inspiré et que nous voudrions pouvoir reproduire tout entier. « La langue française, dit-il[1], est fille des langues classiques ; à part un nombre relativement faible de mots, la plupart d'origine germanique, elle est sortie spontanément du latin. Soit directement, soit par l'intermédiaire du latin, le grec lui a fourni un apport considérable ». C'est donc dans les humanités classiques que notre langue se retrempe, par elles qu'elle s'enrichit de termes nouveaux, par elles aussi qu'elle s'immunise contre les tours et les vocables exotiques dont certains idiomes chaque jour plus envahissants la menacent[2].

Et pourquoi ne pas dire que l'étude des lettres anciennes convient particulièrement à notre caractère national ? Le Canadien français est issu de race latine ; sur son âme ardente et fière rayonne le génie latin. Sans échapper à toute préoccupation utilitaire, il tend d'instinct et de pratique vers l'idéal. La haute culture classique s'harmonise mieux que toute autre avec l'idée qu'il se forme de la civilisation et du progrès, avec l'objectif qu'il poursuit, avec les aspirations qu'il caresse, avec la vocation de prosélytisme religieux et d'apostolat social dont il sent en son cœur brûler la flamme.

Voulons-nous, par là, exclure de l'enseignement secondaire l'étude de toute langue vivante, de toute science et de tout art pratique ? Loin de nous pareille pensée. Il faut, dans l'éducation de la jeunesse, tenir compte des conditions de la société et des nécessités de la vie. Et c'est pour cela qu'il est désirable, non qu'on dénature les humanités classiques en les transformant en un système d'études tout différent, non qu'on les discrédite et qu'on les relègue dans l'ombre en leur suscitant un enseignement rival mis sur le même pied qu'elles et investi des mêmes privi-

1 — *Etudes, end. cit.*, p. 353.
2 — *Ibid.*, p. 354.

lèges[1], mais qu'on leur adjoigne avec prudence et discrétion ce qui peut en être l'indispensable complément. Il faut surtout qu'aux jeunes gens destinés par un goût inné et de spéciales aptitudes au commerce, à l'industrie, au génie civil, on ouvre des écoles préparatoires à ces carrières et qu'on leur dispense, l'heure venue, un enseignement technique approprié.

La formation classique, du moins pleine et complète, et qui conduit aux fonctions sociales les plus hautes, demeurera l'apanage d'une jeunesse d'élite.

Et si, après cela, l'on nous accuse de vouloir, en dépit des tendances égalitaires de notre époque, créer ou maintenir une aristocratie, nous n'y contredirons pas. Même au XXe siècle, cette aristocratie est nécessaire. Nous dirons davantage : ce sont surtout les sociétés démocratiques qui ont besoin de savoir, de littérature, de philosophie, d'éloquence, de cette distinction de l'esprit, de cette suprématie de l'idée, de cette supériorité de l'intelligence qui, à défaut de blason, élèvent au-desssus du peuple certains hommes et placent comme naturellement l'autorité entre leurs mains.

Là est la vraie noblesse.

Elle n'habite plus dans des châteaux crénelés. Sachons lui faire un berceau digne d'elle dans les ateliers où s'élabore la pensée humaine et dans les chambres d'étude où se préparent les ouvriers et les pionniers de l'avenir national.

1 — M. Fouillée adjurait naguère ses compatriotes de suprimer cette bifurcation en humanités classiques et humanités modernes. (*Questions actuelles*, t. XLIV, pp. 207-208).

L.-A. Paquet, p^{tre}.

LE PREMIER GOUVERNEUR CANADIEN-FRANÇAIS AUX ETATS-UNIS

I

Quand, il y a près d'un demi-siècle, de pauvres familles canadiennes-françaises s'expatriaient de notre province et arrivaient timidoment dans les Etats de l'Est pour y gagner dans les filatures leur pain quotidien, elles auraient eu un sourire d'incrédulité si on leur eût prophétisé qu'un de leurs enfants serait un jour élu chef suprême et premier magistrat de l'un de ces Etats. Et c'est pourtant ce qui vient d'arriver.

Le 5 janvier dernier, sous les voûtes de ce superbe monument de marbre qu'est le Capitole de Providence, en présence de toute la magistrature, de toute la Chambre des sénateurs et de toute la Chambre des députés, un homme d'apparence jeune encore et de mise élégante, à la figure glabre et rayonnante d'intelligence et de bonté, se présentait devant le greffier du parlement, prêtait le serment d'office, puis montait s'asseoir sur ce fauteuil de gouverneur du Rhode-Island où sont passés avant lui tant d'hommes illustres par le rang et par la fortune. En ce moment, tous les Canadiens français présents sentirent des pleurs de joie mouiller leurs paupières et un frisson d'orgueil courir dans leurs veines, car cet homme est l'un des leurs par le sang, par la langue et par la foi ; et quand, un instant après, ils entendirent au dehors la grande voix du canon proclamer à tous les échos du Rhode-Island, l'avènement du gouverneur Aram-J. Pothier, ils auraient souhaité que ces échos pussent se répercuter jusque par delà les frontières, et réjouir la mère-patrie honorée elle-même dans l'un de ses fils.

C'est assurément une page d'or qui vient de s'écrire dans les annales de nos frères de là-bas : c'est toute une race qui, après cinquante années de pauvreté, de labeurs, et souvent de luttes et d'humiliations, se voit enfin reconnue l'égale de toutes les autres et pour la première fois gravit avec fierté les degrés du Capitole.

II

Ce triomphe, à qui est-il dû ?—Quelques-uns parmi nous s'imagineront peut-être que, le Rhode-Island étant relativement petit et les Canadiens y étant nombreux, la victoire d'un Canadien français était chose toute facile. Pourtant il n'en est rien. Sur les 90,000 électeurs que compte cet Etat, il y a moins de 7,000 voteurs canadiens-français, et encore parmi ces derniers un certain nombre étant démocrates ont cru devoir, même en cette élection, rester fidèles à leur parti et voter contre un des leurs : on voit que là-bas comme ici l'esprit de parti est parfois assez puissant pour aveugler des gens d'ailleurs intelligents ! Heureusement, ces aberrations regrettables furent compensées par le vote de beaucoup d'Irlandais démocrates—gens qu'on regarde souvent comme les ennemis de notre race. Et à ceux-ci se joignirent avec enthousiasme tous les éléments d'origine non-américaine, Suédois, Polonais, Portugais, et surtout le groupe des « British Americans, » c'est-à-dire des citoyens d'origine britannique, qui considéraient la victoire d'un Canadien comme la victoire de l'un des leurs. Mais le gros du vote, ce sont les Américains indigènes qui l'ont donné. Et ils l'ont donné, si je ne me trompe, non pas tant à cause du programme républicain ou du prestige de M. Taft, candidat à la présidence, que pour rendre hommage à la valeur personnelle du candidat au poste de gouverneur ; ils ont cru s'honorer eux-mêmes en mettant un tel homme à leur tête, surtout après le courage, la hauteur de vues et la noblesse de langage dont M. Pothier a fait preuve au cours de sa campagne d'élection.

Et c'est là ce qui explique son triomphe et y donne tant d'éclat : c'est bien le couronnement d'une carrière admirable, toute de travail, d'honnêteté, de loyauté et de modération, en même temps que d'attachement inébranlable à la foi catholique et aux traditions ancestrales.

III

Si je m'arrête sur ce point, ce n'est pas pour le simple plaisir de jeter des fleurs, ou de manifester une admiration aussi ancienne et profonde que l'amitié qui en est née. C'est plutôt à cause de la leçon que peuvent en tirer nos compatriotes de là-bas, et aussi nos compatriotes d'ici. C'est pour montrer qu'en dépit de tout le plus sûr chemin qui même aux honneurs c'est encore le chemin de l'honneur.

Aux Etats-Unis comme au Canada, de plus en plus la politique se ravale : l'une des plus nobles fonctions de la vie sociale, celle de se dévouer à la conduite de ses concitoyens, est descendue au niveau du plus vulgaire métier ; on dirait que, pour la plupart des politiciens, l'idéal de leur rôle c'est de travailler pour eux-mêmes et de remplir leur gousset à même la caisse du pays, et tout leur dévouement à leur parti s'appuie, non pas sur le bien que ce parti peut faire à la patrie, mais sur les écus qui peuvent tomber dans leurs poches. Ce sont ces politiciens qui ont créé, dans toutes les sphères de gouvernement, ce que les Américains appellent si justement la « machine »,—rouage qui presque toujours ne fonctionne que par d'ignobles ficelles, tripot ténébreux où les honnêtes gens ont horreur d'entrer. Aussi, de plus en plus entend-on partout le même regret, c'est que les hommes sérieux et désintéressés s'éloignent de la politique, au grand détriment moral et matériel du peuple. Et les hommes sérieux et désintéressés de répondre qu'ils préfèrent renoncer aux fonctions et aux honneurs de la vie publique plutôt que de ramper pour y arriver. Pourtant, il y a d'illustres exceptions : en voici une assurément, et une qui peut servir de réconfortante leçon.

Voici un homme qui a passé graduellement par toutes les charges publiques de son Etat ; qui, le premier de sa race, a été élu maire de sa ville, puis lieutenant-gouverneur, et enfin gouverneur du Rhode-Island. Or, cet homme n'a jamais été un

politicien dans le sens vulgaire du mot ; cet homme—il l'a proclamé dans sa dernière lutte électorale comme il l'a prouvé dans toute sa vie publique—n'a jamais été l'instrument d'aucune « machine » politique. Il n'a toujours fait que soutenir le parti qu'il croyait le plus utile à son pays, et il l'a fait en se guidant uniquement par les principes supérieurs qui distinguent l'homme d'Etat du politicien. Dans toutes les fonctions qu'il a exercées, il s'est fait remarquer par son zèle et sa prudence, et surtout il n'a jamais ployé le genou devant le veau d'or, et il est sorti les mains nettes comme il est entré.

Et sa vie publique n'a été que le reflet au dehors de sa vie privée et domestique. Depuis bientôt quarante ans qu'il est venu s'établir à Woonsocket, il ne s'est jamais écarté un seul jour du sentier qu'il s'était tracé dès sa jeunesse—comme élève des Frères des Ecoles chrétiennes et puis du Séminaire de Nicolet—je veux dire le sentier du travail, de l'honneur, de la courtoisie, de la piété filiale et des principes religieux. Fils admirable, son dévouement à sa famille est devenu proverbial [1]. Epoux non moins admirable, il ne connaît d'autres joies que celles de passer ses soirées au foyer, auprès des siens et de l'idéale compagne de sa vie ; ses amis de cœur savent les charmes de son hospitalité et goûtent ses conversations où se décèlent tous les traits de la race et de la culture latine, surtout le goût des choses de l'art et de l'esprit. Chrétien convaincu et catholique pratiquant, jamais il n'a rougi de sa foi [2], jamais il n'a omis ses devoirs religieux, quoique sans y mettre cette forfanterie et cette arrière-pensée de

---

1 — Quelques instants avant son intronisation au Capitole, M. Pothier pensait à sa vieille mère restée au foyer et lui adressait ce télégramme : « Je vous envoie baisers et vous demande votre bénédiction. » Ce message vaut tout un poème.

2 — Le premier acte public de M. Pothier après son élévation fut d'envoyer à Pie X, lors du jubilé sacerdotal de celui-ci, un long télégramme de félicitations en son nom et au nom de tous les catholiques du Rhode-Island.

lucre ou de popularité qui eut servi parfois de marche-pied à quelques-uns des nôtres. Citoyen à larges horizons, il s'est intéressé au progrès matériel de sa ville et de son Etat, non seulement en fondant lui-même de florissantes industries, mais en attirant à Woonsocket plusieurs millions de capitaux français. Sans jamais diminuer son affection pour sa patrie d'origine, ni son dévouement à ses compatriotes émigrés avec lui, il a su respecter les autres races qui vivent en contact avec la sienne ; il a cru que le meilleur moyen d'élever sa propre race ce n'est pas de pérorer sur les tréteaux aux jours de fête nationale—sauf à se moquer le lendemain des badauds qui ont applaudi la veille,—mais c'est de lui donner la direction de ses conseils et l'exemple supérieur de sa propre vie laborieuse et sans tache.

C'est cet homme à qui nos concitoyens viennent de confier la première charge de l'Etat, et que ses compatriotes appellent le plus grand Canadien des Etats-Unis. C'est cet homme qui par sa haute et belle carrière a conquis le suffrage même des Américains de vieille souche ; car c'est une tradition là-bas que le gouverneur est toujours choisi parmi les anciennes et riches familles qui se regardent comme l'aristocratie ; aussi, au début de la campagne, quelques grands journaux crurent-ils devoir s'opposer au candidat, en lui reprochant son origine canadienne et sa foi catholique. C'est alors que M. Pothier s'éleva à la hauteur de la situation : dans un magistral discours qu'il prononça à l'« Infantry Hall » de Providence, devant un auditoire de 3000 Américains pur sang, il leur rappela que ce n'était pas sa faute à lui mais à Montgomery et à Arnold si la province de Québec n'est pas aujourd'hui un Etat de l'Union ; que lors de la guerre civile, les émigrés avaient généreusement versé leur sang, sans qu'on pensât à leur demander si ce sang était étranger ou catholique ; que si l'on mettait de côté les races d'émigrés qui ont donné leur travail et ont fait la richesse de leur patrie d'adoption, on se priverait des meilleurs éléments de force et de

prospérité dans l'Etat : ce serait injuste en même temps qu'insensé.

Ces courageuses paroles électrisèrent les assistants, l'orateur reçut une ovation délirante, les Américains de vieille roche vinrent l'assurer de leur appui et lui offrir leur amitié : et quand vint l'élection, non seulement le parti démocrate était balayé, mais M. Pothier triomphait par 7,300 voix, la plus forte majorlté qu'aucun gouverneur ait jamais obtenue ; et des 38 municipalités de l'Etat 35 lui donnaient leurs suffrages.

IV

Ce triomphe n'est pas seulement une page d'or dans l'histoire de nos frères émigrés, il est aussi l'entête d'nn nouveau chapitre dans l'évolution de leur vie sociale, comme il est la consécration de leur attitude dans le domaine politique. A mon sens, le problème qui a pu exister autrefois, au début de l'émigration, a disparu. Le problème d'alors était de savoir si les Canadiens français devaient devenir citoyens de leur patrie nouvelle et y prendre part à la vie publique, ou bien s'ils ne faisaient pas mieux, pour conserver leur caractère ethnique, de se cantonner dans un clan à part, et de borner leur ambition à ramasser les écus dont l'appât les avait attirés.

Si ces Canadiens eussent eu l'intention de revenir tôt ou tard sur les rives du Saint-Laurent et d'y reprendre leurs terres abandonnées, la solution du problème eût été facile : il n'y avait pour eux qu'à faire de l'argent et à s'en retourner au plus tôt, sans s'intéresser à autre chose. Et c'est ce qu'ont fait quelques-uns.

Mais si le plus grand nombre des Canadiens se trouvaient satisfaits de leur condition nouvelle et désiraient se fixer aux Etats-Unis pour toujours ; si surtout la génération qui y est née depuis ne voulait plus entendre parler de retourner à ce pays des ancêtres qui leur semble toujours pauvre et petit, n'était-il pas insensé pour eux de vouloir faire bande à part, et de renoncer

au beau rôle que leur tempérament et leurs aptitudes d'esprit leur permettraient de jouer dans la vie publique et nationale ? Les Canadiens s'étaient montrés ouvriers honnêtes et intelligents, hommes d'affaires probes et éclairés : ne devaient-ils pas aussi se montrer citoyens entreprenants et progressifs, et prendre leur part des charges et des honneurs ?

La réponse était claire, ce me semble. Mais elle a pris du temps à s'imposer ; il a fallu les longs efforts des esprits les plus clairvoyants pour convaincre nos compatriotes des exigences de leur situation nouvelle, et pour leur faire voir qu'ils devaient fatalement se décider ou à devenir des citoyens ou à rester des parias. La naturalisation est aujourd'hui acceptée du plus grand nombre, le vote canadien a son poids, nos compatriotes prennent peu à peu leur part des charges publiques, tout leur élément voit grandir son influence et ses ressources en même temps que ses responsabilités ; l'accession d'un des leurs au plus haut poste de l'Etat leur montre déjà jusqu'où peut porter leur ambition, comme sa carrière leur enseigne le vrai secret du succès.

V

Mais ici quelques lecteurs se demanderont peut-être, et avec raison, quel sera au point de vue de notre race le résultat de cette attitude définitive de nos frères de là-bas.

Tout d'abord, la province de Québec, qui est pour nous la véritable patrie, pourrait-elle compter sur le retour de ses enfants émigrés aux Etats-Unis ? Assurément, si ces derniers s'identifient de plus en plus avec la vie civique de leur patrie nouvelle, à première vue l'on peut dire qu'il y a peu d'espoir de les voir revenir. Et d'ailleurs, notre condition économique actuelle n'a rien pour les attirer, la plupart d'entre eux ont grandi dans le travail des usines, et n'ont ni goût ni aptitude pour l'agriculture ; or, tant que nos industries n'auront pas pris un plus grand essor, que ferions-nous de toute cette population

industrielle ? Ce qu'il nous faut avant tout pour développer notre province et sauver notre race, ce sont des agriculteurs et des colons : c'est là notre besoin urgent, de l'aveu de tous nos économistes, c'est là ce qui occupe tous les véritables patriotes, et aussi ce qui donne peut-être le plus d'intérêt au mouvement dit nationaliste.

Est-ce à dire que le retour des nôtres soit pour toujours impossible ?—Non, assurément. D'un côté, quand même nous donnerions le premier rôle à l'agriculture et à la colonisation, rien n'empêche que nos immenses richesses minières, forestières et hydrauliques ne finissent par attirer largement les capitaux étrangers—peu importe que ces capitaux soient anglais, américains, belges ou français. Et alors nos industries pourraient grandir et donner de l'emploi à ces milliers de bras qui nous reviendraient de l'étranger.

D'un autre côté, il se passe dans les Etats manufacturiers de l'Est un phénomène économique qui pourrait avoir pour les nôtres de graves conséquences : je veux parler de l'immigration croissante des ouvriers suédois, polonais, bohémiens, italiens et portugais, qui menacent de prendre dans les usines la place des Canadiens français, tout comme ceux-ci avaient jadis pris la place des ouvriers irlandais ; et, il faut bien le confesser, ces nouveaux arrivés ont des aptitudes remarquables de travail et d'économie contre lesquelles les nôtres pourraient difficilement lutter.

Dans cette situation, si notre province pouvait un jour leur donner de l'emploi, les Canadiens émigrés auraient tout intérêt à revenir parmi nous ; ils s'y trouveraient doublement chez eux puisqu'ils ont encore notre langue et notre foi ; leur retour fortifierait nos positions nationales et notre espoir dans l'avenir. Si ce n'est là qu'un rêve, du moins ce n'est pas une chimère.

Mais si nos compatriotes doivent à jamais rester là-bas, peut-on espérer qu'en s'identifiant de plus en plus avec la vie américaine ils ne perdront rien de leur caractère ethnique ? C'est là une question fort délicate.

Dans mon humble opinion, ils pourront toujours conserver le trésor de leur foi religieuse, d'autant plus que dans le désarroi grandissant des sectes protestantes, le catholicisme monte de plus en plus dans le respect de tout le peuple, ne fût-ce qu'à cause de la stabilité que seul il peut donner à la vie sociale : déjà, par exemple, son intransigeance en matière de divorce apparaît comme le seul remède à cette plaie effrayante qui ronge la grande République.

Mais quant à leur mentalité latine et à leur langue française, il est à craindre que fatalement nos compatriotes ne finissent par fléchir. Pour mieux saisir leur situation, imaginons qu'un million de Français quittent la France et aillent se fixer pour toujours en Allemagne, en s'éparpillant dans toutes les grandes villes manufacturières de ce pays : d'après les lois ordinaires, pourrait-on croire que ces Français peuvent toujours rester Français et ne pas finir par devenir Allemands, surtout s'ils deviennent de toute manière citoyens de leur patrie d'adoption ? Il me semble difficile de le soutenir. C'est pourtant là la véritable situation des nôtres aux Etats-Unis. Ce qui a retardé leur transformation, ça été d'un côté l'arrivée continue de nouveaux compatriotes dans leurs rangs, et d'un autre côté les mesquines persécutions d'assimilateurs trop empressés, persécutions qui les ont fait se grouper et se défendre vaillamment. Mais aujourd'hui l'émigration est pratiquement finie, ceux qui sont là-bas sont laissés à eux-mêmes, les anciens qui n'avaient pu apprendre l'anglais disparaissent chaque jour, la génération qui est née et a grandi sur la terre nouvelle préfère de plus en plus parler la langue du pays—langue dont elle a besoin pour toutes les choses de la vie matérielle—, et par suite, cette génération et celle qui la suivra seront plus accessibles à l'assimilation. Il me semble donc que fatalement nos compatriotes, avec le cours du temps, finiront par se tranformer.

C'est une conclusion douloureuse, je l'admets, mais n'est-elle pas la conclusion inévitable de tout changement de patrie ? Les

Allemands eux-mêmes, qui se sont groupés dans l'Ouest et avaient rêvé comme les nôtres de rester eux-mêmes, s'aperçoivent de plus en plus que la génération actuelle est bien américaine. Quand un jeune homme catholique épouse une jeune fille protestante et entre ainsi dans une famille différente de la sienne, il doit s'attendre de ne plus trouver la même atmosphère autour de lui, et que lui et ses enfants devront s'en ressentir. Au point de vue ethnique, les mariages mixtes sont aussi dangereux qu'au point de vue religieux, il faut les payer par quelques sacrifices.

La consolation qui nous reste, c'est que peut-être nos frères émigrés nous reviendront un jour, à la grande joie de notre commune mère-patrie. Et que s'ils ne reviennent jamais, du moins dans cette grande fusion de races dont doit sortir le type américain ils apporteront leurs qualités françaises, leur esprit de foi et de sacrifice, leur fond inné d'idéalisme et de goûts artistiques et intellectuels, leur tempérament à base de vertus domestiques et civiques.

Ce sont là des conjectures : à Dieu le secret de l'avenir !

L'abbé J.-A.-M. Brosseau.

DE L'USAGE DU LATIN

DANS

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE ET THÉOLOGIQUE

(Premier article.)

En quelle langue faut-il enseigner la philosophie et la théologie dans nos séminaires? Cette question, maintes fois posée par ceux qui s'intéressent à la diffusion des idées philosophiques et théologiques, a été aussi souvent résolue, spéculativement et pratiquement, dans des sens absolument contradictoires.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude—que nous ne voulons pas allonger outre mesure—d'exposer ces diverses solutions. Il nous suffit de constater l'existence de deux courants également importants entraînant les esprits et les institutions dans des directions opposées.

L'opinion la plus commune et l'usage le plus répandu veulent, d'une part, que dans les séminaires, où les jeunes clercs se préparent aux fonctions ecclésiastiques qu'ils rempliront plus tard, les choses de l'Eglise soient traitées dans la langue de l'Eglise : la théologie, la philosophie, le droit canon, et parfois, l'histoire ecclésiastique et la liturgie doivent être enseignées en latin. A côté de ces latinistes qui ne veulent pas abandonner une tradition vieille de tant de siècles, se lève toute une génération nouvelle qui réclame une réforme dans nos procédés d'enseignement. Cédant avant tout à des préoccupations pédagogiques, ces réformateurs veulent que la théologie et la philosophie, tout en restant substantiellement ce qu'elles sont dans leurs doctrines, se dépouillent de leur vêtement traditionnel pour s'adapter davantage aux exigences des milieux et des temps ; dans l'enseignement de ces sciences, la langue maternelle devrait, selon eux, détrôner la langue latine comme, depuis longtemps déjà, elle l'a remplacée dans les autres branches de l'enseignement.

Ces idées eurent en certains endroits un plein succès. Plusieurs professeurs ou directeurs de séminaires, soucieux tout particulièrement du succès de leurs élèves, se demandèrent avec anxiété s'il ne fallait pas en venir à une solution définitive [1]. Et, sans

---

1 — Voir H. MEUFFELS, *Un Problème à résoudre, Revue Néo-Scolastique*' mai 1902.

cette indécision où les mettaient leurs scrupules, ils seraient volontiers entrés dans ces voies nouvelles dont les avenues, décorées de si séduisantes promesses, leur faisaient entrevoir des perspectives qui, en apparence, ne semblent aboutir qu'à un développement plus rapide, plus facile et plus complet de l'esprit philosophique ou théologique. Bon nombre d'institutions entrèrent pleinement dans le mouvement ; et même, en France du moins, certains évêques, pour des raisons qu'il nous est impossible d'analyser, le consacrèrent de leur autorité épiscopale [1].

Ces faits aggravés par cette tendance hostile qui se généralise de plus en plus contre l'enseignement de la langue latine, et qu'on rattache en certains milieux à des causes occultes et suspectes [2], ont ému Rome et ont décidé la Congrégation des Etudes à publier un décret, dans lequel elle ne cache pas sa douleur à la vue du nouvel état de choses et demande instamment qu'on revienne, là où il y a lieu de le faire, à la langue et aux méthodes traditionnelles [3].

Certes, ce décret ne vise pas nos intitutions canadiennes, puisque l'usage de la langue latine pour l'enseignement de la philosophie et de la théologie est en honneur non seulement dans nos grands séminaires, mais encore dans nos établissements d'enseignement secondaire. Toutefois, il y a là un document qui peut nous être utile en maintes circonstances, et il importe de ne pas le laisser passer sans étudier quelque peu les raisons qu'il allègue.

---

1 — Dans sa *Lettre à MM. les directeurs de son grand séminaire*,—Paris, Poussielgue 1902), Mgr Latty, évêque de Châlons, recommande de substituer officiellement le français au latin dans le cours de théologie lui-même.

2 — On nous saura gré de reproduire, au sujet de la réforme de l'orthographe proposée par M. Doumergue, ce que nous lisons dans le *Carnet du Spectateur* de l'*Univers*, le 26 décembre 1908 : «... Si les projets actuels de M. Doumergue ont peu de chance d'aboutir, il ne faut pas cependant en rire. Ils font partie de tout un programme d'attaque habilement rédigé dans les Loges Maçonniques, et ce programme vise le latin encore plus que le français.

« Le latin est la langue universelle de l'Eglise. La Maçonnerie voudrait avoir elle aussi sa langue universelle et elle a inventé l'espéranto. Ce qui m'étonne, c'est que de bons catholiques, des ecclésiastiques même, soient tombés dans le piège espérantiste ».

(*L'Univers* du 26 décembre 1908.)

3 — S. Cong. des Etudes, décret *Vehementer sane dolemus*, juil. 1908. Voir le texte de ce décret dans *Les Questions actuelles*, 10 oct. 1908, p. 278.

***

Trop souvent l'on est porté à mettre le latin sur un pied d'égalité avec certaines langues anciennes qui, malgré l'histoire, l'éclat et le prestige de leur passé, sont aujourd'hui vouées à un oubli d'où elles ne sortiront jamais. C'est là une erreur injustifiable chez celui qui est témoin des diverses manifestations de la vie catholique.

Le latin n'est pas une langue morte, puisqu'elle est la langue officielle de l'Eglise, c'est-à-dire d'une institution qui embrasse le monde entier dans le réseau de son activité et qui, de par son Divin Fondateur, porte dans son sein des promesses d'une féconde et inépuisable vitalité. La langue des vieux Romains, en effet, n'a jamais cessé de vivre : après avoir servi à la diffusion des vérités chrétiennes, elle est devenue le patrimoine exclusif du catholicisme, comme le trône des Césars, par les dispositions admirables de la Providence, a été cédé aux Souverains Pontifes. Et, depuis dix-neuf siècles, l'Eglise dans sa liturgie, dans son enseignement, dans la rédaction de ses documents et dans les délibérations de ses conciles, n'a jamais cessé de parler la langue qui était devenue sa propriété.

Il y a un enseignement profond qu'il importe de méditer dans ce fait inouï d'une langue qui survit au peuple qui l'a parlée et qui, sans secousse et par une transformation lente, continue et rigoureuse, cesse d'être populaire pour devenir exclusivement ecclésiastique. Car, la survivance du latin à une époque où s'écroulent toutes les vieilles institutions romaines et la conservation intacte de cette langue dans les choses ecclésiastiques quand, dans le même temps et chez les mêmes individus, elle se disloque dès qu'elle sort du sanctuaire et se transforme en des centaines de dialectes, voilà des faits trop compliqués, et trop extraordinaires pour qu'on n'y voie qu'un jeu du hasard. Ils sont l'œuvre de la Providence dirigeant les événements historiques et les combinant de manière à donner à l'Eglise ses institutions fondamentales : il fallait à l'Eglise une langue qui fût à elle seule, et Dieu la lui a donnée.

La vraie religion ne saurait être nationale : elle n'est ni italienne, ni française, ni allemande, ni anglicane : elle est catholique ou universelle ; en d'autres termes, elle s'adresse non à un peuple en particulier, mais à l'humanité. Elle doit donc être dépouillée de tout ce qui revêt un caractère national et se présenter à tous sous des vêtements qui rappellent son universalité.

Voilà pourquoi il lui faut une langue officielle qui lui appartienne en propre et ne puisse être revendiquée par aucune nationalité.

C'est donc un devoir qui s'impose à tout fidèle de travailler à la conservation de ce précieux dépôt ; mais, ce devoir s'impose avant tout au clergé qui, à cause de son rôle actif, est appelé à s'en servir davantage. Et, ne voit-on pas combien l'abandon de la langue latine dans les grands séminaires, érigé en principe et réalisé dans toutes les institutions catholiques de l'univers, compromettrait singulièrement la vitalité que la langue latine doit avoir dans l'Eglise. Si les évêques et les prêtres ne peuvent plus parler le latin, qui donc le parlera ?

Il ne faut pas, dira-t-on, exagérer les conséquences fâcheuses de cette prétendue réforme et croire que la disparition du latin de l'enseignement théologique en anéantirait complètement l'usage dans l'Eglise. Rien ne force celui qui a suivi dans sa langue maternelle un bon cours de théologie à mettre de côté la langue de l'Eglise dans tout le reste de sa carrière ecclésiastique. Il pourra toujours, en se conformant à la langue liturgique, réciter son bréviaire, célébrer la messe et administrer les sacrements.

Certes, rien n'est plus vrai : les lèvres de ce prêtre à formation nationale ne sont liées par aucun serment, et elles pourront toujours, pour la plus grande gloire de Dieu, combiner des sons et des articulations qui rappelleront dans une faible mesure le beau langage parlé autrefois sur les bords du Tibre. Mais, voici le point faible du nouveau régime. Si la formation classique de nos séminaristes est en réalité si imparfaite qu'elle ne leur permette pas de suivre avec profit des cours de théologie donnés en latin, et si, à cette insuffisance de leurs connaissances classiques, l'on ajoute tout ce que quatre années passées au grand séminaire dans la pratique exclusive de la langue nationale peuvent accumuler d'oubli sur leurs connaissances d'autrefois, je me demande quelle intelligence ils pourront avoir, une fois prêtres, des formules liturgiques qui tomberont de leurs lèvres. Eux, qui n'auront jamais fait le moindre effort ni pour traduire le latin à première vue, ni pour en saisir le sens au vol quand il est parlé, n'auront pas toujours le dictionnaire sous la main, comme aux beaux jours de leur Rhétorique, pour traduire les hymnes et les psaumes qu'ils adresseront à Dieu. Et alors, la prière liturgique deviendra

fatalement pour eux une gymnastique des lèvres à laquelle l'esprit ne sera nullement associé. Mais conçoit-on combien cette manière d'agir, indigne d'un être intelligent, répugne à la sublimité des fonctions sacerdotales ? Nous trouvons déjà, hélas, dans la faiblesse de notre nature humaine, assez de causes capables d'engendrer l'inconsidération et la routine dans l'exercice de notre ministère. Faut-il encore, par une mesure disciplinaire, consacrer et aggraver ces misères, les ériger pratiquement en principe et en faire, pour ainsi dire, la condition normale du plus grand nombre des prêtres ?

Il faut bien que nos réformateurs en prennent leur parti. L'aspirant au sacerdoce doit s'efforcer de parler latin pendant qu'il s'initie aux choses ecclésiastiques, afin que plus tard, si l'exercice de sa charge le met dans la nécessité de le parler, il puisse être à la hauteur de ses fonctions. Car, il ne faut pas l'oublier, le prêtre n'a pas seulement pour mission de prier, d'instruire ses ouailles et de les sanctifier ; il sera souvent appelé à servir d'intermédiaire entre Rome et les fidèles soumis à sa juridiction : tantôt, il aura à traduire au peuple les enseignements et les directions du Saint-Siège ; tantôt, il devra recourir aux Congrégations romaines pour faire résoudre des doutes, définir des droits et des devoirs et régler des difficultés de toutes sortes ; très souvent, il aura à siéger dans les tribunaux ecclésiastiques et à rédiger des actes qui en appel seront transmis à Rome. Tout cela exige qu'il soit en état de manier facilement la langue officielle de l'Eglise. Croit-on que la formation sacerdotale puisse être à la hauteur de ce qu'elle doit être si, par sa nature même, elle rend le prêtre inapte à remplir intégralement toutes ces fonctions de son ministère ? Et, dans le cas où la réforme prônée aujourd'hui s'étendrait à tout l'univers, qu'adviendrait-il des conciles œcuméniques ? A quelle tour de Babel seraient conviés les évêques et les théologiens du monde entier si, initiés dans leur langue nationale aux choses théologiques, ils ne pouvaient apporter, pour exposer et défendre leurs vues, une langue commune comprise et parlée par tous ?

C'est donc, dit le comte Domet de Vorges [1], une nécessité absolue pour le clergé d'être habitué au facile maniement de la langue latine. Un prêtre

---

1 — ... Cte Domet de Vorges, *Enseignement de la philosophie scolastique*, *Revue Néo-Scolastique*, août 1903, p. 256.

qui ne sait ni lire couramment ni parler convenablement le latin est forcément au-dessous de sa tâche, surtout s'il arrive dans les hauts rangs du clergé. Nos fonctions nous ont mis à même dans le temps de suivre d'assez près les débats du concile du Vatican. Nous avons été frappé du rôle effacé qu'y a joué le clergé français, rôle qui n'a été nullement en proportion avec l'importance de la plus ancienne et de la plus puissante des nations catholiques, de celle qui a le plus fait dans l'âge moderne pour la diffusion de la religion révélée dans toutes les parties du globe. Cet effacement tenait certainement en partie au peu d'habitude de nos évêques d'employer la langue du concile.

Toutes les raisons qui militent en faveur du maintien du latin sont d'une portée trop supérieure et d'un intérêt trop général pour qu'elles doivent céder aux mesquineries de préoccupations exclusivement pédagogiques. En une semblable question, c'est trop rétrécir ses vues que de les limiter aux murailles d'une classe.

Et, ajouterai-je, c'est faire un fort accroc à la saine logique que d'appuyer ses propositions de réforme sur des raisonnements comme celui-ci : Il faut prendre les hommes tels qu'ils sont et non comme ils devraient être ; or, en fait, nos séminaristes n'aiment pas et ne savent pas suffisamment le latin pour suivre en cette langue des cours profitables de philosophie et de théologie. Il faut donc laisser de côté ces procédés démodés et archaïques !

C'est là, sous cette cuirasse sonore, mais fragile, que certains pédagogues, pour qui l'effort est trop pénible, vont chercher le palliatif dont ils se servent parfois pour donner à leur indolence les couleurs d'un beau zèle. Examinons brièvement les articulations de cette armure.

Certes, quand il s'agit de promouvoir un progrès humain, il faut prendre les hommes, non tels qu'ils devraient être, mais tels qu'ils sont, avec leurs défauts et leurs faiblesses. Toutefois, s'il faut les prendre tels qu'ils sont, c'est pour de là les conduire à ce qu'ils devraient être et non pour les en détourner complètement : car, le vrai progrès suppose la réalisation au moins partielle du véritable idéal qu'il n'est jamais permis de perdre de vue.

Les séminaristes, ajoute-t-on, n'aiment pas et ne savent pas suffisamment le latin. Cette faillite des études classiques, si elle n'est pas exagérée pour le besoin d'une thèse, est un grand malheur qu'il faut déplorer et qui appelle un remède. Elle impose, comme conséquence logique, non l'abolition d'un usage respectable et nécessaire, mais l'application d'une mesure capable de la faire disparaître, comme serait, par exemple, l'établissement dans les

grands séminaires d'une classe de langue latine servant d'introduction aux études théologiques [1].

Car, même au point de vue purement pédagogique, l'usage du latin est moralement nécessaire à l'enseignement véritablement *scientifique* de la théologie. On n'enlève pas à une science, sous prétexte de la rendre plus accessible et plus agréable, ses formules, ses procédés techniques et les expressions qu'elle a précisées et consacrées, sans lui causer de graves préjudices : on préparerait la ruine de la nomenclature chimique et des méthodes d'herborisation, si, en chimie et en botanique, l'on s'avisait un jour de remplacer les noms scientifiques par leurs équivalents populaires.

Or, c'est en latin qu'a été écrite la Vulgate, c'est-à-dire la traduction officielle des Livres Saints ; en latin que sont rédigés les canons des conciles et les encycliques des Souverains Pontifes ; en latin que les princes de la théologie ont écrit lenrs traités, en s'appuyant pour cela sur les définitions, les distinctions, les formules et les expressions techniques fournies par la philosophie scolastique. Tout un lexique spécial a été créé, présentant une terminologie nouvelle, abondante et précise, pouvant sans danger d'équivoque exprimer les moindres nuances de la pensée et ne trouvant parfois aucun équivalent dans les autres langues [2]. Les définitions fondamentales, les axiomes, les principes usuels revêtent des formes lapidaires qui, par la traduction, perdent souvent, non seulement leur saveur et leur concision, mais même leur justesse et par conséquent leur efficacité [3]. C'est par l'usage quotidien de ces expressions que l'élève réussit à s'y familiariser et en saisir les nuances les plus délicates.

1 — Cette mesure est humiliante pour celui qui a déjà consacré plusieurs années à l'étude du latin ; et il nous répugne de la signaler. Mais, tant que les études ne seront pas fortifiées dans les classes d'humanités, elle est le seul vrai remède aux maux dout on se plaint. Nous sommes fiers de reconnaître qu'au Canada l'on n'est pas encore réduit à la triste nécessité de refaire au grand séminaire les études d'humanités.

2 — Quelles expressions françaises peuvent, par exemple rendre le sens exact des termes suivants : *apprehensivè, exsecutivè, circumscriptivè, definitivè, univocè, elicitivè, in recto, in obliquo, a simpliter ad secundum quid....?*

3 — On trouverait difficilement en français des formes capables d'exprimer aussi énergiquement les formules suivantes : *Tempus est mensura motus secundum prius et posterius.*—Prædicabilia prædicantur de pluribus *in quid complete, in quid incomplete, iu quale quid, in quale necessario, in quale contingenter.* Nous pourrions facilement multiplier les exemples.

On a dit : « Toute idée peut s'exprimer en toute langue. » Oui, mais à condition que celle-ci présente des expressions appropriées. Or, il ne faut pas une longue expérience pour savoir combien il est difficile et parfois impossible de traduire en français, non par des périphrases oratoires, mais des formules concises et précises, les termes et les formules de la terminologie scolastique.

Les notions philosophiques surtout, dit M. Domet de Vorges, doivent une grande partie de leur valeur à la justesse de l'expression. Pour les formuler de manière à ce qu'elles n'entraînent aucune conséquence dangereuse, qu'elles ne soient ni exagérées, ni diminuées, il faut une étude approfondie. Quand ces formules ont été établies dans une langue, il n'est pas dit qu'il suffise de les traduire littéralement pour les transporter dans une autre langue. Les lecteurs de la *Revue Néo-Scolastique* peuvent se rappeler les essais tentés pour reproduire en français les principaux termes employés dans la philosophie de l'Ecole. Ils ont pu voir quelles difficultés on éprouve à traduire ces termes latins par des expressions à la fois équivalentes et en même temps claires, simples et maniables. Malgré beaucoup de travaux distingués, la terminologie scolastique n'est pas encore fixée en notre langue. De là un vague inévitable dans l'exposition des doctrines anciennes, une porte ouverte à une foule de divergences, et une certaine obscurité pour ceux qui ne sont pas familiers avec l'exposition latine [1].

Ce n'est donc pas sans de graves raisons que Son Eminence le cardinal Satolli, connaissant lui-même par une longue expérience du professorat, combien l'exposition latine de la théologie l'emporte à tout point de vue sur son enseignement en langue maternelle, prend en main les intérêts des études théologiques, en déplorant les innovations qu'on a voulu tenter en certains milieux, et en demandant à tous de faire pour le bien général de l'Eglise le sacrifice de leurs préférences nationales.

---

1 — Voir l'article cité plus haut. *Revue Néo-Scolastique,* août 1903, p. 261. Nous pourrions ajouter ici cette autre considération du même auteur : « La théologie en français, en allemand, en anglais, etc., ce serait dans un temps donné la formation d'écoles nationales de théologie. Chaque nation arriverait à développer la science suivant ses tendances particulières. Je ne dis pas qu'on allât nécessairement jusqu'à déchirer la robe sans couture de N.-S. Jésus-Christ, mais on affaiblirait infailliblement cette majestueuse unité de la théologie, si indispensable à l'unité parfaite de l'Eglise, qui enseigne partout et toujours les mêmes vérités, de la même manière et sous les mêmes formules ».

Revue Néo-Scolastique, août 1903, p. 257.

C.-Roméo Guimont, p^tre^.

ERREURS ET PRÉJUGÉS

ALCIPE. — QUELQUES-UNES DE SES VUES SUR LE PATRIOTISME — SUR LA SITUATION MORALE DU PAYS

Vous souvient-il d'Alcipe? Plusieurs s'intéressent à lui et voudraient l'entendre. De toute part on me demande : « Mais que devient Alcipe? N'a-t-il plus son mot à dire sur les hommes et les choses du temps présent? »

Le bonhomme aurait eu beaucoup à dire. Et que ne m'a-t-il pas dit, sur la presse catholique, sur les fêtes de Québec, sur nos mœurs publiques? Mais le temps m'a manqué pour noter nos conversations, je le regrette. Bien des vérités utiles sont moins désagréables sur ses lèvres qu'au bout de ma plume, et ses illusions mêmes et ses méprises, qui ne font jamais souffrir que son âme si droite et généreuse, nous aident à être plus indulgents, non pour les erreurs et les préjugés, mais pour les âmes honnêtes qui en sont inconsciemment victimes. C'est bien en créant le cœur d'Alcipe que, suivant le mot de Bossuet, « Dieu y mit premièrement la bonté. » Une si belle âme, si foncièrement juste et sincère, rendrait tout supportable, même la sottise, si elle pouvait être sotte comme une âme vulgaire.

La dernière fois que je rencontrai Alcipe, ce fut sur les bords de la grande rivière « aux eaux profondes. » Il revenait d'une villégiature, pendant laquelle tout en surveillant quelques intérêts du côté de Péribonka, il avait amusé à ses dépens les truites des lacs voisins de Chicoutimi, non pas toutes cependant, car quelques-unes plus naïves, comme un électeur qui vote pour la première fois, s'étaient laissé prendre par cet honnête politicien blasé de la politique : elles avaient mordu honnêtement et de bonne foi, ce qui leur valut l'honneur de monter de Chicoutimi à Québec dans le panier d'Alcipe [1].

De sport et de pêche il ne fut guère question, non plus de ces paysages uniques du Saguenay, vus dans la lumière douce et

---

1—Il n'est pas sûr cependant que ces belles truites eussent été capturées par l'ami Alcipe. On m'a dit là-bas que bien des pêcheurs zélés rapportent toujours de jolis poissons—surtout quand ils n'ont rien pris.

caressante et, comme auraient dit les classiques, sous la tiède haleine des premiers jours d'automne. Pourtant Alcipe n'y était pas indifférent. Me montrant tour à tour et la prospère et pittoresque petite ville de Chicoutimi, à laquelle il ne manque pour être la plus heureuse des cités que des citoyens aussi pacifiques qu'ils sont laborieux et intelligents, et cette riche plaine du Lac Saint-Jean qui seule au monde pourrait lutter avec les prairies de l'Ouest, Alcipe s'exaltait dans un patriotisme jusqu'à l'attendrissement.

« Quel pays que le nôtre, me dit-il en retenant une larme, et comment ne pas l'aimer ?

—Vous avez raison, Alcipe. Chaque fois que je vous rencontre, je me dis comme vous que nous avons le pays le plus heureux du monde. Pourtant tout n'y est pas rose, avouez.

« Si j'ai bonne mémoire, il y a un patriote honnête et intelligent auquel, il n'y a pas vingt ans, l'inconscience de certains de nos hommes politiques inspirait de superbes indignations. Et s'il faut en croire une partie de nos journaux, voire même les échos qui nous en reviennent parfois d'outre-mer, nous sommes un pays arriéré, perdu de mœurs politiques, tout le monde le dit ; nous Canadiens français, même les meilleurs, nous avons perdu toute fierté nationale et tout patriotisme, et notre province, rongée déjà, disent les uns, par la maçonnerie internationale qui infecte la presse, la politique, le haut enseignement et le commerce, crétinisée, disent les autres, par un enseignement inefficace et des croyances qui tuent toute initiative et toute aspiration au progrès moderne, est condamnée à perdre avant un demi-siècle dans le grand tout canadien son caractère propre et sa physionomie nationale.

— Etes-vous sérieux ? Voulez-vous seulement vous payer ma tête ? Je le crois. Ou peut-être voulez-vous me faire dire ce que vous pensez vous-même. Soit, je m'exécute volontiers, dussiez-vous rire encore une fois de mes indignations et de mes emballements. Tout ce qui touche à l'honneur de mon pays ne peut me laisser indifférent, et je trouve indigne de la part de ses enfants de le calomnier et de le déshonorer sous prétexte de le servir et de le sauver.

— En principe, vous avez raison, Alcipe. Mais, en fait, êtes-vous bien sûr que ceux qui vous semblent dénigrer votre pays — je veux dire votre province et votre race,—ne les aiment pas

comme vous, et ne croient pas être les seuls à le servir avec intelligence?

— Je le crois ; mais je crois aussi qu'ils se trompent. Ils n'ont pas le monopole du patriotisme, ni même, comme ils le pensent modestement, le monopole du patriotisme intelligent. Tous ces médecins qui exagèrent les maladies du corps social qu'ils ont la prétention de connaître et de vouloir guérir ne sont au fond que des charlatans.

— Vous parlez d'or, Alcipe. Vous pouvez tout dire, heureux homme que vous êtes. Pourrais-je écrire la moitié de ce que vous dites, quand je le penserais ?

— Oh ! je ne m'occupe guère de toutes ces criailleries intempérantes auxquelles la vie politique m'a habitué depuis longtemps. Il est entendu en politique dans notre pays que non seulement tout adversaire, mais quiconque se permet d'avoir sur une question quelconque une opinion à lui qui ne cadre pas avec celle de son parti, se trompe infailliblement et n'obéit qu'à des motifs intéressés et parfois inavouables. Les journalistes de profession ne sont guère chez nous que des journalistes de parti —et ceux qui font du journalisme par goût et par zèle ont pris la détestable manie des politiciens. Il faut s'en moquer et les mépriser. Se prennent-ils toujours au sérieux eux-mêmes, ceux qui posent pour les champions uniques du patriotisme et de l'orthodoxie ?

— Je le crois. Et le mal est que leur illusion est contagieuse au loin. Qui ne croirait à en lire quelques-uns qu'ils sont les seuls dévoués à la patrie et que sans eux l'Eglise et le pays courent à l'abîme ?

—Heureusement pour nous, si ces braves gens n'ont rien sauvé ils n'ont encore pu rien perdre. Je viens de dire une sottise. Nos écrivailleurs et nos bagouleurs sont en train de perdre non le pays qu'ils veulent sauver, mais le bon sens public et le seul vrai patriotisme.

— Ils ont, au contraire, l'ambition de les sauver. Ce qu'ils disent et ce qu'ils écrivent a toujours le bon effet de tenir en éveil le sentiment national. Ne vaut-il pas mieux, Alcipe, courir le risque d'être trop patriote que celui de ne pas l'être assez ?

— J'aimerais mieux qu'on ne le soit ni trop ni trop peu. Un patriotisme tiède et débile dispose les esprits à toutes les compromissions et sacrifie sans remords les intérêts sacrés de la race et

du pays à la raison politique, qui, elle, ne s'inspire guère chez nous que des intérêts privés des particuliers et des partis. Un patriotisme emballé, qui fait à tout propos et hors de propos des appels passionnés au sentiment national comme si la race était menacée de périr, perd sans le vouloir le bon sens du peuple et le dispose aux entraînements irréfléchis. Dans un pays où les appels au sentiment sont la tactique habituelle des politiciens et des journaux, le régime parlementaire devient impossible, ou il consacre les pires sottises et les plus exécrables iniquités.

— En effet, nous en savons quelque chose par notre histoire parlementaire. Tous les appels inconsidérés au sentiment national nous ont valu des désastres et des humiliations. Et qu'il a fallu de sagesse pour les réparer !

— Tenez, vous savez si j'aime mon pays, si je ressens les moindres injures et les injustices faites aux nôtres, si je voudrais que tous, du plus petit au plus grand, soient unanimes dans leurs revendications légitimes et sacrifient tout à l'honneur et au salut de la race. Eh bien ! je regarde comme un ennemi de notre peuple et un malfaiteur public tout homme qui fait inconsidérément appel au sentiment national.

— En ce cas, il y a bien des malfaiteurs dans notre politique et dans nos journaux.

— Vous dites vrai : et c'est l'un des grands dangers de notre race. Enthousiaste et généreuse, une fois surexcitée elle ne raisonne plus, ne comprend plus rien à ses plus chers intérêts et suivrait aveuglément les chefs qui ont capté sa confiance, non parce qu'elle sait où ils la mènent, mais parec qu'elle en est fière et qu'elle les aime. Nous sommes les seuls à placer ainsi notre confiance à fonds perdu. Nos concitoyens de la race pratique placent toujours la leur à gros intérêt. On peut les emballer, mais à l'heure du vote, ils calculent rigoureusement le profit que leur rapportera leur emballement. C'est pourquoi ils savent tirer si bon parti de la machine parlementaire.

—Alors, vous ne serez pas de ceux qui surchauffent le patriotisme dans les fêtes patriotiques et qui exaltent autant qu'ils peuvent la fierté nationale par les souvenirs glorieux de la race ?

—Au contraire. Autant je déteste une politique qui ne vit que de l'exploitation du sentiment national, et qui traite toutes les affaires devant le peuple au seul point de vue de ses préjugés et de ses passions, si nobles soient-elles, autant je crois salutaire

qu'on exalte la fierté de la race en rappelant au peuple dans les fêtes patriotiques les vertus et les hauts faits des ancêtres. Je crois que ceux qui ont organisé les fêtes de saint Jean Baptiste et les autres démonstrations patriotiques ont bien mérité de leur pays et répondu à un besoin de l'âme canadienne-française.

« Sans doute les orateurs de la saint Jean Baptiste feraient bien de joindre aux grands enseignements du passé les leçons les plus nécessaires à l'heure présente. Ils en conviendraient les premiers. Mais tous ne le peuvent pas faire ; même ceux qui crient si haut qu'on le doit faire ne seraient pas toujours sûrs d'y réussir.

— Je vous reconnais, Alcipe, à votre modération et à votre optimisme. Je ne suis pas éloigné de vous donner raison. On dit que l'optimisme d'un médecin fait souvent beaucoup pour la santé de ses malades. Les peuples sont, paraît-il, comme les malades : ils n'aiment pas à se faire soigner par des médecins Tantpis.

— Oui, mon cher ami, pour comprendre le peuple il faut l'estimer et l'aimer, et je n'en connais pas de plus digne d'amour et d'estime que le nôtre. Il a ses défauts, mais le plus grand et celui dont il souffre davantage, c'est qu'il est dans son ensemble infiniment supérieur à ses chefs.

— Que je voudrais, Alcipe, avoir votre diagnostic complet de l'état moral de notre peuple.

— Il me semble que je pourrais vous le donner sans exagérer et sans atténuer aucune de ses maladies. Et je serais curieux de savoir ce qu'un solitaire comme vous dirait de mon verdict. Pourquoi ne reprendrions-nous pas un jour cette conversation ? De mon côté, j'aimerais bien à prendre votre opinion sur la situation morale du pays et sur quelques-uns des problèmes qui préoccupent davantage l'opinion honnête et réfléchie, sur l'importation des races et des idées, par exemple, sur la nécessité et l'opportunité d'un apostolat laïque qui ferait à sa manière, dans l'ordre politique et social et au point de vue catholique, ce que le clergé fait dans la chaire pour le dogme catholique et la morale chrétienne.

— Hélas ! mon cher Alcipe, j'ai le regret de ne pouvoir me promettre de longtemps avec vous une conversation sur des sujets de cet intérêt et de cette importance. Je sens plus que vous le poids des années. Mes forces qui déclinent m'ont persuadé de chercher sous un ciel plus doux une vie moins occupée mais

encore employée à quelque travail. J'attends un signe. Si la Providence se rend à mes désirs je reprendrai dans quelques mois le chemin de cette ville unique que l'on désire toujours revoir quand on l'a une fois connue et fréquentée. Mais si je n'aurai pas de si tôt le plaisir de vous entendre, pourquoi ne me donneriez-vous pas celui de vous lire ? Vous me ferez la chronique qui me tiendra au courant des faits et des idées, et eu vous lisant je respirerai la brise du pays.

— Accepté. Compterai-je sur un échange ?

— Oui, mais pas régulier toutefois. N'oubliez pas que je vais chercher le repos. Si causer repose quelquefois, écrire même à ceux qu'on estime et qu'on aime fatigue vite, même les plumes les plus habituées. Mais j'écrirai à vous seul à qui je puis tout dire et qui saurez tout comprendre.

RAPHAËL GERVAIS.

LE MOUVEMENT DES IDÉES

ŒUVRE FRANCO-JAPONAISE DES TRACTS SCIENTIFIQUES ET RELIGIEUX

Aujourd'hui c'est vers le pays du Soleil levant que se dirige le jet de lumière. Son point de départ, c'est la France, d'où rayonnent partout, non seulement les idées, bonnes ou mauvaises, mais aussi la flamme du zèle, apostolique ou diabolique, pour l'édification ou la ruine des nations. Cette fois, grâce à Dieu ! les idées qui s'envolent et la flamme qui les anime sont du meilleur aloi : elles ont pour foyer le génie et le dévouement de savants français catholiques.

Nos lecteurs savent que les Jésuites sont rentrés au Japon ; ils sont arrivés à Tokio le 15 octobre dernier. Il y a trois siècles, ils avaient dû quitter cette terre conquise à l'évangile par le zèle de François Xavier, et puis, saturée du sang de leurs frères et de leurs néophytes. La flamme sacrée de la foi qui y avait brillé avec tant d'éclat n'y avait pourtant pas été tout à fait éteinte,

malgré trois cents ans de séparation du foyer ; elle y était restée plus ou moins vivante au milieu du paganisme ambiant, conservée sans églises et sans ministres, par la grâce du baptême et de la prière, par le culte de la sainte Vierge et l'usage de quelques sacramentaux religieusement transmis de génération en génération. Elle se révéla un jour aux premiers apôtres de la seconde phalange, ravis et fortifiés par cette merveille de la miséricorde divine et la constance héroïque des descendants des premiers fidèles.

Aux Jésuites, les derniers arrivés à cette portion de la vigne du Père de famille, il n'en est pas moins assigné une tâche privilégiée. Chargés de la direction de l'enseignement universitaire, ils y seront en contact avec l'élite intellectuelle et dirigeante de l'Empire. Puissent-ils, par leur influence sur des esprits avides de savoir, amener à la connaissance et à l'amour de Jésus-Christ les fils de ces néophytes du seizième siècle, que leur saint devancier, François Xavier, appelait « les délices de son âme ».

N'est-ce pas un travail analogue que, dans une sphère plus restreinte, sans doute, mais non moins salutaire, rêve d'accomplir l'*Œuvre franco-japonaise ?*

Rien de plus simple et de moins dispendieux que l'organisation et le fonctionnement de cette nouvelle invention de la charité française. Profitant d'une caractéristique bien marquée de cette nation, née d'hier à la civilisation moderne, et qui cède, plus peut-être que toute autre, à cette convoitise de savoir qui entraîne l'humanité, un groupe de savants catholiques connus se propose de publier à l'usage des Japonais une série périodique de « tracts scientifiques et religieux à la lecture facile, à l'allure vive, traitant des questions scientifiques et en tirant les conclusions religieuses qu'elles comportent ». Ces tracts, écrits en Europe en langue française ou anglaise, puis traduits à Tokio par un comité d'une douzaine de professeurs et de jeunes gens catholiques, seront tirés à 10,000 exemplaires chacun. Chaque tirage coûtera 500 francs, et comme on se propose d'en publier quatre par an, l'œuvre fonctionnera avec un budget annuel de 2000 francs ! C'est un véritable prodige d'économie qu'on ne saurait guère réaliser dans le Nouveau Monde.

Cette œuvre, pour modeste qu'elle soit, est appelée, n'en doutons pas, à faire sa bonne part dans l'évangélisation du Japon. Elle contribuera à conduire à la vraie lumière, qui est le Christ, ce

peuple aux vertus naturelles merveilleuses que la grâce divine saura transformer en une nation d'élite. Qui sait si un jour, comme les barbares du IVe siècle, sous l'influence toute-puissante de l'Evangile, cette race orientale ne sera pas appelée à régénérer, par l'infusion d'énergies nouvelles surnaturalisées, les vieilles sociétés de l'occident, gangrenées par l'erreur, énervées par une civilisation amollissante, et privées, en punition de leur prévarication, de leur droit d'aînesse ?

*
* *

Voici les noms de ceux qui composent le comité de patronage de l'Œuvre :

MM. le comte Emile BERTIN, membre de l'Institut, directeur du *Génie Maritime*[1],

le Dr BRANLY, professeur à l'Institut catholique de Paris, inventeur de la télégraphie sans fil,

le Dr SURBLED, de Paris,

le Dr GOIX, de Paris,

le Dr BULL, de Paris,

Ch. de KIRWAN.

La *Nouvelle-France* se fait un devoir de signaler cette œuvre à la connaissance et à la sympathie de ses lecteurs. Elle est heureuse également de compter parmi les membres du comité deux de ses collaborateurs réguliers, dont l'un, le mieux connu, est le fondateur de cette œuvre de propagande scientifique et religieuse, et dont le second, savant catholique de renom, a publié, à plusieurs reprises dans notre revue, sous le nom de plume de « Jean d'Estienne », d'intéressantes études d'un caractère philosophique. Dans cette liste de savants, nous remarquons avec joie le nom d'un compatriote anglo-canadien, qui jouit à Paris d'une haute réputation comme oculiste. Après avoir eu le bonheur d'ouvrir les yeux à la vérité, il s'associe généreusement au dévouement de ses collègues pour obtenir la même grâce aux âmes que retiennent captives les ténèbres du paganisme.

---

1 —M. le comte Bertin est le créateur de la flotte japonaise et le vainqueur de Tsu-Shima. Il succède dans le comité à M. Lapparent, illustre savant récemment décédé.

L. L.

MA VOCATION SOCIALE [1]

PAR M. LE COMTE ALBERT DE MUN

M. le comte Albert de Mun emploie à écrire les années trop longues où il est condamné à ne pouvoir parler. Répandre des idées, suggérer des résolutions, agir sur l'esprit public est un besoin pour l'orateur qui groupa si longtemps autour de lui les auditoires enthousiastes : et c'est la plume qui sert à M. de Mun pour dire ce que la voix ne peut plus faire entendre.

L'éminent orateur catholique, et l'apôtre de tant d'œuvres sociales, vient de raconter dans un livre où s'agitent, tout frémissants, les plus chers souvenirs, l'histoire de sa « vocation sociale ». Et cette histoire se trouve être, en même temps, celle de la « fondation de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers » pendant les années 1871-1875.

Cette histoire et ces souvenirs viennent à l'heure opportune, au moment où l'on essaie encore de refaire la France chrétienne. Et rien n'est plus propre à mettre du courage au cœur des apôtres du vingtième siècle.

> Au milieu des douleurs qui accablent, à l'heure où j'écris, les âmes religieuses, rien ne me paraît plus propre à les réconforter et à pénétrer les cœurs d'une immortelle confiance dans les destins de la France chrétienne, que l'histoire du grand mouvement catholique et social qui entraîna, il y a trente-sept ans, beaucoup d'hommes de ma génération et décida de leur vie.

Ces lignes que M. de Mun écrit en tête de *Ma Vocation Sociale* nous font connaître tout le dessein de l'auteur, et toute la portée de son livre.

Non pas que M. de Mun fasse ici l'histoire complète de la création des cercles catholiques d'ouvriers ; il n'apporte que sa part de souvenirs personnels, et c'est une façon encore très utile de contribuer à la composition de cette grande histoire, et c'est surtout une occasion unique pour M. de Mun de verser dans ces récits toutes les émotions, toutes les impressions de son âme fervente, amie du peuple.

Nous nous souvenons avoir entendu un jour M. le comte de Mun, à Issy, dans la grande salle de conférence des Messieurs de Saint-Sulpice, nous raconter, dans une causerie qui dura plus

---

1 — Chez Lethielleux, à Paris, 1909.

d'une heure, mais que nous avions trouvée trop courte, quelques uns de ces chers souvenirs qui le reportent si volontiers et si souvent à l'histoire des origines des cercles catholiques d'ouvriers. Debout à la tribune d'où il avait bien vite ravi et captivé notre attention, le conférencier racontait dans une langue toute simple, mais alerte, souple, chaude, et parfois si ardente, si imprévue, si passionnée qu'elle nous faisait éclater en de vifs applaudissements. Et c'est cette même simplicité du récit, cette même franchise d'expression, cette même ouverture du cœur, qui font si attrayantes, si bonnes, si réconfortantes les pages où M. de Mun a coordonné et complété ses récits.

Les premiers chapitres de *Ma Vocation Sociale* font à l'histoire de la fondation des cercles catholiques d'ouvriers le plus dramatique prologue. M. de Mun veut nous dire quelles circonstances de sa vie personnelle, et surtout quelles circonstances de la vie sociale et nationale l'ont entraîné peu à peu dans ce vaste mouvement des œuvres d'action catholique. Et nous sommes donc tout de suite transportés à l'époque triste où l'empire agonisant laisse la France aux prises avec les ennemis du dehors, et ceux du dedans.

C'est pendant l'année 1870, que les hasards de la vie militaire firent se rencontrer, dans l'armée de Metz, M. de Mun et M. le comte de la Tour du Pin. Ils bataillèrent ensemble à Rezonville, et ensemble, après la défaite, ils suivirent en captivité, à Aix-la-Chapelle, les généraux Ladmirault et Clérembault. Ce furent ces heures de captivité commune qui créèrent entre les deux jeunes officiers cette intimité, cette communauté de sentiment et d'idée qui devaient les faire s'entr'aider si efficacement sur le terrain des œuvres d'action sociale catholique.

M. de Mun et M. le comte de la Tour du Pin cherchèrent ensemble la cause de tant de désastres qui affligeaient la France ; et il leur parut que les grandes défaites étaient imputables à un état de société et de mœurs qu'il importait de changer au plus tôt.

> Le relâchement ancien de l'esprit militaire, l'abandon des vertus traditionnelles et l'affaiblissement des liens sociaux, nous apparaissaient comme les causes véritables de nos désastres ; ce n'était plus uniquement un espoir de revanche qui nous agitait, mais un rêve de régénération ; ce n'était plus un relèvement purement militaire, mais une réforme des mœurs et des idées qui commençaient à tenter nos ambitions [1].

---

1 — P. 11.

La lecture du livre de M. Emile Keller : l'*Encyclique du* 8 *décembre* 1864 *et les Principes de* 1789, *ou l'Eglise, l'Etat et la Liberté*, l'initiation aux grandes œuvres sociales que les catholiques accomplissaient déjà partout en Allemagne, achevèrent d'orienter l'esprit des deux soldats captifs ; et plus que tout cela encore, la rentrée en France, les spectacles de la guerre civile, les horreurs sauvages de la Commune, le mot significatif d'un communard blessé et mourant qui retrouvait toutes ses forces pour crier au général Ladmirault et à l'officier de Mun : « Les insurgés, c'est vous ! » persuadèrent celui-ci qu'il fallait commencer la restauration de la France par l'éducation du peuple, et qu'il était nécessaire de faire pénétrer dans les classes pauvres et ouvrières l'enseignement de la vie sociale catholique.

Qu'avait fait la société légale, depuis tant d'années qu'elle incarnait l'ordre public, pour donner au peuple une règle morale, pour éveiller et former sa conscience, pour apaiser par un effort de justice la plainte de sa souffrance? [1]

Telles étaient les questions que se posaient M. de Mun et M. de la Tour du Pin, pendant les jours de la Commune, lorsqu'ils traversaient,

à cheval et côte à côte, les rues coupées de barricades, jonchées de morts, où chaque pas leur révélait la profondeur du mal.

Ce fut une visite au « cercle de jeunes ouvriers », établi boulevard Montparnasse, et qui n'était qu'une annexe du grand patronage d'apprentis de Nazareth qu'avaient fondé les admirables Frères de saint Vincent de Paul, qui précisa dans l'esprit de M. le comte de Mun la forme que prendrait chez lui l'action sociale catholique. Sur l'invitation de Maurice Maignen, frère de Saint-Vincent de Paul, et directeur du cercle, M. de Mun se rendit aux salles « des jeunes ouvriers » un soir de décembre 1871 ; il fit à ces jeunes gens son premier discours, et il rapporta de ce contact avec les ouvriers des impressions qui ne devaient pas s'effacer.

Tandis que, debout derrière la table d'honneur, je disais mon discours, quelque chose d'inconnu, d'inexprimable, se remuait en moi : les yeux de ces ouvriers parisiens, fixés sur les miens, faisaient vibrer tout mon être, comme si un courant électrique nous eût mis en contact ; un souffle surnaturel traversait la petite salle où s'enfermait le mystérieux dialogue de nos

1 — P. 22.

cœurs : les paroles qui sortaient de mes lèvres au milieu du silence n'avaient plus leur sens accoutumé. Je croyais prononcer la formule d'un pacte solennel; sans le savoir, sans le vouloir, irrésistiblement, je me donnais tout entier [1].

M. de Mun appartiendra donc désormais aux ouvriers. Ce n'est pas un cercle qui pouvait suffire à Paris ; c'est dans chaque quartier qu'il était nécessaire de fonder ces cercles d'ouvriers. Avec son frère Robert de Mun, et M. de la Tour du Pin, Emile Keller et Léonce de Guiraud, députés à l'Assemblée Nationale, Léon Gauthier, l'historien enthousiaste des épopées françaises, Armand Ravelet, directeur du journal le *Monde*, Maurice Maignen et Paul Vrignault, du cercle Montparnasse, M. le comte de Mun organise l'œuvre des cercles d'ouvriers. On rédige l'*Appel aux hommes de bonne volonté*, qui fut comme le manifeste de ces nouveaux apôtres, et où semble éclater encore toute l'ardeur généreuse et triomphante de ces jeunes gens d'élite.

C'est dans le livre de M. de Mun qu'il faut aller chercher le récit de la fondation des premiers cercles. Peu de livres, croyons-nous, peuvent autant que celui-là inviter à l'action, et diriger dans l'action ceux qui ont à cœur de prendre contact avec les ouvriers, et de faire de l'apostolat social catholique.

Il faut remercier M. le comte de Mun de l'avoir écrit ; et il faut inviter à le lire tous ceux qui aiment les ouvrages bien faits, vivants, personnels, tous ceux qui aiment entendre passer à travers les pages d'un livre le souffle des grandes âmes.

CAMILLE ROY, ptre.

PAGES ROMAINES

SICILE ET CALABRE.

Dans le numéro d'octobre 1905, les *Pages romaines*, racontant « une funèbre excursion en Calabre » à la suite des tremblements de terre qui avaient désolé l'Italie méridionale, terminaient leur lugubre récit par ces paroles : « Par sa position topographique Messine est nécessairement destinée à périr. Plaise à Dieu que ce ne soit qu'à la fin du monde ».

Hélas ! trois ans après, la prophétie devenait une lamentable réalité. Le

1 — P. 64.

monde entier s'est associé aux angoisses de la Calabre et de la Sicile et la charité universelle est accourue au secours des victimes.

L'histoire de la Sicile, non moins que celle de la Calabre, se marque par des étapes d'épouvantables catastrophes ; ces terres qui donnent aux plantes, aux arbres, une si grande vitalité, ne peuvent s'habituer à permettre aux hommes de vivre en paix ; en de terribles secousses, elles les ensevelissent en quelques secondes. Les survivants, dépouillés de leurs biens, séparés de ceux qu'ils aimaient, crient, pleurent, se mettent en deuil, mais ils confient de nouveau leur vie à ce sol capricieux qui demain encore trahira leurs espérances.

L'un des plus anciens tremblements de terre dont l'histoire fasse mention est celui qui désola la Sicile, l'an 396 avant Jésus-Christ, au dire de Paulus Orosius ; Tite Live et Cicéron font allusion dans leurs ouvrages à des secousses sismiques qui, dans les second et premier siècles avant l'ère chrétienne, viennent jeter l'épouvante dans le sud de l'Italie.

Tacite, Senèque, Pline racontent que la Sicile et la Calabre furent désolées par les tremblements de terre le 24 et le 25 mars, l'an 18 après le Christ. L'an 68 un nouveau désastre frappa la Campanie, au dire encore de Tacite et de Senèque ; en 177, la Sicile vit de nouveau son sol secoué, et la mer détruire les habitations construites sur le rivage.

Le jour même du martyre de sainte Agathe, en 255, Catane fut en partie détruite par un tremblement de terre qui se répéta dans la plus grande partie de la Sicile, en 326, et en 357.

En 362 ou en 369, (la date est incertaine), Reggio et Messine virent s'écrouler une partie de leurs maisons.

Les vieilles chroniques relatent encore les années 797, 908, 963, 1069 comme ayant connu les heures désastreuses des tremblements de terre. Le 18 octobre 1083, vingt mille personnes auraient été ensevelies sous les ruines provoquées par des secousses qui se firent principalement sentir dans le territoire de Catane. Le 4 février 1169, environ une heure après le coucher du soleil, pendant qu'une cérémonie religieuse avait réuni une partie de la population de Catane à la cathédrale, un tremblement de terre qui ébranla l'église et la ville y fit 15,000 victimes, pendant qu'à la même heure un raz de marée vint battre et renverser le mur d'enceinte de Messine.

Le XIIIe, le XIVe, le XVe siècle eurent également leurs journées d'angoisse qui furent particulièrement cruelles en 1390 et en 1448. Le 5 décembre 1456, les provinces napolitaines de la Basse Italie virent périr 70,000 personnes, et quelques années plus tard, le 25 février 1509, Reggio fut tellement secoué que la plus grande partie de ses édifices s'écroulèrent.

De nouvelles catastrophes épouvantèrent Messine et Reggio en 1549, en 1599 ; le 25 août 1613, un violent tremblement de terre détruisit complètement Naso, dans le voisinage de Messine.

Loin de se lasser, les fléaux semblent vouloir des hécatombes périodiques dans ce pays de Sicile si souvent dévasté, jamais abandonné par des habitants qui, pour ne pas craindre le lendemain, oublient dans l'insouciance du présent les malheurs de la veille.

Le 27 mars 1638, le 10 novembre 1669, la Calabre eut de nouvelles ruines ; le 11 janvier 1693, Catane vit avec stupeur la mer se retirer de ses rivages puis retourner vers eux avec une telle furie qu'elle inonda une partie de la ville, noyant des milliers d'habitants.

Entre les secousses de 1743 et les grands désastres des 5 et 6 février 1783, il y en eut d'autres qui donnèrent de fausses alarmes. Ces catastrophes de

1783 causèrent la destruction d'Oppido et portèrent la désolation dans Reggio et Messine ; Scylla fut alors envahi par la mer dans les flots de laquelle le Mont Paci vint s'engloutir ; le chiffre des morts s'éleva à 30,000, et les dégâts matériels furent estimés à 140 millions environ.

Après le tremblement de terre de Cotronèse, en 1832, une période de secousses sismiques, dont l'une détruisit en partie Reggio, dura de 1839 à 1841.

Le calme se rétablit jusqu'en 1876, année qui causa des dommages à Messine ; en 1894 ce fut encore à la Calabre de sentir son sol trembler sous elle ; du 6 au 11 août 1890, Messine avait été ébranlée dans ses fondations sans qu'il en résultât cependant des dégâts importants.

On se souvient enfin de la terrible catastrophe de 1905. Elle ne devait être que le prélude de celle qui vient de se produire, le 28 décembre 1908.

L'histoire de Messine et de Reggio est la seule qui porte des dates lugubres aussi nombreuses. Bâties sur la ligne de jonction qui réunit les foyers volcaniques de la Sicile et de l'Italie méridionale, et dans l'espèce de fossé formé par le détroit, ce qui contribue encore à augmenter les dangers qui les menacent, peu de cités sont plus exposées à ressentir les commotions de ces feux souterrains qui redoublant parfois leur activité produisent des révolutions que rien ne peut prévoir et conjurer.

La science distingue trois catégories de tremblements de terre. La première comprend les secousses sismiques provenant du voisinage d'un volcan. La seconde a rapport aux secousses venant des volcans éloignés, rayonnant à une grande distance ; assez loin parfois pour que ce rayon d'activité puisse se relier à un autre centre volcanique. La troisième catégorie comprend les secousses orogéniques, c'est-à-dire, résultant non plus de l'activité volcanique, mais de mouvements souterrains, d'effondrements dans le sous-sol.

A laquelle de ces trois catégories appartient le récent désastre de Messine ? La science croit pouvoir affirmer qu'on se trouverait en présence de secousses orogéniques : ce sont celles qui produisent les effets les plus désastreux.

Il n'est pas sans intérêt d'appporter ici le témoignage d'un grand savant italien, Suess, qui a fait des études si approfondies sur les tremblements de terre de l'Italie méridionale.

Suivant son opinion, dans les temps préhistoriques, l'Italie n'était pas détachée en longue péninsule. Entre la côte ligurienne de Gênes jusqu'en Sicile, il y avait de la terre ferme, la Tyrrhénie. De même, à la place de la mer Adriatique, il y avait des terres reliant l'Italie aux Balkans et à la Grèce.

Sous le coup des révolutions qui marquèrent les premières années du monde, le continent tyrrhénien et le continent adriatique furent poussés l'un vers l'autre, et sous la pression de leur rencontre se forma la chaîne des Apennins qui forme comme l'épine dorsale de l'Italie. Un écroulement se produisit ensuite de chaque côté de l'arête des Apennins, les deux continents tyrrhénien et adriatique s'effondrèrent et la mer s'installa à leur place, formant les contours actuels.

On a constaté que, géologiquement, il y avait quelques points sur le côté ouest de l'Italie, se rattachant par la constitution du sol à cet ancien continent effondré de la Tyrrhénie. Ces points sont les massifs des monts Sila, de l'Aspromonte, et des monts Péloritains ; ils viennent d'être soumis aux secousses de décembre dernier. Reggio est au pied de l'Aspromonte ; Messine tout près des monts Péloritains.

D'après la théorie de Suess, le récent tremblement de terre ne serait

qu'une phase, très minime, de l'effondrement de la Tyrrhénie qui se fit en ces temps lointains qui n'ont aucune histoire.

C'est ce qui expliquerait encore que certains endroits de la Sicile, même sur la côte sud, sont absolument stables, parce qu'ils appartiennent au système des Apennins, où le tassement semble définitivement achevé.

En regard de la théorie du Suess, nous permettra-t-on d'en apporter une autre qui appartient également à la science italienne, son auteur étant M. Ricco, mais qui avait été adoptée par le célèbre géologue français, M. de Lapparent ?

« On sait que, en fait, la pesanteur n'est pas la même à tous les points du globe. Ce phénomène présente différentes anomalies ; c'est ainsi que, bien que l'attraction du centre sur les objets soit proportionnelle à la masse, la pesanteur n'est pas plus considérable sur les montagnes qu'ailleurs. On a étudié ces anomalies de la pesanteur sur un très grand nombre de points de la surface terrestre, et les géologues ont imaginé de relier tous les points ayant la même pesanteur, au moyen de courbes dénommées isanomales, soigneusement dressées sur les cartes.

« Quand les courbes isanomales sont espacées cela signifie que la pesanteur varie peu à des distances même éloignées. Si les courbes isanomales se rapprochent, c'est que la pesanteur varie à de courtes distances ; si elles s'enchevêtrent, c'est que la région est sujette à des variations brusques : c'est une région mal équilibrée.

« Or, précisémment, dans la région de Messine et des environs, les lignes isanomales se resserrent et s'enchevêtrent de façon caractéristique ; on en a conclu que les pays où la pesanteur change à de courtes distances, sont sujets aux tremblements du sol.

« On objecte à cette théorie que tout près de la Sicile, dans le talon de la botte italienne, à côté de Tarente, les lignes isanomales se touchent et s'enchevêtrent, et que cependant cette région est restée inaccessible aux secousses sismiques. »

Telles sont les deux opinions qui partagent la science sur la cause du désastre sicilien. L'une ou l'autre a-t-elle le mot de l'énigme ?

Quand il fit le programme des siècles à venir au milieu desquels vivrait son Eglise, le Christ annonça les séditions, les émeutes, les guerres parmi les hommes, les tremblements de terre ici, là, mais—semble-t-il—localisés en des pays où ils établiraient des successions de désastres—*terræmotus magni erunt per loca*—qui précéderaient, accompagneraient ou suivraient les terreurs du ciel—*terroresque de cœlo.*

Dans ces pays au sol toujours mouvant, Dieu parle au monde par la peur qu'il inspire. La Sicile, par ses malheurs chroniques, est missionnaire à sa façon. Quel sera son rôle, en ces jours suprêmes où Dieu bouleversera tout pour annoncer la venue prochaine de son Fils ?

En attendant, Dieu paraît n'avoir demandé au sol de la Calabre et de Messine de s'ébranler pour multiplier les morts en quelques secondes, que dans le but d'arracher au monde entier enseveli dans les plaisirs un de ces cris spontanés de bonté, si grands dans leur générosité, qu'ils forcent le ciel à sourire à la terre et à lui pardonner.

Les cataclysmes sont des miséricordes ; leur énigme ne s'expliquera que dans l'éternelle vision.

DON PAOLO-AGOSTO.

Directeur-propriétaire . . . . L'abbé L. LINDSAY.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VIII MARS 1909 N° 3

L'EGLISE ET L'ÉDUCATION

CONCLUSION

L'ÉGLISE ET L'ÉDUCATION AU CANADA.

Nous touchons au terme de notre étude sur l'éducation considérée à la double lumière de l'histoire et des principes chrétiens.

Ce qui ressort de cet exposé, moins complet que nous l'eussions désiré, suffisant cependant pour corriger bien des erreurs et faire disparaître bien des préjugés, c'est que l'Eglise du Christ, en droit comme en fait, est le premier pouvoir enseignant, et qu'on ne saurait citer un seul progrès scolaire dont elle n'ait été l'initiatrice bienfaisante, ou qu'elle n'ait approuvé de toute l'autorité de sa parole et secondé de toute la générosité de ses efforts.

Le travail de Mgr Pâquet sera bientôt terminé. Nous donnons dans la présente livraison une partie de la *Conclusion*, résumé historique de la question de l'Eglise et de l'éducation au Canada. La publication de ce dernier chapitre, forcément interrompue par le départ de l'auteur pour Rome, sera complétée dans le cours de l'été prochain, avant que le travail paraisse en entier sous forme de livre. LA DIRECTION.

Cette vérité, l'histoire générale de la civilisation chrétienne en est pleine, et,—nous sommes fiers de l'ajouter,—nos annales, dès leurs premières pages, font écho à celles de toutes les nations pour la redire et la proclamer hautement.

Notre intention n'est pas d'offrir ici au lecteur, même en raccourci, la narration des faits et la description des œuvres qui ont marqué, d'étape en étape, la marche souvent lente, et gênée par mille obstacles, de l'éducation populaire et supérieure en notre pays. De consciencieux historiens ont déjà, en bonne partie du moins, exécuté ce travail. Appuyé sur les données véridiques de ces auteurs, nous voulons, conformément au but de la présente étude, faire la synthèse des idées et des entreprises relatives à l'éducation sous le régime français d'abord, puis sous la domination anglaise, et recueillir les enseignements, gros de conséquences pour nous, qui s'en dégagent.

I.—Sous le régime français.

Avant même que Mgr de Laval eût fondé sur ses bases hiérarchiques l'Eglise de Québec, des écoles étaient ouvertes aux enfants sauvages et aux fils des colons français. L'apostolat n'est pas seulement une force agissante, c'est aussi, et tout d'abord, une flamme éclairante : nos premiers missionnaires, Récollets et Jésuites, furent, par l'instinct même de leur sublime vocation, les premiers instituteurs de la patrie canadienne [1]. Ce qu'ils faisaient, dès le début de la colonie, pour l'instruction des garçons, des vierges admirables, les Ursulines à Québec, les Sœurs de la Congrégation à Montréal, l'accomplissaient de leur côté pour l'instruction des filles.

L'arrivée du premier évêque de Québec en 1659 imprima à la cause de l'éducation un vigoureux élan. Non content d'encourager le collège des Jésuites déjà existant [2], le prélat se rendit compte qu'il y avait place dans le pays pour de nouvelles institutions scolaires, et c'est grâce à son zèle clairvoyant, à ses libéralités et à celles de son clergé, que l'on vit tour à tour surgir du sol vierge de la Nouvelle-France le grand et le petit Sémi-

---

1 — J.-B. Meilleur, *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*, pp. 2, 3, 13 (Montréal, 1860).

2 — P. de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIe siècle*, t. I, pp. 207-210.

naire de Québec, les écoles de Saint-Joachim, du Château-Richer, de la Pointe-de-Lévy, de l'Ile d'Orléans, et d'autres encore [1].

Vers le même temps, les Sulpiciens ouvraient des petites écoles dans la ville de Montréal. Puis, peu après, l'Institut des Frères Charon commençait de se livrer non seulement à l'éducation de l'enfance, mais encore à l'œuvre capitale du recrutement et de la formation des maîtres, tandis que, aux Trois-Rivières et çà et là dans les campagnes, quelques particuliers assumaient, eux aussi, les humbles fonctions de l'enseignement populaire [2].

Déjà donc, dès le XVIIe siècle, surtout par l'action prévoyante de l'Eglise, l'enseignement primaire fonctionnait au Canada dans les villes et en plusieurs villages. Sous la même impulsion, l'enseignement secondaire faisait modestement, et bien méritoirement, ses débuts [3]. Même l'enseignement spécial, dont on fait aujourd'hui si grand cas, tenait une place dans les sollicitudes des éducateurs ecclésiastiques de cette époque, et l'on en trouve des traces tant à Montréal [4] qu'à Québec [5], où des établissements furent fondés pour préparer aux métiers et aux arts pratiques les enfants du peuple.

Au siècle suivant et jusqu'à la fin du régime français, nous voyons l'œuvre éducatrice si heureusement commencée se poursuivre sans bruit, non sans succès. Quelques établissements nouveaux, les Ursulines aux Trois-Rivières, l'Hôpital-Général à Québec, le collège de Saint-Raphaël à Montréal, les Sœurs de la Congrégation en plusieurs localités et jusqu'en Acadie [6], étendent peu à peu le cercle de l'instruction populaire ou supérieure. Dans les paroisses rurales, des maîtres laïques, encore peu nombreux il est vrai, groupent les enfants qu'ils peuvent réunir autour de quelques écoles élémentaires. Ce sont ces écoles que recommandait à ses prêtres Mgr de Saint-Vallier, lorsqu'il écrivait (en 1700) [7] : « Etant nécessaire que les curés veillent sur les personnes qui font les petites écoles, et sur la manière dont ils les font, nous désirons qu'on leur laisse le soin de les faire faire par les personnes qu'ils jugeront les plus propres à y être employées, dont nous désirons cependant qu'ils donnent l'inspection plus particulière et plus immédiate à un ecclésiastique qui leur soit soumis ».

---

1 — L'abbé Am. Gosselin, *Bulletin du Parler français au Canada*, vol. V, livraison d'avril.

2 — *Ibid.*, livraison de mai.—Pour plus de détails, nous renvoyons le lecteur au travail très complet et très documenté de l'abbé Gosselin.

3 — Cf. Rochemonteix, *ouv. cit.*, t. I, pp. 211 et suiv.; t. III, pp. 366 et suiv.

4 — Ecole des Frères Charon (Gosselin, *ouv. cit.*, p. 326).

5 — Ecole fondée par Mgr de Laval à Saint-Joachim (Gosselin, *ouv. cit.*, p. 292).—De plus, les Jésuites dans leur collège enseignaient l'hydrographie (Rochemonteix, *ouv. cit.*, t. I, p. 214 ; t. III, p. 368).

6 — Meilleur, *ouv. cit.*, pp. 28, 35, 48, 56;—aussi *Mandements des Evêques de Québec*, vol. I, p. 374 et pp. 548-549.

7 — *Mandements*, etc., vol. I, p. 412.

C'est donc avec raison qu'à la fin du siècle Mgr Hubert, dans un mémoire dont nous parlerons plus loin, croyait devoir défendre contre d'infamantes imputations, en matière scolaire, l'honneur du clergé canadien. « Un écrivain calomnieux, disait-il [1], a malicieusement répandu dans le public que le clergé de cette province s'efforçait de tenir le peuple dans l'ignorance pour le dominer. Je ne sais sur quoi il a pu fonder cette proposition téméraire, démentie par les soins que le dit clergé a toujours pris de procurer au peuple l'instruction dont il était susceptible. La rudesse du climat de ce pays, la dispersion des maisons dans la plupart de nos campagnes, la difficulté pour les enfants d'une paroisse de se réunir tous dans un même lieu, surtout en hiver, aussi souvent qu'il le faudrait pour leur instruction, l'incommodité pour un précepteur de parcourir successivement chaque jour un grand nombre de maisons particulières : voilà des obstacles qui ont rendu inutiles les soins de plusieurs curés que je connais ».

Ces dernières paroles de l'Évêque de Québec nous font très bien entendre pourquoi, malgré tous les efforts et tous les sacrifices, l'instruction populaire ne put jadis se répandre plus rapidement au Canada. Elles nous permettent en même temps de répondre à l'accusation grave renouvelée depuis Mgr Hubert, sur ce même sujet de l'éducation, par quelques écrivains canadiens contre l'Eglise.

Ces auteurs reprochent au clergé régulier et séculier de ne s'être pas suffisamment employé à instruire les enfants des colons français. L'un d'eux va même jusqu'à prétendre que, par une sorte d'inavouable préjugé, prêtres et gouvernants les laissaient délibérément grandir dans l'ignorance [2]. Assertion malheureuse et injuste, et dont M. l'abbé Gosselin a fait naguère pleine justice [3]. On ne saurait admettre que le pouvoir civil se soit alors complètement désintéressé des choses de l'éducation. Ce qui est vrai, c'est qu'il avait confiance dans le clergé dont il connaissait et appréciait le zèle, et qu'au lieu d'organiser lui-même un enseignement d'Etat, il crut préférable de laisser à l'initiative de l'Eglise et des particuliers, tout en la favorisant, ce qui, en réalité, relève d'elle. De cela, loin de le blâmer, nous ne pouvons au contraire que le féliciter.

Il en est résulté pour le peuple canadien-français une formation nationale à base essentiellement religieuse [4]. On doit sans doute regretter que des

1 — *Mandements*, etc., vol. II, p. 374.

2 — Garneau, *Histoire du Canada*, t. I, p. 183 (2e éd.). Dans une édition subséquente, ce passage de l'*Histoire du Canada* a été remanié en un sens un peu moins injurieux pour le clergé et le pouvoir civil.

3 — *Bulletin du Parler français*, vol. V, pp. 366 et suiv.

4 — « Dans les écoles, on s'applique sur toutes choses à former les mœurs des enfants et à leur inspirer beaucoup d'amour et de respect pour la religion, dont on leur fait connaître les maximes » (Témoignage de Mgr Hubert, *Mandements des Ev. de Québec*, vol. II, p. 390).

obstacles d'ordre matériel se soient opposés à une diffusion plus large de l'instruction profane parmi nos populations rurales. Mais ce dont il y a lieu de se réjouir, c'est que cette instruction, malgré ses lacunes, ait été si fortement imprégnée de christianisme théorique et pratique, et qu'elle ait pu, par là même, donner à la patrie ces générations de chrétiens robustes que furent nos pères et qui nous ont transmis, avec l'héritage de leur foi, celui de leurs vertus parfois héroïques et de leurs exemples toujours admirables et réconfortants.

Rien, dans toute notre histoire, ne nous paraît plus remarquable que cette survivance, à travers d'infinis périls, de nos traditions et de nos croyances catholiques. Or, l'effet n'est pas sans cause, l'arbre ne peut croître ni fleurir sans racines. Entre tous les moyens dont la Providence s'est servie pour maintenir intacte, en même temps que la vitalité de notre race, l'intégrité souvent menacée de notre foi, nous ne croyons pas nous tromper en plaçant au premier rang, avec le choix judicieux des colons, l'atmosphère religieuse et saine de nos établissements scolaires.

II.—Sous le régime anglais.

a) *La province de Québec.*

Les plaines d'Abraham ont vu expirer avec Montcalm la domination française, et voici que s'ouvre pour nous une époque décisive où, par suite du changement de constitution politique et de l'afflux de nouveaux éléments ethniques, l'histoire de l'éducation au Canada va se partager en plusieurs ramifications diverses.

C'est, évidemment, le Bas-Canada, devenu plus tard la province de Québec, qui nous intéresse davantage, et c'est sur cette partie du pays que d'abord, et le plus volontiers, nous attacherons nos regards.

On comprend que les graves événements militaires et administratifs, qui marquèrent la prise de possession du Canada par l'Angleterre, aient eu sur l'état des écoles populaires une répercussion funeste. Des ennemis de notre race, mus par le désir d'en amoindrir l'influence, allaient jusqu'à affirmer que le nombre, dans chaque paroisse, des personnes sachant lire et écrire constituait une infime minorité [1]. L'évêque de Québec, Mgr Hubert, dans un mémoire que nous avons déjà cité, jugea de son devoir de repousser cette injure. Après avoir mentionné les diverses institutions scolaires où l'on enseignait aux enfants les éléments de l'instruction, le prélat ajoutait [2] : « Je suis fondé à croire que, sur un calcul de proportion,

1 — *Mandements,* vol. II, p. 390.
2 — *Ibid.*

on trouverait facilement dans chaque paroisse entre 24 ou 30 personnes capables de lire et d'écrire [1]. »

Au surplus, nous ne contestons pas et tous nos historiens admettent que l'éducation traversait alors une période de malaise.

L'oligarchie anglaise crut le moment propice pour imposer aux Canadiens une mesure, qui, sous des dehors de dévouement à la science et aux lettres, ne tendait à rien moins qu'à la destruction du sentiment français et de la foi catholique. Il s'agissait d'établir, comme couronnement d'une organisation scolaire mal définie, un collège universitaire assujetti à l'Etat, et où protestants et catholiques [2] se coudoieraient dans une sorte de fraternité intellectuelle exempte de toute préoccupation religieuse. C'était, au Canada, la première tentative faite en faveur d'un système d'éducation mixte et, par conséquent, neutre. Mgr Hubert, dont on sollicita l'avis, opposa au projet de loi une réponse prudente et ferme [3]. L'histoire regrette que son coadjuteur, Mgr Bailly, jouant le rôle de conciliateur et de courtisan de la puissance politique, se soit fait en cette circonstance, à l'encontre des principes qu'il avait le devoir de défendre, l'avocat de la neutralité scolaire en ce pays [4]. Ce ne fut là, du reste, dans tout le clergé qu'une voix isolée et sans écho.

Le projet mourut dans l'œuf, mais pour renaître quelques années plus tard sous le nom d'*Institution royale*. Cette nouvelle organisation, toute dépendante du gouvernement, mettait à sa merci les établissements scolaires de tout degré subventionnés par l'Etat [5]. L'influence du clergé, et l'instinct de conservation religieuse que deux siècles de christianisme avaient ancré au cœur de notre peuple, suffirent pour détourner les enfants catholiques de la fréquentation d'écoles destinées à tuer leur foi et à adultérer leur sang. Vainement la société dite « d'Ecole britannique et canadienne » vint-elle au secours des écoles royales et chercha-t-elle, par le miroitement de la méthode lancastrienne, à vaincre les résistances [6]. Les défiances continuèrent, plus générales et plus vives.

D'autre part, les campagnes, à cette époque critique, n'étaient pas aussi dépourvues d'instruction que d'aucuns l'ont prétendu [7]. Le clergé catholique faisait des efforts considérables pour diminuer le nombre des illettrés, et l'on a la preuve que les écoles dues à ses soins pouvaient fournir plusieurs sujets aux maisons d'enseignement secondaire et supérieur [8].

1 — Cf. Chauveau, L'*Instruction publique au Canada*, p. 56.
2 — *Ibid.*, pp. 57-58.
3 — *Mandements*, vol. II, pp. 385 et suiv.
4 — *Ibid.*, pp. 398 et suiv.
5 — Meilleur, *ouv. cit.*, pp. 74-75 ; Chauveau, *ouv. cit.*, pp. 61-65.
6 — Voir *Le Canadien*, 1823, n. 38-40.
7 — Garneau, *Hist. du Canada*, t. III, p. 65 (2e éd.).
8 — *Procédés de la Chambre d'Assemblée*, p. 13 (Québec, 1815) : témoignage du grand vicaire Doucet.

Aussi bien, n'est-ce pas dans la haute culture intellectuelle que les Canadiens français trouvaient alors l'arme la plus immédiatement utile à leurs luttes patriotiques ? Un réseau d'écoles primaires répandues par tout le pays eût sans doute rendu au peuple de précieux services. Il importait bien davantage qu'en des centres d'instruction, tels que le séminaire de Québec et le collège des Sulpiciens de Montréal, auxquels s'ajoutèrent bientôt d'autres institutions similaires [1], fussent formés les hommes appelés à défendre sur le terrain constitutionnel les droits de notre race et de notre religion. Le clergé, en concentrant sur l'œuvre de l'enseignement classique son attention et ses sacrifices, fit preuve d'une clairvoyance à laquelle on n'a peut-être pas suffisamment rendu hommage. Ces sacrifices furent récompensés par une remarquable efflorescence littéraire et scientifique, laquelle devait bientôt, grâce à la création d'un enseignement universitaire catholique et français, recevoir son digne complément. La fondation en 1852, par le séminaire de Québec, de l'Université Laval—fondation indépendante, comme du reste toutes les précédentes, de l'autorité civile,—fut comme l'épanouissement, en bonne terre canadienne, de l'arbre éducationnel planté par le clergé, fécondé de ses sueurs, entretenu de ses deniers, soutenu de ses sympathies et de son dévouement.

Mais revenons à l'enseignement primaire.

Les uns, nous l'avons vu, s'en préoccupaient comme d'un moyen d'angliciser et de protestantiser peu à peu tout le pays [2]. D'autres, dans leur souci d'accroître notre prestige et notre influence nationale, regrettaient que l'instruction populaire fût encore trop restreinte, mais ne savaient comment remédier au mal.

Dans une enquête tenue devant la Chambre d'Assemblée en 1815, le Supérieur du Séminaire de Québec, M. Robert, après avoir constaté l'échec de l'Institution royale, se prononça pour une organisation scolaire dirigée par l'Eglise et par les parents et, à cet effet, énonça l'idée d'une loi des écoles de fabrique [3]. Neuf ans plus tard, un autre Supérieur du Séminaire, M. Parant, dans une nouvelle enquête de la Chambre d'Assemblée concernant

---

1 — Le collège de Nicolet fondé en 1804 par le Rév. M. Brassard, le collège de Saint-Hyacinthe fondé en 1812 par le Rév. M. Girouard, le collège de Sainte-Thérèse fondé en 1824 par le Rév. M. Ducharme, le collège de Chambly fondé en 1825 par le Rév. M. Mignault, le collège de Sainte-Anne fondé en 1827 par le Rév. M. Painchaud, le collège de l'Assomption fondé en 1832 par le Rév. M. Labelle aidé des Drs Cazeneuve et Meilleur, etc., etc., (Meilleur, *ouv. cit.*).

2 — Chose déplorable : alors, comme aujourd'hui, il se trouva, quoiqu'en petit nombre, des Canadiens français n'ayant d'autre idéal que de fusionner les races et de concilier les croyances, et faisant en cela cause commune avec nos pires ennemis.

3 — *Procédés de la Chambre d'Assemblée*, Québec, 1815, p. 9. « Il conviendrait infiniment mieux, disait M. Robert, de laisser le soin de l'éducation de

l'éducation, renouvelait la même suggestion [1]. Cette année-là même, conformément au vœu d'hommes si compétents, un projet de loi fut adopté, autorisant les fabriques de paroisse à doter et à contrôler, moyennant l'assentiment de l'autorité ecclésiastique, des écoles élémentaires [2]. Nous n'avons pas à rechercher quels avantages la cause de l'éducation aurait vraisemblablement retirés de cette institution scolaire vraiment paroissiale, si on l'eût développée et perfectionnée au lieu de l'amoindrir par de multiples essais de législation divergente. Plusieurs estiment qu'elle eût pu servir de base à un système général d'éducation conforme de tout point aux principes catholiques sur le rôle de l'Eglise et des parents dans l'œuvre éducatrice.

Quoi qu'il en soit, dès 1829, la Législature jugea bon d'ajouter aux lois déjà existantes une mesure destinée à susciter dans les campagnes des écoles plus nombreuses, mais qui avait le triple tort de favoriser l'éducation mixte, d'embarrasser le mécanisme scolaire d'un rouage nouveau, et de subordonner les progrès de l'instruction aux visées et aux rivalités politiques [3]. Nous ne parlerons ni des amendements apportés à cette mesure ni des projets de loi qui suivirent, projets soumis à la considération des représentants du peuple, mais privés de l'ultime sanction.

Lorsque, en 1837, éclatèrent les troubles civils et que, du même coup, prirent fin les subsides scolaires octroyés par l'Etat, Mgr Signay ne fut pas lent à s'autoriser de la loi des écoles de fabrique [4] pour stimuler le zèle de ses ouailles en faveur de l'instruction populaire. L'Eglise, comme toujours, veillait sur les intérêts du peuple, et c'est avec bonheur que nous saluons vers cette même date l'arrivée au Canada des fils du vénérable de la Salle qui ont tant fait pour l'éducation chrétienne en Europe et à qui, depuis trois quarts de siècle, la jeunesse canadienne est redevable de si utiles enseignements.

---

la jeunesse dans les paroisses de campagne au curé et aux principaux habitants du lieu tant pour le choix des maîtres que pour la surveillance... et si la Législature passait un acte pour autoriser les curés et les marguilliers des paroisses à acquérir des fonds pour l'établissement d'écoles élémentaires, cela fournirait promptement les moyens d'avoir des écoles dans les campagnes ».

1 — *Rapport du Comité spécial de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada nommé pour s'enquérir de l'état actuel de l'éducation*, 1824, *App.* p. 33.

2 — Meilleur, *ouv. cit.*, pp. 83-84.

3 — *Ibid.*, p. 86 et pp. 231-233.

4 — *Mandements des Ev. de Québec*, vol. III, p. 341.—Voir aussi un mandement de Mgr Lartigue du 12 mars 1839. *Mandements, lettres pastorales, circulaires*, etc., *publiés dans le diocèse de Montréal*, t. I, p. 48.

(à suivre)

L.-A. PAQUET, ptre.

UN CRITIQUE CHRÉTIEN [1]

Les critiques littéraires pullulent en France. Les plus réputés sont mis au nombre des meilleurs écrivains d'aujourd'hui. Trois au moins siègent parmi les Immortels ; un autre est tout près de les rejoindre. Et, en dehors des professionnels du genre, les critiques d'occasion ne se comptent pas. Pour un auteur il surgit vingt juges. Un livre n'est pas sitôt paru qu'il est tourné et retourné en cent façons sur le gril de l'analyse. Et avec quelle prestesse ! avec quelle acuité ! avec quelle maëstria d'esprit et de style ! Telle fantaisie d'Émile Faguet l'emporte en virtuosité sur une variation de Camille Saint-Saëns.

Malheureusement la critique contemporaine est plus riche de verbe que de pensée. La plupart de ceux qui font l'opinion en littérature sont loin d'être, à tous égards, des guides sûrs. Indifférents ou hostiles à la vérité chrétienne, ils manquent, en outre, de philosophie ; ou s'ils ont une doctrine, elle est de leur invention ; souvent c'est pur dilettantisme, ou scepticisme. Leur morale, privée de certitudes, est la chose la plus accommodante du monde. Voilà pourquoi la foule suit ces maîtres légers et superficiels, beaucoup mieux faits pour l'amuser que pour l'instruire et l'élever.

Ce n'est pas que des voix éloquentes ne fassent entendre le langage du juste et du vrai. J'ose affirmer que rien n'a été écrit de plus sensé et de plus fort sur la littérature du siècle dernier que les *Esquisses littéraires et morales* du R. P. Longhaye. Mais voilà : le P. Longhaye, pas plus que l'abbé Delfour et d'autres, ne flatte les auteurs ni le public. C'est d'ailleurs de la critique catholique, et l'on sait que la littérature profane seule existe.

Il nous appartient, à nous, de proclamer très haut l'existence et l'excellence des œuvres catholiques. D'autre part, en ce qui concerne la littérature, nous avons besoin, au Canada comme en France, d'exercer un contrôle sévère sur ses productions fort inégales et fort mêlées. C'est à des ouvrages comme celui du P. Longhaye que nous irons demander le supplément d'aide et de lumière nécessaire à notre information.

Certes, celui-là voit dans la critique autre chose qu'un amusement de l'esprit. Il a des principes, de la logique, de la méthode,

---

1 — Dix-neuvième siècle, *Esquisses littéraires et morales*, par le R. P. G. Longhaye, de la Compagnie de Jésus.

du goût. Dans l'appréciation des œuvres et des hommes, il ne donne pas congé à la religion, pour m'exprimer à sa manière. Il connaît l'âme humaine ennoblie par le christianisme, et c'est elle qui fait le capital objet de ses études.

Le P. Longhaye avait déjà posé les bases et développé les règles du grand art littéraire dans sa *Théorie des Belles-Lettres*, véritable monument doctrinal, en regard duquel pâlissent toutes les rhétoriques anciennes et modernes. Après sa magistrale *Histoire de la Littérature française au XVII*e *siècle*, qui en est une application rigoureuse, il a voulu s'occuper aussi du XIXe siècle, si différent de l'époque classique et si diversement jugé.

L'auteur se défend cette fois d'écrire une *Histoire:* ce ne seront que des esquisses. Esquisses très larges d'ailleurs et suffisamment liées pour former un tout ; portraits d'écrivains, des principaux écrivains du siècle, se rattachant à tel ou tel groupe, à tel ou tel système d'art ou de philosophie ; description du génie, du talent, analyse raisonnée des œuvres caractéristiques : voilà pour le côté littéraire. Mais le P. Longhaye n'est pas de ceux qui prétendent que la morale n'a point affaire avec la littérature. Sans doute l'art est une chose, et la morale en est une autre ; mais, loin d'être séparés par une cloison étanche, il existe entre eux une connexion nécessaire en vertu de laquelle toute œuvre artistique demeure assujettie à l'ordre éternel et divin. *Esquisses littéraires et morales:* ce sous-titre exprime donc bien l'objet de l'ouvrage.

L'auteur aperçoit trois époques dans le XIXe siècle, marquées par une sorte de renouveau chrétien avec les premiers romantiques, par l'avènement du romantisme proprement dit en 1830, enfin par l'influence du positivisme à partir de 1850. C'est la division naturelle des *Esquisses :* un volume est consacré à chaque période. Les écrivains catholiques sont étudiés dans deux tomes à part, comme étant en dehors et au-dessus de la littérature courante.

Les bornes de cet article ne me permettent pas d'entrer dans le détail d'une œuvre si considérable, encore que je ne doive, pour cette fois-ci, m'occuper que de la partie profane. J'indiquerai seulement les idées maîtresses de l'auteur, tâchant de dégager, par une vue sommaire des écrivains jugés à la lumière de ces principes, l'esprit et la portée de son ouvrage.

Le P. Longhaye définit le talent, ou le génie, entre lesquels il ne trouve point de différence spécifique, l'âme même se tradui-

sant par la parole. Ce qu'elle rend, c'est l'empreinte qu'elle a reçue des choses, teintes elles-mêmes de sa propre couleur, marquées comme à son effigie. Plus ces objets sont beaux, et plus riche est l'âme qui les étreint, plus la parole est artistique et littéraire. Ce principe s'étend jusqu'aux menues particularités du style.

En outre, l'âme étant complexe, toutes ses facultés doivent agir de concert pour produire l'œuvre d'art, et, par elle, atteindre l'homme tout entier : ce qui est le but souverain de la parole. Symphonie de l'intelligence, de la volonté, de l'imagination, de la sensibilité, tendant harmonieusement vers un même objet : le vrai, le beau, le bien de la créature humaine : l'écrivain complet et puissant est à ce prix.

Enfin les facultés sont ordonnées entre elles suivant une hiérarchie que l'on ne renverse pas impunément : les puissances intellectuelles au-dessus, les puissances sensitives au-dessous. C'est ce que notre auteur appelle la santé physique de l'âme, qui a produit les belles œuvres classiques, et qui a placé Bossuet au sommet de la littérature française.

Une âme puissante et ordonnée s'exprimant dans une autre âme avec les objets qu'elle reflète au naturel et qui la reflètent dans son originalité native, telle est, pour le P. Longhaye, l'œuvre littéraire et tel est l'ouvrier de parole. Vue sous cet angle, l'âme d'un Chateaubriand, d'un Victor Hugo, d'un Taine, apparaît dans un jour singulièrement neuf et instructif.

Si l'on songe, avec cela, que l'auteur des *Esquisses* tient compte du fait surnaturel et de la dignité de l'âme chrétienne, qu'il adopte l'aphorisme de Bonald, à condition que la littérature soit l'expression de l'*état moral* de la société, on conçoit que le XIX[e] siècle, plein d'erreurs et de négations, sorte de ses mains assez peu brillant.

Qu'y a-t-il, en effet, au fond de la littérature de ce siècle ? Le romantisme. Et qu'est-ce que le romantisme ? Il faut distinguer : Il y en a un « bon » et un mauvais. Le « bon », c'est celui de Chateaubriand ; le mauvais, celui de Victor Hugo. Tous les deux ont influé sur les destinées du siècle, mais le second, d'une façon beaucoup plus décisive que le premier. Le romantisme n'est d'abord qu'un classicisme élargi et un retour vers les idées religieuses et nationales. Avec Victor Hugo tout change : l'ordre des facultés est interverti ; l'imagination prend le pas sur la raison, l'esprit s'insurge, la sensualité déborde. C'est ce romantisme-

là qui est le vrai et qui retentira encore dans les aberrations des écrivains positivistes et naturalistes. Réforme incomplète, révolution, anarchie : en trois mots, voilà la marche du siècle. Regardons d'un peu plus près.

Au début de l'époque, l'état général des âmes se prêtait à un essai de rénovation religieuse. Joseph de Maistre, de Bonald, Lamennais, qui formaient comme un triumvirat catholique, l'eussent voulue radicale et universelle. Chateaubriand entreprend de la porter dans les lettres. Il écrit le *Génie du christianisme* et les *Martyrs*. Initiateur fécond, il ouvre de multiples voies au magnifique essaim de talents qui va se lever. Il rapprend son histoire à la France, débarrasse la poésie de l'antique défroque païenne, colore et enrichit la langue ; il est dans tout son rôle de « père du romantisme », du bon, du sien. Et néanmoins, chez lui, les facultés supérieures commencent de fléchir sous l'imagination et les sens. Malgré la santé générale de son œuvre, elle demeure viciée par l'égoïsme et une mélancolie funeste, défauts qui altéreront jusqu'à son admirable talent de peintre de la nature. Lamartine vient ensuite, qui n'est que Chateaubriand en vers. Homme de rêve et d'entraînement, de vanité et de passion, il marchera d'abord sur les brisées de son maître, puis dissipera d'incomparables dons, à tel point que le P. Longhaye ne voudrait guère conserver, pour la gloire du poète, que le Lamartine des *Méditations* et des *Harmonies*. Deux personnages se coudoient dans Mme de Staël : le romanesque et le romantique. Le premier nuit à l'autre, sans pourtant enlever à l'auteur de l'*Allemagne* une influence heureuse, conjointement avec celui de l'*Essai sur la littérature anglaise*. L'esprit d'indépendance apparaît déjà dans le premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*. Lamennais, appelé peut-être à devenir l'oracle et l'apôtre de temps nouveaux, sera emporté par l'orgueil et sombrera dans une épaisse démagogie. Plus sains d'esprit et d'âme, d'une foi plus ferme ou plus humble, ces quatre grands écrivains devaient, avec l'aide des deux génies catholiques qui produisaient les *Soirées de Saint-Pétersbourg* et la *Législation primitive*, réaliser pour la littérature ce renouveau chrétien, auquel aspirait la France dans son ensemble.

La révolution de 1830, en bouleversant la société, ruina définitivement ces espérances. Un vent de révolte souffla partout, affolant les têtes et déséquilibrant les âmes. Sous la poussée du rationalisme, incarné dans Victor Cousin, le « colonel général de

la philosophie » durant les vingt années qui vont suivre, le romantisme fit irruption dans la poésie, dans le roman, dans le drame, et même dans l'histoire. Quelques-uns des maîtres précédents, mal assis dans leur foi littéraire, vinrent s'adjoindre à une nouvelle génération d'auteurs, parfaitement émancipés. Victor Hugo, raisonnable dans les *Odes et Ballades*, mais en qui les *Orientales* avaient révélé un romantique avant la lettre, prit la tête du mouvement. La préface de *Cromwell* sonne l'olifant ; la bataille d'*Hernani* éclate et retentit dans la France entière. Avec *Notre-Dame de Paris*, tableau repoussant dans un cadre superbe, ce qui est déjà symbolique, on assiste à la mêlée furieuse de tous les contrastes. Outrance du cerveau, fantaisie débridée, dévergondage dans le style, on a là déjà tout Victor Hugo chef et disciple de la nouvelle école. Et, malgré son génie incontestable, qui paraît ici même, et qui reparaîtra souvent, cet homme soutiendra, durant cinquante ans, et accentuera la gageure de substituer partout l'extravagance au bon sens, l'impiété à la religion, l'immoralité à la décence, le charlatanisme à la vérité, la vision intempérante et crue à la vue nette et simple du beau. Complètement dévoyé par l'orgueil, un orgueil fou, Victor Hugo demeure le romantisme fait homme.

Après lui, pas n'est besoin d'insister sur ceux qui, à des degrés différents, achèvent de caractériser cette période : sur le « Dieu tombé » des hauteurs de l'idéale poésie à la répugnante fable de *Jocelyn* et jusqu'aux monstrueuses inventions de la *Chute d'un ange ;* sur le malheureux Musset, qu'aucun n'égale par le cœur et l'esprit, romantique au moins par son libertinage et sa lamentable déchéance ; sur le pessimiste Vigny, poète pur, il est vrai, quoique pincé, mais trop grand pour la planète, et qui signifie à Dieu que, puisque Dieu ne veut pas s'occuper d'Alfred de Vigny, Alfred de Vigny ne s'occupera point de Dieu ; sur Mme Sand, glorificatrice de l'amour libre et éprise un temps des folies du fouriérisme ; sur Dumas père, brutal et « volcanique » ; sur Balzac, dont la *Comédie humaine* est l'exaltation de la force au service de l'or et des plaisirs ; sur Michelet enfin, entraîné par Edgar Quinet dans une horrible crise antireligieuse qui lui fait saccager l'histoire de France, par ailleurs, travaillé d'un bas instinct de sensualisme physiologique.

Tous ces auteurs avaient reçu le talent, parfois très grand, en partage : qui, le don de ressusciter le passé, qui, la puissance d'invention, qui, l'idée symbolique et le tour gracieux, qui, le

naturel, qui, la musique du vers, qui, tous les dons à la fois. L'âme a gâté le talent. La plupart étaient faits pour suivre Chateaubriand, l'ont suivi d'abord, et demeurent classiques par bien des endroits. Mais ce qui prévaut finalement, c'est la folie de Victor Hugo ; ce qui domine, ce qui pèse sur la littérature, de 1830 à 1850, c'est la superbe du caprice individuel et le délire des puissances d'en bas : en un mot, c'est le romantisme.

La seconde moitié du siècle est loin de ramener les choses. Jusqu'ici la raison s'était bornée à nier ce qui la dépassait ; elle en vient à se nier elle-même. De peur de retrouver Dieu dans son propre circuit, brutalement, elle coupe le circuit, logique jusque dans le suicide. Plus de raisonnement, de métaphysique, de spéculation sur l'essence, l'origine et la fin des choses, mais de l'expérimentation, du « document » ; des faits, rien que des faits bruts : hors de là, c'est le néant, à tout le moins l'inconnu, l' « inconnaissable ». Voilà ce qu'on appelle le positivisme, emprunté aux rêveries germaniques, et rajeuni en France par Auguste Comte.

Cette doctrine insensée pénétra néanmoins à champ ouvert dans un monde entièrement tourné vers les jouissances et les intérêts matériels, d'ailleurs plus que jamais désorienté par les révolutions. Une âme nouvelle se refléta dans la littérature, miroir fidèle de l'état moral et social. L'esprit positiviste envahit toutes les branches de l'activité littéraire, mais plus particulièrement la critique, l'histoire et la fiction.

Sainte-Beuve ouvre la marche avec les *Causeries du lundi.* « Ecrivain hors ligne », le premier prosateur de son temps après Louis Veuillot, écrit le P. Longhaye, exemplaire du parfait critique, si l'homme n'eût fait tort à l'artiste ; bien préparé surtout par ses multiples avatars, non moins que par son fonds actuel d'irréligion et de scepticisme et sa coquetterie de l'exactitude minutieuse et savante, à distribuer le boniment nouveau. « Sainte-Beuve, dit Emile Faguet, cité par notre auteur, a comme distillé et insinué, goutte à goutte, semaine par semaine, pendant trente ans, une sorte de positivisme froid...Il a glacé peu à peu son siècle ... »

Ernest Renan, qui ira plus loin que lui, peut le saluer comme son précurseur et son maître de dilettantisme. Pour l'auteur de la *Vie de Jésus*, des *Origines du Christianisme* et de l'*Avenir de la Science*, un mot le caractérise et le stigmatise : l'hypocrisie. Son style est hypocrite comme sa pensée : qualification aussi

neuve que vraie. Louis Veuillot disait qu'il avait « le style mauvais prêtre ». Il a porté l'improbité jusque dans la langue. Il a vidé l'Ecriture sainte du surnaturel et le français du naturel. Il s'est moqué de tout, voire de la Science, son unique Dieu, et de lui-même. Ecrivain trop séduisant, non pourtant grand écrivain, au gré du P. Longhaye, à raison de sa fourberie.

Taine est beaucoup plus sérieux. Mais il s'emprisonne dans le déterminisme hégélien, après avoir perdu la foi. De ce chef, les éminentes qualités du critique, de l'esthéticien, même de l'historien et de l'écrivain poète, subiront le plus grave dommage. Caractère droit autant que travailleur infatigable, positiviste inconséquent, comme ils le sont tous par revanche de nature, il essaiera en vain, Titan malheureux, de soulever le poids énorme dont il a chargé ses épaules. Forcément il reconnaîtra le bienfait de la religion dans les *Origines de la France contemporaine*, mais Thomas Graindorge s'imposera en définitive.

Dans les œuvres d'imagination, les idées en vogue deviennent pessimisme amer, haine violente de Dieu, impassibilité morne, naturalisme mitigé ou forcené, sensation de vide et d'impuissance. Ainsi chez Leconte de Lisle, ou Flaubert, ou Daudet et Loti, ou Zola, ou Baudelaire, ou Dumas, ou Sully Prudhomme. La beauté plastique, la vision aiguë, la description ensorcelante, les intentions honnêtes, c'est bien ; mais comment voulez-vous que j'admire et que je goûte pleinement quand l'âme fléchit sous la chair ou qu'elle blasphème, hurle, crie sa plainte désespérée ?

A ne considérer que le talent, l'école parnassienne eût pu réagir contre les excès des romantiques, si le détestable principe de l'art pour l'art ne fût venu substituer le métier à l'art véritable et achever de rendre les Gautier, les Banville, les de Hérédia, les Leconte de Lisle tributaires de l'esprit contemporain. En place de créatures idéales et vivantes, nous avons des sculpteurs, parfois grandioses, et des sertisseurs de bijoux. En revanche, François Coppée et Sully Prudhomme surent se déprendre à temps du Parnasse, parce qu'artistes délicats ils avaient aussi une âme d'homme, ce qui les fait dénommer par le P. Longhaye, surtout le second, princes de la poésie durant les trente dernières années du siècle. Quant aux « décadents », où brille, bien rarement, un rayon de lune, et à leur nombreuse postérité, c'est pure sénilité et décrépitude.

Au théâtre on en est resté, au moins pour le drame, au fracas romantique, avec un peu plus d'amertume et de misanthropie.

L'antique tragédie, noble étude d'âme, est morte ; et si l'air ambiant n'a pas tué la comédie, il en a expulsé le comique et le bon rire français. Émile Augier a trop d'esprit ; il écrira le *Gendre de M. Poirier*, « presque un chef-d'œuvre », en quoi il ne récidivera point. Dumas montrera également de l'esprit, et du meilleur qu'Augier, fera des pièces à thèse morale, mais ni sa sincérité ni son talent scénique n'empêcheront que l'impression finale de ses drames ne soit fâcheuse. Il présentera cette antinomie d'un moraliste immoral. Pour Sardou et Labiche, le faiseur et l'amuseur découragent la louange. Faiseurs aussi, Meilhac et Halévy. Après eux, rien à dire de la comédie « fin-de-siècle » et de la comédie « rosse », sinon que cela n'a aucun rapport avec la morale et le goût. Le P. Longhaye se détourne du triste spectacle que lui offre la scène moderne pour saluer longuement l'auteur de la *Fille de Roland* et celui des *Jacobites*, chez lesquels s'est réfugiée l'âme de la tragédie. Bornier est rapproché de Corneille et Coppée dramaturge reçoit beaucoup plus d'attention de la part du critique jésuite que de ses anciens amis, sans toutefois échapper à la juste part de blâme que lui attirent, ainsi qu'au Coppée des contes et des élégies, ses accointances avec l'époque.

Il reste à dire un mot du roman. Notre auteur écarte comme fausses et menteuses les dénominations usuelles de réalisme, de naturalisme, d'idéalisme et d'impressionnisme. Au fond, il n'y a que les romanciers spiritualistes, les sensualistes et ceux qui, par retenue ou par calcul, dosent dans diverses proportions la chair et l'esprit. Les premiers sont hautement représentés par Octave Feuillet et Paul Bourget, sur lesquels cependant des réserves s'imposent. L'auteur du *Disciple*, notamment, a des couleurs trop voyantes et se dégage lentement de son marivaudage psychologique. Dans la zone intermédiaire se tiennent, avec beaucoup d'autres, Alphonse Daudet et Pierre Loti : celui-ci, plus bas, celui-là, plus haut : tous les deux, bien de leur temps par l'impression amère qu'ils laissent. Plût à Dieu que le Petit Chose en fût resté aux contes et à l'épique Tartarin ! On hésite pour savoir où mettre les Goncourt avec leur « impressionnisme » et leur « écriture artiste ». Ils sont, en tout cas, assez sensualistes pour nous introduire dans le troisième groupe, que dominent Gustave Flaubert et Emile Zola : le cyclope de la phrase et celui de l'ordure.

Arrivé à la fin du XIXe siècle, l'auteur des *Esquisses* ne recule

pas devant le mot décadence ; bien au contraire. Si le romantisme est orgueil et déséquilibre ; si le positivisme tue l'âme et l'esprit de par sa définition même, et si le naturalisme n'en est que l'expression bestiale ; si, par ailleurs, l'aurore du siècle promettait un beau jour, comment fermer les yeux sur le déclin et le triste soir ? Le dernier mot reste donc au positivisme et, comme l'anarchie intellectuelle, morale et littéraire est au fond du positivisme, au romantisme.

La critique du P. Longhaye, pour sévère qu'elle paraisse, ne peut être taxée d'étroitesse. Quiconque le lira attentivement et sans parti pris reconnaîtra qu'il n'est que consciencieux et juste. Pas d'homme plus heureux que lui de rencontrer le beau ni qui prenne plus de façons pour administrer le blâme. La force de la vérité lui impose ses jugements, basés sur l'examen le plus approfondi et le plus minutieux des ouvrages fait à la lumière d'une saine philosophie et d'un goût très exercé. Car, pour lui, l'impression dernière est le critérium de la valeur définitive d'une œuvre littéraire. Ce n'est ni la thèse, ni l'intention de l'auteur, qui peuvent, en soi, justifier son livre ou sa pièce. Et tel écrivain, louangé pour ses qualités de métier et de facture, n'en demeure pas moins pernicieux. Bien peu, dans le XIXe siècle, hors les catholiques, sont capables de toucher l'âme chrétienne sans l'altérer, la déprimer ou la troubler. Le mal ? Le manque de certitudes, le sensualisme, qui se décèle chez les moins condamnables. Et qu'on ne dise pas qu'il est question d'art. Le P. Longhaye vous répondra que la question d'art est une question d'âme et que l'art, atteignant l'homme, relève de l'Ordonnateur de toutes choses. Il l'affirme, le prouve et l'illustre à satiété. Et c'est par là que sa critique est judicieuse et neuve, et qu'elle tranche sur les critiques en vogue. Elle s'appuie en même temps sur la nature intime de l'esprit humain, dont on ne viole pas impunément les lois. « J'appelle le classique le sain, et le romantique le malade. » Ce mot de Gœthe s'accorde parfaitement avec la théorie des deux santés de l'âme, de notre auteur : santé morale, santé physique. L'esprit de système entache l'œuvre critique d'un Nisard, d'un Taine, d'un Brunetière. Le P. Longhaye n'enchaîne point la littérature sur le lit de Procuste de l'évolution, du déterminisme, ou de l'esprit français. Le talent, miroir de l'âme, témoin de l'âme, voilà tout son système littéraire.

L'écrivain, chez le P. Longhaye, ne le cède pas au philosophe et au théoricien d'art. Son ouvrage, fortement composé, brille par la logique du style autant que par celle des pensées, ce qui ne nuit en rien à la couleur et au sentiment. Rien ne ressemble moins aux variations capricieuses et brillantées des auteurs à la mode. « Le style, suivant lui, c'est une âme tout entière se traduisant et, pour ainsi dire, se monnayant dans le détail ». La sienne est riche et originale et se monnaye, de la façon la plus précise et la plus pittoresque, en un métal solide et pur, marqué au bon coin.

Et pourtant, j'aurais un remords si je n'énonçais toute ma pensée. J'ai ouï dire par un sien ami, qui l'a entendu, que le P. Longhaye était conférencier habile et fort intéressant. Il est bien vrai que son langage a la vie de la parole parlée, coupé d'incises, d'interpellations à l'auditeur imaginaire, d'interrogations et de réponses, de discussions avec les adversaires. On expliquait d'une façon analogue la manière étrange et contournée de Brunetière. On disait qu'il fallait l'entendre. Je n'irai pas avancer que le P. Longhaye manque à la clarté essentielle ; et si je le trouve çà et là d'une lecture quelque peu laborieuse, de ceci je m'attribue parfaitement la cause. Au reste, une reprise me condamne invariablement.

Je conclus cette modeste étude en exprimant l'avis que le *XIXe siècle* est l'ouvrage le plus juste et l'un des mieux écrits sur la matière. Il fait plaisir d'entendre une voix catholique, au milieu de tant d'autres, étrangères, pour le moins, à la religion, nous dire, avec toute l'autorité de la science et du jugement et l'impartialité la moins suspecte, ce qu'il faut penser d'une multitude d'écrivains popularisés par la vogue et jetés en pâture à l'ignorance et à la faiblesse. Il fait bon voir aussi les nôtres vengés et glorifiés. Mais ceci fera l'objet d'un second article.

L'abbé N. Degagné.

ETUDES SUR LE MODERNISME

I.—Deux principes que l'Encyclique assigne comme sources des différentes formes de l'Erreur moderniste : l'*Agnosticisme* et l'*Immanence vitale*. — Critique de l'*Agnosticisme*.

Dans l'histoire de la pensée humaine, au dix-neuvième siècle, une page célèbre est celle où le philosophe Jouffroy raconte comment, pendant une nuit d'insomnie, il assista au naufrage de ses vieilles croyances, en vit les derniers débris devenir la proie du doute, et se leva frappé d'épouvante, en présence du vide sur lequel il lui semblait qu'il devait désormais flotter, sans lest et sans boussole.

A l'exemple de Jouffroy, tout bon moderniste a eu son heure tragique, où il a vu s'écrouler sa foi traditionnelle. Mais, contrairement au philosophe franc-comtois, il ne s'est pas abandonné à l'effarement ; car il n'a pas tardé à découvrir la cause du cataclysme où sa foi avait sombré. Ayant confronté la raison avec l'histoire, n'ayant rencontré dans les annales intellectuelles de l'humanité que contradictions, chaos, querelles, batailles au nom d'idées mal définies et de mots creux, il a reconnu, à la suite de Kant, que tout le mal venait d'une fausse manœuvre initiale, de l'erreur qui avait fait confier à l'intelligence la direction du composé humain, sous prétexte qu'elle était en nous le *phare* allumé par le Créateur pour montrer à la volonté l'idéal à réaliser. On s'était trompé ; on ne s'était pas aperçu que la raison pure travaillait simplement sur les perceptions des sens ; que les « catégories », où s'alignaient ses jugements, les cadres idéaux où

Nous sommes heureux de publier dans la *Nouvelle-France* ce commentaire de l'encyclique *Pascendi*. En faisant part à nos lecteurs du travail si clair, si bien raisonné du savant conférencier du cercle Loyola, nous obéissons au vœu de Sa Sainteté Pie X qui recommande l'explication aux fidèles de son grand document. Quelqu'abstraites que soient les théories de l'agnosticisme et de l'immanence, bases de toute l'erreur moderniste, l'auteur s'est évertué, et non sans succès, croyons-nous, à en faire ressortir et, pour ainsi dire, toucher du doigt, ce qu'elles contiennent d'absurde et de contraire au bon sens. Dans les articles suivants, l'auteur, à la suite du Pape, fera voir successivement, avec leurs conséquences lamentables, l'application de ces principes destructeurs à la vie du Christ (ch. III), à la Sainte Ecriture, à la tradition et au dogme (ch. IV), à l'Eglise (ch. V.), aux rapports de la foi avec la science, de l'Eglise avec l'Etat (ch. VI).

La Direction.

s'harmonisaient ses syllogismes, n'étaient que des formes *à priori* de sa propre nature, et que les conclusions où elle aboutissait n'étaient que des créations purement subjectives de sa propre activité interne. Oui, en dépit de ses dissertations les plus savantes, la raison demeurait en face d'une sorte de miroir, qui ne faisait que lui renvoyer sa propre image. Au delà des phénomènes, tels qu'elle les contemplait dans la perception des sens, c'était pour elle l'*Inconnaissable.* Les prétendues réalités immatérielles, dont elle s'imaginait avoir une connaissance certaine, telles que Dieu, l'âme, la liberté, la vie future, n'étaient que des constructions subjectives, que des produits de son habileté intime. En extériorisant ces réalités, en les posant comme des êtres évidemment existants, elle dépassait ses moyens de connaissance, elle transportait au dehors des certitudes non fondées. Mais l'Inconnaissable n'en restait pas moins l'Inconnaissable, et la voie n'en demeurait pas moins ouverte à des disputes interminables, à des conflits d'idées qui se traduisaient malheureusement trop souvent en conflits matériels et marquaient la route des siècles d'une longue traînée de sang.

Il était temps d'enlever à la Raison pure une primauté usurpée et stérile pour l'attribuer à qui de droit, à la conscience, génératrice de vie et d'action. La conscience, entendant par là cet ensemble de forces plus ou moins mystérieuses, d'aspirations vagues, de besoins mal définis, qui dorment au fond de notre être, voilà où l'on devait désormais venir chercher toute règle certaine de vie. La grande illusion de nos pères avait consisté à chercher la Vérité *en haut*, alors qu'elle était *en bas*, alors qu'elle ne demandait qu'à surgir des profondeurs de la conscience [1].

Du reste que signifient ces termes : *haut* et *bas* ? Il n'existe ni *haut*, ni *bas*, dans l'immense espace sphérique qui nous enveloppe. Y existe-t-il même autre chose qu'une substance ou une force unique, diffuse dans les orbes lumineux, qui roulent à travers l'immensité du firmament, comme dans les solitudes

---

1 — « Le but que les catholiques poursuivent, c'est de faire ployer les genoux à l'Humanité devant leur idole romaine qu'ils supposent divinement inspirée. Pour eux *tout descend d'en haut,* pour nous *tout vient d'en bas,* des profondeurs de la conscience et de la raison. Voilà le drame grandiose qui s'agite au sein de la société moderne ». (V. DURUY. *Lettre inédite à Mme Cornu,* 1865, citée par *l'Ami du Clergé,* 1er octobre 1908)..

interstellaires qui les séparent, comme dans les atomes de poussière que promène l'ouragan sur nos plaines et nos montagnes, comme dans les muscles vivants, qui permettent de nous mouvoir, de penser, de nous déterminer librement ? Eh oui ! Rayons descendants du soleil et des étoiles jusqu'à la rétine de notre œil, vibrations atmosphériques ébranlant le fragile tympan de nos oreilles, gonflements de la sève dans les minces vaisseaux de la tige des plantes ; mouvements spontanés des animaux, opérations subtiles et immatérielles de notre esprit, tout cela ne serait-il pas que les innombrables modifications d'un élément primitif et fondamentalement identique, en dehors duquel néant ?

Si des peuplades antiques, y compris la tribu nomade que guidait à travers les plaines de la Mésopotamie le patriarche chaldéen, nommé Abraham, si ces peuplades remplirent les sphères éthérées d'êtres supérieurs ; s'ils leur dressèrent des temples et des autels, révérant les uns, redoutant les autres, leur immolant des victimes charnelles, ce fut par une aberration due à l'enfance de l'esprit humain. La science et la critique historique nous ont enfin appris que ces prétendus dieux n'étaient que des forces de la nature s'exerçant dans des plans différents de ceux où se déploie notre propre activité. Dieu ! le voilà. C'est ce *substratum universel*, ce réservoir d'énergies latentes, qui ne cessent de s'actuer, d'évoluer vers de nouveaux modes d'être et qui font de l'univers un spectacle si varié, mais en même temps si mobile !

Si ce Dieu n'est pas l'Infini actuellement existant, il est l'Indéfini, il a une virtualité d'expansion inépuisable ; il est dans un perpétuel devenir, il se parfait tous les jours. Combien une pareille conception du monde dépasse en sublimité grandiose celle de ce dualisme traditionnel et puéril qui place d'un côté un Infini personnel et de l'autre un fini éphémère, dont l'un serait le créateur de l'autre par un simple acte de volonté ! Non, non ! l'univers n'est pas divisé, il est un ! C'est dans cette admirable et divine Unité que nous existons, que nous vivons, que nous nous mouvons ! Somme toute, Hæckel, le théoricien du monisme, se rapproche de saint Paul plus qu'on croit.

Si un tel système nous dispense de chercher Dieu par delà les nuages de la métaphysique, ou sur la crête de quelque Olympe ou de quelque Sinaï, il ne saurait inspirer l'effroi du vide, qui saisit le timide Jouffroy ; car il fait de l'univers un organisme pénétré de vie et de vie divine jusque dans le moindre de ses mouve-

ments. Non certes, l'univers, privé de cette Personne, demesurément grande, sous laquelle les religions anciennes nous représentent Dieu, n'est pas inerte et vide ; il n'est pas sourd, il n'est pas sans âme et sans entrailles. Pour constater cette vérité, il suffit au moderniste de descendre au fond de sa conscience. Là il découvre

un sentiment vague de ce qu'est en son fond l'immensité, où nous sommes perdus, à savoir quelque chose qui, en plus grand, nous ressemble, dont nous sommes un reflet, bien que l'idée que nous en avons ne soit qu'un reflet de nous-même (Loisy).

En dépit du mystère, dont il sait qu'une expérience progressive dissipera toujours davantage les obscurités, sans les supprimer jamais, « il affirme sa conscience dans la valeur morale de l'univers, dans la fin morale de l'être » ; il se met avec un courage consolé à sa tâche quotidienne, persuadé que tout acte par lequel il s'équilibre, se perfectionne, s'adapte à la vie, contribue en même temps à poser Dieu, à développer Dieu, à avancer la réalisation du divin dans le monde.

Mais cela, direz-vous, si ce n'est pas l'athéisme grossier d'un Dantec, c'est quelque chose d'équivalent, c'est le monisme panthéistique de Hæckel ! Monisme ! Panthéisme ! vous répond Loisy :

Ce sont des mots, je tâche de parler des choses. La foi veut le théisme, la raison voudrait un panthéisme. Sans doute elles envisagent deux aspects du vrai, et la ligne d'accord nous est cachée.

Ce qui est sûr c'est qu'en concevant Dieu comme un grand Individu, comme un être personnel, avec qui nous pouvons entretenir des relations, nous commettons un anthropomorphisme des moins déguisés. Il ne s'ensuit pas pourtant que ce soit une loi abstraite, qui gouverne le monde.

Non, c'est une réalité profonde, une force éminemment vivante ; et, quoique cette volonté supérieure et la nôtre ne soient pas dans le fond essentiellement distinctes, elles ne se confondent pas dans l'ordre de la vie phénoménale [1].

En nous conduisant comme si cette autre volonté avait autorité sur la nôtre, nous sommes dans le droit chemin, d'autant

1 — Loisy, *Quelques lettres*, pp. 44-45.

mieux qu'ainsi nous tendons nécessairement vers l'idéal moral, que nous montre la conscience. A la bonne heure ! Voilà qui est parler pour se faire entendre. L'auteur de l'Encyclique se plaint de ne pouvoir saisir la pensée exacte des modernistes à propos de l'immanence, tant leurs opinions sur cette matière sont divergentes.

Les uns, dit-il, l'entendent en ce sens que Dieu est plus présent à l'homme que l'homme n'est présent à lui-même, ce qui, sainement compris, est irréprochable. D'autres veulent que l'action de Dieu ne fasse qu'un avec l'action de la nature, la cause première pénétrant la cause seconde : ce qui est en réalité la ruine de l'ordre surnaturel. D'autres enfin expliquent tellement la chose qu'ils se font soupçonner d'interprétation panthéiste. Ceux-ci sont d'accord avec eux-mêmes et vraiment logiques [1].

Il me semble que, d'après les textes cités, Loisy mérite pleinement et ce soupçon de panthéisme et cet éloge d'être logique avec lui-même. Il est vrai qu'il ne parle pas toujours aussi clair : il est même de ceux auxquels on reproche le plus d'avoir abusé des faux-fuyants, des sous-entendus et même du privilége que tout homme faillible réclame de pouvoir se contredire à certaines heures. Quoi qu'il en soit, ce qui est en cause dans la grande querelle moderniste, c'est, comme le déclare encore M. Loisy, non l'origine de tel ou tel dogme, mais *la philosophie générale de la*

1 — Nous saisissons, dans cette courte citation, la manière et le ton de l'Encyclique, manière et ton qui ont provoqué l'admiration de la presse entière. Nulle part, comme dans l'Encyclique, on ne trouve mises en relief, en même temps que jugées et laconiquement ou même sarcastiquement refutées, les idées des modernistes. Nulle part, non plus, hors du document pontifical, on ne trouve une synthèse de ce rendez-vous de toutes les hérésies. M. Fonsegrive, dans sa lettre au *Temps*, disait à ce propos : « Rassembler les idées éparses à travers un grand nombre d'écrits, la plupart obscurs, quelques-uns très subtils et très difficiles, rechercher et découvrir les liens secrets qui, souvent, à l'insu des auteurs mêmes, rattachent les unes aux autres toutes ces idées, constituer une théorie qui organise en un même tout cohérent les idées philosophiques de M. LeRoy, les vues historiques et exégétiques de M. Loisy ou du baron de Hügel, les conceptions religieuses de Tyrrell ou de M. Fogazzaro, les constructions apologétiques de M. Laberthonnière, les aspirations sociales de l'abbé Murri, c'est un chef-d'œuvre intellectuel qui suppose, chez celui qui l'a conçu et mené à bien, autant de force d'esprit que de pénétration et d'ingéniosité ».

On en peut conclure que pour obtenir une vue d'ensemble sur le modernisme il faut avoir recours à l'Encyclique, mais non que le modernisme n'éxiste que dans l'Encyclique ; car les principes, qui forment comme l'ossature du système construit par le Pape, sont bien, hélas ! des principes communs aux différentes catégories de modernistes.

connaissance religieuse, dont nos adversaires, sciemment ou non, font une simple branche de Kantisme. Vous vous étonnez qu'un Loisy, par exemple, déclare, non moins carrément qu'un Renan, le miracle invérifiable ; qu'il l'exclue du nombre des vérités historiques, objet de la science, pour le ranger parmi ces choses historiquement indémontrables, qui constituent l'objet de la foi. C'est donc que vous n'êtes pas, comme lui, imbu de criticisme kantien. Autrement vous sauriez que

l'histoire saisit les phénomènes avec leur succsssion et leur enchaînement, perçoit la manifestation des idées et leur évolution sans atteindre le fond des choses.... S'il s'agit des faits religieux, elle les voit dans la limitation de leur forme sensible, non dans leur cause profonde. Elle est à l'égard de ces faits, dans une situation analogue à celle du savant devant les réalités de la nature, petites ou grandes. Ce que le savant perçoit n'est qu'un infini d'apparences, une manifestation de forces ; mais la grande force cachée derrière tous les phènomènes ne se laisse pas toucher directement par l'expérience [1].

Ici vous vous récriez. Sans doute, répondez-vous, la grande force cachée ne se laisse pas toucher par l'expérience ; mais sa présence en est-elle moins certaine ? Parce que Dieu ne s'est jamais montré au bout du télescope d'aucun savant comme un élément du monde physique, est-il douteux qu'il en soit l'élément principal, l'élément créateur et ordonnateur ? Ne concluons-nous pas logiquement de l'existence d'objets créés à une cause créatrice, d'un ensemble ordonné à une cause ordonnatrice ? De même, de certains faits historiques, qui dépassent évidemment la puissance des hommes et incluent une dérogation manifeste aux lois de la nature, ne concluons-nous pas, sans crainte d'erreur, à l'intervention d'une cause surhumaine ? Illusion ! répliquent vos adversaires, et il vous renvoient, pour vous éclairer, à l'école de Kant et de ses disciples [2]. Sans parler de leurs théories sur la

---

1 — Loisy. *Autour d'un petit livre*, p. 9.

2 — Emmanuel Kant, né à Kœnigsberg, en Prusse, d'un père d'origine écossaise, sellier de son métier, et d'une mère allemande, vécut de 1724 à 1804. Il a été appelé le Copernic de la philosophie. Avant l'astronome polonais on admettait que le soleil tournait autour de la terre ; après lui cet ordre fut renversé dans l'esprit des hommes. Ainsi, avant Kant généralement on admettait que la raison se conformait aux choses : (ce qui s'appelait le *réalisme*) ; après lui le subjectivisme (idéalisme) envahit une multitude d'intelligences. C'est au point que Gebert a pu dire : « Les esprits qui pensent

transfiguration et défiguration des faits historiques par la foi, dont nous parlerons plus loin, ils vous font remarquer que ces conclusions, qui vous paraissent si rigoureuses, sortent de premisses métaphysiques, qu'elles sont le fruit du travail de l'intelligence irradiant la perception des sens. Or ce travail,—vous vous rappelez ce qu'en dit le guide des modernistes,—il est purement subjectif; il est exécuté au moyen de lois inhérentes à notre raison, et sans lien perceptible avec la réalité des choses. Peu importe qu'il nous invite à conclure à l'existence d'un Dieu, cause créatrice et ordonnatrice du monde; ces catégories de *cause*, d'*effet*, de *partie*, de *tout*, comme ces cadres idéaux de *Dieu* et du *monde*, ne sont que des formes suivant lesquelles l'intelligence classifie le résultat de ses opérations subjectives; elles nous laissent parfaitement ignorants sur la réalité objective de cette cause et de cet effet, que nons appelons *Dieu* et le *monde*.

Dieu, devant la raison pure, demeure un inconnaissable. Il ne saurait donc être ni un objet de science, ni un personnage historique [1].

L'erreur fondamentale est là ! Qu'on l'appelle Kantisme, Spencérisme, modernisme, agnosticisme, peu importe ; elle consiste à enfermer la science et l'histoire dans le cercle des phénomènes sensibles, à exclure du domaine des certitudes tangibles toute théologie naturelle, toute révélation intérieure, toute intervention vérifiable d'un Etre Suprême dans les lois de la nature et les choses humaines. Attribuer une valeur de réalité à ces vénérables inventions, c'est, nous dit l'Encyclique interprétant la pensée de ses advefsaires, adhérer à l'intellectualisme, « système qui fait sourire de pitié et dès longtemps périmé ». Vraiment ! Il n'a

---

se peuvent aujourd'hui diviser en deux classes: ceux qui datent d'avant Kant et ceux qui ont reçu l'initiation et comme le baptême philosophique de sa critique ». Qu'on n'oublie pas qu'en accusant les modernistes de Kantisme nous entendons simplement faire allusion à l'orientation de leur pensée, qui est réellement kantienne, non à l'ensemble des doctrines du philosophe allemand, auxquelles, nous ne prétendons pas qu'ils adhèrent entièrement.

1 — Dans le modernisme pur il ne faut pas considérer le concept abstrait comme une sorte de projection de quelque forme intérieure hors de nous-mêmes, non plus que le phénomène comme un objet possédant une réalité propre distincte de l'idée. Le fond du monde est quelque chose de psychique, qui se développe et arrive à prendre conscience de lui-même. Les phénomènes sont ce développement, la connaissance est cette prise de conscience. Doctrine moniste. Mais dans une doctrine moniste, consé-

cependant pas fait sourire de pitié les Pères du concile du Vatican qui ont frappé d'anathème quiconque nierait, non seulement la possibilité pour l'homme d'être instruit directement par une révélation divine, mais aussi la capacité, pour la raison humaine, d'arriver, au moyen de choses créées, à une connaissance certaine du seul et vrai Dieu, notre Créateur et Maître ! Seulement, un concile est si peu entendu en exagèse et en histoire ! Quelle autorité peuvent avoir ses décisions ? Aussi n'est-il pas nécessaire d'y revenir pour ruiner radicalement les propositions de nos adversaires. Il n'est pas même besoin d'employer les arguments traditionnels qui prouvent le fondement objectif de nos idées universelles et métaphysiques. Il suffit, avec l'*Ami du Clergé* (20 février 1908), de nous en tenir aux perceptions des sens. Pourquoi les modernistes ne contestent-ils pas un fondement réel à la sensation physique ? Parce que la sensation apporte avec elle l'évidence de son objet. Or, à cette évidence, qui s'impose, participent fatalement certaines notions immatérielles. Prenez le plus agnostique des modernistes ; s'il reçoit un soufflet, aussi bien que de l'objectivité désagréable de cette sensation il a l'évidence d'un antécédent d'où elle émane, et du rapport qui existe entre les deux phénomènes, rapport de cause à effet.

Il en est ainsi dans chaque perception sensible. Instinctivement, en éprouvant une modification dans notre œil, dans nos oreilles, sur notre épiderme, nous nous disons que ce phénomène procède d'un antécédent, qui en est cause. Il y a association inséparable de ces trois termes : antécédent, conséquent et lien entre les deux. Or le lien est perçu par l'intelligence sous la notion de causalite, qui est une notion métaphysique. Autant vaudrait pourtant nier la réalité de la sensation que de mettre en doute qu'une réalité objective corresponde à une semblable notion. De même autant voudrait nier la perception réelle de choses visibles que de nier la réalité du rapport de cause à effet que notre intelligence saisit entre l'univers changeant et un être immuable, se représentant l'un comme créé et l'autre comme

---

quente avec elle-même, il n'y a pas d'objectivité ; il ne saurait y avoir au plus que deux aspects d'une même chose, qui se dédouble imparfaitement, qui s'oppose à elle-même de cette façon particulière, d'où surgit la conscience. Le modernisme se surprend à professer, au moins implicitement, cette unité substantielle de tout.—(L. ROURE. *Etudes*, 5 février 1906).

créateur. Dans une boutade très spirituelle, le « vieux moraliste » de l'*Ami du clergé* pousse encore sa thèse. Il démontre péremptoirement que, simplement pour distinguer un melon d'un cigare, il faut avoir recours à une idée abstraite. Pourquoi, en effet, rebuterions-nous le garçon d'hôtel qui s'aviserait de nous offrir un cigare à la place du melon que nous aurions demandé ? Pourquoi ? Parceque dans le cigare nous ne découvririons pas le *signalement spécifique* du melon ; et nous plaindrions le pauvre serviteur, qui serait capable de confondre des objets *d'espèce si dtfférente.*

Or remarquons que l'idée *espèce* est une idée métaphysique, abstraite, son objet est la substance ou nature propre qui appartient à toute une catégorie d'êtres. Elle existe dans notre esprit universalisée, dépouillée des traits individuels. Dira-t-on qu'une telle idée n'a pas de certitude objective et réelle ? Mais alors nous ne saurions jamais si, en prenant un fruit de telle espèce, nous ne prenons pas réellement le fruit d'une espèce voisine. La distinction serait purement subjective.

La preuve est faite surabondamment :

Il n'y a ni direction possible de la vie réelle objective, ni raisonnement possible dans l'esprit sur les choses du monde sensible, ni échange possible d'idées dans le langage sans emploi d'idées universelles à portée objective. Pas un homme qui ne fasse perpétuellement de la métaphysique, sans le savoir.

Les idées abstraites imprègnent notre langage, pénètrent notre conduite et nos actions, aussi bien que nos raisonnements. C'est par où nous nous distinguons des animaux. Mais si ces idées n'avaient point de valeur objective, si elles n'étaient que des formes ou des constructions subjectives de la raison, nous ne nous éleverions au-dessus des brutes que pour devenir des êtes bizarres, fantastiques, avec une faculté merveilleuse, opérant dans le vide. Nous serions une invention dérisoire de la nature. C'est pourquoi l'agnosticisme n'est pas seulement contraire au bon sens, il est anti-psychologique, anti-humain, et il croule sous les contradictions multiples qu'il porte en lui-même.

Maintenant, les modernistes sont-ils coupables d'agnosticisme ? L'Encyclique les en accuse formellement. Ils ne peuvent s'en justifier : ils ont besoin (nous le prouverons plus tard) d'être agnostiques pour défendre certains principes, auxquels ils tien-

nent comme à la prunelle de leurs yeux, pour établir, par exemple, que la science et la foi sont complètement étrangères l'une à l'autre, que ni la Révélation, ni le magistère de l'Eglise n'ont un caractère absolu d'infaillibilité.

Au surplus, nous avons là l'explication de leur incurable défiance pour les opérations de l'esprit : défiance, de prime abord, bien étrange, venant d'hommes qui prétendent faire partie de l'élite intellectuelle de notre espèce. N'allons pas au moins la prendre pour un acte d'humilité. Non, non ! Elle n'est qu'une forme raffinée d'orgueil et de révolte. Tout dans l'enseignement et la conduite de ces gens-là est calculé pour s'affranchir du joug de l'autorité divine et humaine. S'ils rétrecissent le champ du vrai, c'est pour n'avoir à recevoir l'aumône intellectuelle de personne, pas plus de Dieu que d'un homme ! Soit, diront-ils, nous ne voyons pas loin ; l'inconnaissable nous enveloppe ; le faisceau de nos connaissances certaines se borne aux perceptions des sens. C'est peu : du moins nous voyons ce que nous connaissons. La vérité que nous possédons est bien de nous ; elle vient de nous ; elle a progressé par notre labeur personnel ; elle est notre conquête; elle est autonome [1] ! Plus de ces certitudes frelatées et inconsis-

1 — « Autonomie de la pensée ! » Encore un de ces axiomes, au nom desquels on voudrait nous faire croire à l'impossibilité de toute révélation, sous prétexte que la vérité ainsi communiquée nous serait *hétéronome* et ne ferait pas partie du trésor vérifiable de nos connaissances ! Comme si nous entendions la Révélation ainsi qu'un placage purement accidentel et de surface qu'on appliquerait sur l'intelligence ! Eh ! sans doute, du moment que la pensée est un acte vital, il faut qu'elle soit autonome dans un sens très réel. Tout comme l'estomac doit s'assimiler la nourriture pour en faire un élément de vie physique, l'esprit doit s'assimiler les objets pour en faire un élément de vie intellectuelle. Nous ne connaissons rien d'ailleurs qu'à travers l'image, ou verbe intérieur, que notre intelligence se forme des choses extérieures. Mais suit-il de là que notre faculté connaissante ne puisse se former une image que d'un objet atteint directement par sa propre énergie et non d'un objet transmis à elle par voie de témoignage ? Nullement. Que l'objet, qui détermine la modification de notre esprit, soit perçu directement ou indirectement ; qu'il soit appréhendé dans sa totalité ou partiellement, d'une façon très inadéquate et même simplement analogique, l'acte vital de la pensée n'en est ni plus ni moins autonome.

Ce qui est vrai seulement, c'est que nous connaissons l'objet plus ou moins complètement ; ce qui est vrai encore, c'est que le mode de connaissance par appréhension directe est plus satisfaisant, plus reposant pour l'esprit — croire sans voir est toujours pénible. De là le malaise qu'occasionne la foi chez certains esprits. Pour adhérer à un mystère dont la nature nous échappe

tantes, qu'on voudrait nous imposer du dehors ! Plus d'adhésion forcée à des objets qui sont totalement au-delà de notre portée ! Plus d'une vérité, dont le germe n'est pas en nous, qui n'aurait pas surgi de nous, comme la tige surgit du sol ou la graine est tombée ! Avouons que ce langage ne respire guère les vertus chrétiennes de docilité et d'humilité !

M. TAMISIER, S. J.

DE L'USAGE DU LATIN

DANS

L'ENSEIGNEMENT PHILOSOPHIQUE ET THÉOLOGIQUE

(Second article)

Tout ce que nous avons dit précédemment de l'usage du latin dans les grands séminaires se rapportait surtout à l'enseignement de la Théologie. Pour donner à notre travail son couronnement naturel, il reste à déterminer dans quelle condition doit, de son côté, s'enseigner la Philosophie. Nous le ferons brièvement.

La question est pratiquement trop complexe pour qu'on y réponde sans faire préalablement des distinctions nécessaires. Car l'enseignement de la Philosophie peut être universitaire et apologétique, ou exclusivement ordonné aux études de Théologie, ou enfin purement élémentaire.

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur de la Philosophie dans les universités, nous nous faisons sans scrupule partisan des

---

et sur le témoignage d'un autre, cet autre fût-il un Dieu-homme, il nous faut renoncer au désir légitime de voir de nos yeux et de nous rendre compte des choses par notre puissance de déduction et d'induction. La foi exige un sacrifice et un renoncement que nous pouvons toujours refuser : c'est pourquoi la liberté de la foi existe ; mais elle n'a rien à voir avec l'autonomie de la pensée.

langues modernes. Cet enseignement, en effet, a entre autres buts celui de donner à la Scolastique toute sa vitalité et de lui assurer la plus grande part d'influence sur le monde intellectuel. Pour cela, elle doit faire disparaître les préjugés injustes dont elle a été victime, forcer l'entrée des milieux indifférents ou mêmes hostiles, venir en contact avec la pensée moderne pour discuter avec elle les grands problèmes qui l'agitent, imposer ses solutions à l'attention et au respect de ses adversaires en rendant sensibles et manifestes les harmonies de sa doctrine avec les conclusions les plus incontestables de la science moderne. Dans cette œuvre d'apologie et d'application scientifique, elle s'adresse donc à une élite dont elle doit vaincre les préventions et capter les bonnes grâces, et aux exigences de laquelle elle doit noblement se soumettre sous peine d'être éconduite. On ne s'adresse pas à un adversaire à gagner comme l'on parle à un homme dont la sympathie est acquise.

Or, qui ne sait combien le public est aujourd'hui détourné du latin ? Bien rares sont ceux qui le comprennent ; et plus rares encore ceux qui aiment à le lire ou à l'entendre parler. A une époque comme la nôtre, où l'on est habitué à donner une forme littéraire aux idées les plus abstraites, il faut que la Philosophie scolastique, dans les chaires de son haut enseignement et dans les livres qui s'y rapportent, se présente au public sous des habits de jeunesse capables de lui faire aimer ses vieilles mais immortelles doctrines [1].

Il en est autrement quand l'enseignement de la Philosophie est directement ordonné à l'étude de la Théologie, comme cela se pratique dans les universités romaines et dans certains grands séminaires d'Italie, de Belgique, etc. [2]

---

1 — Voir M. de Wulf, *Introduction à la Philosophie Néo-Scolastique*, Louvain, 1904, p. 231 : « En vain se présentera-t-elle sous forme de gros volumes latins au cabinet de travail d'un positiviste ou d'un néo-kantien. On n'ouvrira pas à la visiteuse importune ; on la traitera d'archaïque comme la livrée qu'elle porte, ou bien on l'éconduira en lui disant qu'elle est bonne uniquement pour des gens d'église ».

2 — Si l'on excepte l'enseignement donné dans les juvénats et noviciats de certaines congrégations religieuses et, peut-être aussi, celui qui se donne à Montréal, au Séminaire de Philosophie dont les étudiants sont ecclésiastiques, l'on ne trouve pas au Canada de cours de Philosophie qui soient exclusivement destinés aux aspirants aux études théologiques. Toutefois, de-

Il est incontestable, dit Son Eminence le cardinal Mercier, que dans les séminaires romains, dans les maisons d'études des congrégations religieuses où, durant trois années, la Philosophie scolastique prépare exclusivement à la Théologie, l'emploi du latin offre de précieux avantages. Nous comprenons sans peine que, dans ces milieux choisis, les maîtres ne songent pas à se départir d'une tradition séculaire [1].

C'est qu'ici, n'en déplaise à M. Meuffels [2], la Philosophie n'est pas cultivée exclusivement pour elle-même, mais comme un instrument approprié. Et si, dans l'ordre naturel, elle domine toutes les autres sciences et jouit d'une souveraineté qui la fait rechercher et cultiver pour elle-même, elle n'est plus cependant, dans l'ordre religieux, qu'une vassale de la Théologie à qui elle doit payer le tribut, non seulement de ses doctrines, mais même de sa méthode et de son langage. Tout alors chez elle doit être approprié aux besoins de la Théologie.

Avec le bon sens qu'on lui connaît, M. Domet de Vorges, malgré ses sympathies générales pour l'enseignement de la Philosophie en langue moderne, fait au sujet des grands séminaires la remarque suivante :

Si l'on prend l'habitude d'enseigner la Philosophie en français dans les grands séminaires, les mêmes raisons que l'on fait valoir pour le français en Philosophie : inhabitude de la langue latine, peu de goût des élèves, difficulté de la matière, etc., ne tarderont pas à se reproduire, renforcées encore, pour la Théologie. Or, la Théologie en langue vulgaire expose à des contingences que la doctrine de l'Eglise ne doit pas connaître [3].

Que devons-nous dire, enfin, de l'enseignement élémentaire de la Philosophie tel qu'il doit se donner dans nos petits séminaires et nos collèges classiques ? [4]

---

puis quelques années, il se fait, au Grand Séminaire de Québec, des cours spéciaux de Philosophie qui, tout en les préparant aux examens de la licence, initient davantage les élèves de 1re année aux connaissances philosophiques dont ils feront plus tard des applications en étudiant la *Somme* de saint Thomas.

1 — Voir son *Traité Elémentaire de Philosophie*, préface, p. VI.

2 — « Nous plaignons, dit M. Meuffels, les professeurs et les élèves là où la reine des sciences naturelles ne se voit assigner d'autre fin que celle d'être un instrument approprié ». Voir la *Revue Néo-Scolastique*, nov. 1903, p. 379, Au nom de M. Meuffels nous pourrions joindre celui de M. Hogan, directeur du Séminaire de Boston, qui a exposé ses préférences modernistes dans ses *Ecclesiastical Studies*.

3 — Voir l'article cité plus haut, p. 258.

4 — Cet enseignement élémentaire comporte une étude complète et raisonnée des divers problèmes philosophiques.

Il est certain qu'il faut user de beaucoup de condescendance à l'égard de ces jeunes gens qui, au sortir de leur Rhétorique, se voient subitement lancés dans un monde nouveau, abstrait, leur offrant à chaque pas des difficultés qu'ils n'avaient pas soupçonnées et se manifestant tout d'abord à eux sous des couleurs qui ne sont pas faites pour gagner leur sympathie. Il ne faut pas les décourager par un formalisme indiscret ; mais, d'un autre côté, il ne faut pas qu'une indulgence inconsidérée compromette à jamais leur formation philosophique.

Il sera donc de règle que le cours du professeur et les épreuves des élèves se feront en latin ; mais, en pratique, le professeur tempérera les rigueurs de cette règle en faisant alterner les explications latines avec des explications en langue moderne [1]. Cette alternance, dans une science qui doit être expliquée plusieurs fois pour être comprise de tous, fournit au professeur l'occasion de revenir sur ses pas sans se répéter trop servilement, et produit sur l'esprit de l'élève une détente qui le repose tout en le pénétrant davantage des choses qu'il a déjà perçues plus ou moins parfaitement.

Nous avons dit que le latin doit être de règle ; il importe, en effet, d'enlever à l'élève tout prétexte de négliger une langue qu'il pourrait abandonner trop facilement sans cela. Car, nous croyons que, dans les classes élémentaires de Philosophie, le latin doit être le véhicule officiel de la pensée philosophique.

En voici les principales raisons. Pour parvenir à une connaissance précise de la philosophie thomiste, tous reconnaissent « la nécessité d'une forte *philologie scolastique*, instrument indispensable de toute étude du moyen âge philosophique [2] ». Mais comment

1 — Son Em. le cardinal Mercier trouve préférable de commencer par une explication en langue moderne qui sera suivie d'une argumentation précise et scandée en langue latine. C'est au point de vue pédagogique une méthode qui, croyons-nous, peut offrir de précieux avantages. Toutefois, nous croyons que le manuel doit être latin, et que les élèves doivent être tenus de par la règle de rédiger leurs compositions ou épreuves en latin. La dissertation, qui a un but littéraire, peut se faire en langue moderne.

2 — M. De Wulf, ouvrage cité, p. 228. Et comme preuve de cette nécessité, il ajoute : « Faute d'être suffisamment armés de cette science auxiliaire que peuvent seules conférer *une longue initiation et une éducation spéciale*, maints historiens modernes qui s'occupent des écrivains médiévaux donnent le spectacle des plus lamentables méprises. Méconnaissant le sens technique d'un mot ou d'un adage, ils endossent aux scolastiques des théories

acquérir cette science précise de la terminologie des grands auteurs du XIII[e] siècle ? Par l'explication accidentelle et la lecture toujours fugitive sinon distraite de leurs textes ? Non, le moyen ne serait pas proportionné à la fin. Ce ne sera, pour la généralité des élèves, que par l'usage personnel et habituel de leur vocabulaire et par conséquent de leur langue, Car, si le jeune étudiant en philosophie n'a jamais pris contact avec les termes philosophiques des grands maîtres qu'à travers le voile d'une traduction, s'il n'a jamais saisi sur les lèvres de son professeur, par les applications qu'il en fait journellement, les nuances multiples qui séparent les diverses acceptations d'une même expression philosophique latine, et si lui-même, guidé par son maître, n'a jamais essayé ses forces à l'emploi de cette terminologie spéciale, se trouvant ainsi privé du profit qu'il aurait tiré de ses fautes comme de ses succès, il est fort à craindre, s'il n'a pas une intelligence d'élite, que sa compétence philologique ne se réduise à des proportions qui côtoient de fort près la négation.

A cette raison j'en ajouterai une autre [1], extrinsèque à la Philosophie, mais d'une importance capitale, puisqu'elle a en vue l'intégrité de la formation classique de nos élèves.

L'usage journalier de latin dans les classes de Philosophie est le couronnement naturel et nécessaire des études d'humanités latines. Personne n'ignore combien une connaissance approfondie de la langue latine contribue puissamment à la formation intellectuelle des jeunes gens, elle qui, dans une si large mesure, concourt à donner au jugement sa rectitude et son ampleur, et au langage son élégance et sa distinction. Aussi l'Eglise, dont la sollicitude s'est toujours appliquée à féconder et à développer tous les germes de vie intellectuelle et morale, tient à ce que ses enfants, à qui Dieu réserve une plus haute culture de l'esprit, soient tou-

---

bizarres et absurdes et les chargent de fautes qui ne retombent que sur leur propre ignorance ». Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, Froschammer, Erdmann et Werner tombent tous trois dans la même erreur en interprétant la fameuse distinction entre l'« intellect agent » et l'« intellect passif ».

1 — On pourrait ajouter que, dans ces cours élémentaires de Philosophie, il ne faut pas perdre de vue la Théologie. Car bien qu'ils ne soient pas *exclusivement* ordonnés à cette science, ils y sont en fait pour un grand nombre de nos étudiants une préparation immédiate. D'ailleurs, la fondation de nos institutions d'enseignement secondaire a eu pour fin principale de travailler au recrutement du clergé.

jours formés selon ces méthodes traditionnelles qui ont donné à l'Eglise et au monde tant d'hommes éminents par leur science comme par leur dévouement [1].

Or, parmi ces méthodes de formation philologique, la plus efficace est celle de parler la langue qu'on étudie. Et il en est des langues mortes comme des langues vivantes : elles seront toujours languissantes et sans vie dans l'intelligence de ceux qui ont la prétention paradoxale de vouloir les cultiver sans s'efforcer de les parler.

Après tant d'années passées à traduire des auteurs latins, qu'il est en réalité misérable et chétif le bagage latin de nos rhétoriciens qui, pour faire une version ou un thème, doivent à chaque instant feuilleter leur dictionnaire ! Le plus souvent, ce n'est pas chez eux de l'ignorance, mais plutôt une lenteur de la mémoire à réveiller le souvenir des mots qu'ils ont maintes fois rencontrés et traduits. Cette paresse de l'esprit les suit en Philosophie et rend très pénibles leurs débuts dans l'art de s'exprimer en latin : c'est à elle qu'il faut attribuer ces hésitations, ces bégayements, ces constructions embarrassées, ces solécismes et ces barbarismes grossiers qui déparent si fréquemment les premiers discours de nos débutants.

Mais, le commerce qui s'établira en latin entre le professeur et

---

1 — Il est peut-être à propos de rapporter ici les recommandations que Léon XIII fit aux évêques de France dans son encyclique *Depuis le jour*, le 8 septembre 1899 : « Si, depuis quelques années, les méthodes pédagogiques en vigueur dans les établissements de l'Etat réduisent progressivement l'étude de la langue latine, en supprimant les exercices de prose et de poésie que nos devanciers estimaient à bon droit devoir tenir une grande place dans les classes de nos collèges, les Petits Séminaires se mettront en garde contre ces innovations inspirées par des préoccupations utilitaires, et qui tournent au détriment de la solide formation de l'esprit. A ces anciennes méthodes, tant de fois justifiées par leurs résultats, nous appliquerons volontiers le mot de saint Paul à son disciple Timothée et, avec l'apôtre, nous vous dirons, Vénérables Frères : « Gardez-en le dépôt » avec un soin jaloux. Si un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, elles devaient disparaître complètement des autres écoles publiques, que vos Petits Séminaires et collèges libres les gardent avec une intelligente et patriotique sollicitude. Vous imiterez ainsi les prêtres de Jérusalem qui, voulant soustraire à des barbares envahisseurs le feu sacré du Temple, le cachèrent de manière à pouvoir le retrouver et à lui rendre toute sa splendeur, quand les mauvais jours seraient passés. »

S'il parle ainsi des exercices de prose et de poésie, qu'eût-il dit pour défendre les exercices de la parole en latin contre les tendances innovatrices constatées aujourd'hui ?

l'élève fera assez tôt disparaître ces défauts. En écoutant son professeur [1] et en s'efforçant de le comprendre, il se formera insensiblement l'oreille au véritable agencement des phrases ; son esprit s'habituera à l'intelligence rapide des propositions, et sa mémoire, sortant de son engourdissement, saura bientôt manier à son gré et avec facilité les expressions dont elle se sera enrichie. De même, ses efforts pour exprimer ses propres pensées, tentés d'abord sans succès, mais répétés avec persévérance, finiront par vaincre toutes les résistances ; ils seront aussi pour son intelligence et sa mémoire une gymnastique puissante où elles puiseront cette vivacité et cette sûreté qui constituent l'habitude ; et il verra bientôt les mots et les formes de langage surgir dans son esprit et sur ses lèvres, sans travail et sans fatigue, au moment même où les idées naîtront dans son intelligence.

Alors seulement, le jeune homme sera maître de la langue latine, parce qu'il se la sera assimilée ; alors seulement, il pourra jouir de la lecture des grands maîtres latins, parce qu'en pénétrant sans fatigue les profondeurs de leur pensée, il pourra davantage saisir et goûter l'élégance et les délicatesses de leur langage.

Il importe donc, en matière d'éducation plus encore qu'en toute autre chose, de ne pas donner trop facilement dans ces innovations périlleuses qui consistent le plus souvent à détruire au lieu de perfectionner. Ne méprisons pas les méthodes traditionnelles ; s'il le faut, efforçons-nous de les rajeunir et de les perfectionner ; mais, fidèles à cet adage qui doit être notre mot d'ordre :— *Vetera novis augere*,— ne les détruisons pas.

---

1 — Il faut supposer ici que le professeur est véritablement à la hauteur de ses fonctions, et que, fidèle à son devoir, il châtie son langage comme il le convient.

C.-Roméo Guimont, p^tre^.

SOUVENIRS D'UNE COLONIE PERDUE [1]

Les travaux historiques auxquels se dévouent depuis quelques années des savants américains font honneur, assurément, à leur intelligence et à leur patriotisme. La société historique de l'Etat de Wisconsin, dont le siège est à Madison, publiait naguère, sous la direction de M. Reuben-Gold Thwaites, une édition magistrale en 73 volumes des *Relations des Jésuites* et autres documents qui s'y rapportent [2]. En regard du texte français on trouve une traduction anglaise aussi exacte et littérale que possible, consciencieusement contrôlée par des experts. On sait que les éditeurs ont eu le bon esprit de faire collaborer à cette œuvre plusieurs des nôtres, dont l'érudition historique et la familiarité avec les vieux textes français devaient lui assurer une valeur incontestable. Cette démarche témoigne hautement de leur impartialité non moins que de leur sens pratique.

L'œuvre récente du professeur Alvord continue noblement une si louable tradition, en livrant au public les archives judiciaires et autres de ce coin de la Nouvelle-France dont le chef-lieu fut Cahokia. Texte et traduction sont mis en regard l'un de l'autre, et la lecture de ces pièces, sauf quelque phrase révélant des circonstances locales particulières, ou quelque document touchant les relations du territoire avec le pouvoir central de la Virginie, nous donne parfois l'illusion d'assister à quelque procédure de la prévôté ou d'un autre tribunal de Québec, sous la domination française.

Le pays, au reste, avait gardé, même après l'occupation américaine, sa physionomie et ses allures toutes françaises, pour ne pas dire canadiennes, car plusieurs des *habitants* de ce pays étaient nés au Canada et la plupart continuaient à entretenir, avec leurs frères et leurs cousins des bords du Saint-Laurent, des relations sympathiques. En matière de législation, la coutume de Paris y avait été maintenue. A Cahokia, dans la seigneurie des Missions Etrangères (i. e. du Séminaire de Québec), on retrouvait

1 — *Collections of the Illinois State Historical Library*, Vol. II, *Virginia series*, Vol. I, *Cahokia Records*, 1778-1790, ouvrage publié avec une Introduction et des notes par Clarence-Walworth Alvord, de l'Université des Illinois, à Springfield, Ill. 1907. Fort volume de CLVI–664 pages in 8°, avec 7 photogravures et une carte contemporaine de l'ancien pays des Illinois.

2 — *The Jesuit Relations and allied documents.*

la même tenure et les mêmes divisions de propriétés que dans la province-mère, avec les maisons bâties à l'extrémité des terres, rapprochées par conséquent les unes des autres de manière à favoriser les relations sociales et les échanges de la charité fraternelle ; les proclamations se faisaient aux portes des églises où l'on aimait à se grouper après la messe, pour y causer de la famille, des récoltes, du commerce, de tous les intérêts communs.

Pour l'avantage de ceux de nos lecteurs qui connaissent moins cette page collatérale de notre histoire, il convient de définir en quelques mots la situation de ce pays, de rappeler en passant quelques traits de sa physionomie, quelques événements qui s'y déroulèrent vers la période dont M. Alvord a eu l'heureuse idée de publier les documents.

On sait que, par le traité de Paris, en 1763, la France avait cédé à l'Angleterre, avec le Canada proprement dit, les pays du nord-ouest, y compris le territoire des Illinois, situé sur la rive gauche du Mississipi, la région à l'ouest de cette même rivière, appelée Haut-Louisianais, restant sous la domination des Espagnols, alors maîtres de la Louisiane proprement dite. Le pays des Illinois était placé sous le régime militaire dont le centre était New-York. Par l'Acte de Québec (1774), ce territoire fut remis à la province de Québec, en attendant qu'il passât sous le drapeau étoilé, ce qui ne tarda pas à arriver. En effet, les Américains de l'Est, attirés par l'intérêt de la traite et du commerce, y avaient laissé des représentants qui préparèrent la population française à accepter la séparation de l'Angleterre et du Canada. Le chevalier de Rocheblave, qui, de 1776 à 1778, y représenta l'autorité britannique à titre de commandant millitaire et de juge, ne fut pas appuyé, comme il aurait dû l'être, par le gouvernement de Québec. Il ne put, par conséquent, réagir, comme il l'eût voulu, contre la tendance des Français à l'indépendance. La masse des habitants et plusieurs notabilités étaient favorables au pouvoir anglais. Mais, en revanche, l'abbé Gibault, qui, pendant de longues années, représenta dans ce pays l'évêque de Québec, comme missionnaire et comme vicaire général, favorisait le changement d'allégeance de ses ouailles. C'est, du moins, l'opinion courante aux Etats-Unis, où il est décoré du titre de « prêtre patriote » et où il est question de lui dresser une statue dans l'Etat de Wisconsin. M. Alvord rend hommage à la loyauté et au discernement du commandant de Rocheblave.

George Rogers Clark, qui s'empara de ce territoire en 1778, y établit le gouvernement civil. La série des documents publiés par M. Alvord commence à la même date. Malgré les efforts de Clark et de Todd, son successeur, pour ménager leurs nouveaux compatriotes, ceux-ci ne tardèrent pas à gémir des exactions imposées par la levée et l'entretien des troupes, dont le gouvernement de la Virginie laissait trop volontiers les frais à leur charge. Il s'en suivit une pénurie de vivres qui, avec la dépréciation de la monnaie officielle, leur infligea des pertes considérables et leur fit trouver bien onéreuse leur allégeance nouvelle.

Il n'est donc pas étonnant que, fatigués du joug des Virginiens, les colons français des Illinois accueillissent avec joie l'officier de la Balme, lorsque, en 1780, il vint leur proposer de le suivre à la conquête du Détroit et puis du Canada. Il leur promettait l'appui de ce même roi de France qui avait envoyé des vaisseaux et des troupes pour aider les Américains dans la conquête de leur indépendance. Ce plan, il le proposait avec la sanction de la Luzerne, ambassadeur français à Philadelphie, de Lafayette et de Washington. Celui-ci désirait ainsi masquer son intention d'attaquer New-York et comptait qu'une telle manœuvre engagerait les Anglais à rappeler leurs troupes au Canada. Dédaignant les Américains comme alliés, et gagnant à leur cause les sauvages restés amis de la France, une poignée de soldats de Cahokia, de Kaskaskia et des autres postes s'élancèrent aveuglément à la suite de la Balme. Ils marchaient sous le drapeau fleurdelisé et ils caressaient l'espoir naïf de rendre le Canada à la France. Après avoir attaqué avec succès le poste des Miamis, de la Balme fut à son tour assailli et tué par les Indiens. Une troupe dirigée en même temps de Cahokia sur Saint-Joseph sous les ordres de Hamelin fut défaite et, à l'exception de trois survivants, entièrement massacrée. Ce fut la dernière tentative de nos compatriotes des Illinois pour se réunir à leurs frères du Canada.

Monsieur Alvord, dans sa magistrale Introduction, trace quelques tableaux charmants de ce pays fertile et enchanteur ; il décrit les mœurs de ses habitants avec une impartialité qui lui fait honneur et il rend également justice à leur caractère paisible et à leur esprit religieux. Pareille attitude est propre à dissiper les préjugés de quelques écrivains, moins favorisés que lui peut-être par la connaissance des documents authentiques, ou acceptant sans examen les relations de contemporains peu scrupuleux ou moins soucieux de rendre justice à des étrangers.

Un écrivain pourtant fort sympathique à notre race, l'ex-président Roosevelt n'a pas échappé à pareille erreur de jugement. Dans un récent ouvrage historique [1], il donne à entendre que le tribunal de Cahokia condamna à une mort cruelle deux esclaves nègres pour seul crime de sorcellerie, et il y voit une preuve évidente de l'influence de la superstition.

A cette époque (1779), écrit M. Roosevelt, que nous traduisons fidèlement, les créoles (des établissements de Cahokia et de Kaskaskia sur la rivière Mississipi) furent saisis, comme par une épidémie subite, de la crainte que leurs esclaves nègres ne tentassent de les ensorceler et de les empoisonner. Plusieurs d'entre ces noirs furent appréhendés, subirent leur procès, et, en juin, furent condamnés à mort. Un des deux, nommé Moreau, fut condamné à être pendu en dehors de Cahokia. L'autre, un esclave de Kaskaskia, eut un sort plus cruel. Il fut condamné à être enchaîné à un pieu au bord de l'eau, et puis à y être brûlé vif et ses cendres dispersées. Ces deux sentences et l'ordre qui fut donné de les exécuter sans délai nous révèlent un chapitre bien sombre de l'histoire primitive des Illinois. Il paraît étrange que, dans les Etats-Unis, trois ans après la déclaration de l'indépendance, on ait pu brûler et pendre des hommes pour sorcellerie, en conformité avec les lois et la décision du tribunal compétent. Le fait que la victime, avant d'être livrée aux flammes, fut obligée de faire « amende honorable » à la porte de l'église catholique, démontre que le prêtre acquiesça, pour le moins, à la décision. Le reproche qui s'adresse justement aux Puritains de la Nouvelle-Angleterre du dix-septième siècle, doit également s'appliquer aux Français catholiques des Illinois du dix-huitième siècle.

N'en déplaise à l'éminent écrivain, les deux esclaves nègres, Moreau et Manuel, ne furent pas condamnés pour le seul crime de sorcellerie, mais pour meurtre et empoisonnement.

Quelques membres de la famille Nicolle, dit M. Alvord [2], étaient tombées malades, et étaient morts dans les circonstances les plus suspectes, et il arriva plusieurs morts subites de blancs et de noirs qui, selon toute évidence, avaient été causées par l'empoisonnement... On commença devant la Cour de Cahokia une enquête sur la mort des Nicolles. Cette enquête ne fut terminée qu'en juin, alors qu'il fut prouvé que certains esclaves, dont deux étaient particulièrement coupables, avaient empoisonné nombre de blancs ainsi que plusieurs nègres.

Ce récit de l'historien Alvord, il le confirme par le texte même (original et traduction) du procès-verbal de la Cour reproduisant

1 — *The Winning of the West*, part III, *The War in the North West*, New-York 1906, cité par *The Catholic Fortnightly Review* (15 sept. 1907), qui se range, au moins partiellement, à l'avis du Président historien.
2 — *Introduction*, p. XLVIII.

la déclaration des témoins et le jugement du tribunal [1]. Il n'y est pas question de sorcellerie, mais de meurtre par empoisonnement. M. Roosevelt fait donc erreur, quand à la suite d'un autre historien [2], il affirme que les deux nègres en question furent mis à mort pour crime de sorcellerie (voudouisme) [3]. Que les condamnés eussent été coupables de ces pratiques diaboliques, c'est plus que probable. Il était donc juste que, voulant mourir réconciliés avec le bon Dieu et réparer leur scandale, ils fissent « amende honorable à la porte de l'église catholique ». On n'a pas le droit d'inférer de là que le prêtre acquiesça à leur mise à mort pour crime de sorcellerie.

Le rapprochement de ces exécutions avec celles des sorcières blanches immolées au fanatisme des puritains de la Nouvelle-Angleterre n'est pas plus justifiable.

Quant à la barbarie de la sentence portée contre celui des deux esclaves qui fut condamné au bûcher, elle était autorisée par la loi de la Virginie d'où relevait Cahokia. D'ailleurs, celui qui en sanctionna le mandat, bien que, dès le lendemain, il s'en repentît et voulût commuer la peine du feu en celle de la pendaison, n'était pas d'origine française.

M. Alvord a, dans une page admirable de clarté et d'équité, résumé les alternatives de joie et de malheur par lesquelles passèrent les Français des Illinois, avant de se fondre dans le grand tout américain.

Depuis que Clark, écrit-il [4], avec ses Virginiens à peine vêtus, les avait surpris dans cette nuit de juillet, 1778, le sentiment du peuple des Illinois avait passé par mainte phase à l'égard des Américains. Ils s'étaient d'abord réjouis de ce que enfin ils allaient goûter de cette liberté qui avait été l'objet de leurs rêves. Puis suivirent quelques mois de paix sous le régime pacifique de Clark, pendant lesquels les Français se dépouillèrent littéralement de leurs biens pour fournir le nécessaire aux troupes et pour promouvoir la cause à laquelle ils s'étaient ralliés. Peu après, vinrent les jours d'anxiété quand le vandalisme des troupes et le doute touchant l'indemnité pour leurs biens enlevés les rendirent plus tièdes. Ils accueillirent Todd avec son gouvernement civil comme le prophète d'une ère nouvelle. Todd avait failli et les

---

1 — Pages 13 et suiv.

2 — Mason, *Chapters from Illinois History*. Note empruntée à M. Alvord.

3 — Culte infâme, encore en usage chez les nègres d'Haïti. (Voir à ce sujet l'étude si instructive du R. P. Alexis, Capucin, *Nouvelle-France*, décembre, 1908, p. 569.

4 — *Introduction*, p. CIII.

avait livrés à l'autorité militaire, et Montgomery [1] avait si bien réussi à les intimider qu'ils ne pouvaient guère lui résister. De la Balme les avait réveillés par l'espoir nouveau de retourner encore une fois sous la domination de la France, et lui aussi avait failli. Mais l'orgueil de leur nom français avait été stimulé, et depuis ce moment leur opposition aux Virginiens avait été plus accentuée. Le nombre des troupes aux pays des Illinois sous Rogers n'était pas considérable, de sorte que, de ce côté, leur audace n'avait guère à redouter ; mais leur longue lutte contre la pauvreté et la tyrannie avait affaibli leur courage, et bon nombre d'entre eux commençaient à se tourner vers l'Angleterre, dont ils avaient si facilement répudié l'allégeance, comme s'ils pouvaient espérer protection de sa part.

Ce sentiment ne se manifestait guère activement, et se bornait plutôt à une attitude d'expectative indifférente. Les Anglais du Détroit, qui s'en étaient aperçus, auraient pu exploiter avec succès ces dispositions. Mais leurs tentatives de ralliement, faute de tact et de diplomatie, échouèrent complètement, et la reddition de Cornwallis, à Yorktown, 1781, en portant un coup fatal au prestige des armes britanniques dans la Nouvelle-Angleterre, confirma l'Ouest dans son indépendance et scella le sort de nos frères du « fonds américain ».

M. Alvord doit prochainement publier un volume compagnon de celui-ci, où il se propose de faire pour les archives de Kaskaskia, autre poste célèbre des bords du Mississipi, en aval de Cahokia, ce qu'il a accompli pour ce dernier. Nous lui souhaitons un succès au moins égal à celui qu'il vient de remporter.

L. Lindsay, p^tre^.

UNE NOUVELLE FRANCE

Je viens de lire un livre merveilleux. C'est l'histoire d'une colonie française que nos lecteurs canadiens n'auront, sans doute, aucune peine à reconnaître.

Cette colonie fut fondée par un homme qui s'est illustré autant par son génie administratif que par ses talents militaires, et que l'histoire considère comme l'une des plus pures gloires de la

---

1 — Le colonel Montgomery se rendit odieux aux habitants des Illinois par ses exactions et ses mesures tyranniques, et sa tactique fut fidèlement suivie par son successeur le capitaine Rogers.

France. Ses premiers habitants furent des gens choisis, des cadets de familles, officiers de nos vieux régiments, dont les descendants ont conservé jusqu'à nos jours les traditions de noblesse et de foi de l'ancienne monarchie.

Pendant toute la durée du dix-huitième siècle ils prirent une part active aux guerres entre la France et l'Angleterre, et firent éprouver à cette dernière des pertes qu'on évalue à trois cent millions de livres.

Malheureusement le moment vint où la France épuisée perdit la maîtrise de la mer et où les flottes de la Grande Bretagne dominèrent seules sur l'Océan.

Ce fut la ruine de la colonie.

Elle ne comptait à cette époque pour la défendre que 900 soldats réguliers et 3000 miliciens. Une flotte anglaise de soixante-seize voiles, portant 25,590 soldats, fit une descente à quelques milles de la citadelle et s'approcha prudemment des Français. Repoussés par deux fois, avec perte de plus de trois cents hommes, parmi lesquels le général en chef blessé, les Anglais auraient été, peut-être, obligés de se rembarquer, lorsque apparut devant le port une flotte nouvelle qui enleva aux assiégés leur dernier espoir.

Il fallut se rendre.

Mais l'ennemi, rempli d'admiration pour nos héros, leur accorda la capitulation suivante, la plus belle, au témoignage de Napoléon, qui ait jamais été signée :

Article 1.—Les troupes et les autorités civiles ne seront point prisonnières de guerre ; elles seront transportées en France aux frais du gouvernement britannique.

Article VII.—Les propriétés des habitants, quelles qu'elles soient, seront respectées......

Article VIII.—Les habitants conserveront leur religion, leurs lois et leurs coutumes ;

Dans le cas où il s'élèverait quelques difficultés dans l'interprétation des articles précédents, ils seront interprétés en faveur du gouvernement français.

Voilà qui était clair et ne pouvait prêter à aucune fausse interprétation ; cependant les Anglais ne devaient pas tarder à éluder peu à peu toutes les clauses de ce traité.

Sous le gouvernement français, en effet, il avait existé pour l'administration du pays une Assemblée coloniale. Le nouveau gouverneur anglais se garda bien de la rétablir. En 1825, et plus

tard en 1832, on institua une espèce de Conseil dont tous les membres étaient nommés par le gouvernement et n'avaient, d'ailleurs, que voix consultative. C'était la création de l'Oligarchie et du *Family Compact*, qui eut pour résultat, à cette époque, un soulèvement unanime de la population française. Le gouvernement anglais, effrayé, fut alors obligé de se montrer un peu plus libéral. Mais ce fut pour peu de temps, car il avait juré la ruine de la race vaincue.

En 1847, la langue française fut abolie dans les tribunaux. Depuis quelque temps déjà l'anglais dominait dans les écoles, dans les collèges, et même dans les couvents. Le gouvernement, tout en affectant de respecter la liberté religieuse, faisait par voie diplomatique les plus grands efforts pour imposer aux catholiques un clergé de langue anglaise.

Tous ses efforts échouèrent misérablement, et l'on peut dire que la persécution ne fit qu'activer la flamme du patriotisme qu'elle prétendait éteindre.

Ainsi s'écoula le dix-neuvième siècle tout entier.

La lutte semblerait terminée actuellement, puisque la colonie est en possession d'un régime constitutionnel relativement acceptable, et l'on pourrait dire que la cause est définitivement gagnée pour la race française, si les flots d'une immigration d'un caractère peu rassurant ne menaçaient de tout submerger et ne constituaient, de fait, un danger terrible pour l'avenir de la colonie.

Quelques lecteurs seront peut-être tentés de trouver dans ce qui précède plusieurs traits de ressemblance avec l'histoire du Canada. Il n'en est rien : c'est l'histoire de l'île de France, appelée actuellement l'île Maurice, que je viens de résumer d'un ouvrage tout vibrant du plus ardent patriotisme [1], ouvrage que j'ai lu d'un trait, et que je vous conseille de vous procurer au plus vite.

---

1 — *L'Ile de France contemporaine*, par Hervé de Rauville. N^lle librairie nationale, 85, rue de Rennes, Paris.

Fr. Alexis, O. M. C.

Pages Romaines

La xxiie législature.—Les orphelins de Sicile et de Calabre

A peine l'Italie vient-elle de se remettre des émotions de la catastrophe de la Calabre et de la Sicile, qu'un décret royal, en date du 9 février, en licenciant la Chambre des Députés dont le mandat ne devait expirer que l'automne prochain, la livre de nouveau à l'agitation des luttes électorales.

Avec la disparition de la Chambre dissoute finit la XXIIe législature italienne. Depuis le commencement du régime parlementaire en Italie, nulle Chambre n'avait eu comme la dernière un nombre aussi grand de séances et des travaux aussi variés. Douze cents projets de loi furent soumis à ses examens; 230 parmi eux étaient de l'initiative parlementaire de la Chambre elle-même; une vingtaine venaient du Sénat.—Parmi les plus importantes discussions qui l'agitèrent, celle relative à l'instruction religieuse fut sans contredit la plus vive. Pour la première fois, on posait ou on essayait de poser la question de la « fonction laïque de l'Etat. »

On ne saurait reprocher aux députés licenciés de ne pas avoir réclamé la lumière sur les faits dont le contrôle leur était confié, ou sur les projets qui leur étaient fournis, car la statistique des sessions enregistre 4305 interrogations. Cela fait supposer ou des esprits lents à comprendre, ou des projets de loi à chausse-trappe qu'il fallait démasquer, ou une somnolence générale qui, éveillée trop souvent, voulait cependant se rendre compte de ce qui s'était dit pendant l'état léthargique. Mille interpellations, adressées naturellement aux ministres, vinrent leur rappeler que l'arbitraire ne leur est pas permis. Enfin, par 41 demandes d'autorisation de poursuites, la justice vint prouver une fois de plus que ceux qui font les lois ne sont pas les premiers à se soumettre à leurs rigueurs. Les électeurs envoyèrent 464 pétitions à la Chambre et la plus remarquée de toutes fut, sans contredit, celle qui réclamait pour la femme le droit de vote. Je ne sais si on a relevé le nombre de ces votes anonymes, escamotages quotidiens dans les annales parlementaires, et par lesquels les présents votent pour les absents, sans naturellement se soucier de leur opinion sur la question proposée. Ils durent être journaliers, car en des séances qui furent si multipliées on ne trouve que 55 scrutins publics à vote personnel. C'est regrettable pour la psychologie. Grâce à l'un d'eux, on a constaté une fois de plus à quoi tient une conviction. L'un des scrutins publics avait pour objet la liste civile de la maison royale: c'était une belle occasion pour faire un geste démocratique. Certain député n'y manqua et il vota contre le crédit. A quelque temps de là, sous le ministère Sonnino, un portefeuille ministériel lui fut offert par le roi, et rarement on vit empressement plus complet à s'associer à un gouvernement combattu auparavant, ni servilité plus grande à l'égard d'un souverain auquel on avait refusé l'argent. Quelle puissance, l'assiette au beurre !

Pour achever le bilan de la XXIIe législature, disons que cinq crises ministérielles en ont marqué les étapes. Inaugurée par le ministère Giolitti, elle est aujourd'hui clôturée par lui, après un intervalle qui a permis à d'autres gouvernants de diriger, de se lasser et de s'en aller.

Pourquoi, tandis que la Chambre était viable jusqu'en novembre prochain, est-elle dissoute en ce moment? La réponse pourrait se donner dans la con-

formité à une tradition qui veut que les Chambres italiennes soient généralement congédiées avant que leur temps légal soit achevé. Dans son rapport au roi Victor-Emmanuel, Giolitti en donne plusieurs autres. « D'une part, dit-il, les luttes électorales, commencées déjà depuis longtemps, deviendraient préjudiciables au pays, si elles étaient continuées pendant neuf mois encore ; de l'autre, la catastrophe de Sicile, en éveillant les nobles sentiments de la population, a fait taire les dissensions. N'est-ce donc pas le moment de profiter de l'accalmie pour demander au pays d'élire de sages représentants ? »

En face de la convocation générale des électeurs, le Vatican a renouvelé ses anciennes instructions : 1° le *non expedit*, en tant que règle générale, est absolument maintenu, et le *non expedit* interdit aux catholiques, vu la situation, d'être électeur ou élu ; 2° les exceptions à la règle générale ne peuvent être que des cas particuliers et exceptionnels ; 3° les dispenses ne peuvent en être accordées que par les évêques et dans les seuls cas où il s'agirait d'empêcher ceux qui, par leurs opinions, constituent un danger pour la religion ou la société, à devenir membres du parlement. En d'autres termes, le Vatican admet que sa pensée soit concrétisée sous cette double formule : « *Cattolici deputati, si—deputati cattolici, no.*—Des catholiques députés, oui ; des députés catholiques, non ».

Cette défense est la protestation du droit renouvelée à chaque changement de législation contre l'Italie qui, après avoir dépouillé le Pape, demanderait aux catholiques de venir officiellement lui prêter main forte pour administrer le bien volé.

*
* *

Au reste, serait-ce l'heure de tendre la main au gouvernement italien pour l'aider dans ses embarras intérieurs, quand, à l'occasion des tremblements de terre siciliens, il a paralysé la charité des catholiques et favorisé les protestants ? Il s'agit des jeunes orphelins qui ont été abandonnés à ceux-ci et refusés à celle-là. Grâce à la complicité gouvernementale, les régions sinistrées ont été battues d'une façon continuelle par des émissaires des sociétés protestantes, qui voyageaient sous des noms mensongers pour emporter orphelins et jeunes filles et profiter de leurs malheurs à l'effet de fournir des recrues à l'hérésie. L'effronterie de ces messieurs, soutenue par les puissances du jour, est allée jusqu'à demander que les emplacements des églises catholiques détruites leur fussent concédés pour y construire des salles et des chapelles évangéliques. Et tandis que toutes les facilités étaient accordées aux protestants, on refusait au Pape le droit d'assumer la tutelle des jeunes orphelins auxquels il offrait tout le bien-être du présent et dont il garantissait l'avenir. Au milieu des plus affreux cataclysmes les ennemis de Dieu ne désarment point.

L'hypocrisie a tellement couvert les manœuvres antireligieuses dont les orphelins ont été les victimes, que la *Corrispondenza Romana*, dont on connaît le caractère officiel, a cru devoir la démasquer publiquement par les lignes suivantes qu'on ne saurait résumer et qui appartiennent à l'histoire :

« QUESTIONS CLAIRES

« Ces questions, nous les adressons loyalement au patronage national *Regina Elena* qui, jusqu'à présent, n'a fait que donner des démentis indi-

rects et vagues, insuffisants pour faire sur cette affaire mystérieuse la pleine lumière que nous attendons plutôt d'une réponse claire et complète aux trois questions suivantes :

« 1° Il est certain que les Vaudois ont accaparé des enfants avant la constitution légale de la tutelle du patronage national. Celui-ci entend-il réclamer à leurs accapareurs tous les orphelins sur lesquels il a droit de tutelle, afin qu'ils soient restitués selon la justice, oui ou non ?

« 2° Les accusations, confirmées par leurs auteurs, maintiennent que les Vaudois ont accaparé les enfants avec le consentement du patronage national. Celui-ci répond qu'il n'a jamais eu l'occasion ni d'accorder, ni de refuser rien de semblable, n'ayant reçu aucune requête à ce propos, et ignorant totalement le fait.

« Ces paroles signifient que le patronage national n'a eu aucune demande de Vaudois, se présentant comme Vaudois ; mais est-il certain de n'avoir eu aucune demande ou accordé aucune autorisation à des Vaudois plus ou moins dissimulés sous une étiquette plus ou moins neutre ? Les mots « ignorant totalement le fait » veulent dire qu'alors le patronage national ignorait la dissimulation supposée d'accapareurs Vaudois ; mais signifient-ils aussi que, aujourd'hui, après enquête convenable, le patronage national peut dire qu'en toute loyauté il ignore le fait ? Et si, aujourd'hui, il ne l'ignore pas, ou s'il n'a pas fait la susdite enquête, entend-il la faire et aviser, oui ou non ?

« 3° Le patronage national fait savoir que, « pour les mineurs privés d'un seul de leurs parents, ou dont le grand-père vit encore, ils ne sont aucunement soumis à l'autorité, au droit de tutelle et de placement du patronage national, lequel, pour cette catégorie d'enfants, dispose seulement d'une somme pour les secours matériels. » Supposons que les Vaudois aient accaparé de ces orphelins et demandent au patronage national des secours matériels pour les soutenir ; le patronage entend-il refuser un secours qui serait une complicité pour la continuation de ce fait indigne, oui ou non ?

« Voilà trois questions précises, complètes, loyales, que nous, citoyens italiens, nous adressons au patronage national *Regina Elena*, au nom de tous nos compatriotes, et ils se comptent par millions, qui pensent comme nous, au moins sur ce point.

Ne faisons pas les naïfs

« Ce n'est pas l'heure vraiment !

Les organes indirects du patronage national ont fait connaître sa grande surprise de ces accusations si absurdes, adressées à une institution parfaitement laïque, incolore comme l'eau pure en fait de religion et de politique. Catholiques ? Vaudois ? Mais, qu'en sait-il lui, le pauvre ? Tous peuvent avoir compris déjà que la fameuse neutralité anticléricale qui, en Italie et en France, tire son profit de nos dommages, la vraie et honnête neutralité aurait voulu que du patronage national ne fussent pas exclus les représentants compétents des catholiques, comme n'en furent pas exclus, oh ! non ! les très compétents représentants des francs-maçons et autres anticléricaux.

La vraie et honnête neutralité ne permet pas de renouveler le jugement de Salomon : partager un enfant pour en donner la moitié à la vraie mère et l'autre moitié à la fausse. Elle ne consiste pas à dire : « Donnons tant d'enfants aux catholiques et tant aux protestants » ; parce que c'est une injustice révoltante de donner les enfants aux anticatholiques.

La neutralité vraie et honnête ne consiste pas à se préparer à ne donner

aucune instruction religieuse aux enfants recueillis par le patronage national, sous prétexte que les parents ne sont pas là pour réclamer cette instruction, et que le patronage ne peut la demander, parce qu'il est « areligieux. » Nous savons de très bonne source que tel est le truc que les influences maçonniques habituelles se préparent à essayer, an nom, bien entendu, de la liberté et de la neutralité religieuse.

« Ne faisons pas les naïfs. »

Fidèle à cette invitation, l'Union populaire des catholiques italiens a entrepris une vaste agitation dans tout le pays, en tenant des *meetings* et des réunions privées pour expliquer au peuple la gravité du fait, pour y montrer la violation des lois de l'Etat touchant les droits des parents, et susciter d'universelles protestations dont la teneur exprimée sous forme d'adresses, de télégrammes, est envoyée au patronage de l'œuvre nationale *Regina Elena*, au président des ministres, aux députés, aux maires des communes.

L'accaparement dont sont l'objet les pauvres orphelins de la part des Vaudois et du patronage national *Regina Elena*, n'est-il pas un crime épouvantable qui rappelle le *Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra?* Dieu marqua Caïn du signe de fratricide : il n'avait enlevé que la vie corporelle à son frère. Quels sceaux de réprobation porteront ceux qui veulent dépouiller les petits pauvres de la seule chose qui leur reste : l'espérance en Dieu ? *Turbabuntur a facie Patris orphanorum*, dit autrefois David.

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

PIERRE-GEORGES ROY.—I. *La famille Adhémar de Lantagnac ;* II. *La famille de Mariauchau d'Esgly ;* III. *La famille Jarret de Verchères.* In 8° tirage à 100 exemplaires, Lévis, 1908.

I. La famille de Lantagnac, dont l'unique fils qui atteignit l'âge d'homme suivit la carrière des armes, donna au cloître six religieuses, dont deux chez les Ursulines de Québec.

II. La famille de Mariauchau d'Esgly, donna, comme on le sait, à l'Eglise de Québec, son premier évêque d'origine canadienne. Cette famille, dont le nom ne se retrouve plus au Canada, compte cependant des descendants par ses alliances.

III. Les Jarret de Verchères, par le nombre et la distinction de leurs alliances, occupent une plus large place encore dans l'histoire de la Nouvelle-France. La vaillance surhumaine de la jeune héroïne Marie-Madeleine de Verchères, qui, âgée seulement de quatorze ans, défendit un fort contre une bande d'Iroquois, suffit, à elle seule, pour illustrer à jamais cette famille. On lira avec intérêt, à la fin du travail de M. Roy, la relation de ce fait qui semble plutôt légendaire, mais qui est confirmé par la Potherie, et mieux encore, par le jésuite Charlevoix. L. L.

Prière aux abonnés qui ne conservent pas la collection de la "NOUVELLE-FRANCE" de nous envoyer, avec la note des frais, les livraisons suivantes : 1903, mai, juillet ; 1904, octobre ; 1905, janvier ; 1907, mai, septembre, novembre ; 1908, mars, juillet.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

F.-A. Vuillermet, *Soyez des hommes*. A la conquête de la virilité. In-8°, 336 pages. Librairie P. Lethielleux, Paris, 1908, 3 frs.

Le R. P. Vuillermet s'est choisi comme champ d'apostolat la jeunesse chrétienne et celle qui ne l'est pas encore, mais veut au moins réfléchir. N'a-t-on pas dit que dans les jeunes se trouvent tous les motifs de craindre ou d'espérer? C'est donc faire œuvre pie que de donner aux âmes de bonne volonté les conseils qui leur permettront d'acquérir de bonne heure les caractères de la virilité.

Aussi bien, c'est une chose banale tant elle est ressassée : il n'y a plus d'hommes ! Tous les âges et toutes les conditions semblent obéir à deux principes inviolables : le plus de jouissance possible et le moins d'effort possible ! Nous admettons avec l'auteur qu'il faut attribuer la cause de cette vraie déchéance à l'organisation politique de la France ; mais, en toute justice, nous devons chercher plus loin la cause de cette paresse spirituelle et intellectuelle : dans l'âme elle-même. Quels services peuvent rendre à l'Eglise des gens qui n'ont d'autre idéal que de perpétuels et savants compromis entre le devoir et le plaisir? Quels services rendront-ils à la société, eux qui abhorrent l'abnégation, l'effort sous toute forme et considèrent « un rond-de-cuir » comme le but suprême de leur ambition?

Le remède, le seul, c'est de donner ou de rendre à leur volonté l'énergie qu'elle n'a pas. C'est de doter la génération qui surgit de cette faculté maîtresse qui a toujours fait dans le cours des siècles les grands hommes et les vrais chrétiens. Et ce malgré les passions et les séductions du monde.

Il y a dans ce petit livre des chapitres comme : Peut-on devenir un homme de caractère?—La connaissance de soi-même—L'esprit d'initiative, qui seront pour tous les jeunes gens bien nés une source de pensées nobles es grandes. Ces pages au cachet vraiment littéraire seront toujours lues avec plaisir et jamais sans profit.

Nous osons espérer que le Révd Père donnera tôt ou tard à ces excellentes idées leur plein développement, et à toutes ces citations leur vrai correctif, en indiquant les grands moyens surnaturels par lesquels la volonté acquiert l'énergie nécessaire à la vertu. Ce jour-là nous en serons d'autant plus heureux que ce petit livre nous aidera à faire non seulement des hommes, mais de vrais chrétiens. fr. A.

A nos abonnés des Etats-Unis et du Canada.

Le prix d'abonnement pour les Etats-Unis est toujours de $1.25. L'addition de 25 *cents* représente les frais de poste qu'il nous faut payer en vertu des derniers règlements. Prière instante de payer par *mandat postal* ou *mandat express*. Tout chèque sur une banque américaine, ou une banque canadienne qui n'a pas de succursale à Québec, doit être majoré de 15 *cents* pour frais d'encaissement. Autrement, nous subissons une perte d'autant, qui, à force de se répéter, et vu l'extrême modicité du prix d'abonnement en comparaison des frais de publication, rend notre pénurie encore plus dure à supporter. L'Administration.

Directeur-propriétaire . . . . L'abbé L. Lindsay

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VIII AVRIL 1909 N° 4

ETUDES SUR LE MODERNISME

II.—ENCORE L'IMMANENCE VITALE.—LA RÉVÉLATION RÉDUITE AU SENTIMENT DU DIVIN.—CE QU'EST L'EXPÉRIENCE RELIGIEUSE.—CE QU'ELLE VAUT.

Par leur agnosticisme, nous l'avons vu, les modernistes ferment à la raison pure toute issue vers Dieu. En compensation de la lumière intellectuelle ainsi sacrifiée, ils nous offrent des moyens de connaissance jusqu'ici trop peu appréciés.

Nous signalons, disent-ils, d'autres sources de certitude, qui ne jaillissent pas dans un monde mystérieux, sis par delà les nuages, mais qui ne demandent qu'à sourdre des profondeurs les plus intimes de notre nature.—Eh, non ! Pour découvrir Dieu il n'est pas nécessaire de construire toute une série de syllogismes, se déroulant dans le vide de la métaphysique. Dieu ! Que nous entendions par ce mot le Dieu de Spinoza et d'Hæckel, ou le Dieu de Sénèque, de Voltaire, de Jules Simon et autres théistes, ou le Dieu des musulmans, ou le Dieu en Trois Personnes des chrétiens, il est en nous, il est en germe, caché dans les profondeurs inaccessibles du *subconscient.* Seulement, c'est un germe vivant, il aspire à se développer. Le *besoin* du divin trahit sa présence, au moins chez les hommes qui ne négligent pas de se placer dans certaines conditions morales requises. Dès lors le besoin devient *sentiment* et entre dans le domaine de la conscience proprement

dite. Ce sentiment suscité par le besoin du divin, c'est l'éveil de Dieu en nous : il a ceci de particulier, nous dit l'Encyclique, qu'il enveloppe Dieu et comme objet et comme cause intime, qu'il unit en quelque façon l'homme avec Dieu, que Dieu y est à la fois révélateur et révélé, qu'il entraîne une équivalence entre conscience et révélation [1].

Mais le sentiment est aveugle ; il est fugitif ; il appelle à son secours la faculté connaissante pour se conserver et évoluer jusqu'à la foi explicite. L'intelligence, qui a tressailli sous la pression du divin, entre donc en scène ; elle irradie le sentiment, met Dieu en relief, dans une certaine opposition avec le sujet, le fixe dans une représentation mentale. Se penchant en quelque sorte sur cette *Force sentimentale* qui agite le composé humain, elle y opère à la façon d'un peintre qui, sur une toile vieillie, retrouverait et ferait reparaître les lignes effacées du dessin. Encore, cette opération est-elle insuffisante. Si, pour se rendre compte du sentiment, l'homme a besoin du concours de l'intelligence, celle-ci, à son tour, a besoin de mots et de phrases pour se rendre compte de sa propre pensée.

Les maîtres d'éloquence ne nous enseignent-ils pas que la forme littéraire est bien plus que le vêtement de la pensée, qu'elle en est, pour ainsi dire, la chair et le sang ? Non seulement la pensée n'est ni claire, ni précise, mais n'existe vraiment pas dans sa complète entité, tant qu'elle n'est pas coulée dans une formule du langage humain. C'est pourquoi l'intelligence, penchée sur le sentiment religieux, traduit spontanément ce qu'elle perçoit en une assertion verbale, assertion simple et vulgaire, mais qui n'en représente que plus sûrement la réalité divine ; qui la représente, en tous les cas, beaucoup mieux que ne font des combinaisons de syllogismes ou des dissertations scientifiques, fruits de l'intellectualisme, œuvres de l'activité humaine, propres à nous illusionner sur la conquête d'une vérité, qui n'existe que dans les casiers idéaux de notre esprit. Les images et les idées populaires n'ont rien d'artificiel ; elles viennent immédiatement à la mémoire, une fois perçues l'action de Dieu et l'émotion religieuse dans la cons-

---

1 — « De là, ajoute Pie X, la loi qui érige la conscience religieuse en règle universelle, entièrement de pair avec la révélation, et à laquelle tout doit s'assujettir, tout jusqu'à l'autorité suprême dans sa triple manifestation doctrinale, cultuelle, disciplinaire. »

cience. D'ailleurs, voyez ! Jésus, qui propageait la religion pure et non une science religieuse, devait s'entendre en matière de représentation intellectuelle, chargée de refléter le divin à nous-mêmes et en dehors de nous-mêmes. Or de quoi était fait son langage, sinon de paraboles, de comparaisons, de termes familiers et populaires ? Même procédé chez les auteurs des Evangiles.

Les récits de la naissance de Jésus, observe A. Sabatier [1], ne sont que de la poésie ; mais combien cette poésie est plus religieuse, plus vraie que les définitions du symbole *Quicumque !*

Toutefois, s'il est plus représentatif du divin que les formules scientifiques, le langage populaire n'est pas, lui non plus, la Révélation. La Révélation, souvenons-nous-en, ne naît pas dans l'intelligence ; elle ne s'exprime pas tout d'abord par la pensée et les mots, mais par des mouvements de la sensibilité et de la volonté, mouvements qui ne dépendent pas nécessairement des images et des idées, quoiqu'ils aient besoin de celles-ci pour se conserver, pour se fixer dans la mémoire et sur les pages d'un livre ensuite. A la lumière de cette explication nous voyons ce qu'il faut penser de l'inspiration prophétique. Les prophètes ont été des hommes privilégiés, favorisés d'une commotion divine spécialement intense. Sous la réaction du sentiment, des représentations mentales, des images vivantes, colorées, se sont offertes d'elles-mêmes à leur mémoire. Grâce à son éclat et à sa chaleur, le langage a passé pour une vision, pour une inspiration immédiate de Dieu. Erreur ! Il ne tenait qu'à l'appel du sentiment pour compléter la Révélation, pour achever l'expérience du di-

---

1 — Les contradicteurs des modernistes ne se font pas scrupule d'emprunter les expressions des protestants libéraux pour traduire les idées des adversaires. Ils n'ont pas tort. Sans doute, il existe une différence presque radicale entre la doctrine de certains protestants libéraux et celle des modernistes, entre Harnack et Loisy, par exemple. Harnack soutient que tout le christianisme est contenu dans l'Evangile, qui réflète l'enseignement de Jésus ; qu'il faut rejeter, par conséquent, comme une végétation hétérodoxe, tout développement cultuel et doctrinal qui n'est pas dans l'Evangile. Pour Loisy, Jésus n'est qu'un initiateur, et toute manifestation de vie chrétienne à travers les siècles, qui peut se rattacher au mouvement initial, fait partie de l'essence du christianisme. La divergence entre les deux exégètes est tranchée. Toutefois, sans compter qu'il existe des protestants modernistes, parmi lesquels, semble-t-il, on pourrait ranger Sabatier et Buisson, les principes du libre examen et la méconnaissance de l'autorité ecclésiastique font aux protestants et aux modernistes une mentalité assez identique pour que le langage des uns traduise exactement la pensée des autres.

vin. Il restait serviteur, subordonné à la conscience où se faisait le vrai et essentiel travail de la Révélation ; il ne pouvait jamais participer qu'indirectement à la garantie de l'Esprit.

Quoi qu'il en soit, l'analyse de l'expérience religieuse est finie et, pour nous résumer, nous pouvons y distinguer cinq étapes ou cinq moments : 1° Dieu immanent dans le subconscient [2] ; 2° Dieu s'éveillant dans le besoin du divin ; 3° Dieu se manifestant, d'une façon aveugle, mais certaine, grâce à l'intuition du cœur, dans le sentiment ; 4° Dieu se faisant jour sous l'irradiation de l'intelligence ; 5° Dieu apparaissant clairement à l'âme au moyen de la formule verbale, simple et vulgaire.

Telle est l'expérience qui, si nous en croyons les novateurs, doit remplacer les motifs traditionnels de crédibilité. Elle est assez forte pour faire de nous des croyants et des fidèles, pour nous amener à reconnaître la réalité divine dans la présence de certaines émotions, dans la Force mystérieuse qui envahit les puissances les plus intimes de notre être et nous pousse vers la justice (Tyrrell). Cette Force, c'est Dieu présent à l'homme. Elle est à l'origine de toutes les religions ; elle évolue en nous et dans l'humanité de la même façon qu'évoluent les autres forces de la nature. Ainsi cesse cette conception discordante du monde, qui supposait des vérités et des institutions toutes faites, nous tombant du ciel. Ainsi la religion s'adapte admirablement à la nature ; aussi elle rentre dans le courant majestueux des énergies mondiales, qui entraîne tous les êtres vers un idéal de perfection indéfinie. Elle aussi obéit à ces lois immanentes, qui gouvernent les corps célestes les plus lointains, comme le ciron le plus

---

2 — Par « subconscient » les modernistes entendent cette espèce de réserve où sont accumulées, au fond de notre être, des notions vagues et implicites qui sont comme en attendant l'occasion de se déterminer et de s'affirmer ; des aspirations indécises, qui sont comme prêtes à se dessiner et à s'élancer sur leur objet, dès qu'il leur sera présenté ; tout un trésor d'activité qui s'épanchera plus ou moins, selon les occasions et le développement de l'initiative personnelle ; je ne sais quel sens, qui n'est pas une puissance de raisonnement ni d'induction, mais une sorte de jugement intuitif sur la valeur des choses, faculté qui secondera et guidera la raison, mais que la raison ne crée pas ; car elle ne procède pas de la raison et sort comme elle du fond de la nature. (Cf. S. Harent, *Etudes*, 5 avril 1908. Loisy, *Simples réflexions sur le décret et l'Encyclique*, p. 245).

« Nous ne faisons pas notre choix entre les diverses doctrines religieuses, guidés par une lumière, mais poussés par une force aveugle, un *critérium instinctif*, un *principe d'affinité*, une tendance analogue à l'*appétit de l'animal.* »

chétif, et qui font de l'univers une œuvre si progressive, si vivante, si harmonieuse, si une [1] !

Toutefois distinguons ici deux catégories de modernistes.

Pour les uns, qu'on pourrait appeler l'aile gauche du parti et qui seraient assez bien représentés par M. A. Loisy, il n'existe qu'un seul genre de révélation et de foi, dont sauvage, civilisé, prophète et charbonnier sont favorisés à des degrés divers.

L'action divine sur la masse de l'humanité, écrit Loisy, on doit la concevoir comme étant du même ordre que l'action révélatrice dans les hommes inspirés. Entre le pauvre sauvage que Dieu éclaire pour qu'il trouve sa vie dans son culte chétif, et le prophète, qui sert d'organe à la révélation la plus parfaite de la vérité religieuse, la différence ne porte que sur le degré de lumière surnaturelle et l'étendue de l'objet, qui est ainsi éclairé par la foi, la qualité de la lumière et la substance de cet objet demeurant identiques.

Une telle révélation n'a de surnaturel que le nom ; elle ne se distingue pas de la vie morale. Tout ce qui nous porte à mieux vivre, tout ce qui nous élève au-dessus de la matière, en fait partie. Loisy est conséquent avec son système en nous apprenant que la Révélation commença avec la perception, si rudimentaire qu'on la suppose, du rapport qui doit exister entre l'homme

---

1 — Le professeur de théologie catholique à l'université de Strasbourg, M. Ehrhard, semble avoir raison quand il dit que c'est en France qu'est né le *modernisme* au sens de l'Encyclique, à savoir cette *quintessence de toutes les hérésies*, ce système *conduisant à l'athéisme et à l'anéantissement de toute religion*, système qui a été absorbé avec avidité par l'Italie. Mais où le docte professeur se trompe, c'est lorsqu'il rend responsable de cet état de choses la formation théologique donnée au clergé par les représentants de la scolastique. Tout au plus pourrait-on alléguer l'*insuffisance* de formation théologique par des docteurs scolastiques !

En Allemagne le mouvement moderniste a eu pour principaux représentants *Schell*, professeur à l'université de Würzbourg, mort le 31 mai 1905, *Ehrhard* lui-même, et *Schnitzer*, professeur à l'université de Munich. Ç'a été un mouvement surtout *réformiste*, s'élevant contre les méthodes employées par l'autorité ecclésiastique soit pour gouverner, soit pour enseigner et défendre le catholicisme. C'est en Allemagne peut-être que les mesures coercitives consignées dans l'Encyclique ont été accueillies avec le plus d'amertume. On y a vu un moyen infaillible de ruiner les facultés catholiques et d'enrayer toute étude scientifique chez les fidèles soumis au Pape. Je ne cite que pour mémoire le professeur de droit ecclésiastique à l'université d'Innsbrück (Tyrol), M. Wahrmund, se faisant insulteur public de la religion et blasphémateur. On le voit, aucun pays n'a échappé à l'agitation moderniste ; mais les théoriciens les plus audacieux, les apologistes de l'agnosticisme et de l'immanence se sont rencontrés surtout en France, en Italie et en Angleterre ; ils sont assez bien représentés par Loisy et Tyrrell.

conscient de lui-même et Dieu présent derrière le monde phénoménal. A. Sabatier doit interprèter assez bien la pensée du coryphée moderniste en ajoutant qu'une telle révélation progressa à mesure que s'épura et s'éclaircit « la conscience de Dieu dans l'homme individuel et dans l'humanité... » La phrase frise peut-être le panthéisme ; mais nous savons que « panthéisme » n'est pas un mot très effarouchant pour Loisy. Nous comprenons également que Dieu ne soit pas autrement auteur de la Bible qu'il n'est architecte de Saint-Pierre de Rome et de Notre-Dame de Paris. Car si l'action divine sur la masse des hommes est de même ordre que l'inspiration chez les prophètes, à plus forte raison n'est-elle pas d'un ordre différent chez les artistes, dont les paroles ou les œuvres lancent notre âme vers les sublimes régions de l'idéal.

De même qu'il n'existe qu'un seul Dieu et qu'une seule humanité, il n'existe qu'une Foi et qu'une Révélation.

Que les théologiens, voire les conciles, continuent à distinguer, si tel est leur bon plaisir, entre connaissance naturelle et connaissance surnaturelle, entre connaissance par raison, et connaissance par révélation ! C'est une distinction, leur répond dédaigneusement Loisy, qui n'a guère d'application dans l'histoire.

Cependant il est une autre catégorie de modernistes, imprégnés de piétisme, auxquels répugne visiblement le rationalisme froid et sec de leurs confrères français et italiens. Ceux-là ne sacrifient pas aussi légèrement le surnaturel. Leur langage est onctueux, mystique même ; il fait perpétuellement allusion à la confiance en Dieu, au sceau de l'Esprit, au commerce intime avec le Père qui est au Ciel et qui révèle aux petits ce qu'il cache aux grands et aux superbes. Tel est par exemple le langage de George Tyrrell, qui admet bien au-dessus de la révélation naturelle une révélation d'ordre supérieur, mais nous la fait parvenir, comme l'autre, par voie d'*immanence vitale.* Elle est l'œuvre de l'Esprit s'exprimant spontanément en nous. Elle est une transformation et une élévation, non pas de notre activité, mais de cette receptivité de notre âme qui échappe à la maîtrise de notre liberté... Nous écoutons, nous ne parlons pas ; nous recevons, nous ne donnons pas. Soit que l'Esprit fasse surgir la vérité en notre âme, soit qu'il projette du dedans une lumière révélatrice sur une vérité qui nous est présentée du dehors, dans les deux cas, conclut Tyrrell, la révélation vient du dedans, elle est individuelle et incommunicable. Elle ne peut être perçue

que dans une *expérience* intérieure du divin, faute de laquelle, ajoute ironiquement notre docteur anglo-saxon, on pourrait « admettre intellectuellement toute la doctrine apologétique et théologique de l'Eglise et n'avoir pas plus de foi qu'un chien » [1].

L'enseignement du dehors a son utilité, sans doute ; il réveille, il stimule nos capacités mystiques qui, sans lui, et à moins que l'Esprit n'y supplée directement, resteraient endormies au fond de notre être ; il les dirige même par la communication des expériences de nos semblables, vivants ou passés. Mais là se borne son rôle. C'est un rôle évocateur, rien de plus. Il est vrai, on peut admettre que la Révélation a été close avec la mort du dernier apôtre, en ce sens que les expériences extraordinaires que l'Esprit saint suscita dans l'âme des écrivains sacrés, et qui forment le fond de la Bible, renferment tout ce qui est nécessaire pour une bonne direction de la vie. Mais pour qu'à ces expériences le fidèle reconnaisse une autorité divine, encore lui faut-il une révélation personnelle. L'expérience du prophète doit lui être assimilée vitalement en quelque sorte ; elle doit devenir expérience pour lui. C'est à cette révélation évoquée qu'il répondra par l'acte de foi, la reconnaissant comme parole de Dieu produite en lui et adressée à lui. De sa propre nature doit venir la lumière qui lui fera reconnaître la pensée et la volonté du Christ dans l'Evangile. J'imagine que Tyrrell ne répudierait pas cette exclamation d'A. Sabatier :

Ne crois pas, ô mon frère, que les prophètes et les initiateurs t'aient transmis leurs expériences pour te dispenser de faire les tiennes. Les révélations du passé ne se démontrent efficaces et réelles, que si elles te rendent capables de recevoir la révélation personnelle que Dieu te réserve.

1 — Sans doute la Révélation, pour obtenir notre adhésion, suppose non seulement des éléments naturels, sans lesquels elle serait un langage incompréhensible, tels que des idées acquises et l'intelligence des termes, mais elle suppose encore le secours surnaturel de la grâce, une illumination dans l'intelligence et une impulsion dans la volonté. Sans le secours de la grâce nous ne pouvons pas plus faire un acte de foi qu'aucune autre œuvre méritoire et salutaire. Mais un tel secours est très différent de la Révélation elle-même. C'est un secours, voilà tout, et un secours « anonyme », selon l'expression de M. l'abbé Mallet ; agissant *incognito* il nous aide à adhérer méritoirement à la parole connue de Dieu ; il n'est pas la manifestation de Dieu par voie d'immanence. Il n'empêche pas que la vérité ne nous vienne d'en haut ; il seconde simplement notre esprit et notre volonté à s'y soumettre, et il procure à cette soumission un mérite surnaturel. Mais pourvu qu'il nous fasse agir dans l'ordre du salut, son but, qui est tout pratique, se trouve atteint et son rôle rempli. (Cf. S. Harent. *Etudes,* 5 avril 1908, p. 39).

Il ne répudierait pas davantage, je suppose, ces paroles du Docteur K. Gebert :

Le catholique, religieux et formé par la culture moderne, tient pour vrai ce à quoi le pousse l'amour de Dieu ; il tient quelque chose pour vrai, non parce que Dieu considéré *comme autorité antérieure*, l'a dit, mais parce que la voix de Dieu est en même temps *sa voix*, et qu'il est intimement uni à Dieu [1].

Voilà jusqu'où pénètre le principe d'immanence cher à toutes les catégories de modernistes, non moins qu'aux protestants libéraux. La voix de Dieu, si elle veut être entendue, doit venir elle aussi non d'*en haut*, mais d'*en bas !* Il ne suffit aucunement qu'elle nous soit transmise par l'intermédiaire des apôtres, des évangélistes, des papes et des conciles ; non, non ! Elle doit émerger des profondeurs du subconscient, se faire sensible dans notre conscience, devenir voix *humaine*, voix individuelle, voix *personnelle*, et *incommunicable.* A ce compte, comme le fait justement remarquer M. X. Moisant (*Etudes*, 20 mai 1908, p. 471),

croire, ce n'est pas se soumettre, mais s'affirmer ; ce n'est pas prêter l'oreille aux paroles du dehors ou d'en haut, mais écouter le langage intérieur ; ce n'est pas exécuter un ordre, mais exprimer une volonté personnelle ; ce n'est pas s'enrichir par assimilation de connaissances hétérogènes, mais se développer par un épanouissement autonome... La Révélation n'évoque plus la transcendance de Dieu, mais l'excellence de l'homme [2].

Paroles et actes du Christ lui-même, nous le verrons plus loin, ne représentent que la conscience et la supériorité d'un homme ! Les plus belles et même les plus impénétrables vérités de notre religion ne sont que des projections au dehors des dispositions les meilleures de notre âme, que des créations de notre besoin du divin, de notre soif d'idéal. Le dogme de l'Incarnation et de la Rédemption, par exemple, fut cimenté le jour où le besoin de générosité et de dévouement s'eleva chez l'homme jusqu'à ima-

---

1 — *Katholischer Glaube und die Entwicklung des Geisteslebens*, p. 78.

2 — Toute religion n'est plus que l'expression de besoins humains. *Les auteurs du Programme des Modernistes* n'écrivent-ils pas : « Puisque notre moi est pour chacun de nous quelque chose d'absolu, ou plutôt l'unique absolu, tout ce qui en émane et tout ce qui y retourne, tout ce qui en alimente et en enrichit le développement, a également la valeur d'un absolu ? » M. X. Moisant ajoute : « L'homme qui n'a voulu que lui-même pour guide ne trouve que lui-même comme Dieu. Au subjectivisme méthodique se joint visiblement le subjectivisme doctrinal. La pensée protestante et la pensée moderniste se jettent d'un commun élan dans le nihilisme religieux. »

giner et poser comme réel un mortel sacrifiant sa vie pour ceux qu'il aimait ! Les hérésies ne sont telles que parce qu'elles contredisent le besoin du divin qui se traduit de telle ou telle manière par tel ou tel symbole dans les âmes d'élite ! Symbole qu'il est criminel de détruire. Ainsi tout est humanisé, le dogme aussi bien que l'hérésie.

Mais à constituer ainsi la conscience arbitre souverain de toute chose, à prendre l'émotion interne pour « le premier nœud vital et organique, pour le principe d'où il faut partir pour suivre le développement de la vie religieuse (A. Sabatier) », on arrive à renverser totalement l'ordre de nos facultés, à faire de l'intelligence l'humble suivante et servante du sentiment, qui est érigé, lui, en source et critère de toute vérité. Seulement, c'est juste où veulent aboutir les nouveaux hérésiarques. De même qu'ils ont donné la primauté à la conscience sur la raison, ils donnent la primauté à l'action sur la pensée, ils créent la philosophie de l'action. La vérité, ce n'est plus une immuable relation entre l'intelligence et les choses, l'équation de l'idée avec l'objet ; non, la vérité moderniste c'est le rapport de convenance entre l'opération et son terme, entre le besoin et sa satisfaction. La vérité religieuse c'est donc le rapport entre nos actions, nos pratiques, notre culte et la satisfaction normale du besoin religieux, rapport qui se modifie nécessairement suivant le temps et les lieux, rapport susceptible de changements aussi indéfinis que ceux de ces deux variables : l'*action et son terme.* Plus de vérité absolue ! La vérité se fait et se défait au gré des mille révolutions qui modifient les conditions pratiques de l'action individuelle et du cadre des circonstances où elle évolue. Mais quoi ! la perfection de l'homme

n'est-elle pas dans l'harmonie de son action avec le milieu ambiant, dans l'harmonie de ses besoins de vivre et d'agir avec les concours externes susceptibles de mieux les satisfaire, dans l'harmonie de ses libres expansions d'énergie individuelle avec des vitesses acquises et les réactions du dehors qu'il rencontre sur sa route ? (*Ami du Clergé,* 20 février 1908).

Favoriser cette adaptation harmonieuse, tel est le but de la Révélation. Dieu trouverait indigne de lui d'intervenir dans nos conflits d'idées ; il a livré ce monde visible aux disputes des hommes ; il l'y laisse. Ce qu'il exige de nous et en quoi il nous aide par sa divine Révélation, c'est l'action, c'est une tendance jamais interrompue vers la perfection de notre nature. En nous

il n'est pas précisément premièrement lumière, il est avant tout force, force « dont nous reconnaissons l'œuvre dans la bonté des hommes de toutes les époques et de toutes les races » ; force « qui les unit en un seul corps mystique et une seule fraternité, qui en fait la représentation collective et la révélation d'elle-même, en même temps qu'une société pour la poursuite de ses fins » (Tyrrell). Comprenons-le bien, ce qui nous est manifesté, ce n'est pas une vérité spéculative, c'est une vérité pratique, c'est une manière d'être et de nous comporter par rapport au monde surnaturel ; c'est, par exemple, l'invitation à nous conduire en enfants à l'égard de Dieu envisagé comme Père ; ce n'est pas davantage une vérité absolue, c'est une vérité approximative, une vérité de préférence.

L'approbation divine donnée (par la Révélation) à une voix, à une vie, et donc indirectement à la vérité explicative, n'est guère qu'une approbation de préférence recommandant une alternative, non comme idéale, comme parfaite, mais comme une approximation vers un idéal, comme un mouvement dans la bonne direction (Tyrrell).

Dès lors l'efficacité de la Révélation devra se juger non d'après le degré d'illumination dont elle pénétrera les esprits, mais d'après les fruits qu'elle portera dans la vie pratique. La *preuve expérimentale de sa fécondité* spirituelle, sa *survivance* au milieu des luttes et des épreuves de toutes sortes, voilà par où une religion s'affirmera au monde comme divine, comme étant marquée au *sceau de l'Esprit*. C'est par où le Christianisme s'est affirmé éminemment divin ; mais c'est par où aussi toute religion qui survit et par le simple fait qu'elle ne périt pas, peut être proclamée bonne et voie au salut [1]. Ici, me semble-t-il, se placerait, comme corollaire de la doctrine de Tyrrell, la fameuse interprétation pragmatique de la religion dont M. LeRoy s'est fait le champion. Je me contente d'indiquer sa formule. La réalité surnaturelle ne nous est révélée que sous les espèces de l'action qu'elle exige de nous. Ce que le dogme nous prescrit c'est une attitude, non pharisaïque, non purement extérieure, sans doute ;

1 — A quel chef les modernistes pourraient-ils accuser une religion de fausseté ? Ce ne pourrait être évidemment que pour la fausseté du sentiment ou pour celle de la formule ? Mais, d'après eux, le sentiment est toujours et partout le même, substantiellement identique ; quand à la formule religieuse, tout ce qu'on lui demande, c'est l'adaptation au croyant en même temps qu'à sa foi (Encyclique).

c'est l'attitude de notre être entier, corps et âme, mais enfin une attitude. Ainsi *Dieu est notre père* signifie que nous avons à nous comporter en fils envers lui. *Dieu est personnel*, veut dire : « Comportez-vous dans vos relations avec Dieu comme dans vos relations avec une personne humaine, etc. » En proclamant Jésus ressuscité vous vous engagez à être par rapport à Jésus comme vous auriez été avant sa mort, comme vous êtes vis-à-vis d'un contemporain.

A tous ces docteurs en hérésie le Pape adresse ces paroles sévères :

Aveugles et conducteurs d'aveugles qui, enflés d'une science orgueilleuse, en sont venus à cette folie de pervertir l'éternelle notion de la vérité, en même temps que la véritable nature du sentiment religieux.

Oui, aveugles et conducteurs d'aveugles ! Parce qu'ils dénaturent le rôle de l'intelligence et de la pensée en en faisant de simples pourvoyeuses d'éléments d'ordre pratique, ne croyons pas qu'ils grandissent le rôle de la sensibilité et du sentiment. Toute rupture d'équilibre dans le composé humain ne peut être que fatale à chaque faculté. Avec leurs théories de *besoins*, de *nécessités*, de *tendances innées*, de *développement*, et *d'évolution vitale*, nos modernistes n'attribuent à la vérité intellectuelle et à la religion elle-même qu'une valeur d'utilité. Ils tombent dans la morale de l'utile et du sensuel [1]. Ne nous laissons pas prendre à leurs grands mots de perfection, d'*épanouissement de vie*, d'*ascension vers l'idéal.*

Qu'est-ce que la perfection de vie pour un homme dégagé de toute intellectualité métaphysique, de toute certitude et objectivité de jugements sur Dieu, l'âme, la liberté, la vie future ; que peut bien être la perfection de vie idéale pour cet homme-là, sinon la satisfaction maximum des besoins, qui

---

1 — En ramenant tout à l'énergie vitale nos modernistes peuvent être rangés dans la grande école du naturalisme et du transformisme. Qu'est-ce qui constitue la vie, en définitive ? Les mouvements de la nature. Il n'y en a pas que de bons ! « *Vive la Vie !* » s'écrie un héros de Sudermann ! « Vive l'Action ! » s'écrie Le Roy. Je sais bien que Le Roy n'approuve que l'action élevante et moralisante, tout comme ses collègues ne prônent qu'une vie ordonnée et évoluant vers la justice. Mais ce qui m'inquiète pour la solidité de la doctrine moderniste, c'est que, au nom des mêmes principes et au même mot d'ordre, d'autres théoriciens proclament la caducité de la morale traditionnelle et la sainteté des pires instincts !

brûlent son sang et ses nerfs ? Lui parlerez-vous du bien social, des considérations élevées de l'humanité dans son ensemble, de choses, enfin, qui ne sont pas lui-même? Il vous répondra: « connais pas.» Intellectualisme et métaphysique! Il a sa manière à lui de concevoir son idéal de vie. Comment, sans intellectualisme, vous y prendrez-vous pour lui en imposer un autre, qui n'a aucun droit objectif certain à son assentiment, encore moins à son obéissance. Et c'est à cette honte-là, à cette affligeante humiliation que la philosophie nouvelle de l'action doit se laisser acculer, en punition de l'attentat sacrilège, où elle profane la royauté régulatrice de la pensée. *(Ami du Clergé*, 20 février 1908, p. 171) [1].

Le sentiment religieux, le besoin du divin même, nous n'en nions aucunement ni l'existence ni la salutaire efficacité ! En face du néant de la vie et de la fugitivité de nos plaisirs ; en face du malaise intérieur que rend chaque jour plus aigu cette inégalité entre l'immensité de nos désirs et la fragilité des objets que leur offre le monde, oui, le besoin de Dieu, l'élan vers Dieu surgissent en nous ; mais c'est parce que nous connaissons que ce Dieu n'est pas une chimère, qu'il est au contraire une sublime réalité, capable de procurer à notre cœur un assouvissement qu'il cherche vainement sur la terre ; c'est parce que l'intelligence nous a préalablement éclairés sur l'objectivité de notre fin ultime. Faute de cette clarté directrice, ce n'est pas en haut que nous élancent les déceptions de la terre, c'est en bas ; ce n'est pas vers la perfection de notre personnalité, c'est vers le suicide.

Nous ne nions pas les opérations mystiques, les touches délicates et quasi directes de Dieu dans certaines âmes privilégiées ; nous ne contestons pas les émotions extatiques que suscite parfois chez les artistes la simple contemplation d'un paysage de la nature ou d'un chef-d'œuvre de poésie et de peinture. Nous ne contredisons pas, par exemple, Charles Secrétan nous confiant qu'un soir d'hiver, sur la terrasse d'une vieille église, il sentit

1 — « Ne subordonnons pas le créateur au créé, l'infini au fini. N'imitons pas, même de loin, ces protestants, qui ne voient dans la révélation et la foi qu'un moyen pour l'homme de se consoler dans ses peines, de se désennuyer dans son isolement, de se donner de délicieuses inquiétudes, ou des confiances enivrantes, ou la sensation « du divin ». Quel que puisse être l'agrément individuel d'un tel système « d'expériences religieuses », et l'intérêt de curiosité offert par là aux psychologues, malgré tout, il est indigne de Dieu et de l'homme de concevoir la religion, qui est le tout de la vie et lui donne sa suprême valeur, comme un opium bon à suggérer de plus beaux rêves, ou comme un plus raffiné *haschich*. Elle a des fins plus hautes, et un plus large horizon ; elle répond, avant tout, aux droits de Dieu ». (S. Harent. *Etudes*, 2 avril 1908, p. 193).

avec le rayon d'une étoile entrer en son âme l'intelligence de l'amour de Dieu. Nous ne le contredisons même pas, quand il conclut que l'évidence du contact prévaut sur tous les raisonnements, sur tous les spectacles, sur toutes les fautes. Pourquoi? Parce que nous supposons le poète assuré d'autre part que ce qu'il éprouve n'est pas une impression aveugle et sans consistance ; qu'il est au contraire une invitation à fouler aux pieds la poussière de ce monde méprisable et laid, pour arriver plus sûrement à jouir, tôt ou tard, du Beau Suprême subsistant et personnel.

Mais croire que le sentiment, dont le caractère, comme l'observe l'Encyclique, est plutôt de decevoir, dont les émotions sont d'autant plus troublantes qu'elles sont plus vives, peut avantageusement remplacer la calme lumière de l'intelligence pour la bonne direction de la vie ; dans cette conviction inviter les fidèles à dédaigner tout enseignement extérieur, pour prêter l'oreille à l'impulsion d'une force mystérieuse qui se trahit dans les secrets replis de la conscience, sous prétexte qu'elle seule est garantie divine par le sceau de l'Esprit, c'est ouvrir la voie aux illusions les plus excentriques, depuis celles des Anabaptistes et des Quakers jusqu'à celles de ces Doukhobors qui, récemment encore, en costume adamique, se mirent à la recherche du Messie dans les rues de Fort William, par un froid de 40 degrés au-dessous de zéro ; ce serait une aberration inexplicable, si ce n'était une impiété.

Mais nous savons, hélas ! que les trouvailles les plus invraisemblables paraissent plausibles à l'homme, qui a juré de n'avoir ni d'autre Dieu, ni d'autre maître que lui-même. Or, le moderniste est cet homme-là [1].

---

1 — En dépit de sa phraséologie mystique, Tyrrell lui-même, aveuglé par la superbe de l'esprit, n'en arrive-t-il pas à ne voir dans l'excellence du Christ qu'un symbole déificateur de l'homme ? Ecoutez : « L'humanité en tant qu'elle nous représente les justes, les nobles, les braves, les fidèles, ceux qui d'une façon quelconque se sont crucifiés, sacrifiés, amoindris pour l'amour de Dieu, pour l'avènement de son règne, pour les autres hommes ; cette humanité est un Christ mystique, un *Logos* collectif, un Verbe, une manifestation du Père, et chaque membre de cette société est dans sa mesure un Christ ou un révélateur, en qui Dieu est fait chair et habite au milieu de nous ».

M. TAMISIER, S. J.

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ

D'APRÈS LES *ANCIENS CANADIENS*

Le roman de M. de Gaspé, l'un des plus anciens et l'un des plus significatifs qu'il y ait dans notre littérature, fournit une ample matière à des observations de toutes sortes. Le lecteur peut entreprendre de démêler ce qu'il comporte d'histoire ou de fantaisie ; il y peut étudier le merveilleux canadien, ces légendes populaires qui remplissent certaines pages du livre où dansent les sorciers, et où s'agite le squelette de la Corriveau ; et il peut examiner dans le décor de ce drame héroïque les personnages que l'auteur a mis en scène.

Mais nous croyons que nul sujet d'étude n'apparaît dans les *Anciens Canadiens*, qui soit plus intéressant que l'auteur lui-même. Nous rechercherons donc dans ce roman quelques-unes des idées qui ont le plus souvent traversé son esprit, quelques-uns des sentiments qui ont le plus souvent traduit sa conscience d'homme et d'écrivain ; nous essaierons, d'après ces témoignages, de définir M. de Gaspé.

Aussi bien l'auteur apparaît-il toujours dans un livre, si impersonnelle que soit l'œuvre, et si discret que soit l'ouvrier. Et si, dans un roman, il ne se mêle pas directement à l'action, s'il ne se montre pas sur la scène, on sent bien qu'il est là, dans la coulisse, qui fait mouvoir les acteurs et leur dicte leurs rôles ; c'est sa pensée qui souvent s'exprime ; il s'incarne dans l'une ou l'autre de ses créatures : si bien que l'on peut, avec cette œuvre écrite, reconstituer assez exactement la mentalité, l'âme elle-même de celui qui l'a conçue.

Il est donc possible d'esquisser, d'après les *Anciens Canadiens*, le portrait moral de M. de Gaspé. D'autant que parfois, et malgré la discrétion et la retenue habituelle dont il faut le louer, et qui donnent à son œuvre une suffisante mesure d'impersonnalité, il arrive que l'auteur des *Anciens Canadiens* fait lui-même, et brusquement, irruption dans son livre, se mêle aux personnages, parle pour son compte, rappelle ses souvenirs [1], prononce d'autorité ses propres jugements. Si bien que non

---

1 — Voir, par exemple, à la page 148, de la 1re édition, le souvenir de sa prière pour les morts que lui faisait, chaque jour, réciter sa mère.

seulement la vie des anciens canadiens, mais la vie même de M. de Gaspé afflue dans son œuvre, et s'y concentre, s'y répand et en déborde. Ce roman est, en vérité, une première série des *Mémoires*. Ce sont les premières confidences de l'auteur au public. L'un des principaux héros du livre, M. d'Haberville, n'étant pas autre, en réalité, que le grand-père de l'auteur, cet Ignace Philippe Aubert de Gaspé, qui fit rudement son devoir de soldat dans les guerres de la conquête, et dont le manoir fut incendié par les Anglais [1], le petit-fils ne pouvait s'empêcher de raconter ses souvenirs, de consulter sa propre vie, de dire ses impressions, et de nous révéler l'âme que lui avait façonnée la religion du foyer. Il voulut même aller jusqu'à des confessions douloureuses, et livrer aux lecteurs ce qu'il aurait pu facilement leur cacher : sous le masque de M. d'Egmont il raconte les extravagances, les poignantes angoisses, les tristesses fatales de son existence propre.

Aussi quand on ramasse et recueille, ici et là, les réminiscences, les enthousiasmes, les ironies et les haines, les aveux et les regrets de l'auteur, et que l'on prend garde à la façon dont tout cela est dévoilé, exprimé et raconté, on voit peu à peu se reformer sous le regard de l'imagination, la physionomie de l'écrivain, ses états d'âme, et se dessiner et s'accuser les lignes principales de son portrait.

***

Et ce portrait psychologique ressemble assez, croyons-nous, au portrait physique que l'on a gardé de ce septuagénaire. Il n'y a pas, certes, que de la bonhomie dans ce visage de vieillard où la vie avait imprimé de si multiples et si diverses sensations. Il y a aussi traces de pensées élevées, de passions ferventes, de tristesses mélancoliques. Cette physionomie est même plutôt chagrine : les lèvres qui sont épaisses, couvertes d'une forte moustache, et qui se ferment lourdement sous un nez trop gros, ne paraissent pas s'ouvrir facilement pour les rires fins et légers ; la gaieté soudaine, gauloise et burlesque des conteurs populaires devait être plutôt la sienne. Il y a d'ailleurs quelque chose d'un peu nonchalant, de trop abondant et d'excessif dans ces traits inférieurs du visage qui sont si fortement marqués, où le menton frais rasé et large s'en va fuyant sous la barbe blanche qui enveloppe la

1 — Cf. *Biographie de M. de Gaspé*, par l'abbé Casgrain, dans *Œuvres complètes*, II, 250.

gorge et recouvre les joues. En revanche, le front haut, bien dégagé, repose très noblement sur l'arcature saillante des sourcils, et semble bien fait pour les silencieuses méditations. Le regard lui-même ne porte pas tout entier sur les choses extérieures ; abrité sous le pli large et retombant des paupières, à la fois ferme et bon, il semble se tourner plutôt vers le monde intérieur des pensées et des souvenirs. Les paupières d'en bas, que l'on dirait avoir été gonflées par les larmes, et qui s'affaissent mollement jusqu'au ride profond qui les découpe en demi-cercle et les relève, ajoutent encore à la mélancolie de cet œil un peu mystérieux et voilé.

C'est avec cette physionomie complexe que M. de Gaspé apparaît dans son livre. Tour à tour joyeux et triste, naïf et philosophe, passionné et bon enfant, aristocrate et homme du peuple, il exprime avec une grande variété d'attitudes les sentiments qui emplissent son âme canadienne. Mais puisque c'est une page d'histoire qu'il a surtout voulu écrire, il n'est pas étonnant que ce qu'on y aperçoit d'abord c'est son patriotisme très sensible, souvent meurtri, confiant ou irrité.

M. de Gaspé intervient donc dans les récits et dans l'action du roman pour nous dire, sur la vie politique de son pays, sa pensée personnelle, pour apprécier les faits, et soulager sa conscience qu'il avait tenue si longtemps fermée. Non pas qu'il ait sur les événements qu'il raconte, ou auxquels il fait allusion, des réflexions bien neuves ou profondes. M. de Gaspé est plutôt l'écho et l'interprète des pensées communes qui agitent et mènent la foule ; il les exprime seulement avec plus d'éloquence que ne fait le peuple ; il leur donne la tournure oratoire qui lui est familière. Sa rhétorique a bien parfois je ne sais quoi de jeune et de banal qui est trop souvent le propre de notre éloquence politique, mais elle prend aussi sur les lèvres ou sous la plume de ce vieillard une solennité, une sorte de majesté qui impose le respect.

Rien n'est plus caractéristique, à ce point de vue, que l'hommage enthousiaste que de Gaspé rend à la mémoire des guerriers, morts ou vivants, vainqueurs ou vaincus, qui combattirent sur les Plaines d'Abraham. Le romancier interrompt brusquement son récit pour y intercaler trois développements, trois strophes d'une inégale envolée où chante sur le mode lyrique le patriotisme le plus large et le plus humain [1].

1 — Pp. 248-249.

Il y a, au contraire, de l'amertume, de l'ironie et du sarcasme, dans les premières pages du chapitre où l'on raconte cet épisode des Plaines d'Abraham. Et les lèvres pesantes du vieillard ont dû se contracter dans un sourire bien dédaigneux, quand il a écrit, contre les stratégistes de cabinet qui peuvent reprocher à Montcalm sa défaite, le commentaire ardent du *Væ victis*[1].

Au surplus, M. de Gaspé — et il ne fait encore ici que rendre la pensée de tous les Canadiens — ne s'afflige pas plus qu'il ne faut du fait de la cession du Canada à l'Angleterre. « Nous vivons plus tranquilles sous le gouvernement britannique que sous la domination française [2] », dit un jour Jules à Arché, et M. de Gaspé lui-même se félicite de ce que la révolution de 1793, avec toutes ses horreurs, n'a pas pesé sur cette heureuse colonie que protégeait le drapeau d'Albion. Nous avons d'ailleurs cueilli de nouveaux lauriers en combattant sous les glorieuses enseignes de l'Angleterre ! et deux fois la colonie a été sauvée par la vaillance de ses nouveaux sujets [3].

Sans doute, nous avons eu à nous défendre contre les Anglais eux-mêmes qui s'attaquèrent à notre existence nationale ; mais ces luttes, elles aussi, furent glorieuses. « A la tribune, au barreau, sur les champs de bataille, partout, sur son petit théâtre, le Canadien a su prouver qu'il n'était inférieur à aucune race. » M. de Gaspé exhorte aux combats persévérants ses compatriotes : « Vous avez lutté pendant un siècle, ô mes compatriotes ! pour maintenir votre nationalité, et grâce à votre persévérance, elle est encore intacte ; mais l'avenir vous réserve peut-être un autre siècle de luttes et de combats pour la conserver ! Courage et union, mes compatriotes ! »

Ces paroles sont bonnes et réconfortantes. Et le lecteur les recueille avec respect quand il parcourt aujourd'hui ces pages qui furent écrites au milieu du siècle dernier. Et en les feuilletant il songe aux luttes inévitables du temps présent et à celles de l'avenir. Il y reconnaît comme un avertissement prophétique qui voudrait prévenir les discordes irritantes, les misères d'un autre siècle, et qui pour cela voudrait grouper autour de l'idée nationale les Canadiens français du vingtième siècle. Non pas qu'il soit désirable qu'un patriotisme étroit occupe nos

1 — Pp. 239-241.
2 — P. 333.
3 — P. 202.

âmes canadiennes. Nous devons nous unir aux Anglais puisque nous sommes ici les fils d'une même patrie, et que nous sommes frères au même foyer. Mais, nous, Canadiens-Français, nous ne pouvons pas ne pas céder à l'instinct de conservation qui féconde les races et les fortifie, et nous ne pouvons donc oublier que dans les commerces nécessaires de notre vie nationale, il faut, par une sorte d'ironie des mots et de la fortune, tout à la fois nous unir à nos compatriotes et nous opposer à eux : nous unir à eux pour faire ensemble prospérer et grandir la patrie commune, mais nous opposer les uns aux autres, dans une attitude calme, pacifique, respectueuse de tous les droits, afin de garder vivantes et libres, avec toute la richesse de leur sang et la variété belle et légitime de leurs langues, les deux races qui possèdent le sol canadien.

C'est cette alliance, et c'est cette pacifique opposition des races que M. de Gaspé a paru d'abord comprendre et prêcher. Il ne semble pas cependant qu'il ait toujours eu sur ce sujet une pensée suffisamment nette et invariable. L'on peut croire que l'anglomanie qui, au siècle dernier, a commencé à sévir dans quelques-unes de nos familles bourgeoises et aristocratiques, a quelque peu fait fléchir son patriotisme. Sans jamais conseiller ouvertement la fusion, dans ce pays, des deux races anglaise et française, il accepte volontiers que des mariages mixtes fassent se rencontrer et se mêler les deux sangs. Blanche a bien un mot très fier quand Jules lui propose d'épouser Arché, qui représente à ses yeux la race des conquérants : « Est-ce une d'Haberville qui sera la première à donner l'exemple d'un double joug aux nobles filles du Canada ? »[1] mais elle consent à ce que Jules prenne lui-même pour femme une anglaise, et elle va jusqu'à dire ceci qui est le mot malheureux : « Il est naturel, il est même à souhaiter que les races française et anglo-saxonne, ayant maintenant une même patrie, vivant sous les mêmes lois, après des haines, après des luttes séculaires, se rapprochent par des alliances intimes ; mais il serait indigne de moi d'en donner l'exemple après tant de désastres. »[2]

M. de Gaspé a mieux aimé que ce fût Jules qui donnât l'exemple de ces alliances hybrides où presque toujours trop de nos

1 — P. 337.
2 — P. 337.

familles canadiennes-françaises ont depuis, et peu à peu, sacrifié les traditions et la langue des ancêtres. L'auteur des *Anciens Canadiens*, que, d'ailleurs, des relations étroites avaient, dès son enfance, mis en contact avec l'aristocratie anglaise de Québec [1], ne pouvait plus mal choisir, parmi les personnages de son roman, celui qui serait chargé de donner aux lecteurs, en manière d'épilogue, cette leçon d'anglomanie. C'est le chevalier des Plaines d'Abraham qui désarme tout à fait, et qui accroche au mur d'un foyer où va régner l'anglaise la panoplie de son trophée ! C'est le Roland des légendes allemandes qui oublie, semble-t-il, aux pieds d'une femme le motif et l'héroïsme de sa vie !

Il est donc possible, et nous croyons qu'il est certain, que M. de Gaspé a poussé trop loin, dans son roman, ce sentiment de résignation nationale auquel il a fallu obéir après la conquête, mais auquel M. d'Haberville a lui-même et d'abord si longtemps résisté. Et si l'historien avait le droit de traduire dans son livre cette sorte de satisfaction que nous éprouvons d'avoir, par le fait de la conquête, échappé à tant de mesquines persécutions qui ont affligé et qui affligent encore la France, le romancier n'avait pas, lui, le droit de pousser jusqu'à cette extrême limite le sacrifice de toutes nos traditions à la cause du vainqueur, et il avait plutôt le droit d'enseigner à ses compatriotes comment les races conquises, pour ne pas mourir, ne se fusionnent pas.

Et s'il pouvait, pour laisser dans son livre quelque trace des erreurs familiales, nous faire un M. d'Haberville qui tourne à l'anglaise et qui capitule, il devait nous montrer un Jules, l'espoir de la famille, l'incarnation de la race, un Jules qu'on n'anglifie pas ; et il aurait ainsi tracé, à la fin de son œuvre, et indiqué sommairement aux romanciers futurs le canevas ou le thème des *Oberlés* canadiens !

Le patriotisme de M. de Gaspé, que montrent et définissent les *Anciens Canadiens*, est donc assez complexe : il est surtout fait de sentiments très fervents pour l'honneur et les traditions de sa race, d'ironie mordante pour ceux qui osent toucher à nos gloires les plus pures, d'espérances en l'avenir et d'abandon par-

1 — On sait que la mère de M. de Gaspé, Catherine Tarieu de Lanaudière, était une amie intime de Lady Dorchester. Les deux filles de Lady Dorchester passaient souvent une partie de l'été au manoir de Saint-Jean-Port-Joli. On peut consulter, à ce sujet, la *biographie de M. de Gaspé* écrite par l'abbé Casgrain, dans *Œuvres complètes* de l'abbé Casgrain, II, 273.

fois trop confiant aux destinées que nous pouvait préparer ici l'influence absorbante des vainqueurs de 1760. Cette âme si canadienne et qui s'émeut, s'enflamme, s'exalte au souvenir du vieux passé, qui a des ardeurs de combat pour raconter nos résistances et nos luttes, se détend, à la fin, et s'apaise, et se résigne ; et elle montre ainsi, dans ses discours et dans tout ce qui manifeste sa conception de la vie nationale, les mêmes variations et contrastes que l'on peut aussi apercevoir dans la philosophie qu'elle nous a donnée de la vie humaine.



L'on pourrait croire que ce vieillard qui sourit à travers tant de pages de son livre, qui s'abandonne à une gaieté large et franche quand il raconte les histoires de José, et qui fait si attachante la destinée de ses héros, a aimé la vie et l'a vécue avec enivrement.

Et il suffirait de lire encore dans les *Mémoires* le récit de ses aventures avec Coq Bezeau pour se persuader qu'un enfant qui entra si joyeusement dans la vie active, devait s'y attacher pour toujours. Et pourtant, les *Anciens Canadiens* nous révèlent en M. de Gaspé, dans son âme de vieillard philosophe, toutes ces oppositions de joie et de tristesse, de consolations et d'amertumes, de sérénité et de dégoût qui apparaissent sur son visage. Pour que cette mélancolie n'étendît pas sur tout le roman son voile sombre, M. de Gaspé a voulu ramasser en un seul chapitre ses graves impressions, exprimer tout ce qu'il pensait des hommes et de la société.

Dans ce chapitre intitulé *Le bon gentilhomme*, M. de Gaspé s'est mis en scène lui-même, et sous le pseudonyme et le masque de M. d'Egmont, le solitaire de la rivière des Trois-Saumons, il a fait la confession pénible de sa vie, et livré au lecteur sa conscience jamais apaisée.

Deux sentiments surtout résument toute cette morale, et toute cette conférence que fait à Jules le bon gentilhomme : celui d'une misanthropie assez profonde, et celui, plus chrétien et qui sert à l'autre de correctif, d'une pitié grande pour ce barbare civilisé qu'est l'homme lui-même.

M. de Gaspé avait d'abord aimé la vie ; il l'avait fêtée avec entrain dans sa jeunesse, alors qu'à lui, seigneur et maître d'une

assez belle fortune, elle ouvrait des perspectives de lumière sans ombres, et des chemins tout bordés de fleurs. Né en 1786, au sein d'une famille aristocratique, il eut une enfance heureuse; avocat au barreau de Québec, puis bientôt shérif, il s'installa avec confiance dans cette situation qui lui permit de continuer les plaisirs insouciants qui avaient distrait ses vingt ans. Il obligea sans compter les amis qui se groupent toujours nombreux et avides autour de celui qui a de l'argent; il distribua au hasard ses largesses et son bien; il s'étourdit dans les fêtes dont s'enivrait son existence; il mêla et confondit ses ressources personnelles et celles de l'Etat, et quand, un jour, M. de Gaspé s'éveilla de ce rêve où s'était abimée sa fortune, il était trop tard. Ses amis le quittèrent, firent le vide autour de lui, et l'abandonnèrent aux créanciers qui, le trouvant insolvable, le firent enfermer pour quatre ans dans une prison.

Il faut lire, dans le texte lui-même, le récit que fait M. d'Egmont des extravagances, des joies, des cruelles déceptions de sa vie. Et il faut recueillir de ses lèvres, pendant l'entretien de ce philosophe avec Jules, au bord d'un ruisseau où se mirent les branches touffues d'un noyer, les leçons qu'il dégage des accidents de cette vie. C'est un dialogue dont la mise en scène fait penser à ceux de Platon: on dirait le jeune Phèdre, assis aux côtés de Socrate, sur les bords de l'Ilissus. Mais, cette fois, Socrate désespère de corriger les Athéniens, de les rendre meilleurs, et il étale avec quelque complaisance le plus sombre pessimisme.

« Tout homme qui, à quarante ans, n'est pas misanthrope, n'a jamais aimé les hommes, » disait Chamfort, et cette parole sert d'épigraphe à la leçon du bon gentilhomme. C'est parce qu'il a beaucoup aimé les hommes et la vie, lui, qu'il est devenu à son tour misanthrope. Il a éprouvé de la vie tout ce qu'elle contient de déceptions, et des hommes tout ce qu'ils peuvent en fait d'ingratitude. Et voici bien, en effet, ce qui afflige M. d'Egmont ou M. de Gaspé. L'homme mériterait qu'on le définisse un animal ingrat. Il exprime de ses semblables, de ses voisins, de ses amis tout ce qu'il en peut tirer, et si quelque malheur vient à frapper ceux qui lui ont été le plus utiles, il s'en détourne, il les lâche, il s'enferme dans son égoïsme. De là, pour les malheureuses victimes abandonnées par l'amitié, les souffrances morales les plus aiguës. Et parce que, de toutes les tortures qui peuvent

affliger l'homme, celles-là, intimes et profondes, qui tourmentent l'esprit et tenaillent le cœur, sont les plus cruelles, il en résulte que M. d'Egmont ou M. de Gaspé avait épuisé la coupe d'amertume, et que de l'avoir épuisée le faisait désespérer de pouvoir jamais plus estimer ses semblables. Il ramène toutes ses observations sur la vie à ce dogme de la perversité et de la cruauté humaines. Et si un jour, en sarclant ses laitues, il voit les fourmis se précipiter sur un insecte blessé et le dévorer, il ne peut se retenir de faire tout haut cette réflexion que LaBruyère eût approuvée : ces petites bêtes sont donc aussi cruelles que les hommes !

La jeunesse seule, selon M. d'Egmont, a gardé sa grâce et sa vertu. La jeunesse sait encore apprécier le bienfait, remercier ses bienfaiteurs. Les jeunes gens sont naturellement bons, ils sont reconnaissants,... et aussi les sauvages. Et cela prouve que c'est l'intérêt et la civilisation qui tuent la gratitude. Tous deux ont banni de cette terre la fleur exquise des amitiés constantes ; tous deux brisent des chaînes qui devraient être plus fortes que le malheur. Aussi longtemps que l'homme n'est pas aux prises avec les multiples et égoïstes intérêts que met en jeu la vie sociale, aussi longtemps que les lois elles-mêmes n'ont pas perverti chez lui la notion du juste et de l'injuste, il reste bon, et capable de comprendre l'équité. Que si vous doutez de la vérité de cette doctrine, interrogez ce brave homme d'Iroquois dont parle M. d'Egmont, et à qui un magistrat faisait un jour visiter, à New-York, le grand wigwam où l'on détient les repris de justice. « C'est là qu'on enferme les Peaux-rouges qui refusent de livrer les peaux de castor qu'ils doivent au marchand », disait le visage pâle à l'enfant de la forêt. Et celui-ci de visiter avec soin tout l'édifice, de descendre dans les cachots, de sonder les puits, de prêter l'oreille aux moindres bruits, et de conclure par un immense éclat de rire : « Mais sauvage pas capable de prendre castor ici ? » dit-il. Et dans ce mot, et dans ce rire, il y avait tout le mépris et tout le dédain que la barbarie doit à la civilisation. Cet indien avait compris, là, tout ce que notre justice boiteuse contient d'illogisme, et comme il est inutile, cruel et contradictoire, d'enfermer, et donc de paralyser et d'empêcher d'acquérir, celui dont le crime est de n'avoir pas de quoi payer ses dettes.

Si misérable que soit l'homme, et si faux que soient ses juge-

ments, et si endurcie que soit sa conscience raffinée et civilisée, il le faut pourtant plaindre, et l'on doit en avoir pitié. Et le pessimisme de M. d'Egmont est donc ici traversé d'un rayon de lumière et de charité qu'on ne s'attendait pas tout d'abord d'y apercevoir. Cet Alceste paraît bien avoir

> ces haines vigoureuses
> Que doit donner le vice aux âmes vertueuses,

mais il a aussi pour son semblable des complaisances de Philinte ; et s'il s'est enfoncé en son désert, s'il a

> cherché, sur la terre, un endroit écarté,
> Où d'être homme d'honneur on ait la liberté,

il sait aussi sortir de sa retraite pour aller à ceux qui souffrent et qui ont besoin de sa charité. Il est lui-même la vivante et persuasive contradiction de sa doctrine. Il n'a pu éteindre en son âme les affections généreuses de sa jeunesse, et il se console de ses tristesses en faisant beaucoup de bien à ceux qui souffrent. Il va porter aux malades et aux pauvres les fruits de son jardin, et les racines bienfaisantes et les plantes simples dont ses études lui ont révélé la vertu médicinale. Bref ! on appelle ce misanthrope le bon gentilhomme, et M. de Gaspé ne pouvait en un plus violent contraste de mots et de faits résumer sa philosophie de la vie, et définir sa complexe mentalité.

***

Il faut retenir que c'est un nom très doux, un vocable très généreux qui sert à marquer et à distinguer entre tous les hommes M. d'Egmont ou M. de Gaspé. Il est le bon gentilhomme. C'est la bonté qui excelle dans la vie de M. d'Egmont, et c'est elle aussi sans doute qui console l'existence de M. de Gaspé. Nature faite tout entière de vertus ardentes, et de passions capables de devenir excessives, l'auteur des *Anciens Canadiens* devait traduire sa vie par des oppositions vives et des rencontres originales ; il devait aussi la pénétrer des grâces et du charme séduisant de la bonté. Léger, joyeux, confiant dans sa jeunesse, triste bientôt de tous les mécomptes de ses trente ans, retiré dans son manoir après les années de captivité, estimant que sa vie était désormais sans profit pour lui et pour les autres [1], mais résigné

1 — Cf. p. 180.

pourtant, et calme, et essayant de retrouver dans la paix du foyer la joie ancienne et bonne ; refoulant sans cesse au fond de sa mémoire le souvenir des jours mauvais, et gardant volontiers à ses lèvres de doux vieillard le sourire des affections paternelles ; facilement triste, secourable et généreux pour les bonnes gens qui entourent son manoir, et chagrin quand surgit tout à coup à ses yeux le passé ineffaçable, capable aussi de trouver dans les lectures en famille, et dans les méditations de son esprit toujours alerte, la consolation et l'oubli : tel fut M. de Gaspé. Ce sont, en vérité, toutes ces alternatives de joie et de regrets, et ces jeux d'ombre et de lumière que l'on aperçoit dans son portrait, et c'est cela aussi qui apparaît à travers les pages si variées qu'il a écrites, tour à tour pleines de gaieté abondante et copieuse, parfumées de christianisme bienfaisant, frémissantes d'enthousiasme et de passions, et parfois aussi humides et baignées de larmes.

CAMILLE ROY, ptre.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

I. La catastrophe de Messine. Tremblements de terre et taches du soleil.—II. Les merveilles de la télémécanique. Torpille radio-automatique.—III. La découverte du Dr Branly. Application prochaine aux aéroplanes. La voie aérienne.—IV. Admirable structure du cœur humain. Le faisceau de His et son rôle. Pouls lent permanent.—V. Le chef-d'œuvre humain. Témoignage du Dr Guillemin. Aveux du Dr Helme. Dieu dans son œuvre.

I

Il est impossible d'ouvrir cette *chronique* sans parler de l'affreuse catastrophe de la Sicile, du tremblement de terre qui a ruiné Messine, Reggio et vingt autres villes. Bien que le triste événement date de la fin de l'année dernière, il est loin d'être oublié, il restera douloureusement gravé dans la mémoire des

hommes. Deux cent mille de nos frères ont été engloutis, tués ou brûlés en un clin d'œil ; et c'est un grave enseignement dont notre légèreté devrait profiter. La vie humaine est aussi fragile que courte ; et nous agissons trop souvent comme si nous en disposions à notre guise, comme si elle ne devait jamais finir. Quelle illusion grossière ! Et comme les grandes catastrophes qui viennent de temps en temps remuer notre globe sont bien faites pour la dissiper ! Nous vivons, nous nous amusons, nous dansons sur un volcan, pour mieux dire sur une masse ignée colossale dont nous séparent soixante à quatre-vingts kilomètres à peine d'écorce dure, une croûte mince. Nous sommes à la merci d'un mouvement sismique, où plutôt nous sommes dans la main de Dieu. Si nous vivions dans cette salutaire pensée, avec la conviction que la Providence veille à notre salut et pourvoit à tous nos besoins, nous serions forts contre l'adversité, car nous mènerions une vie plus conforme aux enseignements de l'Eglise, à la dignité de notre nature, et nous penserions plus à notre éternité qui s'avance qu'aux fantaisies du boulevard.

Les journalistes et les mondains ont eu, comme nous, cette grave pensée, mais ils n'ont pas voulu s'y arrêter, ils ont tout mis en œuvre pour l'écarter. Et ils ont imaginé de singulières raisons pour s'étourdir, il ont dénié à l'événement de Messine le caractère de catastrophe, ils ont fait appel à la science et promis en son nom qu'elle arriverait bientôt à prévenir le retour de pareils malheurs. Ah ! le bon billet ! La science ignore beaucoup en matière de tremblements de terre, et elle n'est pas près de nous annoncer l'avenir du globe, hésitant encore à nous dire l'histoire de son passé et avouant humblement ses nombreuses lacunes dans la connaissance du présent.

C'est un prêtre, le distingué abbé Moreux, de Bourges, qui possède à cette heure le mieux la question. Il a donné des indications très précieuses, quoique peu nettes, sur les conditions des tremblements de terre.

Dès 1902, il montrait que les manifestations volcaniques se groupent autour des lignes de grande fraction du globe. Leur théorie se rattache à celle de la contraction de la terre proposée par Green il y a 30 ans et plus. La terre a tendance à prendre la forme d'une pyramide à quatre faces. Les lignes de rupture de l'écorce sont groupées autour des saillies et des sommets, particulièrement autour de la grande dépression méditerranéenne

qui accuse une dislocation entre le nord et le sud de la sphère terrestre. C'est elle qui a coupé en deux le continent asiatique et en a détaché l'Australie, qui a séparé les deux Amériques, qui a formé une mer intérieure entre l'Europe et l'Afrique.

Si nous savons les régions où surviennent les tremblements de terre, nous sommes moins fixés sur les époques de ces phénomènes. Cependant l'abbé Moreux a déjà risqué à cet égard des conclusions qui ne sont dénuées ni d'intérêt ni de valeur.

D'après lui, les manifestations volcaniques sont en rapport avec l'activité du soleil, *soit qu'elle augmente, soit qu'elle diminue.* Cette activité passe par un minimum tous les onze ans ; et on l'apprécie par l'étude des *taches solaires*, où notre auteur est considéré comme un maître.

En 1905, écrit-il, l'activité solaire, alors à son maximum, a diminué brusquement, d'où tremblements de terre violents. Elle diminuera encore jusque vers 1912, époque à laquelle elle commencera à remonter. Nous devons donc nous attendre à voir reparaître des phénomènes sismiques et volcaniques intenses. Mais l'activité du soleil, surtout indiquée par les taches de la surface, ne diminue pas suivant une courbe régulière : il y a des soubresauts souvent très marqués, comme dans le pouls d'un malade. Le soubresaut le plus accentué se produit, en général, trois années après le maximum des taches. C'est ce qui est arrivé cette année (1908). Attendons-nous à une série de tremblements de terre localisés autour des lignes de grandes fractions.

Et le savant astronome est loin d'être rassurant. Il ne croit pas que la France échappe longtemps aux convulsions de la terre.

Le réveil du volcanisme dans nos régions, observe-t-il, *sera terrible*, et l'avenir réserve bien des surprises à ceux qui nous suivront. La contraction, commencée à l'Est de la France, ne peut que s'accentuer, et le jour n'est peut-être pas éloigné où la Manche se réunira à la Méditerranée. D'ici là, des cataclysmes transformeront notre sol, et, ce jour-la, les volcans du plateau central, sauront avertir les hommes que la stabilité de l'écorce terrestre *est un vain mot.*

Profitons des avis si autorisés de l'abbé Moreux, ne nous fions pas aux *apparences* de ce monde et soyons prêts aux *réalités* de l'autre.

II

La *Télémécanique*, cette géniale invention de notre incomparable maître, le Dr Branly, que nous signalions à nos lecteurs, il y a quelques années [1], vient d'entrer dans la réalité pratique.

1 — *Nouvelle-France,* août 1905.

Le 12 février 1909, à Châlons-sur-Sâone, en présence du savant général de la Rocque, ancien directeur de l'artillerie de marine, un jeune ingénieur, M. Gustave Gabet, a expérimenté avec succès la torpille *radio-automatique* de son invention.

C'est la première application de la *télémécanique* qui résout le gros problème considéré depuis longtemps comme impossible : diriger à distance et à volonté cet engin sous-marin formidable qu'on nomme une torpille.

Le nouvel appareil de M. Gabet, qui atteint le poids respectable de 4000 kilogrammes, a donné, dans ce premier essai, les meilleurs résultats. Il a pu évoluer comme on l'a voulu, répondre à toutes les manœuvres de gouvernail, marcher en avant ou en arrière, grâce à une hélice ingénieuse réversible à embrayage. Le moteur est des plus perfectionnés : il permet d'obtenir avec une grande vitesse un rayon d'action considérable.

L'expérience de Châlons-sur-Saône a émerveillé tous ceux qui en ont été les témoins. Elle sera très prochainement renouvelée à Paris même, sur la Seine, devant les autorités compétentes ; et nul doute qu'elle donne entière satisfaction aux savants qui s'en sont constitués les patrons.

La torpille *radio-automatique* rendra de grands services en temps de guerre : elle ira droit aux cuirassés ennemis et en aura raison en un clin d'œil. Si elle manque son but, elle ne compromettra aucune existence humaine ; et sa perte sera de faible importance pour la flotte, *Uno avulso, non deficit alter.* La marine possédera un certain nombre de ces engins ; ce qui la dispensera d'avoir des sous-marins coûteux et de risquer des vies précieuses. Il y a donc une question d'humanité à profiter des découvertes du professeur Branly et à employer des torpilles sans fil. Et nous sommes fier que ce nouveau progrès de la civilisation soit dû à la France.

III

On a le droit de s'étonner que l'incomparable découverte du Dr Branly n'ait pas été mise plus complètement à profit, depuis le temps qu'elle a vu le jour. Mais ses applications sont si tentantes, si faciles, si importantes qu'elles ne tarderont pas à surgir. On renonce à bouder la science, même catholique, quand elle sert avantageusement tous nos intérêts.

Prenons pour exemple les *aéroplanes* dont nous parlions dans

notre dernière *chronique*. Ils constituent le jouet du jour, l'*attraction* du monde, en attendant qu'ils se perfectionnent et deviennent notre mode vulgaire de locomotion. Jusqu'à cette heure ils paraissent répondre à la direction des habiles pilotes et parcourir exactement des trajets déterminés. Mais ces pilotes sont-ils indispensables *à bord ?* Nullement ; et la *télémécanique* permet d'ores et déjà d'actionner *à distance* les aéroplanes et de les conduire d'un point à un autre.

Il y a longtemps que cette belle application des *ondes herziennes* a été prévue. L'illustre Branly l'avait indiquée lui-même au lendemain de sa découverte des *radio-conducteurs.* Seulement il n'avait pas pensé aux *aéroplanes* qui n'existaient encore que dans l'imagination des inventeurs. Il supposait qu'un ballon *non monté* pouvait évoluer seul dans les airs et être dirigé *à volonté* de la terre, pourvu qu'il contînt un appareil de télémécanique. Que les temps sont changés ! Quels surprenants progrès a faits la science ! Les ballons, sur lesquels on fondait autrefois tant d'espérances, sont de plus en plus dépréciés, ils sont de beaucoup dépassés en direction et en sûreté par les *aéroplanes* de Farman, de Blériot, de Wright. Et c'est sur eux qu'on expérimentera prochainement l'action des ondes herziennes. Nul doute qu'on arrive bientôt à assurer leur mouvement à distance.

Les *aéroplanes* sont trop récents pour répondre à tous les desiderata. Il est certain qu'ils ne sont pas encore assez forts pour porter plus de deux personnes. Mais vienne l'heure des perfectionnements, et ils réaliseront nos plus vastes espérances. On les verra dans quelques années capables des plus sérieuses résistances, des plus fortes charges, susceptibles de transporter un certain nombre de voyageurs. Alors la *télémécanique* fera des merveilles : elle permettra aux nouveaux appareils d'obtenir de longs parcours, sur des itinéraires déterminés, sans pilote d'aucun genre. La *voie ferrée* dont nous sommes si fiers sera supplantée par la *voie aérienne :* c'est un rêve aujourd'hui, ce sera une réalité demain.

IV

Il n'y a peut-être pas d'organe qu'on ait mieux étudié que le *cœur ;* et pourtant les anatomistes y ont fait de nos jours des découvertes intéressantes, importantes, telle que celle du *faisceau de His*. C'est dire que la science n'est jamais faite, qu'elle est

toujours courte par quelque endroit et que nous avons pour devoir d'être réservés et modestes en face des merveilles de la création.

On a bientôt dit que le cœur est un muscle creux, composé de quatre cavités, deux oreillettes et deux ventricules et qu'il agit à la manière d'une pompe aspirante et foulante. Mais ce n'est là qu'une vulgaire approximation, et la réalité est autrement complexe et merveilleuse. Si notre savant ami l'abbé Huard a raison de proposer à notre admiratiou le cœur de l'insecte, nous n'avons pas tort d'insister à notre tour sur l'organisation incomparable du cœur humain. Elle se découvre tous les jours davantage et déconcerte de plus en plus l'esprit.

Longtemps, sur les données de Donders, on a cru que les deux oreillettes d'une part, les deux ventricules de l'autre constituaient deux systèmes musculaires isolés, indépendants, séparés par une zone atrio-ventriculaire, purement conjonctive, que ne traversait aucune fibre myocardique.

La physiologie du cœur n'était pas plus avancée que son anatomie. On attribuait ses battements rythmiques à l'action d'un appareil nerveux complexe. Dès 1890, de nombreuses expériences tendirent à ébranler l'opinion classique. C'est ainsi qu'Engelmann, Wenckebach et d'autres démontrèrent que le cœur embryonnaire des mammifères bat avant d'avoir un système nerveux ; que le cœur de certains animaux simples en demeure privé pendant toute leur vie ; que la pointe du cœur, dépourvue de filets nerveux, continue de battre après sa séparation du reste de l'organe ; bien mieux, qu'un fragment de cœur, découpé en zigzag, par conséquent ne contenant plus que des tronçons nerveux, garde les battements de l'organe entier avec leur rythme. Ces faits sont saisissants et font croire que le cœur est vraiment un organe autonome. Le myocarde est excitable ; et la cause qui préside à sa contraction rythmique paraît être la distension mécanique des oreillettes par l'afflux diastolique du sang veineux. De là, l'excitation passe aux ventricules, et c'est pourquoi ceux-ci battent un peu plus tard.

Comment se fait cette transmission musculaire, si l'on admet avec les classiques que les oreillettes et les ventricules sont complètement séparés ? L'objection paraît invincible. Elle a été victorieusement écartée par les travaux originaux de His.

Ce savant a eu l'ingénieuse idée de couper en série le septum

intracardiaque de plusieurs mammifères. Il a ainsi reconnu l'existence constante d'un faisceau musculaire qui part du myocarde auriculaire, traverse obliquement la partie moyenne du septum et se continue par deux branches dans le myocarde ventriculaire. Cette découverte a été vérifiée par tous les auteurs et est universellement acceptée.

Le faisceau de His établi, restait à définir sa fonction. De nombreuses expériences ont abouti, par des voies diverses, aux mêmes constatations : 1° l'irritation ou la destruction partielle du faisceau de His provoque un retard des battements ventriculaires sur les battements auriculaires d'autant plus accusé, que la lésion est plus profonde ; 2° la destruction complète du faisceau entraîne la lenteur permanente des battements ventriculaires, les oreillettes gardant leur rythme normal. Ce résultat qui est constant n'a pas seulement un intérêt physiologique de laboratoire : il confirme les données de la clinique qui accusent une lésion du septum cardiaque ou du faisceau de His chez tous les malades ayant présenté pendant la vie le *pouls lent permanent* (bradycardie). Et c'est ainsi que la science pure contribue aux progrès de la médecine et sert les intérêts de l'humanité.

V

Le cœur est une incomparable merveille de l'organisme, mais ce n'est pas la seule. Tout le mécanisme du corps humain est admirable, depuis les grands appareils jusqu'aux dernières cellules. Et il n'est pas étonnant que tous les anatomistes depuis Galien se soient extasiés devant lui. Plus ils approfondissent les détails de sa structure, plus ils découvrent de surprenantes, de ravissantes beautés. L'anatomie microscopique, l'*histologie* pour l'appeler par son nom, révèle tout un monde, une architecture sans pareille de fibres et de cellules qui avaient échappé aux premiers observateurs et qui nous déconcertent.

Et ce n'est pas sans raison qu'un de nos jeunes confrères de Paris, le Dr Guillemin, vient, dans un beau et bon livre, de chanter le *chef-d'œuvre humain*. Il traduit là le sentiment de tous ses confrères qui ne sont pas hantés par les idées préconçues et sectaires et qui entendent être sincères et logiques avec eux-mêmes.

Après avoir admiré comme il convient la merveilleuse anatomie de la machine humaine, le Dr Guillemin passe en revue les

différentes fonctions physiologiques, et son enthousiasme ne se lasse pas, il est amplement justifié.

C'est d'abord la *digestion* dont le fonctionnement est surprenant par son harmonie, par l'accord constant des actions mécaniques et chimiques, par la lutte active et victorieuse que l'organisme oppose à tous les poisons, connus ou inconnus.

C'est ensuite la *circulation* avec son centre et son infini réseau d'artères, de veines, de capillaires ; c'est le *système nerveux*, avec ses multiples fonctions trophiques, sensitives et motrices. On n'explique pas le cœur ; mais on n'explique pas davantage le cerveau. Et pourtant on vit de l'un et de l'autre, et on en vit de longues années, cent ans parfois, sans que le cœur défaille à sa rude tâche, sans que le cerveau fasse faillite. Comment ne pas s'arrêter confondu devant de telles merveilles ? Comment ne pas en proclamer l'adorable auteur ?

C'est ce qu'a fait le Dr Guillemin en une page que nous tenons à citer :

Du Boudha millénaire au Christ d'il y a vingt siècles, les hommes ont cru à l'action efficace d'un Dieu créateur. *Toute organisation réclame un organisateur.* Il n'est point de montre qui n'ait point d'horloger. Mais s'il faut un horloger pour l'organisme simplet de la montre, quel metteur en acte ne faut-il pas pour le mécanisme infiniment complexe du corps humain ?

Et c'est ballottés sur cette mer d'inconnus que nous clamons la toute-puissance de notre raison, que nous refusons l'existence d'une force à nous supérieure, qui a créé, qui a soumis à des lois inflexibles, qui maintient en vie ces problèmes vivants que nous sommes......Ce qu'est Dieu ? La médecine ne le spécifie pas. Mais il suffit qu'elle établisse sa nécessaire présence. *Au théologien je laisse la noble tâche de donner nom à cette puissance qui s'affirme* au-dessus de toute médecine. *J'ai voulu montrer que l'athéisme est impossible ;* qu'en appeler au Hasard, c'est vouloir nier l'évidence pour se plonger dans un matérialisme décevant et ingrat; *invoquer à chaque pas la Nature, c'est constamment sous-entendre Dieu.*

On ne saurait mieux dire. Remarquons cependant que la raison dont s'inspire si bien notre distingué confrère suffit à établir l'existence de Dieu, et qu'elle s'opposera toujours victorieusement aux entreprises des sectaires. Pourquoi s'acharnent-ils à nier le Créateur, à ruiner sa nécessaire notion dans les âmes et dans les sociétés ? Ah ! le Dr Helme n'a pas de difficulté à le trouver et le dit d'une manière piquante :

Je n'ai pas plus de peine à croire à l'âme immortelle que de croire à l'éther, cet agent merveilleux, souple comme une lame d'acier, subtil comme un gaz, support admirable sans lequel les rayons du soleil ne vien-

draient pas jusqu'à nous. *Tous les savants admettent l'éther qui échappe à nos sens.* Ils affirment l'existence de cette âme de l'Univers, *et ils repoussent le spiritualisme comme une erreur grossière.* Pourquoi ? Ah ! c'est qu'admettre l'éther, cela n'engage à rien. Admettre l'âme, c'est adopter l'idée d'immortalité. *C'est mettre son esprit dans l'engrenage; c'est aboutir à l'agenouillement devant le Divin.* Et nous sommes trop malins aujourd'hui pour nous prosterner.

Habemus confitentem reum. Pauvres savants, si l'orgueil ne vous aveuglait pas, si les mauvaises passions n'accaparaient pas votre cœur, la raison serait libre et s'inclinerait devant Dieu, l'Auteur de toutes choses, l'adorable Providence de ce monde !

Dr SURBLED.

BÉATIFICATION DU VÉNÉRABLE JEAN EUDES [1]

Le 25 du présent mois, le Souverain Pontife proclamera solennellement la béatitude céleste du prêtre incomparable qui fut à la fois le fondateur de la Congrégation de Jésus et Marie et de l'Ordre de Notre-Dame de la Charité du Refuge, le Père des communautés du Bon-Pasteur d'Angers et l'instituteur des fêtes du Sacré-Cœur de Jésus et du Saint-Cœur de Marie.

Date mémorable et glorieuse pour la France, sa patrie, qui, pour la fortifier à l'heure de sa terrible épreuve, comptera devant le trône de Dieu un nouvel intercesseur ; jour de consolation et de joie pour les ouvriers de la bande apostolique, héritiers de son nom et de ses vertus, que le vent de la persécution a bannis du sol natal, et qui sont venus offrir à l'Eglise du Nouveau-Monde le concours de leur zèle et de leur dévouement ; jour béni également pour ces filles généreuses qui perpétuent fidèlement, ici comme là-bas, les traditions de la miséricorde du Christ et de la charité de son serviteur envers les âmes repentantes.

1 — Pour connaître dans tous leurs édifiants détails, la vie, les vertus et les œuvres du Bienheureux, on devra consulter le magistral ouvrage du Père D. Boulay, *La vie du Vénérable Jean Eudes,* en 4 volumes grand in-8°, René Haton, libraire-éditeur, à Paris.

A cette fête du ciel et de la terre doivent aussi s'associer dans une large mesure les Canadiens-Français, en particulier ceux de la vieille province de Québec. Ils doivent acclamer l'apôtre, qui par le caractère spécial des dévotions dont il fut le zélateur, par ses relations intimes avec quelques-unes des plus vénérables figures de notre histoire religieuse, a exercé une salutaire influence sur l'Eglise naissante de la Nouvelle-France.

Jean Eudes appartient à la phalange des réformateurs et instituteurs d'ordres du XVIIe siècle, des Vincent de Paul, des Olier, des de Bérulle, des de Condren, dont il fut, au reste, l'ami, l'émule ou le disciple.

C'est à l'Oratoire, où, selon l'esprit de cette congrégation, il ne vivait que « *de* Jésus, que *par* Jésus et *pour* Jésus, » que le futur apôtre du Sacré-Cœur puisa la science de Jésus. Il y subit l'influence d'un saint, du Père (plus tard cardinal) de Bérulle, fondateur de l'Oratoire, que le pape Urbain VIII appela « l'apôtre du Verbe Incarné. » Il s'y forma à l'école de cet autre saint religieux, le Père de Condren, dont saint Vincent de Paul disait « qu'il ne s'était point trouvé d'homme semblable à lui. » C'est là qu'il débuta dans l'œuvre des missions, si nécessaire à cette époque de relâchement universel, qu'il se dévoua avec une charité héroïque au ministère des pestiférés, et qu'il jeta les premiers fondements de l'œuvre de N.-D. de la Charité (1635-36). Il y composa également quelques-uns des traités ascétiques si solides, si sûrs, si pleins d'onction, où se révèlent l'éclat de ses lumières surnaturelles, l'orthodoxie de sa doctrine et la sainteté de son âme.

Mais l'œuvre par excellence des séminaires, pépinières du sacerdoce et de l'apostolat, œuvre essentielle à la vitalité de l'Eglise et à la sanctification des âmes, avait été, dès le début, l'idée dominante de Jean Eudes. C'est pour devenir saint en la réalisant qu'il était entré dans l'Oratoire, et quand il eut constaté que, par la pernicieuse influence de Saint-Cyran et de Jansénius, cette congrégation, déviant de son but essentiel, donnait plutôt son attention à l'œuvre des collèges, le Bienheureux, éclairé par une lumière d'en haut, dut quitter l'institut où il avait déjà fait de rapides progrès dans les voies de la perfection. Dieu sait si on le calomnia et si on chercha à entraver ses pieux projets. La fondation de N.-D. du Refuge ne survit que par miracle à l'indifférence, à l'abandon et à la tourmente d'épreuves à laquelle elle fut en butte.

Pour établir sa Congrégation de missionnaires, « l'aînée de celles qui devaient s'abriter sous la garde des Cœurs divins », et pour fonder des séminaires, le Bienheureux eut à triompher de mainte difficulté, de préventions invétérées et d'oppositions fort considérables. Le séminaire, en effet, n'est pas sorti tout organisé du cerveau de son fondateur. Le décret du Concile de Trente fut lent à se réaliser, et il fallut bien des tâtonnements avant d'arriver au succès final, dont le mérite revient aux Eudes, comme aux Olier et aux Vincent de Paul.

Dans le décret de béatification du Vén. Jean Eudes, la S. Congrégation des Rites lui décerne le titre d' « Auteur du culte liturgique des saints Cœurs de Jésus et de Marie ». C'est lui, en effet, qui composa les premiers offices et célébra les premières fêtes en leur honneur. A ce titre particulier, comme plusieurs autres âmes d'élite que l'amour du divin Cœur avait embrasées de ses rayons lumineux et ardents, il fut le précurseur de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, dont la bienheureuse Marguerite-Marie devait être l'interprète autorisée. On sait que le Bienheureux Eudes propagea tout d'abord le culte du Saint-Cœur de Marie. En cela, nous dit son biographe [1], « il se conformait à l'admirable économie de la Providence ».

La sainte Vierge n'est-elle pas, en effet, toujours envoyée pour annoncer et préparer l'arrivée de son Fils ? De même que les douces et châtoyantes teintes de l'aurore disposent l'œil à contempler l'éclatante lumière de l'astre du jour, ainsi le Cœur de Marie fut d'abord présenté au monde, pour lui ouvrir un accès libre et facile au Cœur de Jésus.

N'est-il pas à remarquer que la première célébration publique de la fête du Cœur de la Mère de Dieu a eu lieu à Autun (1648), ville épiscopale du diocèse où se trouve Paray-le-Monial, foyer du culte du Sacré-Cœur de Jésus et théâtre des révélations à la Bienheureuse Marguerite-Marie ? La voyante datait une de ces communications divines du « jour de la fête du Cœur de la Très Sainte Vierge ». Au reste, elle en avait pratiqué la dévotion dès sa plus tendre enfance.

Et les héritiers du Bienheureux, les continuateurs de ses œuvres, sont restés fidèles aux saintes traditions qu'il leur a léguées. Deux faits mémorables, dont l'un tout récent, suffiront à le prouver.

1 — *Vie*, tome II, p. 327.

Ses enfants, écrit S. G. Monseigneur Blanche [1], les prêtres de Jésus et Marie (les Eudistes) ont tenu à rester toujours les apôtres des Sacrés-Cœurs. Deux faits bien significatifs le montrent. Ce fut le Père Hébert, supérieur général de la congrégation en 1789, qui porta Louis XVI, dont il était le confesseur, à consacrer au Cœur de Jesus sa famille et la France.

Les Religieuses de Notre-Dame de Charité n'ont pas montré un moindre zèle pour la propagation de la dévotion et du culte des Sacrés-Cœurs, et c'est pour les en récompenser qu'au déclin du XIXe siècle, Notre-Seigneur chargea une des filles du bienheureux, la mère Marie du Divin-Cœur, de prier le chef de l'Eglise de consacrer le genre humain tout entier à son Sacré-Cœur.

Il nous reste à signaler les relations qui ont uni le nouveau bienheureux à quelques-uns des personnages les plus vénérables de notre histoire. On a rappelé ici même [2] l'amitié sainte qui existait entre les deux Vénérables, Eudes et Laval. Tous les deux avaient voué un culte spécial à la sainte Famille, à laquelle l'évêque de Québec consacra son séminaire, comme le bienheureux Eudes, sa congrégation de missionnaires. C'est aux lumières de celui-ci que la Mère Catherine de Saint-Augustin, cette fleur mystique de la Nouvelle-France, dut sa vocation merveilleuse. Elle lui est aussi redevable de la dévotion au Saint-Cœur de Marie, dont la fête était célébrée à l'Hôtel-Dieu de Québec, dès la fin du 17e siècle [3].

Ces relations des premiers temps se sont renouées depuis quelques années. Dès 1890, les Eudistes prenaient la direction du Grand Séminaire de Halifax, Nouvelle-Ecosse. Ils comptent aujourd'hui dans cette province et sa voisine, le Nouveau-Brunswick, deux collèges, celui de Sainte-Anne, dans la baie Sainte-Marie (Church Point), N.-E., et celui du Sacré-Cœur, à Caraquet, N.-B., et des paroisses ou résidences de missionnaires à Church Point, à Saulnierville et aux Concessions (diocèse de Halifax), à Saint-Paul et à Rogersville (diocèse de Chatham, N.-B.). —Ils y contribuent, par leur ministère sacerdotal et leur solide enseignement, au recrutement du clergé acadien, à la conservation de la langue maternelle, « gardienne de la foi, » et à la sanctification des âmes. Dans la province de Québec, on les

1 — Lettre pastorale à l'occasion de la Béatification du Vénérable Jean Eudes, 8 février 1909.

2 — Voir *Nouvelle-France*, février et mai 1906, *Les vénérables François de Montmorency-Laval et Jean Eudes*, par le Père Chs Lebrun.

3 — Le 3 juillet 1690.

trouve à Sainte-Anne de la Pointe-aux-Pères (diocèse de Rimouski), dont ils desservent le pèlerinage, et à Chicoutimi, où ils dirigent la paroisse du Sacré-Cœur et aident à l'enseignement dans le petit séminaire.

Quant aux filles du bienheureux Jean Eudes, les Religieuses de N.-D. de Charité du Bon-Pasteur d'Angers, elles se sont établies dès 1844, à Montréal, où elles comptent un asile, un pensionnat et un externat, et d'où elles ont essaimé successivement à Halifax, à Saint-Jean, N. B., et jusque dans les républiques lointaines de l'Amérique du Sud.

Mais une tâche plus apostolique a été récemment assignée aux missionnaires eudistes. La Côte Nord, avec le Labrador et l'île d'Anticosti, devenait le partage de leur congrégation, sous le titre de Préfecture, et, depuis 1906, de Vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent. Le premier pasteur de ces peuplades de pêcheurs disséminées sur la rive nord du Golfe Saint-Laurent et de sauvages dont l'habitat s'étend jusqu'à la Baie d'Hudson, est Sa Grandeur Monseigneur Gustave Blanche, naguère supérieur du collège Saint-Jean, à Versailles. Plusieurs de ses prêtres ont quitté, comme lui, leur pays, leur vie intellectuelle, pour se faire missionnaires et catéchistes, comme leurs devanciers les Jésuites l'avaient fait il y a plus de deux siècles. Evidemment l'esprit apostolique est encore bien vivant dans la sainte Eglise, et les fils du Bienheureux Eudes n'ont pas dégénéré.

L. LINDSAY, ptre.

UN COMMENTAIRE LITTÉRAL FRANÇAIS

DE LA

« SOMME THÉOLOGIQUE » DE S. THOMAS D'AQUIN[1]

Ce nouveau commentaire de la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin en est déjà à son troisième traité et à son quatrième volume. C'est une œuvre unique en son genre, d'un rare mérite, et qui n'a d'autre ambition que de rendre accessible aux hommes d'étude peu familiers avec le latin et la terminologie scolastique le chef-d'œuvre du grand Docteur et de la pensée humaine.

Je dis unique en son genre : parce qu'il est en langue vulgaire, en français de bon aloi, et qu'il s'applique uniquement à rendre nettement la pensée du Maître sans y rien ajouter. C'est une traduction fidèle et une explication claire et sobre du sens littéral du texte ; et c'est là son mérite et son utilité.

Certes, les commentaires ou explications de la *Somme théologique* ne manquent pas. Qui voudrait les réunir formerait *une bibliothèque* considérable, mais accessible, les anciens surtout, à un petit nombre d'initiés. Les temps ne sont plus où la haute culture théologique et philosophique était essentielle à l'éducation des laïques comme des prêtres, et où l'un des plus grands princes de son temps pouvait lutter dans une joûte publique avec un théologien de la trempe de Bossuet. Non seulement les gens du monde ne se piquent plus de savoir discuter philosophie et théologie, mais nous craignons de voir venir les jours où les gens d'église eux-mêmes sauront à peine parler le latin... ou le comprendre. Un commentaire latin de saint Thomas, si simple et si clair soit-il, peut faciliter singulièrement l'intelligence du texte et de la pensée du saint Docteur à ceux qui font de la théologie leur étude principale ; il reste lettre fermée pour le grand nombre des esprits cultivés à la moderne. C'est un malheur ; car

---

1 — Tome III. *Traité des Anges*, 1 vol. gr. in 8°, 640 pages. Edmond Prévot, libraire-éditeur, 14, rue des Arts, Toulouse, franco 9 francs.

l'esprit humain n'eut jamais plus grand besoin de l'enseignement d'un tel maître.

Le T. R. P. Pègues a cru, non sans raison, que le meilleur moyen de ramener à l'école du saint Docteur un bon nombre d'esprits droits et sérieux, mais insuffisamment préparés à étudier sa pensée dans le texte original ou dans des commentaires latins faits par des théologiens de profession, serait de leur donner en langue vulgaire le texte même de la *Somme théologique* et de l'expliquer de même par un commentaire littéral français. Il était admirablement préparé pour entreprendre et mener à bonne fin cette œuvre difficile. Voué pendant de longues années à l'enseignement de saint Thomas, l'étude et la méditation continues des œuvres du Maître l'ont mis parfaitement au courant de sa méthode et de sa pensée. D'autre part, une collaboration active et très remarquée à la *Revue Thomiste* l'a initié à toutes les controverses philosophiques et théologiques du temps présent et préparé à ce travail de vulgarisation pour lequel la précision et la netteté du langage ne sont pas moins nécessaires que la sûreté de la doctrine et la clarté de l'exposition.

Le traité *des Anges*, le dernier qui a été traduit et commenté, est le troisième de la *Somme* et l'un des plus complets et des plus merveilleux. Saint Thomas lui doit probablement, bien plus qu'à la pureté de sa vie, son titre de Docteur Angélique. Ceux qui suivront bientôt, sur l'homme et sur toute l'œuvre de Dieu dans la création, intéresseront peut-être davantage les lecteurs qui ne sont pas théologiens et leur rendront de plus grands services. Fidèle à sa méthode et à sa manière, le commentateur, sans surcharger son livre de digressions savantes et de dissertations prétentieuses, saura montrer comment le génie de saint Thomas a su faire de sa théologie une synthèse assez haute et assez vaste pour recevoir toutes les conclusions légitimes et certaines de la science de son temps et de tous les temps.

Assurément le T. R. P. Pègues n'a jamais eu l'intention de faire oublier ou de rendre inutiles les grands commentateurs de saint Thomas, moins que tous les autres ceux qui sont restés fidèles à la pensée du Maître et forment la grande école thomiste : dans la bibliothèque d'un théologien, surtout d'un professeur de théologie, ils devront toujours avoir la place d'honneur à côté de la *Somme théologique*. Mais la plupart, et les plus sérieux sont souvent moins accessibles aux esprits que saint Thomas lui-même :

parfois aussi ils sont très longs et dépensent beaucoup de science pour résoudre des difficultés qui ne nous préoccupent pas autant que leurs contemporains. Dans un commentaire littéral les longues thèses ne sont pas à craindre : l'auteur ne s'occupe que de mettre dans tout son jour la pensée du saint Docteur, en donnant le sens précis du texte, la portée des principes et l'enchaînement des preuves. S'il doit mentionner en passant telles et telles erreurs qui aujourd'hui déroutent tant d'esprits, c'est uniquement pour montrer qu'elles ne viennent que d'une ignorance ou d'une inintelligence des vérités parfois élémentaires de la théologie.

Nous recommandons avec confiance ce *Commentaire littéral* aux esprits sérieux et cultivés qui ne sont pas encore initiés à la doctrine et à la méthode de saint Thomas : il leur en donnera sûrement l'intelligence et l'amour. A ceux qui n'ont pu recevoir qu'une initiation théologique très sommaire, et qui sentent le besoin d'approfondir la science de la foi — et qui n'en a pas besoin dans des temps comme le nôtre ? — nous conseillons la lecture assidue et réfléchie de la traduction et du commentaire comme un moyen sûr et relativement facile de former en eux le sens théologique et d'acquérir une science plus sérieuse souvent que celle qui est affublée de quelque bonnet. Enfin, même à ceux qui enseignent il rendra de précieux services : il leur donnera en quelques mots simples et clairs la vraie pensée du Maître et souvent tout le suc et la moelle des meilleurs commentaires qu'ils n'ont pas sous la main, ou qu'ils n'ont pas toujours le loisir de consulter, et il leur apprendra ce que trop de professeurs ne savent pas : c'est que la meilleure manière de fortifier les esprits dans la foi et de les prémunir efficacement contre les erreurs de notre temps et de tous les temps, c'est bien plus l'exposition claire, logique et complète de la vérité catholique que la réfutation plus ou moins savante d'erreurs qui souvent ne se comprennent pas elles-mêmes.

R. G.

Pages Romaines

Le résultat électoral.—Cynisme de la municipalité romaine.—
Courses hippiques

Conformément au décret royal convoquant les électeurs à choisir leurs représentants pour la nouvelle législature, les nouveaux députés ont été élus aux dates du 7 et du 14 mars. Les partis extrêmes ont eu, sinon d'éclatantes victoires, au moins de sérieux avantages qui leur permettront de se montrer plus audacieux dans leurs prétentions. L'ancienne chambre comptait 26 socialistes, la nouvelle en a 37. Les radicaux étaient au nombre de 30 dans la législature précédente, leur groupe est aujourd'hui de 35. Les républicains n'augmentent leur nombre que de trois unités ; ils seront 23 à essayer de faire prévaloir leurs opinions. En fait cependant, le parti constitutionnel, s'il a diminué numériquement parlant, a augmenté sa force par la valeur morale, le talent oratoire, et les aptitudes de ses élus, ce qui lui permettra de s'imposer ou tout au moins de tenir en échec les adversaires de l'ordre. Ce sont la Lombardie et la Vénétie qui, par le choix de leurs députés, donnent le plus de garanties aux catholiques qui les ont résolument soutenus. A Milan, sur six députés, en dépit des traditions qui faisaient de cette ville un boulevard de tous les partis subversifs, grâce aux catholiques, quatre représentants conservateurs ont été élus, bien qu'ils se fussent proclamés les adversaires des projets de loi sur le divorce, les défenseurs de la liberté en fait d'enseignement religieux dans les écoles, et qu'ils se fussent élevés contre toute persécution contre les congrégations religieuses. A Brescia, aux socialistes révolutionnaires, les catholiques ont opposé des socialistes chrétiens et la victoire leur est restée. Rome s'est mise en dehors de ce beau mouvement de défense religieuse, et par l'apathie des électeurs, les pires candidats, ceux qui se présentaient en se proclamant les adversaires résolus du Vatican, ont été élus. Il est vrai que nulle part la fraude et le cynisme n'ont présidé davantage aux élections que dans la ville des Papes. C'est ainsi que, lorsque un prêtre se présentait avec sa carte d'électeur pour déposer son bulletin dans l'urne, le président de la section, affectant de ne pouvoir constater son identité, s'adressait aux frères et amis qui remplissaient la salle du vote et, sur l'affirmation mensongère que ce prêtre était un inconnu, il était immédiatement expulsé, sans qu'il lui fût permis de remplir son devoir d'électeur. Ainsi fut traité le supérieur de l'hospice des « Fate bene Fratelli » qui, depuis de si longues années, consacre sa vie au soulagement des malades. Il y avait dans la salle même où il se présentait d'anciens malades soignés par lui, et qui, pris à témoin, prétendirent ne pas le connaître.

Ce simple fait permet de deviner les autres et de juger la sincérité des élections à Rome.

Malgré les victoires des candidats catholiques dans le nord de l'Italie, le « Corriere d'Italia », se plaignant de l'apathie des bons, quand le devoir leur commande de lutter pour empêcher le mal de progresser, faisait cette mélancolique réflexion : *Ma non diremmo tutta la verità, se non affermassimo oggi che i cattolici italiani hanno un ben lungo commino da percorrere per influire effettivamente su vita publica nazionale.*

***

Dans son numéro du 20 mars, la *Civiltà cattolica*, dans une chronique à laquelle on aurait pu donner pour titre : Le cynisme municipal, raconte avec quelle audace révoltante la municipalité romaine fait faire des lois de l'Etat dans la guerre qu'elle livre à l'enseignement religieux dans les écoles. Le résumé du récit de la *Civiltà* trouve naturellement sa place dans les *Pages romaines.*

A peine la municipalité de Rome eut-elle aboli l'enseignement religieux dans les écoles communales que la direction diocésaine, se basant sur l'article 3 du règlement Rava, invita les pères de famille à réclamer eux-mêmes que le catéchisme fût enseigné à leurs enfants dans les locaux affectés aux écoles.

Au début de l'année scolaire 1908-1909, plusieurs milliers de demandes signées individuellement, divisées par écoles et par classes, furent transmises, en novembre et en décembre derniers, au syndic Nathan, qui les accepta et les transmit à l'assesseur chargé de l'Instruction publique. La réponse n'arrivant jamais, plusieurs nouvelles demandes furent faites et ne provoquèrent que des promesses évasives. Pressé de nouveau, l'assesseur mit alors en doute l'authenticité des signatures, mais l'autorité, mise en demeure de les reconnaître officiellement, en proclama la véracité et la légalité ; ce furent alors d'autres délais qui, lassant la patience de ceux dont les droits paternels étaient violés, provoquèrent de leur part l'intervention d'un huissier près le tribunal civil de Rome. A la requête du catholique Agostino Diorio, en date du 20 janvier 1909, le syndic Nathan fut mis en demeure aux termes de la loi, d'avoir, en dix jours, à mettre à la disposition des pères de famille, les locaux communaux nécessaires pour que leurs enfants pussent recevoir l'enseignement religieux de la part des maîtres ayant leur confiance et approuvés par le conseil provincial de l'Instruction publique.

Six jours après, à la date du 26 janvier, Nathan accusant réception de l'exploit d'huissier, avertissait Agostino Diorio que les demandes des pères de famille qui désiraient l'instruction religieuse pour leurs enfants devaient être présentées personnellement et individuellement à la direction de chaque école. En même temps, Nathan invitait les directeurs des écoles communales d'avoir chacun un registre sur lequel les pères de famille viendraient signer leur demande, mais il interdisait aux professeurs d'en avertir les élèves et leurs parents. Ce registre ne devait rester que deux jours dans chaque école à la disposition du public qui n'en saurait rien. Quelques professeurs, écœurés d'une telle mauvaise foi, avertirent les enfants confiés à leurs soins, et, dans les deux jours fixés, 1200 signatures furent quand même apposées par des parents chrétiens. Devant cette spontanéité, la municipalité blocarde ouvrit une enquête pour connaître et punir les professeurs coupables d'avoir divulgué la présence du registre, mais ne donna aucune satisfaction aux désirs des pères de famille.

Le 23 février, Agostino Diorio, revendiquant de nouveau le droit que lui reconnaît la loi italienne de faire enseigner le catéchisme à ses fils dans les écoles qu'ils fréquentent, somma de nouveau le syndic de Rome, par exploit d'huissier, de cesser son arbitraire et de se conformer aux règlements.

Il semble que ceux qui pour arriver au pouvoir n'ont cessé de se réclamer de la liberré pour tous, de l'égalité, de l'abolition des abus, devraient au moins reconnaître à leurs adversaires le droit d'agir comme ils veulent. Il en est tout autrement, et un mois après la seconde sommation d'Agostino Diorio, alors que six mille demandes des pères de famille ont été envoyées au Capitole, que cent cinquante professeurs ont exprimé eux-mêmes le désir

d'enseigner le catéchisme, l'enseignement religieux n'est pas encore admis dans les écoles communales. L'assesseur Canti, délégué à l'Instruction publique, a proclamé à haute voix que, malgré la loi, le catéchisme continuerait à être banni, parce que Rome doit être essentiellement laïque.

Cette page d'histoire moderne ne méritait-elle pas d'être signalée ?

Et que dire de celle-ci ?

Des générosités séculaires avaient établi dans Rome de nombreuses fondations faites en faveur des filles pauvres, pour leur faciliter, par une dot, un mariage plus conforme à leur goût, en leur permettant d'apporter au foyer qu'elles voudraient fonder, outre leurs qualités morales, l'argent qui concourt au bien-être de la vie. Confiées aux soins de certains chapitres, de quelques paroisses, d'associations charitables, ces dots dont la distribution est annuelle étaient, en même temps, un stimulant pour la vertu des jeunes filles, qui ne pouvaient y prétendre que si elles étaient recommandées par les membres de ces chapitres, de ces associations, et par les prêtres de ces paroisses.

Un jour de fête était choisi pour la distribution de ces récompenses données à la vertu passée ; elles étaient attribuées, en pleine église, à l'issue de la messe. La dot matrimoniale, reçue auprès de l'autel et de la main des prêtres, était ainsi une bénédiction anticipée du foyer.

La vertu n'entrant plus dans le programme des gouvernants modernes, ces fondations ont été, pour la plupart, enlevées à ceux qui en reçurent le dépôt des mains des bienfaiteurs. Laïcisée à outrance, la municipalité romaine non seulement en s'en emparant a déclaré n'avoir nul besoin de l'avis et de la recommandation du clergé, mais elle a décrété que désormais le baptême lui-même ne serait plus une condition nécessaire pour avoir droit à la dot. Ainsi, filles de libres penseurs, de juifs, de protestants, pourront avoir, par exemple, les dots dites de *l'Annunziata*, dont le nom seul dans son souvenir était le plus poétique souhait d'une maternité bénie par la Vierge, si les tribunaux ne se hâtent de défendre la volonté si imprudemment violée des testateurs.

*
* *

Depuis février, Rome a recommencé les courses annuelles de chevaux qui font de la grande ville du Tibre le véritable centre des sports d'Italie. Le total des prix qu'on y gagne s'élève à 500,000 francs.

Ces courses modernes se faisaient depuis longtemps déjà en Angleterre et en France, quand elles furent inaugurées en Italie par une société piémontaise, en 1844 et 1846 ; ce ne fut toutefois qu'en 1852 que se firent à Milan les premières courses organisées par une société hippique, et l'association lombarde choisit Senago pour y commencer les courses au galop, en 1857. Presque à la même époque, grâce à des sociétés rivales, Alexandrie, Saluces, Alba, Vercelli connurent l'entraînement des sports. L'unité italienne n'étant point faite encore, les Etats de la peninsule se jalousèrent, et Florence, Pise, Naples eurent des associations hippiques diverses qui, plus tard, se fondirent dans la grande société nationale qui reçut une subvention officielle de 50,000 francs par décret ministériel de 1862.

Des divergences de vues et la politique aidant, la société nationale vit une partie de ses membres la quitter pour fonder l'association hippique italienne qui, à son tour, cessa d'exister dès 1868.

Les événements des années 1869 et 1870 détournèrent l'attention de la prétendue amélioration de la race chevaline ; on améliorait alors le sort des populations des Etats de l'Eglise en les soustrayant à la tyrannie pontificale. Quelques années plus tard, l'aristocratie lombarde fonda une nouvelle société aux côtés de laquelle surgit presque aussitôt l'association varesine qui organisa des courses à Varèse, Castellazzo et Senago. Enfin, en 1881, le Jockey Club italien absorba toutes ces diverses sociétés. Dès la même année, l'Italie eut son Derby que l'Angleterre connaissait depuis 1780, époque où il fut fondé par le comte Derby. Créé en Italie par le roi Humbert avec une prime de 24,000 francs, il ne pouvait être gagné que par des chevaux ou des juments nés et élevés en Italie. Son premier vainqueur s'appela Andreina, jument sortie des écuries Rook.

Il n'entre pas dans le cadre de cette chronique de faire défiler ici tous les chevaux qui furent, comme Andreina, une bonne fortune pour leurs maîtres, une chronique n'étant pas un cirque. Rappelons toutefois que les heureux coursiers sortaient la plupart des écuries du prince Ottaiano, du duc de Marnio, du marquis Serramezzana-Flori, du prince Doria-Pamphili, du comte Bastogi, etc.

Il y a longtemps que les hommes organisèrent des courses hippiques pour voir courir...... des bêtes, témoin l'Enéide qui nous raconte les jeux organisés par Enée et ses compagnons, à son débarquement en Sicile. Qu'il serait curieux de savoir ce que, de tout temps, les chevaux en pensèrent entre eux !

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

Pages françaises, par PAUL DÉROULÈDE. Précédés d'un *Essai* de Jérôme et Jean THARAND. Chez Bloud, Paris, 1909.

Ces *Pages françaises* sont des pages choisies. On les a triées sur le volet dans l'œuvre de Paul Déroulède, et l'on nous apporte donc ici le meilleur de sa pensée. Ce livre est composite comme la vie et l'œuvre de Déroulède. Vous y trouverez des récits, des poésies, de ces « chants du soldat » qui ont fait le tour des casernes de France, des discours, et du théâtre. Un discours inédit, celui que prononça M. Déroulède sur la tombe du lieutenant Pol Boulhant, termine le volume. Cette anthologie ne peut manquer de faire connaître mieux, de faire pénétrer plus avant chez le peuple des lecteurs, l'œuvre du grand écrivain-soldat. Ces extraits suffisent à justifier ceux qui auraient souhaité que M. Paul Déroulède eût posé sa candidature à l'Académie française, au fauteuil de François Coppée. Paul Déroulède refusa pour cette raison très militaire qu' « on ne monte plus sur la borne, quand on porte un habit vert. » C. R.

La religion des primitifs, par Mgr A. LE ROY, évêque d'Alinda, Supérieur Général des Pères du Saint-Esprit. Paris, Gabriel Beauchesne, in-8°.

On a inauguré, il y a quelques années, à la Sorbonne de Paris, un cours

d'histoire des religions. Le nom des professeurs suffit à lui seul à en indiquer l'esprit. Le premier, M. Réville, fut un pasteur protestant que les siens avaient rejeté comme entaché d'athéisme : il est remplacé aujourd'hui par M. Loisy. Le cours d'histoire des religions a pour but avoué de détruire toutes les religions et surtout la seule vraie religion.

C'est une science nouvelle, dont la grande méthode assurément peu scientifique consiste : 1° à observer superficiellement ; 2° à ne prendre parmi les faits constatés que ceux qui favorisent la thèse posée d'avance, rejetant obstinément ou refusant de voir ce qui la contredit. Quand il s'agit de peuples encore peu connus, combien il est facile de se tromper ainsi et de tromper des auditeurs confiants ! Qui donc ira contrôler ? Les références citées au bas de quelques pages ne sont pas toujours un garant. On prend de ci de là une ligne d'un explorateur, qui ne peut avoir tout vu, ni surtout tout étudié, à un point de vue spécial, qui s'est souvent mépris sur le sens d'un rite, d'une cérémonie, qui a observé à la hâte et noté ses impressions sans aucune prétention philosophique.

Voici, comme réponse, non pas un cours d'histoire des religions proprement dit, mais une base solide et vraiment scientifique pour ce cours, que l'Université Catholique de Paris vient d'inaugurer, dressant la chaire de la vérité en face de celle des faux prophètes. Qui niera, en pareille matière, la compétence spéciale d'un missionnaire, dont c'est précisément la fonction d'explorer à fond l'âme et le cœur des peuples qu'il évangélise ? Or, Mgr Le Roy, dont les ouvrages sont déjà célèbres, tant au point de vue ethnographique qu'au point de vue littéraire, a passé vingt ans en Afrique, vingt ans de voyages et d'observations non seulement sur les côtes, mais dans l'intérieur, et auprès de toutes les peuplades disséminées sur le vaste continent, Négritos, Pygmées, Bantous, qui sont, de l'avis de tous, les hommes les plus primitifs du globe. La religion la plus simple, la plus naturelle, la plus primitive, elle est bien là, ou il faut renoncer à la trouver sur terre.

Ses observations amènent à cette conclusion générale que la religion catholique, loin d'être embarrassée des ressemblances constatées entre les diverses religions, y trouve au contraire en sa faveur un titre de plus. Et c'est là un point d'apologétique spéciale dont il convient de savoir gré à l'éminent écrivain d'avoir enrichi la science.

Nous y distinguons une autre conclusion particulière, et c'est celle-ci. Les forces de l'homme, sa raison, sa conscience, laissées à elles-mêmes, ont pu créer une religion naturelle rudimentaire, à laquelle l'imagination et les passions n'ont pas manqué d'ajouter nombre de déformations, de légendes et de mythes. Mais la religion catholique et toutes les religions qui se sont inspirées d'elle, ont quelque chose de supérieur qui ne peut venir que de Dieu.

Et ce quelque chose de supérieur et de divin, vestige d'une révélation ancienne que l'homme a trouvée à son berceau, bien que voilé et déformé, se reconnaît encore dans certains rites et usages des religions les plus primitives.

E. M.

L'abbé Elie Blanc.—*Supplément au Dictionnaire de Philosophie ancienne, moderne et contemporaine.* (Années 1906-1907-1908). In-4to, 155 pages à 2 col. Paris, P. Lethielleux, 10, rue Cassette.—Il y a plus de deux ans, nous signalions ici même [1] à nos lecteurs le *Dictionnaire* où l'éminent professeur et

1 — *Nouvelle-France*, Septembre 1906, p. 455.

publiciste résumait et mettait à la portée de tous la riche moisson de connaissances philosophiques par lui accumulées au cours d'une longue et laborieuse carrière. C'était déjà une somme respectable de fond et de forme que ce beau volume de 1300 pages à deux colonnes et en texte serré. Eh bien ! durant le temps qui s'est écoulé depuis, le mouvement des idées philosophiques a marché, et, observateur vigilant et perspicace, le vétéran de la scolastique en France a vu surgir mainte figure nouvelle dans l'arène, et évoluer de façon insolite telle vieille erreur qui cherche à faire école, en assumant de faux airs de science et de vitalité. Et puis, que de travaux philosophiques écrits, les uns pour la ruine, les autres pour la résurrection d'un grand nombre, à cette époque de publicité fébrile et de liberté de la pensée ! Dans cette promiscuité, l'auteur du *Supplément* a su discerner l'ivraie du bon grain, et en consignant chaque article dans ce répertoire intellectuel, lui attacher l'étiquette distinctive. Avec un guide aussi sûr et expérimenté que l'abbé Blanc, nous n'avons pas à craindre d'appréciation erronée.

L. L.

Docteur Georges SURBLED.—*L'honneur médical,* manuel de Déontologie élémentaire. In-12, 160 pages. Paris, A. Maloine.

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que, grâce aux efforts de Monseigneur Amette, archevêque de Paris, et du nouveau recteur de l'Institut catholique de cette même ville, Mgr Baudrillart, on vient d'organiser un *enseignement médical complémentaire* affilié au dit Institut, et qui compte un nombre toujours croissant d'auditeurs. Cette œuvre, qui aura ses cliniques spéciales, et dont plusieurs des professeurs ont une haute réputation comme savants et comme praticiens, devra être encouragée par nos étudiants canadiens-français. Ils ont tout à y gagner sous le rapport de la foi et de la morale. L'opuscule que nous signalons ici est le résumé du cours qu'y donne notre distingué collaborateur, M. le docteur Surbled. L'auteur y cite, en traitant de l'usage des anesthésiques, le passage suivant du VIIe Concile de Québec, (Décr. 21).

« Comme le sort de l'âme pour l'éternité dépend du dernier temps de la vie, les médecins devront entièrement s'abstenir d'administrer des remèdes qui sont de nature à insensibiliser les malades, leur ôtent la faculté de produire des actes de piété, les privent des derniers mérites qu'ils peuvent encore acquérir et les exposent peut-être au danger de la perte éternelle. »

Un correspondant nous apprend que le premier médecin de Londres, Sir Dyce Duckworth, a déclaré que ce livre était « admirable, » et qu'il a écrit personnellement à l'auteur pour l'en féliciter. L. L.

Jésus-Christ, sa vie, son temps, par le Père Hippolyte Leroy, S. J., 1908, Paris, Gabriel Beauchesne et Cie, rue de Rennes, 117.

Avec une précision presque mathématique, le Père Leroy publie annuellement un recueil de dix conférences sur l'Evangile. Le présent volume est le second d'une nouvelle série qui doit embrasser la vie souffrante et la vie glorieuse, la vie cachée et la vie publique ayant fourni la matière aux douze tomes de la première série. C'est donc l'Evangile tout entier que l'auteur se propose de commenter, dans ces conférences ou « leçons » destinées au Gésù de Paris et de Bruxelles. Exposé clair, logique, varié, du récit évangélique, descriptions variées, belles paraphases, conclusions dogmatiques ou morales, tout cela s'y trouve dans un heureux mélange. Çà et là, quelques

points de controverse indiqués et sommairement discutés, quelques questions d'exégèse brièvement résolues, telles l'époque probable de la dernière Cène, l'éternité de l'enfer dans les synoptiques, la fin du monde ; parfois la reconstitution vivante d'une scène historique, tels le cérémonial des épousailles et le rituel de la Pâque chez les Hébreux. L'orthodoxie de l'œuvre entière trouve son plus sûr garant dans le bref dont l'a honorée Pie X.

Une question de détail : la tradition, ou si l'on préfère, la légende de la vallée de Josaphat, théâtre du jugement dernier, n'a-t-elle pas son origine dans Joël, III ?

H. C.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

La Province du Canada. De 1840 à 1867, par Ludovic Brunet, Québec.

M. Ludovic Brunet s'est enfin décidé à publier l'étude historique qu'il fit, en 1898, sur la période de l'Union des deux Canadas. Cette étude fut couronnée par le gouvernement Marchand, qui avait mis au concours le sujet traité par M. Brunet. Et M. Brunet gardait dans ses cartons le précieux manuscrit. Il y a quelques mois, sur les sollicitations pressantes de ses amis, il l'offrit aux lecteurs, à tous ceux qui aiment notre histoire. M. Edouard Dorion a fait au livre l'honneur d'une fort belle préface, où se découvrent à chaque page les aperçus les plus suggestifs, et qui nous permet de suivre avec plus d'intérêt les récits historiques de M. Brunet.

Le livre de M. Brunet est une thèse de concours ; il a été fait sans doute avec tout l'empressement obligé que supposent les concours, et l'auteur n'a pu lui donner toute l'ampleur qu'il aurait souhaitée. Il s'est appliqué surtout à tracer les lignes principales d'un tableau où l'on pourrait tant multiplier les plans, les personnages et les couleurs. Aussi la toile est d'une grande sobriété. Nous l'aimerions parfois plus large ou plus chargée.

Ce que M. Brunet s'est efforcé de verser sur cette toile, c'est une belle et calme lumière. Avec une phrase qui ne s'embarrasse jamais, ou rarement, avec un vocabulaire qui est d'une grande précision, M. Brunet dit bien ce qu'il veut faire entendre. On le lit avec entrain et avidité. Et cela veut dire que M. Brunet possède cette qualité très précieuse de l'histoire qui est d'attacher à son récit l'esprit du lecteur.

Nous aimerions, cependant, qu'il y eût parfois plus de continuité dans les développements. Il y a des sautes d'idées et de faits qui donnent à certaines pages une allure trop incohérente. On dirait que l'auteur rassemble un peu à la hâte des notes qui ne sont pas assez coordonnées et fondues. Mais cela même n'empêche pas ces notes d'être toujours bien choisies, et bien propres à retenir le lecteur.

Le livre se termine par un chapitre sur la Confédération. C'est l'un de ceux où M. Brunet a mis le plus de pensées personnelles. Il y discute avec sagacité et clarté les avantages et les inconvénients de ce régime dont nous vivons.

Il y a vraiment profit à lire des livres comme celui que nous donne M. Brunet ; et l'on n'y apprend à mieux apprécier l'effort patriotique de ceux qui, comme Lafontaine, ont si merveilleusement tiré parti de l'Acte d'Union, d'un régime politique qui ne fut pas, comme on le dit trop souvent, le résultat heureux de notre révolte de 1837-1838, mais qui fut plutôt conçu par nos adversaires anglais comme un châtiment, comme le moyen le plus sûr et le plus expéditif de réduire et d'annihiler au Canada l'influence française. Il faut donc remercier M. Brunet de l'avoir écrit il y a dix ans, et surtout de l'avoir publié il y a quelques mois.

CAMILLE ROY, p^tre^.

Jos.-Albert Valiquet, Scolastique Oblat de Marie Immaculée.—Notice biographique, 120 pages in-12, avec 6 photogravures et un fac similé. Québec, typ. Laflamme et Proulx, 1909.—En lisant ces pages, écrites sans apprêt, où un frère aîné dans la famille religieuse raconte, avec une touchante simplicité, la vie si courte, et pourtant si bien remplie, de son fervent neveu, ses luttes, ses victoires, ses vertus, la réduction de son caractère fier et ardent sous le joug de la discipline et de l'humilité, on se rappelle involontairement la parole de l'Esprit-Saint que l'Eglise a si heureusement appliquée à d'autres jeunes gens qui, comme cet Oblat privilégié, avaient tout quitté pour suivre le Maître : *Consummatus in brevi explevit tempora multa.*

L. L.

L'abbé Adolphe MICHAUD. *Généalogie des familles de la Rivière-Ouelle,* depuis l'origine de la paroisse jusqu'à nos jours. Avec une introduction historique, par l'abbé Alphonse Têtu, LIX-705 pages in-8°, 16 photogravures hors texte. Québec, impr. H. Chassé, 1908 — De toutes les généalogies de paroisses canadiennes publiées jusqu'ici, nous croyons pouvoir dire, sans exagération, et sans deprécier les œuvres antérieures de même nature, que celle-ci est la plus complète, la plus méthodique et la plus exacte. Tanguay avait ouvert la marche par un ouvrage qui, malgré ses imperfections, n'en est pas moins utile et méritoire ; après lui plusieurs de nos intelligents et laborieux curés ont fait un véritable travail de Bénédictins dans le champ de la généalogie paroissiale. Ce que Tanguay avait entrepris, et en bonne partie exécuté pour le Canada français tout entier, les Forgues l'ont réalisé pour l'île d'Orléans, les Beaumont pour la Côte Beaupré, les Villeneuve pour le pays de Beauce, (en partie peuplé par des colons originaires des vieilles paroisses situées dans le voisinage de Québec), et, plus récemment, les Gosselin pour Charlesbourg. M. l'abbé Michaud, venant après ces vaillants ouvriers, a pu, en étudiant leurs procédés, les améliorer, et rendre plus facile et plus satisfaisante la consultation de son répertoire.

Ce livre est un trésor pour la Rivière-Ouelle et pour toutes les familles qui y ont eu leur berceau. Et, disons-le sans détour, de toutes nos paroisses rurales, la Rivière-Ouelle est bien une de celles qui ont fourni le plus riche contingent de personnages distingués à l'Eglise et à l'Etat. Avec le poète, nous pourrons lui appliquer la noble épithète *alta nutrix virum.* La galerie de ces illustres fils de l'aristocratique et jadis florissante paroisse riveraine orne les pages du livre de ses généalogies. L'auteur a eu l'heureuse idée de faire précéder ces registres de famille d'une notice historique due à la plume d'un enfant de la paroisse. Nous l'en félicitons aussi bien que de son œuvre tout entière.

L. L.

OUVRAGES REÇUS

Collection *Science et Religion.* Volumes in-12, Bloud & Cie, éditeurs, 7 place Saint-Sulpice, Paris (VIe). Prix, 0 fr. 50. En vente chez tous les libraires.

PHILOSOPHES ET PENSEURS

Les idées morales de Lamartine, par JEAN DES COGNETS.
Les idées morales de Châteaubriand, par MAURICE SOURIAU.

QUESTIONS HISTORIQUES

Histoire du Catholicisme en Angleterre, par GABRIEL PLANQUE.
Les Croisades, par ADRIEN FORTIN.
Le Comité du Salut public, par MARCEL NAVARRE.
Les assemblées du Clergé et le Protestantisme, par I. BOURLON.

LITURGIE

Le pallium, par JULES BAUDOT.

La dédicace des églises, par JULES BAUDOT.

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA LITTÉRATURE RELIGIEUSE

Pensées. F. DE LA MENNAIS. Introd. et notes par C. Maréchal.
Le prisme.—Des défauts des gens de bien, etc. NICOLE. Introd. par Henry Brémond.

QUESTIONS DE SOCIOLOGIE

Le travail sociologique. La méthode, par PIERRE MÉLINE.
La question sociale au XVIIIe siècle. Par ANDRÉ LECOCQ.

LA VIE DES SAINTS

Les livres de saint Patrice, apôtre de l'Irlande. Introd. et notes par Georges Dottin.
I fioretti ; les petites fleurs de la vie du petit pauvre de Jésus-Christ. Saint François d'Assise. Introd. et notes d'Arnold Goffin.

HISTOIRE DES RELIGIONS ET APOLOGÉTIQUE

Le Védisme. Par LOUIS DE LA VALLÉE-POUSSIN.
Le sens catholique, par HENRI COUGET.

Ces petits volumes très bien imprimés sur excellent papier forment une bibliothèque encyclopédique à la disposition des prédicateurs, des écrivains, des publicistes, des journalistes. Leur format commode se prête au transport pour les lecteurs-touristes et leur prix modique les met à la portée de tous.

Directeur-propriétaire . . . . L'abbé L. LINDSAY.

QUÉBEC. — Imprimerie de la COMPAGNIE DE « L'ÉVÉNEMENT. »

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VIII MAI 1909 N° 5

LA BIENHEUREUSE JEANNE D'ARC

Après cinq siècles d'attente, l'Eglise vient d'offrir au culte catholique la plus merveilleuse enfant qui se soit vue dans les annales de l'humanité. Si l'on en excepte la divine Vierge Marie, jamais fille d'Eve ne fit honneur à la femme autant que la bienheureuse Jeanne d'Arc. Elle est le type de l'héroïsme le plus pur, le plus élevé, le plus désintéressé. En donnant à la France cette libératrice, Dieu lui a marqué une prédilection unique ; l'on chercherait en vain parmi les autres peuples une marque aussi signalée de sa protection visible.

Le grand Gerson, témoin de cette merveille, s'écriait jadis : *A Domino factum est istud.* Après avoir lu et relu la vie de l'héroïne nous ne pouvons que répéter le cri d'admiration du chancelier de l'université de Paris. Oui, c'est l'œuvre de Dieu, c'est le miracle le plus palpable de sa Providence qui apparaît dans notre histoire nationale sous les traits si purs, si forts et si doux de cette vierge martyre.

Nous sommes heureux de proposer, dans les pages de la *Nouvelle-France*, cette radieuse figure à tous les cœurs magnanimes et fiers qui continuent de poursuivre au Canada les gestes de la grande Française. Ils apprendront de leur modèle comment on doit servir son Dieu et son pays.

***

Jeanne d'Arc est bien française, quoiqu'on l'ait surnommée « la bonne Lorraine. » Elle naquit à Domrémy le 6 janvier 1412, sur les confins de la Champagne et de la Lorraine, où de tout temps le patriotisme fut si éveillé à cause du voisinage de la frontière. L'humble village placé sous la garde du grand évêque qui sacra Clovis et sa descendance vit grandir cet enfant dans le recueillement, la prière et le travail.

Mêlée aux jeux de ses compagnes, Jeanne ne s'y livrait qu'avec réserve, remarquent les chroniqueurs. Les jeunes gens la trouvaient « trop dévote. » Elle se retirait à l'écart pour prier, elle se confessait souvent et chaque semaine s'en allait en pèlerinage à la chapelle forestière de Notre-Dame de Bermont. Elle travaillait de bon cœur, tantôt partageant les devoirs de son père, Jacques d'Arc, « honnête cultivateur et bon chrétien sur toutes choses, » tantôt filant jusque bien avant dans la nuit, aux côtés de sa mère, Catherine Romée—ce qui lui faisait dire plus tard, avec une sorte de fierté : « Pour coudre ou filer, je ne crains pas femme de Rouen. »

Telle était sa renommée de vertu que le curé de Domrémy pouvait rendre d'elle ce témoignage : « C'est une bonne, simple et douce fille, point paresseuse. Jamais je n'en vis une meilleure, et il n'y en avait pas de semblable dans ma paroisse ».

Jeanne n'apprit ni à lire ni à écrire, mais elle écoutait avidement son bon curé qui lui citait ce que la Bible et l'Eglise nous apprennent des anges, du grand combat qui se livra dans le ciel entre saint Michel et Lucifer. Elle aimait beaucoup le récit de la vie des saints, principalement de sainte Catherine et de sainte Marguerite, pour lesquelles les habitants de Domrémy professaient une vénération particulière. Fréquemment, aux prônes du dimanche, le curé parlait des choses du royaume de France, et s'il ne pouvait cacher les funestes divisions qui déchiraient le pays, cet homme de foi s'appliquait à prouver que Dieu a toujours aimé les Francs et à faire connaître les grandes choses que la Providence avait accomplies par Clovis, Charles Martel, Pépin, Charlemagne et saint Louis. Jeanne nourrissait son âme d'enfant de toutes ces leçons.

Combien ces détails des vieilles chroniques ont de saveur pour nous,Canadiens-Français ! C'est ainsi que nos pères furent instruits et élevés par quelques vénérables prêtres qui leur apprirent à aimer Dieu et la France.

Ainsi, à treize ans, Jeanne ne savait ni *A* ni *B*, mais avait l'âme toute remplie de l'amour de Dieu. La grâce divine la dilate, la transforme et en fait une création nouvelle dans laquelle la nature ne se reconnaît plus.

Jeanne aime son prochain parce qu'elle sait que le Christ veut qu'on l'aime, elle partage son pain avec les pauvres, elle recherche les infirmes et les malades, elle passe ses nuits à les soigner, elle recueille les pèlerins sur les grandes routes, elle leur cède son lit pour qu'ils se reposent de leurs fatigues. Elle se sacrifie ainsi pour que « Dieu soit content d'elle », selon son expression naïve.

Dieu, en effet, était content d'elle : il allait frapper à ce jeune cœur pour un grand dessein. Dans sa bonté, Il avait résolu de sauver la France en péril, et il choisit cette humble villageoise pour accomplir ce prodige.

Nous entrons ici dans un monde à part. De merveilleuses visions charment les regards de l'enfant, des *Voix* supérieures se font entendre, qui lui marquent la ligne de conduite à suivre et l'investissent d'une mission à laquelle elle ne pourra se dérober.

« J'étais dans ma treizième année, quand Dieu m'envoya une *Voix* pour m'aider à me conduire ».

C'était la *Voix* de saint Michel, l'archange-soldat, qui lui disait : « Sois bonne enfant, fréquente l'Eglise et Dieu t'aidera ». Aux exhortations se mêlaient des révélations : « Tu quitteras ton pays et tu viendras en France, car tu feras lever le siège d'Orléans ». Et Jeanne ajoute en rapportant ces paroles : « L'ange me racontait la pitié qui était au royaume de France ».

Elle était grande, extrême, en effet, cette pitié.

La France, épuisée par une guerre de cent ans avec l'Angleterre, déchirée par des factions rivales, était devenue la proie de son ennemie héréditaire. Ce n'était partout que meurtre et pillage. La famine et la peste exterminaient ceux qu'avait épargnés l'épée. Les champs restaient en friche, les populations rurales s'étant réfugiées dans les places fortes.

Les chevaliers défenseurs-nés du royaume, ont été fauchés sur les champs de bataille de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, de Verneuil. Combien sont morts les armes à la main, nul ne le peut dire.

Le sceptre de saint Louis est tombé aux mains d'un fou, le pauvre Charles VI ; et, pour comble de malheur, la reine son

épouse—cette infâme Isabeau de Bavière—a renié son propre fils et vendu la patrie aux Anglais.

Le peuple terrifié se cache et n'ose se dire français, car les ennemis ont envahi le pays de toutes parts, par le nord, par la Normandie, par la Gascogne, par la Bourgogne. Dix provinces reconnaissent Henri VI d'Angleterre pour leur maître.

Bedford, régent d'Henri, est entré dans Paris, il a été reçu en triomphe à Notre-Dame « comme si ce fût Dieu, » remarque un chroniqueur ; il n'y eut jamais à Rome, au temps des consuls et des empereurs, triomphe comparable à celui que lui ont fait les Anglais vainqueurs et des Français traîtres à leur patrie.

Le peuple de France est donc tombé sous les griffes de cet autre peuple redoutable qui se symbolise lui-même par un léopard, et qui, au dire de Taine, a montré dès le commencement de son histoire trois instincts dominants : naviguer, combattre et piller.

Une seule place forte située au cœur du pays ose résister, c'est Orléans, le dernier rempart de la nationalité, qui s'effondre. Glasdale, Suffolk, Talbot, trois des plus valeureux capitaines d'Angleterre, l'assiègent depuis sept mois. Orléans meurt de faim mais ne cède pas et reste fidèle à Charles VII, le fils du roi dément.

Jeanne d'Arc se sent pressée de courir au secours de la ville assiégée. A tout instant, ses Voix lui disent : « Va, va.»

—Mais, répond-elle, je ne suis qu'une pauvre fille qui ne sais ni chevaucher, ni guerroyer—« N'importe, va, fille de Dieu, va, va."

La Pucelle, malgré sa répugnance pour la vie des camps, se décide enfin à aller trouver le sire de Beaudricourt pour lui demander un équipement de guerre. Elle a dix-sept ans et a fait vœu de virginité. Après plusieurs refus, on lui donne un cheval, une armure, une petite escorte.

Revêtue de son lourd costume militaire, elle traverse cent cinquante lieues de pays ennemis. Elle arrive à Chinon le 6 mai 1429, miraculeusement guidée par ses célestes messagers.

On devine quelle dut être, à la cour de Charles VII, l'impression causée par la venue soudaine de cette paysanne qui prétendait avoir « plusieurs bonnes choses à dire » au petit roi de Bourges. Elle est reçue avec une défiance toute naturelle.

On interroge ses compagnons d'armes, on l'accable elle-même de questions. Mais Jeanne se contente de répondre : « J'ai deux

choses en mandat de par le Roi du Ciel : faire lever le siège d'Orléans et conduire le noble dauphin Charles à Reims pour y être sacré ».

Charles consent à avoir une entrevue. Le soir, à la lueur des torches, Jeanne est introduite dans la grande salle du château. Sans hésiter, elle va droit au dauphin dissimulé parmi les seigneurs de sa suite et le salue : « Dieu vous doit bonne vie, gentil prince !—Ce n'est pas moi qui suis le roi, répond Charles.—En nom Dieu, gentil prince, c'est vous qui l'êtes et non un autre. Je suis venue avec mission, de par Dieu, de donner secours à vous et au royaume. Et vous mande par moi le Roi des cieux que vous serez sacré et couronné à Reims et que vous serez lieutenant du Roi des cieux qui est roi de France ».

Puis elle prend le roi à part et lui révèle un grand secret au sujet duquel celui-ci était bouleversé—« Je te dis de la part de Messire que tu es vrai héritier de France et fils du roi ».

Malgré ce signe évident de la volonté d'En Haut, Charles VII hésite. Il est d'un naturel faible et deux partis le dominent tour à tour : le parti des politiques cherchant toujours à temporiser et le parti des hommes de guerre qui veulent dénouer les événements au fil de leur épée.

Jeanne doit passer, durant trois semaines, par de minutieux interrogatoires, mais grâce au bon sens de ses réponses, elle montre à ses juges qu'elle n'est pas hallucinée.

Un des examinateurs nommé Guillaume Aimery lui posa cette question : « Si c'est la volonté de Dieu que les Anglais s'en aillent du pays, point n'est besoin de gens d'armes, le seul plaisir de Dieu peut les déconfire et les faire aller en leur pays.

— En nom Dieu, répond Jeanne, les gens d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire ».

Maître Guillaume trouva que c'était bien répondu.

Sur ce, frère Séguin, un Dominicain limousin, lui demanda quelle langue parlait ses Voix.—« Un français meilleur que le vôtre », fit Jeanne un peu railleuse.» C'était vrai, car le moine avait un fort accent du Midi.

« Croyez-vous en Dieu ? » continua le frère prêcheur—« Mieux que vous, » interrompit la Pucelle.

Un autre théologien intervient : « Dieu nons défend de vous croire sans un signe qui nous montre pourquoi et par qui vous êtes envoyée—Je ne suis pas venue à Poitiers pour faire des signes, affirma la vaillante fille, mais menez-moi à Orléans et je

vous donnerai mon signe, ce sera la victoire. Le signe que Dieu veut donner, c'est que je fasse lever le siège d'Orléans et que je mène sacrer le Dauphin à Reims ».

Et comme tous ces docteurs bardés de théologie et d'Ecriture Sainte objectaient qu'elle ne savait pas lire : elle leur lança cette apostrophe piquante : « Il y a plus aux livres de Notre-Seigneur qu'aux vôtres. Messire Dieu a un livre où nul clerc n'a jamais lu, si bon clerc soit-il ».

L'épreuve était suffisante ; les examinateurs furent unanimes à louer la sagesse et la piété de la guerrière, ils conclurent qu'elle était envoyée de Dieu.

Rassuré, le roi lui donna le rang de chef de guerre en lui faisant présent d'une armure complète. L'héroïne refusa l'épée qui lui fut offerte ; elle n'en voulait pas d'autre que celle qui se trouvait sous l'autel de Sainte-Catherine de Fierbois et qu'on découvrit sans peine sur ses indications. Cette épée merveilleuse était ornée de cinq croix. Jeanne l'aimait fort, mais elle aima « quarante fois plus » son étendard sur lequel se trouvaient inscrits les noms de Jésus et de Marie.

Le corps d'armée de Jeanne fut composé avec soin, les soldats venaient s'offrir avec enthousiasme, mais n'était pas admis qui voulait ; la pieuse enfant n'admettait à son service que des gens confessés et disposés à se corriger de leurs vices.—« Confessez-vous et vous serez àdmis dans notre confrérie », leur disait-elle.

Telle fut l'autorité de la jeune Lorraine sur sa troupe qu'elle la transforma en un tour de main. Voir ces vieux soudards renoncer au jeu, au blasphème, à la débauche, n'est-ce pas déjà un premier prodige ? Cependant Orléans épuisé était sur le point de se rendre quand on vit apparaître à la tête de sa petite armée la messagère de Dieu. Par un coup d'audace, Jeanne pénètre dans la place forte malgré la terrible enceinte de bastilles dont les Anglais ont entouré la ville. Comme un général consommé elle s'impose au gouverneur et aux capitaines de la cité qui hésitaient à la suivre. Elle montre une science militaire à la hauteur des difficultés à vaincre. Elle sait attaquer une forteresse, défendre une position, diriger l'armée en rase campagne ; elle excelle surtout dans la disposition de l'artillerie. Elle a le cœur plus brave que les plus intrépides guerriers vieillis dans le métier des armes.

Dans les fossés qui entourent les citadelles, en face des meur-

trières, sous les mâchicoulis, durant huit jours, ce sont des duels sans merci, des corps à corps acharnés et furieux. Au milieu de ce carnage et de ces mêlées hurlantes où le bruit des coups et des clameurs est suivi de silences effrayants, cette fille de dix-sept ans reste impassible, maîtresse de son cœur que l'épouvante aurait dû briser cent fois.

Elle court au point menacé comme une mère se précipite à l'endroit où son fils est en péril. Et cette vaillance n'est pas de celles qui procèdent de la rage ou de la haine, qui tuent pour tuer et se plaisent aux boucheries. Voir couler le sang français « lui fait dresser les cheveux sur la tête. » Voir couler le sang anglais lui coûte presque autant. En ses luttes formidables, elle ne frappe pas, elle commande. « Je n'ai jamais tué personne », affirmera-t-elle à Rouen, et de fait, son épée demeura vierge. Elle ne poursuivait qu'un but, la délivrance du territoire.

Après huit jours de combats sans répit, les Anglais sont bousculés et rejetés hors de leurs bastilles, ils s'enfuient épouvantés. Alors commence pour Jeanne cette campagne de la Loire qui a fait l'admiration des plus habiles stratéges. Elle débarrasse toute la plaine qui s'étend d'Orléans jusqu'à Reims, de la présence de l'ennemi. Jargeau, Beaugency, Patay, Auxerre, Troyes, Châlons sont enlevés à la pointe de l'épée, et le 16 juillet, deux mois après la délivrance d'Orléans, Charles VII entrait triomphalement à Reims.

Quel émouvant spectacle que celui dont fut témoin l'antique cathédrale de cette ville ! Charles VII est armé chevalier par le duc d'Alençon, puis il reçoit l'onction sainte des mains de l'archevêque, au milieu des acclamations d'une foule qui pleure de joie. Jeanne d'Arc est là debout aux côtés du roi, l'étendard à la main. Cet étendard qui avait été à la peine méritait bien d'être à l'honneur.

La cérémonie finie, la Pucelle se jette aux genoux de Charles qu'elle tient embrassés : « Gentil roi, dit-elle, maintenant est exécuté le plaisir de Dieu qui voulait que vous vinssiez à Reims recevoir votre digne sacre, en montrant que vous êtes vrai roi et celui auquel le royaume doit appartenir. »

***

La principale partie de la mission de la Libératrice est accomplie, mais non sa mission tout entière. Jeanne doit maintenant

payer de son sang la rançon de la patrie, tout comme le Christ a payé du sien la rançon du genre humain. Après le sacre de Reims elle aurait désiré revoir sa chère campagne de Lorraine, mais elle préfère la volonté divine qui lui dit de monter au Calvaire.

La jeune guerrière n'ignore pas que sa mort est proche; elle s'en ouvre au roi et demande « à être bien employée. »

Mais le roi semble ne pas avoir gardé une profonde reconnaissance à sa bienfaitrice. Il la néglige, il la délaisse, soit que la jalousie ait envahie son âme, soit que les courtisans aient dominé sa volonté chancelante.

On dirait que le ciel l'abandonne à son tour, pour que son sacrifice soit plus douloureux. Jeanne a la même vaillance mais non la même joie. Elle voit sa merveilleuse épée se briser entre ses mains et aucun armurier ne peut la reforger. Au siège de Paris, elle tombe blessée. Sainte Catherine et sainte Marguerite lui apparaissent à peu de temps de là pour lui annoncer « qu'elle sera prise avant la Saint-Jean. » L'humble fille supplie ses saintes de la faire mourir sur-le-champ, mais celles-ci lui répondent : « Prends tout en gré, Dieu t'aidera ».—Fiat ! Le sacrifice est accepté.

Un jour, elle se porte au secours de Compiègne assiégé par les Bourguignons alliés aux Anglais. Dans une sortie audacieuse, elle tombe prisonnière. A-t-elle été trahie ? La question reste douteuse. Toujours est-il qu'elle a été lâchement abandonnée par les siens. Pour dix mille livres, Jean de Luxembourg la vend aux Anglais qui veulent la faire mourir. Et voici la Passion de Jeanne qui commence.

Durant cinq mois elle est traînée de cachot en cachot, jusqu'à ce qu'une tour du château de Rouen devienne sa prison définitive. Elle y est rivée par des chaînes de fer qui la lient au cou, aux pieds et aux mains, comme si ce n'était pas assez de la vigilance féroce et outrageante de cinq soudards qui ne la quittent ni jour ni nuit.

Les armes anglaises ont été humiliées : l'Angleterre, à tout prix, tient à déshonorer sa victime. Et le meilleur moyen est de la faire passer pour sorcière, inspirée du diable et révoltée contre l'Eglise. On l'accusera donc d'hérésie, de magie, et par là Jeanne deviendra justiciable d'un tribunal ecclésiastique ; ella perdra le bénéfice des règles de la chevalerie et du droit des gens.

Un évêque indigne, Pierre Cauchon, chassé de Beauvais par ses diocésains, accepte de diriger la procédure. L'université de

Paris, vendue à l'ennemi, en révolte contre le Pape et contre le roi, fournit les tristes assesseurs de cet autre Caïphe. Comme on le voit, tout en se disant ecclésiastique, ce tribunal foule aux pieds toutes les lois de l'Eglise. Remarquons en passant que Pierre Cauchon n'a pas le droit de juger dans un diocèse où il n'a reçu aucune juridiction et qu'il refuse à la Pucelle les garanties que lui accorde le droit.

Le droit exige que l'accusé soit retenu dans les prisons ecclésiastiques : Jeanne est laissée dans la prison d'Etat aux mains des Anglais ; le droit fixe à neuf le nombre des juges, et pour intimider la sainte enfant les juges de Rouen s'adjoignent jusqu'à soixante assesseurs ; le droit autorise l'accusée à se faire défendre, et Jeanne est abandonnée à elle-même ; le droit permet d'en appeler à un tribunal supérieur ; vainement la Pucelle en appela-t-elle au Concile et au Pape ; elle ne fut pas écoutée.

Comment les ennemis de notre foi osent-ils confondre un tel tribunal, soudoyé et vendu, avec l'Eglise romaine, et prétendre que l'Eglise a condamné Jeanne d'Arc ?

Ceux qui l'ont condamnée, bien loin de représenter l'Eglise, sont en révolte contre elle et ne représentent que la cupidité au service d'une vengeance politique. C'est le gouvernement anglais qui a acheté Jeanne. C'est le gouvernement anglais qui a soudoyé Pierre Cauchon et lui a ordonné de faire son procès à l'héroïne comme coupable en matière de foi. C'est le gouvernement anglais qui a dirigé les débats de manière à ce qu'ils aboutissent à la sentence capitale. On ne peut admettre en ce procès autre chose qu'un procès d'état, et le rôle que s'est injustement attribué l'évêque de Beauvais a été celui d'un juge intrus et sans pouvoir, d'un juge ennemi de l'accusée, d'un juge prévaricateur et infidèle à l'Eglise, d'un juge faussaire.

Qu'on relise maintenant les différentes phases de ce procès, on y verra tout ce que l'art le plus retors, le plus perfide, peut inspirer pour écraser l'innocence même ; on y admirera aussi comment l'assistance divine se chargea de soutenir l'humble vierge dans ses réponses comme dans ses actes.

La ruse, la fraude, la violence, la débauche restent impuissantes ; pas un instant la Pucelle ne faiblit. « Vous pourrez faire de moi tout ce que vous voudrez, vous ne me ferez jamais dire que mes Voix ne sont pas de Dieu ». Elle ne cesse d'en appeler au Pape, Elle ne cesse de faire publiquement profession de foi à l'Eglise universelle, c'est-à-dire catholique.

Après cinq mois d'atroces poursuites, vaincus par la sagesse de cette fille de Dieu, les juges ont recours à une dernière infamie.

On force Jeanne d'apposer sa signature au bas d'une prétendue abjuration qu'elle n'a pu lire, puis le lendemain, on l'accuse de n'avoir pas tenu sa promesse et, là-dessus, on la condamne en son absence. L'arrêt est porté : Jeanne sera brûlée vive. Le supplice est affreux, moins pénible cependant que la longue agonie par où Jeanne a dû passer dans la prison. Que de fois, exposée aux outrages de ses geôliers, ne s'était-elle pas écriée : « J'aimerais mieux mourir que de rester davantage avec ces Anglais ».

Le 30 mai 1431, la Pucelle marche au bûcher qui s'élève sur la place du Vieux-Marché de Rouen. Ses bourreaux l'ont revêtue d'une chemise longue et coiffée d'un chaperon. Huit cents hommes d'armes l'escortent. Une foule immense la suit de loin.

Sans résistance, l'humble victime se laisse attacher au poteau ; mais elle demande une croix qu'un des assistants lui fait aussitôt avec deux tronçons de lance ramassés à terre. Elle presse sur son cœur ce signe du salut ; et bientôt les flammes montent et enveloppent la sainte. Au milieu du crépitement du brasier on entend une voix qui crie, « Jésus ! Jésus ! » C'était la fin, le ciel avait reçu la martyre.

Des sanglots éclatent alors de dix mille poitrines à la fois. Un secrétaire du roi d'Angleterre, Jean Thiessart, prononce une parole qu'il faut retenir, car elle est restée le jugement de la postérité : « Nous sommes perdus, nous avons brûlé une sainte » !

Au-dessus de la tête de Jeanne, les bourreaux avaient cloué cette inscription, pour s'absoudre sans doute du crime qu'ils accomplissaient : « Hérétique, apostate, schismatique, malcréante de la foi de Jésus-Christ ». Infâme calomnie, nous le savons. Mais voilà que cent ans plus tard la même inscription se lit au front d'une autre victime, une coupable, celle-là ! C'est l'Angleterre. Elle a renié sa foi, elle est hérétique, schismatique, apostate, malcréante de la foi de Jésus-Christ. Grand Dieu, quel châtiment !

***

Cependant le jour de la réparation ne devait pas tarder à venir. Le 7 juillet 1456, dans le palais archiépiscopal de Rouen, Jean Jouvenel des Ursins, archevêque de Reims, entouré des

commissaires délégués par le Saint Siège pour procéder au procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc, déclarait solennellement, au nom de l'Eglise, que la sentence des ;uges de Rouen était nulle, entachée de dol, de calomnie et d'erreur manifeste.

Jeanne d'Arc était vengée et réhabilitée par l'Eglise. Et voici que cette même Eglise la proclame aujourd'hui *Bienheureuse* et permet qu'on lui dresse des autels [1].

Fils de la Nouvelle-France, nous devons être fiers de la glorification de cette fille de l'Ancienne-France. Elle est notre gloire, cette héroïne du XVe siècle.

A quatre siècles de distance nous sentons que nous lui devons l'honneur d'être un peuple catholique. Sans les hauts faits d'armes et le martyre de Jeanne d'Arc, que serait-il arrivé de nous ? La France, notre mère-patrie, sujette d'Henri VIII, eût dû choisir entre l'apostasie de l'Angleterre ou les calamités de l'Irlande. Et sans la France de François Ier, d'Henri IV et de Louis XIV, nous n'eussions pas eu un Samuel de Champlain, porte-étendard du roi très chrétien et de l'Eglise romaine, nous n'eussions pas eu un François de Laval ni une Marie de l'Incarnation, ni cette lignée de catholiques admirables qui ont fondé notre province. Et même, parlerions-nous la langue française ?....

Ne nous contentons pas d'un stérile hommage à l'héroïque et sainte mémoire de Jeanne d'Arc. Admirer cette grande âme, c'est bien ; mais nous devons lui dresser des autels. Aimons-la, invoquons-la. Du haut du ciel, Jeanne nous aime plus que tout autre peuple, puisque la cause pour laquelle elle a versé son sang reste la nôtre. Que l'Ange de la France garde notre âme française, avec notre foi, notre langue, nos traditions, notre idéal et préside aux destinées de notre jeune patrie.

P. Courbon, M. S. C.

1—Voici, ajoutons-nous, que l'Angleterre, déplorant le crime de ses indignes fils qui ont procuré le supplice de la Pucelle, se joint aujourd'hui à ses alliés d'Outre-Manche pour fêter la glorification de Jeanne. La voix de ses feuilles publiques, même étrangères à notre foi, exaltait naguère l'humble héroïne dont la vaillance sauva sa patrie. L'élite de la noblesse catholique anglaise et les chefs de la hiérarchie ont tenu à honorer de leur présence les fêtes de sa béatification, et à prier, sans doute, la généreuse martyre de rendre le bien pour le mal, en hâtant par ses suffrages le retour à la vraie foi d'un pays qui fut jadis nommé « l'île des saints ».—N. D. L. R.

LES CATHOLIQUES RUTHÈNES AU MANITOBA [1]

Quant on est convié à quelque honneur, les convenances veulent que l'on se tienne sur la réserve, que l'on se fasse prier un peu. J'ai oublié toutes ces exigences de l'étiquette, quand M. le Président m'a invité à donner, à une réunion du Cercle Lavérendrye, une conférence sur notre épineuse question ruthène. En bon camarade je lui ai répondu par un « oui » empressé. Et je ne le regrette pas, car à voir l'intérêt que vous portez à la cause ruthène, je prévois que la tâche ne sera pas trop lourde et que vous retournerez contents, si seulement je puis vous donner quelques renseignements sur ce problème si important au point de vue social comme au point de vue religieux pour l'ouest canadien.

J'ai demandé à M. le Président de vouloir bien m'indiquer à quel point de vue il voulait me voir traiter ce sujet. «—Au point de vue pratique », m'a-t-il répondu. Au point de vue pratique... ce n'est pas le plus facile, surtout pour quelqu'un qui a été peu mêlé aux hommes et aux choses. Ce qui me rassure toutefois c'est que le mot qu'il a employé a une signification assez élastique, si l'on en juge du moins par l'usage qu'en font les censeurs de tout acabit. Mais pour ne point donner dans les abus, je reconnais de suite qu'il m'impose certaines restrictions. Ainsi, vous parler des Ruthènes au point de vue historique, vous dire comment leurs ancêtres, deux mille ans avant Jésus-Christ, étaient des Lithuaniens, comment ils ont pris le nom de Wendes vers le sixième siècle A. C., et celui de Slaves vers le septième de l'ère chrétienne, pour s'appeler Russes à partir du neuvième et Petits Russes ou Ruthènes à partir du treizième, vous dire comment ces ancêtres sont passés du paganisme au catholicisme vers le neuvième siècle, du catholicisme au schisme dans les onzième, douzième et treizième siècles, et enfin, partiellement, du schisme au catholicisme, à partir du seizième siècle, serait un thème intéressant et instructif en certains milieux, mais ce ne serait pas « pratique. » Pour nous

---

1 — Conférence donnée au Cercle Lavérendrye, A. C. J. C., le 26 février 1909, au collège de Saint-Boniface.

conformer aux vœux de M. le Président, laissons de côté ces beaux thèmes pour nous placer au point de vue le plus actuel possible pour les Ruthènes canadiens. Essayons de dire en trois quarts d'heure ce qu'un observateur judicieux recueillerait au premier coup d'œil en visitant leurs colonies. Pour ne point compliquer les choses, faisons abstraction, si vous le voulez, des petits groupes de deux, trois ou quatre familles dispersées un peu partout du lac Supérieur au Pacifique. Selon le cours ordinaire des choses, ce sont autant de malheureux destinés à se détacher peu à peu de l'Eglise catholique sous l'influence de l'école neutre et du milieu généralement protestant où ils vivent. Faisons plus. Pour ne point dire ce que l'on tient de sources fort autorisées sans doute mais assez limitées, ne parlons point des cent et quelques mille Ruthènes déjà établis au Canada. Ne parlons que de ceux du diocèse de Saint-Boniface.

Le recensement ecclésiastique, d'après les données de 1906, évalue leur population dans le diocèse à vingt-cinq mille catholiques. Or, depuis cette époque, il y a certains centres qui se sont doublés et triplés, tandis que d'autres se sont ouverts de toutes pièces. En sorte que ce n'est nullement une exagération de dire qu'il y a de trente à trente-cinq mille Ruthènes dans le diocèse. Les groupes les plus importants, à l'heure actuelle, sont : Winnipeg, Yorkton, Sifton, Stuartburn, Shoal Lake, Gimli. Et puisque c'est d'eux surtout que nous parlons, je crois que je vous aurai communiqué l'essentiel de ce que j'en sais, en vous disant ce que sont chez eux la Paroisse, l'Ecole et le Journal.

I.—La paroisse

Il est dans l'Eglise une organisation admirable qui groupe les esprits et les cœurs pour les mettre, par l'entremise du prêtre et de l'évêque, en communication avec Rome, le centre de la vie catholique : c'est l'organisation paroissiale. C'est grâce à elle surtout que l'Eglise catholique devient un corps vivant, parce que c'est par elle surtout que s'établit ce courant vivifiant, ce va-et-vient du chef aux membres et des membres au chef, cette circulation continuelle et nécessaire de vie religieuse, de vie catholique.

Eh bien ! qu'avons-nous de cette organisation chez les Ruthènes ? En osant formuler une réponse, je ne veux pas com-

mettre d'injustice. L'arrivée inattendue et en masse des colons ruthènes a créé une situation des plus complexes et des plus délicates. Pour en sortir sans aller contre les traditions ecclésiastiques, sans manquer au passé et sans compromettre l'avenir, il fallait procéder avec sagesse et lenteur, il fallait user des moyens ordinaires avant de recourir aux moyens extraordinaires. Et c'est ce que l'on a fait.

A Winnipeg, grâce à la corporation épiscopale qui s'est portée garante pour la somme de trente mille dollars, alors que l'avenir était bien incertain, les Ruthènes ont depuis quelques années une église paroissiale actuellement sous la direction d'un Basilien. C'est peu si l'on compare leur situation à celle des catholiques du rite latin. C'est beaucoup si l'on met en regard des Ruthènes de Winnipeg ceux des diverses colonies. En dehors de Winnipeg, il n'y a, à proprement parler, aucune paroisse au sens canadien du mot. Il y a bien un bon nombre de groupes de 40, 50, 60, 80, voire même cent familles. Le district de Yorkton en comprend douze, celui de Sifton une quinzaine. Il y a bien un bon nombre de chapelles plus ou moins en règle au point de vue du droit canonique, mais, dans les conditions actuelles, les unes et les autres ne sont point et ne peuvent point être des foyers de vie paroissiale. Les groupes les plus fortunés sont visités par le prêtre une fois le mois, le plus ordinairement ils le sont tous les deux mois et même plus rarement. Et comment le sont-ils ?

Quand je suis arrivé, l'an dernier, de Galicie, j'aimais à m'entretenir avec les infatigables missionnaires des Ruthènes, les trois Révérends Pères Basiliens et le Révérend Père Delaere, sur leurs travaux et leur vie apostolique. Et alors surgissait à mon esprit l'idée de comparer ces quatre vaillants ouvriers à des pompiers combattant un incendie attisé par le souffle infernal des sectes et de toutes les mauvaises passions. L'expérience m'apprend de plus en plus que la comparaison ne manque pas de justesse.

Vous avez tous lu la brochure du R. P. Delaere. Cet ouvrage devrait se trouver dans les mains de tout Canadien qui se pique d'être au courant des choses de son pays.

Les agissements ignobles des *Indépendants* et de ceux qui avec Carmichæl se sont servis d'eux, vous ont bien fait voir jusqu'à quel point peuvent s'avilir ceux qui n'ont rien de positif en vue, si ce n'est le lucre ou l'amoindrissement de l'influence catholique.

La prodigalité de hautes sympathies accordées dans les sphères politiques, par des hommes respectables d'ailleurs, à des aventuriers du plus bas étage, à de vils agents qui avaient fait fi de leurs consciences et de celles de leurs compatriotes, vous ont bien fait pressentir que la politique,—je ne dirai pas humaine ou simplement canadienne, mais manitobaine—a quelquefois des ressorts fort mystérieux. Mais ces agissements ignobles et cette prodigalité de hautes sympathies vous ont fait toucher du doigt aussi à quel manque de loyauté et à quelle somme de difficultés ont dû faire face, chez les Ruthènes, les champions de la cause catholique, et combien ils ont dû se multiplier en multipliant leurs courses pour se rendre maîtres du schisme fomenté par tant d'apôtres et paralyser le mouvement des « Indépendants. » Il a été impossible aux prêtres ruthènes de faire vivre jusqu'à présent leurs fidèles de la vie paroissiale, et maintenant que le mouvement des Indépendants expire, nous sommes peut-être dans une situation plus difficile. Car ce mouvement n'est qu'un épisode dans un drame qui se poursuit et dont l'intrigue va sans cesse s'accentuant : la trahison sacrilège succède maintenant à l'impudence sacrilège.

L'année dernière, un prêtre, vraiment ordonné, celui-là, arriva de Galicie. Là-bas, il avait été connu par un bon nombre de nos colons ruthènes, et malgré les détails peu rassurants que certains confrères donnaient sur son compte, il n'est pas rare de rencontrer des gens qui vous parleront avec éloge de son activité et de son zèle. Pour ce qui est de son activité, il en a donné une preuve en anéantissant presque complètement dans l'espace d'un an ce qui restait du parti des Indépendants dans le district de Sifton. Mais, il faut le dire avec un profond serrement de cœur, ce ne fut point pour mener les âmes à Dieu. Pour n'avoir pas rempli ou pas pu remplir les formalités requises, ce prêtre n'a pas reçu juridiction à son arrivée dans le diocèse. Malgré cela il s'est mis à l'œuvre. Avec la haine de l'apostat et l'astuce de l'hérétique, il a commencé par déverser sa bile sur l'ordre si méritant de Saint-Basile, sur l'épiscopat et le clergé latins, sur le Souverain Pontife et sur son Ordinaire, le digne Métropolite Sceptycki. Le peuple donnait bel et bien dans le panneau, quand enfin le vœu émis de changer le nom de "Grecs catholiques" en celui de "Grecs ruthènes," et d'autres déclarations par trop claires lui ont fait ouvrir les yeux, et il a fini par croire que la lettre de suspense portée par son Ordinaire contre l'abbé Krochmalny,

n'est pas un document forgé de toutes pièces, comme celui-ci avait hypocritement osé le dire, et il s'est détourné de lui. Maintenant l'on chante dans le district de Sifton.

Allons, frères Ruthènes
Qu'allons-nous devenir
Maintenant que des prêtres
De Rome veulent nous séparer ?
Ah ! jetons un regard sur notre passé,
Sur nos ancêtres
Ils avaient, eux, la vraie foi
Alors qu'ils étaient unis à Rome.

Oui, frères, rappellons-le-nous bien
Il nous faut croire !
Mais en dehors de Rome
Il n'y a pas de chemin qui mène droit au ciel.

L'évêque latin à Winnipeg,
Le pape dans les vieux pays,
C'est par eux et non par le prêtre seul
Que nous entrerons en Paradis.

Allons, mes frères, à Sifton
Tout est sens dessus dessous,
Car nous agissons
Ainsi que les païens d'antan.

Combien malheureux donc est notre sort !
Comment nous sauver ?
Car voilà que des vieux pays,
Nous vient un prêtre sans pouvoir.

Qu'il n'ait pas de pouvoir
Nous le savons bien ;
Mais pourquoi, alors,
Nous, chrétiens, l'accepterions-nous ?

Allons, mes frères, mettons-nous à l'œuvre
Et disons-le bien haut
Pour que tout le monde le sache,
Et que les Polonais eux-mêmes
Ne fassent qu'un avec nous.

Cette chanson sera-t-elle le couronnement de l'œuvre de Krochmalny ? L'incendie nouveau qui allait se déclarer sera-t-il conjuré ? Secondé par deux autres malheureux abbés, Wasylewitch

et Humecki, qui se sont déjà lancés sur ses traces, médite-t-il de nouveaux projets ? Tentera-t-il de mettre à exécution les promesses qu'il a faites avant son départ pour la Galicie, au mois de janvier, de se trouver une dizaine de compagnons à bref délai ? Nous n'en savons rien. Néanmoins, je ne puis dissimuler que les déclarations livrées au public par l'organe ecclésiastique le plus autorisé en Galicie, la *Neva* tinte à mes oreilles comme un glas. Certains articles des plus irrespectueux pour l'autorité épiscopale publiés dans un journal anticlérical de Galicie, le *Dilo*, seraient dus à des plumes sacerdotales. Dans tous les cas, l'avenir est gros de nuages, et tout en tenant les yeux fixés sur le *Confidite, ego vici mundum*, on a raison, je pense, de craindre quelques nouvelles catastrophes si de nombreux ouvriers ne répondent à l'invitation réitérée de Sa Grandeur Mgr l'archevêque, et au cri de détresse lancé par le R. P. Delaere, et ne viennent prêter leur concours pour déblayer le terrain et travailler en toute hâte à l'établissement des paroisses chez les Ruthènes du diocèse.

II.—L'ÉCOLE

Pour ce qui est de l'école, ce n'est point le temps d'exposer la théorie de son importance. Des luttes qui durent depuis près de vingt ans et qui, je l'espère, ne sont pas plus sur le point d'expirer que justice n'est sur le point d'être rendue, ces luttes, dis-je, ont mis souvent l'Eglise en demeure de s'exprimer clairement sur ce sujet. Nous savons tous qu'au point de vue catholique, l'école est comme le vestibule du sanctuaire, que d'elle—je parle toujours de l'école primaire—on peut dire ce qu'une classe de théologiens soutiennent sur la moralité de nos actions : il n'y a point d'état d'indifférence. L'école est bonne ou mauvaise ; elle mène à Dieu ou en éloigne ; elle conduit à l'Eglise ou en détourne. Qu'est donc l'école primaire chez nos Ruthènes ?

A Winnipeg, à cent pas de l'église de Saint-Nicholas, il est une petite maison à un étage, dissimulée au milieu des logis des ouvriers : c'est le couvent des Petites Servantes de Marie. Aussi dévouées qu'elles sont pauvres et humbles, ces religieuses ruthènes elles-mêmes se rendent chaque jour dans le soubassement de l'église paroissiale pour y faire la classe à une centaine de petits Ruthènes. Le gouvernement n'est pas seul à les oublier dans ses budgets ; leur œuvre est si cachée que bien des catholiques de Winni-

peg l'ignorent. Mais Dieu les voit et nous avons d'autant plus d'espoir qu'il bénira leurs efforts, qu'elles ont entre les mains à peu près tout ce que nous avons en fait d'école catholique chez les Ruthènes. Et pourtant, il y a bien d'autres écoles qui s'occupent d'instruire les colons ruthènes. Un bon nombre sont entre les mains d'instituteurs protestants. Quant à celles qui sont entre les mains d'instituteurs ruthènes, si j'entreprends de vous en faire voir le caractère dominant, ce n'est point pour le plaisir de parler d'une question toute brûlante d'actualité, mais parce que je crois que le premier devoir du malade est de faire connaître son mal, que le premier devoir du pauvre est de faire connaître son état. Les Ruthènes ont à Brandon une école normale : c'est la seule en cette province. Cette école est sous la direction de M. Crassey, un homme qui a assez bien mérité des Orangistes pour être grand-maître d'une de leurs loges. Il a comme unique assistant un Ruthène du nom de Ferley, individu bien connu dans les cercles socialistes de Winnipeg, et qui trouve moyen d'expliquer l'existence du monde sans avoir recours à l'hypothèse d'un Créateur. Et c'est sous cette direction exclusivement orangiste et athée, et avec l'aide des deniers publics, que se forme la génération actuelle d'instituteurs ruthènes destinés pour la très grande majorité à donner à la jeunesse ruthène catholique une éducation catholique en rapport avec les vœux d'une population catholique. Les vingt-cinq jeunes gens qui ont maintenant permission d'enseigner sont sous la direction plus ou moins officielle d'un inspecteur, que l'on appelle en politique *school organizer*, et qui a nom propre Stephanyk. Trois étapes ont conduit cet étranger au poste d'honneur qu'il occupe. Il a passé des boutiques du C. P. R. à l'état de prédicant—je n'ose pas dire du sacerdoce—sous Séraphim, pour descendre ou monter—comme vous le voudrez—à celui de gendarme. C'est la fonction qu'il exerçait quand il a été élevé au poste qu'il occupe dans le département de l'Éducation, sur une requête des jeunes gens formés sous M. Crassey.

Cette simple démarche qu'ils ont faite est un jet de lumière sur la mentalité des fils de M. Crassey. En prenant par le menu leur conduite nous trouverions facilement que, en effet, à part quelques exceptions, qui sont d'autant plus dignes de notre attention qu'elles sont plus rares, les pieuses traditions de famille et de nationalité ont passablement été déformées par le moule orangiste et athée. Tout en faisant montre d'un grand patriotisme,

il en est peu parmi eux qui jugent que la Foi de leurs aïeux fait partie du trésor national. Un très petit nombre se soumettent à l'enseignement d'un catéchisme approuvé par l'autorité ecclésiastique. Les moins réfractaires parmi les autres se contentent avec leur demi-science de commenter la Bible dans quelque texte protestant. La majorité esquive tout enseignement religieux dans les écoles et répond aux réclamations des parents en disant que c'est défendu par la loi, ou impossible à cause du mélange d'enfants de diverses croyances. Quelques-uns ne se bornent pas au négatif. Tel instituteur que je connais soutiendra en dehors des heures de classe, avec preuves historiques et philosophiques à l'appui, que le sacerdoce est chose surérogatoire ; tel autre, que la lecture de la Bible suffit au salut d'un homme qui a du bon sens et de la bonne volonté, assez de l'un et de l'autre pour se passer du magistère de l'Eglise ; tel autre, que l'éternité est une fumisterie, que Dieu est un mythe. Je ne veux pas m'arrêter à énumérer tous ceux qui sont en cause.

Il en est un cependant qui par son cynisme mérite une mention spéciale. C'est le membre d'une famille sacerdotale de Galicie, mais un apostat qui a les sympathies du *Manitoba College*, Arsenicz. Ce renégat, dans une colonie en grande majorité catholique, osa, l'an dernier, convoquer une assemblée de ses compatriotes de la région de Dauphin pour y déclamer devant ces âmes simples contre le Souverain Pontife, contre l'épiscopat, contre le clergé tant séculier que régulier, des monstruosités que je ne pourrais répéter ici sans m'avilir et sans manquer au respect que je vous dois. Cet infâme dénonciateur des catholiques recevait chaque mois du trésor public cinquante dollars pour former une enfance en grande majorité catholique.

N'allons pas croire cependant que tout est perdu. Ce n'est pas en un jour, ni en un an, ni en dix, que l'on dupe à jamais le bon sens populaire. Arsenicz avait de son aveu vingt-trois élèves inscrits sur ses registres quand, dans le même temps et dans la même circonscription, plus de soixante enfants venaient s'inscrire à la chapelle de l'endroit pour y suivre le catéchisme. Libre des entraves de l'école obligatoire, le peuple catholique, quoi qu'on en dise, protestait à sa façon. En ne livrant pas ses enfants à un tel éducateur, il montrait qu'il est loin d'avoir confiance en ceux qu'il appelle généralement « vauriens de socialistes, » *laïdaky socialisty* comme dernièrement il fit bien voir aux

politiciens dans la région de Stuartburn, qu'il n'est pas prêt à se mettre à la remorque des instituteurs.

Tel est le bref exposé de la situation scolaire chez les Ruthènes dans le diocèse.

Mais, me dira-t-on peut-être, est-ce que les autorités provinciales n'ont pas fait preuve de bon vouloir en ouvrant une seconde école normale à Winnipeg, il y a quelques semaines? Je regrette de dire que cette école, étant polonaise, n'est point du tout un remède au mal dont nous souffrons. C'est tout comme si aux réclamations d'un public irlandais on répondait en lui donnant des écoles françaises. Ainsi donc, tant que l'école normale destinée à former des instituteurs ruthènes sera sujette à caution au point de vue de nos croyances, nous ne pouvons en espérer rien de bon et nous nous ferons fort d'élever la voix pour protester au nom du peuple ruthène.

Si, alors qu'il n'y avait que vingt mille Canadiens-Français au Manitoba, la violation de la constitution et du droit naturel a mis aux prises les deux grands facteurs nationaux du Canada, espérons que la violation du droit naturel de trente mille catholiques ruthènes est sur le point de donner lieu à une « Question des écoles ruthènes » et de mettre aux prises les deux grands facteurs religieux du pays, jusqu'à ce que justice soit rendue.

III.—Le journal

Il me reste maintenant à parler du journal. C'est le moins consolant de nos trois chapitres. Au mois de décembre dernier, quelqu'un, faisant l'historique de *La Croix* de Paris, disait en parlant des journaux catholiques: « Ils sont venus trop tard, c'est vrai; car si les catholiques de France avaient plus tôt compris le devoir de l'apostolat par la presse, notre histoire eût été tout autre. Les foyers étaient déjà occupés ».

J'aime à croire que pour notre presse catholique ruthène, il ne faut s'en prendre ni au manque d'intelligence, ni au manque de bonne volonté; mais il n'en est pas moins vrai que deux mots disent toute sa situation: nous n'avons rien et les foyers sont occupés.

Deux journaux ruthènes s'impriment à Winnipeg. L'un est l'organe des « Indépendants »: c'est le *Ranok*—ou l'Aurore,—le second est l'organe du parti libéral, *Kanadenski Farmar*—

« L'Agriculteur Canadien. » Mon ministère m'a mis dans l'obligation de lire un certain nombre de numéros du *Ranok* pour pouvoir m'en former une idée et renseigner ensuite nos catholiques à son sujet. C'est une sale feuille, qui fait une spécialité des nouvelles pornographiques vraies ou fausses, comme le prouvent certaines démarches faites au sujet de ceux qui avaient été odieusement et calomnieusement mis en cause. Je me demande comment ceux qui affectent généralement une si grande pruderie peuvent soutenir de leurs deniers une feuille qui a recours à de si bas et si injustes procédés. Les ignorent-ils, ces procédés ? ou de concert avec le haut personnage ecclésiastique d'une secte protestante de Winnipeg, qui est comme l'âme dirigeante du *Ranok*, entendent-ils simplement poursuivre une campagne de dénigrement de l'Eglise catholique ?

Quoi qu'il en soit, l'influence du *Ranok* est assez limitée. Plus considérable, sans contredit, est celle du *Kanadenski Farmar*. Ce journal, libéral en politique, a le haut patronage de ses chefs politiques d'Ottawa, et il le leur paie bien par son dévouement.

En principe, il ne doit pas se mêler aux questions religieuses ; en pratique, ce serait trop difficile de faire abstraction d'un sujet d'une actualité toujours si vivace.

Aussi la rédaction met-elle trop souvent ses principes de côté. Le premier rédacteur, « Nigricz », l'un des satellites de Séraphim, prit fait et cause pour son parti religieux. Les remontrances de ses chefs politiques n'ayant aucune prise sur lui, il fut remercié de ses services par suite de représentations faites à Ottawa.

Son successeur, M. « Baczenski », se rendant mieux compte de la situation que son prédécesseur, pendant près de deux années, ne s'est pas trop immiscé aux choses religieuses.

Au printemps dernier, cependant, sa réputation de journaliste neutre a reçu une grave atteinte, lorsqu'il a laissé publier dans son journal une série d'articles sur la situation religieuse des Ruthènes au Canada, articles qui fomentaient le schisme, en proposant l'établissement à Winnipeg d'un consistoire qui échapperait à tout contrôle épiscopal en union avec Rome, et favorisait l'irréligion, en mettant sur un pied d'égalité Jésus et les fondateurs des fausses religions.

Depuis, si la rédaction s'est rapprochée de ses principes, nous avons toujours à lui reprocher le parti-pris de faire silence sur les œuvres admirables de l'Eglise, et une forte tendance à publier ce

qui est de nature à la discréditer aux yeux des fidèles. Nous souhaitons donc ardemment voir ce journal se conformer absolument à ses principes et entrer dans une stricte neutralité religieuse. C'est le moins que nous puissions exiger, comme aussi c'est le devoir du parti politique qui le patronise de voir à ce que ses sympathies ne tournent pas au détriment de deux millions et demi de Canadiens. Je termine ici cet exposé de la situation actuelle des Ruthènes du diocèse, exposé qui a l'air fabuleux par son effrayante réalité.

*
* *

Rutski, le guide et le compagnon de saint Josaphat, martyr de l'union des Ruthènes à Rome au XVIIe siècle, disait que lorsqu'il voulait pleurer dans sa jeunesse, il allait dans les temples schismatiques, et là il trouvait tout ce qu'il faut pour verser des larmes. Quand le missionnaire chez les Ruthènes veut souffrir, il n'a qu'à songer à ces milliers de catholiques sans pasteur, à cette jeunesse catholique qui grandit sans avoir l'occasion d'apprendre et de comprendre qu'il n'y a qu'une seule vraie foi : celle qu'enseigne l'Eglise catholique, gouvernée par l'évêque de Rome.

Il pense à ce tiers de la population du diocèse qu'empoisonne à fortes ou à petites doses une presse anti-catholique, et il souffre. Mais il ne suffit pas de souffrir dans le silence. Nous avons, nous, catholiques canadiens, un autre devoir à remplir. Quand au seizième et au dix-septième siècle, la question de l' « Union » battait son plein en Pologne, et que Dieu suscitait pour la mener à bonne fin des saints tels que Josaphat Kunscewicz, canonisé par Pie IX, et Rutski, dont on espère la canonisation un jour, la Pologne catholique, avec sa noblesse catholique, avec son clergé latin, oublia sa mission. Au lieu de faire sienne la cause des Ruthènes Unis, la catholique Pologne, à quelques exceptions près, mit de côté les décrets du concile de Florence et les directions qui lui venaient de Rome, ferma les yeux sur le salut éternel de tant d'âmes, pour faire de « l'Union » un instrument de polonisation. Ce fut un forfait politique. Cent ans s'étaient à peine écoulés que la Pologne tombait sous les coups des intrigues de ceux mêmes qu'elle n'avait pas voulu secourir. Un historien, dont l'impartialité plane au-dessus de tous les soupçons, un moine bénédic-

tin, Dom Guépin, qui a consacré dix années de sa vie à étudier cette époque pour écrire son histoire de saint Josaphat, ne craint pas de dire que ça été là le châtiment de Dieu, une expiation nationale.

Que nous entrions dans les voies que suivit jadis la Pologne, je ne le crois pas. Que nous répondions pleinement à notre mission, il ne m'appartient pas de le dire : ce sera le verdict de l'histoire. Il fait bon cependant remarquer qu'il y a plus d'un indice consolateur. La corporation épiscopale a déjà fait de grands sacrifices pour assurer à Winnipeg un point de ralliement aux Ruthènes catholiques et est prête à s'en imposer de nouveaux pour créer un autre centre d'action dans les environs de Sifton. Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque, après m'avoir permis de changer de rite, a daigné appuyer de sa haute autorité ma demande auprès du Saint Siège, et invite de nouveaux jeunes clercs à s'unir à nous. Elle promet de prendre sur elle les frais d'éducation nécessaires pour assurer aux Ruthènes des prêtres de leur rite et sachant leur langue, en attendant qu'il soit possible de leur donner des prêtres de leur nationalité. C'est la conclusion pratique d'une déclaration faite au commencement de janvier, où Sa Grandeur assurait aux Ruthènes que c'est son devoir de conserver leur rite, et au besoin de le protéger. Et il semble aussi, si j'ose le dire, que ce soit l'unique voie à embrasser. Ne pas prendre la situation telle que la Providence l'a faite, accepter les directions actuelles de Rome avec l'arrière-pensée que ce n'est qu' « at the outset », ce serait imprudemment vouloir devancer les desseins de la Providence. Prétendre que nos Ruthènes aiment une langue étrangère au point de demander à grands cris des pasteurs de cette langue, c'est une proposition insoutenable à la lumière des faits : c'est pour l'avoir cru que les protestants ont vu leurs premières tentatives crouler. Vouloir, d'une façon plus ou moins détournée, leur imposer ces pasteurs pour de hautes raisons de diplomatie religieuse, c'est entrer dans les voies de l'Eglise de Pologne au XVII[e] siècle ; c'est commettre une injustice, c'est abaisser le clergé au rang d'un instrument de « nationalisation, » c'est mettre dans une position fausse l'Eglise, qui ne détruit rien de ce qui est naturel.

Autre motif d'espérer, c'est que la Congrégation du Saint Rédempteur a déjà donné aux Ruthènes deux de ses fils, le R. P. Delaere, qui a été le premier à faire le sacrifice de son rite, et

le R. P. Boels, et promet d'en donner encore d'autres, malgré les inconvénients qu'entraîne infailliblement le mélange de deux rites dans une même communauté.

La Compagnie de Jésus, cette providence des temps présents, elle qui a tant fait pour l'Union en Pologne, et qui a prêché les directions de Rome avec tant d'éloquence et d'esprit apostolique à la cour de Pologne par la bouche de son immortel Skarga, la Compagnie de Jésus a daigné faire une loi d'exception en faveur des Ruthènes : elle accorde au collège de Saint-Boniface une demi-bourse à tous les jeunes gens que lui présentent les missionnaires.

La Congrégation des Oblats, l'évangélisatrice de l'Ouest, ne manque pas de sympathie à l'égard des Ruthènes. Les missionnaires de Kamsack et Pine Creek ont pour ceux qui les entourent une sollicitude toute sacerdotale, tandis que ceux qui desservent les diverses colonies polonaises déploient pour les Ruthènes un zèle que les préjugés de race et de rite empêchent d'apprécier à sa juste valeur. Le clergé séculier, qui a ouvert ce pays à la foi et qui depuis, dans l'œuvre des paroisses, a rivalisé et rivalise encore avec les religieux par son abnégation et son dévouement, a, lui aussi, une place bien chaude dans son cœur pour les Ruthènes. Preuve, cette sympathie si sincère que leur sort rencontre dans le personnel de l'archevêché ; preuve, ce don généreux de deux cents piastres pour l'éducation de jeunes ruthènes que faisait le vénérable curé de l'Immaculée Conception, sans attendre qu'on lui tendît la main, preuve aussi, cette parole de notre vénérable doyen à l'un des missionnaires qui s'occupe des ruthènes : « Il faut faire quelque chose pour ces gens-là : venez dans ma paroisse, demandez et vous recevrez ». Preuve encore, ces invitations nombreuses qui ont éte faites à la suite de celle de Monsieur le Doyen, et que le surcroît de travail a empêché souvent jusqu'à présent de mettre à profit. Preuve enfin, la générosité de ce jeune vicaire, qui avec la perspective de son cent piastres de traitement annuel, mais avec son âme encore toute chaude de l'onction sacerdotale, disait : « Je trouverai bien cinquante dollars pour l'éducation d'un petit Ruthène ».

Les religieuses veulent aussi faire leur part. On demandait à une supérieure si elle pourrait accepter à de bonnes conditions des petites Ruthènes. Elle réfléchit un instant : « Ma qualité de supérieure me permet d'en prendre deux gratuitement ; j'en

prendrai deux pour rien ». Une autre supérieure, qui est à la tête d'un établissement qui a à peine 200 élèves avec $40,000 de dette, répondait : « J'en prendrai une pour rien et l'autre au prix coûtant, c'est-à-dire à à peu près trois piastres par mois ». Quelques jours plus tard, une lettre annonçait que cette bonne supérieure revenait sur sa décision, non pas cependant à la façon de l'homme d'affaires qui a fait un marché trop peu lucratif, mais à la façon d'une âme charitable qui n'a pas fait assez pour Dieu : elle voulait en recevoir *deux* gratuitement. D'autres supérieures ont suivi ces généreux exemples, et s'affligent de voir qu'on est trop lent à répondre à leurs vœux. Qu'elles se consolent, ce n'est que partie remise. Nous n'avons pas eu encore l'occasion de tendre la main aux laïques. Mais l'offre spontanée d'une dame de la paroisse de Sainte-Anne de pourvoir aux frais d'éducation d'une petite Ruthène, le désir de l'un des citoyens de la même paroisse de se charger d'un orphelin, ainsi que la sympathie manifestée à la cause ruthène en hauts lieux, nous font venir l'eau à la bouche, et tout porte à croire que le jour où le mot d'ordre sera lancé, tous les catholiques du diocèse ne feront qu'un cœur et qu'une âme pour le salut de leurs frères, les Ruthènes. Et pourquoi ne pas dire les catholiques du Canada ? La *Church Extension Society* se préoccupe vivement de la situation des Ruthènes. La fleur des journaux catholiques de Québec, *La Vérité*, *La Croix*, *L'Action Sociale*, ne manquent aucune occasion d'éveiller l'attention du public sur cette grave question. La brochure du R. P. Delaere a trouvé chez les directeurs et les élèves des séminaires un écho qui donne les plus belles espérances. L'épiscopat lui-même manifeste sa haute sympathie. Après avoir lu la brochure du P. Delaere, un vénérable évêque de la province de Québec, qui est loin d'avoir trop de sujets pour répondre aux besoins de son diocèse, écrivait :

J'ai lu ce document avec une poignante émotion. Quel apostolat plein de soucis et de labeurs vous avez mission d'exercer au milieu de ces émigrés catholiques du rite ruthène exposés à de si perfides et de si cruels dangers de ruiner leur foi ! Que la sainte Providence vous envoie de vaillants et généreux compagnons ! Cette cause sacrée mérite notre plus haute considération et nos encouragements les plus dévoués. Pour ma part je la signalerai à l'attention des jeunes étudiants de mon séminaire, tout en la recommandant à leur zèle pour le salut des âmes.

Il est presque définitivement entendu qu'un de ces étudiants partira, l'été prochain, pour la Galicie.

Malgré cette abondance de sympathies, nous avons le tort ou la bonne idée de n'être point satisfait.

Ce qui fait la force de nos adversaires, ce n'est point du tout leurs qualités intrinsèques, c'est l'appui qu'ils rencontrent chez nos frères séparés, non seulement dans l'élite mais aussi dans la masse de la population. Les Ruthènes s'appellent en anglais « Greek Catholics » et refusent de se dire « Roman Catholics » parce qu'ils voient dans cette expression le sens attaché au ruthène « Remokatolyk » (catholiques latins) et l'on a réussi par la voie des journaux à créer chez le public non catholique l'impression qu'en général les Ruthènes ne veulent pas reconnaître la suprématie de l'évêque de Rome, et que, par conséquent, ils ont tout ce qu'il faut pour s'entendre avec les protestants contre les catholiques romains. Je voudrais que l'on créât l'impression contraire. Ce ne sera point le travail ni d'un jour ni d'une année. Mais c'est un travail qui n'est ni trop ardu ni trop noble ni trop catholique pour vous, jeunes amis de l'Association.

Mettez donc la question ruthène à l'ordre du jour dans vos cercles. Intéressez-y vos camarades de Québec, et alors, M. le Président, vous aurez raison de vous féliciter de la direction que vous m'avez donnée parce que nous serons arrivés à une conclusion vraiment pratique.

A. SABOURIN, p^tre,

Missionnaire Ruthène.

LETTRE D'ABYSSINIE

Harar, Abyssinie, 15 mars 1909.

Cher Monsieur Lindsay,

Aujourd'hui m'arrive la *Nouvelle-France*, numéro de février. Nous sommes au 15 mars : voilà donc un mois que cette revue court à travers océans, mers et déserts. Elle pourrait me dire des choses très intéressantes sur les pays qu'elle a parcourus. Je ne songe pas à les lui demander. Vite je la dégage de sa forte enveloppe et je l'interroge sur les choses du Canada. Voilà qui va droit à mon cœur ; là je me retrouve entièrement chez moi et, pendant une heure, je cause avec ceux de ma famille.

Raphaël Gervais est le premier à me répondre. A moi qui n'ai gardé du Canada que des souvenirs tout embaumés et qui avais laissé tomber au fond de l'océan la mémoire des misères inhérentes à la nature humaine, son Alcipe ne m'a pas paru assez optimiste. Je repousse cependant toute critique à son endroit. L'optimisme est bon pour aller de l'avant ; mais l'examen de conscience est nécessaire aussi pour ne point s'égarer et ne pas laisser se gâter les bonnes choses.

Avec M. l'abbé A. Brosseau, je suis fier de saluer le nouveau gouverneur du Rhode-Island et je demande à Dieu pour les Canadiens des Etats-Unis, non pas qu'ils montent tous au Capitole comme A. Pothier, — peut-être auraient-ils le vertige, — mais qu'ils sachent tous conserver comme lui la foi qui fait les nations fortes et heureuses.

Je lis avec plaisir les pages de M. Camille Roy, revêtues de sagesse et de grâce comme tout ce qu'il écrit, et je médite les études de M. Roméo Guimont et de Mgr Paquet pour tâcher d'en faire mon profit. Je vous ai dit, il me semble, que dès mon arrivée en Afrique, j'avais été attaché à l'œuvre du grand séminaire : tout ce qui touche à l'éducation ne peut donc que m'intéresser.

Je parle de grand séminaire. En pleine Afrique, au milieu d'une population plus habituée à courir les déserts qu'à s'asseoir sur les bancs des écoles, ce mot de grand séminaire fait une cu-

rieuse figure. Vous n'allez pas vous imaginer, je suppose, les imposants édifices de l'Université Laval, ni les centaines d'élèves qui envahissent ses salles d'études et ses cours.

Hélas ! nous sommes loin de pouvoir élever des palais scolaires. Surtout les fleurs des vocations sacerdotales sont lentes à germer sur ce sol désertique de l'Afrique. Il faut à cette plante délicate qui doit s'épanouir dans le sanctuaire, auprès de l'autel, un sol qui ait été longtemps détrempé, purifié et fécondé par les eaux de la grâce. La génération sacerdotale doit être préparée par de longues générations chrétiennes. Dieu peut cependant, par son action directe, suppléer à ce défaut des longues préparations ; dans ce pays, au sable brûlant, il fait parfois pousser de belles fleurs, preuves de la puissance de sa grâce, preuves aussi de sa miséricorde.

Nos grands séminaristes sont au nombre de dix. C'est peu, trop peu ; mais l'œuvre ne fait que commencer. Jusqu'ici, les missionnaires ont peu connu cette paix qui permet de fonder des œuvres stables. Ils allaient de côté et d'autre, jamais assurés du lendemain. Un semblant de paix leur a été donnée ; ils en ont profité pour fonder aussitôt l'œuvre des œuvres, la formation du clergé indigène.

Vous me demandez de vous dire un mot de temps en temps sur le pays qui est devenu ma patrie nouvelle et que j'espère bien ne jamais quitter. J'y consens, mais je ne pourrai vous donner que de simples notes. Vous promettre des *études* serait présomptueux de ma part : le temps me fait défaut, et il me faudrait une connaissance approfondie du pays que ne donne point d'ordinaire un séjour de quelques mois.

Ces notes intéresseront-elles les lecteurs de la *Nouvelle-France ?* Je l'espère, à un point de vue. Vous ai-je dit que sur les 22 prêtres missionnaires que compte notre Vicariat apostolique, nous sommes sept, le tiers, par conséquent, qui avons fait nos études, en tout ou en partie, sur les bords de l'Ottawa ? Le 28 octobre 1900, Mgr Duhamel ordonnait sept Capucins dans sa Basilique ; j'étais du nombre des nouveaux prêtres. Aujourd'hui trois d'entre eux se trouvent en Abyssinie. Vous le voyez, la mission Galla est en train de devenir une mission canadienne.

***

Cette mission Galla comprend le sud de l'Abyssinie, avec Adis-Abeba, sa capitale, et tous les pays tributaires qui s'étendent depuis le 9° jusqu'à l'Equateur.

Le nom de Ménélik a rendu l'Abyssinie célèbre. Qui n'a entendu parler de ce peuple au noir visage contre lequel voulut se mesurer une puissante nation d'Europe? Pour celle-ci, le succès ne faisait aucun doute, et l'administration du pays conquis était déjà réglée. Le rêve dura peu et le réveil fut cruel. Le nom d'Adoua, où son armée fut vaincue, restera gravé en lettres de sang dans l'histoire de l'Italie (1896).

C'était Ménélik qui dominait alors sur l'Abyssinie. Sept ans auparavant, il avait pris le titre d'empereur avec la succession d'Ati-Johannès.

Avant lui, l'unité n'existait guère dans cet empire. C'était une réunion de plusieurs principautés plus ou moins indépendantes et souvent en guerre les unes contre les autres. Au plus fort ou au plus intrigant des *ras* ou princes appartenait l'empire. C'est Ménélik qui a été l'ouvrier de l'unité nationale.

Non seulement il fut le défenseur de la patrie menacée par une nation en quête de colonies, il a étendu les frontières du royaume : c'est un conquérant.

Il n'était encore que Négous du Choa, une des quatre principautés constitutives de l'empire, lorsqu'il lança ses armées à la conquête des peuples Galla. Les Galla, ou Oromo, sont un peuple fier et courageux, terrible dans les combats ; de tout temps ils furent redoutables à l'Abyssinie. Mais ils étaient divisés entre eux : ce fut leur perte. Un à un, Ménélik les assujettit à sa puissance et sa main de fer a étouffé toute velléité de révolte.

La province de Harar, que j'habite, fut soumise dès 1887. D'abord dépendante de l'Egypte, puis de l'Angleterre, elle se trouva un instant libre sous l'émir Abdullaï qui profita du départ des soldats d'Albion vers l'Inde pour proclamer son indépendance. Ménélik qui convoitait cette riche province dépêcha aussitôt des envoyés pour faire valoir des droits anciens et réclamer le tribut. Pour tout tribut, le fier Abdullaï lui envoya un sac de piment. « Si tu viens, lui fit-il dire, les musulmans d'Harar dévoreront tes hommes comme cette plante dévore le palais. » Ménélik lui répondit par l'envoi d'un sac de *tief* dont la graine est plus fine que le millet. » Compte ces graines, lui dit-il ; mes hommes viendront en plus grand nombre. » Il y eut plusieurs

combats ; au dernier, Abdullaï s'enfuit, laissant à Ménélik la victoire et la ville de Harar. Aujourd'hui, l'ex-émir est notre voisin ; rien ne rappelle sa gloire passée ; la masure qu'il occupe n'a aucune apparence de palais.

La province qui fut la dernière à se soumettre fut celle du Kaffa. La résistance fut héroïque, la lutte désespérée. Un de nos prêtres catholiques, abba Lukas, était à la tête des hommes qui combattaient et mouraient pour la liberté de leur patrie. Avant le combat, les soldats chrétiens venaient se jeter à ses pieds réclamant l'absolution : « Je vous pardonne, leur disait-il, allez et mourez. » Mais enfin la résistance devint impossible ; il fallut se soumettre. Ce fut Abba Lukas qui fut choisi par son peuple pour aller négocier auprès du vainqueur les conditions les moins défavorables.

Ce sont tous ces pays tributaires de l'Abyssinie avec une partie du Choa qui forment notre mission Galla.

L'aspect du pays ne rappelle le Canada que de très loin. J'ai présente à la mémoire l'impression que j'éprouvai au passage de la Mer Rouge, à la vue des côtes de l'Erythrée, limite naturelle de l'Ethiopie. Du vaisseau qui me portait vers le port de Djibouti, je regardais ces rochers nus, arides, blanchis à leur base par des dépôts de sel marin. Je l'avoue, mon cœur se serra. La vision des forêts du Canada s'imposa à mon souvenir et je revis ces belles Laurentides toutes bleues quand l'œil les contemple dans le lointain, d'un vert si intense et si varié, quand vous vous préparez à gravir leurs flancs en pente douce. Je dus faire effort sur moi-même pour dominer ce sentiment pénible et me dire que, derrière ces montagnes brûlées qui renvoient à votre œil ébloui une lumière si crue, habitait le peuple que j'avais pour mission de conquérir au Seigneur.

Cette même impression de tristesse involontaire vous saisit de nouveau quand vous traversez le désert. A quoi bon décrire ces longues solitudes, empire de la mort ; ces champs immenses d'un sable stérile, ces moraines indéfinies de pierres noires, calcinées par un soleil d'enfer ? Ce n'est pas cependant la mort absolue ; le désert a ses habitants en bien plus grand nombre que les solitudes du Labrador : ce sont les Somalis, race pillarde et féroce. Les Somalis vivent de leurs troupeaux de chameaux et de chèvres, et leurs troupeaux se nourrissent de l'herbe rare qui pousse entre les pierres ou dans le sable des torrents.

Aujourd'hui le voyageur n'a rien à craindre de ces habitants du désert ; le chemin de fer construit depuis quelques années vous fait traverser leur pays dans une douzaine d'heures. Mais autrefois !... Les missionnaires mettaient des semaines et des mois pour aller de la côte aux plateaux abyssins. Quelles souffrances et quelles terribles péripéties ! Sous ce soleil ardent, alors que des nuages de sable brûlaient leur gosier, les pauvres voyageurs devaient passer des journées entières sans boire. Ils s'estimaient heureux à certains jours, quand, sur leur chemin, ils trouvaient un trou d'eau saumâtre et ils n'hésitaient pas à boire même lorsque bêtes et hommes s'étaient plongés dans cette eau. Plusieurs de nos missionnaires ont leur tombe dans le désert ; les uns sont morts de misère, les autres ont été percés par la lance des Somalis.

Encore ces jours derniers, le P. Joachim, directeur du grand séminaire, me racontait la traversée du désert qu'il fit en 1883 avec Mgr Lasserre et le P. Casimir, en compagnie de plusieurs Européens. La caravane comptait une vingtaine de personnes et une centaine de chameaux. Depuis plusieurs jours, ils étaient en marche, lorsqu'une nuit tous les chameaux disparurent, volés par une troupe de Somalis. Onze jours, il fallut parlementer pour recouvrer ces bêtes ; on ne les eut qu'au prix d'une forte rançon. Les voyageurs n'étaient qu'au commencement de leurs peines. Ils arrivent à Arawa où campaient les Somalis. Le bruit avait couru dans le désert qu'une caravane riche et mal gardée faisait route vers le Choa. Comme on voit les vautours accourir des quatre coins de l'horizon pour dévorer une proie, de tous les côtés du désert les Somalis arrivent. Ils sont plus d'un millier, tous armés de lances, de ces lances effilées qu'ils jettent au loin d'une main sûre. Autour de la caravane, les jeunes Somalis, farouches, poussent des cris, s'excitant les uns les autres. Heureusement parmi eux il y avait des vieillards qui craignant des représailles firent tout en leur pouvoir pour contenir les jeunes. Les voyageurs plus morts que vifs ne songeaient point à se défendre. Qu'eussent-ils pu faire, du reste ? Le moindre mouvement offensif eût été le signal de leur mort. Pâles, tremblants, ils défilèrent au milieu de cette cohue. Qu'elle leur parut longue, cette marche ! Mais Dieu réservait à d'autres travaux et à d'autres peines l'évêque et les missionnaires : il les fit arriver au Choa.

Aujourd'hui, grâce au chemin de fer, beaucoup de ces dangers ont disparu ; le voyageur est transporté d'un trait jusqu'au pied du plateau abyssin. Ici il y a changement complet de décor : pays, climat, végétation, habitants, tout diffère d'avec le désert.

C'est un pays étrange que l'Abyssinie. Située dans la zone tropicale, s'étendant même jusqu'à l'équateur, elle jouit d'un climat tempéré. La chose s'explique quand on sait que la zone de peuplement s'étend entre 1800 et 2500 mètres d'altitude. La capitale, Addis-Abeba, est située à une hauteur de 2600 mètres, autrement dit à 8520 pieds ! C'est une hauteur raisonnable ; on ne songerait guère au Canada à aller s'établir à une semblable altitude. Harar, que j'habite, est moins élevé ; il n'est qu'à 1800 mètres, c'est-à-dire, un peu moins de 6000 pieds. Vous allez trouver que c'est assez haut.

La température ne subit point d'écart considérable. Il y a bien une saison qu'on appelle hiver : nous venons de la traverser. Le thermomètre s'est constamment maintenu, pendant les heures du jour, au-dessus de + 20° centigrades (+ 68 degrés Fahrenheit) ; une fois même, le 15 janvier, je l'ai vu monter jusqu'à + 30° centig. (+ 86 degr. Fahr.). La nuit, il descendait à 12° ou 15° cent. (+ 60° Fahr.). Le soir, quand le soleil avait disparu, une petite brise s'élevait d'ordinaire ; je voyais les enfants de la maison serrer les fils de leur *chamma* et chercher les coins où le vent pouvait moins les atteindre. « Fait-il plus froid que cela au Canada ? » me disaient les petits. Pauvres enfants, ils frissonnaient quand je leur parlais des grands fleuves et des lacs emprisonnés par les glaces, et des montagnes de neige accumulées par l'hiver. Il est vrai qu'ils ne se faisaient qu'une idée très confuse de la glace et de la neige ; ils n'en ont jamais vu et il est probable que leur vie s'écoulera sans qu'ils voient tomber du ciel ces petites étoiles fondantes.

Ah ! l'hiver canadien, avec ses poudreries aveuglantes, avec ses vents qui accouraient du nord pour glacer le sang dans vos veines ! Il n'était pas toujours agréable, et je ne puis empêcher un petit frisson quand je songe à certaines courses que j'ai dû faire en traîneau alors que le vent soufflait et que la neige tombait abondante. Mais quel service il rendait ! Ici dans cette région qui ignore les chaleurs brûlantes du désert, qui connaît moins encore la température glaciale du pays du Nord, nous sommes dans un paradis (!) où l'homme voit ses forces décroître

de jour en jour, son sang s'appauvrir, ses réserves vitales s'épuiser. Le froid ferait souffrir, il est vrai, mais il serait un stimulant et peut-être délivrerait-il la contrée de ces fièvres, cauchemar des étrangers.

Sur les hauts plateaux où d'ordinaire nos stations sont bâties, les fièvres ont moins accès ; mais on ne peut toujours demeurer sur les hauteurs : il faut parfois voyager dans la plaine. Quand vous sellez votre mulet, c'est toujours la même recommandation : « Prenez garde aux fièvres ». De fait, elles vous guettent partout : sur les rives des lacs où vous voulez tremper vos pieds chargés de la poussière du chemin ; sous les arbres épais auxquels vous demandez un abri contre l'ardeur du soleil ; au bord des ruisseaux où vous êtes tenté d'établir votre tente pour la nuit. Au Canada, quand, l'hiver, il faut entreprendre un voyage, on s'arme d'un bon capot de poil, et l'on s'en va tranquille ; l'ennemi qu'il s'agit de combattre se montre au grand jour. Ici, c'est différent. Quelques jours après mon arrivée, deux Pères partaient pour une expédition lointaine ; je regardais étalées sur leur table les munitions de guerre qu'ils allaient emporter : toute une série de flacons contenant liquides, poudres, pilules, pour prévenir la fièvre ou guérir ses blessures. Il faut avoir l'œil toujours ouvert et cette prévoyance n'empêche pas d'être frappé.

***

C'est dans ce pays, riche d'une végétation luxuriante, que s'agitent huit millions d'hommes [1] que nous avons pour mission d'évangéliser. Huit millions d'hommes que Jésus-Christ est venu racheter sur la terre, mais qui attendent qu'on leur montre la voie du salut.

On me disait ce qu'on a dû dire à beaucoup d'autres : « Pourquoi quitter le Canada où le travail est immense ; où toute bonne volonté trouve facilement à se dépenser ? » Hélas ! avec les quelques prêtres indigènes, nous sommes une trentaine de missionnaires pour évangéliser ce peuple, ou plutôt cette réunion de peuples.

Car les tribus sont nombreuses en Abyssinie, et chacune a sa langue à part. On compte au moins une douzaine de langues sur le territoire de notre Vicariat apostolique, ce qui n'est pas pour faciliter le travail du missionnaire. L'Amhara qui est la

1 — Les statistiques, qui naturellement sont très imparfaites et très diverses, évaluent la population de l'Abyssinie et des pays tributaires à 12 ou 15 millions d'habitants.

langue du vainqueur n'est parlé que dans une petite partie de l'empire ; l'Oromo est parlé sur une plus grande étendue de territoire ; mais il y a des pays entiers où il n'est ni parlé ni compris.

On peut diviser en trois catégories les peuples sur lesquels doit s'exercer notre action : les musulmans, les Abyssins schismatiques, et les païens qui sont les plus nombreux. Un mot sur chacun d'eux.

D'abord les musulmans. Ils dominent dans la région de Harar où nous sommes confinés en attendant que liberté nous soit donnée de porter l'Evangile dans tout l'empire. Depuis plusieurs siècles ils sont maîtres de la ville ; leur mosquée élève son double minaret à quelques pas de notre maison.

Les musulmans de Harar ressemblent aux musulmans d'ailleurs : c'est le même fanatisme, la même haine de tout ce qui porte un nom chrétien. Cependant, comme ils ont à compter avec le pouvoir abyssin, ils sont obligés de dissimuler cette haine dont leur âme est remplie. C'est aussi la même incurie pour ce qui regarde la salubrité de l'hygiène publique : Harar est d'une malpropreté repoussante. Et c'est enfin la même obstination à refuser de se laisser gagner par l'Evangile. Quand une population a donné sa foi à Mahomet, elle devient réfractaire à l'action du christianisme. A force de charité, de patience et de sacrifices, les missionnaires pourront recueillir quelques âmes isolées,—Dieu a des élus partout,—mais il est impossible d'entamer la masse. Les missionnaires ont dû faire dans tous les pays cette désolante constatation. Le mahométisme est certainement le chef-d'œuvre du diable en fait d'erreur : il séduit la partie « naturellement chrétienne » de l'âme par des pratiques extérieures de piété et de mortification ; il séduit surtout la partie animale de l'homme en déclarant légitime la satisfaction des penchants les plus mauvais.

A Harar, les seuls musulmans qui aient répondu à nos avances, ce sont les pauvres lépreux qui étaient abandonnés de tous et que nous avons recueillis dans une léproserie. Laissez-moi vous dire un mot de cette léproserie, qui a été pour un grand nombre de malheureux la porte du paradis et pour la Mission catholique une source de bénédiction.

Elle est à quelques minutes de la ville, sur le flanc du plateau que couronne Harar, bien exposée aux rayons vivifiants du soleil et assainie par le vent qui s'élève de la vallée. Cette demeure de la misère et de la souffrance porte un certain cachet de poésie et même de bien-être. Les cases, tenues dans une

grande propreté, sont ombragées de térébinthes et bordées d'une haie fleurie. Les oiseaux s'y sont donné rendez-vous et c'est merveille d'y entendre à toute heure leur joyeux gazouillis ; ils semblent s'être donné pour mission de réjouir ces pauvres deshérités qui ont si peu de joie à espérer du côté de la terre.

Les lépreux ont pour les servir un vieux frère, miracle de charité et merveille de bonne humeur. Tout en soignant les plaies, il a appris à ses malades chrétiens les chants d'église. Si vous veniez à Harar, un jour de fête, vous pourriez, au salut du Saint Sacrement, entendre un chœur étrange. Oh ! ce n'est pas parfait d'harmonie ; vous pourriez entendre des sons plus mélodieux : le gosier, comme tout le reste de l'organisme, a subi les ravages du mal affreux qu'on appelle la lèpre. Mais si le gosier est délabré, le cœur est devenu ardent chez ces pauvres êtres qui se sentent voisins du ciel ; et ils chantent de tout cœur le Dieu qui les attend au paradis.

La digression a été longue. Laissons les musulmans qui m'ont donné lieu de parler des lépreux et passons aux Abyssins.

Ils appartiennent au schisme de Dioscore. Depuis qu'ils sont devenus chrétiens, ils ont toujours reçu leur évêque des mains du patriarche d'Alexandrie. Hélas ! au XIe siècle, ils reçurent de cette ville le schisme et l'hérésie qu'ils gardent encore de nos jours.

C'est un peuple énigmatique que les Abyssins. Toute nation a son bon et son mauvais côté ; partout le mal existe à côté du bien. L'Ethiopie, à ce point de vue, subit le sort commun. Mais nulle part ailleurs peut-être on ne trouvera des contrastes aussi heurtés. Peuple pénétré, imbibé de religion, il la fait intervenir dans tous les actes de la vie sociale et domestique ; le sentiment religieux est intense et éclate à tout propos. Les pratiques de piété sont nombreuses et ne sont pas toujours sans difficultés ; les lois du jeûne, par exemple, sont sévères et bien observées ; dans certains monastères, on fait un repas unique alors que le soleil est couché, et cependant la journée a commencé de bonne heure et toutes les heures ont été occupées par la prière et le travail. Hélas ! c'est ici surtout que la parole du Christ trouve son application : *Populus hic labiis me honorat, cor autem eorum longe est a me.* Ce christianisme qui paraît être maître de tous les actes est tout de surface et n'a aucune efficace pour la direction de la vie.

Dira-t-on que ces dehors religieux sont pure hypocrisie ? Ce

n'est pas croyable. Ce peuple a longtemps lutté pour sa foi. Longtemps après qu'Alexandrie, d'où lui était venue la lumière, eût secoué le joug de Rome, l'Ethiopie était encore fidèle. Ce n'est qu'au XIe siècle qu'elle laissa entrer chez elle l'hérésie des Coptes. Elle a soutenu une lutte plus glorieuse encore contre l'Islam. C'est un fait remarquable et tout à la gloire de l'Abyssinie que, seule parmi toutes les nations de l'Afrique, elle a su garder la foi chrétienne. Le musulmanisme l'enveloppe de toutes parts ; la Mecque est presque à ses portes : elle en est à peine séparée par la bande étroite de la Mer Rouge ; elle est isolée des autres nations chrétiennes ; un instant même les puissantes armées de Gragne le musulman pénètrent dans l'empire et sont sur le point de conquérir le pays ; malgré tout, après une lutte héroïque, les musulmans sont repoussés et l'Abyssinie demeure chrétienne.

Elle demeure chrétienne, mais son christianisme est incomplet, il est décapité. Il y encore dans ce rameau séparé du tronc de l'Eglise un reste de sève suffisant à le couvrir d'un feuillage agréable à la vue et pouvant faire illusion sur sa vitalité ; mais le fruit plein et savoureux du christianisme ne saurait croître sur ce rameau : *nisi ramus manserit in vite non potest ferre fructum.* C'est l'explication de cette contradiction malheureusement trop réelle entre ces pratiques surabondantes de religion et cette absence de vie chrétienne.

L'apostolat est difficile au sein de cette nation. Elle est entêtée dans son schisme, moins par conviction raisonnée que parce qu'elle a de l'horreur et du mépris pour tout ce qui est étranger. Chez elle, la fierté nationale est aussi développée que le sentiment religieux. Son empereur a pu ouvrir la porte aux choses d'Europe ; exception a été faite pour la religion, et cela malgré les liens très forts d'amitié qui ont existé entre Ménélik et les deux premiers vicaires apostoliques, Mgr Massaïa et Mgr Taurin ; malgré les honneurs dont il a couvert récemment le vicaire apostolique actuel, Mgr André Jarosseau. Un obstacle non moins puissant vient de l'opposition du clergé schismatique, nombreux et peu instruit. La conversion du pays serait la fin de leur règne.

En dehors des musulmans et des Abyssins, le Vicariat apostolique se compose surtout des peuples Galla. Ils ne sont pas tous infidèles ; de gré ou de force, une partie d'entre eux ont embrassé l'islamisme ou ont reçu le baptême de l'Eglise abyssine.

Le Galla n'est point nomade comme le Somali, son voisin : il

est pasteur. Mais s'il aime la vie pastorale, il a l'instinct guerrier très développé. C'est une race vigoureuse ; elle a pu être vaincue par un ennemi habile surtout à profiter de ses divisions. Mais tandis qu'elle subit la loi de l'Abyssinie, elle fait progressivement et sans arrêt la conquête de la nation qui l'a subjuguée.

Ce qui est en effet le garant de l'avenir d'un peuple et le conservateur de sa force, c'est la famille : famille bien constituée, peuple prospère et nombreux ; famille désorganisée dans sa constitution, peuple qui marche à sa ruine. Or la famille Galla repose sur des bases autrement solides que la famille abyssine ; dans celle-ci le divorce est d'une fréquence déplorable, tandis que chez le Galla, le mariage est stable généralement.

Aussi les Galla grandissent et s'entendent ; ils envahissent l'armée et les terres de leur vainqueur, ils montent même plus haut : ils entourent le trône impérial, et le successeur désigné de Ménélik porte beaucoup de sang Galla dans ses veines.

Ce sont les Galla ou Oromo qui forment la partie principale de notre Mission, il faudrait dire la portion choisie. Jusqu'ici nous avons pu les atteindre difficilement : le schisme et l'islamisme ont uni leurs efforts jaloux pour empêcher le travail du missionnaire catholique. Que la liberté vienne efin à se lever, le peuple Oromo fera bon accueil à l'envoyé de l'Evangile.

Il y a sept ans, au début de son épiscopat, Mgr Jarosseau obtint de Ménélik de pénétrer jusqu'au Kaffa, dans la partie sud du Vicariat. Quand il parut dans ce pays, ce fut un ébranlement général. Ces peuples accouraient au-devant de lui et réclamaient le baptême. L'enthousiasme fut grand et les fruits abondants. Hélas ! le schisme effrayé fit décréter le bannissement de l'évêque et des missionnaires. Aujourd'hui encore les portes du Kaffa nous demeurent fermées.

***

Voilà, cher Monsieur Lindsay, ce qu'est la Mission à laquelle Dieu m'a fait la grâce de m'appeler malgré mes démérites. Elle est belle, bien que tout ne soit pas roses ni rayons de soleil. Son histoire est belle aussi, et bien de ces pages ont le caractère de l'épopée. Plusieurs prêtres du Canada, alors qu'ils poursuivaient leurs études à Rome ont pu connaître son fondateur, le vénérable cardinal Massaïa. Pour atteindre les peuples qui lui avaient été donnés en héritage, il s'était déguisé en marchand ambulant ; et il allait à travers les déserts et les plateaux, lui évêque de l'Eglise romaine, portant sa marchandise consistant en boutons,

fil et aiguilles. Mais je ne veux point commencer cette histoire. Elle m'amènerait trop loin et me déroberait un temps que j'ai le devoir de consacrer à d'autres travaux.

Me permettrez-vous avant de conclure de me servir de la *Nouvelle-France*, pour adresser un salut très cordial et très respectueux aux amis qui peuvent encore se souvenir de moi au Canada ? Plusieurs années durant, j'ai essayé de faire quelque bien par la prédication ; aujourd'hui je ne puis faire autre chose que d'appeler les bénédictions du ciel sur les paroisses que j'avais eu la douce joie d'évangéliser. Que Dieu conserve la foi dans ce grand et beau pays du Canada, et qu'il y fasse germer toujours plus abondants les fleurs et les fruits de la vie chrétienne.

FR. PASCAL,
Missionnaire apostolique capucin.

ERREURS ET PRÉJUGÉS

UNE LETTRE D'ALCIPE.—CRAINTES ET ESPÉRANCES D'UN HONNÊTE HOMME

Québec, 1er avril 1909.

C'est moi, Alcipe, qui dois vous faire la chronique, vous écrire au jour le jour mes impressions sur les événements auxquels vous n'assisterez pas et que nous ne pourrons plus commenter et discuter ensemble. Comment, diable, avez-vous fait pour me mettre une plume entre les doigts, à moi qui ai toujours eu une sainte horreur de l'écritoire ? Ne pouviez-vous pas vous contenter de me demander livres et journaux pour vous tenir au courant ? Je vous en aurais expédié plus que vous n'auriez pu en lire. Mais non, avec une perfidie que je ne vous connaissais pas, vous avez abusé de mon bon cœur pour m'arracher cette promesse : vous saviez bien que même en politique j'ai toujours eu la superstition de la parole donnée.—Enfin, puisque le vin est tiré il faut le boire : je m'exécute.

***

L'orage n'est pas encore venu dans le ciel d'Ottawa. Les sages de la politique prétendent qu'il n'éclatera pas à cette session. Les uns disent que c'est le Keewatin qui est la pomme de discorde entre Ontario et le Manitoba, et, paraît-il, comme Québec ne compte pas dans les préoccupations fédérales, nous devrons attendre que nos seigneurs les Anglais de là-bas soient servis à

leur appétit avant de songer à l'Ungava. Ce n'est pas pour rien que nous avons l'honneur d'avoir l'un des nôtres à la tête du gouvernement : cela doit nous suffire et compense tous les sacrifices.

Cependant, quoi qu'en disent les journaux et les politiciens, la question de l'extension des provinces et celle de la législation scolaire qui en est une conséquence, arriveraient un jour ou l'autre devant le Parlement que j'en serais à moitié surpris. Si l'opinion s'endort, elle se réveillera en sursaut et trop tard pour agir. Pour moi il y a deux signes évidents qu'une nouvelle question scolaire sera avant longtemps à l'ordre du jour. Le premier, c'est que des scribes officieux s'acharnent à ruiner le crédit du vaillant archevêque de Saint-Boniface, dont on ne peut pas faire taire les appels incessants à l'opinion contre l'oppression de la conscience catholique. Le deuxième, c'est le silence de presque tous les journaux de la province de Québec. Evidemment ce silence sur une pareille question, à un pareil moment, ne s'impose pas, il est imposé. Par qui ? je ne saurais le dire sûrement, mais certainement à la suggestion de ceux dont il fait le compte.

Dans un pays parlementaire les catholiques qui se laissent condamner au silence abdiquent fatalement toute action sérieuse sur l'opinion et, par suite, sur le Parlement et le gouvernement de leur pays ; ils sont mûrs pour toutes les servitudes et toutes les oppressions. Autrefois, avec les gouvernements d'ancien régime, c'était, paraît-il, la diplomatie qui gagnait les seules victoires profitables. Dans nos pays modernes, la diplomatie ne peut rien faire pour des gens qui ne savent ni parler ni agir pour eux-mêmes. Où en seraient aujourd'hui les catholiques belges, si au lieu de parler et d'agir en hommes, il y a trente ans, ils s'étaient tus et s'étaient croisé les bras pour laisser la diplomatie traiter seule en leur nom et à leur place avec un gouvernement prêt à toutes les fourberies ? Où en seraient les catholiques d'Allemagne si Bismark avait réussi à imposer silence au Centre catholique pour rester aux prises avec la seule diplomatie ? Le seul service que nous puissions espérer de la diplomatie, c'est qu'elle ne nous empêche pas de nous défendre, et quand ce sera possible, de nous sauver nous-mêmes.

Vous m'avez jadis plaisanté sur mon engouement pour le gouvernement parlementaire. En effet, il faut bien reconnaître qu'il est, comme tout gouvernement humain, sujet aux pires erreurs et aux plus abominables injustices. Mais au moins ces erreurs et ces injustices ne sont pas irréparables : l'appel est toujours possible, l'appel à l'opinion et à la conscience publique qui peuvent

annuler les lois et changer les gouvernements.—Et s'il n'y a plus d'opinion ni de conscience publique?—On ne doit jamais désespérer d'en faire une en pays chrétien, quand seulement on se donne la peine d'écrire et de parler.

Oui, mon cher ami, si vous aviez assisté à quelques-unes des séances de notre Assemblée législative et vu avec quel intérêt notre population québecquoise en a suivi les débats, vous auriez compris que, même dans notre moutonnière province de Québec, habituée de longtemps à donner sa laine à qui veut la tondre sans jamais se demander ce qu'elle reçoit en retour, il n'est pas plus impossible qu'ailleurs d'éclairer l'opinion et de l'intéresser aux affaires publiques. Ce n'est pas seulement la bonne ville de Québec, c'est toute la province, on le sent, qui suit avec un intérêt intense tous les débats auxquels depuis des années presque personne ne s'intéressait plus.

Vous trouverez que ce sont là tout au plus d'heureux symptômes qui pourraient bien n'avoir pas l'importance que je leur donne, parce qu'ils peuvent à la rigueur s'expliquer par toute autre chose qu'un réveil sérieux de l'opinion publique. Je persiste à croire que dans cette attention prêtée à nos affaires non seulement dans toute la province, mais un peu dans tout le pays et jusqu'à l'étranger, il y a plus que de la curiosité et de la sympathie pour une personnalité brillante et d'exceptionnelle valeur. Il y a partout un pressentiment d'espérance que la vieille province voudra enfin tirer parti de ses merveilleuses richesses morales et naturelles et jouer le rôle que la Providence lui a assigné.

Ne me prêtez pas l'illusion de croire que quelques débats parlementaires suivis avec ardeur, ni même que quelques sessions de la législature suffiront à changer la mentalité et les mœurs politiques de notre province. L'action d'un parlement quelconque est trop limitée et trop intermittente pour refaire à elle seule l'éducation politique du peuple. Il y faut l'action universelle et continue de la bonne presse; il y faut aussi le ministère constant, dévoué, assidu, de ceux qui sont de droit et par vocation les instituteurs du peuple.

Ne vous semble-t-il pas comme à moi que le gouvernement parlementaire suppose nécessairement dans le peuple une éducation politique et dans le pays une presse sérieuse et généralement bien informée? Sans cela les hommes politiques les mieux doués ne sauraient exercer aucune action durable et profonde, et les débats parlementaires les mieux conduits se servent qu'à un petit nombre de privilégiés. C'est le journal bien fait, du moins

honnête et consciencieux, qui élargit l'enceinte des assemblées délibérantes et fait entendre le jour même à tout un pays la parole de tous ses hommes politiques, qu'ils soient du ministère ou de l'opposition, sans l'altérer et sans en rien retrancher.

Beaux rêves, tout cela, me dites-vous.—Non, ce ne sont pas des rêves.

Je rêve pourtant souvent, non pas la nuit, mais en faisant seul cette classique promenade où nous avons si souvent devisé ensemble, et où je ne vous retrouve plus. Je me figure que je suis devenu à moi seul une espèce de *Church Extension*, et que je puis à mon gré faire un concile avec ou sans les évêques [1], et je fais des décrets à ma manière, sans être bien sûr qu'ils seront bien accueillis en haut lieu. Je décrète d'abord l'édition d'un catéchisme des devoirs d'un chrétien dans la vie publique, municipale, provinciale ou fédérale, et l'enseignement obligatoire de ce catéchisme dans toutes les écoles à partir de la première communion. Je décrète en second lieu que messieurs les curés de toutes les paroisses, des villes et des campagnes, à une saison où l'église peut être fréquentée par tout le monde et à une date assez éloignée de toute élection politique ou municipale, feront une série d'instructions simples, claires et pratiques sur la nécessité absolue pour tout chrétien de pratiquer toutes les vertus morales dans les actes de la vie publique comme dans ceux de la vie privée. Je décrète encore la levée d'un régiment de missionnaires laïques recrutés parmi les citoyens les plus recommandables, qui iront prêcher dans toutes les municipalités, au besoin dans les églises, l'importance au point de vue social et national de l'accomplissement consciencieux de tous les devoirs de la vie publique. Enfin, pour qu'un si beau mouvement ne produise pas qu'un bien éphémère, je décrète la formation d'une ligue permanente et universelle, chargée de pourvoir partout à entretenir la connaissance et l'estime des devoirs civiques, de découvrir, de dénoncer, de poursuivre au besoin et de faire punir tous ceux qui attentent d'une façon ou d'une autre à l'honnêteté des mœurs de la vie publique.

Que dites-vous de mes rêves ?

Voici qui n'est pas un rêve : est-ce plus sérieux ?

Vous souvient-il d'un certain Joe Martin, membre autrefois du cabinet Greenway et l'un des principaux auteurs de la loi

---

1 — Avant même que les évêques aient été notifiés de la convocation d'un concile plénier à Québec, un journal protestant avait annoncé le futur concile « sous les auspices de la *Church Extension* ».

scélérate? Ce personnage bouté depuis des années hors de la politique canadienne, si j'ai bonne mémoire, pour sa grossièreté et son fanatisme héroïque, est revenu l'autre jour raconter quelques souvenirs au public de l'Ouest. Il aurait dit, rapporte un journal catholique de là-bas, qu'en 1896 le premier ministre fédéral était bien irrésolu au sujet de la politique à suivre dans la question manitobaine, par crainte de l'opinion dans la province de Québec, et que ce fut un des nôtres, feu J.-I. Tarte, qui le décida à ne rien faire, en l'assurant qu'il n'avait rien à redouter de la province de Québec. Cette information peut-elle être prise au sérieux et recueillie pour l'histoire? Je ne vois pas qu'elle ait été contredite.

Vous trouverez le reste dans les journaux ; j'ai épuisé encore une fois le panier de votre ami

ALCIPE.

Porta Pinciana, 15 avril 1909.

Mon cher Alcipe,

Vous trouvez donc que le miel vous vient plus facilement sur la langue qu'au bout de la plume. C'est un phénomène que vous pouvez observer bien souvent, et dans les écrivains de profession, et dans les hommes qui ne se servent de la plume que pour les relations à distance avec ceux que leur parole n'atteindrait pas. Comment l'expliquer? Chez les autres, je ne sais trop, mais chez vous, Alcipe, je crois que la langue est plus près du cœur et la plume plus près de l'esprit. Si l'explication ne vous semble pas sérieuse trouvez-en une meilleure, et nous la discuterons.

Vous n'êtes pas tendre pour la diplomatie. Vous avez peut-être raison : la diplomatie qui n'a pour elle ni la force ni l'opinion fait aujourd'hui autant de banqueroutes que d'entreprises. Ce n'est pas aux diplomates qu'il faut s'en prendre, mais aux conditions présentes de la société civile, où le pouvoir n'obéit plus qu'à deux mobiles : la peur et l'intérêt. La diplomatie qui ne peut rien faire craindre ni rien faire espérer perd son temps et sa peine et fatalement compromet davantage les intérêts qu'elle a l'intention de sauver.

Ne soyons pas pessimistes, cependant. Ceux des nôtres qui, en 1897 et en 1905, ont sacrifié les droits de leurs coreligionnaires et de leurs compatriotes à ce qu'ils ont cru les exigences de la politique pourraient bien avoir un désir sincère de ne pas charger

leur conscience et leur mémoire de l'un de ces triomphes qui s'appellent de leur vrai nom, des reculades. Jusqu'à preuve du contraire espérons qu'ils cherchent, avec le désir sincère de la trouver, la solution honnête d'une difficulté qui n'est au fond que la conséquence et le châtiment des fautes passées.

Puisque nous en sommes à cette éternelle question scolaire, qui sera toujours le cauchemar de nos politiques tant qu'ils ne l'auront pas réglée dans le sens de la justice, je vous dis de suite ce que je pense de la confidence de Joe Martin. Ce témoignage doit-il être retenu pour l'histoire ? Est-ce bien l'hon. J.-I. Tarte qui aurait décidé le chef du ministère fédéral à ne pas régler d'une façon juste et légale la question scolaire manitobaine ? D'autres prétendent que le parti au pouvoir et son chef étaient solidaires avec les auteurs de la loi d'oppression, et ils en apportent des preuves écrites qui pourraient un jour, quand le temps sera venu de les publier, mettre plusieurs grandes figures de notre monde politique dans une triste lumière. Si je pouvais vous écrire tout ce que je pourrais vous dire, vous auriez plus d'une surprise.

Quoi qu'il en soit, que feu J.-I. Tarte ait été pour tout ou pour une part seulement dans l'enterrement politique des droits des catholiques au Manitoba, on ne l'accuse sûrement que d'un méfait qui était dans sa volonté bien arrêtée et dans ses intentions accusées avec le sans-gêne qu'il savait mettre dans tous ses actes publics. Sa campagne de « catholique par accident" dans l'Ouest en est une preuve suffisante, et il y en a bien d'autres qui ne sont pas connues. Au moment où il s'apprêtait à commencer cette campagne, un prêtre distingué avec lequel il avait eu autrefois des relations sympathiques crut de son devoir de lui recommander les intérêts de ses compatriotes et de ses coreligionaires du Manitoba—« Vous n'avez rien à attendre de nous, lui répondit l'ex-ultramontain, nous ne ferons rien pour vous." Je tiens le mot de celui-là même à qui il a été dit.

Cela me rappelle un jugement prophétique de l'archevêque de Québec, qui devint le cardinal Taschereau, sur le personnage qui était alors dans le défunt *Canadien* grand pourfendeur de libéraux, champion du dogme, de la morale et de tous les intérêts catholiques. C'était, si j'ai bonne mémoire, le 7 ou 8 juin 1880, vers les huit heures du soir, à Saint-Raphaël de Bellechasse, où se faisait la visite pastorale. L'archevêque s'entretenait familièrement avec les prêtres groupés autour de lui, et suivant son habitude, écoutait plus qu'il ne parlait. La conversation tomba sur

un jeune homme de grand talent dont le premier discours public avait fait augurer un bel avenir. De là elle passa naturellement aux hommes qui semblaient alors l'honneur et la force de la patrie canadienne-française. Le rédacteur du *Canadien* était dans tout l'emportement de sa verve et l'éclat de son talent. Il avait des admirateurs qui croyaient à sa conviction et à sa sincérité. Le plus fervent ou du moins celui qui témoigna plus ouvertement sa confiance et son admiration fut le vénéré monsieur G..., qui mourut depuis curé de Saint-Gervais.—« Pour moi, dit l'archevêque au panégyriste, je ne partage pas votre enthousiasme, ni votre confiance. Ce catholique ardent, cet ultramontain, ce défenseur des droits du clergé, c'est un libéral au fond et un libéral dangereux. Tôt ou tard il se retournera contre vous et pourra vous faire beaucoup de mal. »—J'ai toujours retenu cette parole qui n'a guère tardé à devenir une prophétie.

Je me réjouis comme vous du réveil de l'opinion publique dans notre province : il sera salutaire. Si j'avais comme vous, Alcipe, des aspirations et des aptitudes pour la vie politique, je tâcherais d'arriver ministre—Et pourquoi ?—Pour fonder un journal aux frais de la province, lequel serait le journal officiel du gouvernement et de l'opposition, reproduirait en entier tous les débats de la Législature et laisserait le même nombre de colonnes à des rédacteurs nommés respectivement par leur parti et payés par le trésor public. Quelle économie ce serait pour le trésor et quelle sauvegarde pour le bon sens public ! Et personne n'y gagnerait plus que le gouvernement lui-même. Si vous voulez faire cette réforme, je ne me moquerai plus de votre enthousiasme de parlementaire.

Vous êtes plaisant avec votre concile. Je doute que les évêques soient unanimes à en approuver les décrets. Cependant, si vous le mettez sous certains « auspices » vous pourrez peut-être arriver à vos fins. Soyons sérieux. Il est sûr que le clergé a son rôle à jouer dans l'éducation du peuple pour la vie publique, et que personne au monde ne saura sans lui faire des citoyens chrétiens. Mais ici plus que partout ailleurs son ministère est infiniment délicat et difficile, parce que la passion politique est de toutes les passions la plus susceptible et la plus entêtée, et parce que des hommes publics de plus d'un parti, jaloux de l'influence du prêtre, n'ont cessé de travailler de toutes façons à l'amoindrir. Que le prêtre enseigne des généralités que tout le monde sait par cœur et dont peu de gens, même d'ailleurs instruits et avisés comprennent la portée, le peuple n'en saura ni plus ni moins et

les mœurs civiques n'en seront guère corrigées. Que s'il sort des généralités, comme il le faut, pour apprendre au peuple ses devoirs dans la pratique de la vie sociale, s'il dénonce et flétrit tous les genres de malhonnêteté qui sont depuis longtemps en cours dans la vie publique municipale, provinciale ou fédérale, toute la meute de ceux qui spéculent sur l'inconscience et l'immoralité publiques criera aux personnalités outrageantes, à la partisannerie et à l'ingérence indue du prêtre dans un domaine qui n'est pas le sien, et où, d'après eux, la morale catholique n'a rien à voir. Que vous, laïques qui vous sentez débordés par cette marée montante de corruption dans la vie publique que les vôtres seuls ont soulevée, vous poussiez un cri de détresse, et que vous appeliez à votre aide pour le salut public l'influence du clergé, c'est votre droit. Mais laissez à un vrai concile, qui ne peut être fait que par les évêques, de dire dans quelle mesure, à quel moment, et suivant quelles règles de prudence surnaturelle et de zèle apostolique, le ministère du prêtre pourra vous aider à faire peu à peu, en éclairant les consciences, l'assainissement de la vie publique. En attendant, faites ce que vous pouvez faire, avec moins d'inconvénients que le clergé.

Commencez par le journal. C'est votre chaire à vous en même temps que votre tribune, vous y pouvez prêcher mieux que personne : vous pénétrerez facilement là où la soutane ne serait reçue qu'avec défiance ou n'entrerait pas du tout et, surtout, vous direz sans inconvénient bien des vérités pratiques que le prêtre ne pourrait pas dire, vous les concrétiserez pour que le bon sens du peuple les touche du doigt et ne les oublie plus. Vous y ferez le catéchisme des devoirs du catholique dans la vie publique ; vous direz sur tout, sur les hommes et les choses, le mot du bon sens chrétien ; vous relèverez tous les mensonges, toutes les erreurs et toutes les malhonnêtetés de la presse vendue ou à vendre et de ses souteneurs. Quelle œuvre d'hygiène morale et intellectuelle vous pourrez faire, surtout si vous assurez au journal digne de sa mission une circulation régulière et une grande diffusion, et si vous ajoutez à l'action universelle et continue du journal celle de la parole et de l'association !

Si vous réalisez de si beaux rêves, personne ne s'en réjouira plus que

Votre vieil ami,

Raphaël Gervais.

Pages Romaines

La Béatification de Jeanne d'Arc

Depuis Brennus, Rome n'avait jamais vu tant de fils de la Gaule accourir vers elle, qu'elle n'en vient de recevoir à l'occasion de la Béatification de Jeanne d'Arc.

Les flots gaulois qui enserraient la Ville éternelle se retirèrent, quand Rome eut consenti à compter autant de livres d'or que la puissante épée de Brennus, jetée dans le plateau d'une balance, en réclamait pour être soulevée.

Dans sa seconde invasion, la France apportait fièrement l'épée séculaire de la plus incomparable vierge française, et jetée dans la balance des éternelles justices, Rome a dû, pour la soulever, mettre dans le plateau resté vide toute la gloire de l'éternité dont la garde lui est confiée.

A l'heure où le gouvernement despotique de la République française bannit Dieu de ses lois et combat tout ce qui se rattache à Lui, la proclamation de la béatitude de Jeanne d'Arc est plus qu'une reconnaissance de l'héroïcité des vertus d'une chrétienne, c'est l'éclatante affirmation de l'intervention de la Divinité, dans l'histoire d'une nation qui sombrait, d'un roi vaincu que tout le monde délaissait; c'est la bénédiction solennelle donnée au patriotisme, c'est le renouveau d'un espoir contre lequel tout semblait conspirer.

Cinquante mille Français, dès les premières heures de la journée du 18 avril, se dirigeaient vers la basilique de Saint-Pierre. Pas de cordons de troupes sur la place, mais seulement quelques douzaines de gardes municipaux à cheval, au milieu de camelots offrant des cartes postales, biographies de Jeanne d'Arc, journaux, médailles, etc.

Devant la basilique, l'attente fut longue, car l'enthousiasme avait devancé le lever du soleil. Aussi, quand les portes de Saint-Pierre s'ouvrirent, ce fut vers elles une effroyable poussée.

Dans l'intérieur, c'étaient des vagues humaines allant, venant, montant sur les rebords des monuments de marbre, même sur la vieille statue de saint Pierre. Sous les voûtes vénérables un bruissement de multitude anime la majesté des pierres. On sent l'impatience de la gratitude générale qui éclatera bientôt dans l'hymne de la reconnaissance.

Rien n'est plus pittoresque que le défilé multicolore du clergé dans les rangs duquel les rouges, les violets, les blancs, les gris, les noirs se perdent dans une harmonie intense, s'atténuent dans la clarté floue qui tombe des larges baies vitrées.

On se montre au passage des cardinaux connus, des archevêques ou évêques français; oublieux du respect que réclame la sainteté du lieu, on tire les lorgnettes de l'étui, et on cherche à lire sur des visages ainsi rapprochés les sentiments des âmes qui les animent.

Dans la tribune spéciale réservée aux souverains se trouve le duc d'Alençon, représentant officiel, en cette circonstance, de la Maison de France, en la personne de son chef le duc d'Orléans. L'héritier vaincu du roi vaincu Charles VII, vient, par le duc d'Alençon, rendre grâce à Dieu d'avoir créé Jeanne d'Arc pour sauver la France par la royauté, et mettre les espérances si affaiblies d'aujourd'hui sous la première bénédiction de Jeanne béatifiée. A côté de lui se trouve celui qui, en 1870, sur l'un des champs de bataille de Jeanne, renouvela les prodiges de la Pucelle, et immortalisa une seconde fois le nom de Patay, le général de Charette. Il est moins vieilli par l'âge qu'appésanti sous le poids de ses plus glorieux souvenirs. Tout auprès le général Récamier, le comte Mayol de Lupé: tels sont les membres de la mission d'Alençon.

En d'autres tribunes ce sont les sœurs de Sa Sainteté, des chevaliers de Malte, des ambassadeurs près le Saint Siège qui s'étonnent de ne point voir auprès d'eux un représentant du gouvernement français.

La cérémonie commence. L'abbé Hertzog, procureur général des Sulpiciens et postulateur de la cause de Jeanne d'Arc, présente au cardinal Martinelli, préfet de la congrégation des Rites, le bref de la béatification, en le priant d'en ordonner la lecture. Cette permission accordée, il en sollicite la confirmation auprès du cardinal Rampolla, en sa qualité d'archiprêtre de la basilique, puis la lecture en est donnée à haute voix par un bénéficier de saint Pierre.

A peine est-elle terminée que la « Gloire », au-dessus de la chaire de saint Pierre, s'illumine et dans un rayonnement éblouissant de lumière électrique l'image de la Bienheureuse, débarrassée de son voile, apparaît. Mgr Touchet, évêque d'Orléans, debout devant l'autel, entonne alors le *Te Deum* dont les versets sont continués par la chapelle Ginlia, soutenus par les grandes orgues, et alternés par la foule frémissante d'une émotion sacrée, tandis que les cloches, lancées à toute volée, annoncent à la Ville éternelle que Jeanne d'Arc est béatifiée.

L'instant est inoubliable.

L'hymne se termine par la première supplication officielle de l'Eglise : *Ora pro nobis, Beata Joanna !*

Puis, c'est l'oraison récitée par Mgr Touchet qui en marque tous les mots par des accents dans lesquels passe tout son cœur ; puis, c'est la messe qu'il chante, pendant qu'un chœur à huit voix inégales en redit les harmonies qui montent vers la coupole, emportant les émotions de tous ; on dirait que les âmes fauchées comme les beaux épis d'une moisson, s'élèvent ensuite en un moment de gratitude devant l'image de Jeanne qui rayonne au-dessus de l'autel.

La cérémonie achevée, la multitude quitte la basilique comme à regret et s'écoule par l'énorme escalier de pierre dans un éblouissement de soleil, où flotte bien haut l'étendard multicolore montrant la Bienheureuse Jeanne, la personnification la plus parfaite du patriotisme et de la foi dans les flammes du bûcher.

Dans l'après-midi, dès deux heures, voitures, autos, équipages ramenaient à Saint-Pierre les pèlerins, les pèlerines en mantille, et ce nombre incalculable de curés français qui avaient accompagné les dévôts de Jeanne d'Arc.

Vers cinq heures, entre des haies de têtes qui se tendent et sur lesquelles planent les ailes blanches des cornettes des religieuses de Saint-Vincent de Paul, s'avance comme une apparition le souverain Pontife, sur la *sedia gestatoria*, encadrée par la Cour Pontificale.

Un frisson court sur la multitude qui ne prie pas, qui n'applaudit pas, mais qui exhale son émotion dans le chant cent fois redit du :

Je suis chrétien !
Voilà ma gloire,
Mon espérance et mon soutien,
Mon chant d'amour et de victoire ;
Je suis chrétien.

Cinquante mille poitrines ébranlent les voûtes de l'église, en redisant ce credo populaire. On s'écrase, on se pousse, des mouchoirs s'agitent, des plaintes s'étouffent, on ne voit ni les fraises espagnoles des camériers, ni les capes, ni les épées, ni les hallebardes de la garde suisse, ni les ors, ni les argents, ni les croix. On ne voit que Pie X, coiffé de la calotte blanche,

bénissant à droite, à gauche, très pâle, mettant tout son cœur dans ses regards, pour que tous puissent y voir de plus près la source de cette foi chrétienne dont chacun se réclame pour avoir un droit plus particulier à son amour de Père.

Depuis plusieurs heures, on attendait cette vision. Elle est rapide, elle laisse comme une impression de rêve, d'irréel. Le Souverain Pontife n'est pas revêtu des habits pontificaux. Selon le cérémonial, il porte la soutane blanche, le rochet, l'étole rouge et la mosette.

Arrivé devant l'autel, le Pape descend de la *sedia gestatoria*, et s'agenouille tandis que l'on expose le Saint Sacrement.

L'hymne de la nouvelle Bienheureuse est alors chantée, son oraison redite par l'évêque d'Orléans ; c'est le *Tantum ergo sacramentum* qui vient rappeler que la gloire, la vertu viennent du Christ et doivent lui retourner ; c'est la bénédiction du Christ souriant dans son Eucharistie, c'est le retour de Pie X que tous suivent du regard en attendant la joie de le revoir le lendemain dans la solennelle audience qu'il donnera aux Français.

Pour permettre au nombre incalculable de pèlerins d'y prendre part, l'audience eut lieu le lendemain, lundi, dans l'immense nef centrale de Saint-Pierre.

Devant le maître-autel, le trône pontifical avait été dressé sous un baldaquin à la droite duquel était un étendard semblable à celui que portait Jeanne quand elle chassa les Anglais de France. A droite du trône se trouvait la tribune royale réservée au duc d'Alençon.

En attendant le Saint Père, les pèlerins chantent le Credo à l'unisson ; l'espoir d'un chacun s'enracine ainsi dans la foi de tous. La profession d'une commune croyance chantée à haute voix, en face du tombeau du Prince des Apôtres, est d'un saisissant effet, et c'est au milieu de ces affirmations de la soumission des esprits à l'autorité de l'Eglise que le Pape arrive porté sur la *sedia gestatoria*.

D'une voix claire et vibrante, Mgr Touchet commente la parole du Pape qui célèbre l'unité de l'Eglise, la fidélité de l'épiscopat français : les évêques de France sont réunis en demi-cercle autour du trône. Derrière eux, se tient le groupe de députés et sénateurs français.

Au discours de l'évêque d'Orléans succède le discours pontifical que Pie X prononce en français et qui produit une inoubliable impression. On ne saurait l'analyser tant chaque parole est chargée des plus profondes vérités.

Quand Pie X a fini de parler et qu'il a sanctionné ses paroles de toutes les bénédictions que, d'un large geste, il distribue à l'assemblée, il quitte son trône pour aller embrasser le vénérable cardinal de Lyon assis non loin de lui, mais que les infirmités clouent sur un fauteuil ; en sa personne, ce sont les évêques de France que le Pape embrasse.

Enfin Pie X remonté sur la *sedia gestatoria*, traverse une seconde fois la basilique, lorsque un drapeau français incliné sur son passage en signe d'hommage est saisi par lui, porté à ses lèvres, et baisé longuement.

Dans le symbole de la patrie, c'est la France entière qui est dans les bras du pontife romain ! L'enthousiasme devient indescriptible ; tout le monde a les larmes aux yeux et un cantique d'allégresse clot cette incomparable manifestation.

L'épée de Jeanne, la vierge guerrière, a été vénérée par le Vicaire du Christ : c'est le plus bel hommage rendu à la mission de la France dans le monde.

DON PAOLO-AGOSTO.

Directeur-propriétaire . . . . L'abbé L. LINDSAY.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VIII — JUIN 1909 — N° 6

UN CRITIQUE CHRÉTIEN [1]

(Second article)

Quand la société était chrétienne, la littérature, fidèle miroir de l'état des âmes, était pareillement chrétienne ; et les noms de Bossuet, de Pascal, de Fénelon, de Racine, brillaient au premier rang dans les lettres. Les écrits « libertins », dont les auteurs vivaient en marge de la société, ne formaient que de maigres ruisselets à côté du majestueux fleuve de la pensée catholique. Avec le temps, la source s'est gâtée, les âmes se sont corrompues. Deux siècles d'émancipation intellectuelle et de dégradation morale ont produit d'autres noms fameux : Voltaire, Rousseau, Hugo, Renan. Mais, à la différence de l'époque ancienne, deux littératures ont coexisté, deux courants indépendants l'un de l'autre : le premier, antichrétien, le second, catholique. C'est que la foi ne meurt pas, et que, même dans des temps hostiles, elle conserve assez de puissance pour féconder le génie et l'armer pour la lutte. Le XIX[e] siècle, si dur aux croyances, a néanmoins enfanté une multitude de talents, plus ou moins ignorés des distributeurs de gloire officielle, mais dont le souvenir est cher à l'Église et les œuvres hautement appréciées des gens de goût. Ce sont ces auteurs catholiques, apologistes, historiens, orateurs, polémistes, poètes, que le P. Longhaye étudie dans le quatrième et le cinquième volume de ses *Esquisses littéraires et morales*.

L'auteur avertit de nouveau qu'il n'écrit pas une histoire litté-

1 — DIX-NEUVIÈME SIÈCLE, *Esquisses littéraires et morales*, par le R. P. Longhaye, de la Compagnie de Jésus ; tomes IV et V, *Écrivains et orateurs catholiques (1830-1900)*. V. *Nouvelle-France*, mars 1909.

raire complète et demande pardon des omissions nombreuses qu'il a dû s'imposer. Ce qu'il se propose, c'est de mettre devant les yeux des générations actuelles les grands exemples de foi, de courage, de dévouement, donnés par les plus illustres d'entre les écrivains catholiques ; c'est d'analyser d'admirables talents mis au service des plus saintes causes ; c'est de s'abandonner enfin sans défiance à la joie de contempler de belles âmes, rayonnant, au surplus, de la lumière divine ; c'est de faire goûter, chez les meilleurs, la perfection de la forme unie à la plénitude de la pensée chrétienne. Non qu'il renonce au droit de juger et qu'il perde de sa clairvoyance. Il marquera très bien les degrés et les faiblesses. Il déplorera les divergences d'idées et les écarts de conduite ; mais il unira dans la louange et l'admiration toutes les gloires catholiques, qu'il verra, par-dessus les contingences, rapprochées dans un même amour indéfectible de l'Église.

Joseph de Maistre, de Bonald et Lamennais ont été étudiés dans l'un des précédents volumes. C'est par la brillante pléiade qui se lève en 1830 que le P. Longhaye ouvre la série de ses nouveaux portraits.

Et tout d'abord le chef d'action, Montalembert. Ce fut une âme ardente et généreuse, un amant passionné de l'Église et de la liberté, une parole vibrante, qui répondit à tous les appels de détresse, une plume savante et suave à qui remonte la création de l'hagiographie moderne. Les catholiques lui doivent cinquante ans d'enseignement religieux et l'exemple d'une activité et d'un désintéressement à toute épreuve. C'est sans regarder qu'il prodigue les heures de ses jours et de ses nuits, l'argent de sa bourse, le sang de son cœur. Trop étroits sont pour lui le palais et le forum ; par-dessus l'enceinte parlementaire, il se fait, devant le monde, l'avocat des peuples opprimés. Mais, surtout, la Mère de tous les chrétiens, l'Église, entend le cri d'amour de son chevalier, de son glorieux enfant. « Le meilleur de son talent, écrit le P. Longhaye, est dans son âme, et le meilleur de son âme est dans sa foi précise et pratique », que ses illusions libérales et sa douloureuse querelle avec Veuillot, si elles en troublèrent, sur la fin, la sérénité, n'altérèrent point dans son fond.

Quanl à Louis Veuillot, on sent pour lui, chez le P. Longhaye, une prédilection marquée, avouée, du reste, et fort permise à une critique impartiale. Dans une moelleuse étude de cent quatorze pages, l'auteur des *Esquisses* redit cette histoire, que nous avons lue vingt fois, mais qui prend une saveur nouvelle sous sa

plume sympathique et originale : cette admirable unité d'une vie tout entière vouée à la défense de l'Église, cette religion inconfusible, cette simple et joyeuse obéissance, ces longs et victorieux combats du journaliste, dont « la plume, au dire de Pie IX, vaut une épée », cette absolue indépendance politique du « catholique et franc-ligueur avant tout », qu'on a rageusement qualifiée de versatilité, mais qui n'est que sain et vigoureux christianisme, ce merveilleux instinct des choses de la foi, où Veuillot triomphe de Montalembert, et qui, pendant trente ans de lutte sur les terrains les plus divers, maintient l'humble polémiste dans les limites de l'orthodoxie. L'écrivain, « le premier de son époque et l'un des plus grands de la France », décèle une âme riche de tous les dons : grâce, force, pénétration, tendresse, fierté, franchise, couleur, souplesse, verve, éloquence. Qui a l'intelligence et le goût du style et n'a savouré cette langue pleine de sève française, cet art sobre, et large, et profond, qui n'est pas de l'art pour l'art, mais de l'art pour la Vérité aimée, adorée, ardemment poursuivie ? La prose, « mâle outil », comme il l'a appelée, « travailla » bien entre les mains de ce plébéien parvenu au sommet de l'aristocratie intellectuelle. Et maintenant, si l'on remarque, dans les cinquante volumes de son œuvre, quelques taches inévitables, et légères, en somme, peut-on sérieusement le reprocher au vaillant soldat de l'Église ?

Voici un troisième personnage qui s'est également acquis les titres les plus considérables à l'estime et à la reconnaissance des catholiques, le P. Lacordaire. Son éducation, sa conversion, sa collaboration à l'*Avenir*, son ministère séculier, ses fautes mêmes, l'avaient préparé à sa double mission de restaurateur des Dominicains et d'apologiste moderne. Apôtre dans l'âme, il sut aller au cœur d'une génération dont il avait partagé les erreurs. Son éloquence enflammée amena au pied de la chaire la foule que le *Génie du christianisme* avait laissée au seuil de l'église. Elle réveilla les âmes et y jeta des semences de vie, qui fructifièrent dès lors, mais particulièrement sous l'action de ses continuateurs. Les fougues d'imagination et de sensibilité rendent, certes, périlleux à imiter le prestigieux conférencier de Notre-Dame, et sa philosophie çà et là aventureuse n'est pas à prendre telle quelle, mais l'ensemble de son œuvre demeure utile à étudier et constitue une notable partie du trésor apologétique légué au XXe siècle par le XIXe.

Notre auteur s'étend peu sur les successeurs, ou héritiers, de

Lacordaire. Le P. de Ravignan, qui était, a-t-on dit, la vertu prêchant la vérité, mena à la table sainte, par l'œuvre des retraites, les auditeurs déjà convertis ou ébranlés par l'ardent Dominicain, et opéra lui-même de nombreuses conversions. Le P. Félix, orateur tenant de Bourdaloue par la manière, apprit au peuple, durant dix-sept années qu'il soutint le même sujet, à voir tous les véritables progrès dans le christianisme. La chose venait à point, au moment où la prospérité de l'Empire tournait tous les esprits vers le progrès matériel. Faisant un pas de plus, le P. Monsabré aborda l'exposition du dogme catholique. Après quarante conférences d'introduction, l'éloquent religieux en consacra cent huit autres à mettre, sans plus de ménagement oratoire, saint Thomas à la portée de la foule, en un langage qui est un miracle de clarté et d'aisance, de précision et d'exactitude. Avec Mgr d'Hulst, ce fut le tour du Décalogue. Le P. Longhaye loue ce prélat sans réserve et n'est pas loin de reconnaître en lui, par le bel équilibre de son talent, l'idéal du conférencier. L'*Exegi monumentum* pouvait clore l'œuvre inaugurée par Lacordaire et poursuivie avec tant d'éclat pendant plus de soixante ans. Tout le monde sait néanmoins qu'elle ne s'est pas terminée là et que le chanoine Janvier tient dignement son rang dans cette superbe théorie d'orateurs apologistes.

La moitié du dernier volume des *Esquisses* est consacrée à quelques grands évêques qui furent plus particulièrement mêlés au mouvement catholique.

C'est une figure attachante que celle de Mgr Parisis, pacifique d'abord, puis prenant la tête de la lutte pour la liberté de l'enseignement et de l'Église : journaliste, brochurier, député, « évêque d'autrefois », « le premier des évêques » du temps, le « grand *leader* ecclésiastique » d'alors.

Mais plus attirante encore est la personnalité de Mgr Gerbet. Il dut, comme tous les autres, se séparer de Lamennais, dont il avait été le premier lieutenant, charmant par sa bonne grâce le séjour de la Chesnaye et corrigeant de son sourire l'austérité du maître, despote de pensée. Il garda des doctrines de l'*Avenir* un sain ultramontanisme, que les dons de son âme poétique et pieuse firent servir à la louange de l'Église et à la description symbolique de Rome. Car le vrai *Génie du christianisme*, profond et sublime, répondant à l'amour infini de Dieu et aux éternels besoins de l'âme humaine, c'est lui qui l'écrivit dans deux suaves opuscules sur l'Eucharistie et la Pénitence. De là, pour cette

imagination tout imprégnée de mysticisme, il n'y avait qu'un pas à la traduction monumentale de la ville où réside le Christ dans la personne de son Vicaire et qui n'est que le vaste reliquaire de l'amour et de la souffrance. L'*Esquisse de Rome chrétienne* fut tracée, vrai joyau de la littérature et de la poésie catholiques.

Lee œuvres épiscopales de Mgr Gerbet ont moins de brillant, sinon moins de valeur et de force. Il portera de bons coups à l'erreur et au mal à côté de ses éminents collègues de Nîmes, d'Orléans et de Poitiers, mais ceux-ci s'imposeront davantage à l'attention.

Mgr Plantier n'a pas la réputation qu'il mérite, au gré du P. Longhaye. Il dépassa, en plus d'un point, Massillon, qu'il avait pris pour maître. Devenu romain intrépide après s'être dégagé d'un semi-gallicanisme commun à plusieurs évêques, il déclara une guerre sans merci aux idées et aux entreprises modernes. L'hypocrisie des gouvernements et la perfidie des sophistes eurent à compter avec le glaive de cette parole apostolique et cette vigilance pastorale toujours en éveil. Ecrivain et orateur digne, au surplus, d'être comparé à Mgr Pie, suivant le P. Longhaye.

Non moins courageux fut l'illustre évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup. Éducateur émérite, il avait voix dans le concert qui s'élevait contre le monopole universitaire ; et il tint partie avec éclat. Sur le terrain de la défense religieuse, entre autres adversaires, Victor Duruy, Jean Macé, Taine, Renan, le trouvèrent devant eux et bien armé. Rien n'égale la vigueur et l'éloquence grave, ou indignée, ou sarcastique, de certaines de ses brochures. Pareillement il flétrit sans pitié les spoliateurs du Saint-Siège et leurs complices. Moins docteur qu'orateur et journaliste, Mgr Dupanloup aimait le combat ; ses brillantes facultés et son talent d'écrivain s'y déployaient à l'aise. Il y est beaucoup plus naturel que dans son grand ouvrage sur la *Haute éducation intellectuelle*, gâté par l'emportement oratoire, quoique d'inspiration excellente : composition hâtive et diffuse, dont le travail et une compétence comme celle de l'auteur pouvaient faire un chef-d'œuvre. Son opposition au concile et sa longue lutte avec l'*Univers* sont passées sous silence, le P. Lonhaye ne voulant pas revenir sur ces pénibles questions, traitées une fois pour toutes à propos de Veuillot et de Montalembert.

Deux autres prélats parurent sur la brèche pour le soutien des

mêmes idées et des mêmes causes, Mgr Freppel et le cardinal Perraud : le premier, célèbre par sa science, son enseignement apologétique et son redoutable talent de polémiste, le second par une éloquence, d'ordinaire sobre et mesurée, toujours du goût le plus pur, mais qui s'émeut à l'occasion et plus que ne le ferait croire sa réputation imméritée de froideur : le plus grand évêque de la fin du siècle, Mgr Pie disparu, affirme notre auteur.

Le voici enfin, le chorège de cet étincelant chœur d'évêques, le grand cardinal Pie. Lui, il est le docteur par excellence, l'inlassable professeur de surnaturel. Durant trente années de sa vie, sous une forme incessamment renouvelée, il enseigne Dieu, Jésus-Christ, l'Église. Qu'il prêche, qu'il combatte, qu'il reprenne les puissances du siècle, l'objet constant de son effort est de faire luire la vérité divine. Son œuvre pastorale, qui comprend dix volumes, est une mine et un arsenal pour quiconque assume le périlleux honneur de parler pour Dieu ou au nom de Dieu. Contrairement à Mgr Dupanloup et à d'autres collègues, Mgr Pie ne descend pas sur l'arène. *Episcopus ego sum*, déclare-t-il, et c'est du haut de la chaire, dans tout l'appareil de sa dignité, qu'il proclame, avec sa force sereine, et son beau style large et plein, la royauté de Jésus-Christ. « Il faut qu'il règne ! » répète-t-il. Personne n'a prêché comme lui depuis Bossuet. Nouveau Bossuet lui-même, si l'Aigle de Meaux pouvait être égalé, supérieur à lui au moins par l'inaltérable sens catholique.

On ne peut séparer du cardinal Pie son radieux satellite, Mgr Gay, modeste et, comme d'autres, trop peu connu. Celui-là est un merveilleux ascète-poète, écrivain maître passé, chez qui l'éclat de l'imagination et la splendeur des formes n'enlèvent rien à la solidité de la doctrine ni à l'utilité pratique et toujours actuelle des leçons de perfection chrétienne.

Voici maintenant un philosophe, poète également. C'est le P. Gratry, celui que Louis Veuillot, avec trop d'insistance, appelait « l'oiseau bleu ». « Grand esprit, noble cœur » (Léon XIII), imagination et enthousiasme excessifs, prosélytisme ardent doublé d'un optimisme incorrigible, illusions humanitaires, opposition déconcertante à la définition de l'Infaillibilité, déconvenues d'une existence ballottée en sens divers : tout cela fait du rénovateur de l'Oratoire un personnage intéressant et sympathique, parfois regrettable. Son œuvre, dûment allégée, utile par la chaleur d'action qui l'anime, est d'un « écrivain supérieur » et « d'un de nos plus grands poètes en prose ».

L'auteur des *Esquisses* se hâte et abrège de plus en plus. Il ne considère plus que deux orateurs politiques, Mgr Freppel encore et le comte de Mun, un historien, Ozanam, un poète, Victor de Laprade.

Mgr Freppel à la tribune plus encore qu'ailleurs, est, selon le mot de Mgr Baunard, « l'homme fort ». Il aborde tous les sujets en spécialiste ; il a une esclave, qui est sa mémoire ; il manie le syllogisme en dialecticien du XIIIe siècle ; il pratique la stratégie oratoire avec un art consommé ; il déploie une lumière et une chaleur capables de retourner tous autres esprits obtus et cœurs obstinés que ceux d'une assemblée parlementaire ; surtout, il doit sans cesse refréner l'envie de régler son compte une bonne fois à cet auditoire hostile et haineux ; dix ans de temps, il soutient son rôle de « vaincu perpétuel » avec une constance que ne suffiraient pas à expliquer son esprit combatif et sa ténacité alsacienne et qui a sa source dans une « âme maîtresse du corps qu'elle anime ».

En lui comparant M. de Mun, le P. Longhaye nous montre celui-ci jouant plus élégamment d'une épée mieux polie, mais qui atteint non moins sûrement son but. Au reste, mêmes aptitudes, même vaillance indomptable, même héroïsme à ne poser jamais les armes après l'incessante défaite. Superbe carrière que celle du fondateur des Cercles catholiques, et qui n'est pas terminée, puisqu'on peut bien appliquer à ce valeureux soldat le mot de Pie IX à l'adresse de Louis Veuillot. Si l'on rapproche son éloquence de celle de Montalembert, on leur trouve un mérite égal, quoique un peu différent, l'une des deux gagnant en séduction et en charme continus ce qu'elle perd en soudaineté et en véhémence. Le comte de Mun, qui honore aujourd'hui l'Académie, est aussi « un monsieur qui parle » (Nisard), « un croisé qui aurait l'art de bien dire » (Sainte-Beuve).

Les combats de l'Église durent depuis toujours. L'œuvre séculaire qu'elle poursuit à travers tant d'obstacles, c'est l'éducation religieuse de l'homme et la civilisation des sociétés. L'histoire de ses efforts pour enfanter les nations modernes à la vie chrétienne et sociale est racontée par cet autre bon serviteur, Frédéric Ozanam, dans deux ouvrages, la *Civilisation au Ve siècle* et les *Études germaniques*, qui sont des monuments de science et de foi, et qui témoignent tout ensemble du talent le plus juste et de l'âme la plus aimable. Il est superflu de redire ce que doit l'apostolat de la charité au créateur des Sociétés de Saint-Vincent-de-Paul.

Chacun sait que l'histoire a été complètement renouvelée au

XIXe siècle. Si on a fait moins de fanfare autour des noms catholiques, ils représentent pourtant une élite nombreuse, dont Ozanam tient la tête. En l'absence d'une histoire universelle catholique, écrite par un seul homme, et qui répondît à toutes les exigences actuelles, travail devenu impossible, les œuvres partielles réunies d'une quantité de croyants illustres projettent la lumière sur tous les âges chrétiens. Dans le champ de la biographie et de l'hagiographie, en particulier, la délicieuse *Sainte Elisabeth* de Montalembert, et les *Moines d'Occident*, ont éveillé une émulation et ont été le point de départ d'un progrès merveilleux. Les vies de saints et de héros ne se comptent plus, où l'on ne sait qu'admirer davantage, ou de la sûreté de la critique, ou de la compréhension du surnaturel et des grandes âmes, ou du talent littéraire.

Jusqu'à présent le P. Longhaye ne nous a point montré d'auteur catholique cultivant les œuvres d'imagination, excepté Louis Veuillot, dont la plume infatigable errait, aux heures de loisir, dans le conte, la fantaisie et le roman, même dans les vers. Ce n'est pas qu'il ignore les noms de Mme Swetchine, d'Eugénie de Guérin, de Mme Craven, de René Bazin, de Jean Reboul, d'Edouard Turquety, de Joseph Autran, et de plusieurs autres. Mais, outre que les grands talents catholiques durent songer, avant tout, à parler et à écrire pour agir, le portraitiste du *XIXe siècle* n'oublie pas qu'il ne trace que des esquisses et qu'il doit se borner aux personnalités les plus marquantes. C'en est une assurément que Victor de Laprade, et l'auteur clôt son dernier volume sur cette très sympathique figure de poète. Laprade prit vingt ans à monter d'une sorte de semi-panthéisme romantique à la cime, religieuse et humaine tout à la fois, où se maintint durant vingt autres années sa muse épurée et devenue, à tout prendre, le P. Longhaye ne craint pas de dire la première du siècle, puisque celles de Hugo, de Lamartine et de Musset furent prostituées. Toutes les cordes de la lyre résonnent autrement bien que dans la *Légende des siècles* à travers les *Idylles héroïques*, *Pernette*, les *Poèmes civiques* et le *Livre d'un père*, auquel il ne faut pas comparer les ridicules sentimentalités de l'*Art d'être grand-père*. Sous le vers de Laprade, d'un rythme assez musical pour charmer les délicats, court une âme prompte, fière, généreuse, illuminée de surnaturel et s'épanchant en leçons d'énergie.

Le mot final du P. Longhaye, répété à propos de Laprade, n'est autre que la maxime profonde qui l'a guidé au long de ses

études : tant vaut l'âme, tant vaut le talent. Son ouvrage pourrait tout aussi bien s'intituler : *Histoire d'âmes*, ou *A travers les âmes au XIX*e *siècle.* Pour lui, le son des grandes âmes retentit, par delà la pensée créatrice, jusque dans le rythme de la prose ou la mélodie poétique, le rayonnement des belles âmes se prolonge jusque dans l'éclat des formes et les contours de la langue ; de même la difformité ou la banalité des œuvres et des styles n'est que le terme des laideurs et des vulgarités intimes. Pour autant que le mot rit ou grimace, que le vers chante juste ou faux, que la page étincelle ou fume, que l'œuvre d'art éclate ou avorte, il faut y voir l'âme bien ou mal faite, ou déformée. Ceux qui se prétendent impassibles et artistes font des bijoux de contrebande, ou bien se démentent, et montrent une âme, quoi qu'ils en aient : tels les Flaubert, les de Heredia, les Leconte de Lisle et autres joailliers. Et si l'on dit que la science du style existe pourtant bien par elle-même, c'est pure affaire de rhétorique et de métier, avec quoi les bons esprits se familiarisent aisément, et où le grand art n'a rien à voir. Quant aux magnifiques restes que l'on admire encore chez les génies dévoyés, ce sont lambeaux d'âme qui luisent ou qui pleurent dans la nuit.

Répétons-le avec notre auteur : l'œuvre d'art est une œuvre d'âme. Ajoutons à cela l'impression de l'âme sollicitée par l'âme évocatrice, sans omettre le retentissement moral et le souci de l'au delà divin, et nous aurons tout le secret de la critique du P. Longhaye. Voilà de quel point de vue il envisage et juge les choses de la littérature catholique comme de la littérature profane, et voilà ce qui le met à part, comme je l'ai déjà dit. Ni Lemaître, ni Faguet, ni Bourget, ni Doumic, ni aucun autre critique, que je sache, ne le prennent de cette façon et à cette hauteur. L'objet idéal de la parole humaine, pour le P. Longhaye, c'est l'Homme-Dieu, et nous l'avons vu exalter ceux qui en ont plus ou moins approché. Non que le surnaturel procure le talent, pas plus que les incroyants, comme on a trop l'air de le croire, n'en ont le privilège, mais à don égal, l'âme éclairée d'en haut l'emporte sur l'âme simplement honnête, et l'écrivain chrétien sur l'écrivain incroyant.

Tout ceci montre quelle âme a le P. Longhaye, pour son compte. Une âme élevée et noble, éprise du vrai et du bien, de la Beauté par excellence et de tout ce qui la reflète ; une âme sacerdotale, qui parle admirablement le langage de la foi, qui célèbre avec enthousiasme les prouesses du génie et du cœur

catholiques et gémit sur le mal produit par les œuvres perverses ; au surplus, une âme ferme et réfléchie, qui ne se laisse pas imposer par les jugements reçus, ni par les côtés spécieux du talent, ni par le mérite usurpé, ni par la renommée tapageuse, et qui promène un regard sagace sur les âmes d'écrivains, ses sœurs ; une âme probe enfin et bienveillante, dont la conscience n'a d'égale que ses lumières et qui ne se reconnaît pas le droit de juger un auteur sans le connaître à fond, d'autant plus à l'aise pour distribuer largement l'éloge, même à ceux qui ne sont pas de son bord. « Laissez donc au critique, nous dit celui-ci, le droit d'avoir, lui aussi, une âme. »

Il a écrit, à propos de Sainte-Beuve, sur la nature et les conditions de la critique littéraire, quatre maîtresses pages, dont je détache ces lignes, qui le peignent lui-même à merveille : « Qui s'établit juge habituel des ouvrages, qui met enseigne de critique, doit savoir, avec l'âme : la vie, le monde, Dieu, sans lequel rien ne s'explique assez. Il lui faut être, et à toute heure, psychologue, moraliste, philosophe, souvent historien ; et non seulement pour ne pas rester muet devant un livre historique, mais pour situer dans leur temps et dans leur milieu les œuvres d'invention et de poésie, pour éclairer les littératures par les civilisations et les mœurs, les œuvres individuelles par la biographie des ouvriers ». Voilà exactement le tableau du *XIX*e *siècle.* L'auteur y touche à tout avec la plus sûre compétence et la plus minutieuse observation. Toutes les multiples questions soulevées à l'occasion d'un livre sont dûment connues et résolues. Les écrivains, laissés dans leur cadre biographique et historique, sont vus dans le meilleur jour. A propos des auteurs catholiques, notamment, on a plaisir à retrouver ces débats fameux autour de la question romaine, de la loi Falloux, de la question des classiques, de l'Infaillibilité pontificale, des libertés modernes, et de beaucoup d'autres, qui ajoutent une note si caractéristique à la physionomie des Veuillot, des Montalembert, des Dupanloup et des Parisis, et sur lesquels le P. Longhaye prononce le mot personnel et juste.

Concluons en disant que le P. Longhaye a fait, sur les écrivains catholiques, comme sur les écrivains profanes, du XIXe siècle, un ouvrage de la plus haute valeur critique et littéraire ; ouvrage, surtout, et ce qui était son but, d'une précieuse utilité pour les croyants, à qui il sera loisible de connaître et d'apprécier leurs illustres anciens et d'apprendre d'eux à soutenir, à leur tour, les gestes de Dieu.

L'abbé N. Degagné.

NOTRE LANGUE MATERNELLE

On est au 15 mai 1760. Montcalm et Wolfe sont tombés, l'année précédente, sur les plaines d'Abraham, celui-ci dans la joie immense d'un triomphe péniblement gagné, celui-là dans l'héroïsme suprême du sacrifice stérile. La tristesse et la désolation règnent, depuis cette néfaste rencontre, dans la Nouvelle-France. Une lueur d'espoir vient de briller, pourtant, aux yeux des abandonnés. Lévis, après avoir mûri son plan de bataille pendant les mois d'hiver qu'il passe à Montréal (encore aux mains des Français), s'est décidé à marcher contre les nouveaux maîtres de Québec. Le 28 avril, presque sur le même terrain qui avait vu se débattre entre deux chefs courageux, quelques mois auparavant, l'enjeu d'un empire, Lévis remporte sur Murray l'inoubliable victoire de Sainte-Foy. Les Anglais rentrent avec précipitation dans Québec, « laissant sur le champ de bataille 800 hommes tués ou blessés et toute leur artillerie, » pendant que l'armée victorieuse, privée de munitions, mal vêtue, presque sans pain, campe sur les positions qu'elle vient d'emporter si glorieusement à la baïonnette, à la française. Et là, pendant seize jours, impuissants, les yeux tournés du côté de la France, Lévis et ses soldats attendent, espérant, à chaque lever de soleil, voir apparaître au bout d'un mât d'artimon, là-bas, par-dessus la Pointe-Lévy, l'étendard de la mère-patrie. Le 15 mai, une flotte est signalée au bout de l'Isle d'Orléans. Assiégés et assiégeants, l'âme pleine d'angoisse, comprenant que la ville appartiendra pour toujours au drapeau qui s'avance porté par les vaisseaux dont on aperçoit déjà les mâts par-dessus les côtes, se précipitent, les uns sur les remparts, les autres sur les bords escarpés de la falaise, tendant tous avidement leurs yeux meurtris par les veilles et par les souffrances vers ce morceau d'étoffe, symbole tout à la fois de victoire et de désastre. Hélas ! les hourras enthousiastes des officiers et des soldats massés sur les remparts eurent vite fait d'apprendre aux malheureuses troupes françaises que l'*Union Jack* flottait au mât d'artimon du vaisseau-amiral de l'escadre qui approchait. Lévis, la mort dans l'âme, reprit le chemin de Montréal, après avoir disséminé dans les campagnes les troupes qu'il ne

pouvait plus nourrir. Le Canada était perdu pour la France : la conquête du pays par les Canadiens-Français allait commencer.

La situation était terriblement critique. Québec, bombardé pendant deux mois, avait eu 180 de ses maisons incendiées ; la cathédrale n'existait plus, pour ainsi dire ; les boulets anglais avaient presque anéanti les églises des Récollets et des Jésuites ; seule, la chapelle des Ursulines offrait un lieu décent pour la célébration du Saint-Sacrifice. Les habitants, sans pain ni viande, étaient réduits à acheter quelques rations aux soldats anglais pour ne pas mourir de faim. La ville n'était pas seule à souffrir. Les campagnes environnantes, surtout la côte Beaupré et l'Isle d'Orléans, avaient subi des dévastations considérables : des maisons et des granges avaient été incendiées, les bestiaux enlevés, pendant que, sur la rive sud, trente-six lieues de pays avaient été plus ou moins ravagées [1]. Il semblait planer sur toutes ces ruines comme un calme de mort. La capitulation de Montréal (8 septembre 1760) et le sinistre traité de Paris (10 février 1763) vinrent sceller la pierre de ce qui alors, paraissait bien devoir être le tombeau de la race canadienne-française.

Restés seuls en face des vainqueurs, nos pères furent à la hauteur de la tâche. Fiers d'avoir pu obtenir de la libéralité anglaise le libre exercice du culte catholique, qui leur était formellement garanti par l'article 27 de la Capitulation de Montréal, ils n'eurent plus qu'une seule pensée : unir toutes les énergies pour obtenir la reconnaissance légale par l'Angleterre de la langue française, qui ni les Capitulations de Québec et de Montréal ni le Traité de Paris n'avaient garantie, pas plus que ne devaient le faire, d'ailleurs, l'Acte de Québec de 1774 et l'Acte constitutionnel de 1791. Qu'allaient devenir ces institutions déjà florissantes du séminaire de Québec, du séminaire Saint-Sulpice, des Ursulines et de la Congrégation, fondées par le dévouement et la clairvoyance du clergé et soutenues par la charité de nos ancêtres ? La langue des 60,000 Canadiens-Français de la Cession tomberait-elle sous les coups de quelques fanatiques ennemis de la race ? Simplement tolérée par les autorités anglaises, allait-elle, au contraire, s'éteindre doucement, faute d'être parlée, bannie, par

1 — Cf. le Mémoire de Mgr de Pontbriand, évêque de Québec, adressé avec une lettre au Ministre de France, le 5 novembre 1759.—ROCHEMONTEIX, *Les Jésuites et la Nouvelle France au XVIIIe siècle*, II, 178.

exemple, de la bouche des petits par des mariages mixtes qui introduiraient subrepticement la langue du vainqueur aux foyers, ou par un fonctionnarisme outré qui broierait la classe instruite des vaincus dans l'engrenage formidable d'une hiérarchie exclusivement anglaise? Les députés canadiens-français de l'Assemblée Législative du Bas-Canada,—la première Chambre constitutionnelle dont nous dotât le régime anglais,—eurent l'énergie et l'habileté de profiter, tout de suite, de l'absence de clauses prohibitives pour faire décréter par l'Assemblée « que tous les documents et pièces de procédure parlementaire seraient écrits dans les deux langues ». Voici les considérants de ce décret, tels que formulés dans le rapport du comité de la Chambre chargé d'étudier la question :

Considérant que l'Assemblée de cette province est composée d'Anglais et de Canadiens, que la grande majorité des électeurs et des représentants sont Canadiens qui ne parlent et qui n'entendent que la langue française ;

Que les anciennes lois, coutumes et usages de ce pays ont été conservés par l'Acte de la 14e année de Georges III, chap. 83, avec l'introduction des lois criminelles d'Angleterre en cette province ;

Que la conséquence de ces actes est que les lois qui nous gouvernent sont en deux langues, et que les actes à statuer par la législation de cette province résulteront de ces différentes lois ;

Que les circonstances imposent une nécessité d'établir un principe qui ne répugne ni à la justice, ni à la raison de la chose ;

Que ce principe doit être puisé dans les Actes du parlement qui ont rapport à notre province, et dans les intentions bienfaisantes de notre très gracieux souverain, qui n'a en vue que le bien général de tous ses sujets indistinctement, et la sûreté et la conservation de leurs propriétés......

Il ne nous paraît pas exagéré de dire que ces considérants du décret parlementaire de 1792 ne sont pas loin d'être un pur chef-d'œuvre de tact et de sagacité politique, en même temps qu'un bel exemple de courage et de remarquable compréhension des institutions britanniques. Pas un mot qui soit déplacé ; pas une expression qui puisse choquer le plus susceptible des Anglais ; chaque paragraphe possède une force doucement persuasive, tous les mots portent. On ne rendra jamais trop justice aux auteurs de ce décret, qui valut à nos pères, de 1792 à 1840, l'impression dans les deux langues de tous les documents parlementaires. C'était l'égalité de la langue française et de la langue anglaise *avant la lettre.*

Pendant que nos législateurs ne laissaient passer aucune occasion de revendiquer hautement les droits de notre langue mater-

nelle à la Chambre de Québec, nos prêtres dans toutes les paroisses de la province, sous la clairvoyante direction des évêques, devenaient, en l'absence de classes supérieures bien constituées, les véritables chefs de la race par l'exemple de leur vertu, par leur inviolable attachement à la langue et aux traditions ancestrales, par leurs conseils éclairés non moins que par leur dévouement infatigable à la noble cause de l'instruction populaire. Un des membres les plus distingués de l'épiscopat français, Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, proclamait naguère, à Notre-Dame, l'existence d'un concordat entre l'Eglise et le peuple français. Notre race a signé depuis longtemps un concordat semblable avec cette même Eglise : concordat fait de luttes et de souffrances communes, entente tacite, forte comme notre histoire dont elle est inséparable, pacte scellé du sang de nos martyrs, qui furent aussi les premiers instituteurs du peuple.

Exemple vivant de loyauté sincère à la couronne britannique et de fidélité absolue à nos origines françaises, incapable de ces compromissions politiques qui auraient pu entraîner l'absorption ou l'assimilation de la race, aussi éloigné des stériles rancunes que des basses adulations, se donnant tout entier à ses compatriotes dans l'œuvre du progrès national aussi bien temporel que spirituel, créateur de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, gardien incorruptible, enfin, de l'âme catholique et française de la nation, le prêtre canadien-français a la double gloire d'avoir été, depuis la conquête, en notre pays, le plus grand ouvrier de la civilisation française en même temps que le plus ferme soutien de l'autorité royale. Groupés autour du prêtre et retrouvant, grâce à notre puissante organisation paroissiale,—clef de voûte de tout l'édifice national,—jusque dans les plus mauvais jours du régime militaire qui suivit la conquête, la conscience de leur unité comme peuple, les Canadiens-Français ont toujours été fidèles au concordat qui a fait d'eux une nation et non une misérable race de vaincus. C'est par cette incessante collaboration du prêtre et du laïque, de l'évêque et de l'homme d'Etat, du pasteur et du peuple, que s'est opéré ce « miracle canadien » qu'a été la conservation intacte de la langue française au Canada pendant cent quarante-cinq années de domination anglaise ;—miracle qui durera aussi longtemps que le voudra le peuple canadien-français.

Antonio Huot, ptre.

ETUDES SUR LE MODERNISME

III.—Application des principes d'*agnosticisme* et d'*immanence* à la Vie du Christ et à son œuvre.—Le Christ de l'*histoire* et le Christ de *la foi.*

Tout homme qui entreprend d'émettre un système de philosophie encourt une redoutable responsabilité. Aux problèmes les plus troublants de notre existence il s'offre à donner une solution ; à tort ou à raison il prend la tête de la caravane humaine, qui chemine péniblement à travers les ombres de cette vie ; il s'engage à la mener vers un terme de lumière et de bonheur réel ou fictif.

Une fois ses principes posés il ne lui est plus loisible de faire un triage entre les conséquences qui en découlent. Tant pis si des vulgarisateurs, des journalistes, des législateurs, des démagogues s'emparent de ses conclusions, sans en saisir toute la portée ! Tant pis s'ils s'en servent comme de béliers pour battre en brèche les remparts de l'ordre religieux et social ! Tant pis si l'anarchiste en reçoit une impulsion fatale, et s'il s'efforce d'appliquer les idées du philosophe au moyen du poignard ou des explosifs ! Le sinistre malfaiteur pourra en justice être condamné à la guillotine ou à la corde, mais il ne sera pas le plus coupable. Celui-là le sera davantage qui, bien délibérément et à tête reposée, aure écrit les pages malsaines, où le malheureux assassin aura cru trouver une justification de son crime. La logique n'est pas le partage exclusif d'une élite intellectuelle. Elle habite également le cerveau des humbles et des petits ; elle y est même d'autant plus impérieuse qu'elle connaît moins certaines compromissions avec l'étiquette et les usages du grand monde. Aussi le danger est-il immense pour le bon ordre de la société, une fois que la mentalité populaire a été faussée par une philosophie erronée. L'Eglise le sait bien. C'est pourquoi elle s'est montrée de tout temps impitoyable pour les inventeurs et les semeurs de

cette désastreuse ivraie, qui s'appelle l'hérésie. Pie X n'a fait que suivre l'exemple de ses prédécesseurs et se montrer bon pasteur en condamnant, avec l'énergie qu'on sait, toutes les catégories de modernistes.

Pour comprendre combien justifiée était sa sévérité, nous n'avons qu'à continuer notre étude de ce rendez-vous de toutes les hérésies. Voyons, en particulier, ce que devient la personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, envisagée à la clarté decevante des principes modernistes d'*agnosticisme* et d'*immanence.*

Aux yeux du moderniste le Christianisme est assurément la plus admirable et la plus élevante des religions ; mais, pas plus que les autres, elle n'a pu *venir d'en haut ;* elle est nécessairement venue *d'en bas*, n'étant, comme tout le reste, qu'une manifestation de vie. Sous cette forme particulière, qui la distingue du Judaïsme, dont elle n'est pourtant, en ses grandes lignes, qu'un développement, elle est née dans la conscience d'un homme, appelé Jésus ; elle est le fruit d'une *expérience* religieuse extraordinaire, expérience qui devint initiatrice, provocatrice d'expériences semblables chez ses disciples et, par eux, chez les hommes de tous les temps ; expérience, par conséquent, qu'on ne pourra jamais trop bénir ni trop proclamer salutaire et bienfaisante ; mais enfin *expérience* qui ne diffère pas substantiellement des nôtres ; expérience *personnelle, incommunicable* dans son entité. Ecoutons Loisy.

Jésus était un Juste de l'Ancienne Loi, en qui le besoin du divin se faisait sentir d'une manière spécialement vive, comme il s'était fait sentir, par exemple, chez Moïse et les Prophètes, ces célèbres révélateurs du monothéisme. Vers l'âge de trente ans, il se joint à la multitude des curieux et des pénitents, qu'attire la prédication de Jean sur les bords du Jourdain. L'austère apparence et l'énergique parole du fils d'Elizabeth font sur lui une impression singulière ; il est surtout frappé par l'annonce de l'avènement imminent d'un règne de justice et de sainteté, qu'il se met à prêcher à son tour, au sortir d'une période de retraite passée dans le désert. Il se trouve amené au premier plan par un événement inattendu, l'incarcération de Jean.

C'est sur lui désormais que se fixent tous les yeux ; c'est sa prédication qui empêche de s'affaiblir la commotion religieuse

imprimée par le Baptiste au peuple d'Israël. Oh ! cette prédication n'est pas complexe : n'allez pas vous imaginer que Jésus a jamais tenu les discours théologiques que lui prête l'auteur du quatrième Evangile, ni même qu'il a fait et dit tout ce que rapportent les synoptiques. Le détachement de l'égoïsme sous toutes ses formes, la purification du cœur, la préparation à l'avènement très prochain du futur royaume, l'amour de Dieu considéré comme Père, dont nous sommes les enfants adoptifs... telle était la substance de la bonne nouvelle. Un cachet d'idéale pureté et de filiale confiance à l'égard de Dieu la distinguait de la prédication sévère de Jean [1].

Toutefois, pour prévenir un malheur semblable à celui qui était arrivé au fils de Zacharie, Jésus s'attribue le titre de roi-Messie. S'ajoutant à son affabilité personnelle, à sa condescendance pour les pécheurs, aux consolations qu'il prodiguait si efficacement, aux guérisons mêmes qu'il opérait par le magnétisme de sa douceur et de sa bonté, ce titre devait lui attirer un surcroît de prestige, lui conquérir l'enthousiasme populaire, et le protéger contre les entreprises des adversaires du royaume de Dieu.

L'expédient pourtant échoua. Jésus n'en éveilla pas moins la susceptibilité des docteurs de la loi et du pouvoir romain. Il mourut sur une croix, condamné par le représentant de César, comme perturbateur de l'ordre pnblic. Son corps fut enseveli, avec ceux des autres suppliciés, dans le champ d'Hakeldama ; car ce fut plus tard seulement que la légende chrétienne fit de ce champ le lieu de sépulture du traître Judas.

Voilà le Jésus de l'histoire d'après M. Loisy. Il ne ressemble guère au Jésus que nous sommes habitués à contempler, et dont la radieuse image a soutenu des milliers d'âmes dans l'âpre voie de la perfection chrétienne. Que deviennent, dans cette histoire, l'Annonciation et la Conception immaculée d'un Fils du Très Haut ? Que deviennent les miracles et l'irrésistible empire de

1 — Renan avait dit : « Jésus a fondé la religion absolue, n'excluant rien, ne déterminant rien, si ce n'est le sentiment. On était son disciple, non pas en croyant ceci ou cela, mais en s'attachant à sa personne et en l'aimant. Jésus n'est pas un fondateur de dogmes, ni un faiseur de symboles ; c'est l'initiateur du monde à un esprit nouveau. » (Cité par S. Harent. *Etudes*, 20 avril 1908, p. 173).

Jésus sur les éléments ? Que deviennent les apparitions du Ressuscité et son Ascension au Ciel ? Tout cela, répondent nos modernes exégètes, il faut le bannir du champ de l'histoire et le reléguer dans celui de la foi ! C'est un principe intangible dans le monde moderniste que toute intervention de Dieu, toute trace de surnaturel doivent être renvoyées à la foi, comme étant de son ressort exclusif. Dès lors, dans des composés humano-divins, tels que Jésus-Christ, l'Eglise, les Sacrements, il faut soigneusement dissocier les deux éléments, laisser l'humain à l'histoire, attribuer le divin à la foi. Ce n'est pas tout. L'élément humain, à cause de son voisinage avec le divin, a été pénétré de la vie de la foi ; il a été haussé au-dessus de lui-même et de sa vraie réalité ; il a été transfiguré et même défiguré ! C'est donc la tâche de l'historien d'épurer l'élément humain, d'en retrancher toutes les adjonctions qui lui sont venues de la foi. C'est pourquoi, voulant avoir un Jésus historique, il le dépouille non seulement de sa divinité, mais encore de son auréole de héros surhumain, auréole qui ne lui a été décernée que par une invasion de la foi dans le domaine de la réalité. L'historien élimine « tout ce qui dépasse l'homme selon sa condition naturelle et selon la conception que s'en fait la psychologie, l'homme aussi de telle région et de telle époque », (Encyclique). Il se demande ce qu'un homme, comme vous et moi, eût fait en de semblabes conjonctures ; il distingue ce qui ressort de la logique des faits et des conditions sensibles. C'est tout ce qu'il retient. Ce qui ne saurait passer par ce crible, il l'élague impitoyablement de l'histoire ; il le considère comme une création et une matière de foi [1]. Sans doute la foi elle-même

1 — Voici un exemple d'épuration que nous donne Loisy. Il s'agit du récit d'une apparition où Jésus rassure ses disciples en niant qu'il soit un fantôme. La négation du fantôme pour notre subtil exégète est le fruit d'une expérience assez tardive de la conscience de Luc et de ses compagnons. Ce qu'il y a de réel et de primitif au contraire c'est l'affirmation du fantôme, c'est l'hallucination ches les apôtres. Je ne plaisante pas. « Ce qui est primitif dans ce développement, dit Loisy, c'est l'idée du fantôme, qui doit venir de source, et qui se rencontre ailleurs; telle doit être la forme historique des doutes, qui se produisirent à l'occasion des premières apparitions...... » Pour découvrir la forme historique des récits évangéliques il n'y a rien, voyez-vous, comme d'admettre avec Renan, que la négation du surnaturel est un dogme pour tout esprit cultivé ! L'adhésion à ce dogme-là entraîne avec elle une véritable science de divination ; elle donne une sorte d'intuition

a son histoire. Seulement c'est l'histoire d'un travail intérieur et purement subjectif; le critique l'oppose à l'histoire réelle « précisément en tant que réelle », nous dit l'Encyclique. Ce qu'il entend par réalité historique, c'est la seule réalité objective, et qui n'inclut rien d'extra-sensible, rien de surhumain. C'est-à-dire que pour lui le surnaturel n'est pas historique, et donc pas réel ; c'est-à-dire que le Christ des catholiques, le Christ thaumaturge, prophète, ressuscité, n'a pas de réalité historique, qu'il n'a existé en aucun point du temps et de l'espace, « qu'il n'a jamais vécu ailleurs que dans les pieuses méditations du croyant » (Encyclique).

Du reste, si nous voulons savoir comment la vie si simple du Jésus historique est devenue la vie si merveilleuse et si mystique du Christ de la foi, l'historien moderniste s'offre volontiers à nous l'apprendre. Ecoutez-le.

Jésus une fois mort, quelque chose subsistait plus vivant que jamais, grâce à l'impulsion que lui-même lui avait donnée par son idéale prédication : c'était le besoin du divin, c'était la foi (ou tendance vers la justice) qu'il avait suscitée dans le cœur du petit groupe de ses disciples. Certes, cette foi avait été mise à une terrible épreuve par le trépas ignominieux du Maître. Mais la force divine de son principe intérieur devait surmonter n'importe quel obstacle. Tout en sachant que Jésus n'était pas ressuscité corporellement, les disciples demeuraient convaincus qu'il n'était pas mort tout entier, qu'il vivait sous une autre forme. Ils éprouvaient le besoin de croire à l'immortalité de l'âme ; et ce besoin ils le traduisaient par la croyance inébranlable à la survivance de l'âme, qui avait si bien parlé par la bouche de Jésus, qui avait su si bien s'attacher leur affection, et qui semblait les attirer en haut avec une force encore plus irrésistible, depuis que son corps avait été cloué sur une croix. Sans insister (primitivement au moins) sur les circonstances d'une résurrection physique, ils se dirent que Jésus avait vaincu la mort, qu'on pouvait en quelque sorte continuer à le contempler, à lui parler, à entretenir un commerce d'amitié avec lui. Ainsi Jésus était *fait* ressuscité par la conscience de ses adhérents. Ce

---

qui montre les choses les plus cachées et même parfois les plus contradiotoires sous le texte sacré. C'est tout le secret de la perspicacité moderniste en matière d'exégèse.

qui était réel en cette matière, c'était, non l'événement lui-même d'une résurrection (chose inconcevable et indémontrable), mais le besoin d'immortalité, jaillissant du principe vital et créant son objet [1].

La foi a créé le ressuscité. Elle poursuit son travail en le créant Fils de Dieu et Dieu en personne. Voici comment. Dans le milieu juif, d'où les premiers chrétiens sortaient, une notion était enracinée profondément, la notion messianique. Le Messie, descendant des grands patriarches, fils de David, restaurateur promis de la gloire d'Israël, vainqueur des nations, c'était le peuple juif, religieusement personnifié.

L'attente messianique c'était la foi aux destinées impérissables d'Israël. Or Israël, pour le moment, était courbé sous le joug de Rome. Il ne se résignait pas à une pareille servitude. Lui, le privilégié de Jéhovah, porter le joug d'une puissance païenne ! en vérité l'humiliation était intolérable. Pour l'oublier il se rattachait avec plus de force que jamais à ses prérogatives spirituelles et à son titre de peuple de Dieu.

Le petit cercle de Galiléens, qui s'étaient attachés aux pas de Jésus, n'avaient pas une mentalité différente. Etant Juifs, leurs pensées et leurs aspirations ne pouvaient être que juives. Avec quel empressement n'avaient-ils pas accueilli la nouvelle de l'avènement prochain du royaume de Dieu, qui représentait pour eux le triomphe final d'Israël ? Jésus mort, et le royaume attendu n'arrivant pas, devaient-ils s'avouer que le maître s'était trompé et qu'eux-mêmes avaient cru à un mirage ? Leurs espérances

---

1 — « Si l'on prend la résurrection du Christ pour un fait d'ordre historique, ce fait n'est ni démontré, ni démontrable. Cela n'équivaut pas à « la résurrection n'a pas eu lieu. » Cependant j'avoue que telle est ma pensée, si l'on veut entendre par résurrection cette chose inconcevable, le cadavre d'un mort de deux jours reprenant une vie, qui n'est pas celle des mortels, et qui, néanmoins, se manifeste sensiblement. De ce prétendu miracle l'historien n'a pas à tenir compte ; car il n'est pas véritablement attesté. Je vais plus loin encore, et je dis que le croyant même n'est pas obligé de l'admettre, parce que l'autorité de l'Eglise ne peut conférer la réalité historique à ce qui ne l'a pas de soi-même, instituer dans le passé ce qui n'a pas existé... » (Loisy). Non, sans doute, l'Eglise ne peut instituer dans le passé ce qui n'a pas existé ; mais elle peut affirmer, preuves en mains, qu'il a existé dans le passé certains événements qui, tout en portant le sceau du surnaturel, n'en sont pas moins historiquement réels.

avaient été stimulées trop fortement pour échouer dans une pareille déception. Le besoin de croire à la survivance immortelle d'un homme tant aimé et vénéré les avait poussés à faire du cher disparu un ressuscité. De même, le besoin de prolonger le rêve du triomphe de leur nation et de ne pas infliger un démenti à la prescience de leur héros les porte à transformer le Ressuscité en Christ-Messie, fondateur et chef d'un royaume spirituel et universel, destiné à englober dans ses limites les hommes de toute race et de toute nation. Ainsi prend naissance le Christianisme, qui n'est et ne pouvait être que le Judaïsme ou Messianisme légèrement modifié, rénové par l'esprit d'amour et de confiance à l'égard du Tout-Puissant, fruit de la prédication du Fils de Marie. Il vient, lui aussi, non d'en *haut*, mais d'en *bas*, des profondeurs de la conscience des apôtres. Encore une fois, la grande loi d'immanence se trouve vérifiée.

Cependant si la conscience israélite pouvait se hausser jusqu'à créer un Christ, un Oint du Seigneur, un Fils de Dieu dans le sens le plus idéal du mot, si elle pouvait même imaginer des miracles en confirmation de cette dignité surhumaine, elle ne pouvait aller jusqu'à attribuer la filiation naturelle et la substance divine à un homme.

La déification d'un mortel quelconque n'entrait pas dans le cerveau des Juifs, qui étaient des monothéistes absolus, et ne souffraient pas la représentation de la personne humaine dans le marbre ou sur la toile. Elle ne répugnait pas à des païens, même convertis, dont l'esprit était familiarisé avec la pluralité des dieux. Or précisément, il s'agissait de plier le christianisme aux habitudes mentales des partisans, recrutés au sein de la gentilité. Quoique le mouvement juif, tel que modifié par les disciples de Jésus, se propageât rapidement, on ne pouvait toutefois s'attendre à ce que le monde gréco-romain abandonnât en masse le polythéisme pour embrasser la religion d'un petit peuple méprisé, à moins que cette religion ne lui parût un rejeton de son culte national.

Adapter le messianisme à l'hellénisme ; faire de l'Evangile une forme de religion acceptable pour le Grec, le Romain et le reste de l'humanité, ce fut la préoccupation d'un Juif, plus ou moins hellénisé, qui avait apporté dans son adhésion au christianisme la fougue d'une nature exubérante. Il se nommait Saul de Tarse. Voici comment Loisy explique l'origine de la révolu-

tion que le nouveau venu introduisit dans l'Evangile prêché par les anciens bateliers du lac de Tibériade :

On sait, dit-il, que la philosophie judéo-alexandrine avait identifié le dieu des Juifs au dieu des philosophes grecs. Partant de là, Philon avait, à son tour, identifié le Logos, suprême raison et idées éternelles, à la Sagesse de l'Antien Testament, qui assistait le Créateur dans toutes ses œuvres. L'abîme, que la philosophie hellénique percevait entre Dieu et le monde, se trouvait comblé par cette personnification demi-arbitraire, demi-réelle, qui reliait le monde à Dieu. Paul assigne hardiment cette place au Christ éternel, image du Dieu invisible, premier-né de toute créature, par qui et pour qui tout a été fait, en qui tout subsiste, le premier en tout dans le monde physique, pour l'amener à l'existence, et dans le monde moral, pour rétablir par sa mort et sa résurrection la paix au ciel et sur la terre [1].

Cette interprétation grecque du Messianisme et du Judaïsme donne son caractère distinctif au Christianisme. La déification de Jésus en devient le point culminant. Inaugurée par Paul de Tarse, elle est continuée par l'auteur du quatrième Evangile, par saint Justin, par Origène surtout, dont la théologie savante devait conquérir à la religion du Christ le suffrage des esprits cultivés de l'Orient hellénisé. A la fin du troisième siècle le travail de déification, nous apprend Loisy, était achevé. En somme le monde ne se trouvait doté que d'une forme nouvelle d'idolâtrie. On offrait à ses adorations un homme-Dieu ; mais cet homme n'était réellement pas Dieu ; il venait simplement d'être fait Dieu par la conscience de ses premiers adhérents. Sa divi-

1 — Loisy—*Autour d'un petit livre*, p. 125.—Ies Italiens, auteurs du *Programme des modernistes*, écrivent de leur côté : «Les Grecs, qui étaient accoutumés à concevoir des relations mystérieuses entre la Divinité et les héros, avaient ouvert la voie à l'idée des rapports extrêmement particuliers entre le Père et le Christ jusqu'à l'identification de nature.» (*Programme...* p. 100) En vérité ! Jésus-Christ n'était donc pas plus pour les Grecs une *folie* qu'il n'était un *scandale* pour les Juifs ! Il faut croire que les modernistes ont un secret pour épurer saint Paul comme ils en ont un pour épurer saint Mathieu et saint Luc ! Deux pages plus loin, les mêmes écrivains voient dans le dogme de la Divinité de Jésus-Christ «l'expression intellectuelle d'un besoin profond de la conscience chrétienne désireuse de trouver à la fois dans le Christ l'homme qui a souffert pour elle et le Dieu qui, pour elle, a mérité.» On ne peut tout prévoir. Les modernistes sont les premiers à attribuer au concile de Nicée la consécration canonique de cette idée grecque de la déification du Logos appliquée à Jésus. Ont-ils prévu qu'en ce faisant les Pères de Nicée ont simplement créé une école de plus et renchéri sur Arius ? Arius sans doute substituait au Verbe des chrétiens le Logos de Platon, mais au moins il ne divinisait pas celui-ci.

nité n'était qu'une divinité d'emprunt ; et le Christianisme, comme religion, au lieu d'être un progrès, était un recul manifeste par rapport au culte mosaïque, qui admettait au moins un monothéisme rigoureux. Idolâtrie ! répondent les modernistes ! non pas ; car à la base de cette prétendue idolâtrie il y a le besoin du divin, auquel les fondateurs du Christianisme n'ont fait qu'obéir en idéalisant leur maître jusqu'à la déification ; il y a la nécessité de rendre plus vivante, plus forte, plus expansive, une religion, qui était essentiellement la religion de l'esprit et du cœur, la religion de la confiance filiale des hommes à l'égard de Dieu leur Père.

Oui, la divinisation du Christ a été un principe éminemment vital pour le Christianisme, lequel a été à son tour une religion éminemment civilisatrice et bienfaisante. Gardons-nous d'en blâmer les auteurs ! En créant ce moyen efficace de propagande, ils ont singulièrement avancé les affaires du royaume de Dieu sur la terre ; ils ont été de vrais adorateurs et des apôtres dévorés du zèle de la maison du Seigneur. Est-ce leur faute si nous prenons à la lettre ce qui de leur part n'est qu'une œuvre d'idéalisation ? Est-ce leur faute, si nous transportons dans le domaine de la réalité historique ce qui doit rester dans le domaine de la foi ? Les idolâtres, c'est nous, non les premiers chrétiens ! Mais quoi ! il n'existe pas d'idole ; ou bien : tout est idole, puisque c'est la foi qui crée son objet comme, suivant la théorie darwinienne, c'est le besoin qui crée l'organe.

Telle est la stupéfiante transformation que les modernistes font subir à la personne et à l'œuvre de Jésus-Christ [1]. Heureusement, comme tous les fauteurs d'hérésie, ils apportent, dans l'affirmation de leurs dires, plus d'audace que de logique. Avec beaucoup de sagacité l'auteur de l'Encyclique découvre le défaut de la cuirasse en leur reprochant de parler et d'écrire, non en

1 — « Stupéfiante, est bien le mot. On a pu sans témérité affirmer que Loisy parlait de Jésus moins respectueusement que ne faisait Renan. Le même Loisy contresignerait volontiers, j'imagine, la page où le rationaliste Reville écrit qu'en proclamant la Divinité du Christ, la théologie ne fit que consacrer un enthousiasme qui était loin d'être purement moral et religieux. C'était le culte populaire des héros, toujours avide d'apothéose, et qui, grâce à l'instabilité de la pensée théologique et aux contingences, put obtenir plus pour le Christ qu'il n'obtint jamais pour Confucius, le Boudha ou Mahomet, ou la Vierge.

historiens, mais en philosophes. Rien de plus exact. Si le principe d'agnosticisme est vrai, si tout fait, qui se présente à nous avec l'empreinte du doigt de Dieu, renferme simplement une *inconnue*, non vérifiable pour la Raison pure, j'accorde qu'il ne saurait être inséré dans la trame des réalités historiques, avant d'avoir été épuré de toute trace de surnaturel. De même, si la loi d'immanence ne souffre aucune exception, j'avoue qu'il faut bannir du domaine de l'histoire toute intervention d'un être supérieur à la conscience humaine. De plus, comme la conscience de tout homme va se développant peu à peu, j'avoue qu'il faut admettre une progression évolutive dans la formation du Christianisme, comme dans le reste des choses mondiales, j'avoue notre complète impuissance à réfuter nos adversaires : nous ne pouvons nous appuyer ni sur les prodiges, ni sur les discours contenus dans les Evangiles ; car les Evangiles, dans cette hypothèse, ne racontent aucunement la vie de Jésus ; étant remplis de faits surhumains, ils sont une histoire subjective et non objective. Ils nous renseignent sur les créations de la foi ; ils reflètent les expériences de la conscience chrétienne aux premiers âges de notre ère ; ils nous apprennent, par exemple, comment, sous la pression d'un besoin intérieur du divin, ou sous la nécessité de rendre plus active la propagande de la Bonne Nouvelle, les premiers disciples de Jésus firent de leur Maître un Ressuscité, un Christ et un Dieu ; comment, pour rendre ces titres vraisemblables, ils lui attribuèrent nombre de faits merveilleux et de paroles savantes. Mais ce que fut en réalité l'existence de Jésus, ils l'obscurcissent plutôt ; et il faut tout le flair d'un critique moderne pour en découvrir les principales étapes sous cette végétation parasite de miracles, due à la poussée incoërcible de la foi.

Oui, mais ce sont là des corollaires, non des preuves de l'*agnosticisme* et de l'*immanence* ; j'y vois une explication des origines de la religion chrétienne suivant les principes modernistes ; je n'y vois nullement une confirmation de ces mêmes principes. C'est pourquoi nous restons bien à l'aise pour adhérer à une explication et des principes contraires. Les preuves traditionnelles de la Divinité naturelle de Jésus ne s'en trouvent pas le moins du monde ébranlées. Ne nous laissons pas subjuguer par l'étalage scientifique de nos adversaires, étalage qui n'est, en dernière analyse, que l'art de déformer les textes pour les plier à des principes

faux et aprioristiques. Grâce à Dieu, nous pouvons continuer à croire que les Evangélistes n'ont nullement prétendu noter leurs émotions et expériences religieuses, mais bien rapporter, en témoins simples et véridiques, ce qu'ils avaient vu et entendu ; nous pouvons continuer à croire que Jésus de Nazareth n'a pas été ressuscité et divinisé par la foi de ses disciples, mais qu'il est bien ressuscité par ses propres forces ; que sa dignité divine est suffisamment démontrée par ses paroles et ses œuvres, et que l'humble Nazarethain n'a pas usurpé, en se faisant l'égal de Dieu sur terre. Nous pouvons continuer à penser que la foi des bateliers galiléens, quelque intensité que nous lui supposions, n'aurait jamais réussi à convertir l'empire romain à la Divinité d'un crucifié, si cette Divinité n'avait été qu'un produit de leur conscience, exaltée par le besoin du divin et la commotion religieuse qu'avait déterminée en Israël un homme, nommé Jésus [1].

Vive Dieu ! En dépit des trouvailles des Loisy, des Leroy, des Tyrrell, trouvailles qui ne sont après tout qu'une refonte de celles d'un Renan, en dépit de ce que ces Messieurs pensent et disent de Jésus, nous pouvons, sans crainte d'adhérer à une chimère, répéter la solennelle profession de foi du fils de Jonas au pied du grand Hermon. Oui, nous pouvons, avec tout l'amour et toute la vénération dont nous sommes capables, redire à Jésus la parole immortelle : « *Tu es Filius Dei vivi*, Vous êtes le Fils du Dieu vivant ! » Fils du Dieu vivant ! Il l'était hier il l'est aujourd'hui, il le sera demain, il le sera éternellement ! Le blasphème moderniste passera comme ont passé les blasphèmes arien, nestorien, calviniste, voltairien ; la confession de Pierre ne passera pas !

1 — Comment Loisy peut-il tranquillement avancer « que la divinité naturelle de Jésus n'est pas une réalité vérifiable et directement attestée par les documents de l'histoire » ? Ce ne sont pas les quelques divergences qu'on remarque entre les différents narrateurs de la Résurrection qui peuvent légitimer une telle conclusion, ce sont les principes modernistes. Rappelons-nous que par le mot « histoire » Loisy entend un récit épuré de tout vestige surnaturel. Rappelons-nous qu'il tient pour indémontrable et invérifiable l'existence de tout objet qui n'est pas compréhensible, de toute vérité qui n'a pas son germe en nous, qui n'est pas autonome, qui ne vient pas de nous par voie d'immanence.

M. Tamisier, S. J.

LA QUESTION DE L'OPIUM

(Premier article)

La question de l'opium est à l'ordre du jour. Une Commission internationale se réunissait dernièrement à Chang-hai pour la discuter. Convoquée sur l'initiative généreuse et intelligente des Etats-Unis, cette Commission comprenait des représentants de 15 nations : Chine, Japon, Etats-Unis, Allemagne, Angleterre, Canada, Indes, France, Hollande, Italie, Perse, Portugal, Russie, Siam et Turquie, c'est-à-dire tous les peuples intéressés, quoique à degrés différents, à la solution de ce grave et difficile problème.

Les travaux de la Commission inaugurés par le vice-roi de Nanking, S. E. Toan Fang, furent présidés par l'évêque Brent, des Philippines, premier représentant des Etats-Unis et l'un des plus ardents promoteurs de la lutte contre l'opium. Des rapports présentés au nom de tous les gouvernements, des échanges de vues qu'ils occasionnèrent, la presse ne nous a apporté jusqu'ici qu'un écho discret. Les résolutions qui clôturèrent les séances ont été rendues publiques : on en lira plus loin les plus importantes. Si elles ne sont pas impératives — étant donné l'objet de la Commission, elles ne pouvaient pas l'être — elles sont du moins l'indice que la question entre dans le domaine international et que tous les gouvernements cherchent loyalement à la résoudre. C'est un grand pas de fait dans la bonne direction.

L'Europe et l'Amérique sont menacées de ce fléau de l'opium qui exerce ses ravages dans l'Orient ; le Canada, nous le verrons, n'est pas à l'abri de la contagion. Il ne sera donc pas inutile de mettre en garde l'opinion canadienne contre ce mal plus terrible que l'alcoolisme. Si l'on attend que l'ennemi se soit installé dans la place, il sera trop tard pour le déloger. De l'opium, plus que d'aucune maladie, il est vrai de dire avec le poète :

Principiis obsta : sero medicina paratur
Quum mala per longas invaluere moras.

***

L'opium est, on le sait, le suc préparé de plusieurs espèces de pavots, notamment du pavot blanc ; on l'obtient en incisant les capsules encore vertes ; il en sort un suc laiteux, en larmes qui se dessèchent. Ces larmes sont réunies en formes de pains. Les propriétés narcotiques qui ont rendu l'opium fameux sont dues à six alcaloïdes principaux : morphine contenue dans

l'opium en proportion de 7 à 16%, codéine, thébaïne, papavérine, narcotine et narcéine.

L'opium est un précieux auxiliaire pour la médecine et on a pu dire que, sans lui, celle-ci serait presque impossible. Il sert malheureusement à d'autres usages : on le boit après l'avoir dissous dans l'alcool, on le mange, et plus souvent on le fume pour se procurer l'ivresse opiatique.

« Pour se livrer à ce prétendu délice, écrit un voyageur, il faut se munir de différentes choses : d'abord d'une petite lampe, sorte de veilleuse à l'huile, d'une épingle de douze à quatorze centimètres de long, d'une pipe dont le tuyau, qui a trois centimètres de diamètre sur trente à trente-cinq centimètres de long, est surmonté à son extrémité d'une boule de porcelaine percée d'une cheminée assez large pour l'introduction d'une épingle à cheveux, et enfin d'opium à l'état aqueux, contenu la plupart du temps dans une coquille. On en prend une goutte à l'aide de l'épingle, on la chauffe légèrement à la flamme de la lampe, et lorsque cette goutte se boursoufle et va se dessécher, on la pique sur le trou du fourneau de porcelaine ; on s'allonge alors, la tête appuyée sur un coussin, et de la main gauche on approche la pipe de la lampe tandis que, de la main droite tenant l'aiguille, on ramène sur le trou l'opium enflammé dont on aspire d'un unique et long trait la fumée [1]. »

Le prix de l'opium est de 10 à 15 centimes le gramme. La plupart des fumeurs consomment de 7 à 20 grammes par jour. Il est, paraît-il, des habitués qui vont jusqu'à 100 grammes.

Le pavot blanc est cultivé depuis les temps les plus reculés, pour l'extraction de l'opium, en Asie Mineure, en Perse, aux Indes, en Egypte. Son introduction en Chine remonte à la fin du XVIIe ou au commencement du XVIIIe siècle ; la Compagnie des Indes, à partir de 1773, activa ce désastreux commerce qui ne fit plus que se développer dans des proportions effrayantes.

En 1815, 3210 caisses pénétraient en Chine ; 40,000 en 1838. A Canton, en 1839, plus de 20,000 caisses ayant été brûlées, et le consul anglais, Elliot, ayant été fait prisonnier par ordre du délégué impérial, Linn-tsaisu, ce fut pour l'Angleterre l'occasion d'une guerre et d'un triomphe facile et lucratif. En effet, bien que le traité de Nankin ne fît aucune mention de l'opium et que

1 — M. T. Choutzé dans *Tour du Monde*, 1876, I, p. 323.

Sir H. Pottinger se fût, dit-on, montré disposé à en prohiber le commerce[1], celui-ci fut légitimé et autorisé par le fait que l'un des délégués chinois, K'i-ying, fit inscrire la drogue parmi les marchandises tarifiées. Dès lors la dépense de l'opium alla croissant. En 1850, 70,000 caisses à 3200 francs la caisse étaient importées en Chine. En 1874, il a été importé de Malwa, de Patna, de Benarès, de Turquie et de Perse, 67,468 *piculs* (poids chinois de 60^{k}·453) représentant une valeur de 242,135,000 francs. En 1905, 48,211 piculs étaient introduits en Chine. C'est une diminution mais qui n'est qu'apparente, car si l'importation a baissé, la plantation du pavot, en sol chinois, s'est considérablement accrue. La culture était introduite en 1830. Prohibée d'abord, elle fut ensuite soumise à une taxe. On évalue à 584,-000 piculs par an le total de l'opium cultivé en Chine. Le nombre des Chinois fumeurs d'opium est estimé à environ 25,000,-000, et le mal s'étend du haut en bas de l'échelle sociale, depuis l'entourage de l'empereur et les plus hauts mandarins jusqu'au dernier des coolies. Certaines provinces sont surtout entamées, notamment celles du Nord-Ouest de la Chine, ce qui arrachait à l'un des délégués chinois à la Commission internationale ce cri de patriotique douleur : « Venez avec moi, Messieurs, dans cette large et si belle étendue de la Chine Occidentale où les ravages du fléau se sont fait sentir le plus fortement, dans les provinces du Se-Tchoan, Yunnan, Koei-Tcheou, Kansou et Chensi, dans cet espace qui embrasse une grande partie des 78 provinces. Visitons les lugubres et lamentables huttes qui, avant que n'y vînt l'opium, étaient de charmants intérieurs ; voyez cette multitude des victimes du vice de l'opium émaciées et dépravées ; observez leur abjecte pauvreté ; remarquez la cause de cet état des champs vides de moissons qu'auparavant égayait la dorée et rutilante couleur des grains : aujourd'hui ce ne sont que champs de pavots. Lisez ce qu'écrit le lieutenant-colonel Bruce sur le Kansou : « Un mal et non un des moindres frappe le peuple du Kansou Occidental : les hommes et les femmes sont, pour le plus grand nombre, d'habituels et invétérés fumeurs d'opium ». Mgr Otto, évêque catholique romain du Kansou, compte dans la population 6 hommes sur 8 qui sont invétérés dans l'opiomanie.»[2]

La Chine surtout est attaquée par ce fléau, mais les autres pays

1 — L. Wieger, S. J. *Textes historiques*, III, p. 2093.
2 — *Echo de Chine*, 4 mars 1909.

ne sont pas indemnes. Tous ceux que leurs colonies ou leur commerce mettent en rapport avec l'Orient sont exposés à la contagion. Les bouges à opium, comme les appelle énergiquement M. Roosevelt, se répandent partout où vont les Chinois—et où ne sont-ils pas aujourd'hui ?—et les blancs se font intoxiquer comme les Asiatiques : c'est une face du péril jaune qui n'est pas chimérique.

Il serait tristement intéressant d'avoir la statistique complète des fumeries d'opium et des opiomanes chez les différents peuples d'Europe et d'Amérique. Nous nous contentons de relever ici deux constatations, l'une pour la France, l'autre pour le Canada.

En 1903, un médecin de la marine française, M. Brunet, signalait à la section d'hygiène et de médecine du Congrès colonial les progrès menaçants que fait en France l'habitude importée d'Extrême-Orient de fumer l'opium, et il donnait ces détails : « Depuis une quinzaine d'années, les fumeries d'opium se sont multipliées dans tous nos ports, Toulon et Marseille en tête. Les mauvaises habitudes se prennent vite, d'autant mieux que le fumeur d'opium, comme le morphinomane, a l'esprit du prosélytisme. Le fumeur accueille chez lui, facilite les réunions et initie volontiers les profanes qu'il connaît. Non seulement il est heureux de rencontrer des gens qui partagent son goût et il les encourage à s'y livrer, mais il entraîne les hésitants, attire les ignorants et forme les novices.

« Après le dîner, à Toulon et à Marseille, on fume maintenant l'opium en famille. La maîtresse de maison donne le signal à ses invités de passer à la fumerie et le mari prépare des pipes à l'assistance. Hommes et femmes grillent des pipes d'opium en buvant le thé jusqu'à l'aurore ».

Ces habitudes ont-elles cessé depuis six ans ? Nous craignons bien que non et qu'elles n'aient pris au contraire que plus d'extension. L'incurie d'officiers et de marins opiomanes n'est-elle pour rien dans les désastres répétés qui ont désolé la marine française ? [1]

---

1 — Craintes trop fondées à en juger par cette nouvelle toute récente que nous apportent les journaux de France : «La police de Marseille et de Lyon redouble ses efforts contre les propriétaires des fumeries d'opium. Malgré toutes les mesures prises par les autorités, des centaines de ces maisons tenues par des coloniaux civils ou militaires sont en pleine vogue. Comme résultat d'une série de descentes opérées dans une seule semaine (19-26 mars), on a saisi pour une valeur de 18000 francs d'opium. »

Au Canada, l'opium s'introduit également. M. MacKenzie King, le délégué canadien à la Commission de Changhai, nous en a donné une preuve curieuse et concluante dans le rapport qu'il écrivit sur les pertes subies par les Chinois de Vancouver lors des émeutes de septembre 1907.

« En terminant, dit-il, je désire attirer respectueusement l'attention du gouvernement fédéral sur un fait très important qui a été révélé au cours de l'enquête que j'ai tenue. Deux fabricants d'opium ont réclamé chacun $600 pour pertes subies à raison de la suspension de leur commerce pendant les 6 jours qu'avaient duré les émeutes. Je fus quelque peu surpris de cela. Il ne paraît cependant exister aucune loi prohibant l'importation de l'opium et sa fabrication au Canada et, à Vancouver, il suffit de payer une patente de $500 pour avoir le droit de manufacturer ce produit.

« Pour établir la base sur laquelle les pertes, dans ces cas, devaient être évaluées, je me suis enquis à fond de la nature et de l'étendue des affaires faites par les deux manufacturiers au nom desquels des réclamations avaient été présentées. J'ai aussi personnellement inspecté les lieux et j'ai examiné le procédé par lequel l'opium était fabriqué. Le propriétaire d'un de ces établissements a déclaré qu'il faisait le commerce de l'opium depuis 10 ans, qu'il employait lors des émeutes 10 personnes, que ses recettes brutes pour l'année 1907 s'étaient chiffrées par $180,000, qu'il avait payé en salaires pendant le mois $485 et que ses bénéfices nets pour l'année 1907 s'étaient élevés à environ $20,000, déduction faite de $5,820 pour salaires, $1080 pour loyer et $500 pour patente.

« Le propriétaire de l'autre établissement a déclaré qu'il tenait un petit magasin, mais qu'il s'occupait surtout à fabriquer de l'opium (industrie qu'il exerçait depuis 21 ans), qu'il employait à l'époque de l'émeute 19 personnes, que ses recettes brutes pour l'année 1907 avaient été de près de $180,000, qu'il avait payé en salaires pendant le mois, $1,525, et que ses bénéfices nets pour l'année 1907 s'étaient élevés à $25,000, déduction faite de $18,300 pour salaires, $1800 pour loyer et $500 pour patente.

« Ces deux manufacturiers ont déclaré de plus qu'il vendaient de l'opium aux Blancs tout comme aux Chinois et aux autres Orientaux, que l'opium était consommé dans différentes parties du Canada, qu'il y avait 3 ou 4 fabriques d'opium dans la ville

de Victoria et une à New-Westminster et que les propriétaires de ces fabriques faisaient tous un chiffre d'affaires très considérable.

« Or comme je considère qu'il est tout à fait anormal que le gouvernement du Canada soit tenu d'indemniser ceux qui ont subi des pertes pécuniaires dans une industrie qui est si préjudiciable à notre peuple, et vu la latitude qui m'est donnée par ma commission, je crois de mon devoir d'attirer respectueusement l'attention du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux sur la nécessité de prendre des mesures énergiques pour empêcher la fabrication et la vente de l'opiom dans le pays (sauf pour des fins médicales) et mettre ainsi fin à un abus qui est non seulement une source de dégradation pour l'homme, mais encore un élément de ruine et de décadence pour une nation. Le commerce de l'opium a pris racine et s'est développé insidieusement, à l'insu des autorités. Les néfastes effets que produit l'usage habituel de l'opium sont trop connus pour que j'aie besoin de les indiquer ici. Il me semble que le moment est venu où le gouvernement du Canada et celui des provinces devraient s'entendre avec le gouvernement de la Grande-Bretagne et celui de la Chine pour extirper ce fléau qui fait tant de ravage parmi notre population. Toute loi dans ce sens qui serait adoptée serait bien vue par la grande majorité des Chinois qui habitent notre pays et qui, comme membres de la ligue contre l'opium, font tout en leur pouvoir pour éclairer leurs compatriotes sur les terribles conséquences qui résultent de l'usage de l'opium et pour supprimer le pernicieux trafic qui se fait depuis tant d'années avec impunité [1].

Il nous fait plaisir d'entendre ce langage qui est celui d'un homme de gouvernement soucieux du bien public. D'autres malheureusement ont parlé autrement au sujet de l'opium : nous enregistrons leurs dires en leur opposant le témoignage de ceux qui ont vu et qui savent. Au lecteur de conclure si, oui ou non, l'opium est inoffensif.

1 — Rapport de W. L. Mackenzie King, C.M.G., sous-ministre du Travail, Ottawa, 1908. Pp. 14-15.

L. Davrout, S. J.

Sien-Hsien (Hokienfou).

L'ENNUI

ETUDE PSYCHOLOGIQUE

Toute époque a sa maladie caractéristique, j'entends maladie morale, travers de l'esprit, dévoiement de la volonté, exaltation dangereuse du sentiment. L'histoire en fournirait d'abondants exemples, des illustrations les plus variées.

Cependant l'une de ces maladies morales ou troubles psychologiques se rencontre à toutes les époques de l'humanité : c'est l'*ennui*.

SA NATURE

Il est fréquent et durable surtout chez les gens et les peuples arrivés à un degré avancé de civilisation et jouissant de la richesse. C'est le mal de ces temps où la sensibilité est exaltée sans être satisfaite et la volonté énervée par la vie intense et artificielle, ou allanguie par la vie molle et sensuelle. C'est le mal des inactifs et des fatigués, des jouisseurs et des blasés, des impuissants et des envieux, ce qui revient à dire : des déséquilibrés, des égoïstes et des faibles.

L'ennui, au moins à l'état persistant, n'est jamais le fait d'un homme actif, sain, raisonnable et fort.

On ne le trouve pas non plus parmi les peuples jeunes, aux mœurs simples, aux besoins limités, à la vie normale.

Mais il est le fait d'un grand nombre parmi les riches, dans les nations à la civilisation affinée, anx goûts sensuels et dépravés par l'or, le luxe, la bonne chère et la fièvre de la vie mondaine, aux tendances égoïstes et jouisseuses, à la sensibilité surexcitée et toujours en quête de la sensation nouvelle qui cependant n'apporte jamais la satisfaction espérée.

Lisez l'histoire de la Rome décadente et vous en aurez des exemples frappants, depuis la lassitude pessimiste des penseurs jusqu'au dégoût mélancolique des jouisseurs raffinés de la table et du lit de volupté. Le fond de leur vie, la cause même de leur recherche anxieuse du plaisir, comme l'impression résultante et finale de leur existence vaine, c'est toujours l'ennui.

L'ennui ! Mot qu'on prononce d'nne voix traînante, en étouffant un baillement, ou l'amertume aux lèvres, la préoccupation ou la douleur marquée au front par une contraction, une ride, le regard vague et désabusé, l'âme allanguie et sombre, le corps sans vigueur ou subitement nerveux.

L'ennui ! Chose odieuse à tout humain, qui fuit son contact glacial, annihilant, désespérant. Chauve-souris aux ailes molles et sombres dont nous abhorrons la vue parce qu'elle engendre des rêveries décevantes, des visions d'impuissance, des désirs impossibles à satisfaire. Vampire qui épuise lentement toutes les forces de notre corps et de notre esprit et fait de nous des êtres languissants et veules.

Mais encore, qu'est-ce que l'ennui ? Il semble qu'on la pourrait définir : Une langueur plus ou moins pénible de l'âme qui n'a pas ce qu'elle désire pour ses besoins ou ses plaisirs, et qui est obligée de supporter ce qui lui déplaît, la peine, la fait souffrir physiquement ou moralement.

L'ennui peut être passager, durer une heure, une journée, comme aussi devenir chronique et passer à l'état aigu quasi-incurable. Le premier n'est qu'un nuage qui obscurcit pour un moment la vie de notre âme, mais que le moindre courant d'air, d'activité, ou la brise de la bonne volonté chassera vite au loin, ou mieux encore, qu'un rayon de soleil du succès ou de la gaieté dissipera en un clin d'œil. Le second seul, par sa permanence, montre une faiblesse ou un trouble caractéristique qui retiendra notre attention à titre d'état pathologique de l'âme ou de maladie morale.

LES CAUSES

Une double source peut secréter l'amer venin de l'ennui qui empoisonne lentement la vie et assombrit les plus riants tableaux, les plus gentils visages.

La cause peut en être physique. Ce sera la conséquence d'une longue maladie, d'une faiblesse constante, d'une fatigue qui accable, d'un surmenage... les occasions ne manquent pas à notre époque de vie intense et d'activité fébrile !

Mais il faut souvent en chercher la cause dans l'âme même. Et la série des raisons psychologiques de l'ennui peut, en dernière analyse, se réduire à un genre principal qui comprend tout le reste.

Si l'on y réfléchit bien, en effet, tout se ramène à ceci : on n'a pas ce qu'on désire — on subit ce qu'on n'aime pas. — Cela exprime le double esprit positif et négatif de cet état douloureux. D'une part : la non-satisfaction d'un besoin réel ou imaginaire, l'impuissance à réaliser un souhait cher, l'impossibilité d'être ou de faire ce qu'on veut. D'autre part : l'acceptation forcée, le

support impatient ou lassé, mais sans libre résignation, d'une chose, d'une personne ou d'une situation qu'on n'aime pas, qui est pénible ou odieuse.

Pour plus de clarté distinguons dans cette cause générale trois espèces de motifs générateurs de l'ennui et qu'on pourrait formuler ainsi : on ne peut avoir ce qu'on désire ; on n'a pas l'énergie suffisante pour obtenir ce qu'on voudrait posséder ou réaliser ; enfin, on ne sait pas trop ce qu'on veut. Dans le premier cas, l'empêchement est extérieur à nous-mêmes et nous n'y pouvons rien. Dans le second et le troisième cas, la cause est subjective et dépendante de notre volonté qui doit agir, comme dans le premier cas elle doit changer d'état : ou se résigner patiemment ou accepter bravement. Le stoïcien, l'indifférentiste, le chrétien solutionneront diversement ce point particulier de psychologie pratique. Quoi qu'il en soit, tout peut être compris dans la classification proposée qui n'est point arbitraire, mais suggérée par la nature des causes de l'ennui. Ajoutons que l'ennui, d'où qu'il provienne, dénote toujours une faiblesse, et une faiblesse de la volonté ; qu'il est une maladie de la volonté.

LES EFFETS

De cette atonie pénible qui a nom l'ennui, on ne peut guère attendre que de bien tristes effets. Voyons d'abord ses ravages dans le monde interne.

L'intelligence s'obscurcit, ses lumières semblent clignotantes et pâles. On manque d'attention ; la réflexion un peu soutenue pèse plus qu'à l'ordinaire. Ouvre-t-on un livre ? On le parcourt sans intérêt, on en saisit à peine la trame et l'expression, on s'en lasse vite, le livre tombe des mains. ...

La volonté, elle, est déprimée, allanguie, énervée. L'effort devient pénible, douloureux, odieux. On se laisse aller, ballotté par les circonstances, sans force de réaction ; on tend à la mollesse, à l'aboulie....

La sensibilité, qui paraît atténuée et comme atrophiée sur certains points, se trouve sur quelques autres d'une excitabilité excessive.

Les passions sont comme assoupies. On semble n'avoir plus ni le goût ni la force de les satisfaire. Mais prenons garde ! le réveil de la panthère affamée est terrible ! Ainsi les passions peuvent surgir à l'improviste, surprendre, être plus violentes et plus impé-

rieuses ayant été négligées un instant. La volonté affaiblie ne pourra plus les maîtriser. Alors on a chance de s'y abandonner pour n'avoir pas à produire l'effort douloureux de les contenir. On y voit un dérivatif qui peut satisfaire. On s'y porte même avec une sorte d'énergie sombre, une âpreté inaccoutumée qui monte du fond mauvais et inavoué de l'âme. Tout cela pour s'étourdir et ne plus penser à l'ennui qui ronge et qui révêt tant de si grises couleurs.

Les conséquences de ce traître mal sont tout aussi graves et funestes pour ce qui concerne le monde externe.

Les devoirs d'état sont accomplis sans goût ni entrain. Ils deviennent pénibles et sont une charge qui accable. On les néglige, on traîne son boulet. Tout pèse, tout semble laid, mauvais, sombre, odieux! Les distractions, même favorites, paraissent insipides, sans attrait.

Quant aux rapports que la société impose, ils sont aussi négligés, capricieux, difficiles, nerveux. On est tour à tour renfermé à l'excès et trop expansif, comme par jet. On use de défiance à l'égard d'un grand nombre, tandis qu'on a trop de laisser aller avec quelques-uns, pour avoir la joie sombre de leur dire toute son amertume. La saine raison et la volonté robuste ne président plus aux devoirs d'état ni aux rapports de société.

L'impression du moment, l'influence des circonstances fortuites, une inclination quelconque en tiennent lieu, mais non sans de graves inconvénients.

L'ennui introduit donc la faiblesse, le malaise, le trouble dans tout l'être, dans son fond le plus intime, comme dans ses actes les plus importants, dans sa manière d'être en lui-même et vis-à-vis des autres. Il peut conduire au sombre pessimisme, à l'injuste misanthropie, à la folie, et jusqu'au suicide. Le cas n'est pas chimérique.

LES REMÈDES

Mais l'ennui est une maladie de la volonté, avons-nous dit: soigner la volonté débile, la fortifier, sera donc bannir l'ennui. Or la volonté se développe, se renforce par l'exercice, car chaque acte produit engendre plus de facilité pour accomplir un autre acte du même genre. D'où la formation de bonnes habitudes d'action qui rendent plus facile le travail de la volonté, comme aussi les premiers succès encouragent et prédisposent à agir encore. Ainsi celui qui possèdera une volonté éclairée et

bien exercée aura-t-il une sûre garantie contre l'ennui. Il saura se préserver de son atteinte débilitante, et si, traîtreusement, l'ennemi s'introduisait dans la place, vigoureusement et promptement il l'en chasserait.

Nous avons dit que la cause générale de l'ennui consiste à n'avoir pas ce qu'on désire. Et cela, soit parce qu'on ne peut l'obtenir en raison des difficultés extérieures, soit parce qu'on manque d'énergie pour atteindre le but, soit enfin parce qu'on ne sait pas au juste ce qu'on veut. Commençons par examiner ce dernier cas, le plus navrant parce que le plus indigne d'un être raisonnable.

1er CAS

Il se rencontre surtout chez les êtres mous, nonchalants et mélancoliques par nature ou par manque d'éducation sérieuse ; chez ceux aussi minés depuis longtemps par la souffrance ou physique ou morale ; chez ceux enfin qui, trop bien et trop vite servis, ne savent plus quoi désirer. Ils n'ont pas la jouissance du succès mérité par l'effort, ni de la possession gagnée par le travail.

On ne sait ce qu'on veut ! Le point faible de la volonté est ici dans la *décision*. Se décider coûte, est pénible, effraye ! On ne sait quoi vouloir, on n'ose vouloir ! Pas d'idées claires et plus de velléités que de réelles volitions. Près de se décider et d'agir... déjà on ne veut plus et sans raison sérieuse. On délibère sans cesse et en vain. On est hésitant, scrupuleux.

Il faut à tout prix sortir de cet état brumeux et inconsistant, de cette mélancolie profonde, de ce spleen morose, de cette aboulie. Cet affaiblissement prolongé annihile les facultés et est indigne d'un homme. Il est capable de rendre le corps malade (s'il ne l'est déjà, et c'est une caractéristique de la neurasthénie) après avoir amolli le moral. Alors il ne faut pas craindre d'user de la suggestion. Qu'autour de ce faible ennuyé on répète (hétérosuggestion) et qu'à lui-même il se persuade (autosuggestion) qu'il va mieux, qu'il n'est ni faible ni malade ; qu'il est capable d'effort et de réussite ; qu'il peut et veut agir. On commence par vouloir des choses faciles et agréables, qui seront un heureux dérivatif à l'ennui. Les premiers succès encouragent. Il faut progressivement faire effort et vouloir davantage. Au bout d'un certain temps on est payé de sa peine. Le sombre nuage s'éloigne et disparaît ; les forces et la souplesse reviennent tant pour le corps que pour l'esprit. Un bon régime alimentaire,

des heures de distraction et de repos bien ménagées, lectures, conversations qui élèvent et virilisent, promenades, travail manuel et sports : tout cela peut contribuer pour une excellente part à cette reconstitution d'un être débilité par l'ennui. Ces éléments d'un régime intégral tant pour la partie physique que psychique d'un être à fortifier, ont pour but de lui faire, du corps, devenu robuste et sain, un bon instrument d'action entre les mains de la volonté, assouplie et enhardie par la pratique de la détermination claire, prompte et ferme ; c'est-à-dire de lui fournir un moyen de revenir à un état psychologique normal et de s'y tenir. Les sports, si l'on en use bien, sont particulièrement propres à avancer la cure. Ils ont, en effet, une excellente influence sur le développement physique, et obligent aussi à d'incessantes déterminations qu'il faut prendre sur-le-champ et mettre en pratique aussitôt. Pour cette double raison on ne saurait trop les recommander aux organismes et aux personnalités en voie de formation, de développement ou de reconstitution. Mais tout cela, pour être vraiment profitable, doit se faire, non pas machinalement et sans y croire, mais avec la conviction de son utilité et par des actes de volonté répétés. Ainsi non seulement on sortira de la maladie morale présente, mais encore on disposera d'un excellent préservatif de l'ennui, d'un moyen efficace de n'en plus être affecté, grâce à une volonté bien entraînée, souple et forte, capable de décision éclairée, rapide et nette.

2me CAS

Le deuxième cas diffère du premier en ce qu'il consiste dans le manque d'énergie suffisante pour obtenir ce qu'on voudrait avoir, ou réaliser ce qu'on voudrait être. Ici le point faible de la volonté est dans l'*exécution* et non plus dans la détermination ou décision. C'est un défaut de force ou de courage, un manque de persévérance.

C'est un cas moins grave que le précédent, un état moins aigu, mais, hélas, beaucoup trop fréquent ! C'est souvent le fait d'une mauvaise éducation. Enfants gâtés, jeunes gens efféminés, hommes sans caractère, incapables d'action forte et persévérante ; jeune fille molle, et frivole, femme capricieuse, inconstante, ou vieillard blasé, fatigué : telle est la catégorie variée de ces êtres faibles et changeants.

On ne sait pas vouloir sérieusement et jusqu'au bout. On ne

peut vouloir longtemps la même chose ; on se lasse à l'effort, la continuité dégoûte. On est épris de nouveanté. On éparpille ses forces sur des objets divers. En fin de compte, on n'obtient rien de bien, ou que par raccroc. Au lieu d'être un unifié, un concentré, c'est-à-dire un fort, on est un dispersé, donc un faible. Avec une telle façon de faire peut-on attendre le succès ? Raisonnablement, non ! C'est ainsi qu'on en vient à se croire incapable de réussite après des échecs réitérés. Et comme il est plus aisé de s'en prendre aux autres qu'à soi, on parle de malchance fatale et l'on crie à l'injustice. On maudit le sort et le monde parce qu'en dépit de beaucoup de forces dépensées (il faudrait dire : dispersées) on n'est pas récompensé par le succès. On se décourage, on se dégoûte ; on devient pessimiste, peut-être misanthrope et anarchiste ! Cela se voit fréquemment. Et c'est l'ennui et la désespérance, ou bien la révolte, qui s'emparent de ce pauvre être qui en veut à tout et à tous quand c'est à lui presque uniquement qu'il s'en devrait prendre.

Les remèdes à apporter à un pareil état d'âme sont sensiblement les mêmes que pour le cas précédent. Particulièrement il importera de graduer les efforts qui, répétés, rendront la volonté plus forte et les volitions faciles et plus fermes. Le dégoût, la peur que causait l'action en elle-même ou par sa longueur et son uniformité s'atténueront. On en arrivera à goûter la jouissance de l'activité féconde.

Mais présentement, ce n'est pas tant la force qui manque que l'orientation et la raisonnable utilisation de cette force.

Un torrent à la course folle et capricieuse dépense ici et là une grande puissance sans profit et même occasionnera bien des pertes. C'est l'image des énervés et des impatients, des esprits brouillons et changeants. Contenez la force des eaux bouillonnantes au moyen d'une écluse et elle servira fort utilement à actionner une turbine ou la roue d'un moulin. Une rivière sujette à inondation, ou qui se divise en vingt bras sans importance et se répand en nappe d'eau sur une plaine basse, est sans courant ni profondeur. Elle est impropre à la navigation. Mais régularisez son cours ; enserrez cette rivière entre des digues et des quais, et vous la rendrez précieuse pour toute la contrée qu'elle traverse. Les gens irréguliers, superficiels, aux efforts dispersés dans tous les sens, sont ainsi sans grande valeur. Il faut canaliser leur énergie pour la rendre productrice. Il importe de les défendre contre leur versatilité et leurs excès par une discipline sérieuse, et con-

centrer leur activité sur un champ limité. Ainsi ils totalisent leurs efforts au lieu de les diviser et acquièrent de la puissance d'action et de résistance, comme le câble fait de menus fils de fer, mais réunis en faisceau. Agissant ainsi sagement le succès ne tardera pas alors à couronner leurs labeurs et l'ennui s'évanouira sans qu'on y songe. Pour s'encourager et avoir plus d'entrain et de vigueur dans l'action il faut s'habituer à oser tout ce dont on se sent capable, et croire par réflexion et autosuggestion à la réussite de l'entreprise projetée ou commencée. Se faire une conviction profonde, inébranlable de cette réussite comme possible et certaine, c'est là une excellente condition de succès. La victoire est à ceux qui osent !

3me CAS

Enfin, dernier cas : trop souvent l'on ne peut avoir ce que l'on souhaiterait pour ses besoins ou ses plaisirs. Et cela, à cause d'une difficulté insurmontable, d'une impossibilité matérielle ou morale. Et de cette situation d'infériorité forcée, d'indigence imposée, d'impuissance invincible, naît l'ennui, après la préoccupation et le découragement. Il germe encore et, comme l'ivraie, grandit vite et étouffe le bon grain de la paix et de la joie, dans celui qui doit supporter, et parfois longtemps subir, ce qui lui déplaît, l'énerve ou le peine. Le trouble est ici un *manque de force d'inhibition* pour la volonté, un défaut de patience pratique.

Le parti le plus sage est de se résigner une fois l'impossibilité constatée. Bien des façons de le faire. Il y a la hautaine négation de la douleur et la surhumaine et impraticable insensibilité du stoïcien ; la passive résignation du fataliste ; la joyeuse insouciance de l'optimiste ; enfin la consciente et courageuse acceptation du chrétien. Quoi qu'il en soit de l'attitude, il faut agir. Les plus simples et pratiques moyens semblent ceux-ci : par la volonté détourner l'attention de l'objet convoité et inaccessible ; empêcher l'imagination de s'y complaire ; se distraire en occupant son activité à obtenir quelque chose de plus facile, de mieux proportionné à notre pouvoir, à notre situation présente. Il faut aussi s'appliquer à bien faire ce que l'on doit accomplir actuellement. N'ayant pas ce qu'on désire et qu'on aime, il faut aimer ce qu'on a et désirer ce qu'on peut avoir—et seulement cela !—On ne fait bien que ce qu'on aime. Mais on n'aimera ce qu'on a, ce qu'on fait, ce qu'on peut obtenir, que

dans la mesure où l'on y trouvera de l'intérêt. Il importe donc de s'efforcer à trouver un véritable intérêt à tout ce qu'on fait, même de déplaisant. Intérêt intrinsèque et résidant dans l'objet même de nos occupations. Un peu d'attention portée sur sa valeur nous découvrira cet intérêt possible, réel. La réflexion montrera le profit à tirer de la possession de cet objet plus modeste que celui inaccessible tout d'abord désiré. On s'ingéniera à y voir des avantages plus considérables que dans le premier but proposé, ou des inconvénients moindres. Il est bien permis de s'autosuggestionner sur ce point et presque de se duper apparemment, pour agir plus fortemeut dans un sens raisonnable en vue d'un bien certain.

L'intêret peut être également tiré de considérations extrinsèques et d'un caractère plus général. On se dira, par exemple, qu'en supportant telle souffrance on développe sa patience, qualité toujours pratique et dont on a si souvent à faire usage—qu'en subissant silencieusement telle infériorité on perfectionne son humilité, vertu qui a son prix—qu'en ne se décourageant pas dans telle attente prolongée, dans telle situation difficile, on fortifie sa volonté, instrument le plus précieux qui soit pour conquérir succès, fortune et bonheur—qu'en vivant dans tel milieu inconnu mais qui déplaît, qu'en faisant telle étude aride, mais obligatoire, on peut développer son sens d'observation, complèter ses connaissances, parfaire son expérience, enfin que tout cela servira un jour pour soi ou pour autrui. Est-on condamné à l'inaction ? On donne audience à ses pensées, on revit d'agréables souvenirs, on réfléchit, on établit des comparaisons entre diverses connaissances acquises jadis et qui se synthétisent par le rapprochement... Que sais-je ?.... On acquiert beaucoup dans le silence ! Il faut donc, en résumé, s'ingénier à trouver un intérêt quelconque, un plaisir, un charme à tout ce que l'on fait, même à ce qui est imposé.

Ainsi jamais on ne s'ennuie. On tire le meilleur parti de toutes les circonstances, on s'applique à tout, on acquiert beaucoup de connaissances comme par miettes, on se perfectionne, on se fortifie, on a de l'entrain, de la gaieté, on arrive à l'égalité d'humeur, on est toujours content de soi et des autres parce qu'on prend tout du bon côté ! La vie semble agréable, facile, viable. Et l'ennui sombre, pénible et déprimant n'a plus aucune part dans une telle existence heureuse et féconde, ornée de paix, d'affection et de joie.

STEPHEN RENAUD.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

R. P. Aug. Poulain, S. J. DES GRACES D'ORAISON, traité de Théologie mystique, 6e édition, *revue et augmentée.* Paris, Beauchesne, 1909, un vol. in-8° de VIII-668 pp. Prix 7 frs 50.

Il y a un peu plus de trois ans, en avril 1906, je présentais aux lecteurs de la Nouvelle-France le Traité de Théologie mystique du R. P. Poulain, dont la cinquième édition venait de paraître. Ce traité avait modestement débuté cinq ans auparavant en cinq cents pages de format in-12 ; son succès avait été aussi constant que rapide, et son auteur avait dû lui donner, avec un format plus ample, une étendue plus considérable. Mais cet accroissement n'a point suffi à la fortune de l'ouvrage, ni sans doute à son mérite.

Approuvé à Rome par un bref du Souverain Pontife, recommandé en Sorbonne et ailleurs par des professeurs de mystique rationaliste, étudié, consulté, cité par des milliers de directeurs, confesseurs et âmes adonnées à l'oraison, traduit en allemand, en anglais, en espagnol et en italien, il n'a même pas manqué de cette auréole de toute œuvre féconde, la persécution. Et le voici qui reparaît augmenté encore de soixante pages : additions, éclaircissements et paragraphes nouveaux. Grâce au choix d'un papier plus mince et plus résistant, le volume du livre n'a point grossi et c'est un avantage de plus.

Le lecteur peut se rendre compte assez facilement et rapidement de la présence et de l'importance des parties nouvelles : les alinéas ajoutés portent généralement un numéro *bis* ; la fin de l'avant-dernier chapitre et le dernier [1], une table de deux cents noms propres, sont inédits ; la bibliographie a été mise à jour ; enfin la table analytique a été largement complétée.

---

1 — Chap. XXXI, §7.—Chap. XXXII. L'auteur y étudie à propos de publications et de travaux récents trois points de mystique : 1° l'étude que font les rationalistes de cette partie de la théologie et de l'hagiographie et les méthodes (?) qu'ils y apportent ; 2° la contribution que fournissent à la mystique les *revivals* des pays protestants ; 3° la conception musulmane de la contemplation et de l'extase.

Il n'est point douteux que cette sixième édition ne reçoive l'accueil qui a favorisé les cinq précédentes, malgré les contradictions qu'éprouve le savant auteur.

Car le R. P. Poulain a des contradicteurs, et il faudrait dire que les mystiques sont divisés à son sujet, si le nombre et l'autorité de ceux qui se réclament de lui comme de leur maître n'étaient de beaucoup supérieurs au nombre et à l'antorité des partisans de l'école rivale. Un simple fait l'établit : les encyclopédies théologiques, on peut le dire, sont un miroir fidèle des opinions et des théories contemporaines à leur publication : or, c'est à un disciple du R. P. Poulain, le chanoine Lejeune que le *Dictionnaire de Théologie* Vacant-Mangenot a demandé l'article *Contemplation*, malgré les démarches du chef de l'école adverse ; et c'est au R. P. Poulain lui-même que la *Catholic Encyclopedia* de New York s'est adressée pour le même sujet. Ainsi les deux ouvrages contemporains les plus considérables dans le genre vont porter partout cette doctrine.

L'émule du P. Poulain est M. l'abbé Saudreau, premier aumônier du *Bon Pasteur* d'Angers. Son nom est avantageusement connu, et son amitié n'a jamais fait défaut à son rival *opinionibus disjuncti, charitate autem in corde Jesu conjuncti*, écrivait-il sur l'exemplaire de son dernier ouvrage où il tente de pulvériser, (c'est le mot) le R. P. Poulain en en faisant hommage à ce dernier, (*Revue du clergé français*, 15 juin 1908). M. Saudreau a rangé à son système quelques écrivains que j'aime mieux ne point nommer, parce que je suis obligé de dire que leur savoir et leur méthode ne sont point à la hauteur de leur bonne volonté ; leurs articles, résumés sans commentaires dans les récensions des revues théologiques, ont pu les faire croire plus nombreux et plus formidables qu'ils n'étaient. En réalité, ou bien leurs arguments ont été réfutés par le R. P. Poulain lui-même, dans son livre et ailleurs, et par ses adeptes, (*Cf.* v. g. Séguier, *Études*, 1908, 1909) ; ou bien ils discutent sur des points qui ne sont pas en cause et que le R. P. Poulain admet comme eux.

En somme, quelle est la théorie de M. Saudreau ? Il n'est pas facile de la dégager de ses nombreux ouvrages, car jamais il n'a pu l'exposer, sans oublier des détails nécessaires qu'il faut suppléer à l'aide de ses autres écrits. Si l'on s'en tient à ce que l'observation intérieure nons révèle, l'union mystique ne différerait de l'oraison vulgaire que par l'intensité. On aurait, selon lui, des

lumières plus vives, des émotions plus fortes ; mais aucune différence spécifique. M. Saudreau proteste contre cette manière de résumer sa doctrine. Il y a de plus, dit-il, dans l'état mystique, un fait caractéristique et nouveau : Dieu agirait directement sur l'âme, au lieu d'aider simplement notre raison et notre mémoire.

Mais est-ce bien là un fait caractéristique ? Dans l'oraison la plus vulgaire, Dieu peut donner ainsi des lumières ou émotions directes. Bien plus, toute grâce mérite ce nom d'action directe. D'ailleurs ce genre d'action est invérifiable : Notre esprit produit naturellement des actes tout semblables : il a ses intuitions et ses créations. Comment saurons-nous que Dieu en est le seul auteur ? Puisque l'observation ne peut rien nous apprendre touchant l'origine et la cause de ces phénomènes, il s'ensuit qu'elle nous révèle uniquement des différences d'intensité, ainsi que je l'ai dit plus haut.

Le système de M. Saudreau sera souvent préféré par ceux qui cherchent surtout une théorie simple. Celle-là l'est à souhait. Elle peut s'exprimer en deux lignes et n'ajoute aucun mystère à ceux de la foi. De plus M. Saudreau répète sans cesse que lui seul représente la DOCTRINE TRADITIONNELLE : c'est impressionnant à la longue, surtout pour des esprits qui ne cherchent pas à vérifier si la doctrine opposée n'est pas mieux fondée à revendiquer ce titre.

Or dans ses chapitres V et VI, le P. Poulain établit que ce qui constitue essentiellement l'union mystique, c'est que Dieu y fait sentir expérimentalement sa présence. Et pour le prouver il cite cinquante auteurs des époques les plus différentes. M. Saudreau n'est pas troublé pour si peu. Il répond que dans tous ces textes, il ne faut voir que des métaphores sans portée, de simples manières de parler. Cette méthode est expéditive, elle dispense d'étudier le contexte. Si on l'appliquait aux Saints Pères et à la Bible, il ne resterait aucun dogme. Cette explication simpliste se comprendrait si les mystiques s'excusaient d'employer telle ou telle expression sur laquelle on s'appuie. Mais jamais ils n'ont de ces scrupules.

M. Saudreau n'a pas que ce procédé : il cite des auteurs très anciens, qui sont restés dans le vague, et ajoute

Vous voyez qu'ils ne mentionnent pas les faits relatés par sainte Thérèse et ses successeurs. Donc ces faits n'existent pas ou tout au moins ne sont pas essentiels.

Cette objection suppose que les anciens ont tout dit, tout prévu. Le P. Poulain réfute très bien ce préjugé (Ch. XXX, N°s 1, 2, 3.)

Ceux, dit-il, qui s'étonneraient de ces lenteurs de l'esprit humain devraient s'étonner aussi que la *Somme* de saint Thomas et l'*Imitation de Jésus-Christ* n'aient pas été écrites au temps des Apôtres.

La divergence profonde, radicale, c'est que M. Saudreau ne croit pas au fait *de la présence sentie* qui forme la base du système du P. Poulain. Même il a essayé de prouver métaphysiquement son impossibilité. Le P. Poulain montre très simplement que *métaphysiquement* le FAIT est possible (Ch. XXXI, N° 28 *bis*), et que non seulement il est *possible*, mais que M. Saudreau ne peut nier, sans faire violence aux textes, qu'il se produit.

La question en est là ; des deux derniers auteurs qui l'ont abordé, l'un, Dom Vital Lehodey (Voir *Nouvelle-France*, mai 1908) a soigneusement évité de prendre parti ; l'autre, le savant P. Vermeersch, S. J., a nettement adopté la thèse du P. Poulain, (*Quæstiones morales selectæ.* Bruges, 1909). On pourrait conclure en disant que M. Saudreau conteste à son rival le droit d'élucider un problème que lui-même ne veut pas poser. Peut-être serait-ce encore trop précis !

Fr. V.-M. B.

Pages Romaines

Fêtes et paroles pontificales.—Les cloches du campanile de Venise.

C'est par la canonisation de saint Joseph Oriol et de saint Clément Hofbauer que, en la solennité de l'Ascension, s'est terminée cette série de fêtes pendant lesquelles Pie X, entouré de multitudes accourues de partout, avait proclamé la Béatitude de Jeanne d'Arc, de Jean Eudes, fondateur des Eudistes, et des trente-quatre martyrs de l'Extrême-Orient. Jamais, peut-être, béatifications, canonisations ne provoquèrent une plus grande affluence de pèlerins. Après les Français que la glorification de Jeanne d'Arc amena tout d'abord, ce furent les Allemands, les Moravites, les Bohémiens, les Polonais, désireux de fêter saint Clément Hofbauer, les Espagnols, les Portugais, attirés par le triomphe de leur compatriote, saint Joseph Oriol. Auprès du Vicaire du Christ, les rivalités nationales ne revendiquaient pas un nombre plus grand de canons ou de vaisseaux pour défendre les frontières contre les attaques, mais bien des vertus plus héroïques dont la glorification était l'éclatant témoignage que Dieu les couronnait là où il réunit toutes les

saintetés. C'était un grandiose spectacle de voir la gratitude des diverses nations traduisant leurs mercis dans le même hymne d'actions de grâce, et puis s'inclinant avec une égale joie sous la main bénissante du Pontife romain, pour se relever ensuite dans une commune espérance. *Omnia traham ad meipsum*, avait dit le Sauveur, et voilà deux mille ans que la prophétie se réalise en la Papauté, sans que les émotions des rencontres des peuples auprès d'elle se lassent jamais.

Impossible d'essayer de résumer ici les nombreux discours que Pie X a prononcés en ces diverses occasions ; impossible également d'en donner le texte, mais la lettre encyclique *Communium rerum*, datée du 21 avril, et que Pie X a adressée à l'épiscopat catholique, à l'occasion du huitième centenaire de la mort de saint Anselme, ne saurait être oubliée.

Après avoir vigoureusement dessiné en deux tableaux, qui semblent la copie l'un de l'autre, le spectacle des épreuves de l'Eglise au temps de saint Anselme et à l'époque où nous vivons, Pie X rappelle par les lettres échangées entre les papes saint Grégoire VII, le Bienheureux Urbain II, Pascal II et saint Anselme, comment, au milieu d'innombrables difficultés, ce zélé défenseur des prérogatives du clergé et de la papauté lutta constamment contre les pouvoirs civils d'alors, en dépit d'une nature qui ne rêvait que la tranquillité. Puis, c'est son activité à combattre par de nombreux écrits les erreurs intellectuelles de son temps qui est rappelée, ce sont ses appels incessants aux successeurs de Pierre pour réclamer conseils et confort qui sont rappelés ; c'est cette admirable vie proposée comme modèle à l'épiscopat tout entier. « *Quoniam fructuum tuorum bonus odor ad nos usque redoluit, quam dignas grates Deo referimus, et te in Christi dilectione ex corde amplectimur, credentes pro certo tuorum studiorum exemplis Ecclesiam Dei in melius promoveri, et tuis similiumque tibi precibus etiam ab instantibus periculis, Christi subveniente misericordia, posse eripi...* »

C'est par ces paroles de saint Grégoire VII à saint Anselme que Pie X clôture sa belle encyclique aux évêques de l'univers.

*
* *

Désormais, le voyageur arrivant à Venise pourra admirer le célèbre campanile de la place Saint-Marc, qui s'écroula le 14 juillet 1902. Les sept années employées à sa reconstruction auraient pu se réduire à cinq et même à moins, si la commission, qui en prépara et en dirigea les travaux, n'avait pas cru devoir accroître son importance, par ces enquêtes et ces mémoires sans nombre qui permettent à ceux qui les composent d'émarger largement aux souscriptions avant les entrepreneurs et les maçons. Qui ne sait que dans les pays latins, la bureaucratie préside à tout, c'est-à-dire, entrave tout. A Venise, quand les travaux du campanile en eurent porté les murailles à une certaine hauteur, on licencia les ouvriers pendant trois mois pour permettre à la Commission de se prononcer sur les instruments techniques destinés à soulever les pierres... L'œuvre est aujourd'hui achevée ; l'inauguration s'en fera dans un avenir plus ou moins prochain. Large de 12 mètres 88 de côté à sa base, la tour, qui mesure 48 mètres 17 de hauteur n'a plus que 11 mètres 98 cent. de côté à sa partie supérieure.

Les mathématiciens qui liront ces lignes en concluront immédiatement que les côtés ont un retrait de m. 0, 45 chacun, et que sur l'ensemble de

l'élévation, l'inclination est de 0,00093 par mêtre. Mais laissons ces problèmes.

Quand la première pierre du nouveau campanile fut posée en présence d'un membre de la famille royale représentant le roi d'Italie, de tous les délégués des corps constitués du gouvernement italien et d'une multitude innombrable de Vénitiens, le cardinal Sarto, alors patriarche de Venise, fut invité à lui donner toutes les bénédictions de l'Eglise, avant qu'elle fût ensevelie dans les fondations. Devenu pape, le cardinal Sarto a témoigné le désir que son souvenir couronnât le campanile comme il était à sa base.

Le 14 juillet dernier, sixième anniversaire de la ruine du vieux clocher, Pie X adressait donc au maire de Venise une lettre par laquelle il témoignait son désir de concourir à la fonte des nouvelles cloches qui devait se faire le 7 octobre suivant, (date de la bataille de Lépante à laquelle les Vénitiens prirent une si grande part), non moins qu'aux frais de la refonte de l'ange qui surmontait la flèche, pour qu'il pût participer ainsi à toutes les joies des Vénitiens écoutant leurs cloches ou admirant l'ange qui les bénit. Le 1er août, le comte Filippo Grimoni, maire de Venise, adressant à Pie X les remercîments officiels de son ancienne ville épiscopale, exprimait toute la joie qu'un tel don faisait à ses administrés, et tout en informant le Pape que la date du mois d'octobre primitivement choisie ne pouvait être maintenue malgré les désirs de tous, il l'assurait que la fonte des cloches se ferait en une autre époque, rappelant un fait glorieux dans l'histoire religieuse et politique de l'ancienne république. Peut-être ignore-t-on que sous les gouvernements des doges, alors que chacun redoutait de parler à haute voix dans la crainte qu'un espion n'allât dénoncer la hardiesse, les critiques ou les plaintes des paroles, tous s'intéressaient aux cloches du grand campanile. Seules elles parlaient sans peur, elles parlaient tout haut. On les connaissait chacune par leur nom, et leur histoire était sans cesse redite. Quand l'empereur Basile (807-886) donna au premier magistrat de la république vénitienne le titre de Protonotaire, le doge Orso Partecipazio (864-881) crut ne pouvoir mieux témoigner sa reconnaissance que par le don de douze grosses cloches. Ce fait laisse supposer quelle estime les Vénitiens avaient pour le bronze parlant.

La plus ancienne mention de l'histoire relative aux cloches du campanile, détruit en 1902, se rapporte à un épouvantable orage qui, le 15 août 1489, mit le feu à la charpente du clocher, déterminant la chute des cloches dont la plupart furent brisées. A quelques années de là, un violent tremblement de terre qui dura l'espace d'un *miserere* (!) et même davantage (!!!), raconte un chroniqueur qui semblait demander s'il vivait encore, causa de tels dégâts au campanile que la sonnerie en fut interrompue pendant un jour entier, ce qui paraît extraordinaire à ce pauvre historien : *questo terremoto che durò per lo spazio di un miserere ed alquanto più, arrecò molti danni al companile, tanto che non si poterono suonare le compane per un intero giorno.*

Le document de 1489 mentionne six cloches ; postérieurement on n'en signale que quatre, ce qui ferait supposer que le tremblement de terre de 1511 en aurait brisé deux.

D'après le Rév. Pace, cérémoniaire ducal, en 1678, le campanile de Saint-Marc renfermait alors six cloches dont l'une, dite du *Malefizio* ou des condamnés, et appelée par Sansovino *Ringhiera*, ne se faisait entendre que pendant une demi-heure, quand une sentence de mort avait été prononcée.

Un document gardé dans les archives de la basilique Saint-Marc donne le nom de quatre cloches d'une admirable sonorité. La plus petite s'appelait

Trottiera ou *Doponona ;* la seconde *Mezza Terza ;* la troisième *Nona ;* la plus grosse *Marangona.* Le caprice ne présidait pas à leurs sonneries, mais chacune avait une mission déterminée. Marangona sonnait l'angelus du soir et à minuit ; la Mezza Terza disait l'angelus du matin et sonnait l'heure des morts, une heure après le coucher du soleil ; la Nona se faisait entendre à midi ; et la Trottiera une demi-heure après.

La charge de sonneur était fort ambitionnée ; un décret du Grand Conseil, en date de 1569, déclarait que pour la remplir il fallait être citoyen vénitien d'origine et avoir 25 ans d'âge. La nomination devait être confirmée par le Conseil des Dix aux deux tiers des voix ; enfin, il devait fournir les preuves de la plus incorruptible honnêteté.

La première réparation exigée par l'usure des cloches remonte à 1731, époque où deux furent refondues sous la surveillance du chef de l'artillerie, à l'arsenal. L'opération ne réussit pas à la Trottiera, dont la tonalité ne s'harmonisant plus avec celle des autres, elle dût attendre dans un silence forcé, que cinquante ans plus tard une nouvelle fusion plus heureuse lui permît de sonner.

Sous le gouvernement napoléonien, deux autres cloches durent être refondues en 1809, mais, par suite d'une foule de circonstances, ce ne fut que le jour de Pâques 1820 que les cloches purent réjouir les Vénitiens.

Leur bronze brisé dans la catastrophe du 14 juillet 1902 de nouveau coulé, en la même forme qu'autrefois, redira tous les vieux souvenirs de Venise, et coulé aux frais de Pie X, il rappellera sans cesse la grande mémoire de celui qui les aima tant : « *Se i cari figli di Venezia mi offrissero questa novella prova di affetto, mi parrebbe di partecipare alla loro letizia nelle giulive scampanate delle feste solenni, nei tocchi tradizionali della mezzanotte, delle ore mattutine, e di quelle del lavoro, e nel contemplare quell'Angelo dorato, che guarderà il mare e proteggerà sempre Venezia* ». (Lettre de Pie X au maire de Venise).

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Histoire de la paroisse de Saint-Malachie, par l'abbé Jules-Adrien Kirouac. Grand in-8° de 215 pages, orné d'une trentaine de photogravures hors texte. Québec, Laflamme et Proulx, 1909. Le zélé curé de cette florissante paroisse, dont les origines, par sa filiation avec la paroisse-mère de Saint-Edouard de Frampton, remontent au début du dernier siècle, a cru, avec raison, que le temps était venu d'en écrire les modestes annales. Il a soigneusement recueilli, pour les empêcher de périr, les fragments d'histoire, les faits les plus saillants de la vie familiale, religieuse et municipale qui composent la trame uniforme, mais combien pleine de salutaires leçons, d'une chronique paroissiale. Le lecteur étranger n'y trouvera guère d'épisodes dramatiques, de scènes émouvantes, mais quel charme y goûtent ceux qui, en ce pittoresque pays, sont nés, y ont vécu, gambadé, grandi, travaillé et souffert, ceux pour qui l'humble église du village a été le vestibule de la vie surnaturelle, le théâtre de leur participation à tous les sacrements qui unissent l'homme à Dieu ! C'est pour ceux-là, pour ses chères ouailles, que le dévoué pasteur a écrit ces pages. Puissent-elles leur faire goûter et aimer davantage le bonheur de la vie rurale ! *Fortunatos nimium......* L. L.

Par la lutte et par l'amour, nouvelle de Tempérance, par le R. P. Hugolin, O. F. M., plaquette de 46 pages in-12. L'intempérance, fertile en drames, peut aussi prêter au roman. Celui-ci, dans sa brièveté, nous fait voir un jeune homme victime d'un accident volontaire, que l'amour fidèle d'une fille sage et vertueuse préserve de la récidive. De là aux illusions des filles plutôt vieilles, qui comptent sur leur influence pour racheter des ivrognes brévetés, il y a un abîme. L'auteur de cet opuscule qui, à peine remis d'une grave maladie, consacre de nouveau sa vaillante plume à la cause sainte de la Tempérance, mérite la reconnaissance de toutes les familles canadiennes.

L. L.

Les Acadiens déportés à Boston en 1755.—(*Un épisode de « Grand Dérangement »*) par l'Honorable Pascal Poirier, Ottawa, 1909. Ce travail, contribution de l'auteur à la Société Royale, remet sous les yeux du lecteur indigné et attendri tour à tour la trop triste page d'histoire qui rappelle le fait inique si admirablement raconté par l'immortel Longfellow. Le groupe de ses compatriotes que M. Poirier suit pas à pas, depuis leur embarquement forcé jusqu'à leur éparpillement et leur absorption dans le grand tout américain, est celui qui s'est arrêté dans la capitale de la Nouvelle-Angleterre et son voisinage. Si, dans cette atmosphère puritaine, ils ont trouvé quelques rares sympathies, et si parmi ce peuple devait surgir le chantre de leurs malheurs, qui, en stigmatisant les auteurs de leur expulsion et de leur spoliation, leur attirerait la compassion de l'univers, en revanche, de quelle froideur, de quelle défiance n'eurent-ils pas à souffrir avant de triompher des préjugés de leurs hôtes, et pour combien, hélas ! ce séjour en pays hostile au catholicisme ne fut-il pas la cause de la perte de leur foi en même temps que de leur langue et de leurs traditions nationales ! C'est ce que l'auteur a fait ressortir dans un récit où l'émotion du compatriote ne nuit pas à l'impartialité de l'historien. L. L.

GALERIE HISTORIQUE : *No* 1. *Pierre Bédard et ses fils*, par N.-E. Dionne, M. S. R. C., 272 pages in-12, Québec, Laflamme et Proulx, 1909. Le savant et laborieux bibliothécaire de la Législature de Québec commence par cette biographie la série des huit ou douze ouvrages qui composeront sa *Galerie historique*. A l'exception de deux de ces volumes, la série traitera de personnages ou d'événements qui ont illustré le dernier siècle écoulé. Le premier portrait exposé est celui du vaillant Canadien-Français qui, à la tribune et dans la presse, défendit avec tant de logique et de courage les droits politiques de ses compatriotes. C'est une figure qu'il fait bon d'évoquer et de mettre en relief que celle du fondateur du *Canadien*, à une époque où le flot de l'immigration menace de noyer l'élément national qui a conquis ce pays à la civilisation, qui a droit de s'y maintenir à un rang d'honneur, et qui, malgré sa défiance légitime de l'impérialisme, prétend bien rester comme par le passé loyal à l'allégeance britannique. L. L.

L'abbé J.-B.-A. Allaire, *Vie populaire de saint Thomas d'Aquin*. Jolie plaquette de 28 pages, tirée sur papier couché, avec couverture illustrée, et cinq belles gravures hors texte. Prix, 25cts, chez l'auteur, à Saint-Thomas d'Aquin, comté de Saint-Hyacinthe, P. Q.

Directeur-propriétaire . . . . L'abbé L. LINDSAY.

QUÉBEC. — Imprimerie de la COMPAGNIE DE « L'ÉVÉNEMENT. »

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VIII JUILLET 1909 N° 7

LE 75e ANNIVERSAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE À MONTRÉAL

Ceux qui depuis plusieurs années trouvaient que la Société Saint-Jean Baptiste à Montréal s'était tellement enlizée dans des spéculations matérielles qu'elle finirait par en mourir ont dû s'apercevoir qu'il n'en est rien. A l'occasion du 75e anniversaire de sa fondation, cette Société a prouvé d'une manière éclatante que son grand âge n'a rien diminué de sa profonde vitalité. Elle a consacré toute la semaine de sa fête patronale, en juin dernier, à une série de réjouissances brillantes propres à ranimer le sentiment religieux et patriotique du peuple ; il y a eu force feux de joie et illuminations, processions avec chars allégoriques mieux choisis que par le passé, messe traditionnelle en plein air avec sermon ; il y a eu pose de la première pierre d'un monument à la mémoire de celui qui fut, comme l'écrit Decelles, « la plus belle figure de la plus belle époque de notre histoire », Sir Louis-Hippolyte Lafontaine.

Mais ce qui nous réjouit le plus, c'est que tout en amusant les yeux et en réchauffant les cœurs, on travaillait fermement à fonder une œuvre de la plus haute importance : aux assises d'un

Congrès où étaient représentés même nos frères d'Acadie et des Etats-Unis, on a traité beaucoup de questions intéressantes, on a surtout jeté les bases de cette fédération de toutes ces sociétés religieuses et nationales qui devra jouer un si grand rôle dans notre avenir : ne restât-il de ces belles fêtes que cette fédération des sociétés, le résultat serait déjà immense et on ne peut plus consolant.

Il s'agit, en effet, de grouper en un seul faisceau toutes nos forces vives pour les diriger toutes ensemble vers un même objet, selon l'occasion. Depuis longtemps on gémissait avec raison sur les effets désastreux de cette plaie fatale qui s'appelle l'esprit de parti : cet esprit de parti était poussé si loin que, même dans les questions d'intérêt purement religieux et national, il suffisait qu'un parti prît une initiative ou adoptât une ligne de conduite pour que le parti opposé se crût obligé de le combattre et de suivre une ligne toute contraire ; la politique passait avant toutes les causes même les plus sacrées. Quelle longue et triste histoire on pourrait écrire des méfaits de l'esprit de parti parmi nous !—Désormais, on croit ou du moins on espère avoir trouvé le moyen d'échapper à l'étreinte de cet esprit de parti : on a fédéré toutes nos sociétés à base de patriotisme, sociétés qui comptent dans leur sein des adeptes de tous les partis. Quand il s'agira maintenant de créer quelque grand mouvement d'intérêt général, ce seront ces sociétés qui en prendront l'initiative, ce seront elles qui répandues partout soulèveront et dirigeront l'opinion publique ; les partis politiques en existence n'auront plus qu'à se mettre à la remorque de ces mouvements populaires ; ce sera à qui d'eux sera le premier à répondre au désir général, et à inscrire dans son programme telle ou telle mesure vraiment nationale sans craindre que le parti adverse ose s'opposer à un mouvement bien plus élevé que le terre-à-terre de la politique ordinaire. Et de même, dans toutes les causes qui les intéressent, nos frères des autres Provinces ou des Etats-Unis ne seront plus seuls, ils auront avec eux l'influence puissante de toutes les sociétés fédérées.

A notre sens, comme remède à l'esprit de parti, l'idée de cette fédération est très heureuse. Nous pouvons ajouter qu'elle n'est pas moins heureuse comme contre-poids au travail des sociétés secrètes parmi nous.

Ce n'est plus un secret pour personne que déjà ces sociétés

existent, qu'elles sont bien vivantes et non moins actives qu'hypocrites ; elles n'ont pas encore entamé le peuple toujours foncièrement attaché à sa foi et à son clergé ; mais elles se recrutent plutôt dans la classe bourgeoise et à demi instruite, où de pauvres ambitieux espèrent arriver plus tôt par elles au succès et à la fortune. Mais de la classe influente le mal finira par descendre dans le peuple, et alors ce sera la lutte la plus désastreuse pour notre avenir, ce sera vraiment pour nous le suicide de la race ; les jeunes races sont comme les jeunes gens, plus que les races vieillies elles ont besoin d'un frein religieux et moral pour se contrôler et pour sauver l'avenir qu'elles portent dans leurs flancs.

Or, nos sociétés nationales réunies en fédération sont des sociétés franchement et activement religieuses et catholiques, elles sont chez les laïques les plus précieux auxiliaires de l'Eglise ; non seulement elles refusent de recevoir un non-catholique, mais elles peuvent faire et elles feront une guerre sans merci à ces sociétés ténébreuses qui grouillent parmi nous comme des nids de serpents : Dieu veuille qu'elles puissent les tuer à tout jamais !

L'an dernier, lors des fêtes inoubliables de Laval et de Champlain sur le rocher de Québec, c'est la jeunesse catholique qui nous est apparue comme une vision d'espoir. Avec elle cette année, aux fêtes de la Société Saint-Jean Baptiste à Montréal, c'est la Fédération des sociétés nationales que nous aimons à saluer comme une nouvelle vision d'espoir, et c'est de grand cœur que la *Nouvelle-France* félicite la Société Saint-Jean Baptiste, à l'occasion de son anniversaire grandiose, d'avoir conçu et fondé cette bonne œuvre salutaire, et d'apporter ainsi un tel appoint au progrès de notre race.

J.-A.-M. Brosseau, ptre.

AU PAYS DE MONTCALM

(Premier article)

Un séjour récent dans le midi de la France me faisait frôler des lieux tout embaumés du souvenir de Montcalm. L'occasion était trop bonne, et je lui trouvai assez de cheveux pour la saisir au passage. Enfin, je *montcalmisai* consciencieusement. C'est en simple curieux, toutefois, et les mains dans les poches, que je me payais ce léger plaisir. Hélas ! je comptais sans les exigences de l'amitié... Si vous faites usage d'une plume, et que vous ayez pour ami un directenr de revue, je vous conjure de faire vos voyages dans le plus strict incognito. Faute de cette précaution, me voilà contraint de vous dévoiler mes flâneries de l'an dernier. Une autre fois, je serai plus prudent, je vous le jure.

SAINT-VÉRAN

Ce vocable, on le sait, est le premier nom patronymique des Montcalms. Il désigne toujours ce coin du Rouergue qui fut le plus ancien domaine connu et, suivant l'expression consacrée, le berceau de la famille. Un vrai nid d'aigle, ma foi, ce berceau, caché au cœur d'une forêt de rochers qui plongent leurs racines dans la Dourbie. Le sol appartient à ce système de roches calcaires d'aspects si variés qui font du Rouergue une contrée d'un pittoresque sans cesse renouvelé. Toute la région est semée de bizarreries imprévues qui déjouent tous les calculs. Ici, un puits s'ouvre à la surface et s'enfonce verticalement à des profondeurs inconnues, là vous entendez sous vos pieds le sourd murmure d'une invisible rivière, ailleurs, de sous un rocher, s'échappe un cours d'eau dont personne n'a vu la source. A quelque distance de Saint-Véran, se trouve Montpellier-le-Vieux, cette sorte de cité fossile élevée par la nature en un jour de bizarre humeur. Et de telles surprises vous guettent de tous côtés. Regardez sur cette cime ces maisons aux molles arêtes, aux vastes cheminées, aux baies rares et sans symétrie. Bah ! ces murs sont des rochers adossés au flanc de la montagne. Plus loin, vous croyez voir une chaine de rocs aux teintes uniformes dont les fondements bai-

gnent dans le cours d'eau. Erreur ! En vous approchant, vous reconnaîtrez cette fois des demeures bien authentiques.

Du château de Saint-Véran il reste à peine des ruines qui, vues du chemin, se confondent avec la crête rocheuse.

Ces ruines sont même une menace pour les quelques familles qui s'obstinent à vivoter à leur ombre. Est-ce respect exagéré pour ces vieux souvenirs? Est-ce horreur toute roturière du changement?—un mélange des deux, sans doute,—mais les paysans s'accrochent encore, quoique en plus petit nombre, aux flancs de cette terre inculte.

Dans les temps troublés, ces lieux devenaient un asile merveilleusement choisi et un point d'attaque incomparable. En bas, une gorge étroite où coule la Dourbie ; en face, une chaîne de collines à pic. D'un côté seulement, Saint-Véran était moins inaccessible, bien que toujours aisé à défendre. C'est là, aussi loin qu'on peut retracer l'histoire, que vivaient les ancêtres du marquis de Montcalm.

Dans la première moitié du XVe siècle, cette famille s'allia à celle de Gozon. Jean de Montcalm de Saint-Véran exerçant à Nîmes, vers cette époque, la fonction de maître des requêtes, y épousa Jeanne de Gozon, nièce du légendaire Dieudonné de Gozon, grand maître des chevaliers de Rhodes.

On n'est point pressé lorsqu'on flâne. Si nous rappelions la célèbre équipée de ce moine soldat ! C'est du sang de Montcalm, d'ailleurs, qu'il s'agit.

Il y avait donc à Rhodes un dragon monstrueux, vrai cimetière vivant, dont les victimes se chiffraient annuellement par centaines. L'île était presque dépeuplée d'animaux et les humains devaient user d'une extrême prudence pour échapper aux griffes de la bête. Celle-ci était quasi invulnérable, grâce à une cuirasse d'épaisses écailles qui protégeait son corps tout entier. A tenter une attaque téméraire, nombre de chevaliers avaient déjà perdu la vie, et, depuis longtemps, défense expresse était portée par le Conseil de l'Ordre, et ce, sous peine de mort, d'affronter une lutte trop inégale et dont l'issue était désormais certaine.

Quelle tristesse, pourtant ! Après avoir défendu les chrétiens contre les mécréants, les voir dévorer par un tyran sans pitié ! C'en était trop. Pourquoi porter une épée, alors ? Ainsi raisonnait Dieudonné, récemment élu grand maître. A tout prix, il jure de délivrer ses vassaux.

Pour l'avoir vu de près, il avait pu remarquer sous le flanc du dragon le défaut de la cuirasse, et ce fut là le point de départ de sa stratégie. Sans rien dire de son secret, il passe sur le continent, et emploie deux ans à construire un fac-similé du terrible adversaire et à dresser pour l'attaque une meute de chiens. Après de nombreux essais, confiant dans son stratagème, il retourne dans l'île, avec ses savants auxiliaires, et fait part de ses plans au grand Conseil. Celui-ci s'en tient aux précédents arrêts et confirme la peine de mort en cas d'infraction. Cependant les victimes augmentent toujours. La saison vient où la bête, plus affamée, va se montrer autour des chaumières.... Gozon n'y tient plus. Voir égorger tous les jours sous ses yeux de pauvres êtres sans défense, lui, qui a fait vœu de secourir les opprimés ! Le Grand Maître du Ciel ne peut lui demander un tel sacrifice.

La résolution est bientôt prise. Il se dévouera. S'il succombe, il tombera comme un preux ; s'il triomphe, le succès le justifiera.... Dès le lendemain, à l'aube, il sort avec un seul écuyer, tous deux lance au poing et dague à la ceinture.

Les chiens, flairant la bête, frémissent d'impatience.

Bientôt, en effet, l'ennemi se montre. Point n'est besoin de le provoquer. A grandes enjambées, il se dirige sur le chevalier. C'est ce qu'attendait celui-ci. A lui les premiers coups. Si la partie est trop inégale, il appellera les chiens à son aide. Quant à l'écuyer il attendra à distance l'issue du combat pour en informer ses frères d'armes.

Après une invocation au Seigneur-Dieu et à la benoiste Vierge sa haulte Dame, le chevalier se porte au-devant de son terrible adversaire et amortit de sa lance l'élan furieux de ce dernier ; puis, il se glisse près de l'épaule du monstre, et, saisissant sa dague, l'enfonce d'une main sûre et jusqu'à la garde dans le cœur de la bête. Furieuse, celle-ci s'affaisse sur elle-même, mais, d'un coup de griffe, coupe en même temps la retraite à son agresseur. Mais le coup était prévu. Avant de tomber, Gozon pousse un cri. Les chiens accourent en hurlant, et s'acharnent aux flancs du monstre qui est enfin forcé de lâcher prise et qui, bientôt, épuisé, baignant dans son sang, les entrailles à nu, annonce par un râle affaibli qu'il a pour toujours cessé de nuire.

L'écuyer, en voyant son maître tomber, avait couru au castel en porter la nouvelle. Deux chevaliers se précipitent en armes à

sa suite, et ils trouvent dans la plaine le dragon gisant, inanimé, et leur frère d'armes tout ensanglanté et sans connaissance. Ils le rappellent à ses sens et retournent avec lui au château.

Imaginez la joie, les cris délirants, les acclamations frénétiques qui accueillirent la nouvelle. Vengées enfin, et dignement, les malheureuses victimes ! Et pour les survivants, plus de terreur, plus de massacre, mais une complète sécurité ! Et les bénédictions des mères et des époux s'en vont nombreuses vers ce noble chevalier, sauveur de l'île.

Mais, en dépit de ces hosanna, Gozon était bel et bien sous le coup d'une condamnation à mort. Après avoir échappé aux griffes du dragon, il était menacé de tomber sous le fer de la consigne. Car, on ne plaisantait pas avec la discipline, dans l'Ordre. Et comme la peine de mort était toujours en vigueur contre les insoumis, le Chapitre décida, à la presque unanimité des voix, qu'il n'y serait point dérogé en l'occurrence.

La nouvelle de cet arrêt circula bientôt dans l'île, et les cris de joie devinrent un concert de murmures, de lamentations, d'appels désespérés qui finirent par émouvoir le Conseil. L'arrêt ne fut point rapporté, mais, pour une fois, on reconnut le droit de grâce aux vœux unanimes de la population, et le libérateur put jouir de l'allégresse universelle.

Simple légende, direz-vous, parmi tant d'autres ; je n'y contredis pas. Au surplus, l'histoire n'est-elle pas encore plus belle ? Y eut-il jamais tarasque comparable au Turc ? Je ne garantis donc pas tous ces détails que je retrouve à travers mes souvenirs d'enfance. Ils me revenaient délicieusement à la pensée, ces souvenirs, tandis que la diligence, en coutournant le cône de Saint-Véran, m'offrait, à chaque angle de la route, de nouveaux aspects de ces antiques ruines.

C'est au récit de ces légendes héroïques que fut bercée l'enfance de Montcalm. Pour lui, le chevalier de Gozon était le grand ancêtre, l'idéal de la famille, le résumé des vertus du chevalier. Lorsque, au retour de Carillon, le général subit les ennuis d'une longue inaction, à Montréal, il s'en plaint en ces termes : « Je regrette dans mes accès d'imagination folle et romanesque de ne m'être pas fait chevalier de Malte pour mourir grand maître. C'est le sang des Gozon qui coule dans mes veines [1]. »

---

1 — Casgrain, *Montcalm et Lévis.*

Pour n'avoir point habité Saint-Véran, Montcalm n'en avait pas moins hérité des vertus ancestrales. Entre le vainqueur de Chouaguen et le grand maître de Rhodes le parallèle serait facile. Brave comme une épée, audacieux au besoin, et, avec cela, esprit très positif, mettant du calcul jusque dans ses audaces, très personnel sans forfanterie, fier et franc sans bravades, spirituel sans malice, honnête toujours, sinon toujours désintéressé, tel je me figure le vainqueur du dragon, tel nous apparaît Montcalm.

Un observateur nous dirait si ce sont là fruits du terroir et si les montagnes du Rouergue eurent quelque part à semblable floraison. Quoi qu'il en soit, l'on pourrait former une brillante anthologie en cueillant çà et là dans la Correspondance de Montcalm. Ce serait tâche agréable, et cette sorte d'auto-portrait serait autrement vivant qu'une sèche analyse. Mais il faut se borner. Notons seulement l'impression que fit sur les naturels ce grand guerrier à face pâle : « Nous avons voulu voir, disait le chef des Outaouais, ce fameux chef qui, en mettant pied à terre, a foulé aux pieds l'Anglais. Nous pensions que sa tête se perdait dans les nues. Tu es petit, mon Père, mais nous voyons dans tes yeux la grandeur des pins et le vol de l'aigle. » Dans une autre occasion, un orateur indien, après avoir écouté la harangue du général, se leva avec solennité et fit une réponse qui se terminait ainsi : « Personne ne nous a jamais mieux parlé que toi. C'est le manitou de la guerre qui t'inspire ».

Plusieurs branches de la famille de Montcalm ont continué à faire souche dans le Rouergue, et, à diverses époques, quelques-uns de ses membres sont mentionnés dans l'histoire. La piété devait être une tradition de race. Nous voyons un marquis choisir pour sépulture l'église des Cordeliers de Millau, un autre veut reposer après sa mort dans le cloître des Frères Prêcheurs de la même ville, un troisième se trouve, vers le quatorzième siècle, à la tête de l'abbaye bénédictine de Nant. Dans cette dernière localité, nous avons recueilli sur la bouche de quelques anciens un hommage plein de vénération à l'adresse des derniers « Messieurs de Montcalm » qui habitèrent la contrée.

fr Candide, O. M. C.

LE 4 JUILLET A L'ILE LA MOTTE

LAVAL ET CHAMPLAIN

Aux fêtes à jamais mémorables de Québec, l'an dernier, les noms de Champlain et de Laval furent associés dans une gloire commune. Et c'était justice. N'avaient-ils pas, en effet, à un siècle d'intervalle, collaboré à la même œuvre, l'un en jetant les bases d'un Etat catholique, l'autre, en léguant à la Nouvelle-France une Eglise fécondée par le sang des martyrs et riche en promesses de salut ?

C'est cette même coopération de deux illustres Français à la formation d'une patrie chrétienne qu'on a voulu, le 4 du présent mois, commémorer sur l'île La Motte, à l'entrée du lac incomparable qui perpétue le nom et les exploits du découvreur saintongeois, comme il redit le zèle du grand évêque qui, en 1668, y exerça son ministère apostolique. Cette page de l'histoire de l'Eglise du Nouveau-Monde, pour n'être pas l'article le plus saillant du programme officiel des fêtes récentes, n'en fut pas moins belle et significative pour les milliers de fidèles accourus, le dimanche matin, de tous les points du lac Champlain, pour les cinquante-six prêtres et prélats venus du Canada et des extrémités de l'Union, rendre grâces à Dieu, aux pied de la bonne sainte Anne, des merveilles de sa bonté accomplies sur la terre américaine, pour le représentant du siège illustré par les œuvres et les vertus du Vénérable François de Laval [1]. C'est bien là la salutaire idée que les Pères de la Congrégation de Saint-Edme, chargés du pèlerinage de Sainte-Anne de l'île La Motte, ont voulu faire ressortir au début de ces réjouissances nationales, afin que Franco-Américains, comme Canadiens-Français, sachent « se souvenir » de ceux à qui ils doivent, avec la doctrine et les sacrements qui sauvent, les traditions et la langue qui les gardent fidèles à « la foi des anciens jours ».

Que de souvenirs à la fois glorieux et touchants se donnent rendez-vous en cette île placée, comme une sentinelle avancée, à l'entrée du grand lac, dont les eaux, par le cours du Richelieu,

---

1 — Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, retenu par sa visite pastorale, se fit représenter aux fêtes de l'île La Motte par son auxiliaire, Mgr Paul-Eugène Roy, évêque d'Eleuthéropolis.

vont se mêler à celles du Saint-Laurent, et passant au pied de Québec, devaient, selon l'heureuse idée de Monseigneur Roy, redire à ses habitants les grandes choses qu'on célébrait en cette journée radieuse du 4 juillet, devant l'image de la bonne mère de tous les Canadiens, patronne de la Province française !

Le premier de ces souvenirs, c'est celui de l'immortel Champlain, héros de ces fêtes, de Champlain, « navigateur, civilisateur, apôtre, » dont le vénérable supérieur du Séminaire de Montréal [1] redit en termes vibrants d'émotion les gestes héroïques. Et, comme pour préparer les auditeurs à cette glorification, il leur avait été donné de voir, quelques heures auparavant, le fac-similé du *Don de Dieu*, doublant la pointe de l'île, et traçant le même sillon que tracèrent, il y a trois siècles, les 24 canots d'écorce de l'explorateur.

Puis, c'est une vision sanglante qui les émeut et les édifie : celle du doux Jogues allant à son premier martyre, et subissant, probablement en ce même endroit, avec l'angélique René Goupil et ses autres compagnons de captivité, les tortures inénarrables de la première station de son douloureux calvaire. Oui, le sang des témoins de la foi a rougi les eaux de ce lac limpide et a conquis au Christ les montagnes et les vallons qui en forment le contour.

Sur les pas de Jogues suivront bientôt d'autres messagers de la bonne nouvelle, prêtres séculiers et réguliers, fils d'Ignace, de François d'Assise, de M. Olier. En 1666, le Père Raffeix, jésuite, y accompagne M. de Courcelles avec un détachement du régiment de Carignan. Cette même année, Pierre de Saint-Paul, sieur de La Motte [2], y construit un fort flanqué de quatre bastions, dont l'enceinte encore visible renfermait une modeste chapelle en écorce ou en branches d'arbre. Le fort, achevé en juillet, mois consacré à sainte Anne, reçut son nom, probablement à la demande du vice-roi, M. de Tracy, bienfaiteur du sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, et désireux de mettre sous sa protection son expédition prochaine contre les Iroquois. On peut croire que la première messe y fut célébrée vers cette époque par Messire Dubois, aumônier du régiment. A celui-ci se joignirent, en septembre, les jésuites Raffeix et Albanel et le sulpicien Dollier de Casson.

1 — Le Révérend Messire Charles Lecoq, prêtre de Saint-Sulpice.
2 — L'île porte encore le nom de ce capitaine du régiment de Carignan.

C'est ce même vaillant missionnaire, qui, lorsque, durant l'hiver, la peste décima la petite garnison de l'île, s'y transporta en raquettes, avec l'escorte des traîneaux chargés de provisions et de remèdes destinés par son supérieur, M. Souart, aux pauvres scorbutiques. La charitable hospitalière, Jeanne Mance, y avait glissé pour sa part, nous dit son historien, entre autres douceurs, « du pourpier salé, des oignons, des poules, des chapons, et une grande quantité de pruneaux de Tours ». Grâce à tant de soins dévoués, le nombre des morts diminua bientôt, et ceux qui durent partir pour l'autre vie étaient munis d'un congé en bonne et due forme. Les jésuites Pierron, Frémin et Bruyas y séjournent durant un mois, en 1667, en route pour les missions des Iroquois.

Puis, c'est la grande figure de François de Laval qui apparaît sur la scène. En 1668, il commença ici sa visite pastorale qu'il devait terminer à Tadoussac, y confirma et célébra les saints mystères. C'est le seul endroit du territoire des Etats-Unis où il offrît le saint sacrifice. Cette visite mémorable est attestée par les *Relations* des Jésuites [1] et par la Vénérable Marie de l'Incarnation.

« Sa charité, écrit-elle, l'avait porté peu de temps auparavant (avant d'aller à Tadoussac) à aller visiter tous les forts jusqu'à celui qui est le plus proche des Iroquois, où il conféra le même sacrement (la Confirmation) à ceux qui ne l'avaient pas reçu » [2].

Bientôt, par suite de la paix avec les Iroquois, l'importance stratégique du fort Sainte-Anne diminue, et son nom n'apparaît guère plus dans l'histoire. Au XVIIIe siècle le bruit des canons de Carillon et de Saint-Frédéric ne dut pas troubler le silence de l'île La Motte, que le naturaliste suédois, Kalm, avait trouvée, en 1749, envahie par une nouvelle végétation forestière.

En 1783, le traité de Versailles céda aux Etats-Unis toutes les terres voisines du Canada, au sud du 45e degré de latitude. Les évêques de Québec, d'après entente avec Mgr Carroll, premier évêque de Baltimore, et plus tard, avec l'administrateur de New-York, pourvurent de temps à autre aux besoins spirituels des groupes de catholiques disséminés sur les contours de la baie de Missisquoi, dans la partie nord du lac Champlain. En

1 — *Relation* de 1668, édition de Québec, p. 23.
2 — *Lettres*, 1er sept., 1668.

1807 et 1808, Messire Joseph Signay, curé de Sainte-Marie de Ramsay [1] visita Swanton et la rivière Chazy. Il construisit en ce dernier endroit une chapelle où Mouseigneur Plessis dut, selon sa promesse, administrer la confirmation (1815) au retour d'une visite pastorale dans les Provinces Maritimes.

Il est juste que nous rendions hommage au zèle du premier evêque de Burlington, Monseigneur de Goësbriand, qui ressuscita le pèlerinage de l'île La Motte, de son successeur, Mgr Michaud qui en confia la desserte aux Pères de Saint-Edme, de Monseigneur Rappe, de vénérée mémoire, ancien évêque de Cleveland, Ohio, qui, à la suite ou en compagnie d'autres missionnaires de nationalités diverses, évangélisa avec un dévouement tout apostolique les groupes de fidèles dispersés çà et là sur les bords du lac et dans l'immense étendue du Vermont. Aujourd'hui l'Eglise de Burlington est florissante et pleine d'avenir, « Tout un rosaire d'églises et de chapelles, pour citer la belle métaphore d'un des orateurs de la fête [2], enguirlande aujourd'hui ce beau lac sur les bords duquel on adorait naguère le vrai Dieu dans des temples d'écorce ou de branches ».

Au fanatisme étroit et sectaire du puritanisme a succédé un esprit de tolérance et de justice, voire d'admiration pour les fils de la nation très chrétienne qui ont planté sur le sol américain le germe de la civilisation et de la foi, graiu de senevé devenu aujourd'hui un arbre verdoyant aux rameaux protecteurs. C'est ce témoignage approbateur qu'il faut reconnaître dans l'attitude si convenable du gouverneur du Vermont, tenant à assister en personne à la messe pontificale de l'île La Motte, et s'agenouillant avec respect au moment de l'élévation ; dans les paroles pleines de sympathie du sénateur Hill [3] à l'auditoire tout catholique et en grande majorité franco-américain, paroles noblement et solennellement confirmées dans le tribut d'éloge payé récemment par le Président Taft lui-même aux citoyens d'origiue franco-canadienne qui vivent sous le drapeau étoilé. De telles

1 — Le curé de cette paroisse, aujourd'hui Sainte-Marie de Monnoir ou Marieville, devint plus tard évêque (1833), puis archevêque de Québec (1844).

2 — Le Rév. D.-J. O'Sullivan, curé de l'église de l'Immaculée Conception, à St-Albans, dans le Vermont.

3 — M. le sénateur Hill, de Buffalo, N. Y., est natif de l'île La Motte. Il est un des initiateurs de ces fêtes patriotiques et religieuses, pour lesquelles il a fait voter une allocation par la Législature de son Etat.

manifestations, tout en révélant le sentiment d'équité qui anime nos voisins, sont de nature à resserrer davantage les liens de notre commune nationalité avec nos compatriotes franco-américains.

Les fêtes du tricentenaire de Champlain dans les Etats de Vermont et de New-York, et surtout la fête religieuse de l'île La Motte, ont vraiment été « le prolongement des fêtes inoubliables de 1908 sur les bords du Saint-Laurent.» [1] « Vos fêtes, écrivait Mgr l'archevêque de Québec, illustreront la deuxième page de la glorieuse épopée de Champlain, comme nos réjouissances de l'été dernier, dans cette ville née de son génie et de sa prévoyance, en ont illustré la première.» [2]

Champlain et Laval ont donc été glorifiés à l'unisson, au seuil de la république américaine, comme naguère dans la Nouvelle-France, et nous pouvions, là-bas comme ici, sur les bords du lac Champlain comme sur les rives de notre grand fleuve, redire avec le poète : [3]

Soleil qui vis sur nos parages
Mourir ces deux héros français,
Tu vois aujourd'hui nos rivages
Couverts du fruit de leurs bienfaits

Et de la croix et de l'épée
Ces deux champions glorieux
Font briller dans notre épopée
L'éclat de leur nom radieux.

---

1 — Paroles empruntées à la remarquable adresse présentée le 4 juillet à Monseigneur Roy par le Très Rév. Père A. Prével, Superieur Général de la Congrégation de Saint-Edme.

2 — Réponse, en date du 5 avril 1909, à la lettre par laquelle Son Excellence George-H. Prouty, gouverneur du Vermont, invitait S. G. Mgr Bégin à toute la série des fêtes du troisième centenaire, mais spécialement aux démonstrations religieuses de l'île La Motte.

3 — Crémazie. Cantate de Mgr de Laval.

L. Lindsay, ptre.

ERREURS ET PRÉJUGÉS

CORRESPONDANCE ENTRE ALCIPE ET RAPHAEL GERVAIS

Québec, 4 juin 1909.

Avez-vous reçu des liasses de journaux ? J'espère que cette fois vous n'avez plus fait la moue à notre monde parlementaire de Québec. La session a été un véritable *sport*, le plus intéressant et le plus passionnant des théâtres. Même un Espagnol habitué à d'autres spectacles et à d'autres combats se serait intéressé à ceux-ci. Vous qui regrettiez autrefois ces premières sessions du Parlement provincial, dont les hommes paraissaient trop grands pour le théâtre où leurs successeurs ont trop souvent paru trop petits, vous m'auriez pardonné un peu d'enthousiasme parlementaire et patriotique. Je parie que vous m'auriez accompagné quelquefois, et je me serais noblement vengé de vos railleries et de vos plaisanteries en vous voyant dégeler sous le souffle ardent de nos tribuns.

Toujours emballé ! Cette fois ce n'est pas de l'emballement. C'est une admiration sincère et réfléchie, mêlée, j'en conviens, d'une certaine fierté patriotique, qui me fait parler. Nous avons tant gémi sur la dégénérescence de nos hommes politiques, nous avons été si souvent humiliés par le spectacle que notre Législature a donné au pays depuis quinze ans au moins... — Je vous vois sourire... oui, depuis que j'en suis sorti... ! Enfin nous avons des hommes !—Et ceux-là en susciteront d'autres—autour d'eux et contre eux. Et ces hommes finiront par faire quelque chose, par faire de notre province la plus belle et la mieux organisée d'un grand pays.

Mon admiration n'est pourtant pas sans réserve, ni ma joie sans ombres. Vous allez voir qu'Alcipe n'est pas seulement la modération même, mais la justice qui n'est au service d'aucune autre passion que la passion du bien.

J'ai le regret de constater que tous nos orateurs parlementaires n'ont pas lu Quintilien ou ne l'ont pas compris. Ce maître de l'éloquence antique, tout païen qu'il était, enseignait qu'il n'y a pas d'éloquence véritable qui ne respecte l'honnêteté et la vérité. Pour lui l'orateur digne de ce nom, et le seul qui mérite d'être écouté, c'est *vir bonus dicendi peritus !* l'honnête homme qui met une

belle parole au service de la justice et de la vérité. Trop de nos orateurs parlementaires ont cru que la parole leur a été donnée uniquement pour le service de leurs intérêts et de leurs passions. C'est la passion qui fait l'éloquence, mais la passion de la justice et de la vérité.

Donc je vous confesse que dans cette session mémorable qui a intéressé le public parfois jusqu'à la passion, nos députés ont fait une trop grande dépense de récriminations personnelles, d'injures et de gros mots—à tel point que parfois on aurait pu croire que la langue parlementaire ne connaît le respect ni de celui qui la parle, ni de ceux qui l'écoutent. Il ne faudrait pourtant pas qu'on donne à penser au peuple que les hommes qu'il a choisis pour faire les lois ne sont pas à tous égards des hommes d'élite, et que quelques-uns sont tout au plus une élite de goujats.

J'ai le regret plus pénible encore de constater que pour quelques-uns la parole est une arme déshonnête et déloyale au service de rancunes personnelles et d'intérêts privés. C'est à mon humble avis l'une des infirmités du régime parlementaire. Il ne peut exister sans la liberté de la parole et de la presse—et en pratique, la liberté est une licence qui fait fi de toute justice et de toute moralité. Il faudrait que nos mœurs publiques corrigent efficacement ces excès de la parole et de la presse : nous n'y sommes pas encore. Y serons-nous jamais ?

La société accorde sagement des immunités à ceux qui remplissent des services publics, aux avocats qui doivent éclairer les juges dans l'intérêt de la justice, aux députés qui doivent renseigner le pays sur l'état de ses affaires et la valeur des hommes qui en ont l'administration. Les journalistes en réclament parce que leur fonction sociale ressemble à celles des députés et des avocats, et qu'elle est essentielle à la formation de l'opinion publique. Mais avocats, députés et journalistes oublient trop volontiers que l'immunité des procès devant la justice humaine suppose dans ceux à qui on l'accorde une conscience toujours éclairée et une honnêteté parfaite, et ne les en dispense pas. Eux s'en dispensent trop facilement, sous le simple prétexte qu'ils ont à se défendre, ou à se défaire d'un adversaire qu'il faut déconsidérer, et qu'ils n'auront pas à répondre de leurs paroles comme les citoyens qui n'ont aucune immunité du Décalogue. Les lois humaines supposent l'honnêteté et ne la font pas. Pourquoi ne prêche-t-on jamais et n'enseigne-t-on pas à nos jeunes gens qui

se préparent à prendre rang dans notre classe dirigeante, cette vérité élémentaire que ne connaissent plus des chrétiens d'une conscience timorée sur tant d'autres points ? Pourquoi vous-même, qui faites profession de dire tant de vérités inopportunes et désagréables, n'écrivez-vous pas un jour sur ce sujet ? Quelle réforme dans nos mœurs si nos avocats savaient bien que, même en cour, il ne leur est pas permis, dans une cause en litige, de diffamer un témoin ou un adversaire par insinuation ou de toute autre manière, même avec la protection du juge et sous le couvert de la loi ;—et que, avec ou sans sa toge, toute atteinte portée à la réputation d'un seul de ses concitoyens le met devant Dieu et devant la conscience chrétienne au rang des criminels ! Pourquoi le député qui se met à l'aise derrière son immunité parlementaire, pour mentir, accuser sans preuve ni discernement, diffamer et calomnier, par affirmations ou insinuations, ceux surtout qui ne peuvent lui demander compte de ses paroles devant la justice humaine, ne saurait-il pas qu'il agit en apache et en scélérat et ne serait-il pas tenu pour un vilain ?

Me prendrez-vous encore pour un emballé ? Ne suis-je pas aussi sévère que vous le seriez? Mais ces réserves faites pour quelques-uns « des péchés commis pendant la dernière session [1] », je crois qu'elle aura été fructueuse pour les deux côtés de la Chambre, et qu'elle nous en prépare de bien plus fructueuses encore pour la Province. Nos députés ont conscience d'avoir travaillé, et beaucoup travaillé, et bien travaillé. Ils ont voulu se bien payer de leur travail, et se sont voté une indemnité totale de quinze cents piastres par session. Je leur en voterais bien pour ma part deux ou trois mille s'ils s'engageaient à ne jamais prendre leurs électeurs par le gousset ou par le ventre, à ne jamais vendre leur vote au prix d'une faveur ou d'un profit personnel ou de parti. La Province y ferait encore une belle spéculation. Mais aux yeux du public ils se sont déconsidérés quelque peu en ayant l'air de prendre furtivement dans la caisse en s'en allant en vacances, comme le serviteur qui met la main dans le tiroir du maître pour s'assurer un salaire qu'il aurait mieux fait de réclamer. Peut-être quelques-uns avaient-ils conscience que cette indemnité n'était pas suffisamment méritée. Simple scru-

1 — Feu M. le curé Auclair, par un *lapsus* resté célèbre, avait lu à la Basilique dans l'annonce des Quatre-temps, « les péchés de la dernière *session* » au lieu des « péchés de la dernière *saison*. »

pule. Vous savez comme moi que si, dans toute assemblée parlementaire, il y a un petit nombre de députés dont une indemnité considérable compense à peine le travail, les autres,—parfois le grand nombre—ont peut-être un plus grand mérite à se taire et à ne rien faire, ce qu'ils font à merveille pour le plus grand bien de tous.

Je vous ennuie avec la politique. Que voulez-vous? J'ai eu beau divorcer avec elle, depuis que j'en suis séparé, elle me passionne davantage, surtout quand les intérêts de la race et de la langue sont en jeu. Vous riez de ma passion, je le sais. Un célibataire a-t-il jamais compris les sentiments d'un divorcé?—Et pourquoi n'y rentrez-vous pas?—Que vous dirai-je? Un vieux garçon se mariera plus facilement qu'un divorcé ne reprendra la femme qu'il a répudiée. Je sens bien que si je ne boude plus la politique elle me boudera? Et suis-je bien sûr qu'il n'y aura pas encore entre nous incompatibilité d'humeur?

Figurez-vous, par la mine qu'aurait fait Alcipe au Conseil Législatif—; car vous comprenez bien qu'à mon âge, blanchi et plus qu'à moitié tonsuré par le temps, on ne remonte pas sur les tréteaux, et l'on n'affronte plus les tourmentes électorales : on est bon pour le fauteuil ; donc, quant à faire de la politique, je serais conseiller législatif— figurez-vous la mauvaise humeur d'Alcipe, sa colère et son emportement quand il aurait vu ses vénérables collègues proscrire pratiquement la langue française d'une partie des services publics! Et dire que cette infâme politique, pour obéir à un mot d'ordre, pour un motif d'intérêt de parti quelconque, que sais-je? m'aurait commandé, à moi, Alcipe, contre mes sentiments et mes convictions, de trahir la langue de mes pères et celle de mes enfants!—Non, non, je ne la reprendrai jamais, pas même au Conseil, je mourrai divorcé.

Et puis, sans être violent, Alcipe n'est pas absolument docile par nature ; il n'est pas fait pour être mené en laisse. Je ne mords pas volontiers les gens, mais je n'aime pas à être muselé. J'en vois trop qui portent la muselière, et parfois des caniches muselés comme des bouledogues. Autrefois on avait une certaine liberté, on pouvait avoir une conscience, et une volonté à soi. Un libéral, et je l'ai été à mes heures, était un homme qui voulait sincèrement la plus grande somme de libertés possible pour lui-même et pour les autres. Il se croyait le droit de ne recevoir de personne des opinions toutes faites, et suivait ses chefs parce qu'il les croyait habiles, intelligents et désintéressés :

la discipline était faite d'enthousiasme et d'estime qui relevaient le service et compensaient pour quelques sacrifices de vues personnelles sur des mesures d'intérêt secondaire. Aujourd'hui, le libéralisme consiste à prendre toute liberté pour soi et à n'en laisser aucune aux autres : ce n'est plus guère qu'une forme hypocrite du césarisme qui tend à se servir des lois pour s'émanciper de toute contrainte et imposer aux autres le joug d'une autocratie sans contrepoids réel et effectif. Je ne suis pas fait pour prendre ma part de ces libertés, encore moins pour les imposer aux autres.

Vous vouliez être ministre pour créer une presse d'Etat de votre façon. Si j'étais ministre je créerais une chaire de politique dans nos universités. Je paierais les professeurs richement pour qu'ils n'aient pas la tentation de faire autre chose que leurs cours ou de flatter les puissants du jour, et je donnerais une indemnité à tous les politiciens, députés et ministres de tous partis qui les fréquenteraient. Ils apprendraient là ce que c'est que la société civile, sa nature et son but, la fin et la nature du pouvoir public, ses droits et ses devoirs, ce que c'est que le droit et la loi, les commandements de Dieu qui obligent dans la vie publique comme dans la vie privée, en quoi consistent la justice sociale, l'honneur, la loyauté, le désintéressement. Quelques-uns pourraient y prendre même quelques leçons élémentaires de bonne tenue et de français. Mais on ne voudra jamais de moi pour ministre,—et je serai toujours divorcé.

C'est assez plaisanter. Me direz-vous vos impressions ? Je les garderai pour moi, foi d'Alcipe ! S'il vous faut un autre sujet moins scabreux, il n'en manque pas qui sont à l'ordre du jour. A propos d'un livre mal fait et qu'il n'était pas temps de publier, même s'il avait valu quelque chose, on est à discuter l'histoire du premier chapeau de cardinal qui soit venu au Canada. Tous ceux qui l'ont appelé de leurs vœux et de leurs désirs, surtout s'ils ont fait quelque démarche influente ou non, croient naturellement que ce sont eux qui l'ont décroché. Il est peut-être un peu tôt pour élucider complètement ce point d'histoire, si non pour remettre à leur place des prétentions qui se prennent au sérieux. Si vous en savez quelque chose, dites-le-moi, vous m'intéresserez.

Parlez-moi d'affaires religieuses, du futur concile, si vous le voulez, de la solidarité du catholicisme et de l'élément français au Canada. Vous étonnerais-je en vous disant que tous les nôtres, même les plus modérés et les mieux informés, ne s'entendent pas

sur ces sujets? J'ai toujours cru qu'un concile est l'affaire des évêques, et que nos évêques ont assez fait pour notre langue et notre nationalité pour qu'ils ne laissent pas faire d'un concile catholique un instrument d'unification et d'anglicisation au détriment des leurs. Or il m'est arrivé, il y a quelques jours, dans une conversation avec qui vous devinez, d'être accusé d'optimisme et de naïveté. On dit,—et je le répète sans y croire—qu'à Rome on ne se fait pas une idée exacte de la situation de l'élément français au Canada et de son importance au point de vue de son influence et du développement du catholicisme, que nous sommes considérés par certains esprits comme un pays désespérément voué à l'unification totale, que l'on écoute trop facilement ceux qui rêvent de faire de nous une partie homogène de l'*Empire*, et ceux des nôtres qui tiennent à se faire pardonner leur origine, dont ils ne sont fiers que devant nous, et cette langue qu'ils ne parlent presque jamais plus, et que de ce commerce on prend la persuasion que l'avenir ici est au catholicisme anglais. Même on attribuait à l'un des nôtres, s'il vous plaît, et des mieux en cour, l'opinion qu'il vaudrait peut-être mieux, pour le bien de l'Eglise et son influence sur les protestants, que nous fassions de nous-mêmes et dès maintenant le sacrifice de notre langue, qui nous isole de nos compatriotes et nous empêche d'avoir sur eux une action sérieuse.

J'avoue que cette conversation m'a troublé ; car j'ai toujours cru que le jour où notre race cessera d'être française elle cessera d'être catholique, et que, une fois anglifiés comme les Irlandais, nous passerions facilement au protestantisme au lieu d'amener en grand nombre les protestants au catholicisme. Qu'en dites-vous? Répondez sans diplomatie à un ami qui vous montre sa pensée toute nue.

Alcipe.

Monte-Mario, 18 juin 1909.

Puisque vous voulez ma pensée sur tout, mariez-vous, Alcipe, mariez-vous. Mieux vaut apaiser votre passion pour la politique que de vous en laisser dévorer. Sans doute, la belle a l'humeur quinteuse des fois, et elle a des caprices souverains ; mais elle vous assiérait au Conseil législatif, dans le Sénat de la Province, et, si vous n'y feriez pas absolument grande figure, ni toujours

absolument heureuse, vous feriez aussi bien que d'autres un beau fauteuil. Soyez donc conseiller législatif, Alcipe, mais à la condition de défendre toujours les intérêts de la langue française. Si jamais je retourne au pays je promets d'aller vous y voir, et de vous entendre.

L'histoire d'un chapeau n'est pas si facile à faire, même lorsqu'on est bien documenté. Il est facile de redresser des affirmations et de rétablir bien des circonstances. On peut dès maintenant peut-être relever toutes les démarches connues faites autour de ce premier chapeau de cardinal. La raison qui a déterminé le libre choix du Pontife,—je ne dis pas les circonstances qui lui ont permis de mettre à exécution le dessein arrêté dans sa souveraine liberté,—lui seul aurait pu la dire et ceux qui ont été dans ses confidences. Un secret gardé par Léon XIII était bien gardé. Ses intentions officielles, elles sont connues ; il les a dites en plus d'une circonstance, notamment dans l'Encyclique *Affari vos*. Ses intentions intimes—qui sont souvent chez un souverain la raison des autres,—les a-t-il fait connaître sans réserve à quelqu'un ? Je n'en connais aucune preuve.

Léon XIII a bien déclaré lui-même que son intention, en donnant la pourpre au vénérable archevêque de Québec, était d'honorer aux yeux du monde catholique et de récompenser la foi du peuple canadien. Que le Pape ait tenu à s'assurer que cette faveur souveraine serait accueillie de tous avec respect, qu'elle concilierait davantage à l'Eglise l'estime des puissants et l'affection du peuple, qu'il ait voulu être certain par les témoignages venus de toutes parts que la pourpre romaine tomberait sur des épaules dignes de la porter, c'est de toute évidence. Mais il ne faut pas confondre les conditions nécessaires à la nomination d'un cardinal avec les raisons déterminantes de sa nomination. On peut raconter toutes les démarches qui ont été faites, et il est bon qu'on en ait pris note : quelles ont été les raisons déterminantes, on ne les connaîtra sûrement et toutes à la fois qu'au jugement dernier, à moins, ce qui n'est pas actuellement vraisemblable, que le Pape d'alors en ait fait la confidence à quelqu'un.

Sur cela, Alcipe, j'ai le regret de ne pouvoir pas satisfaire votre curiosité. Il y a cependant des circonstances que tous ne connaissent pas et dont l'enchaînement a peut-être contribué plus qu'on ne se l'imagine à cet événement.

Déjà l'un des premiers délégués apostoliques envoyés au Canada avait suggéré au Saint-Siège, comme un des moyens pra-

tiques de régler les difficultés religieuses et d'apaiser des conflits aigus parfois jusqu'au scandale, de diviser la province ecclésiastique de Québec en deux provinces au moins, dût-on honorer de la pourpre et même appeler à Rome le titulaire du siège amoindri de Québec. Pour le moment cette suggestion comme bien d'autres fut mise de côté, et le personnage qui l'avait faite, éloigné de nos affaires religieuses. Mais le plan soumis par lui ne tarda pas à être repris partie par partie et à être mis à exécution à mesure qu'il sembla opportun. L'amoindrissement du siège de Québec, l'un des plus vénérables et des plus anciens de l'Amérique, du vivant du titulaire surtout, demandait en équité une compensation : la division des provinces appelait en équité et en convenance pour l'Eglise mère de toutes les églises canadiennes la pourpre ou la primatie—celle-là de préférence, parce que, plus éclatante et plus glorieuse, elle offusquerait moins l'indépendance des filles émancipées.

Un incident venu plus tard eut aussi, au dire d'un cardinal duquel je le tiens, son influence. On se rappelle que le vénérable archevêque de Québec, alarmé des progrès faits dans le pays par les *Chevaliers du Travail*, avait soumis à Rome leurs statuts et règlements et demandé une direction. La réponse vint dans le sens d'une condamnation sans réserve. L'archevêque, avec la promptitude et l'exactitude qu'il mettait en toute chose, fort de la direction romaine, interdit aux catholiques de sa juridiction la société qu'il condamnait publiquement. Mais une multitude de catholiques dans un pays voisin avaient là leurs intérêts engagés ; ils étaient entrés de bonne foi dans une société en apparence de secours mutuel, contre laquelle personne ne les avait mis en garde. Les chefs étaient catholiques, de nom au moins, Ils appelèrent à Rome contre la sentence de condamnation, s'engageant nonseulement à soumettre leurs statuts à l'autorité religieuse, mais à y faire les changements qu'elle jugerait nécessaires. L'appel fut appuyé par l'archevêque de Baltimore et le cardinal Manning. Rome, dont nous ne pouvons suspecter les intentions, lâcha pratiquement l'archevêque de Québec, coupable d'avoir suivi sa direction, et qui dut seul en porter l'odieux devant l'opinion. Dans un voyage qu'il fit à Rome il s'en plaignit avec droit et non sans vivacité : on avait porté un coup terrible et injuste au fond à son autorité morale ; par le fait de sa docilité à l'autorité supérieure il se trouvait amoindri aux yeux de ses collègues, de ses prêtres et de ses fidèles. La plainte était

juste. On fit entendre à l'archevêque que la Providence pourrait un jour ou l'autre faire naître quelque circonstance heureuse qui lui rendrait le prestige nécessaire à son autorité. Cette circonstance providentielle, ce fut la pourpre et le chapeau de cardinal.

Remarquez, Alcipe, que je ne vous dis pas : ce fut la raison principale du cardinalat. Des témoins présents à Rome et bien au courant des circonstances disent qu'elle n'y fut pas étrangère. Si ce n'est pas vrai, c'est au moins vraisemblable.

Ce qui est sûr, c'est que la pourpre a été donnée à l'archevêque de Québec pour honorer en lui le peuple fidèle dont il était le guide et l'honneur, et pour rendre plus vénérable encore le premier siège épiscopal de l'Amérique du Nord, non moins que pour reconnaître les vertus dont il l'avait honoré. Mais le chapeau du cardinal et sa pourpre ne sont le bien ni d'une famille, ni d'une coterie, ni d'un parti, et les traîner, à tout propos et hors de propos dans la presse et partout, comme un drapeau ou un moyen d'attaque et de défense dans des luttes profanes et de parti où ils n'ont rien à voir, c'est une indignité et une sorte de profanation que le vénéré cardinal serait le premier à flétrir.

Le temps n'est pas venu, Alcipe, de faire l'histoire de cette période où la figure du cardinal Taschereau a occupé le premier plan. Il faut attendre encore quinze ou vingt ans peut-être, et même alors, pour voir bien clair dans les événements, il faudra des yeux qui ne soient troublés par aucune préoccupation de partis. Que de fois il a gémi de voir ses intentions et ses actes travestis par ceux qui se couvraient de son nom et se vantaient de lutter à son service ! Que de fois on a voulu lui rendre le mauvais service de porter à sa place la crosse et la mitre ! Je vous le dis, parce que je le sais de lui-même.

Un jour, surpris et quelque peu étonné de lui entendre prêter par des hommes qui se réclamaient de son intimité certaines idées et intentions qui me semblaient peu vraisemblables, je voulus savoir de lui-même ce qui en était. Il me dit que les intentions et jugements qu'on lui prêtait étaient absolument contraires aux siens ; et après m'avoir exposé très nettement ses vues sur le sujet en question, avec la simplicité qu'il mettait en toute chose, il ajoute : « Défiez-vous des gens qui vous ont donné ces renseignements : ce sont des têtes chaudes, dans l'autre sens, et il y en a ! »

Et moi, je vous dis, Alcipe, défiez-vous de ceux qui vous ren-

seignent sur les dangers probables d'un concile plénier, et sur les périls qu'il fera courir à l'élément français au Canada. Un concile plénier n'est pas une assemblée parlementaire qui obéit plus ou moins aveuglément à la direction d'un chef : c'est une assemblée délibérante des magistrats de la foi et de la morale réunis en cour plénière où tous ont les mêmes droits et la même juridiction. Le seul chef qui aura une influence décisive sur les délibérations du concile, c'est celui qui parlera à l'esprit et au cœur de chacun de nos évêques et les ralliera tous aux mesures qu'il jugera les plus salutaires pour le bien des âmes. L'idée de faire, d'un concile catholique, un engin d'anglification et d'impérialisme peut germer dans le cerveau d'un protestant, ou peut-être de quelque intrigant de bas étage qui se préoccupe moins des progrès du catholicisme que de son propre avancement : elle est au fond chimérique et ridicule. Au lieu de s'en effrayer, si tant est qu'elle puisse exister quelque part, il faut en rire.

Même en dehors de toute vue de la foi, un concile plénier, qui travaillerait consciencieusement ou non à la dénationalisation de ses peuples est un non-sens. Si vous supposez comme de juste une assistance particulière de l'Esprit Saint à ceux qui font de droit partie du concile, il n'y a rien à craindre de la part de vos évêques, qui n'en seront que mieux éclairés sur les vrais intérêts de leurs peuples et plus affermis dans leur dévouement. Si vous faites abstraction du chef invisible qui est l'âme et l'influence de tout concile légitimement assemblé, nos évêques réunis ensemble n'auront pas moins de lumières et de patriotisme chrétien qu'ils n'en ont chacun à la tête de son diocèse. Au contraire, s'ils sont convaincus, comme ils le doivent être et comme ils le sont, que dans les vues ordinaires de la Providence, le patriotisme et la foi catholique se fortifient mutuellement, ils comprendront que, là comme ailleurs, ils doivent être les meilleurs serviteurs de la nationalité pour mieux servir l'Eglise.

Il est à peine croyable qu'un seul des nôtres ait cru sincèrement à l'opportunité pour nous Canadiens-Français de renoncer à notre langue dans l'intérêt de la foi... des autres. C'est absolument possible, puisque, dans toute tête humaine, il peut toujours passer une idée impossible. Mais, quand cela serait vrai, quand, au lieu d'y passer comme un doute, l'idée s'y serait enracinée comme une conviction, elle y resterait à l'état de théorie, et ne s'occuperait guère, et pour cause, de passer à la pratique, même en pays mixte.

Tenez pour sûr, Alcipe, que ce sont vos évêques qui sauveront notre nationalité si elle doit être sauvée, et que c'est malgré eux et malgré leurs conseils que vous la perdrez si elle doit être perdue.

Vous soulevez à la fin de votre lettre bien des problèmes qu'il est plus facile de poser que de résoudre, et bien des questions auxquelles je répondrai, si je le puis, dans quelques jours.

En attendant, Alcipe, lisez bien ceci qui vous rassurera sur l'esprit de l'Eglise catholique et sur les tendances romaines.

Un jour—il n'y a pas de cela un siècle,—un de nos évêques attendait dans la sacristie de Saint-Pierre l'heure d'entrer dans la Basilique pour une cérémonie de béatification. Entre un cardinal, l'un de ceux qui ont le mieux suivi toutes nos affaires religieuses depuis douze ans et plus. Il va droit à l'évêque qu'on lui présente. " Vous, Canadiens, lui dit l'Eminence, tenez à votre langue partout où vous êtes ; elle est la sauvegarde de votre foi. Pour vous l'anglicisation ce sera la protestantisation."

A revoir le 24.

Votre, etc.,

Raphael Gervais.

LA QUESTION DE L'OPIUM

(Second article)

L'*Anti-Opium League* avait demandé au Parlement anglais la nomination d'une commission chargée d'étudier les effets nuisibles de l'opium. Le rapport, publié en 1895, satisfaisait les intérêts commerciaux et fiscaux de l'Angleterre, mais n'était pas fait pour plaire aux membres de la Ligue. Il déclarait, en effet, que le témoignage de 161 médecins interrogés avait été pour ainsi dire unanime sur ce point, à savoir que « l'usage modéré de l'opium dans l'Inde doit être envisagé au même titre que l'usage modéré de l'alcool en Angleterre. L'opium est dangereux ou sans danger, ou même utile suivant la mesure et la discrétion qu'on met à en user ». Les indigènes de l'Inde, dit toujours le fameux rapport, sont d'accord avec les médecins. Il est universellement reconnu que l'usage excessif de l'opium est un mal, mais un mal dont on a singulièrement exagéré les effets. Le rap-

port ajoute que l'opium est employé comme stimulant par les hommes d'un âge mur. Dans l'opinion de la grande majorité des médecins indigènes et des représentants des hautes classes, cet usage produit d'excellents résultats.

La Commission royale conclut donc que l'opium dans l'Inde ne peut être que recommandé : conclusion, dit la *Revue Scientifique*, à laquelle ne s'attendait sans doute pas l'*Anti-Opium League*, et que le *Cosmos* commente aiusi : « Quand on veut se débarrasser de son chien, on dit qu'il est enragé ; quand on ne veut pas perdre les bénéfices d'un commerce plus ou moins moral, on le déclare hygiénique ! »[1]

Eu juillet 1907, une autre commission était instituée à Singapour pour enquêter sur l'opium, ses méfaits et les moyens d'y remédier. Le rapport présente des conclusions sensiblement semblables à celle de la Commission Royale de 1895, d'où il ressort qu'il n'y a pas lieu de modifier radicalement quoi que ce soit au sujet de l'opium.

Sir Frank Sweetenham, relevant ces résultats dans une lettre au *Times*, va jusqu'à écrire : « On connaît tout ce qu'il est intéressant de connaître au sujet de l'opium : les consommateurs modérés de la drogue par ingestion ou par fumée ne sont pas plus amoraux ou dégradés ou ruinés au point de vue physique que leurs compatriotes qui ne sont pas adonnés à cette habitude... Il est certainement étrange que l'Angleterre soit appelée maintenant à prendre part à une Conférence internationale pour examiner cette question.

« Le Lord Chancelier disait récemment que l'Angleterre dépensait annuellement £186,000,000 en boissons : c'est une somme bien élevée pour une population de 40,000,000 de personnes. Si le Lord Chancelier était logique dans ses conclusions, il devrait, en présence des résultats de cette dépense, et ne serait-ce que pour mettre une bonne et seule fois de côté toute hypocrisie, cesser de mettre en avant des sentiments qui sont reconnus faux et laisser tranquilles les fumeurs d'opium. » Voilà qui est net.

Le *North China Daily News* (26 sept. 1890 et 28 mai 1891) ne l'était pas moins en parlant de l'opium en Chine : « Les Chinois, qui sont une nation de fumeurs d'opium, sont non seulement pacifiques et sobres, mais, généralement parlant, bien portants et vigoureux... A dose modérée, la fumigation de l'opium ou son

1 — *Cosmos*, 29 juin 1895, p. 386.

absorption sont suivies d'un accroissement considérable d'endurance ; elles ne produisent de mauvais effets que si on en abuse. » Abus qui n'est nullement fatal, disent d'autres. « Il n'est pas plus vrai de dire que tout fumeur modéré deviendra passionné pour l'opium que de dire que tout buveur modéré deviendra ivrogne. »

Contre ces affirmations tendant à innocenter l'opium, il importe d'établir la vérité. Sans doute l'opium n'est pas intrinsèquement mauvais et l'usage peut en être bon, comme il l'est en médecine ; sans doute encore l'opium pris à petites doses est un stimulant, mais, par suite de l'habitude, l'abus suivra l'usage et l'opium deviendra fatalement destructeur pour l'immense majorité des cas.

Ecoutons là-dessus des voix autorisées et impartiales. Mgr Chiais, vicaire apostolique du Chensi, dès 1830, écrivait à Rome :

« Il est prouvé par tous que l'usage de l'opium est très nuisible à la santé de l'âme et du corps. Un teint pâle, une maigreur repoussante défigurent le visage de ceux qui ont l'habitude de l'opium. Les sens s'engourdissent et s'émoussent ; la mémoire se perd, les forces physiques sont remplacées par une extrême faiblesse, tout le corps devient livide, les yeux sont languissants, l'appétit s'en va ou se déprave, de sorte qu'ils n'ont plus de goût que pour une nourriture très sucrée ; le sommeil n'est ni réparateur, ni réconfortant, si bien que ces malheureux ne pouvant sortir de ce continuel assoupissement, leur première pensée retourne à l'opium, puisqu'ils éprouvent dans la bouche et le gosier un feu et un desséchement qui les contraignent d'y revenir. S'il n'est pas pris à l'heure accoutumée, il en résulte une prostration complète des forces, le nez et les yeux sont larmoyants, tout le corps est agité par le froid, de violentes douleurs se font ressentir dans la poitrine et dans la tête ; bientôt suit la diarrhée et, si l'on ne peut se procurer de l'opium, le plus souvent après quelques jours c'est la mort. L'habitude de l'opium est de telle nature qu'on ne peut y satisfaire par quantités déterminées ; il faut les augmenter avec le temps, et alors les forces sont épuisées, le fumeur ne peut plus gagner sa vie par un maigre travail, sa famille n'est pas entretenue ; il ne reste plus que la misère et le crime. » [1]

---

1 — *Coll.* p. 888, n° 1923. Traduction de l'*Ami du Clergé,* 23 juillet 1908. *L'opium en Chine.*

Portrait peu flatté mais rigoureusement exact, sinon de chaque individu, du moins de la collectivité des fumeurs.

De Rome sont venues de nombreuses réponses aux questions posées par les vicaires apostoliques sur l'usage, la vente et la culture de l'opium, donnant la pensée de l'Eglise sur ces points de morale difficiles.

Le 29 décembre 1891, le Saint-Office envoya, après approbation de Léon XIII, une instruction qui rappelle et explique les précédentes réponses de Rome, et où se lisent ces mots : « L'usage de l'opium, tel qu'il est rapporté prévaloir en Chine, est regardé par l'Eglise comme un abus détestable, et il est déclaré illicite [1].»

Les représentants de l'autorité civile ont tenu le même langage. Sans parler des anciens décrets, rappelons les plus récents. Le 20 septembre 1906, l'empereur Koang-Su s'exprimait ainsi : « Depuis que l'on a permis l'importation de l'opium en Chine, le mal que ce poison a fait à toute la Chine est apparent à tous. Tous ceux qui fument l'opium perdent la santé et la dignité d'homme, sacrifient leurs intérêts et leur famille, deviennent faibles et pauvres. C'est pourquoi la Chine semble chaque jour de plus en plus gênée et débile. »

(Décret du 25 juin 1907) : « L'opium est une drogue bien nuisible à la santé et à la vie même des individus. Cest pour cette raison que l'an dernier nous avons fait publier un décret très détaillé interdisant absolument l'usage de l'opium. »

(22 mars 1908) : « Depuis la circulation de l'opium en Chine, parmi nos Chinois, beaucoup de personnes ont subi les maux de cette drogue en perdant leurs propriétés, leur temps et leur vie ; presque tous ceux qui fument l'opium deviennent paresseux, inutiles et faibles au point que notre grand empire est devenu débile et manque de force. »

Dans ses *Exhortations à l'étude*, pur reflet de la pensée chinoise moderne, S. Exc. Tchang Tche-Tong, membre du Grand Conseil de l'Empire et précepteur du jeune empereur, consacre une dissertation à l'opium sous le titre : *Enlevez le poison.* Elle débute ainsi :

« Hélas ! les ravages causés par l'opium sont épouvantables... ; les hommes de talent sont rendus inutiles, nos soldats perdent leur vigueur, les richesses de l'empire sont dissipées et la Chine

1 — *Collectanea S. Cong. de Prop. Fide.* Vol. II, n° 1776, p. 267, Romæ, 1907.

en est arrivée à l'état où nous la voyons. L'inutilisation des talents, tant pour la paix que pour la guerre, est bien plus grave encore que la dissipation de nos richesses. A cause de l'opium le caractère des hommes n'a plus de ressort, leurs forces corporelles ne sont plus complètes ; les hommes ne sont plus diligents dans l'accomplissement de leurs devoirs ; de jour en jour leur énergie s'affaiblit ; leurs yeux ne voient plus de loin ; leurs oreilles n'entendent plus distinctement ; ils ne peuvent plus voyager à de longues distances ; leurs dépenses sont démesurées et leurs revenus n'augmentent pas ; encore quelques dizaines d'années et notre pays sera tout changé ; ses habitants seront comme les barbares qui de tous côtés nous entourent, et ce sera la fin de l'empire chinois ». [1]

A ces voix d'en haut fait écho la voix du peuple, les sentiments s'expriment dans des chants comme celui-ci :

« LES CINQ VEILLES DE L'OPIUM

A la première veille, la lune éclaire le devant du lit. Pourquoi, hélas ! les hommes fument-ils l'opium ? Malheur indicible !... Parents et amis viennent me supplier de ne plus fumer l'opium...

A la deuxième veille, la lune éclaire le côté de la maison. Les effets de ce poison, l'opium, sont terribles !... Messieurs, n'en usez pas ! On dépense son argent, on devient laid. Si vous contractez cette habitude, vous n'aurez plus un seul jour de tranquillité : votre vigueur s'en ira, et votre vie sera en danger.

A la troisième veille, la lune éclaire l'espace. Le poison de l'opium est terrible. On prie un ami de vous apporter la lampe à opium sur la table, on tient la pipe à la main, on enduit d'opium le bout de l'épingle, on le fait griller, puis on aspire bouffée par bouffée. Ivre comme si on était dans les nuages !... Ma vie n'est bonne à rien ; je ne suis bon à rien.

A la quatrième veille, la lune est tombée à l'ouest. Les fumeurs d'opium sont bien à plaindre ! Tes deux yeux sont enfoncés dans leur orbite, tes quatre membres n'ont plus de force, ton échine est courbée ; tu ne saurais faire un pas ; un flot de larmes coule sans interruption de tes yeux.

---

1 — *Exhortations à l'étude*, par S. Exc. Tchang Tche-Tong. Traduction de J. Tobar, S. J.— *Variétés sinologiques*, n° 26, p. 64.—Chang-hai.

A la cinquième veille, les coqs font leur vacarme. Plus de ressources dans l'avenir pour les fumeurs d'opium : l'argent de la famille est passé en fumée ; sur la tête ils portent un vieux chapeau, leur veste est rapiécée en mille endroits ; leurs souliers autrefois brodés d'un papillon, aujourd'hui percés au bout et éculés, quittent leurs pieds à chaque pas : c'est triste à voir.

Messieurs, ne fumez pas l'opium. L'étudiant se fatigue à lire, le paysan à cultiver les champs, les femmes ne quittent jamais l'aiguille, les cent mandarins civils et militaires ont tous à remplir les devoirs de leur charge. Je vous conseille de ne pas fumer même l'opium qui vous est offert et que vous n'auriez point à payer »[1].

Citons encore, pour finir, quelques autorités de source européenne.

La *China Mutual Insurance Co.* publiait dernièrement un opuscule plein de statistiques dont la lecture, dit l'*Echo de Chine*, amène les trois conclusions suivantes :

1° La mortalité parmi les fumeurs d'opium est beaucoup plus grande que parmi les non fumeurs.

2° L'usage de l'opium est plus grave pour les fumeurs des régions tropicales que pour ceux des climats tempérés.

3° Bien qu'il soit difficile de décrire les causes spéciales qui interviennent dans le décès d'un fumeur d'opium, il faut, d'après les statistiques produites, conclure que ce sont sans doute les organes digestifs qui, les premiers, sont affectés chez le fumeur habituel qui s'émacie par la suite et perd tout son poids.

Le Dr Jerusalemy, de Changhai, écrit : « La narcomanie cause des ravages considérables parmi les peuples d'Extrême-Orient. On ne peut vraiment pas rester indifférent à cette grande manifestation (la Commission internationale), qui appelle l'attention des philanthropes, des économistes, des médecins, par son caractère d'œuvre de relèvement moral et social.

« Tout le monde connaît les méfaits de l'opium dus au ralentissement de toutes les fonctions de l'organisme, qui entraîne la maigreur, la pâleur de la face, la perte de l'appétit et du sommeil ; puis viennent l'affaiblissement des facultés intellectuelles, la perte de la volonté et de la mémoire, bref tous les signes de l'assoupissement moral, la cachexie ensuite, et enfin la mort fatale[2] ».

---

1 — *Tour du Monde*, 1876, I p. 325. Traduction de M. Jules Arène.
2 — *Echo de Chine*, 28 janvier 1909. *La narcomanie.*

Sir Frederic Luggard, gouverneur de Hong-Kong, dans un mémoire présenté au Conseil Législatif de la colonie, avoue que « l'opium est un grand mal économique, tendant à faire perdre le temps et l'argent et donne une satisfaction improductive ».

Nous pourrions continuer ces citations et les corroborer par des exemples que nous avons sous les yeux. Nous croyons en avoir dit assez pour tout lecteur de bonne foi.

Il nous reste à parler des remèdes à apporter à ce fléau.

« Il n'y a qu'une main pour établir la justice, c'est la main de la loi » écrivait dernièrement M. le comte de Mun au sujet du salaire de l'ouvrière à domicile. On en peut dire autant de l'opium. C'est aux gouvernements qu'il appartient avant tout d'établir une législation sévère. C'est ce qu'a demandé la Commission internationale de l'opium en votant les résolutions suivantes :

« La Commission recommande que chaque délégation intéressée pousse son gouvernement à prendre pour la progressive suppression de l'habitude de fumer l'opium des mesures sur son propre territoire et dans ses possessions, en ne perdant pas de vue les différentes coutumes de chaque pays visé.

« La Commission émet l'avis que l'opium, dans tout emploi autre que le but médical, devrait toujours être tenu par chaque gouvernement participant à la Commission pour un produit à interdire ou à frapper de règlements stricts.

« La Commission trouve que chaque gouvernement représenté a des lois sévères, dont le but est directement ou indirectement de prévenir la contrebande de l'opium, de ses alcaloïdes, ses dérivés et ses composés, sur leurs territoires respectifs, et d'après elle, elle estime que c'est aussi le devoir de tous les pays d'adopter telles mesures nécessaires pour s'opposer dans les ports de départ à tout chargement d'opium, de ses alcaloïdes, de ses dérivés ou de ses composés, en destination des pays qui interdisent l'entrée de ces produits.

« La Commission estime que déjà la fabrication sans restriction, la vente et la diffusion de la morphine constitueut un danger grave et que la morphinomanie montre des signes d'extension parmi les populations. Cette Commission en conséquence désire attirer d'urgence l'attention de tous les gouvernements sur l'importance énorme de mesures coercitives à prendre par chaque gouvernement, sur son territoire et dans ses possessions, pour arriver à contrôler la fabrication, la vente et la diffusion de cette morphine, ainsi que des autres composés de l'opium, car il

appert des recherches scientifiques que ces drogues sont susceptibles d'entraîner les mêmes abus et de produire les mêmes pernicieux effets. »

Déjà les différents gouvernements ont pris des mesures effectives. La Chine, la première intéressée, dont la Commission a loué l'indiscutable sincérité, a été résolument de l'avant dans la lutte contre l'opium. Les décrets impériaux n'ont pas été, cette fois, lettre morte. Le Régent tient la main à leur exécution stricte. En conséquence, la culture du pavot est restreinte ; les fumeries d'opium sont interdites ; des maisons pour la cure des opiomanes sont installées ; les magasins où se vend l'opium sont sévèrement inspectés ; les fonctionnaires de tout rang et de tout grade ont reçu interdiction de fumer l'opium, ce qui a coûté leur place à bon nombre et la vie à plusieurs ; des lois strictes pour la punition de ceux qui cultivent secrètement le pavot ont été rédigées et seront ajoutées au nouveau code pénal. La punition comprend la bastonnade et le bannissement. Les terrains seront confisqués au profit du trésor public.

On annonce qne la troisième année de l'ère de Suan Tong (1911) sera la dernière pour l'interdiction absolue de la drogue. Ceux qui en 1912 se laisseraient encore aller à la funeste habitude seront punis des mêmes peines que celles qui atteignent les contrebandiers d'armes prohibées [1].

L'Angleterre, faisant en cela un sacrifice très méritoire et dont il faut la louer, a décidé de réduire le transport de son opium en Chine, durant trois ans, pour essayer et voir si le gouvernement chinois peut mettre en pratique l'interdiction de la culture de l'opium et de sa fumigation. Cette réduction a fait subir de lourdes pertes à Singapour et à Hong-Kong ; néanmoins les mesures restrictives ont été maintenues. Pour Hong-Kong, diminution annuelle de 1000 piculs, fermeture des fumeries à l'expiration des licences, prohibition de la vente de l'opium aux femmes et aux enfants. En approuvant ces mesures, le Secrétaire d'Etat pour les Colonies, Lord Crewe, donnait son assurance que le gouvernement anglais était prêt à demander au Parlement des subsides pour suppléer aux revenus que la colonie tirait du commerce de l'opium. C'est se montrer prêt à subir les conséquences de sa politique et c'est tout à l'honneur de l'Angleterre.

1 — *Echo de Chine*, 28 mars 1909.

La France a donné le même exemple pour l'Indo-Chine. Bien que le pavot ne s'y cultive pas, les droits imposés sur l'opium importé ou manufacturé y constituent une des sources importantes du revenu indo-chinois : plus de dix millions de francs, soit un sixième des ressources totales. M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, ayant reçu ordre du gouvernement français d'étudier, à tous les points de vue, le problème de l'opium, une commission fut nommée à cet effet. Dans son rapport, dit le *Courrier d'Haiphong*, elle proposa les mesures restrictives suivantes : majoration progressive du prix de vente de l'opium manufacturé.—Interdiction de la vente des sous-produits provenant de la combustion de l'opium.—Règlementation en vue de la limitation de la vente dans les débits.—Fermeture graduelle des fumeries publiques. Puis la Commission émit son avis sur la délicate question des taxes de remplacement.

Des mesures semblables ont été prises, ou le seront sans doute bientôt, par les Etats-Uuis aux Philippines, le Japon à Formose, le Portugal à Macao, la Hollande aux Indes Néerlandaises.

Pour arrêter l'extension du mal en dehors de l'Orient, des lois ont été votées ou présentées dans différents parlements, dont celui d'Ottawa. Que toutes ces lois soient rigoureusement appliquées.

Parallèlement à l'action des gouvernements, et au besoin pour la stimuler, que l'opinion de tous les honnêtes gens se fasse entendre pour exiger impitoyablement la proscription de l'abominable drogue ; que les revues et journaux dénoncent les effets désastreux de l'opium et de la morphine ; que les médecins et pharmaciens n'oublient jamais les graves devoirs qui leur incombent et ne délivrent la drogue qu'à bon escient et uniquement pour fin médicale ; que tous sachent que l'opiomane et le morphinomane ne se guérissent que très rarement et fort difficilement, et donc qu'il importe souverainement de ne pas s'exposer à la tentation. Il y va du salut des âmes, de l'honneur des familles, de la prospérité et de la grandeur de la patrie.

L. Davrout, S. J.

Sien-Hsien (Hokienfou).

L'ÉGLISE ET L'ÉDUCATION

CONCLUSION

L'ÉGLISE ET L'ÉDUCATION AU CANADA.

(Suite)

Nous voici en 1840 : l'union politique du Haut et du Bas-Canada vient d'être consommée. L'importante question de l'enseignement primaire ne tardera pas à attirer l'attention du nouveau Parlement. Mais, comment espérer des hommes qui y dominent, et pour qui le régime de l'Union n'est qu'une machine de guerre contre l'influence catholique et française, une législation scolaire équitable et généreuse ?

La loi de 1841 porte manifestement la marque de l'absolutisme dominant. Pas d'instruction distincte pour les minorités ; les parents, quoique représentés par des commissaires électifs, jouent un rôle plus nominal que réel ; c'est le gouvernement qui par ses créatures, les officiers municipaux, exerce sur la direction et l'administration des écoles un contrôle effectif [1]. Ces raisons, jointes au fait de la cotisation obligatoire qu'on inaugurait, eurent pour effet de soulever le peuple contre la nouvelle loi.

Il ne serait certes pas exact de dire que l'autorité ecclésiastique vit avec joie cette législation suspecte se substituer à l'ancienne loi des écoles de fabrique [2]. Mais, vu le désarroi scolaire où les paroisses se trouvaient, nos évêques, sans se prononcer sur la valeur intrinsèque du nouveau système, jugèrent plus sage de n'y pas mettre obstacle et d'exhorter même, dans l'intérêt de l'éducation catholique, les curés et les fidèles à en favoriser l'exécution [3]. Modifiée en 1846 dans le sens d'une latitude plus grande laissée à l'initiative des parents et à la liberté religieuse [4], cette organisation donna naissance au système actuel dont elle a été la base et comme l'armature.

L'opposition populaire n'avait pas entièrement désarmé. Les évêques, d'un commun accord, condamnèrent cette attitude. « Nos Très Chers Frères, disaient-ils dans une lettre collective [5] de 1850, n'hésitez pas à payer de

---

1 — Meilleur, *ouv. cit.*, pp. 109-110, pp. 224-226 ; Chauveau, *ouv. cit.*, pp. 75-76.

2 — Turcotte, *Le Canada sous l'Union*, p. 92.

3 — Mgr Signay, *Mandements des év. de Québec*, vol. III, pp. 407-409 ; Mgr Bourget, *Circulaire au clergé de Montréal*, 5 janv. 1842.

4 — Meilleur, *ouv. cit.*, p. 226.

5 — *Mandements*, vol. III, p. 591.

bonne grâce la modique contribution que la loi demande de vous pour le maintien de vos écoles... La loi concernant l'éducation n'est sans doute pas parfaite : mais profitez des avantages qu'elle vous offre, et priez pour qu'elle s'améliore. »

Quatre ans après, les évêques, réunis en concile, élevaient de nouveau la voix pour faire aux commissaires d'école un devoir de conscience de n'engager que des instituteurs et des institutrices dûment qualifiés [1] ; et, en attendant la réalisation d'un vœu par eux formulé, lors du premier concile de Québec [2], en faveur d'une école normale catholique dont ils sentaient toute la nécessité, ils priaient les maisons d'éducation de l'un et de l'autre sexe d'ajouter à leurs classes ordinaires une école destinée à former des maîtres et des maîtresses [3].

C'est en 1857 que les écoles normales, demandées depuis longtemps par les amis ecclésiastiques et laïques [4] de l'éducation, furent inaugurées [5]. Elles étaient constituées d'après le principe confessionnel, et il serait, croyons-nous, injuste de ne pas reconnaître le vif essor que cette institution nouvelle imprima à l'enseignement primaire et au mouvement pédagogique [6].

En 1859 un rouage très important fut ajouté à notre système scolaire par la création d'un Conseil de l'Instruction publique. Ce conseil, divisé par une loi subséquente en deux comités, l'un catholique, l'autre protestant, devint en 1875 l'objet d'une réorganisation dont la religion n'a eu qu'à se louer. Les évêques de la province de Québec furent admis au Comité catholique en leur qualité officielle de représentants de l'Eglise, et depuis cette date ils y siègent, sous la présidence d'un surintendant nommé par le gouvernement, à côté de membres laïques dont le nombre ne doit jamais excéder celui des membres ecclésiastiques.

J'ai dit : sous la présidence d'un surintendant ; mais l'histoire de ce personnage remonte plus haut que le conseil. Dès l'origine de l'organisation scolaire actuelle, un officier public, M. le Dr Meilleur, était chargé d'en sur-

---

1 — *Ibid.*, vol. IV, p. 163 ;—cf. Mgr Bourget, *Circulaire au clergé de Montréal*, 5 janvier 1842, et 2 avril 1842. Le zélé prélat avait, dès cette époque, ouvert dans sa ville épiscopale une maison destinée à la formation des instituteurs sous la direction des Frères des Ecoles chrétiennes.

2 — Cf. *Decreta primi Conc. prov. Queb.*, decr. XVIII.

3 — *Mandements*, vol. IV, *end. cit.*

4 — Cf. Meilleur, *ouv. cit.*, p. 283.

5 — Nous ne parlons pas d'un essai antérieur (1835-36) que les troubles politiques du pays firent avorter. (Cf. *L'abbé Holmes et l'Instruction publique*, par l'abbé Aug. Gosselin, mémoire de la Société Royale du Canada, 1907).

6 — Voir *Les noces d'or de l'école normale Laval* par un Comité d'anciens élèves, 1re P., ch. III ;—aussi le récent ouvrage de M. l'abbé Ad. Desrosiers, *Les Ecoles normales primaires de la Province de Québec et leurs œuvres complémentaires* (Montréal, 1909).

veiller le fonctionnement. Cet homme de bien, dévoué de tout cœur et de toute manière aux intérêts de l'éducation, fut remplacé en 1855 par l'hon. M. Chauveau. Et, lorsque, en 1867, l'acte confédératif des provinces vint donner aux conditions du problème éducationnel une nouvelle forme juridique, M. Chauveau, devenu premier ministre de la province de Québec, devint en même temps, moins par la logique du droit que par l'entraînement des faits, ministre de l'Instruction publique en cette province. Les fonctions de surintendant étaient du coup supprimées. C'est sous l'administration de l'hon. M. de Boucherville que, par une louable rétrogression, la surintendance fut rétablie et le ministère de l'Instruction publique aboli.

La période d'organisation de notre enseignement primaire était close.

Nous sommes, depuis, entrés dans une ère d'indiscutable avancement [1]. Le nombre croissant des communautés enseignantes d'hommes et de femmes, la formation plus sérieuse des maîtres et des maîtresses, l'augmentation de l'octroi gouvernemental fait aux écoles, l'allure progressive des programmes, la fréquentation scolaire accrue, le nombre des illettrés diminué, le matériel des écoles perfectionné, tout démontre que nous marchons [2]. Et ce progrès de bon aloi n'est pas l'apanage exclusif de l'instruction primaire ; nous le voyons entraîner dans son essor les établissements et les méthodes d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur [3].

Est-ce à dire que le système scolaire de la province de Québec ne laisse rien à désirer ?—Nous voudrions, en l'appréciant, nous tenir également éloigné d'un pessimisme chagrin et d'un optimisme décevant.

Prétendre tout d'abord que, dans notre organisation de l'instruction pu-

---

1 — Cf. *L'éducation dans la prov. de Québec*, Discours de l'hon. M. Flynn, premier ministre, 1897 ; *Discours sur la loi de l'Instruction publique*, prononcé par l'hon. M. Chapais devant le Conseil législatif, 10 janv. 1898 ; *Discours sur l'Instruction publique*, prononcé à l'Assemblée législative de Québec, par l'hon. M. R. Roy, 1906 ;—aussi, *Rapport du Surintendant de l'Instruction publique aux hon. membres du Comité cath. du Conseil de l'Inst. publ. de la prov. de Québec*, 1901, pp. 3-17, et *Honneur à la Prov. de Québec*, par C.-J. Magnan, 1903.

2 — Certains censeurs de l'éducation, telle qu'elle se donne dans notre province catholique et française, se plaisent à proclamer la supériorité scolaire de la province, en majorité protestante et anglaise, d'Ontario. Or, s'il faut en croire les derniers rapports statistiques officiels (*Statistics of the Dominion of Canada, Education*, 1908), la province d'Ontario ne l'emporte en matière scolaire sur celle de Québec que par le nombre des élèves, vu qu'elle est plus populeuse, et par les sommes d'argent dépensées, ce qui est loin de suffire pour établir le niveau éducationnel d'un pays. Quant au nombre des écoles et des maîtres ainsi qu'à la moyenne de l'assistance à l'école, c'est Québec qui tient le premier rang.

3 — Cf. l'abbé Cam. Roy, *L'Université Laval et les fêtes du cinquantenaire*, 1re P., Ch. III-IV.

blique, les droits et l'autorité des parents et de l'Eglise sur l'éducation des enfants sont ignorés, serait une injustice grave.

Nos commissions scolaires, issues en général du suffrage des pères de famille, ont précisément pour tâche, dans l'œuvre éducatrice, de les représenter. Et la loi qui confère à ces commissions des pouvoirs très étendus [1] concernant l'administration locale des écoles, leur condition matérielle, leur fonctionnement intellectuel, reconnaît en même temps aux ministres du culte le droit de surveiller l'enseignement au point de vue religieux et moral. [2] Ce système, pour n'être point strictement paroissial, n'est cependant pas sans analogie avec le gouvernement des paroisses. Au-dessus des bureaux particuliers d'éducation siège le Conseil de l'Instruction publique auquel est confiée la haute direction du mouvement scolaire, et dans lequel évêques et laïques ont pour attributions de faire, relativement aux choses éducationnelles,—régie des écoles, livres et programmes, inspection, écoles normales, etc.,—des règlements conformes aux vrais intérêts de la religion et aux légitimes désirs des parents chrétiens.

Il y a dans ce régime des gages de liberté, d'autonomie et d'hégémonie religieuse qu'on ne saurait méconnaître et que des libres penseurs constatent avec regret [3]. Et voilà pourquoi, sans se dissimuler les défauts qui le déparent, nos évêques depuis cinquante ans ne lui ont jamais marchandé leur sympathique concours. Citons ce passage de leur lettre collective de 1894 [4] : « C'est pour l'Eglise une joie légitime de voir fonctionner ici un système d'éducation, qui, sans être absolument parfait et sans réunir peut-être toutes les conditions désirables, repose cependant sur une entente cordiale entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique, et ménage à cette dernière, dans l'approbation des maîtres et des méthodes, une part d'influence propre à sauvegarder les intérêts sacrés de la famille, de la conscience et de la foi. Puisse cette influence grandir encore, au lieu de s'affaiblir ! »

Toute favorable qu'elle soit, cette appréciation fait pourtant des réserves, et l'épiscopat canadien donne clairement à entendre que notre système scolaire est susceptible d'amendements. C'est qu'en effet, malgré les pouvoirs et les avantages qu'il accorde à l'Eglise et aux parents, ce système dépend encore plus que de raison de l'autorité de l'Etat. Non seulement l'Etat nomme le surintendant et les membres laïques du Conseil de l'Instruction publique, mais c'est lui qui par son approbation met en force les décisions de ce Conseil ; c'est lui encore qui nomme les inspecteurs d'écoles, ainsi que (sur la recommandation du Conseil) les professeurs, les directeurs

1 — Cf. Paul de Cazes, *Code scolaire de la province de Québec*, 1899.
2 — *Ibid.*, nn. 74 et 215.
3 — A. Siegfried, *Le Canada, les deux races*, pp. 90-93.
4 — *Mandements*, vol. VIII, p. 118.

et les principaux des écoles normales ; c'est lui aussi qui ouvre aux élèves la porte de ces institutions [1].

En face des problèmes que soulève cette situation scolaire, deux courants d'idées très discordantes se dessinent et s'accentuent chaque jour davantage dans l'opinion publique canadienne. Pendant que les uns désirent *améliorer*, en le soustrayant de plus en plus aux agissements politiques, notre système d'éducation, d'autres, sous de subtils prétextes, se donnent un mal infini pour le *détériorer* en le marquant de cette empreinte de laïcisme dont l'Europe nous offre de si douloureux exemples.

Des influences d'origine distincte contribuent à développer cette ten dance.

L'école publique non confessionnelle qui règne aux Etats-Unis, et dont s'accommode si bien le libéralisme protestant, rayonne par l'éclat trompeur de sa gratuité et de ses méthodes jusque sur le Canada. D'autre part, le sentiment prévaut parmi les Anglo-Canadiens,—et cette idée n'est pas loin de sourire à certains Canadiens français haut placés et d'un patriotisme douteux,—qu'il importe au bien du pays que les diverses races, dont se compose la population globale du Canada, se fusionnent peu à peu dans un même moule et d'après un même type. Ce type, c'est l'esprit moderne, plus préoccupé des intérêts de la terre que de ceux du ciel ; ce moule, c'est l'école neutre ouverte à toutes les nationalités et à toutes les croyances. Et nous soupçonnons fort la *Société d'éducation du Dominion*,—association interprovinciale fondée en 1891,—d'avoir eu dès l'origine pour but ultime d'abaisser les frontières qui protègent en certaines provinces l'autonomie de l'école catholique et de propager insensiblement parmi nous l'idée de la neutralité scolaire et de l'enseignement par l'Etat [2].

Quoi qu'il en soit de ces influences écloses sous le souffle protestant, il est un autre foyer de laïcisme plus redoutable encore pour nos écoles : c'est celui qui sévit en France et dont la flamme projette au loin sa lueur néfaste.

L'Europe exerce sur nous une sorte de fascination. Déjà, il y a un demi-siècle, l'idée dominante dans les sphères officielles françaises de l'enseignement d'Etat avait séduit quelques-unes de nos têtes dirigeantes, et nous ne

---

1 — P. de Cazes, *ouv. cit.*, nn. 38, 47, 46, 55, 76, 455, 456.

2 — Cf. *The Dominion Educational Association*, p. 96 (Lovell & Son, Montreal, 1893.)—D'accord avec les principes de plus en plus manifestes dont s'inspire cette société, trois projets ont été proposés : l'un par le Dr Harper, demandant la création d'un bureau fédéral d'éducation ; le second par le Dr Roddick (et qui a été adopté à Ottawa, mais rejeté à Québec), en faveur d'un conseil médical pour toute la confédération ; le troisième par le Dr Robbins, ayant pour objet d'introduire le fédéralisme et, avec lui, l'uniformité dans l'enseignement primaire de tout le Canada. Ces divers projets ont été très sérieusement étudiés et critiqués par l'hon. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, dans un opuscule intitulé : *Education et Constitution*, Montréal, 1904.

voudrions pas dire que notre organisation de l'instruction publique n'a, de ce chef, subi aucune atteinte. Il est constant qu'à plusieurs reprises des propositions, dans notre monde éducationnel, se sont fait jour et des mesures ont été adoptées, tendant à amoindrir l'action scolaire des parents et de l'Eglise, et, par contre, à fortifier celle de l'Etat.

C'est ainsi qu'en 1876 une loi fut votée, autorisant la création, au département de l'Instruction publique, d'un dépôt de livres obligatoires pour toutes les écoles, et frayant, par cela même, la voie à l'uniformité générale de l'enseignement [1]. En 1880, nouvelle mesure législative, bientôt dénoncée par NN. SS. les Evêques au Conseil de l'Instruction publique, en faveur de l'uniformité absolue des livres classiques [2]. Deux autres projets de loi d'un caractère tendancieux marquèrent les années 1881 et 1882 ; et s'ils ne purent obtenir force légale, l'idée centralisatrice et attentatoire aux libertés scolaires qui les inspira ne fut pas, du coup, frappée à mort [3].

En 1887, le premier ministre de la province de Québec se fit autoriser à prendre rang parmi les membres du Conseil de l'Instruction publique, afin, disait une feuille ministérielle, que le Gouvernement et le Conseil cessent d'être « deux corps distincts [4]. » Vers le même temps divers journaux s'efforçaient de répandre et d'accréditer parmi nous l'opinion, caressée du reste par certains hommes politiques, qu'il appartient à l'Etat et qu'il est même de son devoir d'établir l'instruction gratuite et obligatoire.

En 1893, quelques membres du Conseil de l'Instruction publique eurent la malencontreuse idée de demander la révocation du principe d'équivalence, reconnu par notre loi scolaire et qui en fait l'honneur, en faveur des congrégations religieuses enseignantes. Cette motion, sur la contre-proposition de deux laïques clairvoyants et par le vote unanime des évêques, fut rejetée [5]. On ne persista pas moins, en certains milieux, à réclamer, soit dans l'enseignement primaire, soit dans l'enseignement secondaire et classique, des réformes dont on ne pouvait ni préciser le caractère ni démontrer la nécessité.

---

1 — Voir *Observations au sujet de la dernière loi concernant l'instruction publique dans la province de Québec* (impr. Plinguet, Montréal, 1877).

2 — Voir *L'éducation ou la grande question sociale du jour. Recueil de documents*, pp. 82-85, (Montréal, 1886). Ces mesures d'uniformisation *générale* sont, il est vrai, disparues de notre législation, mais non sans y laisser de traces : car, malheureusement, on y voit une clause *imposant* aux Commissions scolaires, quelles que soient les conditions du milieu où elles opèrent, l'obligation de prescrire dans toutes les écoles dont elles ont le contrôle l'usage des mêmes livres.

3 — *Ibid.*, pp. 85 et suivantes. Cf. J.-P. Tardivel, *Mélanges*, t. I, pp. 85-94, et t. II, pp. 69-82.

4 — Cf. *La Vérité*, 1er oct. 1887.

5 — Voir *Les Congrégations enseignantes et le brevet de capacité*, par Th. Chapais, Québec, 1893.

En 1898, sous l'influence des mêmes idées, la Chambre des députés décréta, malgré des protestations tombées de haut [1], la création d'un ministère de l'Instruction publique, ce qui, par le fait même, abolissait la charge de Surintendant et devait fatalement mettre la cause sacrée de l'éducation à la merci des intérêts politiques. Le Conseil Législatif rendit à notre province le signalé service d'étouffer cette législation rétrograde [2]. De nouveau, en 1904, on tenta de mêler la politique à l'éducation en proposant que le Secrétaire provincial fût, d'office, membre du Conseil de l'Instruction publique. Mais le Comité catholique du Conseil, consulté sur l'opportunité de cette mesure, s'y opposa énergiquement.

Deux années auparavant avait été fondée à Montréal la *Ligue de l'enseignement,* bientôt affiliée à l'association française et maçonnique du même nom [3], et dans la préface de la brochure publiée pour en faire connaître le programme [4] on pouvait lire ces mots : « L'instruction publique est une charge d'Etat ». Cette ligue à l'allure suspecte fut de courte durée, mais l'esprit ténébreux et pernicieux qui l'avait mise au jour ne s'est pas éteint avec elle. Il s'affirmait encore l'an dernier au Parlement de Québec dans la proposition qui y fut faite d'établir, contrairement au sentiment bien connu des Evêques, l'uniformité des livres dans toutes les écoles ; il ne perd aucune occasion d'agir sur l'opinion par l'importune demande de réformes mal inspirées ou mal définies, demande dont les termes trahissent un état d'âme hostile à nos institutions scolaires catholiques.

Des réformes : sans nul doute, notre système d'instruction en est susceptible, et très sincèrement nous les souhaitons, nous les requérons, non pas telles que l'école libérale et radicale les veut, mais telles qu'il convient à un pays libre et chrétien de les réaliser.

Nous dirons sans dissimulation notre pensée.

Non seulement les catholiques de la province de Québec doivent, de toutes leurs forces, s'opposer à toute mesure, provinciale ou fédérale, qui aurait pour effet d'amoindrir, de paralyser l'action éducationnelle des parents et de l'Eglise, mais c'est leur intérêt, en même temps que leur devoir, de favoriser toute législation propre à accroître cette double et salutaire influence.

Nous verrions avec bonheur notre organisation scolaire se modifier en ce sens : par exemple, le Conseil de l'Instruction publique, rendu plus indé-

1 — Cf. *La Nouvelle-France,* t. V, pp. 491-496.

2 — Voir le remarquable *Discours sur la loi de l'instruction publique* prononcé à cette occasion par l'hon. Ths Chapais (Québec, 1898) ; aussi le *Discours sur l'instruction publique* prononcé à l'Assemblée législative, en 1906, par l'hon. Rod. Roy, pp. 6-9.

3 — Cf. Henri Bernard, *La Ligue de l'enseignement, Hist. d'une conspiration maçonnique à Montréal,* 1904.

4 — *La Ligue de l'enseignement, La Question de l'instruction publique dans la prov. de Québec,* Montréal, 1903.

pendant de l'Etat, exercer une autorité souveraine dans ses décisions, nommer et révoquer lui-même les inspecteurs d'écoles, ou du moins jouir du droit d'être consulté en ces matières [1] de même que dans le choix de ses membres laïques destinés à représenter les pères de famille. Pourquoi encore le curé dans sa paroisse ne deviendrait-il pas, de par la loi, président de la Commission scolaire, avec toutefois la liberté de refuser cette charge [2] ?

Des hommes de haute compétence [3] regrettent que, pour compléter notre enseignement populaire, il n'y ait pas en plus grand nombre, à la portée des classes ouvrières, des écoles spéciales, dites techniques ou professionnelles, dans lesquelles s'enseignent théoriquement et pratiquement les arts mécaniques les plus nécessaires. Le jour où nos hommes publics entreprendront de promouvoir efficacement cette sorte d'instruction dont l'utilité est incontestable, ils se souviendront sans doute avec quel succès certains instituts religieux, notamment les Frères des Ecoles chrétiennes, dirigent, en d'autres pays, des établissements similaires [4]. L'école technique populaire, où la religion doit avoir sa place, ne saurait se trouver en de meilleures mains.

Quant à notre éducation secondaire et supérieure, le clergé qui l'a créée et dirigée dans le passé, en est aujourd'hui encore, Dieu merci, l'ouvrier principal. C'est une œuvre indépendante de l'Etat. Sans s'écarter des méthodes traditionnelles [5] consacrées par l'expérience des siècles, nos collèges et nos universités accueillent volontiers tous les progrès légitimes, et il n'y a que le parti pris d'un dénigrement calomnieux et sectaire qui se refuse à le reconnaître.

1 — Originairement le Conseil possédait ce droit relatif aux inspecteurs d'écoles : en 1899, on le lui a enlevé.

2 — C.-J. Magnan, *Polémique à propos d'enseignement entre M. J.-P. Tardivel et M. C.-J. Magnan*, p. 104.

3 — L'hon. Boucher de la Bruère, *Rapport* de 1901, pp. 61-63.

4 — *Ibid.*, pp. 40 et suivantes.

5 — Malgré des pages empreintes d'une réelle bienveillance, M. André Siegfried dans son ouvrage, *Le Canada, les deux races*, se permet d'exprimer le regret que notre éducation collégiale et universitaire reste entre les mains de l'Eglise, et qu'elle se fasse encore d'après les vieilles méthodes, philosophiques et littéraires, si étroitement liées au progrès des sciences sacrées (pp. 122-123). La formation chrétienne de la jeunesse et l'avancement des sciences religieuses, cela importe peu à l'écrivain libre penseur. Ce qu'il rêve avant tout pour nous, c'est une instruction utilitaire qui nous assure le premier rang dans le commerce, l'industrie et la finance. Nous ne méprisons certes pas ces biens terrestres, et nous souhaitons de tout cœur voir nos compatriotes s'armer intelligemment pour la lutte sur ce terrain que leur dispute avec tant de succès la race anglo-saxonne. Mais, disons-le fièrement, notre âme a de plus hautes visées ; notre peuple ose s'attribuer une mission plus noble, et c'est ce qui explique notre attachement fidèle, sans être servile, aux méthodes éducatrices qui, seules, sont en harmonie avec le rôle religieux et l'avenir intellectuel et social de notre race. (Sur le livre de Siegfried, voir le jugement porté par Raphaël Gervais dans la *Nouvelle-France*, t. V).

L.-A. Paquet, p^tre^.

LA « CATHOLIC ENCYCLOPEDIA » : TOME V

Cette grande entreprise, commencée il y a à peine deux ans, se poursuit avec une louable régularité. Le volume récemment paru soutient dignement la comparaison avec ses devanciers, et nous montre les directeurs de l'*Encyclopedia* fidèles à leur programme de fournir à tout esprit avide de se renseigner sur tout ce qui touche à la doctrine, à la discipline, à la vie et aux œuvres catholiques, une réponse claire, précise, compréhensive et satisfaisante.

Cette œuvre constitue une véritable apologie du catholicisme à tous les points de vue. Il en est un, en particulier, que nous n'avons pas encore signalé à nos lecteurs et qui donne à la cousultation de cet ouvrage un attrait spécial, en y joignant l'agréable à l'utile. Nous voulons parler de l'art chrétien dans sa multiple et ravissante expression.

Que l'Eglise ait toujours été la patronne et la gardienne des beaux-arts, dans leur manifestation la plus parfaite, c'est une gloire que les esprits les plus préjugés ne sauraient lui nier. Inspiratrice du beau, comme elle est l'arbitre du vrai et la trésorière et la dispensatrice du bien par excellence, est-il étonnant que le reflet de l'idéale et éternelle beauté reluise dans les œuvres dont le génie de ses fils a orné le royal manteau de l'épouse du Christ ? Les merveilles de l'architecture, de la sculpture et de la peinture rendent tour à tour hommage à l'inspiraticn toute céleste qui les a créées. Les éditeurs de l'*Encyclopedia*, par une série de gravures artistiques, en fournissent une éloquente démonstration.

Il y aurait encore mainte chose à dire sur les pages si pleines d'érudition de ce dernier-né des volumes de la collection. Dans la nomenclature des articles compris entre les deux termes de ce tome-ci, *Diocese* et *Fathers*, sont traités selon l'ordre alphabétique tous les sujets que comporte le programme de l'*Encyclopedia*. Signalons parmi les principaux les suivants, tous de majeure importance : *Discipline*, *Divorce*, *Doctrine*, *Domicile* (d'après l'un et l'autre Droit), *Doute*, *Duel*, *Education*, *Energie*, *Eschatologie* (théologie des fins dernières), *Ethique*, *Eucharistie*, *Evolution* [1], *Exégèse*, *Extrême Onction*.

Dans le cours d'une étude remarquable sur l'*Egypte*, par M. l'abbé Hyvernat, de l'Université Catholique de Washington, article illustré de cartes et de gravures, l'auteur traite de façon compétente de l'histoire de ce mystérieux pays avant et après l'ère chrétienne, ainsi que de la religion, des arts,

---

1 — Malgré la compétence des auteurs des deux articles sur l'*Evolution* et la façon fort intéressante dont ils ont traité cette difficile question, nous serions tenté d'y faire quelques réserves.

et des coutumes de ses habitants. Plus intéressantes encore sont les 34 pages à deux colonnes consacrées à l'histoire religieuse de l'*Angleterre* depuis les origines du christianisme jusqu'à nos jours. Deux cartes coloriées représentent les divisions du royaume en diocèses, tant avant le schisme d'Henri VIII que depuis la restauration de la hiérarchie.

LA RÉDACTION.

PAGES ROMAINES

DE L'ENCYCLIQUE *Providentissimus Deus* À LA LETTRE APOSTOLIQUE *Vinea electa*.—LA NOUVELLE PINACOTHÈQUE.

La lettre apostolique *Vinea electa*, à la date du 7 mai 1909, est le couronnement de tous les actes pontificaux qui ont eu pour but, en ces dernières années, l'étude des Saintes Ecritures.

En face des attaques multipliées dont la Bible était l'objet, le 18 novembre 1893, par son encyclique *Providentissimus Deus*, Léon XIII rappela en quoi consiste la doctrine constante de l'Eglise en ce qui regarde l'inspiration et l'interprétation des Livres Saints. Malheureusement, la parole pontificale ne fut pas écoutée par les exégètes modernes, si bien que, en plusieurs circonstances, le pape dut renouveler ses avertissements contre la nouvelle méthode exégétique qu'il qualifiait de « *genus interpretandi audax atque immodice liberum.* » Sa lettre au ministre général des frères mineurs, 25 novembre 1898, son encyclique au clergé français du 8 septembre 1899 manifestèrent de nouveau sa pensée à ce sujet. Dans les rangs des modernistes, ce furent des protestations sous mille formes diverses contre ce qu'on appella, comme toujours, « l'obscurantisme, » la lutte de l'Eglise contre les découvertes de la science ; en un mot, on renouvela les reproches sans cesse réfutés par l'histoire et adressés à la papauté qui voudrait restée fixée en des méthodes surannées et s'en tenir à des traditions trop vieillies. Loisy, Tyrrell, Houtin, Rose, Schell, Schnitzer, Minocchi, écrivirent livres sur livres, brochures sur brochures, pour défendre leur nouveau système exégétique, et réduire la Bible aux proportions que lui assigne l'orgueil humain. Temporisateur par caractère, en plus, patient suivant la tradition des papes, Léon XIII ne frappa point les adversaires de sa parole et de la doctrine de l'Eglise sur l'autorité des Livres Saints ; il leur ménagea la rencontre d'hommes éminents dans la science des langues orientales, de la patrologie, de l'exégèse, et dont la compétence ne pouvait être discutée,—pour que, en des conférences, en des études communes, les esprits qui s'égaraient pussent être plus facilement ramenés. Ce fut l'occasion de la Constitution apostolique *Vigilantiæ*, du 30 octobre 1902, par laquelle fut établie la Commission biblique. Entre temps, les Pères dominicains fondaient à Jérusalem une école de hautes études exégétiques dont l'accès était largement ouvert aux jeunes ecclésiastiques qu'ils voulussent devenir disciples de saint Dominique ou non. Etudiée chez elle, sur son sol que l'on pouvait parcourir, approfondie au milieu de ses villes dont on pouvait faire parler les pierres, sous son ciel, en un mot, dans son atmosphère, la Bible devait garder moins de secrets. L'exégèse moderne reprochait à la Vulgate, ou mieux, aux vieux

copistes de ses manuscrits, l'interpolation ou la mutilation de certains textes: la papauté ordonna à un savant bénédictin d'entreprendre la revision des éditions de la Vulgate. Puis, par sa lettre *Scripturæ Sanctæ*, 23 février 1904, Pie X concéda aux savants de la Commission biblique le droit de conférer les titres académiques de licencié et de docteur en Ecriture Sainte, à ceux qui, se présentant devant elle, seraient reconnus aptes à les avoir; le 27 mars 1906, par son bref *Quoniam in re biblica*, il organisa les études bibliques dans les séminaires ecclésiastiques; puis, s'apercevant que la patience du Saint-Siège à l'égard de Loisy et de Tyrrell ne servait qu'à propager leurs erreurs, il en condamna les doctrines modernes dans son décret *Lamentabili* du 3 juillet 1907, dans son encyclique *Pascendi* du 8 septembre de la même année, et dût ensuite les frapper eux-mêmes par une sentence du Saint-Office.

Pendant qu'il accomplissait tous ces actes, le Saint-Siège, (déjà sous le pontificat précédent), étudiait le projet de fonder dans Rome un grand institut biblique, où, à côté de l'enseignement parlé donné par de doctes professeurs, une riche bibliothèque offrirait à tous les savantes leçons des générations disparues ou celles des critiques modernes disséminés sur tous les points du globe, tandis qu'un musée spécial présenterait aux regards des archéologues ces témoins enfouis dans la terre, ces pierres brisées, ces inscriptions retrouvées que l'on recueille aujourd'hui, et qui racontent à notre siècle l'histoire des âges oubliés. C'est ce projet longuement étudié que Pie X vient de réaliser par sa constitution *Vinea electa*.

Loin d'être un institut fermé, ouvert seulement à des privilégiés, ce sanctuaire de la science exégétique aura ses élèves: ce sera une première catégorie; les auditeurs inscrits constitueront la seconde, la troisième sera formée par les hôtes libres, *hospites liberi*. En garantie de leur science, le titre de docteur en théologie, la constatation de l'achèvement complet de la philosophie scolastique, seront exigés de tous les élèves. Ceux qui, après avoir suivi régulièrement les cours de théologie et de philosophie, n'auront pu acquérir le doctorat ne seront comptés que parmi les auditeurs; aux hôtes libres, nulle condition ne sera imposée. *Stemus simul; quis est adversarius meus? accedat ad me.* C'est cette antique invitation d'Isaïe que l'Eglise réitère aujourd'hui en ouvrant son institut biblique à tous les esprits qui veulent savoir.



Avant de décréter la fondation du musée biblique, Pie X a fait refaire complètement la pinacothèque vaticane, dont les chefs-d'œuvre, il faut au moins l'espérer, resteront dans le calme de l'admiration qu'ils provoquent.

Qui ne sait que Pie VI, avant d'être le successeur de Clément XIV, alors qu'il n'était que Mgr Angelo Braschi, fut l'organisateur du musée *Clementino*, que, devenu cardinal, en 1773, il continua, il développa plus encore ses goûts artistiques, et que, la papauté lui ayant été offerte en 1775, il dépensa des sommes énormes pour augmenter les richesses du musée *Pio-Clementino*, et qu'enfin les merveilles en marbre qu'il accumula au Vatican ne lui firent point négliger les grands ouvrages de la peinture? Une première galerie créée par lui fut placée dans cette partie du palais vatican bâtie par Pie IV entre la galerie des Candélabres et celle des Cartes géographiques.—L'armistice de Bologne, en 1796, imposa au pape de livrer aux Français cent chefs-d'œuvre, à leur choix, pris parmi les statues et tableaux qui faisaient la richesse de Rome. Le directoire de Paris ne ratifia point ces accords, et

l'on croyait échapper aux dures conditions imposées, quand le traité de paix de Tolentino de 1797 les aggrava. Rome, envahie par les troupes révolutionnaires en 1798, se vit dépouillée au profit de Paris. Cent tableaux, propriété particulière du Saint-Siège, cent quinze autres peintures enlevées aux principales cités des Etats pontificaux, furent embellir le musée du Louvre. Ils y restèrent pendant toute la durée de l'Empire. Denon, (célèbre par son goût pour les arts, qui, après avoir accompagné Bonaparte en Egypte, fut nommé directeur-général du musée), pour sauver la fameuse Transfiguration de Raphaël, que le temps et les hommes avaient détériorée, la transporta alors sur toile.

Quand l'ouragan napoléonien eut passé, Canova, au nom de Pie VII, alla réclamer au gouvernement de la Restauration tous les chefs-d'œuvre dont Rome avait été dépossédée, et, plus heureuse que l'Egypte et la Grèce qui ne sont jamais plus rentrées en possession des obélisques, des statues que les empereurs romains leur prirent autrefois par droit de conquêtes aussi injustes que celles de la Révolution française, Rome vit retourner ses merveilles artistiques. Canova fut puissamment aidé dans ses réclamations par lord Castlereagh, ministre plénipotentiaire d'Angleterre, dont le gouvernement, oubliant ses vieilles querelles avec le Saint-Siège, donna cent mille francs pour payer les frais de retour en Italie. Canova fit exprès le voyage de Londres pour aller remercier le Prince Régent de sa générosité, et son merci en provoqua une autre : cent nouveaux mille francs lui furent encore donnés pour subvenir aux dépenses de l'installation dans les musées pontificaux. En reconnaissance des succès de ses négociations, Canova vit son nom écrit dans le livre d'or du Capitole, et, créé marquis d'Ischia par Pie VII. il reçut une rente viagère de 3,000 écus qu'il consacra aux jeunes artistes dont il voulait encourager les débuts.

Lors de la restitution des tableaux par la France, ceux qui avaient appartenu aux églises ne leur furent pas rendus ; ils furent placés ainsi que les autres dans les belles salles de l'appartement Borgia d'où le défaut de lumière les fit enlever, sous le pontificat de Léon XII. Dans le nouveau local situé au dernier étage de la cour Saint-Damase, le froid, le chaud se montrèrent irrespectueux envers des toiles vieillies, et Grégoire XVI leur donna alors l'hospitalité dans les quatre salles dites de saint Pie V.

Une telle situation n'était pas sans grands inconvénients : l'accès, le péril d'incendie, etc., et depuis longtemps l'administration des palais apostoliques désirait faire un changement qui, tout à fait en rapport avec les exigences modernes, devint définitif. Ce désir ayant été secondé par la générosité de Pie X, du conseil des hommes les plus compétents, une des galeries de la grande cour du Belvédère, (celle qui fait face aux jardins du Vatican), fut choisie pour devenir la nouvelle pinacothèque, et pendant trois années de grands travaux, sous la direction de l'architecte Sneider, sept salles y furent préparées à recevoir les diverses écoles de peinture italienne, une seule étant réservée aux écoles étrangères. En tout, le nombre des tableaux s'élève à 277 ; les arts, la générosité en ajouteront d'autres avec le temps, et en visitant la pinacothèque vaticane, où il ne verra pas ces nudités éhontées qui remplissent les musées modernes, l'étranger comprendra que l'art véritable est religieux, parce que le beau est un reflet de Dieu même, qu'il est moral, parce qu'il élève l'âme et la purifie, car il est la splendeur du vrai, suivant une belle pensée platonicienne, modifiée par saint Augustin : *Splendor boni.*

DON PAOLO-AGOSTO.

CHANTS SÉCULAIRES [1]

1659-1909

Saint Joseph, on l'oublie trop, est le premier patron du Canada : premier par la priorité de son titre, premier par l'efficacité de sa protection.

L'humble et puissant chef de la sainte Famille fut en effet choisi comme patron du Canada par les premiers apôtres de la Nouvelle-France, par les Récollets qu'amena Champlain en 1615. Depuis lors, chaque page de notre histoire pourrait rapporter un témoignage nouveau de sa bienveillance, si l'histoire moderne n'avait honte de faire écho à la voix de Dieu.

Saint Joseph couronna de succès les travaux des missionnaires jusqu'à la première invasion anglaise (1629) qui obligea les prêtres catholiques de quitter le pays. Peu après que le traité de Saint-Germain eût rendu le Canada à la France et à la paix, le saint Patriarche reprit ouvertement sa mission protectrice. Il attira à Québec Madame de la Peltrie, la Vénérable Marie de l'Incarnation et les Ursulines ; elles y arrivèrent, en même temps que les Augustines (1639), sur un vaisseau qui portait le nom de Saint-Joseph et qui fut sauvé d'un naufrage certain à son invocation. Ce n'était qu'un commencement.

La même année 1639, Jérôme le Royer de la Dauversière, receveur royal à la Flèche, où il avait établi en l'honneur de saint Joseph une confrérie, un hôpital et une congrégation, reçut d'En-Haut l'ordre de s'employer à fonder dans l'île de Montréal une ville qui serait à la fois le boulevard de l'Eglise en ce pays et un monument public du culte dû à la sainte Famille de Nazareth.

Une lumière surnaturelle lui fait connaître cette île non encore explorée ; un incident providentiel le met en relation avec Monsieur J.-J. Olier, fondateur du séminaire de Saint Sulpice ; une intuition divine leur montre à tous deux qu'ils ont une même vocation : fondation de Ville-Marie dans l'île de Montréal, établissement de trois congrégations dont l'une honorerait la vie sacerdotale de Notre-Seigneur, l'autre la très sainte Vierge Marie, la troisième saint Joseph.

A travers mille difficultés humainement insurmontables, soutenus par une assistance miraculeuse, ils se mettent à l'œuvre et confient la fondation à Paul de Chomedey de Maisonneuve. Il leur manquait pourtant le principal agent dont saint Joseph voulait se servir. A point nommé, cet agent — une femme — se présente à la Rochelle, se fait reconnaître et s'embarque avec les premiers colons. C'était Jeanne Mance.

Jeanne Mance porte manifestement le double caractère de saint Joseph : silence, humilité. Elle apparaît, accomplit l'œuvre divine et rentre dans l'ombre. La date de sa naissance, la première moitié de sa vie, les circonstances de sa vieillesse et de sa mort nous sont également inconnues.

---

1 — C'est le titre d'un poème qui sera publié, en septembre prochain, à l'occasion des fêtes de l'inauguration de la statue de Melle Mance. Nous en offrons l'introduction en primeur à nos lecteurs.

Jeanne Mance n'a d'histoire que par rapport à Ville-Marie, comme saint Joseph n'a d'histoire que par rapport à Marie et à Jésus. Cependant, elle accomplit la mission donnée par Dieu à MM. Olier et de la Dauversière ; elle est l'instrument de la Providence dans la fondation à Montréal du séminaire de Saint-Sulpice, de la Congrégation de Notre-Dame, et de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph. Cette dernière œuvre est plus particulièrement son œuvre.

Deux cent cinquante ans se sont écoulés depuis que Jeanne Mance a remis aux mains des Hospitalières de la Flèche la maison qu'elle avait établie pour elles, et qu'elle leur avait conservée au prix de mille difficultés. L'Hôtel-Dieu a vécu, il a grandi, il a essaimé ; huit fondations sorties de lui reproduisent ailleurs les œuvres de son zèle et de sa générosité. Lui-même a dû quitter les lieux de sa naissance et chercher au pied du Mont-Royal un site qui lui permît de développer à l'aise ses bâtiments et son inépuisable charité. Ainsi le dévouement de sa sublime fondatrice n'a pas été stérile.

Mais Jeanne Mance n'a-t-elle pas été oubliée? En cueillant les fruits de l'arbre séculaire que son amour a implanté dans notre sol, et qu'aucun orage n'a pu déraciner ou ébranler, songe-t-on assez à l'humble fille dont les sueurs, les larmes, le sang et la cendre l'ont doté de cette vigueur et de cette fécondité ?

L'Hôtel-Dieu, du moins, n'oublie pas ; et commémorant le deux cent cinquantième anniversaire de leur prise de possession, les vierges qui l'habitent ont estimé qu'aucun monument ne marquerait plus dignement ce stade de leur histoire, qu'une statue élevée à la mémoire de Jeanne. Œuvre du sculpteur Hébert, dont le patriotique talent se passe de mes éloges, cette statue décorera désormais la façade de l'Hôtel-Dieu.

La poésie aussi a été convoquée pour célébrer ce grand jour. Elle a tenté de chanter les trois héros de cette fête : saint Joseph, Jeanne Mance et l'Hôtel-Dieu. Or la gloire que tire Ville-Marie des œuvres accomplies dans son sein lui impose un devoir de reconnaissance et de fidélité. Une vocation divine, en effet, (un historien de Montréal [1] l'a noblement affirmé), n'est pas moins une responsabilité qu'un bienfait. C'est pourquoi les poèmes consacrés aux héros de cet événement séculaire sont encadrés dans deux chants adressés à Ville-Marie, qui leur servent de préface et de conclusion.

Fasse Dieu que le poète ne soit pas resté trop au-dessous de son projet, et qu'il ait réussi à rappeler au Canada et à Ville-Marie les splendeurs de leur origine.

---

1 — A. Leblond de Brumath.

Fr. Valentin-M. Breton, O. F. M.

19 juin 1908, deux cent trente-cinquième anniversaire de la mort de Jeanne Mance.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Dr N.-E. Dionne. Le Parler populaire des Canadiens-Français, ou lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes... les plus en usage au sein des familles canadiennes et acadiennes-françaises, comprenant environ 15,000 mots ou expressions avec de nombreux exemples... Préface de M. Raoul de la Grasserie... lauréat de l'Institut de France... Québec. Laflamme et Proulx, 1909, un vol. grand in-8° de XX-672 pp.

M. l'abbé C. Roy a publié sur ce récent ouvrage du Dr Dionne, dans *l'Action Sociale* du 5 juin dernier, des *Notes littéraires* après lesquelles il est difficile de parler. La sagacité du distingué critique, la justesse de ses appréciations, la netteté de ses conclusions et jusqu'au bienveillant à propos de ses réserves donnent à son étude un caractère qui en impose : il semble dangereux d'oser penser autrement, plus encore de vouloir s'exprimer mieux. Cependant—un tel début annonçait une restriction—cependant, puisque la *Nouvelle France* ne donne à ses lecteurs que de l'inédit, et que ses traditions s'opposent à ce que l'on y publie simplement l'article de *l'Action Sociale*, je me résigne à parler après M. C. Roy.

Le *Lexique* par lequel l'historien de Champlain explore cette année les domaines de la linguistique témoigne d'abord d'un labeur considérable. L'on n'aurait pas supposé qu'il pût même venir à la pensée d'un homme seul, et d'un homme dont la philologie n'est point la spécialité, d'entreprendre une si lourde tâche avec espoir de la conduire à terme. Certes, M. Dionne, docteur ès-lettres, bibliographe, archéologue, historien, possède des titres à revendiquer une certaine compétence dans cette branche encore incomplètement émondée de la grammaire [1] ; mais il n'est pas *professionnel*, et pour peu que l'on soit initié aux complexes questions que doit débrouiller un lexicographe, on devine d'une telle entreprise «*que ça prend un homme*» (expression oubliée, p. 528), un homme qui ne fasse que cela.

Le Dr Dionne est non seulement venu à bout de son projet, mais son livre—en attendant le *Lexique de la Société du Parler français*—est évidemment le plus complet de ce genre. Les 15,000 mots ou expressions (même si l'on en défalque les acceptions purement françaises ou individuelles) ont belle prestance en face des 1,750 observations de Dunn, des 3,300 articles de Rinfret, des 4,136 mots recueillis par Clapin, que je nomme seuls, pour ne point écraser des auteurs dont l'étude s'est bornée à quelques cents de vocables : Buies, Gingras, F. Paris, Lusignan.

Il a de plus ce qu'il faut pour obtenir la faveur du peuple ; il ne s'embarrasse pas de dissertations dans le goût des Elliott, Sheldon, Squair ou même des Nap. Legendre. Si, aux yeux des savants, c'est une lacune que comble imparfaitement la préface où M. de la Grasserie applique au langage canadien les règles ordinaires de la formation des parlers populaires, d'autre part, comme les travaux antérieurs n'ont rien perdu de leur valeur, les intéressés pourront y recourir, et l'appareil des méthodes modernes n'effarouche point les profanes, c'est-à-dire la grande majorité des lecteurs à qui s'adresse le lexique du Dr Dionne. Le reste, conscient de la sage lenteur et maturité que réclame la confection d'un dictionnaire, attendront patiemment le Lexique promis par la *Société du Parler français.*

---

1 — M. Dionne a déjà publié une étude sur le langage canadien (*Monde Illustré*, Montréal, 1 juin 1901) et quelques travaux d'étymologie.

V.-M. B.

OUVRAGES REÇUS

Feuilles de combat, par Olivar Asselin; 1re feuille, *Les «Souvenirs politiques» de M. Ch. Langelier.* [1]

«Petite étude pour les gens intelligents qui n'aiment pas—mais qui sont parfois exposés—à se faire «emplir.»

«Où l'on trouvera, ramassés en 45 pages et traduits en français, le contenu disparate et les leçons très accidentellement salutaires d'un volume de 350 pages suintant le parti-pris et la mauvaise foi.»

Les lignes précédentes figurent sur la couverture de l'opuscule.

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs la deuxième «feuille»: *La défense navale de l'empire britannique*, étude fort lucide et vigoureuse sur une question éminemment actuelle et vitale, extraite de la *Revue Franco-Canadienne*, où nous l'avons lue avec intérêt et profit.

Manuel du citoyen catholique, 4me édition, opuscule in-16 de 85 pages, Saint-Boniface, Man., 1909. C'est la réédition d'un travail préparé, à la demande de l'épiscopat du Canada français, par les Pères Oblats de l'Université d'Ottawa et publié la première fois en 1881.—Cet opuscule fut honoré d'une lettre collective des Evêques de la Province de Québec. Pour l'information de ceux de nos lecteurs qui ne le connaissent pas, rappelons sommairement que, dans son modeste format, il renferme des notions claires, précises, exactes sur les sociétés domestique, civile et religieuse, sur la prééminence de l'Eglise sur l'Etat, son indépendance vis-à-vis de celui-ci, et la subordination de l'Etat à l'Eglise. Les divers pouvoirs dont l'Eglise est munie, comme société parfaite et souveraine, y sont affirmés de façon démonstrative. On y traite enfin de l'union nécessaire entre les deux sociétés, de leur appui mutuel désirable, des droits de l'Eglise relativement au mariage et à l'éducation, et pour tirer de la thèse une conclusion pratique, les principaux devoirs politiques du citoyen catholique y sont mis en relief.

Voilà, croyons-nous, un opuscule de propagande qui, au lieu d'avoir perdu de l'actualité, en a plus que jamais à notre époque où les erreurs modernes font oublier ou empêchent de comprendre les notions essentielles du droit public de l'Eglise. Les jeunes y trouveront la confirmation de leurs leçons récentes de philosophie morale, et les vieux, qui ont perdu de vue leur Liberatore, leur Sanseverine, ou leur Zigliara, s'en ressouviendront avec profit pour les autres et pour eux-mêmes. L. L.

---

1 — Quinze sous l'exemplaire; 10 pour une piastre; 60 pour cinq piastres. En vente dans toutes les librairies. Aussi chez l'auteur, 85 *bis*, rue Drolet, à Montréal.

Directeur-propriétaire . . . . L'abbé L. Lindsay.

Québec. — Imprimerie de la Compagnie de «L'Événement.»

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VIII QUÉBEC, AOUT 1909 N° 8

ETUDES SUR LE MODERNISME

IV.—COMMENT LES PRINCIPES MODERNISTES RÉDUISENT À NÉANT LA VALEUR DES SAINTES ÉCRITURES, DE LA TRADITION ET DU DOGME.

Fort de son triple principe d'*agnosticisme*, d'*immanence*, d'*évolution*, le théologien moderniste, nous l'avons vu, ne reconnaît en Jésus-Christ lui-même qu'un homme « dont la conscience, à l'instar de toute conscience humaine, est allée se formant peu à peu ; » il répudie les applications faites du dehors ; il déclare controuvée toute vérité, qui serait communiquée directement par Dieu à un mortel quelconque ; « il demande du temps pour le développement des germes, ainsi qu'une série changeante de circonstances ; » (Encyclique) il plie impitoyablement l'histoire aux exigences de sa triple loi, l'émondant de toute apparence de surnaturel, comme d'une végétation parasitaire, dût-il pour cela en faire un squelette informe et méconnaissable. Il est entendu, dans le monde moderniste, que le texte biblique, tel qu'il se présente à nous, ne reflète dans ses parties historiques que les créations de la foi, transfigurant ou défigurant plus ou moins la réalité des faits, et dans ses parties apocalyptiques que les expériences religieuses des Prophètes. Or, l'expérience ne roulant jamais que sur le présent, l'écrivain « a bien pu vivre sous la forme du présent les choses passées qu'il a fait renaître par le souvenir en sa mémoire, et celles de l'avenir, qu'il a anticipées par sa

faculté de prévision ; » mais il n'a pu émettre des prédictions proprement dites ; il n'a pu annoncer des événements futurs, dont il ne portait en lui-même aucune connaissance expérimentale. Il faut traiter les prophéties d'un Isaïe, d'un Ezéchiel, d'un Daniel, à peu près comme nous traitons le défilé des héros romains qu'Anchise fait passer sous les yeux de son fils au VIe livre de l'Enéïde. Il faut les regarder comme les produits de la foi ou de l'imagination créatrice des écrivains ; il faut en tous les cas les élaguer sans pitié du domaine de l'histoire, et reconstruire celle-ci patiemment au moyen de ce flair que donne la philosophie de l'agnosticisme et de l'immanence, flair, qui doit infailliblement distinguer l'élément humain de l'élément de foi.

Le contenu des livres bibliques ainsi épuré, reste à déterminer l'ordre et la date de leur composition. Rien de moins compliqué, du moment qu'on garde pour fil conducteur la loi d'immanence. Puisque, suivant cette loi, tout procède de la puissance vitale, les faits les plus extraordinaires ne sont eux-mêmes qu'une émanation de vie ; ils se produisent non par aucune intervention d'en haut, mais sous l'aiguillon d'un *besoin* intérieur. Nul fait qui puisse anticiper sur le besoin : ce serait un fait sans cause. Logiquement donc, tout fait est conséquent au besoin et lui est postérieur historiquement. Malheur aux documents sacrés s'ils intervertissent cet ordre ! Le critique moderniste les déclare faux. Pour rétablir l'enchaînement, il imite ces travailleurs qui remuent les débris de Palmyre et de Ninive ; il fouille les documents, que nous possédons, scripturaires ou autres ; il en extrait la liste des besoins successifs par où a passé la communauté religieuse ; « il échelonne sur la route des âges la liste correspondante des faits. La date des besoins, auxquels la communauté religieuse a été soumise, détermine la date des faits, et, par voie de corollaire, l'ordre de la narration ». (Encyclique).

Ainsi, comme les fondements ninivites réapparaissent au jour sous le pic des archéologues, la substance, l'ordre, la date de la narration primitive, toujours très brève [1], sont remis en lumière par le travail de déblaiement qu'accomplit le critique. En suivant la même méthode on rétablit avec non moins de bonheur l'ordre des adjonctions, profanes ou sacrées, qui ont été faites au texte ori-

1 — Toujours très brève. Je le crois bien, après l'épuration que lui fait subir l'historien novateur.

ginal par suite de l'évolution de la foi et d'une évolution parallèle de la vie. De ces adjonctions les érudits modernistes écrivent l'histoire

et si imperturblement, note ironiquement l'Encyclique, que vous diriez qu'ils ont vu de leurs yeux les écrivains à l'œuvre, alors que le long des âges ils travaillaient à amplifier les Livres Saints. La critique textuelle vient à la rescousse : pour confirmer cette histoire du texte sacré, ils s'évertuent à montrer que tel fait, que telle parole n'y est point à sa place, ajoutant d'autres critiques du même acabit. Vous croiriez, en vérité, qu'ils se sont construit certains types de narration et de discours, sur lesquels ils jugent ce qui est ou ce qui n'est pas déplacé......

Le Pape ajoute : « Du commencement à la fin, n'est-ce pas l'a-priori ? » Il répond : « sans contredit ». Mais un jugement tombé de si haut ne désarme pas nos antagonistes. A leurs yeux la Bible n'en reste pas moins un ouvrage humain, écrit pour les hommes et par des hommes, qui ont pu être inspirés en ce sens qu'ils ont éprouvé un besoin particulièrement intense de communiquer leur foi, mais qui n'ont jamais pu faire part que de leurs expériences personnelles, non d'une vérité venue d'en haut.

A certaines époques d'ailleurs l'esprit prophétique semble avoir soufflé avec une spéciale violence. Telle la période d'enfance du Christianisme. Mais il ne faut voir dans ce phénomène anormal qu'une suite de la commotion religieuse déterminée par le passage de Jésus et une nécessité de propagande de la part des prédicateurs de l'Evangile. Ainsi parle le moderniste radical, qui n'admet pas de Révélation proprement dite, et qui étend l'inspiration divine aussi bien aux architectes de Notre-Dame de Paris qu'aux auteurs de la Bible [1]. Ce n'est pas l'avis, nous l'avons vu, de G. Tyrrell, lequel veut une révélation par voie d'immanence sans doute, mais une révélation, qui serait la création inspirée et

1 — « La Tradition n'a naturellement pas plus de valeur que la Bible. Le moderniste la définit : la communication faite à d'autres de quelque expérience originale, par l'organe de la prédication et moyennant la formule intellectuelle, laquelle possède une vertu suggestive, réveillant le sentiment religieux assoupi chez le croyant ou lui facilitant la réitération des espérances déjà faites ; engendrant chez les non croyants le sentiment religieux et les amenant aux expériences qu'on désire. Ainsi, par écrit ou transmission orale l'expérience religieuse se propage à travers les différents peuples et les multiples générations humaines. Tantôt elle prend racine et s'implante ; tantôt languit ou s'éteint. A cette preuve on reconnaît la vérité d'une religion—si une religion vit, c'est qu'elle est vraie » (Encyclique).

spontanée de l'Esprit Saint, non l'œuvre de la réflexion et des inférences de l'entendement. Il l'appelle une *vision prophétique* et la définit :

la *construction* du monde surnaturel et de ce monde-ci sous son aspect surnaturel, *qui est postulée et impliquée par la vie chrétienne et l'esprit chrétien*.... C'est à la lumière et sous la direction de cette vision prophétique que la vie chrétienne est vécue.... Le vérité religieuse d'une telle révélation ou manifestation prophétique consiste dans son adéquation comme représentation inspirée, quoique incontestablement symbolique, avec l'ordre de la réalité surnaturelle, et aussi, en second lieu, dans son efficacité subséquente à façonner et à diriger notre vie spirituelle en l'harmonisant avec cet ordre surnaturel [1].

Le langage est plus mystique que celui de Loisy : la pensée ne vaut guère mieux. Remarquons d'abord qu'une Révélation ainsi définie s'adresse bien plus à la volonté qu'à l'intelligence, qu'elle a un but pratique et nullement spéculatif, qu'elle est stimulant plutôt que lumière, qu'elle doit être génératrice de charité et d'espérance plus que de foi, qu'elle tend à accroître en nous les forces affectives, plus qu'à courber notre esprit sous l'autorité divine. En ceci elle est bien moderniste.

La Révélation chrétienne, poursuit Tyrrell, est aussi stable, aussi immuable que les forces spirituelles d'amour, humaines et divines, qui étaient hier, qui sont aujourd'hui et qui seront demain toujours les mêmes.

Stabilité illusoire ! La force d'amour est toujours la même, sans doute, en ce sens qu'elle n'est pas force d'intelligence, par exemple ; mais elle ne se manifeste de la même façon chez personne, Non, non, ce n'est pas sur les sables mouvants de la sensibilité que l'Eglise a bâti l'immutabilité de son dogme révélé : c'est sur le roc inébranlable de la vérité incréée.

D'ailleurs Tyrrell détruit d'une main ce qu'il construit de l'autre. Nous avons déjà noté l'étrange dissociation qu'établissent nos modernistes entre l'émotion religieuse, objet direct de la Révélation, et sa représentation intellectuelle au moyen de formules verbales. Eh bien ! quelle valeur d'inspiration Tyrrell attribue-t-il à ces sortes de formules ? Oh ! une valeur plus que médiocre. Ne sont-elles pas dérivées, la plupart, d'une accumulation séculaire de préjugés et de superstitions ? Loin de re-

1 — Voir *Revue pratique d'apologétique*, 15 juillet 1907.

présenter adéquatement l'œuvre de l'Esprit, elles sont plutôt une erreur dans l'esprit de l'écrivain sacré, comme est une erreur la personnification de la tempête et de la foudre faite par l'imagination naïve d'un sauvage ou d'un poète épique. Il est vrai, dans la description du poète, derrière toute cette armée de naïades et de tritons dont il nous retrace les nuisibles colères, nous découvrons une réalité, un effroyable déchaînement des vents et des flots. De même, quand ouvrant le quatrième Evangile nous sommes tout à coup transportés dans les hauteurs inaccessibles de la Divinité et que nous entendons les noms de Verbe, de Dieu, d'Eternel appliqués à Jésus, nous reconnaissons, sous ce luxe d'images, une commotion extraordinaire par où a dû passer l'écrivain en présence du Fils de Marie. Evidemment, de son commerce avec Jésus Jean avait gardé une impression sans pareille : il lui avait semblé approcher de Dieu lui-même ; et il n'avait cru pouvoir mieux enregistrer son émotion qu'en la représentant par la plus haute notion dont son esprit fût meublé. Pour conserver une impression semblable, Mathieu et Luc avaient adopté les formules de Messie et de Fils de Dieu ; Paul plus tard adoptera le terme de second Adam ; Jean adopte, lui, le terme de *Logos* ou *Verbe* ; autant d'énoncés qui doivent leur origine à la catégorie particulière de notions philosophiques dont l'intellect de chaque évangéliste se trouvait imprégné. Ces énoncés Tyrrell les appelle *prophétiques*, insinuant par là, semble-t-il, qu'ils ont surgi dans la mémoire sous la spontanéité d'une exaltation due elle-même à la force de l'Esprit opérant au fond de la conscience du prophète. N'empêche que de pareils énoncés ne participent à la valeur de la Révélation que dans la mesure où ils fixent l'impulsion religieuse imprimée à la sensibilité de l'auteur sacré. Considérés dans leur forme intellectuelle et verbale, non seulement ils ne portent pas le sceau de l'Esprit, mais ils sont faux ; car ils se composent de termes, de jugements, de catégories empruntés soit à des superstitions populaires, soit à des philosophies païennes ; tels les énoncés du début de l'Evangile de saint Jean, qui sont manifestement tirés de la philosophie judéo-alexandrine, où dominait la conception du Logos, comme créateur et ordonnateur des mondes.

Vénérons ce langage ; car il est le premier effort pour enregistrer les opérations de l'Esprit au fond des consciences ; il est le balbutiement de la foi.

Mais le prendre comme une base divinement garantie, y voir

quelque chose comme des théorèmes, d'où l'on tirerait des corollaires dans l'explication des vérités révélées ; de ces énoncés prophétiques extraire des symboles de foi, échafauder sur eux des systèmes théologiques, c'est se méprendre, c'est

vouloir une soi-disant science, commandée par un critère non scientifique. C'est faire cette énormité hybride, qui se nomme la théologie dogmatique, née du désir de faire passer l'autorité infaillible de Dieu à des systèmes humains, à des spéculations purement scientifiques, née du prurit de concevoir la foi comme une orthodoxie théologique » ; c'est favoriser cette perversion, qui fait « que la foi est aujourd'hui un assentiment intellectuel à cette théologie révélée, comme dérivant directement de l'intellect divin ; elle n'est plus l'adhésion de l'homme tout entier, cœur, intelligence, âme, à l'esprit, qui est en lui. »

A qui en a donc notre farouche polémiste ? Où a-t-il rencontré les théologiens qui ont prétendu transformer en matière de foi leurs propres spéculations scientifiques ? Où a-t-il vu les Docteurs qui, tout en affirmant la valeur doctrinale des définitions conciliaires, ont voulu lier notre esprit aux systèmes philosophiques en fonction desquels ces définitions ont pu être énoncées ? Coupons court immédiatement à une peu loyale diversion. Ce que l'hérésiarque a rencontré, c'est simplement le refus catégorique des savants catholiques de reconnaître avec lui « la diversité générique des énoncés prophétiques et des énoncés théologiques, diversité qui empêcherait de souder l'une à l'autre la révélation et la théologie en un seul système ». Ce n'est pas que la proposition ne puisse s'entendre en un sens orthodoxe ; mais les théologiens soumis au Pape connaissent trop bien la phraséologie fuyante de leurs adversaires pour ne pas y flairer un piège. Sans confondre révélation et théologie en un seul système les Docteurs catholiques reconnaissent, même sous le style imagé et parabolique de certains passages bibliques, un fait ou une vérité garantie par l'autorité divine ! Ils soutiennent qu'en coulant ce fait ou cette vérité dans des formules plus précises et plus scientifiques papes, conciles et théologiens eux-mêmes sont dans leur droit, qu'ils mettent simplement en relief ce qui était substantiellement contenu dans le texte inspiré ; qu'ils peuvent, en toute sécurité, imposer des vérités ainsi expliquées à la croyance explicite des fidèles. Ils les imposent d'ailleurs, non en vertu de la justesse du système philosophique, dont on pourrait découvrir les traces et les termes dans leurs énoncés, mais en vertu du témoignage divin dont ils se portent garants à leur tour. Que Tyrrell se tranquillise ! Il peut réciter dévotement l'article du symbole des

Apôtres qui affirme la descente de l'âme de Jésus-Christ aux enfers, sans admettre l'hypothèse cosmologique, qui place les limbes au centre de la terre ; mais il ne peut réciter l'article qui affirme la résurrection de Jésus au bout de trois jours tout en admettant que le Fils de Marie n'a été ressuscité que par la foi des apôtres ; car, dans le premier cas, c'est simplement un supposé scientifiqne auquel il refuse d'adhérer; dans le second cas c'est le fait révélé qu'il nie [1].

Il est vrai, Tyrrell se montre moins rationaliste et moins évolutionniste que Loisy et les novateurs d'au-delà les Alpes. Pour ceux-ci, nous nous le rappelons, le Christianisme n'est qu'une forme religieuse, vague et imprécise : il n'est que le *Message évangélique*, qui, ne pouvant vivre et se répandre dans sa simplicité spirituelle (attente d'un meilleur règne de justice terrestre), a évolué lentement vers des formes concrètes de la pensée, vers des formules théologiques, d'où l'on peut tirer une direction pour le sentiment initial [2]. Le fondateur de la dogmatique, selon Loisy serait saint Paul :

L'apôtre saint Paul, qui a rendu à la religion chrétienne ce service éminent de la détacher du judaïsme, qui a présenté le royaume de Dieu comme un fait accompli dans la Rédemption opérée par Christ, qui a conçu l'Evangile comme l'esprit de la loi, a jeté ainsi les bases du dogme chrétien ; ce dogme rudimentaire est devenu la science touffue que nous connaissons par

---

1 — C'est un plan stratégique bien arrêté, semble-t-il, chez nos adversaires de confondre les définitions de foi avec les dissertations des théologiens. Ils se récrient à la simple pensée d'être obligés d'adhérer à toutes les hypothèses de la philosophie néoplatonicienne, s'ils prennent les articles du symbole *Quicumque* au sens où l'Eglise les entend ; de même ils font semblant de croire qu'en les invitant à considérer les décisions du Concile de Trente comme décisions de foi on leur impose toutes les théories de la scolastique. C'est de la pure tartuferie ! Il n'est pas un moderniste qui ne sache à quoi s'en tenir sur cette question. Non, jamais aucun pape n'a songé à donner aux dissertations qui remplissent les in-folios des théologiens la valeur d'une science révélée. En affirmant que Dieu est un en trois personnes, que le Verbe est une seule personne en deux natures, que l'âme est la forme du corps, etc., les conciles nous laissent parfaitement libres de penser ce que nous voulons de l'essence et de l'existence, de la puissance et de l'acte, de la matière et de la forme. Pour n'être pas canonisées cependant, les spéculations des théologiens ne méritent pas le mépris, dont Tyrrell s'efforce de les flétrir. Elles sont un louable effort de l'esprit humain pour se justifier sa foi et s'en expliquer l'objet dans la mesure du possible. Leur base d'argumentation est solide, puisque c'est l'Ecriture Sainte éclairée par les décisions de l'Eglise. Parfois même leurs conclusions sont adoptées par le magistère ecclésiastique et promulguées comme définitions de foi. Ne fut-ce pas le cas dans la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception ?

2 — Voir le *Programme des Modernistes*, pp. 93-95.

le besoin « de mettre constamment en harmonie *l'expérience de la foi* avec la mentalité du temps, l'esprit religieux immuable, avec les expressions de la pensée variable »: (*Programme des Modernistes*, p. 106).

C'est ainsi que la scolastique est précisément l'expression intellectuelle de l'expérience chrétienne vécue de nouveau selon les exigences spirituelles du bas moyen âge. Et c'est la raison pour laquelle la papauté s'est attachée à elle avec une opiniâtreté digne d'une meilleure cause, jusqu'à la canonisation qui en a été faite à Trente [1]: elle a senti instinctivement, dans la scolastique, l'apologétique la plus active, quoique mieux déguisée, de cette période de temps, durant laquelle elle a resplendi dans la plénitude de son autorité, irrémédiablement perdue depuis...... (*Programme*, ibid.)

Mais il est clair que, soit par son fond philosophique, soit par sa structure verbale, la scolastique reste complètement en dehors de l'enseignement primitif de Jésus et de ses disciples immédiats ! Allez donc rattacher la Somme de saint Thomas ou les définitions du Concile de Trente à la *Parousie* (attente du royaume de Dieu) qui formait la substance du Message évangélique ! L'aberration ne serait pas moins grande de vouloir imposer à des cerveaux du vingtième siècle les jugements et les catégories qui meublèrent ceux du treizième ! Laissons donc « l'expérience religieuse s'acheminer lentement vers une nouvelle définition d'elle-même ». (Loisy) [2].

A l'encontre de ce radicalisme évolutionniste Tyrrell maintient un *dépôt de la foi*, une révélation apostolique, que l'Eglise a pour mission de protéger [3]. Il admet un *noyau* révélé, dont les formules seraient l'enveloppe. Ce noyau, c'est la part qui revient à Dieu et porte le sceau de l'Esprit ; l'enveloppe, c'est la part qui revient aux hommes et n'a pas d'autre valeur qu'une valeur humaine.

---

1 — Toujours cette confusion voulue entre la théologie et l'objet proposé à notre foi.

2 — Il ne faudrait pas conclure de ce langage que les modernistes rejettent le dogme. Non ! Les modernistes ne rejettent rien, mais ils transposent tout. A leurs yeux le dogme est un rejeton de la foi, comme l'Eglise, le culte, les Livres Saints. « Il naît du besoin qu'éprouve le croyant de travailler sur sa pensée religieuse, en vue d'éclairer de plus en plus et sa propre conscience et celle des autres... Ce travail n'est pas d'ordre rationnel et logique, il est entièrement commandé par les circonstances : il est *vital*. Il arrive ainsi qu'autour de la formule primitive naissent peu à peu des formules secondaires : organisées par la suite en corps de doctrines, ou pour parler avec eux, en constructions doctrinales, sanctionnées en outre par le magistère public, comme répondant *à la conscience commune*, elles recevront le nom de dogme, duquel il faut distinguer avec soin les pures spéculations théologiques ». (Encyclique). On verra plus loin, mais on peut le conclure tout de suite, qu'un dogme ainsi défini répugne à l'immutabilité.

3 — Nous verrons plus loin de quelle singulière façon.

Ici, Tyrrell rentre dans le rang de ses chers modernistes. Ce qu'il y a de divin pour lui dans le *noyau révélé*, ce n'est pas une affirmation, d'où l'on puisse conclure rien de doctrinal, c'est le fait de conscience ou de subconscience, c'est l'expérience et le sentiment de Dieu. Tyrrell, avec ses allures de piétiste, n'est pas moins immanentiste et symboliste que n'importe lequel de ses confrères en modernisme.

Pour lui, comme pour eux la définition dogmatique n'est qu'un *symbole* et qu'un *instrument*, « symbole au regard de l'objet de foi, qu'il voile et dévoile, en même temps qu'il fait effort pour l'exprimer, sans y parvenir jamais, *instrument* par rapport au sujet, dont il seconde la foi sans l'*entraver*. » (Encyclique).

Retenez le mot sans l'*entraver*. Or quelle qualité première doit avoir un instrument pour n'être pas une entrave ? La souplesse. Il doit s'adapter à la main de l'ouvrier et suivre docilement tous ses mouvements. Ainsi des formules dogmatiques, soit primitives, soit secondaires. Pour seconder la foi du croyant, pour rester des formules religieuses, et non devenir des phrases inertes et froides, il faut d'une part qu'elles s'assouplissent aux habitudes mentales du croyant, et d'autre part, qu'elles continuent à être pénétrées de la vie du sentiment. Une foi qui ne serait pas vécue ne serait qu'un simulacre de foi. Mais la vie est mouvement. Sous peine de devenir cadavre, elle doit s'adapter aux conditions ambiantes, aux circonstances de temps et de lieu. Dans la lutte des religions, il en est comme dans la lutte des espèces : les mieux adaptées seules survivent et progressent.

Qu'on conserve ou qu'on modifie les vieilles formules, une chose reste indispensable, c'est que le sentiment se les assimile vitalement.

La formule primitive demande à être acceptée et sanctionnée par le cœur ; le travail subséquent, où s'engendrent les formules secondaires, à être fait sous la pression du cœur. C'est en cette vue surtout, c'est-à-dire afin d'être et de rester vivantes qu'il est nécessaire qu'elles soient et restent assorties et au croyant et à sa foi. Le jour où cette adaptation viendrait à cesser, ce jour-là elles se videraient du même coup de leur contenu primitif ; il n'y aurait d'autre parti à prendre que de les changer. (Encyclique) [1].

---

1 — Ailleurs, l'Encyclique, après nous avoir expliqué que la foi prit naissance dans la nature et vie de l'homme, nous montre comment elle se développa (toujours au sens moderniste, bien entendu). La foi, obscure dans sa forme primitive, progressa, non par adjonctions de nouvelles formes venues du dehors et purement adventices, mais par pénétration croissante du sentiment religieux dans la conscience. Ce progrès fut de deux sortes : *négatif*,

Ce que les modernistes demandent aux formules c'est d'être aliment de vie. Elles ne le seront qu'autant que le croyant pourra en quelque sorte les digérer et se les incorporer, qu'autant qu'il pourra les penser et les vivre avec les habitudes mentales et la poussée de vie propre à son siècle [1]. Pas plus qu'on ne digère avec les cellules stomacales du voisin, on ne saurait vivre un formulaire de foi avec la mentalité d'un siècle passé. Impossible d'ailleurs de plier sa conscience et son esprit aux formules, même approuvées et sanctionnées par un prétendu magistère infaillible. Ce sont les formules qui doivent être pliées au tempérament du fidèle ou être rejetées comme aliment non assimilable.

Venons nous instruire aux sources du Christianisme. Ce qui a fait que les premiers disciples ont été des hommes inspirés, des hommes éminemment religieux, des apôtres en un mot, puissants, comme leur Maître, en parole et en œuvre, c'est, non qu'ils ont été de profonds et subtils théologiens, mais qu'ils ont expérimenté au fond de leur être Dieu manifesté en Jésus ; c'est qu'ils ont senti le Christ comme répondant souverainement aux aspirations et aux besoins de leur âme. C'est dans ce sentiment exceptionnellement véhément qu'a résidé leur force ; c'est à ce sentiment qu'ils ont dû d'imprimer au monde cette impulsion vigoureuse, cet élan vers l'idéal, qui a refoulé le paganisme et créé le Christianisme. Il est vrai, la violence du sentiment religieux en a porté quelques-uns à outrer la dignité de Jésus, à l'exalter jusqu'à la déification. Ne leur en veuillons pas. Ces conceptions mythologiques ont eu leur utilité ! En même temps

---

par élimination de tout élément étranger, tel que le sentiment familial ou national ; *positif*, par solidarité avec le perfectionnement intellectuel et moral de l'homme, ce perfectionnement ayant pour effet d'élargir et d'éclairer de plus en plus la notion du divin, en même temps que d'élever et d'affiner le sentiment religieux. Qui dit progrès, dit mutabilité ! Aussi, « évoluer et changer, non seulement le dogme le peut ; mais il le doit ». Les contradictions peuvent même être un de ses éléments. Les contradictions ! « La logique vitale les accepte, et la vérité symbolique n'y répugne pas : est-ce qu'il ne s'agit pas de l'infini ? Est-ce que l'infini n'a pas d'infinis aspects ? » Est-ce que le croyant d'autre part ne passe pas sous des conditions très diverses ? « Les modernistes tiennent tant et si bien à soutenir et à défendre les contradictions, qu'ils ne reculent pas devant cette déclaration que le plus bel hommage à rendre à l'infini, c'est encore d'en faire l'objet de propositions contradictoires ». (Encyclique).

1 — L'Eglise et la société, disent nos adversaires, ne peuvent se rencontrer sur la base de la mentalité qui était celle du Concile de Trente ; elles ne sauraient se comprendre avec la langue du moyen âge. Avec la langue, passe ! mais avec la doctrine, certainement si !......

qu'elles ont traduit sa véhémence, elles ont soutenu le sentiment; elles ont contribué à le répandre ; elles ont eu leur rôle. Mais ce rôle est fini ! L'erreur serait capitale de vouloir nous obliger, nous, esprits du vingtième siècle, à expérimenter le divin comme on l'expérimenta au moyen âge, à le fixer en notre mémoire avec les formes que l'expérience religieuse revêtit autrefois. Ce serait vouloir nous faire vivre avec l'âme de nos aïeux. Si nous conservons les mêmes formules, encore faut-il les entendre dans un sens conforme à notre mentalité. Le principal pour nous, chrétiens du vingtième siècle, ainsi que pour les apôtres fondateurs de notre religion, c'est, sous les légendes évangéliques, de sentir le Christ comme répondant souverainement à notre besoin du divin.

Pour en arriver là, faut-il briser l'enveloppe de formules mythologiques, qui pour nous, du moins, altèrent le contenu primitif de la religion chrétienne, n'hésitons pas, brisons-la.

Est-ce que notre religion, qui est le pur esprit d'attente du règne divin de la justice finalement triomphante, n'est pas susceptible de revêtir toutes les formes qui naissent des postulats idéalistes ? « Etes-vous bien sûr, s'écrie Loisy, que la foi ne saurait subsister sous l'enveloppe mythologique, dont les premières générations chrétiennes l'ont revêtue, et qui compromet maintenant la religion plus qu'elle ne la sert ? » [1]

---

1 — Loisy. *Quelques Lettres*, p. 188. Dans une autre page du même pamphlet nous lisons ceci : « Les grands dogmes chrétiens sont des poèmes semi-métaphysiques où un philosophe superficiel pourrait ne voir qu'une mythologie un peu abstraite. Ils ont servi à garder l'idéal chrétien : c'est ce qui fait leur mérite. En tant que définition scientifique de la religion, ce qu'ils ont voulu être, (ils ont voulu être une définition tout court de la vérité révelée), ils se trouvent nécessairement arriérés dans le temps présent, étant, par rapport à la science d'aujourd'hui, des *œuvres d'ignorance* (non, puisqu'ils ne sont pas œuvre scientifique). Toute l'économie théologique de la Rédemption, dont il ne semble pas que Jésus lui-même ait eu la moindre idée, nous apparaît comme artificielle et fictive : *symbole suranné*, qui nous cacherait maintenant plutôt qu'il nous révélerait les vérités qu'il a eu pour objet de signifier.» (26e Lettre). Tyrrell de son côté décrit ainsi le *Credo* qu'il rêve : Dans l'état de choses idéal, dont nous pouvons approcher chaque jour davantage, il faudrait avoir un *Credo* vivant et croissant, un ensemble de dogmes et de mystères qui refléterait et incarnerait la croissance, le développement spirituel de la communauté : il serait un, non par la cohérence logique d'un système, non d'après la valeur littérale de ses propositions et de ses articles, mais par la cohésion des manifestations diverses d'un même esprit ; ce serait un *Credo* vivant et flexible qui représenterait les besoins spirituels de la masse, les besoins passés des plus avancés, les besoins futurs des plus retardataires. (Cité par J. Lebreton—*Revue pratique d'apologétique*, tome 4, p. 546.

Oh ! l'hypocrite langage ! ce souci de servir la religion en l'épurant de ses éléments périssables et légendaires, nous savons ce qu'il dissimule ! La démangeaison de se débarrasser de tout texte inspiré, de toute tradition, de tout formulaire dogmatique, en un mot de tout contrôle ; le désir d'ériger son propre sens en arbitre souverain du bien et du mal, du vrai et du faux, du juste et de l'injuste. En dehors de ce que nos modernistes nomment l'enveloppe *mythologique* ou *prophétique* de la religion, que reste-t-il ? L'émotion, l'expérience intime de Dieu. Ce n'est pas gênant[1]. Mais ce qui devrait être gênant pour les novateurs, c'est la violente dislocation qu'ils font subir au vocabulaire, c'est cette fantastique dissociation qu'ils ont dû imaginer, pour arriver à leur but, entre l'objet révélé et sa représentation intellectuelle ou verbale. Je dis fantastique. Car il ne s'agit pas, nous l'avons constaté maintes fois, de distinguer entre une image métaphorique et la chose représentée par elle. Non ! il s'agit de voir sous les mots autre chose que ce qu'ils signifient pour le commun des hommes. Sous la phrase suivante, par exemple : *Et verbum caro factum est*, il s'agit de découvrir quel est l'objet révélé ! N'allez pas dire que la chose est fort simple, et que l'objet révélé c'est le fait de l'Incarnation du Verbe. Nenni ! Ceci, c'est ce que signifient naturellement les mots ; mais, comme ils constituent une formule dogmatique, comme ils prétendent rapporter une vérité révélée, et que l'Esprit Saint n'a pu inspirer un fait aussi brutal, il faut faire crédit de la formule à l'Evangéliste qui l'a constituée avec les notions en vogue dans son milieu, et qui serait fausse, si on la prenait littéralement ; puis il faut découvrir à côté du sens obvie l'œuvre de l'Esprit révélateur (laquelle est toujours une émotion, un sentiment, une impulsion). Or, n'en déplaise à Tyrrell et à ses confrères, la représentation de la réalité surnaturelle est nulle, elle est même une hideuse contrefaçon, si les matériaux qui la composent ont une signification différente de l'objet révélé. Car, enfin ces matériaux (mots, phrases, jugements)

---

1 — Je comprends que Tyrrell, grâce à ses théories, pût rassurer quiconque lui exposait ses doutes. Un doute est un malaise de conscience ; il suppose que la formule dogmatique est mal adaptée au sentiment du croyant. Dès lors celui-ci n'a pas à s'inquiéter de la forme extérieure du dogme : qu'il se contente du sens moral ou autre, qui s'adapte seul à son état d'âme, et qui seul est propre à activer sa vie religieuse dans la voie où il se trouve engagé.

sont les véhicules d'idées, de croyances, d'opinions scientifiques ou autres. Un écrivain qui sait que ces idées, ces croyances, ces opinions sont fausses, et qui se sert quand même des matériaux, où elles sont enfermées, est tout simplement un artisan d'erreur et de mensonge. Si saint Jean, pour construire sa vision prophétique, pour exalter Jésus, a eu recours à des matériaux dérivés d'une philosophie païenne, il a sciemment trompé la postérité, il a édifié une idole nouvelle, il a fait passer un homme pour un Dieu [1]. Toutes les subtilités modernistes sont impuissantes à le laver d'un pareil méfait. Mais qu'importe à nos audacieux hérésiarques ! La réputation de l'Evangéliste ne leur tient guère à cœur. Ce qu'ils veulent c'est précisément affirmer qu'il a élevé une construction sans fondement, à laquelle l'historien n'est pas obligé de donner son assentiment, qu'il peut même renverser de fond en comble, si telle est son envie, quitte à permettre à la foi d'aller chercher sous ces vénérables débris je ne sais quel vestige de révélation immanente et subjective...

Le critique moderniste est vraiment trop fin ! Il perdrait peut-être en finesse, mais il gagnerait en loyauté, s'il avouait tout uniment qu'il ne reconnaît aucune autorité au-dessus de celle de sa propre raison !

---

1 — Avec les modernistes, plus encore qu'avec les protestants, « non seulement il est devenu impossible de dire le sens qu'a un dogme particulier ; mais il est devenu très difficile de dire le sens qu'il n'a pas ; car à peine pourrait-on imaginer une interprétation que l'ingéniosité ne puisse lui donner. Qu'arriverait-il, nous avons le droit de le demander, si en justice un témoin se permettait ce libre usage des mots que l'on tolère dans quelqu'une des sphères religieuses les plus élevées ? » (Paroles tirées du *Hibbert Journal*, octobre 1906, citées par M. J. Lebreton—*Etudes*, nov. 1907.)

Les mots sont lourds d'idées, les phrases sont lourdes de pensées, de souvenirs, de faits, que des générations entières y ont insérés. Si l'on ne veut ni de ces idées, ni de ces faits, qu'on n'emploie pas les mots. Etrange conduite des modernistes ! Ne voulant pas déclarer le dogme catholique un simple ramassis d'erreurs, ils se font de ses formules autant d'écrans qui leur interceptent la lumière surnaturelle. C'est au point qu'ils se voient ensuite forcés d'écarter les écrans pour arriver jusqu'à la réalité révélée.

Triste destinée que la leur ! Passer son temps à créer puis à défaire des obstacles !

M. Tamisier, S. J.

AU PAYS DE MONTCALM

(Suite)

CANDIAC

Des hauteurs du Rouergue à la campagne nîmoise, la distance n'est pas énorme ; la vapeur nous y transporte en moins de quatre heures. Mais dans cet intervalle on a franchi les Cévennes, et sitôt qu'on atteint le versant méridional de ce massif, tout change d'aspect. Le calcaire jurassique disparaît sous des couches plus récentes ; la température s'élève sensiblement. Nous sommes encore à quelque cent mètres d'altitude, et déjà le mûrier abonde, alimentant de florissantes magnaneries. Achevez de descendre la rampe, vous atteignez cette vallée ensoleillée, au fond de laquelle dort l'antique cité romaine, *Nemausa* la belle. Ce n'est pas tout à fait la Provence, mais c'est presque le même soleil. Nîmes n'est point Marseille, mais l'esprit y est vif, l'imagination ardente. C'est le Midi enfin, ce Midi qui fait tant parler de lui lorsqu'il lui prend fantaisie de bouger.

Allons tout droit à Candiac ; au retour, si vous y tenez, nous jetterons un coup d'œil d'amateur sur la grande cité. Candiac est presque la banlieue de Nîmes ; en moins de trois quarts d'heure, la locomotive nous dépose à la gare de Vauvert. Vauvert est le chef-lieu du canton duquel ressortit administrativement le domaine de Candiac. La « riche » Vauvert, ainsi la nomment les traditions locales. « Verte vallée », tel est le sens du vocable où je soupçonne une parenté bénédictine. Quel est donc l'écolâtre qui, coupable du plus misérable des calembourgs, a doté les armes de la ville d'un prosaïque jeune veau ? Le bourg est assez considérable et compte une forte proportion de réformés. Aussi bien, depuis les nombreux tunnels des Cévennes, nous sommes en plein théâtre des vieilles luttes religieuses. Les défilés des collines cévenoles semblent toujours pleins de mystère. Ils étaient bien faits pour une guerre d'embuscade, et les Camisards avaient beau jeu pour y faire un pied de nez aux dragons du grand roi.

Il y a plus que des ruines, à Vauvert, pour nous parler de Montcalm. Dans la pensée de ses concitoyens, le héros occupe une grande place. On le sent revivre dans ces lieux qu'il habita

jadis. Le digne curé de Notre-Dame de Vauvert racontait naguère à ses paroissiens, dans les pages de son bulletin mensuel, les gloires de l'illustre concitoyen d'autrefois. Mais c'est surtout au « Comité du Monument » que Montcalm règne en vrai dictateur. Le secrétaire trésorier, M. G. Bouzanquet, est un homme épris. Infatigable, enthousiaste, il est identifié avec son rôle, et il parle de Montcalm comme d'une gloire personnelle. Avec quel joyeux empressement il fait part de ses projets et de ses espérances ! On ne se défend pas contre un zèle si conquérant auquel un plein succès est assuré d'avance.

Allons visiter maintenant le manoir de Candiac. Du haut du mamelon qui porte Vauvert, on l'aperçoit là-bas, comme une île blanche au milieu de la plaine. Deux kilomètres environ, sur un chemin poudreux, en une chaude après-midi de juin, cela manquerait de charmes, sans la douce fraîcheur d'une aimable compagnie. Avec un partenaire comme M. le vicaire de Vauvert, je pouvais bien sans fatigue sensible tripler cette distance.

Le château ne ressemble aucunement à une forteresse. Ce n'est pas un guerrier debout, bardé de fer, l'air sombre et menaçant, l'œil au guet, prêt à lancer la mort par d'étroites meurtrières. C'est au contraire un bon bourgeois nonchalamment assis parmi de vastes champs aux épis dorés, aux pourpres vermeils. Ni créneaux, ni donjons, ni fossés, ni courtines. L'aspect est joyeux, les couleurs sont claires, les baies largement ouvertes au soleil.

C'est vers la fin du 15e siècle, que la seigneurie de Candiac fut acquise à la famille de Montcalm-Gozon. Le château fut restauré et complété en 1632. Il formait alors un quadrilatère flanqué à chaque angle d'une tour carrée. Dans le premier quart du dernier siècle, par suite d'une querelle de famille, deux de ces tours furent rasées et le château réduit aux proportions actuelles. Une partie des anciens murs se voit encore, et ce qui reste d'une des tours disparues est utilisé comme dépendance de la ferme. En 1858, la propriété fut vendue aux enchères. L'adjudicataire, M. le baron de Bernis, a gardé le château et une partie des terres qu'il fait exploiter à forfait. Une autre partie a été acquise récemment par la famille Bouzanquet et, en souvenir de Montcalm, baptisé du nom de Saint-Véran [1].

---

1 — Nous devons ces détails et d'autres qui suivront à l'obligeance de M. G. Bouzanquet, ci-haut mentionné.

Tel quel, le manoir offre encore de belles dimensions, et, quoique le propriétaire ne l'habite point, accuse un certain souci de conservation et d'entretien. Les abords sont soignés et la façade à peu près en l'état. Pénétrons maintenant à l'intérieur. La fermière de céans, avec une entière bonne grâce et non sans un grain de fierté, s'offre à nous faire les honneurs du château. Pensez donc ! Ce n'est point tous les jours qu'on vient du Canada pour un tel pèlerinage ! Et ce n'est pas pour une bagatelle qu'on affronte une heure durant, en plein mois de juin, le soleil du Midi, ce soleil puissant qui gonfle les grappes et fait bouillir les têtes !

Un tour de clef. Nous franchissons le seuil que foulèrent jadis les pieds du futur héros. Le rez-de-chaussée, encombré de produits et de mobilier agraire, nous livre avec peine un passage vers l'escalier d'honneur. Celui-ci est assez remarquable ; la rampe est massive, les marches sont très larges, la pente fort douce, le plafond formé de petits carreaux dont les dessins et les motifs varient à l'infini. Le tout, parfaitement préservé, ne porte point trace de réparations. Les appartements des deux étages sont aussi en bon état, quoique sans ameublement. Voici la chambre où Montcalm poussa son premier cri. Bien que le décor y fasse entièrement défaut et que rien n'y éveille l'imagination, on ne se défend pas d'une certaine émotion à la vue de ces murs qui abritèrent pendant des années le futur général. Ici l'enfant essaya ses premiers pas ; voici, dans le galetas, un guéridon tout vermoulu où il alignait sans doute ses soldats de plomb. A peine adolescent, il fit connaissance avec l'armée, et fut lui-même, à peine âgé de quatorze ans, un soldat pour de bon. Il n'avait mordu que mollement aux leçons de son précepteur. Il était rebelle aux charmes de la calligraphie, n'aimait que médiocrement la lecture. L'histoire seule avait le don de lui plaire et il y excellait. C'était peu aux yeux de l'abbé Dumas. « Qu'en fera-t-on ? » exclamait-il. Et pour lui faire honte, il lui mettait sous les yeux l'exemple de Jean son frère qui, à six ans, traduisait grec et hébreu. Il est vrai que ce petit prodige était mort à sept ans. Pour cette raison ou pour d'autres, Louis-Joseph restait indifférent au désespoir de son maître. Et il développait son idéal, à lui, dans une lettre à son père : « Voici mes ambitions : être un homme honorable, vertueux, brave et chrétien.... être soumis à vous, à ma mère, déférent à Dumas... savoir monter un cheval convena-

blement. » C'était un assez beau programme, et que l'enfant ne devait pas démentir. A 14 ans, donc, le jeune homme était dans les rangs. A 20 ans, il faisait, avec le grade de capitaine, la campagne de Pologne. C'est à Candiac qu'il venait se reposer et guérir ses blessures. On ne le voyait guère à la cour. C'est à sa mère, et, après son mariage, c'est à la marquise et à ses nombreux enfants que vont toutes ses pensées. La maison en effet s'est promptement peuplée : dix enfants lui sont nés. Quelle allégresse au château, lorsque, après sept ans d'absence, le marquis revient, glorieux et tout rayonnant de joie ! Il rapporte cette fois le titre de général, mais il n'est plus rien qu'époux et père. Il entend à peine les acclamations d'un peuple en délire ; il y a bien autre chose qui l'occupe : ses enfants, son épouse, sa mère, ses champs. Il va oublier sa gloire et ses fatigues dans l'existence simple et poétique d'un gentilhomme à la campagne. Les armes, purifiées de leur rouille sanglante, reprendront leur place sur la panoplie du salon ; le panache et les épaulettes attendront au fond d'un coffre le signal de la prochaine campagne.

En aliénant le manoir, la famille a gardé les reliques du passé. Ce qui ne méritait pas d'être enlevé encombre aujourd'hui une grande pièce du second. Voici une botte qui aurait appartenu au grand guerrier, me dit la fermière. Dame ! je ne suis pas un antiquaire, et il m'a été impossible d'identifier l'épaisse basane. Elle a bien une tournure militaire et un air d'antiquité incontestable. C'est tout ce que je veux dire. Mais si vraiment les cavaliers du régiment de Montcalm chaussaient tous pareilles bottes, je vous donne ma parole que, s'ils furent parfois sans pain, comme plus tard les soldats de Sambre-et-Meuse, ils n'étaient point « sans souliers ».

En résumé, le château de Candiac est un précieux souvenir, et Vauvert peut être fière de l'avoir à ses portes. On sait que les autorités du moment n'apprécient guère cet honneur. Le geste du conseil municipal socialiste refusant le droit de cité au plus illustre fils de la commune a soulevé dans tous les milieux un sentiment de dégoût et suscité de nobles rivalités. Montcalm n'aura pas son monument dans la commune de Vauvert qui s'est sottement privée de cet honneur, mais à Vestrie-Candiac, la commune voisine. Il y sera aussi chez lui, car il en était seigneur de son vivant, et, de plus, c'est précisément à la commune de Vestrie qu'est rattachée, depuis la Convention, la terre de Can-

diac. C'est donc là, à un mille environ du château, que s'élèvera la statue de Montcalm. Depuis longtemps déjà les feuilles canadiennes ont reproduit la maquette du sculpteur Morice. Le monument se dressera au milieu de l'unique place du village, débarrassée à cette occasion de quelques immeubles démodés. L'église d'un côté, de l'autre le château qu'il fit construire lui-même, seront pour le héros un cadre bien approprié. C'est dans cette église de Vestrie que fut ensevelie en 1788 la veuve de Montcalm. Nous transcrivons ici partie de l'acte de sépulture, dont une copie photographiée nous a été précieusement transmise par M. Bouzanquet :

L'an mil sept cent quatre-vingt-huit et le premier jour de mars, nous nous sommes transporté au lieu et château de Candiac dont le service paroissial est immémorialement annexé à notre dame de Vauvert, notre église...... où étant nous avons prié Dieu en présence des restes précieux et respectables de Madame Louise Angélique Talon du Boulay, Marquise de Montcalm, veuve de M. le marquis de Montcalm, lieutenant général des armées françaises dans l'Amérique septentrionale, mort devant Québec, et pour le repos de l'âme de ladite Dame, avons ensuite offert le St-Sacrifice dans la chapelle du dit château......après quoy......avons honorablement fait l'enlèvement du corps de la dite Dame, reposant dans son appartement, pour le transporter processionellement en la susdite chapelle dudit Château ou après luy avoir rendu les honneurs pieux et funèbres qui nous compétaient, en avons solennellement fait le dépôt......avant d'arriver à Vestrie, terre appartenant à la maison de Montcalm et dans l'Eglise de laquelle sa sépulture a été élue......

A défaut de Vestrie, Nîmes eut été fière de donner à Montcalm une place d'honneur au milieu de son Esplanade ou autour de sa merveilleuse fontaine. Le théâtre, à un point de vue, eut été plus digne du héros, et ici encore, il se fut senti chez lui. Lorsque le seigneur de Candiac sortait de l'intimité familiale, c'est parmi la noblesse nîmoise qu'il trouvait les meilleures relations d'amitié. Son souvenir n'est pas mort dans la vieille cité romaine, son nom se rencontre dans la série des rues et des édifices publics, et selon toutes les apparences, les fêtes que Nîmes lui prépare seront dignes de lui.

AVEZES

De Nîmes, en prenant la direction du nord-ouest, on trouve la sous-préfecture du Vigan, et à 3 kilomètres de là, le château d'Avezes, résidence actuelle des héritiers de Montcalm.

La seigneurie d'Avezes ne devint la propriété de la famille

des Montcalm-Gozon qu'en l'année 1789, et ce, après un combat juridique de trois demi-siècles. Vers la fin du XV[e] siècle, elle avait été acquise aux Vabres de Beaufort, originaires du Rouergue comme les S[t] Véran. Peu après, à la suite d'une alliance entre les deux familles, des prétentions opposées se firent jour. L'affaire fut portée devant les cours en 1633. On plaida ferme. La procédure mérita par sa longueur le nom de « Grand procès des Cévennes ». Nous avons vu, encombrant une pièce du château, les nombreux volumes de ce fameux dossier. En 1756, le marquis Louis-Joseph, lieutenant-général des armées du Roi en la Nouvelle France, représentait la partie plaignante. Une tentative d'accommodement eut lieu le 23 septembre de cette année. De part et d'autre, on fournit des cautionnements et on accepta des arbitres. Mais le général, trop occupé avec l'Anglais et l'Iroquois, n'avait pas le loisir de surveiller ses intérêts. Il se promettait sans doute d'y voir à son retour. Hélas ! il ne revint pas ; et lorsque le Parlement de Toulouse, dans la dernière de ses séances, se prononça enfin pour les réclamants, le héros des Plaines dormait son glorieux sommeil sous la chapelle des Ursulines. Son fils, Pierre-Louis-Marie-Gilbert, prit aussitôt possession du domaine. Ce fut une fête aux alentours. L'occupant d'alors avait atteint le comble de l'impopularité. Hautain et sans scrupules, il vit son départ salué par des huées unanimes, tandis que le fils de Montcalm était acclamé comme un libérateur. L'année suivante, la seigneurie d'Avezes prit fin, mais tel était déjà l'ascendant du nouveau seigneur que les patriotes se gardèrent d'incendier ou de raser le château ; ils exigèrent seulement qu'on abattît les donjons et qu'on aveuglât les meurtrières.

Le vainqueur de Carillon n'habita donc pas le château d'Avezes ; c'est bien là pourtant que son souvenir est le plus vivant. Ses descendants, qui n'ont cessé de l'habiter, ont tenu à honneur d'y perpétuer la mémoire de leur glorieux ancêtre. Divers portraits du héros s'y montrent à toutes les pièces ; ici, et là, des panoplies décorent un mur aux antiques peintures, vieilles armes qui ont un air de vénérables reliques. Bon nombre de meubles, transportés de Candiac, sont ceux-là mêmes qui furent témoins des adieux suprêmes de 1756. Le propriétaire actuel, le marquis de S[t] Maurice-Montcalm, a entrepris de restaurer les tourelles et de rendre au château la forme qu'il devait avoir au XVIII[e] siècle. La façade principale est déjà complète.

Avec une parfaite courtoisie, le régisseur fait au voyageur canadien les honneurs du manoir. Le marquis ne doit arriver qu'à la fin de la saison, et en attendant le babillage des enfants, le parc ne retentit que du ramage des pinsons et du murmure d'une cascade mignonne tombant dans un vivier. A l'une des extrémités du parc, une grotte encadrée de verdure sert de trône à la Vierge de Lourdes. Ce fac-similé de Massabielle est un ex-voto élevé par la marquise, née Pozzo di Borgo, en mémoire d'une guérison obtenue. La reconnaissance est attestée par une plaque de marbre, mais elle doit s'échapper souvent à cet endroit d'une poitrine vivante, car tout indique qu'on vient souvent s'agenouiller aux pieds de la Madone.

Non loin de là, un phénomène végétal, assez bien nommé le *Pont de mousse*, compte parmi les curiosités de l'endroit, et fait nécessairement partie des souvenirs qu'un touriste bien équipé loge dans sa camera. Un flâneur sans ambition et sans moyens se contentera d'une carte postale illustrant la petite merveille.

Les environs sont pittoresques. Le massif des Cévennes vient mourir là, en face du soleil de la Provence. Les montagnes abruptes sont devenues des riantes collines aux flancs couverts de vignes et d'oliviers. Vu des hauteurs voisines, le village d'Avezes présente un joli coup d'œil. Le château se devine, plutôt qu'il ne paraît, au travers d'une ligne de verdure en claire voie. Il domine légèrement les humbles maisons du petit bourg et même la modeste église paroissiale. Lors de mon passage, l'unique porte de ce temple rural gardait encore les traces de la hache sacrilège qui avait, deux ou trois ans auparavant, livré passage aux héros de l'inventaire. La chose n'alla pas toute seule, paraît-il. Tout comme en Bretagne, on jugea prudent de calmer les nerfs de la population électrisée. Finalement, les officiers de la loi, après force délais, eurent recours à la ruse et vinrent, à une heure savamment choisie, consommer leur intéressante besogne.

C'est que, je le répète, nous sommes ici en plein théâtre des vieilles luttes religieuses. La foi y reste active et fière en face de l'erreur puissante et audacieuse ; le mal de l'indifférence y est moins répandue qu'ailleurs. Il est telles paroisses qui, au point de vue religieux, rappellent les meilleures du Canada. Le curé du Vigan, par exemple, s'il était transporté tout à coup dans une des vieilles paroisses des environs de Québec, pourrait se croire encore au milieu de ses bons Viganais.

Ainsi, il ne sera surprenant pour personne d'apprendre que le nom de Montcalm, nom d'un grand guerrier et d'un grand chrétien, soit populaire dans ce milieu. Avezes n'est pas, à vrai dire, administré du Vigan, mais si je ne fais erreur, elle le fut autrefois. En tout cas, les ci-devant seigneurs d'Avezes avaient des propriétés dans la commune du Vigan, et, de ce chef, étaient citoyens de cette ville. C'est à ce titre que les Viganais se réclament du marquis Louis-Joseph de Montcalm. Avant que le comité de Vauvert eut pris un caractère national, le conseil municipal avoit voté un monument au héros de Carillon. Ce vote fut commué dans la suite eu une souscription au monument de Vauvert. Et lorsque le conseil sectaire de cette petite ville eut commis la petitesse que l'on sait, Le Vigan, en concurrence avec Nîmes, épiait l'honneur d'offrir un piédestal au glorieux méconnu. La petite sous-préfecture, déjà fière de son chevalier d'Assas, lui eut volontiers procuré le voisinage de son camarade. Je puis bien user de ce terme, malgré la distance des grades. Tous deux, d'Assas et Montcalm, furent victimes de cette fatale guerre de Sept ans ; ils tombèrent à treize mois d'intervalle, l'un, en Westphalie, sous les baïonnettes prussiennes, l'autre à Québec, sous les balles anglaises. Celui-ci ne vit point le triomphe de l'ennemi ; le premier ne put jouir de la victoire due à sa valeur. Et tous deux, le général et le capitaine, moururent assez tôt pour ne pas subir la honte du traité de Paris.

Mais pourquoi refuserais-je à une plume vagabonde le plaisir de retracer ce charmant épisode de nos héroïques annales ?

Au Canada, la lutte était finie. Montréal avait capitulé ; les régiments et les autorités de la colonie étaient sur mer, et l'on se battait encore de l'autre côté de l'Atlantique. Le régiment d'Auvergne, campé à Clostercamp, en Prusse, était à la veille d'une bataille. Pour prévenir une surprise, le capitaine va seul, en éclaireur, reconnaître la position de l'ennemi, et donne en plein dans un avant-poste. En un clin-d'œil, il est entouré et désarmé. On lui offre la vie et même la liberté, s'il consent seulement à ne point donner l'alarme.... Mais son régiment va être surpris et taillé en pièces. S'il donne l'éveil, c'est la mort pour lui, mais c'est peut-être la victoire pour ses soldats. Feignant de délibérer, d'Assas recueille son souffle, et, de toute la force de ses poumons, jette à sa compagnie son dernier commandement : « A moi, Auvergne, ce sont les ennemis ! » Il tombe à l'instant, percé de

vingt baïonnettes. Mais les Français accourent et le vengent noblement.

Mais revenons à nos moutons, comme dit la farce du bon Patelin. D'ailleurs, mon pèlerinage, soumis à des limites précises, m'interdit de nouvelles flâneries. Je vous invite donc à reprendre en compagnie de Montcalm, viâ l'Atlantique, le chemin du vieux Québec.

Fr. CANDIDE, O. M. C.

ERREURS ET PRÉJUGÉS

LETTRE D'ALCIPE

Hébertville, 2 juillet 1909.

Votre dernière lettre ne me satisfait qu'à moitié. Je vous soupçonne d'avoir voulu gagner du temps pour trouver un moyen de parler de mes questions sans y répondre. C'est jugement téméraire peut-être. La lettre que vous me promettez est en route déjà, et me dira votre pensée sans détour. Je ne veux plus l'attendre. Mon patriotisme est à bout. Vous allez dire mon « chauvinisme »—Soit ! Mais il y a de quoi devenir chauvin, vous en conviendrez.

J'ai rencontré à Montréal, aux fêtes de la Saint-Jean Baptiste, un compatriote de l'Ouest, un ami d'enfance, avec lequel j'ai fait autrefois tant de beaux rêves pour la grandeur de la patrie canadienne. J'ai voulu savoir de lui où en sont nos affaires dans l'Ouest ; quel avenir y est réservé là-bas aux nôtres qui ont ouvert ces immenses régions à la civilisation et au catholicisme. « Cet avenir, m'a-t-il dit, Dieu seul le peut prévoir. Tout ce que nous savons, c'est que le protestantisme en dégénérescence dans les vieilles provinces a juré de nous étouffer, nous les premiers

colons du pays, de nous noyer sous les flots de cette immigration de toute langue, de toute religion, et sans religion, dont il submerge tous les étés les immenses plaines de l'Ouest. Mais là n'est pas pour nous le plus grave danger. Le pire allié du fanatisme anglo-protestant, et celui qui nous perdra, ce n'est ni l'Anglais, ni l'Ecossais, ni l'Américain, ni l'Allemand protestants ; c'est l'Irlandais catholique, avec ses fourberies ordinaires, ses trahisons et ses intrigues—pires chez nous dans l'Ouest que partout ailleurs. Si ces intrigues doivent triompher à Rome, non seulement nous, Canadiens français, nous serons submergés pour longtemps, mais le catholicisme peut renoncer à tout avenir dans l'Ouest ».

Je ne comprenais rien à ce langage. Mon ami se crut obligé de l'expliquer et de le justifier. Voici en substance ce qu'il m'a dit. Lors de la dédicace de la cathédrale de Saint-Boniface, il causait avec un ami, irlandais catholique de Winnipeg, membre d'une chevalerie très dévouée à certains hommes et à certaines causes. Et comme il se félicitait avec lui de cette fête grandiose, de cette réunion imposante d'évêques sur les bords de la Rivière Rouge, où cinquante ans plus tôt l'évêque missionnaire était tout l'épiscopat catholique de l'Ouest, il fut bien étonné d'entendre son ami lui faire avec un enthousiasme naïf et sûr de lui-même la confidence de l'avenir qu'il ne rêvait pas, qu'il ne désirait pas, mais dont il était sûr, et dont la réalisation serait prochaine.

A l'entendre, jusqu'ici les progrès du catholicisme avaient été très lents, grâce aux méthodes françaises. Il n'avait pas été possible jusqu'ici de songer à nommer des évêques progressifs et qui sachent pousser le catholicisme de l'avant—comme une affaire. Maintenant que l'Ouest prend un si rapide développement, et que la langue française est condamnée à disparaître de gré ou de force, l'heure est venue de demander des évêques de langue anglaise : et il y en aura. Non seulement il y en aura, mais dans trente ans, il n'y en aura plus d'autres. En vain mon ami fit observer que, pour le moment du moins, les catholiques de langue anglaise n'étaient qu'une très petite proportion de la population catholique de l'Ouest, que les prêtres de langue anglaise n'y étaient pas en proportions plus grandes, que les groupes de toutes langues s'y développaient bien plus promptement que ceux de langue anglaise, et que c'est à ceux-là que l'Eglise devrait d'abord pourvoir parce que leur foi serait en plus grand péril. Le chevalier n'en voulut pas démordre.

Ne vous faites pas d'illusion, dit en substance celui-ci : ce n'est pas dans cinquante ans, c'est demain que la hiérarchie de l'Ouest commencera à s'anglifier. Ces évêques qui se sont réunis ont peut-être imaginé qu'ils se donneraient des successeurs ou des aides de leur choix. Oui, peut-être encore dans l'Athabaska et le Mackenzie : un évêque irlandais n'aurait rien à faire par là ; mais ici, à Winnipeg, à Saint-Albert, à Régina, qu'ils n'y songent plus. C'est nous, les preux chevaliers, qui nous en chargeons.—Mais enfin, fit-on observer, les évêques sont, dit-on, toujours présentés au choix du Saint-Siège par des évêques—quelquefois aussi en certains pays par des prêtres,—mais jamais, dans notre pays du moins, par des laïques.—Savez-vous quelle fut la réponse ?

Il est vrai, l'on demande l'avis des évêques, pour la forme : le droit le veut ainsi. Mais le scrutin sera annoté, sans doute, apprécié en haut lieu où nous avons nos influences. C'est l'un des nôtres, vous ne l'ignorez pas, un diplomate de très haute gomme, qui transmet en même lieu les désirs et les vues du gouvernement qui sont aussi les nôtres. Vous comptez bien que nos politiciens ont été assez harcelés depuis quinze ans avec les revendications intransigeantes et les exigences de nos évêques français en faveur des droits scolaires des catholiques, pour désirer un épiscopat plus conciliant et qui prendra facilement son parti d'écoles neutres, où l'on fera le catéchisme après les classes, où il ne sera pas question d'autre langue que de l'anglais. Et ce qui ne nuit pas, nous avons l'argent. Nous mettons entre les mains de notre chevalier la somme qu'il faudra pour un commencement de séminaire ou de pensionnat en milieu anglais, pour former les membres futurs de la hiérarchie dans l'Ouest. Il serait par trop insensé, voire même criminel, de renoncer à de tels avantages.

— Et si l'on ne se laisse pas séduire à Ottawa ?—Nous irons jusqu'à Rome. Là, nous avons pour nous l'influence anglaise et américaine qui est toute-puissante. Vous en avez eu plus d'une preuve par le passé. C'est en s'appuyant à Rome sur l'influence anglaise que nos hommes politiques ont réussi, par moments, à couvrir la voix de nos évêques. Cette influence, elle est puissante, elle est active, elle est incessante, et elle fait l'opinion. Nous avons là-bas plusieurs séminaires de langue anglaise avec des supérieurs qui n'ont pas à s'occuper seulement de leurs étudiants. Il y a là des aristocrates anglais mitrés et bien dorés, qui ont

reçu le Saint-Esprit pour aider le Saint-Siège à gouverner l'Eglise en fortifiant à Rome l'influence anglaise, et y mettent généreusement tout leur temps et leur fortune. Tous ces hommes-là prêchent partout cette vérité à laquelle vous autres Français vous ne voulez pas vous rendre : que l'Amérique du Nord est un pays de langue anglaise, et que naturellement c'est aux nôtres que doivent écheoir mitres et crosses. Vous voyez que nous avons bien réussi même là où vous avez la majorité, à Alexandria, à Chatham, au Sault-Sainte-Marie, où vous êtes les huit neuvièmes de la population catholique. Nous réussirons de même avant longtemps dans l'Ouest, soyez-en sûr ; nous avons un diocèse à Régina, que vos évêques le veuillent ou ne le veuillent pas, et ce diocèse c'est un des nôtres qui l'aura. « La cloche est fondue : vous l'entendrez sonner et de Montréal et de Québec. »

Ce qu'il y a de vrai au fond de ces vanteries irlandaises, me dit mon ami de l'Ouest, je ne puis pas le dire au juste. Mais les intentions ne sont pas douteuses, et la coalition d'influences qui se sont promis de sonner le glas du catholicisme français aux Etats-Unis et même au Canada, même de le faire enterrer par la main du Pape pour la plus grande gloire et le profit des Irlandais, ne prend plus la peine de se dissimuler. Et il se mit à en énumérer les preuves publiques depuis le fameux mémoire de 1905 jusqu'aux lettres du curé de Webbwood dans *La Patrie* [1].

Vous vous rappelez sans doute ce fameux mémoire publié un jour par le *Nationaliste*—et attribué bien à tort, me dit-on, à un vétéran de la politique élevé dans le fanatisme francophobe d'Ontario—et qui aurait eu au moins cette excuse. Il s'en est défendu comme d'une indignité dont il n'aurait pas volontiers

---

1 — On sait qu'en 1905 un mémoire, qui est un chef-d'œuvre de fourberie et de fanatisme, fut adressé à l'Eminentissime secrétaire d'Etat pour réclamer la nomination d'évêques de langue anglaise dans l'Ouest. Ce mémoire, qui fourmille de mensonges flagrants, d'inexactitudes conscientes, de calomnies et d'âneries de toutes sortes, tomba entre les mains de journalistes qui le publièrent sans pitié dans le *Nationaliste*. Fut-il composé à la demande d'un docteur d'aventure en quête d'une mitre dans l'Ouest ou de la propre initiative du personnage qui devait l'accréditer à la Secrétairerie d'Etat, nous ne le savons pas encore. Mais il est évident qu'il se rattache à la campagne aussi odieuse que ridicule entreprise pour anglifier le catholicisme de l'Ouest. Le curé de Webbwood ayant trouvé à redire à ce que les Canadiens-Français de l'Ontario fassent un congrès national dans leur province, s'est attiré dans *La Patrie* une réplique qui met dans un singulier jour le fanatisme irlandais de certaine ville du Haut-Canada.

souillé ses cheveux blancs. Ce chef-d'œuvre de fourberie et de mensonge, plus que moi, sans doute, vous en connaissez l'auteur. J'ai cru dans le temps que ce fameux mémoire était un acte isolé, une manifestation assurémeut peu loyale et nullement glorieuse de l'âme irlandaise. Il faut y voir manifestement le premier acte connu d'une campagne odieuse et hypocrite qui se mène contre nous des deux côtés de l'Océan. Et je me demande comment un homme haut placé, dont personne n'a jamais contesté la portée d'esprit, a pu prendre devant l'Eminentissime Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté la responsabilité d'une démarche qui devrait suffire à elle seule à discréditer son auteur aux yeux d'un tel juge. Ou l'on a cru que l'éminent personnage que l'on a voulu tromper et engager dans une voie fausse et inique est absolument ignorant des choses de notre pays ; ou l'on a cru que la campagne de préjugés menée là-bas aurait agi suffisamment sur son esprit pour le disposer à accueillir sans indignation ce plaidoyer de vilain. Sûrement ce mémoire, inspiré peut-être par quelqu'âme atteinte de « mitrite » chronique, n'est que le premier acte de la campagne contre l'influence catholique française au Canada, le premier acte connu du public, s'entend.

Et il y en a bien d'autres depuis. Que veut au fond cette société nouvelle qui se donne la mission de reprendre par la presse et par l'intrigue « l'œuvre d'évangélisation et d'extension du catholicisme commencée autrefois par les Brébeuf et les Lalemant...» et interrompu depuis quand, s'il vous plaît? Elle ne l'a jamais été que nous sachions dans les territoires confiés à des évêques de langue française. Le catholicisme, qui donc l'a sauvé, l'a fortifié, l'a propagé davantage sur le territoire canadien et dans toute l'Amérique du Nord? Quelle race lui a donné sur notre continent, proportion gardée, plus de fidèles et moins de renégats? Quelle race et quel clergé lui donnent encore la fleur de ses fils et de ses filles pour évangéliser, non seulement les plaines immenses de l'Ouest, mais la Chine, le Japon et les sables de l'Afrique? Mais pour ces nouveaux apôtres de l'extension catholique tout ce qui a été fait avant eux et sans eux ne compte pas. C'est d'eux et par eux que commenceront les progrès et l'influence du catholicisme au Canada!

Je sais peu de chose de ce qui se passe là-bas, n'ayant jamais eu de mission qui me permette à moi, laïque, d'observer de près le monde ecclésiastique. Il m'est difficile de m'en faire une idée

juste. Je soupçonne que là-bas, où l'on est sommairement informé de l'état exact de nos affaires, ce que j'ai peine à croire, on serait tout disposé à tirer la corde que nos chers frères irlandais nous mettent au cou pour nous étrangler.

Ce qui est sûr, c'est qu'en fait, les nôtres sont victimes chez eux, là où ils sont le grand nombre et parfois où ils ont tout fait pour le catholicisme, victimes d'oppressions et de procédés vexatoires qu'aucune race ne supporterait avec patience, même là où elle est en minorité. Je ne parle pas des Etats-Unis seulement : et pourtant, il y aurait matière. Qui a fait la prospérité du catholicisme dans le Maine et le Vermont ? Retranchez les Canadiens français, et que restera-t-il de catholicisme dans le diocèse de Burlington ?

Voyez ce qui se passe en certaines chrétientés que vous connaissez. Vous croiriez que là où les nôtres font presque tout l'élément catholique on aura à cœur de leur faire oublier la soi-disant « tare » de leur origine. Il n'en est rien. En maintes circonstances, il faut qu'ils sentent que la race dont ils se réclament n'est pas digne de faveur. Personne n'ignore les souffrances de nos frères acadiens et les plaintes trop légitimes dont l'écho a traversé les mers.

Comment se fait-il que Rome ne connaisse pas encore de telles injustices ? Si elle les connaît, comment les laisse-t-elle faire ? Est-elle impuissante ? Est-elle complice ? Devons-nous désormais, nous qui avons fondé le catholicisme dans ce pays, qui l'avons si bien enraciné dans ce sol qu'un siècle d'oppression savante et de politique hostile et cauteleuse n'ont pu le déraciner de nos mœurs et de nos institutions, devrons-nous désormais défendre notre langue et notre nationalité qui sont solidaires avec notre foi, non seulement contre une majorité protestante de langue anglaise, mais contre une poignée d'intrigants et d'ambitieux qui auront su tourner contre nous l'action du pouvoir suprême de l'Eglise qui a pourtant tout intérêt à nous protéger et à nous défendre ?

Vous allez dire que je m'emballe et que je sors de ma vocation de laïque pour traiter des affaires auxquelles je n'entends rien. J'avoue que le gouvernement de l'Eglise n'est pas mon fait et que je n'y comprends guère. C'est précisément parce que je ne comprends rien à ce qui se passe que j'en suis troublé, et, croyez-le bien, je ne suis pas le seul. Si l'on ne peut nous rendre compte de certains faits inexplicables en équité naturelle dans

le gouvernement de l'Eglise, ou si l'on ne met ordre à des intrigues scandaleuses qui se donnent l'air de s'abriter sous le patronage plus ou moins immédiat du Saint-Siège, nous, gens du monde, nous aurons vite perdu la vénération presque superstitieuse pour un pouvoir que nous croyons trop sage et trop haut placé au-dessus des conflits d'intérêts et d'ambitions pour se faire l'instrument des coteries et l'exécuteur de véritables iniquités.

Laissez-moi vous dire franchement toute ma pensée. Je ne suis pas de ceux qui mangent volontiers de l'évêque et du curé, bien que vous me trouviez trop laïque à mes heures. J'ai une profonde vénération pour notre clergé, pour nos évêques, nos prêtres, nos religieux et religieuses,nos missionnaires, et je trouve qu'un trop grand nombre des nôtres, frottés d'huile maçonnique ou de vernis parisien, n'en sont pas fiers autant qu'il convient. Mais je le trouve, ce clergé, désintéressé à l'excès, pas seulement jusqu'au dévouement absolu et au sacrifice, mais j'allais dire jusqu'à.... je ne peux pas écrire le mot que vous comprendrez. Le désintéressement, quand il n'est au détriment que de vous-même et au profit de tous, c'est une vertu qu'il faut toujours admirer. Mais le désintéressement qui va jusqu'au détriment des siens et jusqu'au détriment public, je suis tenté de lui donner des noms qui ne sont pas ceux des vertus. Sacrifiez-vous vous-même tant que vous le voudrez, nous vous admirerons peut-être et nous vous louerons ; mais ne nous sacrifiez pas avec vous, car nous aurons la tentation, sinon de vous maudire, au moins de ne pas bien parler de vous et de n'être plus fiers de vous.

Nous, Canadiens français, nous sommes nés moutons et nous avons le besoin d'être tondus. Vous, gens d'église, vous êtes les plus Canadiens des Canadiens, vous êtes tondables à merci. Vous avez toutes sortes de vertus très ecclésiastiques, je veux bien le croire, très méritoires pour l'autre vie, mais moyennant lesquelles en ce bas monde on est bon à être tondus, et vous l'êtes, et nous le sommes avec vous. Vous vous occupez uniquement à faire du bien, et pas à réussir. Et vous avez à côté de vous des gens qui se donnent la peine de réussir et qui réussissent. Ils ont les vertus qu'il faut dans le monde moderne, même ecclésiastique. Ils savent que dans le royaume de Dieu, ici-bas comme là-haut, les premières places sont pour ceux qui les prennent, et ils y arrivent par n'importe quel chemin et ils s'y ins-

tallent. Ils n'attendent pas dans le silence et l'humilité qu'on découvre leurs mérites ; il les affichent eux-mêmes, ou les font afficher par d'autres qu'ils afficheront à leur tour. Ils n'attendent pas qu'on les pousse : ils se poussent. Ils ne refusent pas modestement et avec terreur les dignités et les grandeurs ; ils les demandent hardiment et font valoir leurs titres réels ou supposés. Ils réussissent. Et vous ? Vous avez tout fait pour le catholicisme en ce pays : c'est vous qui avez baptisé et baptisez encore toutes les peuplades sauvages nées sur le sol et ces autres sauvages que nous envoie l'Europe, vous envoyez des missionnaires partout, vous avez donné à Rome un peuple entier, une Eglise organisée comme il n'y en a plus guère nulle part, et cela, avec les seules ressources de votre désintéressement et de votre dévouement. Sait-on seulement là-bas que vous existez ? que vous êtes pour quelque chose dans la prospérité du catholicisme au Canada ? que de vous surtout et de votre peuple dépend l'avenir du catholicisme dans cet immense pays ? Un ambitieux quelconque pourra publier qu'il reprend sur ce continent la tradition apostolique interrompue des Lalemant et des Brébeuf, et lui et son organe non seulement ne seront pas étouffés sous le ridicule, mais ils auront des chances d'être accrédités et patronnés jusqu'au centre de la catholicité. Finissons ce mauvais rêve.

ALCIPE.

À ALCIPE

Tivoli, 2 juillet 1909.

Donc, Alcipe, vous voulez savoir ce qu'on augure ici dans les hautes sphères ecclésiastiques de l'avenir du catholicisme au Canada. Vous avez raison de vouloir l'apprendre, mais si vous avez cru qu'un solitaire comme moi pourrait vous le dire, vous avez été naïf plus qu'il ne sied à votre âge et à votre passé. Ne boudez pas au compliment, s'il vous plaît, mais comprenez que, réfugié dans les montagnes de la Sabine, je vois Rome de trop haut et de trop loin pour connaître des pensées qu'elle ne s'est peut-être jamais bien dites à elle-même.

Un peu sauvage par nature, je ne suis pas fait pour entrer dans l'intimité des dieux de ce monde, même les plus accessibles aux mortels. Qu'irais-je faire dans leurs antichambres ? Fût-il possi-

ble de pousser plus loin, vous imaginez, que je ne les interrogerais pas avec le sans-gêne d'un *reporter* de feuille jaune. Ces questions indiscrètes, les tolèreraient-ils, n'auraient sûrement que des réponses aimables qui ne m'apprendraient rien. Comment voulez-vous donc que je vous informe ? Que je recueille les cancans qui courent les rues, les antichambres et les bureaux ? Ce serait aussi inutile que de lire un journal qui se dit renseigné.

Pourtant j'ai pensé à donner une satisfaction possible à votre curiosité et à vous dire, non pas ce que Rome pense de l'avenir du catholicisme en Amérique—je n'en puis rien savoir et elle-même peut-être n'en sait rien—; mais, étant donné ses principes ordinaires de gouvernement et les conditions particulières de notre pays, —que nous connaissons aussi bien qu'elle, parce que c'est de nous qu'elle peut les apprendre,—ce qu'elle en pourrait penser, le cas échéant pour elle de pourvoir à notre avenir. Pour raisonner et réfléchir, ou si vous voulez, pour jongler avec des principes et des faits, nous ne serons mieux nulle part que dans l'air pur des montagnes, au bruit des cascades de l'Anio. Suivez-moi patiemment ; je ne vous conduirai pas par le plus court chemin.

Vous avez entendu souvent appeler Rome la *Ville éternelle.* On n'a pas manqué de vous dire que c'est parce que les affaires y traînent toujours et n'y finissent jamais. C'est une sottise d'un homme d'esprit que vous ferez mieux d'oublier. Causons sérieusement. Vous savez ce que c'est que l'éternité ? C'est une vie toute de présent, sans passé ni avenir. Prenez dans votre vie, Alcipe, l'instant présent—qui est et qui n'était pas auparavant, et qui cessera d'être,—et faites que cet instant indivisible ne cesse jamais : ce sera l'éternité. Nous qui sommes des êtres éphémères, nous courons sans cesse vers l'avenir parce que le présent nous échappe : l'être éternel, qui possède dans l'instant présent tout le passé et tout l'avenir, se contente de vivre aujourd'hui.

Où veux-je en venir? Vous ne le voyez pas? L'Eglise romaine, fille du Dieu éternel, a les promesses de l'éternité—je veux dire de la perpétuité dans le temps : elle n'a point pour elle-même ces préoccupations anxieuses de l'avenir qui tourmentent la diplomatie humaine. Pourquoi vivrait-elle dans l'avenir ? Elle vit dans le préseut et c'est de l'heure présente qu'elle s'occupe. Quand demain viendra, avec la grâce et la lumière de Dieu, elle y pourvoira.

On s'étonne toujours des lenteurs et de la longanimité de la

diplomatie romaine ; on les attribue volontiers au tempérament, à l'éducation, à une finesse faite de prévoyance et de patience qui laisse s'user et s'effriter les obstacles qu'elle ne pourrait ni briser ni tourner. Elles ont, croyez-le, une explication plus simple et plus vraie, celle que donnait saint Augustin à la diplomatie divine : *patiens quia æternus.*

Que peut-on penser à Rome de l'avenir du catholicisme en Amérique ? Quel en sera, croit-on, le principal facteur ? C'est une question qui agite et préoccupe beaucoup ceux qui n'ont jamais été Romains et qui ont pu vivre à Rome une partie de leur vie sans prendre son esprit. Quant à l'Eglise romaine, sans se désintéresser de l'avenir, elle croit que son premier devoir est de s'occuper pratiquement des catholiques d'aujourd'hui, de leurs besoins, de leurs légitimes désirs et aspirations : ceux de demain, demain y pourvoira. Négliger les besoins de l'heure présente, pour s'occuper des besoins d'un avenir qui peut tromper les prévisions humaines en apparence les plus sages et les plus fondées en raison, serait d'un catholicisme nullement romain ni vraiment catholique.

Au lendemain de la cession de notre pays à l'Angleterre, il se trouva de ces sages pour réclamer le siège épiscopal de Québec devenu vacant pour un titulaire de langue anglaise. Si j'ai bonne mémoire, deux candidats offrirent leur tête pour la mitre—dans l'intérêt du catholicisme de l'avenir. Les prévisions humaines justifiaient leurs calculs. Dans cinquante ans ces soixante mille âmes françaises auraient été noyées au milieu d'une population de langue différente et défrancisées de force ou de gré, et le pouvoir civil prendrait moins d'ombrage d'un pouvoir ecclésiastique qui ne leur parlerait que la langue des conquérants. La sagesse romaine crut qu'elle devait pourvoir le mieux possible aux besoins des âmes dans les conditions présentes, et réserver le siège épiscopal de Québec aux aspirants très dévoués d'Irlande et d'Angleterre pour l'heure où dans le pays on aurait cessé de parler français. Qui prétendra aujourd'hui qu'elle eût mieux fait de moins songer au présent et de penser davantage à l'avenir ? La vraie politique de l'Eglise a toujours été et sera toujours d'assurer et de préparer l'avenir en pourvoyant parfaitement aux besoins des âmes dans le présent.

Il se dit à Rome bien des choses que Rome ne pense pas et ne peut pas approuver. Il n'est guère d'ecclésiastique anglophone

qui passe à Rome ou qui y séjourne, qui ne sème partout dans les bureaux, dans les salons, dans les antichambres, et plus haut, et jusque dans les humbles cellules de religieux où l'on imagine trouver une influence, ces propos très américains, très anglais, et fort peu catholiques. « Le catholicisme aux Etats-Unis et même au Canada sera dans deux générations tout entier de langue anglaise. Les émigrants arrivés d'autres pays auraient peut-être besoin qu'on leur parle dans leur propre langue. Leurs enfants parleront la langue de leurs pères et celle du pays. Leurs petits-enfants ne parleront plus guère que la langue du pays où ils seront nés. Dès lors, pourquoi des paroisses de langues distinctes ? Pourquoi un ministère en tant de langues qui sont condamnées à disparaître ? Pourquoi surtout des évêques qui retarderaient une fusion inévitable, et après tout si désirable pour la simplification du ministère ? Pourquoi enfin mettre la majorité des citoyens sous l'impression que le catholicisme est une association étrangère, qui lutte sourdement contre les légitimes aspirations de l'esprit national ? » Au besoin en ajoute des statistiques et une histoire vraisemblables pour ceux qui ne peuvent pas aller aux sources. On dit qu'il y a présentement aux Etats-Unis quinze millions de catholiques—la plupart irlandais d'origine—ou gagnés au catholicisme par le ministère et les relations de langue anglaise ; au Canada, neuf cent mille Irlandais, pas tous catholiques, il est vrai, mais qui ne manqueraient pas de se convertir, si seulement les prêtres canadiens ôtaient leurs soutanes et ne parlaient qu'anglais.

Croyez-vous, Alcipe, que de tels propos puissent avoir une influence sérieuse et prolongée sur l'orientation de la politique de l'Eglise ? Imaginez-vous que Rome consentira à nommer toujours des évêques, non pour les catholiques vivant actuellement dans les diocèses à pourvoir, mais pour ceux qui y vivront dans trente ans ou dans cinquante ans d'ici ? Imaginez-vous que le Pape consentirait à négliger les intérêts d'un groupe considérable de catholiques de langue française, allemande, italienne ou polonaise, dans l'espoir de convertir un grand nombre de protestants qui n'y songent guère et qui ne parlent que l'anglais ? Il n'est même pas nécessaire de supposer à l'Eglise romaine une assistance particulière de l'Esprit Saint qui l'empêche de faire au moins habituellement de pareilles bévues : il suffit de lui reconnaître un peu de justice et de bon sens.

De même l'Eglise ne peut empêcher qu'il y ait en grand nombre des prêtres et même des évêques plus préoccupés qu'il ne convient à leur divin ministère de préjugés de race et de passions où le zèle des âmes n'est pour rien, et si elle leur donne une confiance et un crédit qui ne semblent pas suffisamment justifiés, c'est qu'ils ne lui manifestent pas leur esprit et leurs tendances. Les moins romains partout sont souvent les plus romains à Rome, et l'Eglise romaine qui est honnête est toujours lente à soupçonner la malhonnêteté inconsciente et l'hypocrisie. Mais croyez bien, Alcipe, qu'elle ne fera jamais consciemment le jeu ni des américanisants, ni des anglicisants, ni des germanisants qui laisseraient volontiers se perdre pour le catholicisme des groupes d'âmes qui ne veulent pas entrer dans leur creuset de fusion nationale. Ces hommes-là n'ont rien de romain, eussent-ils vécu à Rome de longues années, et ne sont pas vraiment catholiques de cœur et d'esprit. L'Eglise réprouvera toujours leurs méthodes, qui ne s'inspirent au fond que de vues humaines et d'instincts de race ou de passions nationales, et non du vrai zèle de la foi et de l'intérêt des âmes.

Vous avez remarqué déjà en certains journaux, voués ostensiblement à l'apostolat et au seul progrès du catholicisme, combien ce fanatisme de race, dont même la soutane ou ce qui la remplace n'exempte pas toujours, est ingénieux à se dissimuler à lui-même. Il est comme ces ivrognes qui sont superbes d'éloquence et d'indignation contre l'ivrognerie—qu'ils voient partout dans les autres et nullement en eux-mêmes—et ne perdent pas une bonne occasion de lever le coude plus que de raison. Quand ils crient le plus haut qu'il ne faut pas dans l'Eglise agiter des questions de races et de langues, même lorsque la justice et le salut des âmes y sont directement intéressés, c'est qu'ils manœuvrent pour supprimer à leur profit les privilèges les plus raisonnables et les droits les plus sacrés, de tout temps reconnus et respectés par la sagesse de Rome.

L'Eglise romaine ne manque pas, lorsqu'elle les rencontre à visage découvert ou contrefait, de réprouver et de flétrir ces instincts de races et ce besoin de domination qui voudraient la mettre à leur service. Elle n'a jamais adopté et n'adoptera jamais aucune langue ni aucune race à l'exclusion d'une autre—ni à Rome, ni ailleurs. Elle est catholique partout, non seulement à

Rome, où elle a voulu donner à chaque nation et à chaque langue son sanctuaire, mais en tous les pays du monde. Dans tous les pays, grands ou étroits, elle est toujours catholique, et n'est ni américaine, ni canadienne, ni anglaise, ni française—ou plutôt elle est tout cela en tous pays, comme les âmes qui lui appartiennent. En tous pays, tous ceux qui ont la vraie foi et sont soumis à son chef unique ne sont pas des étrangers, quelque langue qu'ils parlent et de quelque race qu'ils soient issus. Dès son premier jour ses fils lui ont été donnés *de omni gente quæ sub cœlo est*, c'est-à-dire de toute race et de toute langue ; et jusqu'à son dernier jour, et en tous pays du monde, elle sera catholique non par négation et par abstraction seulement, mais par compréhension : elle recevra dans son sein et portera avec amour toutes les races humaines et toutes les nations également rachetées par le sang de Jésus-Christ.

Ne vous laissez donc pas troubler, Alcipe, par des intrigues dont il vous semble trouver ici ou là la trame qu'on ne réussit pas à cacher suffisamment à tous les yeux. Il ne s'agit pas de nier des aspirations et des prétentions, qui ne sont que trop réelles, si monstrueuses et suffisamment invraisemblables qu'elles nous paraissent. Ceux qui les portent jusqu'à Rome ne s'en cachent plus. Rassurez-vous cependant sans tenir les yeux fermés et la bouche muette. Tenez pour sûres deux choses. La première, c'est que l'Eglise romaine—et par Eglise ici j'entends son chef suprême et ceux qui ne font qu'un avec lui,—l'Eglise romaine, parce qu'elle est catholique, aime d'un même amour toutes les races humaines et toutes les nations qu'elle a engendrées ou qu'elle peut engendrer à Jésus-Christ, les plus riches en biens spirituels parce qu'elles font sa gloire et sa force, les plus dépourvues parce qu'elles ont plus besoin de son dévouement et de son divin ministère. Elle ne peut donc ni désirer, ni vouloir, ni consentir qu'on en supprime ou qu'on en opprime aucune. La deuxième, c'est que l'Eglise romaine, parce qu'elle est catholique et qu'elle est également la mère de toutes les nations, a toujours reconnu et reconnaîtra toujours toutes les aspirations légitimes et les justes revendications des groupes nationaux, et si jamais l'on tente de les supprimer quelque part par la violence ou de les opprimer, elle ne sera jamais du parti des oppresseurs et des bourreaux.

S'il était nécessaire, l'expérience des hommes et la sagesse

politique de l'Eglise fortifieraient encore son amour—j'allais dire son instinct maternel—qui ne peut la tromper. Elle ne se laisse pas prendre au sophisme des assimilateurs : que la langue et la nationalité sont choses bien distinctes et tout à fait différentes de la religion, et qu'il n'importe nullement à celle-ci qu'on supprime celles-là. Elle sait bien que l'homme n'est pas fait de pièces mécaniques qui peuvent s'adapter ou se démonter à volonté sans qu'il en souffre et qu'il en meure. L'homme est fait de corps et d'âme qui sont bien distincts. Mais si vous supprimez le corps sous le prétexte que c'est son esprit seul et sa volonté dont vous avez besoin et qu'elles sont toutes spirituelles, vous n'avez plus ni corps ni âme. L'homme est formé dans une famille qui, elle-même est formée par une race dont elle tient par la langue et les usages ses idées et ses sentiments, la religion, les idées religieuses et les sentiments religieux comme tous les autres. C'est pourquoi dénationaliser un catholique, c'est pratiquement, le peuple surtout, le décatholiciser. Un peuple qui se dénature de sa langue et de sa nationalité se dénature de tout ce qui l'a fait homme, de sa religion comme tout le reste.

Les ennemis du catholicisme le savent bien. Quand ils veulent décatholiciser un peuple ils commencent par le dénationaliser. C'est ce qu'a fait l'Angleterre avec l'Irlande. C'est ce qu'ont tenté de faire la Russie et l'Allemagne avec la Pologne. C'est ce que fait la France maçonnique avec la Bretagne catholique. Désapprendre à l'homme du peuple la langue de ses pères qui a formé son esprit et son cœur, c'est le désaffectionner de sa religion et le prédisposer à l'indifférence et à l'apostasie.

Nous n'avons pas à en chercher des exemples loin de nous. Tous ceux des nôtres, Canadiens et Acadiens, qui, isolés au milieu des populations de langue anglaise des autres provinces et des Etats-Unis, ont renoncé volontairement à leur langue, ont presque toujours et en même temps renoncé à leur religion. Ils ont presque toujours changé de mœurs et de foi en changeant de nom. Presque tous ceux au contraire qui ont gardé leur langue et leur nom sont restés fidèles à leur foi, ou y reviennent facilement s'ils en ont méconnu les enseignements.

Rome qui a la sagesse des siècles ne l'ignore pas. Non seulement elle ne consentira jamais à opprimer une race, une langue, une nationalité, si gênantes qu'elles puissent être parfois, mais elle les défend et les protége autant qu'elle peut contre les persé-

cutions et les tentatives d'assimilation forcée par les conquérants et les pouvoirs politiques. Les Ruthènes, chez nous, en sont une preuve. Quelles raisons n'aurait pas l'Eglise de retirer aux Ruthènes, au moins dès qu'ils sortent volontairement de leur pays, des privilèges que leur groupement sur un territoire peuplé par eux seuls rendaient moins incompatibles avec les usages et les mœurs des catholiques de toutes les nations d'Occident ? Elle n'en veut rien faire. C'est Dieu qui fait par sa Providence les races et les nationalités, comme c'est lui qui fait les hommes, et l'Eglise sait que la première condition pour propager et affirmer le règne de Dieu parmi les hommes, c'est de respecter et de faire respecter les lois que Dieu lui-même a imposées à leur nature.

J'avoue, Alcipe, que je ne sais pas du tout quelle langue parleront les catholiques des Etats-Unis et ceux du Canada dans cent ans d'ici. Ceux qui font des prophéties à ce sujet en savent à peu près autant que vous et moi. Peu importe à la politique de l'Eglise pour le moment : elle se doit aux âmes qui lui appartiennent déjà et qui se perdront si on n'y pourvoit pas le plus efficacement possible ; elle ne se doit pas aux âmes qui ne lui appartiennent pas encore ni à celles qui ne lui appartiendront jamais.

Bien vôtre toujours, Alcipe, mais ne vous emballez pas.

RAPHAËL GERVAIS.

L'ÉGLISE ET L'ÉDUCATION

CONCLUSION

L'ÉGLISE ET L'ÉDUCATION AU CANADA.

(Suite et fin.)

b) *Les provinces de langue anglaise.*

Nous ne voulons pas terminer cette revue synthétique de l'éducation au Canada sans dire un mot des provinces en majorité anglaises qui composent, avec la province française de Québec, la Confédération canadienne.

Parlons d'abord d'Ontario.

L'organisation primitive de l'enseignement populaire en cette province laissait presque entièrement entre les mains de commissaires élus par le peuple le gouvernement des écoles [1]. Là où ils se trouvaient en majorité, les catholiques pouvaient donc, sans être privés du droit de partage des deniers publics, faire donner à leurs enfants une éducation de leur choix. Au contraire, dans les localités où ils étaient inférieurs en nombre, ils se voyaient contraints de subir la loi du plus fort.

C'est en 1841 que le principe des écoles dites séparées ou distinctes des écoles communes, soit pour les catholiques, soit pour les protestants, fut reconnu par la loi. Cette législation, outre qu'elle confirmait le droit des catholiques à leur part afférente des subventions scolaires gouvernementales, leur permettait d'établir partout des écoles conformes à leurs croyances et de choisir eux-mêmes les maîtres ; et, si ces maîtres étaient des Frères des Ecoles chrétiennes, ils jouissaient légalement du privilège de l'équivalence [2].

Toutefois, ni l'acte scolaire de 1841, ni celui qui le modifia en 1843, n'exemptait les catholiques du fardeau des taxes imposées par les municipalités pour l'entretien des écoles publiques. De là, les plaintes très légitimes dont les documents officiels de l'époque nous ont transmis l'écho [3]. Une loi fut votée en 1852 dans le but de remédier à ces griefs [4]. Mais le sentiment

---

1 — Hon. G. W. Ross, *The school system of Ontario*, p. 7.

2 — *Ouv. cit.*, p. 144 ;—cf. *id.* p. 151.

3 — Voir *Correspondance échangée entre l'évêque catholique de Toronto* (Mgr Charbonnel), *et le surintendant en chef des écoles* (le Dr Ryerson), *au sujet des écoles séparées dans le Haut-Canada*, Québec, 1852.

4 — Ross, *ouv. cit.*, p. 146.

protestant, fouetté et fanatisé par de fougueux politiciens, entre autres par Geo. Brown, chef du parti libéral anglais, créa aux catholiques, dans la jouissance de leurs droits, de longues et regrettables difficultés.

Ce n'est qu'en 1863, par l'attitude ferme et le zèle patriotique d'hommes d'Etat aux vues élevées, que le système ontarien des écoles séparées reçut sa consécration légale définitive. Ce n'était pas seulement un triomphe sur le fanatisme ; c'était aussi, grâce à des dispositions nouvelles plus favorables à la liberté, un progrès sur les législations précédentes [1]. L'acte confédératif de 1867 scella de toute son autorité cette situation équitable. Vainement, certains esprits sectaires (McCarthy, Meredith et autres) tentèrent-ils, il y a quelques années, de réveiller et de soulever contre les écoles catholiques, spécialement contre celles qui font dans leur programme une place au français, les passions et les haines d'un protestantisme ombrageux. Le chef du parti libéral, l'honorable M. Mowat, alors premier ministre, tint tête à l'orage et eut l'honneur de transmettre intact à ses successeurs l'édifice si laborieusement élevé de l'organisation scolaire ontarienne [2].

On aurait cependant tort de croire que cette organisation offre aux catholiques d'Ontario tous les avantages et toutes les libertés que possède la minorité protestante dans la province de Québec.

Ici, en effet, par le fait de la division du Conseil de l'Instruction publique en deux sections absolument distinctes, les protestants peuvent administrer leurs écoles, élémentaires et supérieures, indépendamment de tout contrôle catholique. Dans Ontario, les catholiques, malgré leurs importantes franchises locales, se trouvent sous la dépendance d'un bureau central d'éducation en grande majorité protestant, présidé depuis 1876 par un ministre de l'Instruction publique. Ils n'ont ni liberté suffisante dans le choix des livres destinés aux écoles séparées, ni école normale catholique dans le sens plein du mot [3], ni commissions séparées pour l'examen des candidats soit à l'enseignement soit à l'inspection scolaire, ni établissements d'instruction secondaire et supérieure subventionnés par l'Etat [4]. Depuis longtemps, du moins, grâce au privilège d'équivalence que l'acte de 1841 avait reconnu, les Frères

---

1 — Voir Chauveau, *L'instruction publique au Canada*, pp. 27-30.

2 — Le premier ministre actuel, Sir James Whitney, chef du parti conservateur, semble vouloir continuer cette tradition de justice. Pour ce qui regarde le français, les derniers programmes officiels en consacrent l'enseignement, pas encore toutefois dans une mesure suffisante.

3 — Nous disons « dans le sens plein du mot » ; car il a été établi récemment, à Ottawa et à Sturgeon Falls, pour les Canadiens français ontariens deux écoles pédagogiques bilingues à principes catholiques, lesquelles, tout en ne donnant droit qu'à un diplôme de 3[me] classe, n'en constituent pas moins un progrès très appréciable.

4 — Ross, *ouv. cit.*, p. 154 ;—Chauveau, *ouv. cit.*, p. 290.

des Ecoles chrétiennes étaient admis à enseigner sans avoir préalablement subi les examens officiels imposés aux laïques. Ce droit, il y a cinq ans, leur fut contesté [1], et il faut regretter que les tribunaux saisis de cette affaire (la Cour d'Appel en 1904, le Conseil Privé d'Angleterre en 1907) n'aient pas cru devoir soutenir les fils de l'immortel de la Salle dans leurs légitimes revendications [2].

En toute évidence, il faudra aux catholiques de la province voisine beaucoup de vigilance et d'énergie pour conserver indemne et surtout pour améliorer leur situation scolaire actuelle.

L'acte constitutif de la Confédération canadienne, tout en abandonnant aux provinces fédérées les questions d'instruction publique, contenait des dispositions propres à assurer aux minorités religieuses jouissant légalement dans ces provinces d'un système d'écoles séparées, le maintien de leurs privilèges et de leurs droits [3]. Malheureusement cette législation, malgré les intentions bienveillantes de ses auteurs (comme il appert par une

---

1 — On s'appuyait sur le texte équivoque de certaines modifications apportées à l'acte primitif des écoles séparées.

2 — Notons toutefois que jusqu'ici on a usé de quelques ménagements dans cet assujettissement des religieux et des religieuses à la loi commune.

3 — Voici le texte de l'article 93 de la constitution, relatif à l'instruction publique :

« Dans chaque province, la législature pourra exclusivement décréter des lois relatives à l'éducation, sujettes néanmoins et conformes aux dispositions suivantes :—1° Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'Union, par *la loi* à aucune classe particulière de personnes dans la province, relativement aux écoles séparées (« denominational ») ;—2° Tous les pouvoirs, privilèges et devoirs conférés et imposés par la loi dans le Haut-Canada, lors de l'Union, aux écoles séparées et aux syndics d'écoles des sujets catholiques romains de Sa Majesté, seront et sont par le présent étendus aux écoles dissidentes des sujets protestants et catholiques romains de la Reine dans la province de Québec ;—3° Dans toute province où un système d'écoles séparées ou dissidentes existera par la loi, lors de l'Union, ou sera subséquemment établi par la législature de la province, il pourra être interjeté appel au Gouverneur-Général en Conseil de tout acte ou décision d'aucune autorité provinciale affectant aucun des droits ou privilèges de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de Sa Majesté relativement à l'éducation ;—4° Dans le cas où il ne sera pas décrété telle loi provinciale que de temps à autre le Gouverneur-Général en Conseil jugera nécessaire pour donner suite et exécution aux dispositions de la présente section, ou dans le cas où quelque décision du Gouverneur-Général en Conseil, sur appel interjeté en vertu de cette section, ne serait pas mise à exécution par l'autorité provinciale compétente, alors et en tout tel cas, et en tant seulement que les circonstances de chaque cas l'exigeront, le Parlement du Canada pourra décréter des lois propres à y remédier pour donner suite et exécution aux dispositions de la présente section, ainsi qu'à toute décision rendue par le Gouverneur-Général en Conseil sous l'autorité de cette même section ».

déclaration du ministre des colonies, Lord Carnarvon) [1], n'était ni assez claire ni assez complète pour couvrir d'une protection sûre les catholiques des deux provinces qui, avec Québec et Ontario, firent originairement partie de l'Union fédérale, nous voulons dire de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. La minorité de cette région y possédait bien, en fait, lors de l'Union des écoles confessionnelles secourues par l'Etat, mais non un système général d'écoles dissidentes établi par la loi [2]. Et pendant qu'à la la Nouvelle-Ecosse une certaine bienveillance administrative continuait de rendre aux catholiques la situation moins lourde, le Nouveau-Brunswick, par une mesure injuste votée en 1871, ferma soudainement ses écoles à tout enseignement religieux déterminé. De là une crise scolaire très vive, dont les contrecoups se firent sentir par tout le Canada, notamment dans les Chambres fédérales où la question fut immédiatement portée par les intéressés. Les débats furent longs, passionnés, et les griefs de la minorité éloquemment exposés. Néanmoins le Gouvernement, s'en tenant à la lettre de l'Acte confédératif, estima ne pouvoir intervenir autrement qu'en invitant la législature du Nouveau-Brunswick à remanier elle-même sa loi et en sollicitant sur la question débattue l'avis des jurisconsultes anglais, et, après eux, du Comité judiciaire du Conseil Privé [3].

La cause des catholiques était perdue.

On ne saurait assez regretter que la province du Nouveau-Brunswick, ainsi que celles de la Nouvelle-Ecosse, de la Colombie Anglaise [4] et de l'Ile du Prince-Edouard [5], n'aient point suivi, à l'égard de la minorité religieuse, la conduite de Québec et d'Ontario, en lui octroyant ses justes libertés scolaires et en abritant ces libertés sous l'égide d'une loi. Si rien, dans le pacte fédéral, ne leur impose cette obligation, un droit plus sacré que les constitutions rédigées de main d'homme, le droit naturel lui-même, qu'il n'est permis à au-

---

1 — Voir cette déclaration dans le discours prononcé le 14 mai 1873, à la Chambre des Communes, par Honoré Mercier, député de Rouville. (Pelland, *Biographie, discours, conférences*, etc., de l'hon. Hon. Mercier).

2 — Cf. dans les *Documents de la Session*, an. 1873, n° 44, le *Jugement de la Cour Suprême du N.-B.*

3 — Relativement à l'attitude du gouvernement en cette affaire, voir une circulaire de Mgr E.-A. Taschereau, archevêque de Québec, *Mandements des Ev. de Québec*, t. V, pp. 118-119;—aussi A.-D. Decelles, *Cartier et son temps*, pp. 118-122.

4 — Cette province, entrée dans la Confédération en 1872, n'a eu depuis cette date qu'un système d'écoles rigoureusement non confessionnel.

5 — A l'Ile du Prince-Edouard, devenue province fédérale en 1874, on abolit en 1877 le système éducationnel jusque-là en vigueur, lequel, d'après M. Chauveau (*ouv. cit.*, p. 209), permettait aux catholiques, non en vertu de la loi, mais par tolérance, d'avoir çà et là quelques écoles confessionnelles subventionnées. Tout recours au gouvernement fédéral manquant de base juridique, l'acte scolaire nouveau ne put être contesté.

cune société de fouler aux pieds, leur en faisait dès le principe et n'a cessé, depuis, de leur en faire un devoir [1].

Plus heureux que leurs coreligionnaires des provinces maritimes et de la Colombie Anglaise, les catholiques du Manitoba avaient joui paisiblement, jusqu'en 1890, d'un régime d'instruction publique conforme à leurs intérêts et à leurs croyances.

Deux lois principales, l'une de 1871, l'autre de 1881, régissaient le domaine scolaire. En vertu de cette législation fonctionnaient deux sections distinctes d'un Conseil général de l'Instruction, et catholiques et protestants pouvaient séparément, sans heurt et sans discorde, diriger et administrer leurs propres écoles [2]. Cette bonne entente dura jusqu'au jour néfaste où, emporté par le vent de fanatisme anticatholique et antifrançais qui soufflait d'Ontario, le gouvernement Greenway-Martin abrogea, par ses fameuses lois de 1890 (encore aggravées en 1894), le régime scolaire existant, et imposa à toutes les familles manitobaines un système d'écoles publiques gratuites et absolument neutres.

Profonde, à cette nouvelle, fut la douleur des catholiques du Manitoba, vibrant et indigné le cri qui s'échappa de leurs lèvres comme de celles de tous les catholiques sincères du Canada. Ce n'était pas seulement, pour eux, l'injuste transgression d'un droit naturel et historique jusque-là incontesté ; c'était encore la violation flagrante du pacte constitutionnel conclu en 1870, lors de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, et où étaient inscrites, en faveur de la minorité religieuse, des clauses spéciales protectrices de ses droits scolaires [3].

---

1 — Il est juste d'observer que, depuis plusieurs années, dans les trois provinces maritimes (Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile du Prince-Edouard), les catholiques dont l'influence, grâce en partie au merveilleux progrès de l'élément acadien, va grandissant, ont réussi à conquérir une situation de fait qui, en bon nombre d'endroits, équivaut partiellement au régime des écoles séparées.

2 — Mgr Taché, *Une page de l'histoire des écoles de Manitoba*, Saint-Boniface, 1893.

3 — Voici ce qui, dans l'esprit de l'Acte confédératif de 1867 et pour le préciser ou le compléter, avait été stipulé :

« Dans la province (du Manitoba), la législature pourra exclusivemeut décréter des lois relatives à l'éducation, sujettes et conformes aux dispositions suivantes : — 1° Rien dans ces lois ne devra préjudicier à aucun droit ou privilège conféré, lors de l'Union, par la loi ou par la *coutume* à aucune classe particulière de personnes dans la province, relativement aux écoles séparées (« denominational ») ; — 2° Il pourra être interjeté appel au Gouverneur-Général en Conseil de tout acte ou décision de la législature de la province ou de toute autorité provinciale affectant quelqu'un des droits ou privilèges de la minorité protestante ou catholique romaine des sujets de Sa Majesté relativement à l'éducation ; — 3° Dans le cas où il ne serait pas décrété telle loi provinciale que, de temps à autre, le Gouverneur-Général

Nous ne dirons pas toutes les angoisses auxquelles les catholiques manitobains furent en proie, toutes les vicissitudes par lesquelles leurs réclamations, de parlement en parlement, et de tribunal en tribunal, dûrent passer[1]. Ce qu'il importe surtout de rappeler, c'est le jugement souverain rendu en 1895 par le comité judiciaire du Conseil Privé d'Angleterre, jugement établissant que les droits acquis, en matière scolaire, par la minorité religieuse du Manitoba, depuis l'entrée de cette province dans la Confédération, avaient été lésés, et qu'il était permis à la dite minorité d'en appeler aux autorités fédérales pour le redressement de ses griefs [2]. Plus haute autorité ne pouvait fournir à de justes revendications un plus solide appui. Et si, mettant de côté de mesquines rivalités pour ne considérer que l'importance des intérêts en jeu, les catholiques canadiens, dociles à la voix de leurs évêques [3], eussent dès lors et vaillamment groupé leurs forces sur le terrain de la constitution, le vote d'une loi fédérale réparatrice par l'un ou l'autre des deux partis politiques, ou par les deux à la fois, n'aurait pas tardé à réintégrer la minorité dans la pleine jouissance de ses droits.

Malheureusement, des hommes que la Providence semblait appeler à assurer par leur influence ce grand acte de justice, ne surent ni comprendre leur rôle ni s'élever à la hauteur de leur devoir. L'histoire impartiale sera sévère pour eux, comme aussi pour tous ceux qui, en cette circonstance d'exceptionnelle gravité, préférèrent à la conscience l'opinion, à la religion l'intérêt, à la patrie le parti.

Les conservateurs, malgré le louable courage de leurs chefs Sir McKenzie Bowell et Sir Charles Tupper, n'avaient pu réussir à régler la question sco-

---

en Conseil jugera nécessaire pour donner suite et exécution aux dispositions de la présente section, ou dans le cas où quelque décision du Gouverneur-Général en Conseil, sur appel interjeté en vertu de cette section, ne serait pas dûment mise à exécution par l'autorité provinciale compétente ; alors et en tel cas, et en tant seulement que les circonstances de chaque cas l'exigeront, le Parlement du Canada pourra décréter des lois propres à y remédier pour donner suite et exécution aux dispositions de la présente section, ainsi qu'à toute décision rendue par le Gouverneur-Général en Conseil sous l'autorité de la même section. »

1 — Voir cet historique dans Justitia, *La campagne politico-religieuse de 1896-1897*, 1re étude ;—aussi dans Thomas Chapais, *Mélanges de polémique et d'études religieuses, politiques et littéraires*, pp. 165 et suiv.

2 — Justitia, *ouv. cit.*, pp. 15-18.

3 — Voir sur cette question les écrits de Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface (*Vie de Mgr Taché*, par Dom Benoît, vol. II) ;—les télégrammes de Mgr Langevin, son successeur, suppliant les catholiques d'adopter le projet de loi réparatrice présenté en 1896, après bien des atermoiements, par le ministère conservateur (Justitia, *ouv. cit.*, pp. 107-108) ;—la *Lettre pastorale* des archevêques et évêques des provinces eccl. de Québec, Montréal, et Ottawa (6 mai 1896).

laire manitobaine. La consultation électorale qui suivit, et dont cette question formait l'enjeu, leur fut défavorable et porta au pouvoir le chef de l'opposition, Sir Wilfrid Laurier. Le nouveau premier ministre, qui avait promis, si le peuple lui confiait les rênes du gouvernement, de faire rendre justice pleine et entière à la minorité opprimée, s'empressa d'entrer en pourparlers avec les ministres de Winnipeg. De ces démarches sortit un compromis connu désormais dans nos annales politico-religieuses sous le nom de règlement Laurier-Greenway. Ce règlement, chose regrettable, n'offrait aux catholiques que de rares avantages plus apparents que réels, et laissait subsister ce qui constitue le vice essentiel de l'école publique : la neutralité religieuse [1].

L'Episcopat ne put dissimuler son vif désappointement. Lui qui, pendant cette longue crise scolaire, n'avait cessé de réclamer pour les catholiques justice complète, et, afin de l'obtenir, s'était prononcé en faveur d'une législation réparatrice efficace, telle qu'autorisée par le texte de la Constitution et le jugement du plus haut tribunal de l'Empire, comment aurait-il pu se montrer satisfait d'un compromis qui n'était, à vrai dire, qu'une déplorable capitulation ?

C'est alors que le Pape Léon XIII, saisi directement de la question, envoya au Canada pour y instituer une enquête un prélat de sa cour, Mgr Merry del Val [2] : l'enquête close, il publia son encyclique *Affari vos* (8 déc. 1897). Dans ce document, le Pontife approuvait sans réserve la conduite des Evêques ; il condamnait comme défectueux et sans valeur appréciable [3] le règlement effectué par l'autorité civile ; et, dans son désir de pourvoir à l'avenir, il conjurait les catholiques de s'unir, de ne pas sans doute refuser de mettre à profit les concessions obtenues par voie légale ou par tolérance, mais de ne point, non plus, s'en contenter, et de travailler, conjointement avec l'épiscopat [4], à hâter le complet triomphe de la religion et de la justice.

A-t-on tenu compte de l'auguste parole du Chef de l'Eglise ? Les promesses si solennellement faites au Saint-Siège, de secourir efficacement la minorité opprimée, ont-elles été remplies ? Une déclaration bien formelle du représentant le plus autorisé de cette minorité, S. G. Mgr Langevin, établissait naguère en deux mots la situation véritable : « La question n'est pas

---

1 — Voir dans Justitia, *ouv. cit.*, pp. 153-157, la teneur de cet arrangement, lequel ne permet qu'une demi-heure de catéchisme *après* la classe.
2 — Aujourd'hui l'Eminentissime Secrétaire d'Etat.
3 — Le texte latin dit : « lex *manca, non apta* ».
4 — « Quid optimum factu videatur, *non sine consilio vestro*, constituant ». (Encycl. *Affari vos*).

encore réglée, parce que justice n'a pas été rendue [1].» Quelques adoucissements, dans la pratique, ont pu être apportés aux maux dont souffrent nos coreligionnaires, mais la loi de l'école neutre pèse toujours sur eux [2].

Les événements donnent donc raison aux Evêques canadiens et aux catholiques généreux et clairvoyants qui surent, sans discuter et sans faiblir, suivre leur ferme direction. Et, du même coup, ils condamnent ces autres catholiques à demi-convictions et à demi-conscience que le préjugé, l'ambition, la passion, firent déplorablement fléchir.

Cette défection, hélas ! fut désastreuse : désastreuse en elle-même et dans ses effets immédiats ; désastreuse encore, parce qu'elle devait, comme par une pente fatale, en amener une autre, celle de 1905, relative à l'éducation dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Un moment, quand fut discuté l'acte constitutif de ces nouvelles provinces, on put espérer que le parlement, s'appuyant sur l'article 93 de la Constitution, garantirait aux catholiques de l'Ouest les libertés scolaires qui leur avaient été reconnues par l'acte des Territoires de 1875 et l'acte des terres fédérales de 1879, et qu'ainsi il supprimerait pour toujours les ordonnances, dérogatoires à ces actes, émanées en 1892 et en 1901 de l'administration locale sans avoir été désavouées par le pouvoir central [3]. Mais le fanatisme, fort de la veulerie reconnue de plusieurs des nôtres, leva la tête ; il s'affirma, au sein des deux partis politiques, avec une audace bien supérieure à sa réelle puissance. Les ministres catholiques, plus soucieux de garder le pouvoir que de se battre pour la défense d'un principe, cédèrent devant l'orage ; ce n'est pas l'école séparée confessionnelle que l'acte d'autonomie des provinces sanctionna, mais l'école asservie aux clauses restrictives des ordonnances de 1901, c'est-à-dire l'école neutre dans son programme, ses livres [4], son enseignement [5], l'école entièrement dépendante de l'Etat.

L'injustice triomplait.

---

1 — L'*Action Sociale*, 17 oct. 1908.—Cf. l'*Action Sociale*, 28 mars 1908.

2 — L'annexion projetée du Keewatin, territoire régi par une législation favorable aux écoles séparées, à la province du Manitoba, fera nécessairement renaître la question scolaire manitobaine. Espérons que cette fois la voix de l'Episcopat sera entendue, et que les autorités civiles, fédérales et provinciales, se donneront la main pour réparer honorablement le passé et assurer aux générations futures, dans cette partie de l'Ouest canadien, la pleine jouissance de leurs droits éducationnels.

3 — Cf. *Les Ecoles du Nord-Ouest*. Discours prononcé le 17 avril 1905 au Monument National, à Montréal, par H. Bourassa.

4 — Sauf deux manuels de lecture.—Comme au Manitoba, l'instruction religieuse n'y est permise qu'en dehors des heures de classe.—Cf. l'*Action Sociale*, 4 avril, 21 avril, et 25 avril 1908.

5 — *Discours cit.*, pp. 28-29.

L'un des plus fiers champions de l'école catholique, M. Henri Bourassa, avait bien raison de s'écrier : « Vouloir obtenir l'estime, la confiance et le bon vouloir de nos concitoyens anglais en leur sacrifiant les droits incontestables que nous avons, en consentant nous-mêmes à la rupture du pacte national qui nous garantit ces droits, et en acceptant les spoliations, les empiétements et les insultes de la même manière que nous accueillons les bons procédés, c'est nous vouer d'avance au mépris et à l'asservissement. L'Anglais est fier et fort ; il méprise la bassesse et la lâcheté, mais il s'incline avec respect devant ceux qui revendiquent, sans injure et sans provocation, leur honneur et leurs biens.... C'est dans cet esprit que les pères de la Confédération ont conçu la charte de nos libertés et de notre autonomie. »

Ce langage honore celui qui l'a tenu ; il place la question scolaire canadienne sur sa vraie base, et nous souhaitons que, parmi les générations qui lèvent, il se trouve assez d'esprits désintéressés pour le comprendre et assez de cœurs valeureux pour le mettre en œuvre.

L.-A. PAQUET, ptre

PAGES ROMAINES

CENTENAIRE DE L'ENLÈVEMENT DE PIE VII, 6 JUILLET 1809.

Pendant tout le mois de juin, l'Italie a fêté le premier cinquantenaire des luttes qui, dans les vastes plaines de la Lombardie, furent soutenues par les armées françaises et sardes contre celles de l'Autriche, pour fonder l'unité italienne. A Magenta, à Solferino, en un mot, sur tous les champs de bataille, auprès des ossuaires qui gardent les restes des combattants, les foules se sont donné rendez-vous, et malgré la tentative des franc-maçons d'imposer à ces fêtes un caractère purement laïque, l'autel catholique, élevé partout devant les monuments de la mort, s'est vu entouré de tout un peuple demandant au Christ l'éternel bonheur pour ceux qui moururent en lui donnant l'indépendance.

Des délégations de l'armée française, des survivants des combats de 1859, des fils des héros qui succombèrent, sont venus, à cette occasion, en Italie, pour évoquer les glorieux souvenirs, et des cyclistes, partis des principales villes, ont porté à Paris le message de la reconnaissance de la nation.

Après le cinquantenaire de juin, juillet est arrivé avec un centenaire qu'on ne saurait oublier, tant il est rempli de larmes : c'est celui de l'enlèvement de Pie VII, dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809, par le général de gendarmerie, le baron Radet.

Dès les premières heures du 5 juillet, suivant les ordres qu'il en avait reçus du général Miollis, Radet consigna la plus grande partie des troupes fran-

çaises dans les casernes, ordonnant au reste de faire des patrouilles incessantes, dans toutes les rues de Rome. A 9 h. du soir, après avoir mandé auprès de lui les divers officiers de la garnison, il intima secrètement, à chacun en particulier, les ordres qui devaient être exécutés. A 10 h. tous les chefs étaient réunis sur la place des Saints-Apôtres et dans la caserne de la Pilotta, centre des opérations. Toutes les dispositions étant prises, Radet, accompagné du colonel Siry, commandant de la place, et du colonel Coste, commandant de la gendarmerie, se rendit à sa maison pour s'y reposer un peu avant d'entreprendre l'exécution dont il était chargé. Il trouva chez lui le gouverneur de la ville, auquel il demanda et dont il reçut l'ordre écrit d'arrêter le cardinal Pacca et, en cas d'opposition du pape, d'arrêter également le souverain pontife, pour les conduire tous deux immédiatement à Florence. Radet, disait-il lui-même plus tard, essaya d'exprimer quelques observations auxquelles le gouverneur évita de répondre, en s'en allant aussitôt. C'était 11 heures. Radet rejoignit ses troupes, pendant que le gouverneur, dans la crainte d'un soulèvement des habitants du Transtevère, faisait occuper les ponts du Tibre, le château Saint-Ange, et les portes des églises, pour empêcher qu'on ne vînt en sonner les cloches.

Au moment même où l'horloge du palais du Quirinal sonnerait une heure après minuit, l'escalade de la demeure de Pie VII devait commencer. Un officier de la garde pontificale qui veillait sur la tour, qui se trouve encore à côté de la porte du palais, fit différer l'attaque jusqu'au moment où il fut prendre du repos.

Dans l'intérieur du Quirinal, après une longue veille prolongée bien avant dans la nuit, Pie VII et le cardinal Pacca s'étaient retirés chacun dans ses appartements. Ils ne devaient pas y rester longtemps. Dès les premières lueurs de l'aube, vers 3 heures du matin, les troupes françaises qui avaient escaladé l'enceinte du palais du côté de la «Panatteria» et du côté de la rue actuelle du XX Septembre où logeaient les serviteurs du Pape, envahirent le jardin et, brisant les portes à coups de hache, pénétrèrent dans la demeure du Pontife, ouvrant aux bataillons restés au-dehors, sur la place Monte Cavallo, la grande porte du Quirinal.

Informé le premier de l'attentat dont ils étaient les victimes, le cardinal Pacca envoya son neveu, Tiberio Pacca, éveiller Pie VII qui, se levant avec la plus grande tranquillité, revêtit la mozette, l'étole pontificale, et se rendit dans la salle où il avait coutume de donner audience. Les cardinaux Despuig, Pacca, quelques prélats et officiers de la secrétairerie d'Etat l'y rejoignirent, tandis que, une à une, les portes tombaient avec fracas sous la hache des envahisseurs. Seule, celle de la salle des audiences fut ouverte par ordre de Pie VII, pour éviter un dernier vandalisme inutile.

Au moment où Radet, la tête découverte, s'avança pour informer Sa Sainteté des ordres douloureux dont il était chargé, le pape, qui avait quitté son fauteuil, se trouvait devant une table au milieu de la salle ; sa petite suite était à ses côtés. «Pourquoi, dit alors Pie VII, en fixant un regard plein de dignité sur le visage pâli par l'émotion du général Radet, pourquoi venez-vous me troubler dans ma demeure ?

—«Très saint Père, répondit Radet, d'une voix qu'il s'efforçait de rendre ferme, la mission que je remplis m'est bien pénible, mais le serment de fidélité que j'ai fait à l'Empereur, mon maître, m'oblige à l'accomplir.—Au nom de Sa Majesté, je vous invite à renoncer à votre souveraineté temporelle, et si vous refusez, je dois vous conduire chez le général Miollis qui vous indiquera le lieu où votre Sainteté sera conduite ».

La phrase était à peine achevée que Pie VII, scandant toutes ses paroles, comme pour leur donner une plus vigoureuse énergie, s'exprima en ces termes :

« Si vous vous croyez obligé d'exécuter les ordres de l'empereur, à cause du serment de fidélité que vous lui fîtes, jugez vous-même si Nous pouvons renoncer aux droits du Saint Siège, alors que Nous jurâmes de les défendre, même au péril de notre vie. Le domaine temporel de l'Eglise n'est pas à Nous ; Nous n'en sommes que l'administrateur. L'empereur peut faire de Nous ce qu'il voudra, mais il n'obtiendra jamais ce qu'il Nous demande. Après tout ce que Nous avions fait pour lui, Nous ne Nous attendions pas à pareil traitement.

— Très Saint Père, interrompit Radet, je n'ignore pas que l'Empereur vous a beaucoup d'obligations.

— Plus que vous ne le croyez, reprit Pie VII. Partirons-Nous seul ?

— Votre Sainteté peut conduire avec Elle son ministre, le cardinal Pacca ».

Au souvenir de cette heure si triste, Radet disait plus tard :

« Dans l'escalade du Quirinal, à travers ses salles, je n'éprouvai aucune émotion ; mais quand je fus en face du Souverain Pontife, les émotions de ma première communion me revinrent en mémoire, et mon cœur battit bien fort ».

Après ce triste colloque, le cardinal demanda à rentrer dans la chambre contiguë pour y prendre quelques vêtements ; deux officiers de gendarmerie l'y suivirent ; il s'y revêtit des habits cardinalices, du rochet, de la mozette, car il croyait accompagner le pape au palais Doria où résidait le général Miollis. Dans cet intervalle, le pape dressait lui-même la liste des personnes qu'il désirait conduire avec lui.

« Votre Sainteté, dit alors Radet, peut être assurée que tout ce qui Lui appartient sera respecté.

— Comment peut-on compter sur le respect des choses, quand on traite ainsi les personnes ? » ajouta le Pape.

Une petite valise, apportée à la hâte, fut remplie du linge indispensable pour un voyage, et marchant sur les débris des portes renversées, on se rendit vers l'entrée principale où la voiture du général Radet attendait le pape pour l'emporter aussitôt. Sans nulle tristesse, Pie VII bénit les troupes qui aidaient à son enlèvement, il bénit Rome dont les dômes commençaient à se dessiner sous les premières lueurs du jour ; il monta dans la voiture dont les stores avaient été baissées et clouées du côté où il prendrait place ; un gendarme en ferma les deux portes à clef ; Radet et un maréchal de logis montèrent sur le siège, et au lieu de s'acheminer vers le palais Doria, la voiture prit la direction de la Porta Pia, contournant les murs par la Porta Salara, jusqu'à la Porta del Popolo. Des brigades de cavalerie, l'épée hors du fourreau, étaient disséminées tout le long du parcours, et vers 4 heures du matin on déboucha sur la voie Flaminia.

En passant à Monterosi, des sympathies spontanées envers le Saint-Père se manifestèrent si vivement que, pour y mettre un terme, Radet invita le Pape à se dérober à la compassion de la foule en abaissant tous les rideaux de sa voiture. Pie VII se résigna à se rendre à un désir qui était un ordre déguisé, malgré le manque d'air dont il souffrait et dont la grande chaleur augmentait encore les inconvénients.

C'était midi, quand, à la demande du Pape que la faim torturait, on fit une halte dans un relai de poste, sur une montagne déserte de Viterbe.

Là, assis sur une chaise boiteuse, devant une table couverte d'une nappe

dont on pouvait à peine deviner la blancheur primitive, tant elle avait été soumise à des usages fréquents, Pie VII mangea un œuf qu'on lui offrit. Dans le courant de l'après-midi, le maréchal de logis lui donna une bouteille d'eau qu'il venait de remplir à une petite source sur le bord du chemin.

Enfin, après dix-neuf heures de voyage, par une chaleur tropicale, les vêtements détrempés par la sueur, parvenu au sommet de la montagne de Radicofani, le pape mit pied à terre, devant une misérable auberge, où il dût passer la nuit et où le cardinal Pacca aida à la préparation d'un frugal souper qu'il partagea avec son maître.

Telle fut la première journée de la captivité de Pie VII. Les heures en furent sanctifiées par les longues prières du Pape, et égayées par les saillies du cardinal Pacca qui s'efforçaient d'en diminuer les amertumes à l'auguste Pontife.

Le soir, sur un matelat dont la laine n'avait jamais été remuée, le cardinal Pacca, toujours en habits cardinalices, s'étendit au bas du lit sur lequel reposait le Pape, bénissant Dieu d'avoir l'honneur de partager sa captivité.

Ce 6 juillet était le jour même de la bataille de Wagram.

Est-ce hypocrisie, est-ce sincérité ? Le 18 juillet, Napoléon écrivit à Fouché, ministre de la Police générale à Paris :

« Je suis fâché qu'on ait arrêté le Pape : c'est une grande folie. Il fallait arrêter le cardinal Pacca et laisser le Pape tranquille à Rome. Mais enfin, il n'y a point de remède : ce qui est fait est fait ». Le 23 juillet il écrivait à Cambacérès : « C'est sans mes ordres et contre mon gré qu'on a fait sortir le Pape de Rome ; c'est encore sans mes ordres et contre mon gré qu'on le fait entrer en France ; moi, je ne suis instruit de cela que dix ou douze jours après que c'est exécuté. » Enfin, le 23 août, dans une lettre à Fouché, il s'exprimait ainsi : « J'aurais désiré, puisqu'on n'a pas laissé le pape à Gênes, qu'on l'eût mené à Savone ; mais, puisqu'il est à Grenoble, je serais fâché que vous l'eussiez fait partir pour le conduire à Savone ; il vaudrait mieux le garder à Grenoble puisqu'il y est ; cela aurait l'air de se jouer de ce vieillard. »

Si Murat qui prépara l'enlèvement du Pape le fit exécuter, en dehors de la volonté de l'empereur, celui-ci ne regretta que l'inopportunité du moment, et la forme brutale qui fut employée.

« On sait, dit Norvins, qui cherche à disculper l'empereur, comment Napoléon exécutait les résolutions qu'il prenait ; s'il avait pu concevoir le projet de faire sortir le Pape de sa capitale, il n'en eût pas chargé une brigade de gendarmerie ; malgré le caractère d'iniquité d'une semblable détermination, il l'aurait revêtue de formes politiques ; il aurait fait tout disposer sur la route du Saint Père, dont la destination eût été connue de hauts fonctionnaires résidant en Italie ; le coup d'Etat se fût voilé de la pompe impériale ; de grands honneurs, pendant tout le voyage, eussent calmé et peut-être éclairé l'étonnement des peuples ».

En un mot l'hypocrisie eût triomphé. Dieu voulut que l'attentat apparût aussitôt dans toute sa noirceur. Cent ans n'ont pu le justifier, en amoindrir la forfaiture, et sur le Siège Apostolique dont fut arraché Pie VII au nom de la force brutale, Pie X est assis, justifiant la prophétie du perpétuel triomphe : « Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais ».

Que s'est-il passé dans son âme au jour anniversaire du 6 juillet ?

Don Paolo-Agosto.

Directeur-propriétaire . . . . L'abbé L. Lindsay.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VIII QUÉBEC, SEPTEMBRE 1909 N° 9

LE PREMIER CONCILE PLÉNIER CANADIEN

Nous sommes sur le point d'assister à l'un des événements les plus considérables de l'histoire de l'Eglise catholique au Canada.

De tous les points de notre vaste pays, les chefs de la hiérarchie, convoqués par la voix du Pontife romain, vont se réunir sous la haute présidence de son Représentant pour délibérer sur les questions de dogme, de morale, de discipline, de droit ecclésiastique, qui touchent de plus près aux intérêts de la religion et au salut des âmes. Tout habitués que nous soyons aux consultations parlementaires qui ont leur place marquée dans la vie des sociétés modernes, le spectacle de plus de trente évêques, entourés, comme d'une garde d'honneur, d'un grand nombre de prélats, de théologiens, de supérieurs de séminaires et d'ordres religieux, et recherchant ensemble, discutant, concertant, dans les lumières de la foi et le calme de la prière, les mesures les plus propres à maintenir et à faire prospérer le royaume de Jésus-Christ, n'aura pour nous rien de banal.

Ce sera comme une preuve vivante non seulement des progrès merveilleux accomplis par le catholicisme dans cette partie du continent américain, mais encore de la puissante et admirable

unité qui relie entre eux les divers éléments de l'Eglise catholique canadienne et qui les rattache de façon indissoluble au centre de l'autorité religieuse et à la première de toutes les Eglises. Rome et Québec se donneront la main pour consolider l'antique alliance de l'Eglise du Canada et de l'immuable foi de Saint-Pierre.

Ce sera en outre, en face de l'erreur grossière et du préjugé malicieux, une belle et concluante démonstration de cette liberté sainte que la foi catholique laisse à ses enfants. Si en effet le catholicisme est et doit être une religion d'autorité, on aurait tort de croire que tout dans l'Eglise ne fonctionne que par une sorte d'automatisme aveugle et inconscient. L'irréfragable autorité du Chef suprême de nos âmes n'exclue pas chez les Pasteurs des Eglises particulières l'effort personnel et l'initiative réfléchie qui sont le propre des êtres doués de spontanéité et de raison. Et l'on ne verra pas, au sein du Concile qui va s'ouvrir, le triste spectacle qu'offrent trop souvent nos assemblées parlementaires, d'hommes intelligents et libres abdiquant en quelque sorte, pour obéir au mot d'ordre d'un chef ou sous la pression tyrannique d'un parti, leur intelligence et leur volonté. Librement, pacifiquement, avec toute la maturité de pensée et la force de réflexion qu'assurent leur qualité, leur âge, leur longue expérience des hommes et des choses, nos Evêques vont mettre en commun leur science théologique et leur zèle tout apostolique pour travailler au plus grand bien de la religion catholique en ce pays.

Que Dieu bénisse leur labeur, et que l'Eglise canadienne, dont le passé est déjà si glorieux, sorte de ces premières assises nationales plus grande et plus forte, prête à soutenir de nouvelles luttes et à remporter de nouveaux triomphes !

C'est le vœu que nous formons, et ce sera, nous en sommes sûr, celui de tous nos lecteurs.

LA RÉDACTION.

CIEL ET TERRE

Pour qui sont ces SOLEILS *qui* LUISENT *sur nos têtes?*

I

APPARENCES ET RÉALITÉS.

Quand par une sereine nuit d'été vous errez en une vaste plaine, vous ne laissez pas d'être saisi d'une vive admiration à la vue des milliers de feux scintillants qui constellent la voûte céleste et que ceint, comme d'une blanche écharpe, cette Galaxie que la poétique imagination des anciens Grecs attribuait à quelques gouttes de lait échappées du sein divin de Junon allaitant, sur le conseil de Minerve, Hercule enfant.

Dès la plus haute antiquité, cette magnificence des nuits claires attira l'attention des hommes, et ce furent des bergers, gardant leurs troupeaux par les tièdes nuits des plaines de la Chaldée, qui devinrent les premiers astronomes. Les premiers, ils groupèrent en constellations les divers systèmes des étoiles qu'ils estimaient fixes. Ils précisèrent le cours de la Lune, ses rapports avec le cours du Soleil, surent prévoir les éclipses, et tracèrent la marche de l'astre du jour dans sa course à travers les figures du Zodiaque.

Les anciens avaient su également distinguer les « astres errants » des étoiles appelées «fixes». Toutefois, suivant l'opinion profondément enracinée dans les esprits du monde entier, non seulement dans l'antiquité mais jusqu'aux temps modernes, l'humanité se représentait le globe terrestre comme le centre de l'univers, le Soleil, la Lune et les autres « astres errants, » comme de simples planètes tournant circulairement autour de ce centre, et les étoiles dites *fixes*, comme des sortes de clous lumineux attachés au grand « cristallin, » c'est-à-dire à la paroi de la sphère de cristal dont on se figurait formée la voûte du Ciel. De cette théorie, qui nous paraît étrangement bizarre, à nous gens du XX[e] siècle, est venu le nom de FIRMAMENT (en latin *firmamentum*, en grec *stereoma*, en hébreu *rakiah*), éveillant dans toutes les langues l'idée de quelque chose de solide, de *ferme*.

Ne nous moquons pas de ces conceptions naïves de nos pères; elles correspondaient aux apparences. C'était au début, ou plutôt antérieurement aux débuts des sciences cosmiques; et il est fort remarquable, quand on se donne la peine de réfléchir, que les anciens, avec le peu de ressources dont ils disposaient, n'ayant à leur service aucune des connaissances issues des découvertes qu'il a fallu le génie des Copernic, des Kepler et des Newton pour mettre

au jour, aient pu amener l'astronomie au degré d'avancement où ont pu la conduire Hipparque et Ptolémée. On a beaucoup raillé le système assez compliqué des épicycles et des déférents dont s'est servi le grand astronome grec ; c'est un tort. Pour juger équitablement, en histoire scientifique comme en histoire générale, les faits et les personnes, il faut savoir se placer aux points de vue de leur temps, restituer le milieu où les hommes ont vécu, reconstituer en quelque sorte la « mentalité » de leur époque. Il a fallu arriver jusqu'à l'aurore du XVIIe siècle de notre ère pour que le génie de Kepler pût constater que les orbites des planètes ne sont pas rigoureusement circulaires mais bien légèrement elliptiques avec des foyers très rapprochés, le Soleil occupant l'un de ces foyers ; pour savoir ensuite que les surfaces tracées par le rayon vecteur sur le plan de l'orbite sont proportionnelles au temps employé par le dit rayon vecteur à les tracer. Ces deux lois expliquent, d'une manière infiniment plus naturelle et plus simple assurément que la théorie des épicycles, les anomalies constatées. [1] Mais il eût fallu les connaître, et jusqu'à Kepler nul ne les eût soupçonnées.

S'il a été besoin de l'intuition de Copernic et du génie de Galilée pour placer, aux yeux de l'opinion, le Soleil et la Terre à leurs réelles positions respectives, ce n'est pas que l'idée n'en fût déjà venue, dès l'antiquité, à des savants. Au IIIe siècle avant notre ère, Aristarque de Samos en avait eu la pensée, et cette pensée fut connue peut-être par Hipparque, certainement par Ptolémée. Mais si rebelle à une telle idée était l'état universel des esprits à ces différentes époques, qu'il ne pouvait être question de la proposer. Comme d'ailleurs les calculs relatifs aux mouvements relatifs des astres donnent les mêmes résultats quel que soit le point pris pour centre, Ptolémée crut devoir se maintenir sur le terrain universellement et inébranlablement adopté.

Plus étrange et plus bizarre encore non apparaît aujourd'hui la conception enfantine qui assimilait les étoiles fixes à des clous lumineux rivés à la voûte cristalline, suppposée le ciel empyrée. Mais, pour un instant, mettons-nous à la place de ces populations orientales primitives qui vivaient il y a quatre ou cinq mille ans. Elles voyaient la voûte céleste, chaque jour, tournant tout d'une

---

1 — On sait que la troisième des lois auxquelles est resté attaché le nom de Kepler, se formule ainsi : Les carrés des temps des révolutions des planètes autour du Soleil sont proportionnels aux cubes des grands axes de leurs orbites.

pièce en vingt-quatre heures autour de la Terre que rien, absolument rien, ne pouvait leur faire supposer en mouvement. Rien non plus ne pouvait leur faire pressentir que cette voûte sphérique étendue autour de l'horizon n'était qu'une apparence. La croyant solide et transparente, ils l'avaient nommée, nous l'avons dit, d'un nom qui, dans toutes les langues, a la même signification étymologique : *firmamentum*.

Aujourd'hui encore où nous sommes familiarisés dès le bas âge avec la véritable conception des espaces célestes, les astronomes, pour la simplification de leurs calculs, considèrent fictivement la masse stellaire comme un solide sphérique qui nous entourerait et qui effectuerait, chaque fois vingt-quatre heures, le mouvement sidéral apparent que, dans la réalité, le globe terrestre exécute autour de son axe.

Quoi d'étonnant que, dans l'enfance de l'humanité, qui était aussi l'enfance de la science, les hommes se soient laissé prendre à des apparences que les savants raffinés de nos jours utilisent encore pour les facilités du langage et la commodité des calculs !

Peu renseignés, comme on le voit, sur la disposition des astres dans l'espace, les anciens ne l'étaient pas davantage sur leurs volumes, leurs masses et leurs distances. Les Grecs croyaient avoir fait une concession considérable à la réduction du disque solaire due à l'éloignement, en lui attribuant une étendue comparable à celle du Péloponèse ! Les distances réelles de la Terre à la Lune et au Soleil n'étaient pas même soupçonnées ; on était cependant parvenu à se rendre compte de leurs distances relatives, ce qui était déjà un résultat considérable. Quant aux dimensions que l'on pouvait supposer au fameux « grand cristallin », à la voûte empyrée, elle ne devaient pas dépasser un ordre de grandeurs comparativement analogue à celle qu'on attribuait à l'étendue du disque solaire.

En un tel état d'esprit,—d'ailleurs, répétons-le, parfaitement naturel, parfaitement explicable jusqu'aux conquêtes scientifiques des XVI[e] et XVII[e] siècles en une telle conception de la constitution de l'univers,—il n'était pas possible de considérer qu'il y eût, qu'il pût y avoir, dans la nature, d'autre destinataire, d'autre but, d'autre fin que l'homme seul.

Il n'en est pas moins vrai que cette nature, telle que nous la voyons et la connaissons, telle qu'elle affecte nos sens, telle que nous la vivons, a été créée en vue de l'homme et pour l'homme. C'est pour être le séjour de l'homme que la Terre, à la voix du

Créateur, est sortie du chaos, lui-même tiré du néant, pour devenir, par une longue et graduelle préparation, la planète verdoyante et fleurie que nous habitons. C'est pour éclairer celle-ci, lui fournir la chaleur et y entretenir la vie, que le Soleil brille dans l'espace, et c'est pour embellir nos nuits que la Lune nous renvoie une partie de la lumière qu'elle reçoit du Soleil ; les étoiles ont, relativement à nous, une destinée semblable.

Pénétrons plus avant. C'est également pour nous que l'astre du jour retient notre globe dans sa sphère d'attraction et entretient sur lui ce qu'on peut appeler la vie tellurique, cette vie manifestée par les courants aériens et maritimes qui diminuent l'écart des températures ; par cette circulation des eaux de l'océan vaporisées par les rayons solaires et s'en allant, sous forme de nuages, se condenser en neiges sur les glaciers ou retomber en pluies sur les plaines, puis s'en retourner par les fleuves à la mer ; par le mouvement des marées marines et même terrestres [1], qui semblent le mouvement respiratoire d'un gigantesque animal.

Et ce mouvement des marées n'est pas sans raison d'être. Il tend à retarder l'accélération de la rotation équatoriale, et voici comme. La croûte solide du globe tend peu à peu à absorber les eaux océaniques ; cette absorption se fait avec une extrême lenteur, et c'est par myriades de siècles qu'il faut compter le temps à l'expiration duquel la Terre aurait, en totalité, *bu son eau.* Alors, rien n'entraverait plus l'accélération de la rotation équatoriale que compense aujourd'hui le mouvement en sens contraire des marées. Il est probable que la catastrophe finale, qui marquera la clôture des siècles pour l'humanité terrestre, n'attendra pas l'accomplissement de ce cycle cosmogénique pour surgir. En attendant, il n'en est pas moins vrai que le soulèvement périodique des nappes océaniques par l'attraction combinée du Soleil et de la Lune, neutralise l'accélération en sens contraire de la rotation équatoriale et la maintient dans nne vitesse constante.

C'est pour nous que la Terre produit ses herbages, ses arbres, ses fleurs et ses fruits : *Germinet Terra herbam virentem et facientem semen, et lignum pomiferum faciens fructum*, dit la Genèse (I, 11). C'est pour nous qu'elle a produit des animaux

1 — On sait aujourd'hui que le mouvement oscillatoire des marées s'exerce, quoique d'une manière peu sensible, jusque sur les continents (Cf. l'*Annuaire* du Bureau des Longitudes, pour 1909, *notice B).*

de toute sorte, *animam viventem, bestias terræ;* les animaux domestiques, *jumenta*, et les oiseaux du ciel, *volatile sub firmamento cœli* (Gen. I, 20 à 25). C'est pour nous encore que se sont lentement accumulées dans les entrailles du sol, durant les longues périodes géologiques, des richesses de toute sorte, métaux, charbons, lignites, minéraux d'une variété extrême.

C'est ainsi que tout, dans la nature, fait resplendir avec une lumineuse clarté, la sollicitude du Créateur et de sa Providence pour approprier cette nature aux besoins et à la domination de celui qui devait en être le roi.

II

LES MONDES ULTRASOLAIRES

Mais l'univers ne comprend pas seulement le globe qui nous porte avec le groupe sidéral—Soleil, Lune, planètes—dont il fait partie. Sans doute les étoiles sont précieuses aussi pour l'homme ; outre le charme et la poésie qu'elles prêtent à nos nuits, elles aident le nautonier à reconnaître et tracer sa voie au sein des océans et fournissent au géomètre des points de repère pour tracer la carte du monde. Seulement, le nombre des étoiles que notre œil peut distinguer directement et sans secours artificiel ne dépasse pas quelques milliers ; et si la fiction poétique à laquelle la Galaxie ou Voie lactée doit son nom n'est et n'a jamais été qu'une fable, ce n'est que depuis un temps relativement récent, deux ou trois siècles au plus, que sa composition est connue. Cette traînée d'un blanc laiteux qui traverse le ciel dans la direction du nord-est au sud-ouest et semble le partager en deux parties à peu près égales, n'est autre qu'un assemblage d'innombrables étoiles que leur extrême éloignement ne permet pas à notre œil de distinguer séparément, mais qu'on perçoit et qu'on dénombre avec les secours du télescope. Ces étoiles innombrables sont disposées en un vaste anneau, un grand cercle de la sphère céleste auquel se rattachent toutes celles que nous voyons à l'œil nu, mais qui plus rapprochées nous laissent percevoir leurs distances mutuelles.

Par de là l'immense anneau galactique, l'œil humain armé des plus puissants instruments d'optique, mieux encore la plaque photographique, cette rétine artificielle d'une incomparable sensibilité, font découvrir d'autres mondes, d'autres univers, peut-on dire : des nébuleuses résolubles, soit, elles aussi, en forme

d'anneaux, soit en masses spiraloïdes, soit sous maintes autres formes; des groupes stellaires aux dispositions les plus variées, sans parler de nombre de nébuleuses non résolubles, matière diluée, vague, imprécise, nuages cosmiques, germes sans doute de futurs univers.

Et les étoiles, naguère encore appelées *fixes*, de tous éclats, de toutes grandeurs, ne sont autre chose—ce dont on ne se doutait guère, il y a trois siècles—que des soleils analogues au nôtre, lequel n'est lui-même qu'une étoile entre les autres, et non des plus considérables, bien qu'il soit treize cent dix mille fois [1] plus volumineux que la Terre. Plus les moyens d'investigation se multiplient et se perfectionnent, plus augmente, aux regards stupéfaits des astronomes, le nombre de ces soleils lointains. Tellement que quelques esprits aventureux ont pu émettre cette vue spécieuse que le nombre des étoiles serait infini, mathématiquement infini dans l'espace infini. Assurément cette proposition est fausse, attendu qu'un nombre concret et déterminé, si immense, si supérieur au pouvoir de notre imagination qu'il puisse être, n'en est pas moins limité. Le nombre infini n'est infini qu'à la condition d'être abstrait et indéterminé. C'est là une vérité d'ordre mathématique et d'ordre métaphysique tout ensemble, qu'on s'étonne à bon droit de voir méconnue par des gens qui se piquent d'être des professionnels de la science exacte. D'ailleurs l'observation des faits vient à l'appui de cette vérité qui s'établit *a priori*. Sans doute, quand on dénombre les étoiles en commençant par les plus apparentes, les plus brillantes, (souvent parce qu'elles sont les plus rapprochées), celles que pour cette raison l'on classe dans la 1re grandeur, on constate que le nombre en augmente à mesure que l'on passe d'un ordre de grandeur au suivant; c'est ainsi que les étoiles de 2e grandeur sont plus nombreuses que celles de première, celles de 3e plus nombreuses que celles de seconde et ainsi de suite. Mais cette sorte de loi d'accroissement ne se vérifie pas indéfiniment. D'après sir Russell Wallace, elle s'arrête à partir de la neuvième ou dixième grandeur; le taux d'accroissement semble alors avoir atteint là son

---

1 — 1,310,157 fois, d'après l'*Annuaire* du Bureau des Longitudes, etc., 1909. Mais sa masse est relativement moindre; elle est représentée par le nombre 333,432, la masse de la Terre étant représentée par l'unité. C'est-à-dire qu'il faudrait, sur l'un des plateaux d'une balance gigantesque, 333,432 Terres pour faire exactement contrepoids à un seul Soleil.

maximum et va désormais en diminuant. [1] D'où il résulte que ce nombre progressivement décroissant doit arriver finalement à zéro. Calculé jusqu'à la 17e grandeur, que l'on peut atteindre avec les moyens perfectionnés actuels, le nombre total des étoiles *visibles* serait approximativement de *cent quarante millions.* Resterait à évaluer, par comparaison avec celles-ci, le nombre des étoiles que nos plus puissants instruments ne peuvent atteindre, et l'on arriverait sans doute à un chiffre beaucoup plus formidable encore, mais certainement déterminé et fini.

III

L'HOMME BUT DE LA CRÉATION

De tout ce qui précède, il résulte visiblement que si l'homme est un des buts, probablement même le but principal de la création, il n'en est cependant pas le but unique et exclusif. Et s'il est incontestable que le Soleil, la Lune et les Etoiles visibles à l'œil nu ont été, celles-ci en tant qu'étoiles, créés pour l'homme, il est bien difficile d'admettre que tous ces millions de Soleils dont l'immense majorité échappe à nos regards et ne nous est révélée que grâce aux progrès merveilleux mais relativement tout récents des sciences astronomiques, n'ont été créés que pour l'homme : que de générations se sont succédé sur la Terre, que de civilisations y ont pris naissance, ont atteint leur apogée, ont décliné et ont disparu, sans que l'humanité ait seulement soupçonné l'existence de ces univers lointains, de ces mondes invisibles, qui se dénombrent cependant par millions et millions ! Aujourd'hui même où une minorité d'esprits cultivés reçoit, par la révélation des hommes de science, la connaissance de ces existences insoupçonnées, qu'importe à la généralité des hommes ?

Il n'apparaît donc pas d'une manière évidente que la création tout entière n'ait eu que l'homme pour objet. Peut-être est-ce ici le cas de réfuter une objection—ou prétendue telle—que l'incrédulité n'a pas manqué de formuler à propos de la place très secondaire que notre Soleil, et à plus forte raison notre Terre' tient dans l'ensemble de l'univers. Ni cette Terre, ni ce Soleil lui-même n'en occupent le centre ; mais ce dernier n'est qu'une étoile de rang modeste au sein de l'innombrable armée sidérale.

1 — ALFRED RUSSELL WALLACE, *La place de l'homme dans l'univers,* p. 139. —1908 ; Paris, Schleicher.

L'homme, disent nos adversaires, n'est donc plus, comme on l'enseignait jadis, le centre de la création. Que peut compter ce myrmidon, cet « homoncule » perdu sur ce grain de sable qu'on appelle la Terre, errante dans ces immensités ?

On sait que la lumière parcourt l'espace à raison de 75 mille lieues ou trois cent mille kilomètres par seconde de temps. Pour arriver jusqu'à nous, à partir du Soleil, elle met environ 8 minutes, la parallaxe de cet astre étant de près de 9 secondes d'arc (exactement 8″.80, d'après l'*Annuaire* du Bureau des Longitudes [1]). L'étoile la plus rapprochée de nous, *a* de la constellation du Centaure, en est distante de quatre ans et demi de vitesse de lumière ; ce qui veut dire que sa lumière, à 300,000 kilomètres par seconde de temps, met quatre ans et demi à nous parvenir. Sa parallaxe, la plus forte de celles des étoiles en ayant une, est de 0″.72. L'étoile 61e de la constellation du Cygne, la plus voisine de nous après la précédente, a pour parallaxe 0″.44 : il faut, à la lumière qu'elle rayonne, sept ans et demi pour arriver à frapper notre rétine. On a calculé que pour traverser suivant son diamètre le cercle intérieur formé par l'anneau galactique, autrement dit, pour parcourir ce diamètre d'un bout à l'autre, la lumière ne peut pas mettre moins de 3,600 ans [2]. Et l'anneau galactique n'est lui-même qu'une unité parmi les innombrables amas d'étoiles, groupes stellaires, nébuleuses variées qui peuplent les cieux.

La Terre n'est donc pas le centre de la création, ni l'homme, chétif atome, son but.

Voilà la prétendue objection que nos adversaires voudraient nous opposer sur ce chef.

A quoi il est bien aisé de répondre, premièrement qu'il n'existe aucune espèce de rapport entre l'homme pris dans son ensemble et les dimensions matérielles de l'univers. Un homme de petite stature, un nain, peut être un génie, et un géant un idiot. A ne considérer que les statures, un Pascal, un Bossuet, un Jules César, seraient inférieurs à un éléphant ou à une girafe. Si petit que soit l'homme par son corps au regard des astres et groupes d'astres gigantesques qui remplissent les profondeurs infinies, il a, sur celles-ci et ceux-là, cette immense supériorité qu'il les connaît, qu'il les dénombre, qu'il les mesure, tandis que

1 — Valeur adoptée par la « Conférence internationale des étoiles fondamentales » réunie à Paris en 1896.—Voir le dit *Annuaire* pour 1909, p. 101.
2 — A. R. Wallace, *op. cit.*

globes énormes, espaces sans fin, ne se connaissent pas. Et l'homme non seulement les connaît, mais il se connaît lui-même ; il n'est qu'un roseau, mais un *roseau pensant*, comme l'a si bien dit Pascal.

Cette première partie de l'objection n'est donc qu'une puérilité sans aucune valeur.

La seconde, pour être un peu plus spécieuse, n'a pas plus de poids.

C'est au sens moral, non au sens matériel, qu'il faut entendre cette assertion que l'homme est le centre de la création. Qu'importe le centre mathématique de l'univers ? Existe-t-il seulement ? C'est un fait indéniable aujourd'hui que les étoiles dites fixes, ces soleils lointains, ces foyers d'attractions, au moins pour un grand nombre, ont des mouvements propres et suivent chacun une direction que d'ailleurs nous ignorons. Le centre commun de ces millions de groupements sidéraux, où est-il ? Fût-il connu aujourd'hui, qui nous garantirait qu'il sera le même demain et qu'il était le même hier ? (Hier et demain entendus métaphoriquement dans le sens des immenses durées de la cosmogonie).

Mais l'homme, objet des sollicitudes toutes spéciales et toutes paternelles du Créateur, l'homme formé à l'image de Dieu ; l'homme qui a l'insigne honneur d'avoir vù sa propre nature revêtue par l'une des trois Personnes de la Trinité divine et qui a été racheté par les souffrances et la mort de l'Homme-Dieu !... Certes, s'il n'est pas le centre de la création, qui donc le sera ? Qu'est-ce qu'un Soleil, un groupe de soleils, une Galaxie tout entière devant cette grandeur morale qui réunit Dieu lui-même et l'Homme en une seule personne ? Qu'est-ce même, matériellement parlant, que l'univers tout entier au prix d'une seule âme !

Il n'y a donc pas à épiloguer, à user d'arguties, pour dénier à l'être raisonnable qui assouplit et fait servir à ses besoins et à ses désirs les forces même de la nature, le titre de roi de la création, pour lui contester d'être le centre vers lequel convergent les desseins de Dieu et en vue duquel a été longuement préparé son séjour terrestre ainsi que tout ce qui le vivifie, l'embellit et le maintient en équilibre dans l'espace.

JEAN D'ESTIENNE.

(A suivre)

CAUSERIE LITTERAIRE

LE CENTURION [1]

Par A.-B. Routhier.

Le roman de M. Routhier est l'un des plus remplis, des plus « étoffés », des plus substantiels qu'il y ait dans la littérature canadienne. Il enferme plus d'histoire, plus de géographie, plus d'idées, je ne dirai pas plus d'amour, que tous ceux qui ont paru jusqu'ici dans notre province française. Et cela est un progrès qu'il faut noter, attendu que le roman est un genre qui se développe lentement chez nous, et difficilement, attendu surtout que ce genre suppose chez celui qui le pratique un esprit très riche et très souple, et attendu, enfin, que cette complexité du roman pourrait être l'une des raisons pour lesquelles on n'ose guère ici l'aborder.

Le Centurion est un roman messianique, c'est-à-dire reconstructeur des mœurs juives, et des plus grandes actions du Messie. L'on sait que ces sortes de livres sont depuis quelques années à la mode, et qu'ils ont remis en honneur le genre un peu démodé et hybride du roman historique. Anglais, Allemands, Polonais, Français ont tour à tour rivalisé dans ce genre qui a produit, entre beaucoup d'autres, les œuvres bien connues parmi nous de *Ben Hur*, *Quo Vadis*, *le Rayon*, *Ames juives*.

Le Centurion est le seul roman messianique que nous ayons au Canada français, et nous pensons bien que M. le juge Routhier était ici le seul écrivain qui pût essayer de le composer. Il faut, pour mener à bien une œuvre aussi considérable, des convictions religieuses fortes et actives, il faut l'expérience des voyages aux pays orientaux, il faut surtout un talent littéraire éprouvé, que n'effraient pas les entreprises hardies.

Or, M. Routhier—nul ne l'ignore et tous l'en félicitent—est un chrétien, un convaincu militant ; il fut un jour pèlerin et touriste inlassable, et sa plume est justement capable d'oser. Revenu

1—Imprimé à *l'Action Sociale*, Québec, 1909.

depuis quelques années d'un long voyage aux pays messianiques, il a voulu décrire ce qu'il a vu, et reconstituer dans le décor qui est resté fixé devant ses yeux les scènes lointaines, mystérieuses de la vie de Jésus. Et pour que l'on lise son livre, pour qu'on s'y attache, et pour qu'on y revienne, il a mêlé à tous ces récits, à toutes ces constructions historiques, la trame menue et légère d'une intrigue amoureuse.

Voici comment l'auteur procède.

***

La première partie du roman est consacrée à une correspondance échangée entre Caïus—c'est le centurion de Magdala—et son ami Tullius, resté à Rome. Caïus raconte à Tullius ses impressions galiléennes, et Tullius met le centurion au courant des choses de la vie romaine. C'est une excellente occasion pour le romancier de décrire copieusement le pays du Messie. Caïus s'y applique avec une suffisante précision ; et il fait aussi part à Tullius de ses rencontres avec Myriam—lisez Madeleine,—de son inclination subite, de ses espérances sans issue. Il raconte encore quelques-unes des actions de Jésus ; et ces lettres sur le Prophète amorcent la curiosité de Tullius, qui ne sera jamais satisfaite ; le correspondant romain disparaît, en effet, à la fin de cette première partie ; on ne le reverra plus, et on se demande en fermant le livre ce qu'était venu faire au début le solitaire de Tibur.

Deuxième partie : c'est le journal de Camilla, fille du sénateur Claudius. Le sénateur quitte Rome, où il redoute les caprices de Tiberius. Accompagné de sa fille, il va rejoindre à Jérusalem son gendre Pontius Pilatus, procurateur de la Judée. Camilla écrit tous les jours, pour sa mère, le journal du voyage. C'est, tour à tour, des descriptions géographiques et historiques, des causeries et des discussions. Camilla a rencontré sur le vaisseau le jeune Gamaliel, fils de ce Gamaliel, membre du Sanhédrin, qui est le plus célèbre docteur et maître d'Israël. Les deux jeunes gens causent de littérature, d'histoire, de religion, quand Gamaliel ne va pas jusqu'à faire, dans la lumière douce des soirées méditerranéennes, d'innocents flirtages.

Troisième partie : Nous sommes à Jérusalem ; d'abord, chez Pilatus, puis un peu partout dans la Judée, à la recherche du

Messie et des spectacles de sa merveilleuse puissance. Nous rejoignons le centurion Caïus ; nous nous replongeons au plus profond des discussions religieuses où brille l'esprit de Gamaliel, de Caïus, de Pilatus, de Nicodème, d'Onkelos, jeune grec converti au judaïsme ; et enfin, nous resaisissons le fil léger des amours que tiennent cette fois, et tous ensemble, tendu autour de la très sage Camilla, Gamaliel, jeune, Onkelos et Caïus. Gamaliel et Onkelos n'étant pas romains ne peuvent épouser la jeune patricienne ; toutes les chances restent donc à Caïus, pourvu qu'il n'aille pas renoncer aux dieux de Rome, au vieux paganisme, et embrasser la religion du prophète Jésus : c'est du moins l'avis paternel de Claudius.

Dans la quatrième partie du roman, nous assistons à la lutte finale du Christ, et à l'apparente défaite, au Calvaire, du Fils de l'homme ; la cinquième et dernière partie nous fait voir le triomphe du Fils de Dieu. L'on imagine l'attitude des personnages du roman pendant ces jours décisifs : les hésitations timides de Pilate, l'aveu final du centurion, la conversion de Camilla. Le vieux Claudius lui-même, attendri et bouleversé par tant de miracles divins, reconnaît en Jésus le Messie ; et c'est au bord du lac de Tibériade, après le repas du soir pris sous une tonnelle, qu'il met dans la main de Caïus celle de Camilla. Plus tard, au Cénacle, le chef des apôtres « célébrera le mariage » des deux fiancés de Magdala.

***

Il a fallu à M. Routhier quatre cent soixante pages de texte compact pour dérouler avec toute l'ampleur que lui suggéraient ses souvenirs et son talent le thème qu'il s'est imposé.

Sur ces pages il a d'abord esquissé des paysages, peint des tableaux de vie orientale, déposé toutes les couleurs que son imagination a rapportées des pays du soleil. M. Routhier voyage comme doit faire un homme d'esprit : il observe, il cherche, il étudie, il écrit, et ce sont maintes feuilles détachées de son carnet qu'il a laissé tomber dans son roman. D'où il suit que nous allons souvent à travers le livre entre deux descriptions qui agrémentent le récit et reposent l'attention. Ces descriptions, tour à tour appuyées sur un fond de nature ou sur un fond d'histoire, tantôt vous procurent la vision des choses, et tantôt vous font ressouvenir des leçons oubliées du collège. Vous réapprenez

votre histoire, la romaine, l'égyptienne, et la juive. Au lecteur qui croit voyager, le roman de M. Routhier sert souvent de guide complaisant : c'est alors un manuel d'histoire ancienne plus érudit, plus littéraire que ne sont les manuels, c'est un Bædeker étrange qui déborde à la fois de renseignements et de poésie.

Et cette histoire et ce guide sont assez scrupuleusement exacts. Tout au plus remarque-t-on, en passant, un léger anachronisme commis par Caïus, quand il rappelle à Tullius cette Castellamare qui ne sera construite que plus tard, après l'irruption du Vésuve, de l'an 79, sur les ruines de l'ancienne Stabies.

Voulez-vous extraire de ces parties narratives du roman des pages choisies? Lisez les descriptions que fait Caius de la Galilée, et du Jourdain ; prenez au journal de Camilla ses visions de Pompéi, de Carthage, et d'Héliopolis, refaites avec elle ses courses à travers le désert. Ou bien, parcourez avec Onkelos et Camilla les alentours de Jérusalem ; ou encore, contemplez la ville sainte telle qu'elle apparut à Jésus le matin du 6 avril de l'an 783, quand de Béthanie, il vint une dernière fois contempler la cité perfide :

...bientôt les blancheurs de l'aube se teignirent de rose et se nuancèrent d'orange.

Le ciel déplia sa robe d'azur, et en trempa la frange dans le sang de Moab. Tout l'horizon rougit ; puis il s'enflamma, et la terre réveillée par l'incendie entonna la joyeuse chanson de la vie, pendant que le ciel poursuivait son éternel hosanna en l'honneur de la Divinité.

L'Homme-Dieu reprit son ascension, et arriva au sommet de la montagne. A sa gauche, au loin, la clarté matinale lui montra les murs de sa ville natale, et les champs des bergers qui l'avaient adoré dans son berceau.

Devant lui, toute la Ville-Sainte, la Ville des villes, déploya ses murailles crénelées, ses bastions formidables et ses hautes tours. Il n'en était séparé que par la tranchée profonde du Cédron, qui allait se joindre au sombre ravin de la Géhenne.

Au sommet du mont Sion, il apercevait dressant leurs têtes, comme des sœurs jumelles en deuil, les tours du palais de David, et la coupole de son tombeau. Plus près, au-dessus des murailles, les rayons de l'aurore caressaient les admirables portiques de Salomon, et donnaient des reflets rose aux blanches colonnades de marbres. Les frontons s'étageaient au-dessus des frontons dans les clartés du matin, et le dôme du Saint des Saints couvrait les vastes édifices du temple comme une couronne d'or et de pierres précieuses [1].

---

1 — P. 320.

Ces descriptions, harmonieuses, exubérantes, où même parfois les mots sont plus drus que les choses, constituent comme le théâtre nécessaire, le décor où se meuvent les héros du roman. C'est au milieu de ces campagnes, c'est dans ces villes de Galilée et de Judée que le Messie va apparaître, faire des miracles, conquérir ou ameuter les multitudes. Et l'auteur a donné grand soin aux chapitres où il met en scène Jésus, et où il raconte les gestes rédempteurs : « Trois pastorales », la résurrection du fils de la veuve de Naïm, Jésus au temple, Lazare, les épisodes de la Passion et du Calvaire, sont quelques-unes des pages où apparaît en pleine et en meilleure lumière la personne du Prophète.

Et disons tout de suite, à la louange de l'auteur, que le Christ qui se dessine à travers les pages du roman, qui y parle et qui y agit, est bien le Christ que nous avons appris à connaître et à aimer dans l'Evangile. Des romanciers récents, en Allemagne, par exemple, ont essayé de créer un Messie conforme à leurs théories étranges, et ils ont défiguré le Christ catholique. Le Messie de M. Routhier est le Christ traditionnel, celui-là même qu'il a voulu montrer et qu'il adore. D'ailleurs, comme il est singulièrement dangereux de toucher à la tradition quand il s'agit de la personne et des paroles et des actes de Jésus ! Et l'Evangile, si simple, si intelligible pour les humbles et pour les sincères, restera toujours le livre véritable où se découvre dans une clarté toute sereine et pure la divinité du Maître.

M. Routhier a donc simplement feuilleté et raconté l'Evangile. Il montre Jésus aux derniers mois de sa vie publique, et il place sur son chemin les personnages du roman. A partir du triomphe éphémère qui commence la dernière semaine, nous suivons presque pas à pas le récit biblique, l'auteur n'ose guère mêler les fantaisies de l'imagination à des scènes qui ont déjà pris dans l'esprit du lecteur leur forme définitive.

Quelquefois, cependant, et malgré tant de réserve, M. Routhier a jeté ici ou là quelques détails qu'il imagine et qui inquiètent notre curiosité. Il affirme, par exemple, que Pierre rencontrant Judas au tombeau d'Absalon, pendant la nuit du procès, eut d'abord la pensée de s'élancer sur le traître et de l'égorger [1]. Il raconte que Caïphe demanda à Pilate de ne pas faire d'agitation, ni de recherches autour du fait de l'enlèvement du corps de Jésus, afin de laisser s'éteindre dans le silence et l'oubli la fable mes-

1 — P. 403.

sianique [1]. Il déclare que deux gardes ont avoué devant Pilate la résurrection miraculeuse du Christ [2]. Or le récit de la passion est trop connu pour que le lecteur accepte ces créations du romancier, et peut-être eût-il été préférable de ne pas les lui offrir.

***

C'est ailleurs, sur d'autres points du roman, que l'auteur du *Centurion* eût pu exercer, et cette fois beaucoup plus activement et plus largement, ses facultés d'imaginer et d'inventer. Faut-il le dire ? M. Routhier a craint de mériter à son tour le reproche de Diderot aux faiseurs de romans historiques : « Vous trompez l'ignorant, vous dégoûtez l'homme instruit, vous gâtez l'histoire par la fiction, et la fiction par l'histoire ». M. Routhier n'a voulu rien gâter ; il n'a voulu être excessif ni dans la fiction, ni dans l'histoire, et loin de dépasser la mesure, il est resté bien en deça. On aimerait voir chargés davantage, et de plus de détails topiques, des tableaux sur lesquels ne s'imprime pas assez la vie orientale ; on souhaiterait surtout que l'auteur eût nourri davantage son intrigue, qu'il l'eût davantage fortifiée, et compliquée, et serrée, de façon à nous développer une fable qui offrît au lecteur plus d'intérêt.

C'est un roman, en effet, que l'on lit. *Le Centurion* est un « roman des temps messianiques ». Et dès lors que l'on nous annonce un roman, et qu'on nous avertit que nous tenons dans nos mains un roman, nous en voulons un. Et nous ne pouvons nous déclarer satisfaits d'une intrigue dont le tissu, trop clair, couvre de mailles trop souvent rompues tout autre chose que ce que l'on attendait.

Non pas, certes, que nous demandions à l'auteur des aventures piquantes, comme l'on en rencontre trop dans le roman contemporain, et qui alimentent les curiosités malsaines ! Un roman messianique doit, moins que tout autre, offrir à l'imagination ces dangereuses pâtures, et M. Routhier n'aurait certes pas voulu commettre une telle faute contre les convenances et le seul bon goût. Mais, pour craindre sans doute d'aller trop loin, il ne s'est pas assez risqué ; et, vraiment, l'intrigue de son roman nous paraît avoir ce grave défaut d'être trop inconsistante et de ne pas assez émouvoir le lecteur. C'est un fil si léger, si ténu que ce

1.— P. 437 ; 2.— P. 438.

récit des amours de Caïus et de Camilla ! Il disparaît si souvent à travers l'étoffe plus forte des descriptions, des études d'histoire, des discussions religieuses, des souvenirs de voyage, que nous sommes parfois étonnés de le retrouver à tel moment rare du livre, et que nous n'osons plus le prendre dans nos mains, ni nous y confier encore, assurés qu'il va nous échapper tout à l'heure, qnand nous tournerons la page.

Et les héros principaux du roman, Caïus et Camilla eux-mêmes, et Gamaliel, et Myriam, et Onkelos, et Pontius Pilatus, et enfin Jésus, n'ont pas assez de contact, pas assez de rencontres, pas assez d'intérêts semblables ou opposés, et même ils n'out pas assez de vie personnelle, originale et caractéristique, pour que de leurs relations mutuelles puisse résulter une intrigue qui les pose, qui les coordonne et qui aussi les subordonne. C'est l'histoire, c'est la géographie, c'est la question religieuse, c'est l'évangile qui remplissent le livre : et l'on devait s'y attendre. Mais on voudrait que l'histoire, que la géographie, que la question religieuse, que l'évangile lui-même ne nous fussent pas servis en des tranches trop homogènes, que tous ces éléments fussent davantage fondus, qu'ils ne paralysent pasl es personnages, et que ceux-ci puissent se mouvoir librement dans tous ces horizons où ils vivent.

Or, justement, il nous semble que les récits et que les dissertations ne sont pas assez mêlés à la fable, et que ce roman a trop de compartiments séparés. Les chapitres mêmes où l'on rapporte les miracles de Jésus ressemblent trop à des chapitres seulement détachés d'une vie de Jésus. Ils sont trop souvent écrits en marge du roman. Jésus est trop étranger aux personnages imaginés par l'auteur ; ces personnages ne traversent pas assez les routes où passe Jésus, et Jésus ne fait pas assez pour eux les merveilles qui convertissent. C'est, par exemple, un récit hors cadre, que celui du « Triomphe d'un jour, » l'auteur nous avertissant seulement à la fin du chapitre, et sans y insister, que le centurion et Camilla ont vu passer du haut de la tour Antonia le cortège du triomphateur.

Et puis, ne sont-ils pas trop souvent écrits aussi en marge du roman ces chapitres d'histoire, d'archéologie, de littérature qui entrent à peine dans le texte courant ? Le journal de Camilla est assez finement écrit. Mais on le lit en attendant que l'on retrouve le roman du centurion.

Dans une autre partie du livre, dans la troisième, les discussions doctrinales, où s'exerce une bonne dialectique, ne jaillissent pas assez des situations, du conflit ardent des personnages, ou des heurts de l'action.—Plus loin, le chapitre de l'examen du procès de Jésus, où se révèle la sagacité du magistrat, aurait gagné à être fait en même temps que le récit du procès lui-même, avec lequel il fait souvent double emploi.

Ces développements, d'ailleurs agréables et instructifs, que l'intrigue eût pu facilement absorber et assimiler, ainsi présentés empêchent l'action de se nouer, de se continuer, de se fortifier et rejettent souvent en dehors du livre des personnages que la curiosité redemande et que l'art y rappelle.

Et les personnages eux-mêmes souffrent vraiment de ne pas occuper une plus large place sur la scène. Ils ne s'affirment pas assez, ils ne découvrent pas assez leur âme, ils ne déclarent pas assez leur conscience ; ils ne sont guère que de passage, ils restent trop à l'état de silhouettes fugitives. Sans doute, le roman historique ne comporte pas des analyses aussi déliées que le roman psychologique, mais l'on aime, en tous romans, à pénétrer un peu dans l'intimité des héros, à recevoir leurs confidences, à connaître les luttes intérieures qui les font souffrir, ou qui déterminent leur conduite. L'on aime surtout à voir saillir dans les conversations, et dans les actes, le caractère net et distinctif des protagonistes.

Or, précisément, l'on se demande quel est, dans ce long drame que l'on raconte, celui qui est le principal personnage, celui qui est l'occasion, la cause de toutes les péripéties, celui dont le sort doit le plus nous attacher, dont les démarches font surgir les événements, et qui serait ainsi, vraiment, le centre du roman ? Ce doit être le centurion. Le titre du livre nous en avertit. Mais l'on regrette que le centurion soit si souvent absent. Et quand on le rencontre par hasard, on le voudrait plus vivant, et plus sympathique. Je ne parle pas de ses amours avec Camilla qui sont décidément sacrifiées, et qui ne seraient qu'un flirt très ordinaire si elles n'aboutissaient à un mariage auquel, d'ailleurs, personne ne s'intéresse, mais je veux ici signaler surtout ses évolutions trop peu préparées, sa conversion trop inexpliquée. L'âme du centurion est vraiment trop paisible ; elle s'en va d'un mouvement trop uniforme vers le salut. Et si par hasard il lui arrive de souffrir, de se trouver en des situations qui peuvent provoquer une crise, comme, par exemple, lorsque Caïus, déjà favorable à

Jésus, reçoit du gouverneur l'ordre d'organiser le cortège qui va le conduire au Calvaire, on nous dit tout simplement : « Caïus était désolé [1], » et, en vérité, cela ne suffit pas pour le rendre attachant.

Quant à la phrase attendue, prévue, évangélique, qui est toute la raison d'être du roman ; quant au mot fameux qui tombe enfin des lèvres du centurion ; quant à l'aveu qui sur la pente du Calvaire échappe à sa conscience vaincue ; quant à cette affirmation qui devrait être le dernier cri d'une âme délivrée, l'auteur ne l'a pas non plus ménagée ni préparée. Il a longuement disserté sur la mort de Jésus, concentrant ainsi sur lui-même l'attention du lecteur, et il a oublié de nous dire l'émoi progressif de son personnage ; il se contente, et ce n'est pas suffisant, de déclarer en fin de chapitre qu' « il y eut une voix qui s'éleva, et qui eut le courage de jeter le premier *(sic)* à la face des persécuteurs, cette grande parole de foi : cet homme était vraiment le Fils de Dieu ! [2] »

Pas assez traversées non plus d'impressions contraires, d'anxiétés, d'angoisse religieuse les âmes de Camilla, de Claudius, et de Claudia. Et l'acte de foi qui termine leurs hésitations ne peut guère émouvoir que les lecteurs qui se réjouissent toujours de la conversion de leurs frères.

***

Il y a pourtant, même dans ces pages où l'intrigue ne nous semble pas assez savamment combinée, un intérêt qu'il faut tout de suite indiquer et louer, c'est celui qui tient au style dont le livre est fait.

L'on connaît depuis longtemps la langue souple, variée, chaude et enthousiaste que parle ou qu'écrit M. Routhier. Et nulle part peut-être dans ses œuvres, l'auteur n'a mieux montré ces qualités. La phrase est abondante, et elle roule en son flot somptueux toutes les perles, tous les feux qui la font étinceler. Elle miroite sous le soleil d'Orient, et son vif éclat emplit les yeux d'une lumière qui ne fatigue jamais. Nous voudrions citer telle ou telle phrase qui, ici ou là, se détachent comme des joyaux d'une riche parure.

---

1 — P. 397.
2 — P. 410.

Sans doute, ce style si surveillé, si volontairement soucieux de plaire, ne saurait être lui-même impeccable. L'on pourrait signaler certaines incohérences d'images, quelques comparaisons obscures, ou impropres, des épithètes qui ne desservent pas assez la pensée, mais qu'est-ce que ces fautes de détail, et dans quel livre n'en pourrait-on pas relever de semblables ? Le style de M. Routhier est un des meilleurs qu'il y ait dans nos livres canadiens, et il faut le dire, et le retenir.

M. Routhier écrit bien la langue de son temps, de son siècle, il vient de le prouver encore une fois : et nous permettra-t-il de l'ajouter, dans un livre comme *le Centurion*, il l'a trop continûment démontré.

Le livre qu'il écrit nous reporte à vingt siècles du nôtre ; il décrit les usages, les mœurs d'une société bien différente de celle d'aujourd'hui ; il reproduit les conversations de personnages qui ont causé sous Tibère et sous Ponce-Pilate ; et l'on aimerait que le vocabulaire de l'auteur nous donnât davantage l'impression des choses et des idées anciennes. La couleur locale—Brunetière s'est moqué de ce mot—est pourtant nécessaire dans le roman historique, et qu'est-ce autre chose, en somme, que la vraisemblance ? Vous reconstituez des civilisations disparues, vous voulez nous en donner la vision directe : comment le feriez-vous donc si vous ne placez d'abord sous nos yeux des tableaux qui soient tout chargés de ces choses lointaines, si ces choses ne sont pas racontées, décrites avec les mots, les expressions qui les font à la fois, pour le lecteur, vieilles et nouvelles, avec le tour de phrase qui pose sur chaque objet la teinte, la nuance et aussi la poussière ou le parfum antique ? Les mots sont si capables de suggestionner : le dictionnaire ne donne jamais que la moitié de leur sens, et c'est à l'auteur, par la façon dont il les choisit et distribue, par l'art avec lequel il les combine et les assemble, à leur faire signifier le reste. Qui ne sait que le mérite peut-être le plus difficile à réaliser d'un roman comme *Salammbô*, *Ben Hur*, c'est de procurer au lecteur, par la richesse des descriptions, par l'exactitude technique des vocables, par la reconstitution verbale et réelle des milieux, la sensation elle-même de la vie africaine ou de la vie orientale. N'appelez pas cela, si le mot vous paraît ridicule, de la « couleur locale », mais cela n'en est pas moins indispensable dans le roman historique.

Et que dire de la langue française que l'on doit faire parler à

des Romains ou à des Hierosolymites du premier siècle ? Ce doit être une langue concrète, dont nous sommes déshabitués, et qui reproduise autant que possible le tour d'esprit des personnages de ce pays et de ce temps. Les anciens étaient plus près que nous de la nature, les orientaux surtout ; et leur vocabulaire est tout plein de choses. Leur langue est moins affinée, moins subtilisée, moins décolorée que la nôtre par des siècles de spéculation et d'abstraction philosophique. Plus on remonte dans l'histoire des lettres, et plus on retrouve sur les lèvres de l'homme ou dans les textes classiques le langage ferme, réaliste, pittoresque, qui exprime directement l'objet, et qui conserve à la pensée sa forme sensible et en quelque façon matérielle. Cicéron, que se plaît à citer M. Routhier, avait une langue aussi concrète que possible, et il n'aurait pas écrit, non plus sans doute que Jean Baptiste, le Précurseur : « Mon utilité a cessé. [1] » Il eût traduit de façon moins abstraite le texte connu : *Oportet illum crescere, me autem minui.*

La langue de M. Routhier est donc souvent trop abstraite, trop moderne aussi, et cela nuit à l'effet de ses dialogues et de ses tableaux.

Que de locutions, qui sont presque de l'argot, et que l'on est étonné de rencontrer sous la plume de Caïus, sur les lèvres de Gamaliel ou d'Onkelos, dans la prose du *Centurion !* Caïus dit à Jean le Baptiste : « Pourquoi vous obstinez-vous, si jeune encore à « briser votre carrière [2] » ? il « décline l'invitation » de Myriam ; il parle de courtisans qui « évoluaient » autour d'elle [3], de « succès sentimental. [4] » C'est Tullius qui écrit qu' « aimer la campagne est un goût distingué. [5] » C'est Jean-Baptiste qui dit au centurion : « Si vous ressemblez à Cornelius « au moral comme au physique, » vous êtes un honnête homme.» [6] C'est Camilla qui demande au jeune Gamaliel, en parlant de Jésus : « Et quelle espèce d'homme est-ce ? [7] » C'est elle aussi qui parle du « coup de foudre de l'amour. [8] » Et l'on ne peut s'empêcher de reconnaître en tout cela le cliché des conversations tenues dans les salons de Québec.

Et que dire encore de cette fameuse séance du Sanhédrin, des discours de Gamaliel et d'Onkelos [9] ? Gamaliel, parle de « messianisme», qui est une « question, non pas individuelle, mais nationale » ; on trouve sur les lèvres de ce vieillard le « tournant de

1 — P. 74 ; 2 — P. 74 ; 3 — P. 20 ; 4 — P. 18 ; 5 — P. 57 ; 6 — P. 73 ; 7 — P. 92 ; 8 — P. 188. ; 9 — P. 271-293, *passim.*

l'histoire », des « solutions de problème », une « attitude d'expectative », le « terrain théologique, dogmatique et moral », et Onkelos, lui, parle d' « évolution religieuse et politique ». Nicodème et Onkelos sont des tribuns modernes ; ils connaissent toutes les ressources de l'éloquence parlementaire. Le Sanhédrin ressemble à la fin,—je ne dis pas au Parlement de Québec, car tous les sanhédrites parlent correctement le français—mais au Palais-Bourbon. Il y a des tempêtes d'interruptions et de protestations ou d'applaudissements, et tous ces cris, et tous ces mouvements de l'auditoire sont indiqués dans le texte du discours, entre parenthèses, absolument comme dans le *Journal officiel*. On s'attend à chaque instant aux coups de canne des séances désespérées, et vraiment, l'ex-Grand-Prêtre Anne a raison de dire qu'il faut mettre fin à cette discussion scandaleuse. Ce chapitre est pourtant plein d'idées, de faits, de choses très captivantes : on le lit avec autant d'intérêt que si l'on avait sous les yeux le compte rendu d'un débat sur la colonisation ; il ne lui manque qu'un peu plus de vraisemblance, disons de « couleur locale. »

***

C'est donc la fortune singulière du livre de M. Routhier que, malgré ses défauts—et M. Routhier sera le premier à ne pas s'étonner qu'il y en ait—il intéresse et instruise le lecteur. L'auteur y a mis une telle somme de travail, de recherches, et parfois d'érudition, que l'on est heureux quand même de feuilleter ces pages, et que l'on se propose déjà d'y retourner, d'aller y chercher demain tel renseignement précieux dont on aura besoin.

Nous avons cru devoir exposer ici la critique que l'on en peut faire, et justifier un peu longuement nos observations. Un livre comme celui-là mérite plus qu'une fade bienveillance ; il vaut la peine qu'on le lise avec soin, et qu'on signale à l'auteur—qui nous annonce un autre roman semblable — ce que l'on croit être le défaut principal d'une telle œuvre.

Au surplus, nous pouvons errer à notre tour, et il peut arriver, s'il s'agit surtout de la composition du roman, de la nature et de la conduite de l'intrigue, que nous n'ayons pas tout à fait compris la pensée, le dessein de l'auteur. Nous aurions fait autrement que M. Routhier *le Centurion* ; mais M. Routhier a peut-être eu raison de faire ce qu'il a « voulu » faire. Les critiques les plus insupportables sont assurément ceux qui, au lieu de se placer au

point de vue de l'auteur, demandent à celui-ci un livre tout autre que celui qu'il a souhaité écrire. Or, M. Routhier nous en avertit dès la première page de son roman : il a fait *le Centurion* pour nous « inspirer le désir et le goût de lire les Evangiles. » C'est l'Evangile qu'il a « voulu » surtout poser devant ses lecteurs ; c'est l'Evangile qu'il leur présente ; il veut que les récits évangéliques s'impriment dans leur mémoire.

Cet évangile il n'a donc pas voulu le déformer, il n'a pas voulu le profaner en jetant sur ses pages divines le tissu trop dense d'une intrigue mondaine. Il n'a pas voulu surtout qu'aucune figure ne brillât dans ce livre d'un éclat plus séduisant que la figure du Maître, et qu'en le lisant, on s'attachât à d'autres personnes qu'à la sienne. M. Routhier a réalisé son dessein, il a produit l'impression qu'il voulait faire sur ses lecteurs, et il a obtenu le succès qu'il souhaitait, et il faut l'en féliciter. Peu importe qu'il ait, sur la couverture du *Centurion*, promis un roman qu'il n'a pas tout à fait donné, et que ce roman soit si peu et presque pas du tout romanesque : le sous-titre était là pour allécher le lecteur, et le lecteur n'en voudra jamais à M. Routhier de s'être si « joliment » fait prendre.

CAMILLE ROY, ptre.

ERREURS ET PRÉJUGÉS

LETTRE À ALCIPE

Monte Mario, 18 juillet 1909.

Vous vous emballez, Alcipe, plus qu'il ne convient à votre front vénérable et à vos cheveux grisonnants. Votre patriotisme seul en est cause : c'est une excuse, mais insuffisante à mon gré. Je n'ai jamais cru qu'un grand sentiment dispensât jamais de raisonner et de voir les faits tels qu'ils sont. Vous avez des étonnements qui étonnent dans un homme de votre âge, des indignations qui font plus d'honneur à votre droiture qu'à votre philosophie.

Et pourquoi tout cet emballement ? Parce que vous croyez les droits et les intérêts des vôtres menacés. Vous vous indignez

contre des coteries et des intrigues que vous aviez cru impossibles, et votre patriotisme alarmé et votre droiture indignée vous font traiter avec injustice vos chefs spirituels, non point causes mais victimes des misères dont ils ont à souffrir plus que personne, et que ni vous, Alcipe, qui leur jetez la pierre, ni aucun de nos grands compatriotes laïques n'ont jamais aidés ni soutenus dans la lutte.

Dieu me garde, Alcipe, de ne pas rendre justice aux qualités et au savoir-faire d'un clergé qui n'a ni nos manières ni nos mœurs. A chacun ses dons. Mais pourquoi ceux des autres seraient-ils toujours les meilleurs ? Chaque race a ses qualités et ses défauts ; comment les comparer sans s'exposer à ne pas les apprécier avec équité ? De même, chaque clergé a ses vertus et ses misères, ses mérites, et sinon toujours des démérites, au moins des perfections qu'on pourrait imaginer et désirer plus parfaites. Dieu a voulu ces qualités et imperfections différentes des races humaines pour les corriger les unes par les autres et pour le bien général de l'humanité. De même, il a permis avec une divine sagesse, dans ceux qui doivent être le « sel de la terre et la lumière du monde », cette diversité et parfois cette opposition des dons et des aptitudes, naturelles et surnaturelles, pour deux raisons : la première, afin qu'ils soient plus aptes à pourvoir aux besoins spirituels des peuples auxquels il les a donnés ; la seconde, afin que, tous étant incomplets et imparfaits, aucun clergé ni aucune race humaine ne pût croire que le bien général et le salut de toute l'Eglise fût l'œuvre d'un autre que de l'Esprit Saint.

Je reconnais comme vous sans peine, Alcipe, que vos évêques et, en général, votre clergé sont moins que d'autres modernisés. Ils croient encore à la nécessité pour les simples chrétiens, et plus encore pour les ecclésiastiques, de ces bonnes vieilles vertus qui ont fait leurs preuves depuis deux mille ans et qu'on a appelées dédaigneusement en certains pays des *vertus passives.* Les estimeriez-vous davantage s'ils étaient moins modestes, moins retirés du monde, moins préoccupés du bien des âmes et de la solennité du culte divin, moins simples, moins dévoués et moins désintéressés ? J'en doute. Sûrement, Alcipe, ils n'auraient pas fait de vous le peuple que vous êtes, pétri de foi et de religion, comme il n'y en a peut-être plus sous le soleil, me disait l'autre jour encore un personnage ecclésiastique qui a vécu au milieu de tous les peuples catholiques et peut en parler pertinemment.

Un clergé d'un autre esprit vaudra peut-être mieux pour d'autres races. Nous le comprenons. C'est pourquoi nous, Canadiens-Français, qui nous faisons prêtres pour servir et non pour être servis, nous ne nous sentons nulle disposition à nous imposer à des catholiques d'autres races qui ne voudraient pas de nous. Mais nous comprenons aussi que d'autres, fussent-ils, comme ils le prétendent sans preuve jusqu'ici, d'une race et d'une formation supérieures, font mieux dans l'intérêt des âmes et du catholicisme de ne pas s'imposer aux nôtres—qui n'ont aucune raison de désirer leur domination. Ne le croyez-vous pas, Alcipe? Ne croyez-vous pas que, pour donner sa confiance au prêtre, le Canadien-Français exige qu'il n'ait pas certaines qualités qui nous ont trop séduits dans le clergé de race irlandaise en Amérique? Ne croyez-vous pas que, si votre clergé avait compris et pratiqué son ministère à l'américaine, la moitié de nos catholiques seraient passés à l'ennemi : au protestantisme ou à l'indifférence? N'est-il pas de toute évidence que, si vos prêtres n'avaient pas en grand nombre suivi les nôtres au delà des frontières et les avaient abandonnés aux procédés ordinaires de la race supérieure, les Etats-Unis auraient peut-être aujourd'hui un million de catholiques de moins?

Sans doute, mon cher Alcipe, vous conviendrez qu'il y a des succès que vos évêques et vos prêtres ont bien fait de ne pas estimer au détriment d'autres plus essentiels à la véritable extension de l'Eglise catholique. Ils vous paraîtront excusables de n'avoir pas accaparé pour eux et les leurs autant qu'ils l'auraient dû peut-être les mîtres et les crosses, excepté là où il n'y avait que des âmes à sauver au prix d'immenses labeurs et sans compensation humaine d'aucune sorte, parce que là personne n'a jamais tenté de les leur contester. Ambition pour ambition, Alcipe, celle de servir est plus noble que celle de régner. Les nôtres, à votre point de vue d'ambition humaine, ont perdu plus d'une bataille—ou plutôt ils n'en ont pas livré. Sur un million de catholiques qu'ils ont donné aux Etats-Unis, un quinzième de la population catholique totale de ce pays, ils ont un évêque sur quatre-vingt-treize. Dans notre propre pays, où le catholicisme leur doit sûrement sa vitalité et sa prospérité, et où nous sommes au moins les quatre cinquièmes des catholiques, où seuls les catholiques de langue française s'accroissent, tandis que ceux de langue anglaise diminuent presque partout, ils n'ont pas les

deux tiers des évêchés, et, s'il n'y avait pas plusieurs diocèses de missions à peine habitables, ils en auraient à peine la moitié.

Mais, Alcipe, il y a un honnenr et une gloire qu'on ne leur dispute pas : c'est celle d'évangéliser les sauvages et les infidèles ; c'est celle d'ouvrir les premiers, et seuls avec leurs frères de France, des terres jusqu'ici fermées à l'Evangile. Plus tard, quand il y aura des avantages à retirer, il y aura peut-être des contestations avec des ouvriers de la onzième heure qui auront la prétention d'être payés avant ceux de la première. Il y aura cependant toujours des terres incultes et nouvelles où on ne leur contestera pas la senle supériorité qu'ils ambitionnent et qui mérite d'être recherchée, celle du zèle et du dévouement.

Je ne vous dissimule pas, mon cher ami, une joie que Dieu m'a donnée l'autre jour, et dont vous l'auriez remercié avec des larmes de fierté patriotique. J'allais voir un ami pour causer avec lui du pays. Je le trouvai au milieu d'un groupe de jeunes compatriotes. Ils étaient là, cinq ou six, les uns rayonnants encore de la grâce récente de leur sacerdoce, prêts à partir dans quelques jours pour des points sauvages à peine explorés de l'Afrique, pour travailler, au prix de quelles souffrances et de quels labeurs ! à gagner quelques pauvres nègres à la foi en Jésus Christ. Ils partaient le sourire sur les lèvres, l'âme dans l'allégresse de leur sacrifice héroïque, pour conquérir l'auréole des apôtres et des martyrs. Ils étaient tous Canadiens-Français et pouvaient espérer arriver dans leur pays aux premiers rangs. Ils n'ont ambitionné que d'être les premiers au sacrifice. Bien d'autres les ont précédés et bien d'autres les suivront sur ces âpres chemins de l'apostolat et du dévouement, sous le seul regard de Dieu. Ne pensez-vous pas, Alcipe, que ces jeunes gens sont l'honneur du catholicisme canadien-français, et que cinq missionnaires comme ceux-là valent mieux pour nous que cinq mitres de plus, ou même un chapeau de cardinal?

Voyez encore ce qu'ont fait les incomparables missionnaires de l'Ouest, ceux de France et les nôtres. On dit que, grâce à leurs travaux, le champ de l'Eglise catholique a tellement fructifié là-bas que le Saint Siège est sur le point d'en détacher une nouvelle vigne qu'il confiera aux soins d'un évêque. Savez-vous combien à cette heure il y a d'ouvriers apostoliques dans cette partie de la Saskatchewan qui sera dans quelques semaines, peut-être dans quelques jours, le diocèse de Régina ? Soixante. Là-dessus com-

bien de langue française ? Quarante trois séculiers et réguliers, dont quinze de la province de Québec. Il y a treize Allemands, deux Hollandais, un Polonais, un Écossais. C'est tout. D'Irlandais aucun n'est *encore* rendu. Vous le voyez, Alcipe,—et pourquoi n'en serions-nous pas fiers comme d'une gloire devant les hommes et devant Dieu ?—on ne conteste jamais aux nôtres l'honneur d'être à la peine, on ne leur conteste que la peine d'être à l'honneur.

—Précisément, dites-vous, c'est ce qui m'emballe et me révolte et contre ceux qui font de telles intrigues, et contre ceux qui s'y laissent prendre ou ne se donnent pas la peine de les déjouer.

—Ne vous échauffez pas, Alcipe, et raisonnez un peu. Vous voudriez que les vôtres aient un peu plus d'ambition humaine et moins de cette patiente résignation qui supporte sans colère des indélicatesses qui sont de véritables iniquités. Mais avez-vous bien réfléchi que s'ils avaient cette combativité en plus, cette âpreté aux honneurs et aux gains qui sont la condition des fortunes temporelles, il leur manquerait bien d'autres vertus autrement nécessaires au bien spirituel de leurs peuples ? Et pourquoi aimeriez-vous en eux ce que vous détestez plus que vous ne l'admirez dans les autres ? Voyez votre inconséquence. Vous admireriez les vôtres s'ils étaient constamment à l'affût des honneurs et des premières places dans l'Eglise ; vous leur proposez en exemple ceux qui n'attendent pas qu'on les appelle aux premières places ni qu'elles leur soient dues, mais qui s'en emparent, et en même temps, vous vous indignez et vous vous scandalisez de ce que vous leur proposez d'imiter. Soyez moins inconséquent.

Et soyez moins naïf. Ce qui se passe aujourd'hui, Alcipe, s'est toujours passé dans l'Eglise et s'y passera toujours, un peu plus ou un peu moins, suivant les temps. Les intrigues et les ambitions n'ont pas toujours réussi ; elles ont toujours existé : elles tiennent à la nature humaine. Dès le temps de Notre-Seigneur, parmi ses plus intimes disciples et ses meilleurs, il y en eut à qui l'épiscopat lui-même et l'apostolat ne suffisaient pas et qui intriguèrent pour avoir davantage. Un jour, raconte saint Matthieu, la mère des fils de Zébédée, qui elle-même s'était attachée au Sauveur et le suivait, s'approcha de lui avec ses deux fils Jacques et Jean, et se prosterna devant lui pour implorer une faveur.—Quelle faveur ?—Tout simplement les deux premières places dans l'Eglise pour ses deux fils. Vous le voyez, il y avait

déjà des ambitieux et qui savaient intriguer. Seulement le Sauveur, qui était Dieu, ne fut pas en danger d'être séduit ou trompé.

Donc, Alcipe, si vous saviez lire l'Evangile, vous y verriez tout ce qui se passe aujourd'hui. Il y a les ambitieux et les habiles qui veulent circonvenir à leur profit le pouvoir suprême pour s'assurer les premières places dans l'Eglise : c'est Jacques et Jean. Il y a les intrigues, les habiletés, les influences : c'est la mère qui adore et qui demande ; c'est l'influence anglaise, peut-être la *chevalerie* et la *politique* de ce temps-là. Vous y êtes bien vous-même, Alcipe, dans ces disciples qui s'indignent de l'ambition désordonnée de deux d'entre eux. Au lieu de vous indigner, priez que les intrigants et les ambitieux, s'il y en a, de préférence aux premières places auxquelles ils ne sont pas tous appelés, obtiennent du Maître une gloire plus haute et une plus grande grâce qu'ils n'ambitionnent peut-être pas autant, celle de boire les premiers et plus que personne au calice de Jésus-Christ.

Mais ne soyez pas injuste. Il n'y a pas toujours que de l'ambition humaine et des instincts de race dans ces empressements aux premières places, espérons-le, mais un désir sincère du bien de l'Eglise. Vous ne croyez pas, vous, Alcipe, que l'avenir du catholicisme dans le monde, ni même dans l'Amérique du Nord, doive être solidaire avec la langue anglaise et l'esprit anglo-saxon. Nous tenons, au contraire, qu'au lieu de croître parallèlement, ils se développent et se fortifient souvent en sens inverse. Mais un catholique de langue anglaise n'a là-dessus aucun doute. Et cette conviction prend tellement l'esprit anglifié que l'histoire même se transforme pour lui jusqu'à dénaturer les faits les plus évidents et les moins éloignés de nous.

Nous avons vu à Rome même une démonstration très symptomatique de cet état d'âme, qui ne s'est peut-être jamais manifesté avec plus de candeur, et moins de préoccupation de l'exactitude et de la vérité objective des faits, dans les fêtes jubilaires du Séminaire Américain, qui du reste étaient de nature à réjouir tous les cœurs catholiques.

Ç'a été une grande et généreuse pensée de ce pape qui en a eu tant d'autres, Pie IX, de fonder, il y a cinquante ans, un séminaire à Rome pour l'éducation et la formation d'une élite de prêtres pour les Etats-Unis. Assurément il n'avait pas imaginé que ce seul séminaire suffirait à lui seul à former des prêtres ni même des évêques pour cet immense pays. Mais il avait cru et voulu

que vingt-cinq ou trente prêtres, avec une formation intellectuelle et catholique moins hâtive et plus complète dans un milieu tout imprégné des plus pures traditions du catholicisme, jetés chaque année dans les rangs de ce clergé nombreux, auquel les besoins immenses du ministère n'avaient permis souvent qu'une formation écourtée et incomplète, suffiraient ou du moins aideraient singulièrement à romaniser le catholicisme de là-bas, menacé de tant de périls. Il est permis de penser qu'en effet le Séminaire Américain a exercé une grande et salutaire influence sur le clergé et le catholicisme des Etats-Unis.

Mais, de ce qu'il a fait quelque chose, de ce qu'il a même fait beaucoup en cinquante ans, il ne s'en suit nullement qu'il ait tout fait, ni même qu'il ait fait la part principale, et que toutes les autres institutions, qui ne sont pourtant pas sans mérite, n'aient rien fait, ou si peu que rien, et que mention n'en pouvait même pas être faite. Il semblerait, à lire certains discours, que le catholicisme n'a commencé à se développer et à s'affermir aux Etats-Unis qu'avec le Séminaire Américain.

Passe encore pour cette première prétention. Elle a des excuses. Cette fête jubilaire était une fête de famille ; on comprend à la rigueur que les égards et les attentions n'aient pas été pour les étrangers. Cependant, quand ces étrangers sont les Sulpiciens de Montréal qui, pendant la plus grande partie du siècle dernier, ont élevé et formé autant qu'ils l'ont pu une grande partie du clergé américain ; quand ces étrangers sont les Sulpiciens de France, de Paris et d'ailleurs, qui ont élevé tant de prêtres et d'évêques des Etats-Unis, et non des moins remarqués, quand ce sont des Sulpiciens de toute nation qui tiennent plusieurs des séminaires des Etats-Unis, il semble bien qu'ils méritaient autre chose que le silence et l'oubli. A l'heure présente, même après cinquante ans de Séminaire Américain à Rome, il serait curieux de relever combien dans l'épiscopat et le clergé américain d'hommes relativement remarquables ont fait ailleurs leur éducation, en France, en Allemagne, en Belgique, en Hollande, voire au Canada [1].

Ce qui est caractéristique encore, c'est que le Séminaire Amé-

1 — Il n'y a pas de longues années, un archevêque américain, parlant aux séminaristes de Montréal, leur disait : « Je suis à la tête d'une province qui compte six évêques, et sur ces six évêques—je suis fier de le dire—il y en a cinq qui ont été élèves du Séminaire de Montréal. »

ricain lui-même, à certain moment, n'a plus paru qu'un prétexte pour glorifier, non les défricheurs de tant de diocèses, aujourd'hui oubliés, non ces missionnaires intrépides qui ont semé la foi catholique dans les labeurs, les périls et le dénuement souvent le plus absolu, mais l'élément irlandais, dont la présence a supprimé là-bas tous les mérites et tous les droits. C'est grâce aux Irlandais s'il y a aujourd'hui quinze millions de catholiques aux Etats-Unis. C'est grâce à eux s'il y a une hiérarchie si développée et des œuvres si prospères. Cela devait être. Quand l'Anglais est quelque part, il est tout et les autres ne sont rien. L'Irlandais en s'anglifiant a pris l'importance de l'Anglais en y ajoutant cette nuance de morgue et de prétention particulière aux parvenus.

Donc nos Irlandais américanisés ont fait de cette fête jubilaire l'apothéose du catholicisme irlandais en Amérique. Ce sont eux qui ont tout fait, ce sont eux qui sont tout, ce sont eux qui feront tout pour l'avenir. Ils l'ont dit chez eux, ils l'ont dit au Vatican et ont réussi à le faire dire. Non seulement cela, ils ont trouvé des plumes françaises qui, sur leurs instantes prières, ont envoyé par l'*Univers* au monde entier l'écho de ces discours et de ces propos.

Tout cela, Alcipe, ne change pas les faits. Tous ces discours et ces propos valent ce qu'ils valent et n'ont sûrement pas été tenus dans la chaire de vérité. Il ne faut pas s'en indigner ; il vaut mieux les excuser par le tempérament des diseurs et des faiseurs, par l'exagération naturelle aux panégyristes. Il faut seulement faire attention que l'opinion ne les prenne pas au sérieux.

On dit volontiers qu'il y a du Barnum dans tout Américain qui parle en public des choses de son pays : c'est un peu vrai. L'Irlandais américanisé est un Américain élevé au carré ; il ajoute sa fougue native et l'emportement de ses sentiments à la haute conviction qu'a l'Américain de sa valeur et de son importance. Un Irlandais américain me le disait un jour en parlant des orateurs de l'Ouest : « Si le *puff* et le *humbug* n'avaient jamais été connus dans le monde, ces gens-là les auraient inventés. »

Affaire aussi de panégyrique et d'éloquence. J'ai toujours cru, Alcipe, que pour être un grand orateur, aux yeux de plusieurs, il faut ne pas regarder de si près à la vérité des principes et des faits ; il faut manquer souvent de mesure et de bon sens. Cela est plus nécessaire encore pour exceller dans le panégyrique

et le discours de circonstance qui s'en rapproche beaucoup. Comme il s'agissait de panégyriser, et d'être éloquent à outrance, on aurait été trop naïf et bien maladroit de se préoccuper surtout de l'exactitude et de la vérité. D'ailleurs, qu'est-ce que les auditeurs et les lecteurs même y verraient, à part peut-être quelques intéressés et quelques esprits attardés dans les vieilles méthodes ?

Affaire aussi d'arriver à ses fins. Toute pièce bien conduite doit avoir une morale. La morale de celle-ci devait être une campagne de visites à tout ce qu'il y a d'influence pour créer la conviction que, dans l'Amérique du Nord, l'Irlandais seul sait propager le catholicisme, et que la politique romaine doit favoriser à l'exclusion de toutes les autres les nominations irlandaises à tous les sièges des Etats-Unis et même du Canada. Ne vous emballez pas, Alcipe ; vous auriez été Irlandais, vous en auriez fait autant, sans vous en douter, car vous êtes honnête.

Vous auriez eu grand tort, cependant, et pour un nombre de naïfs que vous auriez pris, il y a plus d'un homme réfléchi que vous auriez mis en garde et porté à demander des renseignements plus authentiques, qui auraient été donnés. C'est ce qui est arrivé au lendemain de cette dernière campagne. Un prélat, pas italien, mais français, s'il vous plaît, avait été plus qu'à moitié convaincu et gagné à l'idée de favoriser le plus possible toutes les nominatious épiscopales de langue anglaise, pour assurer au Canada et aux Etats l'expansion du catholicisme. A un ami qu'il entretient volontiers, et qui a étudié sur place, et sur des documents de première valeur, la question du catholicisme au Canada et aux Etats-Unis, il répéta toute la thèse américaine, avec la fidélité et la précision d'un orgue de Barbarie.

— Et si tout cela, reprit l'ami, qui avait vite reconnu d'où venait cette musique, et si tout cela était le contrepied de la vérité ? Si toutes ces affirmations ne s'appuyaient que sur l'audace de ceux qui les font ?—Comment cela ?—Ecoutez : vous en jugerez vous-même. Et il reprit la thèse avec tous ses arguments.

On fait honneur aux Irlandais du développement merveilleux du catholicisme, de sa hiérarchie, du nombre de ses fidèles.

C'est vrai : il y a déjà un nombre prodigieux de diocèses, quelques-uns très vastes et très peuplés. Mais sur ce nombre total (quelque quatre-vingt-dix), combien ont été ouverts par des évêques d'autre langue et d'autre nationalité ? En comptant même les diocèses de formation récente et naturellement pourvus pour

la plupart de titulaires irlandais, ceux de race étrangère sont au moins la moitié ; s'il s'agit des diocèses plus anciens, dont la création remonte à une date antérieure à 1875, les étrangers sont trente-cinq sur soixante-deux. Et, si l'on compte seulement les diocèses qui ont été formés durant la première moitié du 19e siècle, dix-sept sur trente-et-un.

Le clergé américain, celui qui n'est pas venu tout formé déjà avec les émigrants catholiques des divers pays, qui l'a formé pendant le siècle dernier ? Qui l'a formé à Montréal ? Qui l'a formé à Paris et dans plusieurs séminaires de France ? Qui l'a formé en Belgique, en Allemagne et ailleurs ? Qui a fourni le premier personnel des séminaires des Etats-Unis ?

Non seulement on a emprunté des prêtres et des évêques à tous les peuples, mais on n'a pas dédaigné parfois d'emprunter aux autres pays les ressources nécessaires au progrès même matériel des diocèses. Il y a à peine trente ans, le Conseil de la Propagation de la Foi de Lyon s'excusait de pouvoir donner peu de chose pour les missions sauvages du Nord-Ouest, parce qu'il donnait des subventions considérables aux diocèses des Etats-Unis, en particulier à celui de Boston !

Et ces quinze millions de catholiques ! Tout le monde ne les voit pas aux Etats-Unis. Plusieurs en voient à peine douze millions, et s'il fallait décompter ceux qui ne le sont que de baptême, il y aurait bien plus de déchet encore. Mais ne contestons pas le nombre. Sur ces quinze millions de catholiques, combien sont irlandais d'origine ? Y en a-t-il huit millions ? Retranchez les Allemands, si nombreux dans l'Ouest ; retranchez les Polonais qui ont tant de paroisses florissantes, retranchez les Italiens qui sont plus d'un demi-million seulement dans deux des villes de l'Est, retranchez les Portugais, retranchez les Canadiens-Français, qui comptent plus d'un million des leurs ; retranchez tous les catholiques d'autres groupes, combien en restera-t-il au crédit de l'Irlande ?

Mais ce n'est pas tout de compter le nombre des catholiques, pour juger sainement des progrès réels du catholicisme dans un pays ; il faudrait pouvoir prendre leur température spirituelle, celle des idées et celle des mœurs. Il faudrait pouvoir juger et apprécier justement l'esprit et les œuvres. Est-il sûr que, comparé à celui des autres pays, le catholicisme des Etats-Unis soit

d'une ferveur incomparable, et que cette ferveur soit due au sang irlandais qui coule dans les veines du clergé ? Raisonnons un peu.

Ne demandons pas au catholicisme irlando-américain quelles sont ses œuvres extraordinaires de ferveur et de zèle, qui sont dans un clergé et dans un peuple la manifestation la moins contestable de son intensité de vie catholique. Ne lui demandons même pas s'il a fait jusqu'ici l'indispensable pour la préservation et la perpétuité de la foi en pourvoyant suffisamment à l'éducation de la jeunesse catholique à tous les degrés : demandons-lui seulement s'il a fait avec succès tout le nécessaire pour garder dans le catholicisme ceux que les différentes races catholiques lui ont envoyés.

Un statisticien catholique des Etats-Unis, bien placé pour observer le mouvement du catholicisme dans ce pays, après de longues études et de patientes recherches, est arrivé à cette conclusion que si le catholicisme s'était développé normalement aux Etats-Unis il y aurait dans le pays bien au delà de trente millions de catholiques. D'après lui, le catholicisme aurait perdu depuis cinquante ans aux Etats-Unis seulement dix-neuf millions de catholiques, dont trois millions d'Allemands et onze à douze millions d'Irlandais, les autres de diverses races et de diverses langues, tous passés ou au protestantisme ou à l'irréligion.

Devant un pareil succès le Saint-Siège sera-t-il bien convaincu qu'un clergé irlandais seul saura assurer le progrès du catholicisme dans l'Amérique du Nord ?

Remarquez-le, Alcipe : je ne crois pas ni n'insinue que toutes ces apostasies sont imputables au clergé de langue anglaise. Il faut tenir compte de l'influence des milieux, que le clergé peut combattre plus ou moins efficacement et contre laquelle il ne peut réagir que dans une certaine mesure. Précisément, les groupes qui ont le mieux résisté à l'influence protestante sont ceux qui sont restés plus facilement isolés, par la langue, par les mœurs ou par toute autre cause. Les deux groupes qui, proportions gardées, ont subi davantage l'influence du milieu, sont ceux qui en ont pris le plus facilement la langue et les mœurs. Mais il reste tout de même acquis que la race irlandaise n'est pas absolument identifiée avec le catholicisme en Amérique, et que le meilleur moyen d'assurer les progrès et l'influence du catholicisme en Amérique n'est pas l'anglification à outrance des divers

groupes catholiques. Il reste acquis également que le développement et le progrès véritable du catholicisme en Amérique n'est pas exclusivement le fait du clergé irlandais.

Il s'est fondé une société pour l'extension du catholicisme aux Etats-Unis. Je n'en veux pas mettre en doute l'utilité. Mais le vrai progrès du catholicisme, le plus désirable, et le plus nécessaire, si l'on ne veut pas que les apostasies continuent dans une effrayante proportion, doit se faire au-dedans et non au-dehors. Qu'une association quelconque obtienne que les catholiques soient le plus catholiques possible et que les prêtres soient le plus prêtres possible, cette société-là travaillera efficacement au vrai progrès de l'Eglise. Tout progrès extérieur est un leurre quand l'intérieur tombe en ruines. Avant de faire entrer dans l'Eglise ceux qui n'en ont jamais fait partie, qu'on tâche d'y retenir ceux qui y sont déjà, de ne pas les pousser dehors par des procédés qui n'ont rien d'apostolique, et de leur mieux apprendre ce pourquoi Dieu les y a mis.

Je préviens votre objection. Tout ce que je vous dis, vous le pensez, mais Rome le pensera-t-elle comme nous? Ne se laissera-t-elle pas tromper sur les personnes et sur les faits?

Sur les personnes, peut-être, mais il n'importe guère. Si vous saviez comme les hommes sont petits dans Saint-Pierre. Dans l'Eglise de Dieu les plus vastes personnages sont peu de chose. On en a vu qui étaient tout; une de leurs paroles remplissait les deux mondes. Un long discours d'eux aujourd'hui peut à peine réveiller l'attention d'un public désabusé. Les puissants d'aujourd'hui seront dégonflés aussi vite et aussi lamentablement que les importants d'hier. Rome le sait. Bienveillante pour les personnes, elle les honore dans la mesure où elle les croit utiles au règne de Dieu et au bien de la société chrétienne. Si elle se trompe et met plus de confiance qu'ils n'en méritent en certains instruments, il sera toujours temps de ne plus s'en servir. Mais elle sait qu'on ne la trompera jamais définitivement sur les idées et snr les faits. Elle compte sur l'Esprit de lumière et de justice qui l'assiste jusque dans la direction des églises particulières, et dont les erreurs ou les habiletés des hommes ne ferment jamais les yeux.

A revoir,

RAPHAËL GERVAIS.

AU PAYS DE MONTCALM

(Suite)

VERS LA NOUVELLE FRANCE

C'est du port de Brest que Montcalm fit voile pour le Canada, après de longs jours de calme qui mirent sa patience à l'épreuve. Il amenait avec lui deux bataillons. Lévis et Bourlamarque commandaient chacun une frégate, lui-même montait la *Licorne*, avec, pour pilote, le sieur Pélegrin, capitaine de port de Québec « qui irait les yeux fermés dans le fleuve St-Laurent ».

Le voyage de Montcalm sur l'Atlantique ressemble étrangement aux voyages de nos jours. La mer était pour nos aïeux ce qu'elle est pour nous aujourd'hui. Un peu moins de confort d'un côté, un peu plus de mollesse de l'autre équilibrent à peu près les divers agréments de ces sortes de transports. Les impressions de Montcalm lors de cette unique promenade maritime sont tout à fait vingtième siècle.

Après une « belle partance », ce qui veut dire une semaine de temps plus ou moins bénin, la traîtrise commence. « Une espèce de tempête rend tout le monde malade... Vous voyez cela d'ici... » Et en forme de morale : « Je ne conseille à personne de naviguer pour le plaisir ». On vit pire encore. Une vraie tempête, et de trois jours, qui sépara les vaisseaux et les mit en danger... Bref, les beautés poétiques de l'océan ne touchèrent point Montcalm. Il déclare, terrien impénitent, que la mer n'offre un beau coup d'œil que dans les décorations d'opéra, et qu'elle est la voiture la moins à préférer. Sur quel fourgon subirait-on pareilles secousses? « Pendant les gros temps, on ne sait comment se tenir, comment manger, comment dormir ; on est obligé de faire amarrer toutes choses, et si on osait, on serait tenté de se faire amarrer soi-même ».

Enfin, le soleil de Pâques ramène le beau temps « ce qui nous fit plaisir à tous. » C'est à croire. Néanmoins la mer est toujours quelque peu turbulente, et il faut qu'un matelot assuré tienne le calice pour qu'on puisse célébrer la messe. Voilà un luxe qu'on n'a pas toujours, en dépit d'un plus fort tonnage, sur nos riches steamers.

Au reste, on prie tous les jours, à bord de la *Licorne :* « le matin, le soir avant que l'équipage soupe, et on dit les litanies de la sainte Vierge à l'entrée de la nuit. A chaque fois, on prie Dieu pour le roi, pour l'équipage, et on termine toujours les

prières par des cris de *Vive le Roi.* Les dimanches et les fêtes, on dit les vêpres sur le pont, afin que tout l'équipage puisse y assister. »

En approchant de Terreneuve, on s'enfonce dans la brume et on côtoie des montagnes de glace, avec les ennuis d'un abaissement subit de la température. Encore bien actuels, ces contretemps ! Il me souvient de deux nîmoises, soit deux compatriotes de Montcalm, qui connurent plus spécialement ces peu agréables surprises. Parties de leur Midi sous un soleil de plomb, elles n'avaient en cabine que du tulle et du coutil, ce qui se trouva fort léger, aux approches du golfe. La gaieté n'y perdit rien ; les voyageuses savaient, comme jadis Montcalm « prendre tout comme il vient. »

Tout a une fin, et cette fin est délicieuse lorsqu'elle revêt la forme d'une entrée ensoleillée dans les eaux du majestueux Saint-Laurent. « C'est le plus beau pays du monde, » écrit l'ardent méridional. « C'est une féérie,» disent tous les nouveaux venus. Du golfe à Québec, le charme ne cesse pas ; si l'on remonte à Montréal, l'enchantement dure toujours, augmenté sans cesse par de nouveaux décors.

A la Petite Ferme, la nostalgie du sol jette Montcalm au rivage. Il a hâte, d'ailleurs, de voir Québec, et la frégate est trop lente à son impatience. Il parcourt ainsi, dans de mauvaises voitures, sur des chemins détrempés, la distance qui sépare Québec du Cap Tourmente. Au lieu de gagner du temps, il n'arrive que plusieurs heures après la *Licorne*, et il y a été « pour de la pluie, de la fatigue et de la dépense. »

En revanche, il met à profit ce contre-temps. Grâce à ce voyage improvisé, il lie, chemin faisant, d'agréables connaissances, observe de près la culture et les habitants et note en passant de fort judicieuses remarques.

Il arrive enfin, plein d'admiration et d'enthousiasme, dans cette ville où l'attendent la gloire et la mort. C'est le 13 mai 1756.

QUÉBEC—HÔTEL DES REMPARTS

Quelle était l'existence du général entre deux campagnes ? Quelle vie menait-il dans son hôtel de la rue des Remparts ?

Privé des douceurs de l'intimité familiale, il n'avait, pour triompher de l'ennui, que les distractions de la vie de société. D'avance, il s'était enquis des agréments que pouvait offrir à un

gentilhomme la bonne compagnie du Canada. Et, nous en avons sa parole, la réalité dépassa son attente. Il écrivait, en effet, en septembre 1757, à son ami le chevalier de Lévis : « J'ai des clous, mon cher chevalier, la pituite me suffoque... je ne mange qu'un quarteron de pain, je me purge demain, et me trouve bien ici : c'est une capitale ».

C'est de Québec qu'il s'agit. A Montréal, il se plaît beaucoup moins. Les dames n'y sont pas aussi cultivées, leurs manières lui semblent trop réservées. Et puis, il n'est point à son aise près du gouverneur. Les relations, sans doute, sont correctes, on y met de part et d'autre de la bonne grâce, de la délicatesse, mais la cordialité en est absente et l'exubérance méridionale du général n'y trouve point son compte. Aussi, tout prétexte lui est bon pour prendre congé du marquis de Vaudreuil et filer sur Québec.

Là, il donne des soupers, il est recherché comme parrain, il cultive un cercle de dames où le bon ton, l'aisance et l'esprit lui valent d'agréables soirées. Quant aux Bigot et autres parvenus, il les méprise, sans oser ni pouvoir le dire trop haut. Il ne peut ignorer néanmoins le palais de l'intendant, mais il y paraît le moins possible : « Je n'ai encore été qu'une fois avec assez d'indifférence (au palais) », écrivait-il une dizaine de jours après son arrivée. A son gré, le gouverneur eût pu montrer plus de fermeté et opposer une digue aux abus scandaleux des jeux de hasard et des folles dépenses qui s'étalaient sans pudeur aux yeux du peuple affamé. Pourtant il ne peut s'y soustraire lui-même entièrement, et il éprouve le besoin de s'en excuser auprès de ses amis : « Grand souper au palais, écrit-il à Lévis en janvier 1758 ; j'y eus comme de raison la fève et Mme de Péan fut ma reine. Au reste je me suis retiré à une heure, fou de voir autant jouer et berlander.... je compte (inter nos) y être pour une quinzaine de louis ; il y a des sociétés qu'on ne peut refuser.»

Peu après son arrivée, il avait, selon son expression, «ouvert l'avis du retranchement des tables.» Vaudreuil, en ce moment à Québec, promettait de l'imiter, et, de fait, le gouverneur donna l'exemple d'une relative modestie. «Je vous exhorte, disait le général à Lévis, à n'avoir qu'un gros dîner bourgeois, à un seul service pour les officiers arrivant des quartiers, ni violons, ni bals, ni fêtes.» L'intendant lui-même sembla un moment impressionné par ces exemples ; d'ailleurs le flot montant des imprécations populaires ne pouvait manquer de l'émouvoir quelque peu. «L'intendant a, d'avant-hier, commencé à servir à un seul

domestique, et supprimé la pâtisserie, à cause de la farine.» Hélas ! le char était trop embourbé, et Montcalm lui-même, en face de l'abîme qu'il entrevoyait, se laissait reprendre dans l'engrenage des jeux et des soupers, et, quoique en gémissant, continuait d'obéir plus ou moins à une routine insensée : « Mardi, l'intendant chez moi ; jeudi, monseigneur. Je soutiens noblesse et dignité, mais je mange mon bien, et je frémis pour l'avenir. Du 1er avril 1755 au 1er janvier 1758, 57,000 livres d'argent sec dépensées. Et si j'avais eu quelques provisions ! que faire ? Celui qui est dans ma place doit faire ainsi.»

C'est encore à son confident ordinaire, Lévis, qu'il fait ces candides aveux. Les circonstances, il faut le dire, étaient plus fortes que lui. Eût-il fait mieux, avec l'autorité suprême ? C'est douteux. Toutefois, il ne se départit jamais d'une sage fermeté vis-à-vis de l'armée. Il avait interdit aux officiers de jouer, aussi bien entre eux qu'avec les bourgeois, et les infractions étaient sévèrement punies... « On a joué chez une madame du régiment de Guyenne, il y a un mois ; le mari puni par moi ; défense ; nulle récidive... D'Hart à ordre de s'informer si on joue ailleurs, de m'en rendre compte, d'ordonner punition si c'est chez nous, et de m'avertir si l'on joue chez des officiers de la colonie ou des bourgeois ». Dans cette même lettre, écrite en décembre 1757, on lit une phrase qui sonne comme un glas : « L'intendant aura le malheur de finir par être détesté, et cela doit être pour qui ne met aucun ordre dans les commencements ».

Au point de vue religieux, il n'est pas douteux que Montcalm ait été d'un bon exemple. Rien ne montre qu'il ait jamais démenti sa première éducation ni oublié les leçons de sa pieuse mère. Dieu, pour lui, était bien le chef suprême sous lequel il prétendait servir et à qui il faisait hommage de ses succès. Au lendemain de Carillon, ne faisait-il pas, sur le champ de bataille même, chanter un *Te Deum* devant une croix au pied de laquelle était gravé ce distique :

Quid dux ? quid miles ? quid strata ingentia ligna ?
En signum, en victor Deus : hic Deus ipse triumphat ?

Et ce n'était point pour la parade. Ses lettres privées sont remplies des mêmes sentiments : « C'est Dieu qui a fait un vrai prodige dans cette occasion, » écrit-il à la supérieure de l'Hôtel-Dieu.

Je tiens donc que le général était aussi bon paroissien qu'il

était fier soldat. Sa dévotion n'avait rien de mystique, sans doute. Elle n'en était pas moins sévère, et sa conscience la voulait logique. Il trouvait étrange la religion de certains Québecquois, laquelle souffrait, à côté de nombreuses pratiques, une galanterie suspecte. Ses pratiques, à lui, n'étaient pas nombreuses, mais il tenait aux essentielles. Le Carême, les Pâques, les offices du dimanche étaient pour lui choses sacrées, et nous avons vu comment l'on sanctifiait le jour du Seigneur, à bord de la *Licorne*.

Je ne voudrais pas affirmer néanmoins que Montcalm fût d'une docilité d'enfant à l'égard de l'autorité religieuse. Il trouvait Mgr de Pontbriand trop cassant et point diplomate dans la réforme des abus. Il préférait, pour son compte, « ménager les deux autels » et ne se point faire d'ennemis. Dans l'intimité, il ne se gênait pas pour trouver ridicule certain mandement, et il le disait avec sa verve ordinaire, sans que ses sentiments ni ses relations en fussent aucunement affectés.

Il sut, nous l'avons dit, éviter les abus les plus criants dans le jeu et la table. Il ne s'avilit pas, non plus, dans les parties intimes du château Bigot, où la « sultane », Mme Péan, jouait à la Pompadour. Il ne cache pas néanmoins l'attrait qu'avait pour lui la société des Québecquoises. Ces mêmes dames qu'il trouvait passablement libres dans leurs manières, d'une vie oisive et frivole, il les rencontrait volontiers dans les salons de la rue du Parloir. Dans ses lettres intimes, les nouvelles galantes tiennent une bonne place. Il note les démarches amoureuses de Bourlamaque et de Lévis, et ce, dans le style entendu d'un homme qui connaît. Il ne se défend pas d'aimer lui-même la société des reines du jour ; il les nomme souvent, et il décrit à l'occasion, avec une sorte de culte, les parvis de ces petites divinités. Suivant l'abbé Casgrain, c'est Mme de Beaubassin qui avait ses préférences, grâce au charme particulier de ses conversations et aux qualités de son esprit. Ailleurs, le marquis s'intéressait, s'amusait ou s'étourdissait, chez Mme de Beaubassin, il s'attachait.

Jusqu'où alla cet attachement ? Quelle était la nature de cette galanterie ? On n'était point sans appréhensions, à Candiac, sur les liaisons nouvelles du père et de l'époux, et celui-ci doit parfois apaiser de tendres inquiétudes : « J'embrasse ma fille, la très chère que j'aime tendrement... Vous pouvez l'assurer que je n'ai pas en vérité le temps de m'occuper des dames, quand même j'en aurais envie ».

Si cette déclaration dissipa les craintes, c'est ce qu'on ne peut

dire. Pour nous, évidemment, elle n'est qu'une manœuvre habile qui tire le général d'un mauvais pas. Ailleurs Montcalm nous dit le mal qu'il eut à mettre d'accord sa vertu et ses distractions : « Je ne suis véritablement touché que (du souvenir) d'une dame à qui je trouve, dans certains moments, trop d'esprit et de charmes pour ma tranquillité ». Il s'agit sans doute de Mme de Beaubassin.

La vertu triompha-t-elle, finalement ? La voix du devoir couvrit-elle les appels enchanteurs d'un facile plaisir ? Ou bien, emporté et comme submergé par le torrent, le général a-t-il parfois outrepassé le domaine de l'esprit dans ce commerce charmant ? Quoi qu'il en soit il a du moins le mérite d'avoir évité le scandale et respecté son nom. C'était beaucoup en ce siècle aux mœurs si faciles. Sachons lui gré aussi d'avoir censuré, quoique avec ménagement, les excès de toute sorte, au risque de se condamner lui-même. Il trouve, à la vérité, que l'autorité religieuse y va trop rudement ; au fond il s'en veut de se trouver dans cette galère. Son cœur est toujours à Candiac ; il ne cesse de soupirer après la paix, et la paix, c'est le retour, c'est la patrie, c'est la famille, c'est la vertu : « L'ennui ne tue pas, et je le vois bien... ; à quand mon retour ?... Le moment où je vous reverrai sera le plus beau de ma vie ». [1]

LES PLAINES D'ABRAHAM

Il ne m'a pas été donné de suivre les traces de Montcalm à Niagara ni autour du lac Champlain. Chouaguen, Carillon, force m'est de brûler ces glorieuses étapes et, sans plus tarder, de clore mon pèlerinage au tombeau de Montcalm.

Sur le théâtre même où elles se déroulèrent, j'ai essayé d'évoquer les scènes glorieuses de septembre 1759. J'ai suivi une partie du chemin où les deux illustres rivaux trouvèrent une héroïque destinée.

L'existence que mena Montcalm, durant les dernières heures de sa vie, me semble une des plus tragiques qui se puisse imaginer. Il sait la colonie perdue. Versailles refuse les secours demandés. Berryer, trop inquiet pour la maison en feu, néglige les « écuries ». Et les renforts affluent d'Angleterre. Chaque jour augmente les chances de l'ennemi : « La paix, ou tout ira mal ! Ah ! que je vois noir ! La colonie est perdue, je ne vois rien qui

1 — Lettre à la marquise de Montcalm.

puisse la sauver.... » Et, cependant, les jeux vont leur train au palais : « On se divertit, on ne songe à rien, et tout va et ira au diable... qui diable sait où tout en sera au 1er novembre 1759 ? Sans me décourager, je redoute cette campagne. »

Un engagement décisif doit fatalement s'imposer. Déjà Louisbourg est tombé. Grandi par ce premier succès, le jeune capitaine Wolfe se dirige sur Québec. Et l'on n'a pas de quoi tirer du canon six jours !

Mais le temps n'est plus aux sombres prévisions et aux plaintes sans écho. De Montréal, le général accourt à Québec, où se doit décidément frapper le grand coup. On vaincra, peut-être, qui sait ? il y a tant de ressources dans le vieux sang gaulois ! et l'ange de Carillon planera peut-être sur la vieille citadelle ! En tout cas, on fera noblement son devoir : « J'ose répondre de mon entier dévouement à sauver cette malheureuse colonie ou à périr. »

Périr !... si loin des siens, après une absence de trois ans, alors que tant de bras s'ouvrent peur l'accueillir ! C'est dur tout de même... Une de ses filles est morte récemment. Il ne sait encore laquelle, mais son cœur meurtri devine que c'est sa très chère, la préférée. Une autre s'est mariée cette année même. Et il ne peut accourir pour consoler et embrasser !... Voilà les tortures du père et de l'époux.

Les angoisses du soldat ne sont pas moindres. Tomber pour une cause désespérée, victime de l'abandon de son roi, victime aussi de l'incurie qui règne à Québec, se savoir voué à un échec presque certain, quel terrible sacrifice ! Ah ! certes, il tombera comme un brave, et ses régiments aussi ! mais, moins heureux que son ancêtre Gozon, il n'aura pas les acclamations d'un peuple sauvé ! Et il le sait !

Ces tristesses néamoins ne se laissent point deviner. A voir l'activité et le sang-froid du général, on croirait sa confiance entière. Arrivé à Québec, il découvre qu'on n'a point exécuté ses plans de défense. Les remparts sont en mauvais état ; point de camps retranchés. Il se multiplie pour faire face à tous les besoins. Des redoutes s'élèvent ; les régiments s'échelonnent derrière une ligne de retranchements qui s'étend depuis l'embouchure de la rivière Saint-Charles jusqu'au Saut Montmorency, avec le quartier général au centre. En même temps, on répare les murs d'enceinte de la ville, on élève des batteries, on établit des avant-postes. Le fleuve est gardé en amont jusqu'au Cap Rouge. Grâce à sa position unique, à ses défenses naturelles, la ville

peut encore faire bonne contenance devant l'ennemi. On est si bien commandé, d'ailleurs ! Et chacun se prend à espérer.

Enfin, voici l'aube de cette fatale journée du 13 septembre. La soirée a été fort active du côté de l'ennemi. De la Canardière, Montcalm a passé la nuit à épier les mouvements de la flotte anglaise. Il pressent un malheur prochain. Mais ce n'est pas le convoi de vivres attendu qui est en danger, ainsi qu'il le pense. Il est si loin de songer à une descente de l'ennemi, et une telle manœuvre, sauf trahison ou négligence criminelle, est si peu vraisemblable, qu'il refuse d'en croire la première rumeur, et prend quelques instants de repos avant de remonter en selle. Peu de temps après, en arrivant à fond de train à la rivière Saint-Charles, le général constate de ses yeux la terrible réalité : les uniformes rouges apparaissent au-dessus de la ville.

Piquant des deux, il traverse bride abattue la ville qui s'éveillait à peine, envoie des ordres à tous les postes, sort par la porte Saint-Louis, et vient prendre position sur le plateau. Quelles minutes il vécut là !

Il ne maudit personne, ne cherche pas à débrouiller les responsabilités. Il n'est plus qu'un chef en face de l'ennemi. C'est le temps de mourir ou de vaincre... Les forces, hélas ! sont bien inégales. Si Bougainville était accouru du Cap-Rouge aux premières détonations, les chances seraient meilleures... Et les renforts anglais arrivent à tout mouvement. Il y a avantage, c'est évident, à précipiter l'action.

Les régiments sont déjà alignés en face des Anglais ; ce sont ces mêmes régiments qui furent si beaux à Carillon ! Le général, les yeux vifs, l'épée haute, parcourt au galop de son cheval le front de ses troupes. L'armée régulière occupe le centre ; miliciens et sauvages protègent les flancs... Des deux côtés on sent qu'une partie sérieuse est engagée, avec la colonie pour enjeu. Quel frisson dans Québec lorsqu'on entend sonner la charge ! Et quel spectacle pour les milliers de témoins qui, du haut des remparts, suivent des yeux les mouvements des deux armées, à travers un

panache effrayant de tonnerre et de feu [1].

« Il était dix heures. Les nuages s'étaient dissipés, et le soleil éclairant la plaine de tout son éclat, faisait briller devant les

1 — L. Fréchette. *Légende d'un peuple.*

Français les baïonnettes, les sabres, les uniformes garance des Anglais, les tartans des Highlanders... Montcalm fit sonner la charge. Son armée s'ébranla en front de bandière, poussant le cri de guerre à la façon des anciens... [1]

Jamais plus fier tableau n'avait illuminé
Un cadre plus sublime

chante encore le poète.

Les deux armées furent également braves. Les généraux étaient dignes l'un de l'autre. Il était écrit qu'ils devaient trouver sur le même champ de bataille une mort également glorieuse.

On sait comment tombèrent ces deux rivaux. Wolfe, atteint dès la première décharge, expire au bruit des balles, sur le terrain du combat. Montcalm, quoique frappé par deux coups mortels, peut être transporté dans la ville et il meurt avec la consolation de ne pas voir les ennemis dans Québec.

Il ne m'appartient pas de comparer le mérite des deux généraux. Aux yeux de la postérité, leur gloire est confondue dans la même auréole. A un point de vue néanmoins, la mort du vaincu me semble plus belle. Les derniers moments de Montcalm ont quelque chose de plus serein, de plus humain, dirai-je. Wolfe veut rester général jusqu'au bout. Son dernier mot est un ordre, un ordre d'attaque. Déjà engourdi par la mort qui approche, il entend ces paroles : «Ils fuient !» La vision de la victoire lui ouvre les yeux et ramène ses forces. «Dieu soit loué !» murmure-t-il. Et il ajoute : « Que le colonel Burton descende en toute hâte avec son régiment vers la rivière Saint-Charles et qu'il s'empare des ponts pour couper la retraite aux fuyards. »

Epuisé par cet effort, il laisse retomber sa tête, et il meurt content. C'est la mort d'un soldat.

Montcalm s'était donné d'avance un successeur, auquel il avait pleine confiance. Dès qu'il se sent mourir, il s'abstient de commander. Le soldat abdique devant l'homme, le général s'évanouit et il n'y a plus qu'une âme de chrétien. Au commandant de la garnison qui vient lui demander des avis : « Je n'ai plus d'ordres ni de conseils à donner, répond-il, le temps qui me reste est très court et j'ai à traiter des affaires bien plus importantes ».

Un billet, signé de sa main, recommande au vainqueur les malades et les blessés, et insiste sur l'échange des prisonniers.

1 — Casgrain. *Montcalm et Lévis.*

Ce devoir rempli, la seule affaire qui occupe le mourant, c'est l'affaire de son âme. Il lui faut ses dernières heures pour se disposer à la suprême revue. Et il le fait avec la franche candeur qui accompagna tous ses actes. Il appelle sur son âme le pardon sacramentel, il tend ses membres affaiblis aux rites purifiants, et il meurt calme.

Des deux côtés de l'Atlantique, l'on s'apprête à célébrer cette épopée de 1759. Le vieux Québec saura faire sans doute au héros des Plaines une brillante apothéose. Et de tous les coins du pays l'on viendra acclamer l'héroïque défenseur dont trois demi-siècles ont consacré la gloire. Et à tous les yeux le bronze du sculpteur Morice fera revivre ces glorieux souvenirs. Le monument nous montrera Montcalm, encore debout, mais blessé à mort. Les yeux, quoique moins ardents, fixent encore l'ennemi. L'épée ne tient que faiblement dans une main défaillante et le héros blessé retomberait inerte s'il n'était soutenu par le génie de la gloire, lequel, penché sur le mourant, lui montre au-dessus de sa tête une couronne qui domine le groupe.

La France de Louis XV méconnut ce fier guerrier dont les Romains, dit Louis Fréchette, auraient porté les cendres au Capitole. L'heureux vainqueur et le vaincu sans reproche ont eu, après leur mort, un sort bien différent :

L'un dans un panthéon a vu dresser sa tombe,
L'autre habite un tombeau creusé par une bombe,

Ce n'était pas si mal choisi, et les cendres du héros ne pouvaient dormir sous meilleure garde. Mais le poète pensait sans doute que le temps est venu de faire mieux. Et c'est fait. Les restes de Montcalm ne seront point troublés dans leur pieux et poétique asile. Le Canada n'a point de Panthéon pour ses grands hommes, celui de la mère patrie a été indignement souillé. Mais, ici comme là-bas, Montcalm aura pour son effigie l'horizon qu'il eût choisi lui-même. A Québec, son panthéon sera le sol inoubliable qui le vit tomber en héros, avec, pour enceinte,

la nature sublime
Dans le cadre idéal d'un conte d'Orient [1]

et, pour dôme, le ciel, ce ciel qui, en dépit des défaites d'autrefois et des luttes d'aujourd'hui, continue de sourire à la Nouvelle-France.

fr. Candide, O. M. C.

1 — L. Fréchette. *Légende d'un peuple.*

Pages Romaines

Le palais de Venise.

Cette année, à leur retour de la villégiature estivale, les Romains et leurs hôtes annuels ne pourront plus revoir le *palazzetto* de Venise, dont la démolition, décidée depuis vingt ans et plus et sans cesse ajournée, vient d'être enfin commencée. Sous le marteau démolisseur, ses pierres s'écroulent pour permettre au monument de Victor-Emmanuel II de s'offrir à l'admiration de tous.

A Rome, rien ne tombe, rien ne diparaît sans provoquer une mélancolie qui s'empare de toutes les âmes, tant tout y semble lié à l'histoire des siècles.

Le « palazzetto » de Venise qui bientôt ne sera plus est attenant au *palazzo di Venezia.* autrement appelé *palazzo di San-Marco.*

Le cardinal Pietro Barbo en commença la construction et il en poursuivit l'achèvement quand il fut devenu pape, sous le nom de Paul II (1464-1471). Ce riche seigneur vénitien fut créé membre du Sacré Collège à 23 ans, par son oncle Eugène IV, en 1440, avec le titre de Santa-Maria-Nova, dont il se démit pour celui de Saint-Marc, le 16 juin 1451. Ce fut alors qu'il entreprit à la fois la restauration de son église cardinalice et la construction d'un palais contigu pour sa propre demeure et celle de ses successeurs dans le titre de Saint-Marc.

Amant passionné des beaux arts, Pietro Barbo fit de son palais un véritable musée des plus précieuses collections qu'il avait pu réunir, en perles, camées antiques, bronzes, ivoires, céramiques, tableaux, tapis, mosaïques, reliquaires, etc. L'inventaire qu'il en fit dresser en 1457 est une nouvelle preuve de tout ce que l'Eglise a fait pour sauvegarder les merveilles artistiques des diverses civilisations.

Quand Pietro Barbo s'appela Paul II, son changement de nom le fit difficilement changer de résidence, et les chaleurs de l'été furent le prétexte le plus habituel dont il se servit pour délaisser le Vatican et demeurer avec toute sa cour au palais de Venise. Cardinal, il avait dépensé quinze mille écus d'or pour l'élever ; pape, il consacra 116 mille écus d'or à son achèvement.

C'était du « palazzetto » que le pape présidait aux cavalcades et aux amusements populaires du carnaval qui jusqu'alors avaient eu pour théâtre la place Navone, le *Campo di fiori*, le Testaccio, et le Campidoglio. De 1466 jusqu'à nos jours, le Corso, qui prenait naissance au palazzetto pour aboutir a la place du Peuple, fut la voie réservée aux courses des *barberi*, des ânes, des jeunes gens, des hommes, des vieillards, et des Juifs.

Quand l'empereur Frédéric III, la veille de la Noël 1468, fit son entrée solennelle dans Rome par la porte du Peuple, ce fut au palais de Venise qu'il fit sa première halte avant d'aller s'agenouiller sur la tombe du Prince des Apôtres.

Trois ans plus tard, le 1 avril 1471, Borso d'Este, duc de Modène, venu à Rome pour y recevoir l'investiture du duché de Ferrare, fut l'objet de splendides réceptions pendant plus d'un mois, dans le palais de Paul II. C'était fort peu de temps avant la mort de ce pape qui arriva le 26 juillet 1471.

Sous l'empire romain, rarement un empereur habita la demeure de son prédécesseur, et les papes qui leur succédèrent dans le gouvernement de Rome ont souvent suivi cette coutume que favorisait le système électif, en faisant succéder des papes aux divergences de vues les plus grandes.

Sixte IV succéda à Paul II, sans hériter de son goût pour le palais de Venise où il ne vint qu'une seule fois, le 3 mai 1481, à l'occasion de la fête de saint Marc que Pâques avait fait différer à cette date.

Pour ne point donner ses préférences au splendide palais de Venise, Sixte IV n'en protégea pas moins les arts, puisqu'on lui doit la chapelle Sixtine, la bibliothèque vaticane, Sainte-Marie-du-Peuple, le *ponte Sisto*, et diverses rues de Rome qu'il fit percer ou agrandir. Après lui, Innocent VIII fit élever le Belvédère du Vatican, et la villa de la Magliana à 5 milles de Rome, dans la direction d'Ostie, mais il vint une fois l'an au palais de Venise, le 25 avril. Dans son quasi abandon le palais de Paul II donna l'hospitalité, pendant trois semaines, au duc Hercule de Ferrare.

Alexandre VI ne franchit jamais le seuil du palazzo di Venezia, préférant à tout autre séjour les appartements qui aujourd'hui sont encore connus sous le nom d'*appartamento Borgia*, au Vatican, et quelquefois le château Saint-Ange. Malheureusement, quand, forcé de donner libre passage aux armées françaises qui allaient combattre contre les Napolitains, il dût recevoir Charles VIII, roi de France, il lui abandonna pour lui et ses troupes le palais de Saint-Marc dont les merveilles ne furent pas respectées par ces hôtes de passage.

Jules II le donne en résidence à son neveu, le cardinal Galeotto de la Rovere, ce qui y ramèna en plusieurs circonstances la présence du Pape. Ce ne fut là qu'un éclat éphémère, Léon X, Adrien VI, Clément VII n'y étant jamais venus, et le mouvement mondain de Rome se manifestant alors soit dans la via Giulia récemment ouverte, soit dans la cité léonine où l'on construisait de nombreux palais. Il paraîtrait toutefois qu'en l'année 1527, lors du sac de Rome, Clément VII eut un moment la pensée de se réfugier au palais de Venise, mais le château Saint-Ange offrant de plus sérieuses garanties contre les attaques de ses ennemis, il s'y renferma.

S'il avait cessé d'être la résidence estivale du pape depuis la mort de Paul II, le palais de Venise avait cependant continué à être toujours habité par les cardinaux titulaires de Saint-Marc, dont plusieurs consacrèrent d'énormes sommes à entretenir ou à réparer l'immense construction. Marco Barbo, neveu de Paul II († 1491), Dominico Grimani, († 1523) fils d'un doge de Venise, Francesco Pisani († 1570), qui porta la pourpre pendant 53 ans et assista à huit conclaves, sauvèrent plusieurs fois le palazzo di Venezia de la ruine causée ou par l'action du temps ou par le vandalisme des hommes, ou par les ravages de l'incendie.

Quand Paul III Farnèse monta sur le trône pontifical il construisit l'un des plus beaux palais du monde, qui est encore aujourd'hui l'orgueil de Rome, le palais Farnèse. Néanmoins, son œuvre personnelle ne lui fit pas oublier comme à tant d'autres papes celle de Paul II, et dès la fin de mai, prévenant les chaleurs de l'été, il prit l'habitude d'abandonner le Vatican pour le palais de Venise qui, relié à un troisième palazzetto, (aujourd'hui démoli) et qui était situé sur le Capitole, à côté de l'*Ara Cœli,* lui permettait de respirer l'air frais du soir et de se reposer des soucis du gouvernement par la vue de la campagne romaine qu'il apercevait au delà des remparts. Sous son pontificat, les grandes cérémonies se firent donc alternativement à Saint-Marc et à l'Ara Cœli. Alors, les murs du palais vénitien virent se dérouler dans leur enceinte les plus grands événements du XVI[e] siècle : l'entrevue de Paul III et de Charles V en 1536, la convocation du Concile de Trente, la première approbation de la compagnie de Jésus. De là partit Thomas Campeggi, évêque de Feltre, pour se rendre à Worms, en 1540, et en 1544, de là

partirent à leur tour les cardinaux Morone et Grimani, légats du pape pour ramener la paix entre François, roi de France, et son adversaire. Là encore se signa le traité entre le pape et Charles V, au sujet des protestants, etc., etc.—Paul III fit agrandir la place de Venise et les rues avoisinant le palais, et c'est à l'ombre de cette demeure, devenue le centre du monde chrétien, que saint Ignace vint établir sa résidence, en 1541, en une petite maison à côté de Sainte-Marie *della strada*.

Bien qu'il eût fait construire une splendide villa sur la via Flaminia, où naturellement il aimait à aller se promener, Jules III, qui succéda à Paul III, passa quelques étés au palais de Saint-Marc; Paul IV y séjourna souvent pendant son court pontificat. Pie IV fit de même, et ce fut lui qui, par bref du 10 juin 1564, donna ce magnifique palais apostolique à la République de Venise, pour y loger ses ambassadeurs, avec la seule charge qu'il continuât à être la résidence des cardinaux titulaires de Saint-Marc quand ceux-ci seraient vénitiens. Pendant les deux années qu'il survécut à la donation qu'il avait faite, Pie IV continua à venir résider au palais vénitien. Saint Pie V y vint quelquefois, mais il préféra bientôt aller respirer l'air frais de Monte Cavallo, dans la villa qu'y possédait le cardinal d'Este. Hôte de la république de Venise, Grégoire XIII honora l'hospitalité dont il était l'objet, en recevant des ambassades, et en tenant des consistoires dans le palais de Paul II; mais ce ne furent là que des séjours passagers, Grégoire XIII aimant à se rendre, comme son prédécesseur, à la villa d'Este à Monte Cavallo, ou à la villa Mondragone appartenant au cardinal de Hohenems.

Le Quirinal attira Sixte V qui donna au couvent de l'Ara Cœli le palazzetto si cher à Paul II. Grégoire XIII revint au palais de Venise et Clément VIII fut le dernier pape qui l'habita. La fièvre l'y était venue surprendre en une saison d'été qu'il ne voulut pas y achever.—Le 29 août 1597, il abandonna le palais de Venise pour Montecavallo, et en franchissant son seuil, il déclara qu'il ne le repasserait jamais plus. Ce fut la fin de la vie pontificale dans le voisinage de Saint-Marc.

Inutile de dire que la cohabitation de l'ambassadeur vénitien et du cardinal titulaire de Saint-Marc amena plus d'un conflit. C'étaient tantôt les préséances, tantôt l'usage de l'escalier d'honneur en des jours où l'un et l'autre donnaient des fêtes, tantôt les charges que l'un attribuait à l'autre.

La Sérénissime République se vengeait en ne pourvoyant point aux réparations urgentes et il en résulta de sérieux dommages pour la vieille demeure.

En 1785, Pie VI dût sommer Venise de tenir ses obligations en réparant l'angle du palazzetto qui tombait en ruine, et ce ne fut qu'en 1788 que sa voix fut écoutée. Quelques années plus tard Napoléon (1797) mettait fin à la république de Venise. Son palais de Rome était alors cédé à l'Autriche par le traité de Campoformio. L'empire autrichien en prit possession en 1798; en 1806 il le perdit. Les troupes françaises l'occupèrent et en détruisirent bien des merveilles. Rendu à l'Autriche en 1814, il lui fut maintenu par une clause spéciale dans le traité du 3 octobre 1866, quand la Vénétie fut cédée à l'Italie.

Tels sont à grands traits les souvenirs qui s'éveillent en voyant le « palazzetto » de Paul II se démolir pour permettre au monument de l'envahisseur de Rome de s'étaler avec orgueil, en un défi insolent, contre les protestations des successeurs de saint Pierre réclamant le patrimoine qui garantissait leur indépendance.

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Chants Séculaires, 1659-1909, par le Fr. Valentin-M. Breton, O. F. M., Hôtel-Dieu de Ville-Marie. Montréal, 1909 [1].

Le frère Valentin a déjà publié dans la *Nouvelle France* des articles de critique très judicieux ; il parle de poésie très pertinemment ; ce moine connaît la métrique mieux qu'homme du monde. Il vient de prouver encore une fois sa science du vers français en écrivant ses *Chants Séculaires*. Il est allé droit et hardiment au grand poème lyrique, au *Carmen sæculare*.

C'est, en effet, une sorte d'épopée lyrique que ces *Chants Séculaires*. A l'occasion du 250e anniversaire de la prise de possession de l'Hôtel-Dieu de Montréal par les Hospitalières de la Flèche, le frère Valentin a voulu célébrer une œuvre qui fut si bienfaisante, et il a voulu surtont remettre en belle lumière le nom, la vertu de celle qui l'a fondée, Jeanne Mance.

Jeanne Mance a peut-être été un peu oubliée dans la ville tumultueuse où elle exerça si doucement sa grande charité. Cette année, les religieuses de l'Hôtel-Dieu ont replacé sous le regard des Montréalais la bonne figure de Jeanne ; elles ont apposé sa statue sur la façade de leur maison, et elles ont souhaité que la poésie, en même temps que le marbre, chantât leur héroïne.

Le poète sacré s'est exécuté, et il nous présente son œuvre enfermée dans une brochure de cent quarante pages. Son poème se développe en six chants. Après l'invocation à Marie dont le nom se confond avec le premier qui fut donné à Montréal, et après un deuxième chant consacré à Ville-Marie, l'auteur célèbre tour à tour saint Joseph, le patron que les premiers récollets choisirent pour la Nouvelle-France et dont la protection couvre toute l'histoire de Ville-Marie, puis Jeanne Mance, la courageuse fondatrice, puis l'Hôtel-Dieu. Dans un dernier chant, intitulé *Les Devoirs*, il rappelle à la cité grandissante et prospère sa mission qu'elle ne doit pas oublier. C'est d'ailleurs pour mieux définir cette mission que le poète a rempli ses strophes des souvenirs du passé.

Une triple créance oblige
La grandeur du présent au passé glorieux :
Dieu t'a faite sa Ville-lige...

Non pas que le poète veuille enfermer l'avenir de Montréal dans le cercle des seules préoccupations apostoliques.

Dilate, ô Cité juvénile,
Ton enceinte, et couvre ton île
De tes envahissants faubourgs ;
Au triple fleuve qui t'enlace,
Oppose la digue efficace
Des entrepôts vastes et lourds ;
Fais un collier géant à ta verte montagne,
De châteaux luxueux, de cottages discrets ;
Au-delà de tes eaux repousse la campagne,
Et sur tes vieux quartiers replante des forêts...

---

1 — Se vend $1.00, au profit de l'Hôtel-Dieu.

Mais il veut qu'au milieu de ses prospérités matérielles, Ville-Marie se souvienne de ceux qui l'ont fondée dans le sacrifice des vies héroïques, et qu'elle continue des vertus si fécondes.

Déjà peut-être a-t-elle trop oublié ses humbles ouvriers de la première heure.

Qui sait que Montréal commence
A ton amour, ô Jeanne Mance,
Et que ta tombe est son appui ?

Et le poète consacre à Jeanne Mance quelques-uns de ses meilleurs vers.

Tout le poème est hautement inspiré. L'air pur des sommets y circule. Et il fait bon d'entendre raconter tant d'actions vertueuses, et de sentir, sous le rythme de la strophe, battre tant de nobles cœurs.

Le frère Valentin a beaucoup lu pour remplir ses vers de tant de noms et de souvenirs heureux. Des notes, renvoyées à la fin du poème, fournissent au lecteur les renseignements historiques dont il peut avoir besoin.

Mais les sujets historiques et philosophiques, comme celui qu'a choisi le frère Valentin, ne se prêtent pas toujours à l'expression poétique. Et il arrive que les *Chants Séculaires* pâtissent quelquefois de ces dures nécessités. Il y a, certes, dans ce poème, des vers qui sont alertes, jaillissants, pittoresques :

Comme sous l'éperon la cavale frissonne,
Il voyait ses vaisseaux sous le jusant boudir.

Et ces vers sont très nombreux, et ils font briller les strophes d'une splendide lumière ; mais il arrive aussi que les couplets se traînent un peu sur les faits ou sur les réflexions abstraites, et s'alourdissent en une prose correcte et pleine. C'est la pensée alors qui intéresse, plus que l'art qui l'exprime.

Sur d'autres sujets, qui n'offrent pas les inconvénients que présente celui-ci, la muse de frère Valentin volera d'une aile plus légère, plus constante. Car cette muse a des ailes ; elle les déploie volontiers en une large envergure, et nous souhaitons donc la voir planer encore.

CAMILLE ROY, ptre.

VIENT DE PARAITRE

DROIT PUBLIC DE L'EGLISE. L'EGLISE ET L'EDUCATION à la lumière de l'histoire et des principes chrétiens, par Mgr Louis-Adolphe Pâquet, Protonotaire Apostolique, professeur de théologie à l'Université Laval.

Gr. in-8° de 348 pages. Québec, typ. de la Cie de *L'Evénement*, 1909. Se vend $1.25, à la librairie Garneau, et chez l'auteur, au Séminaire de Québec.

Directeur-propriétaire . . . . L'abbé L. LINDSAY.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VIII QUÉBEC, OCTOBRE 1909 N° 10

CIEL ET TERRE

(Second article)

IV

LES UNIVERS

Mais ce royaume n'a pas été donné à l'homme comme un royaume sans limites et sans second. D'autres royaumes, c'est-à-dire d'autres mondes, l'entourent de toutes parts. Non seulement d'autres Terres peuvent être éclairées, chauffées et soutenues dans l'espace, tout comme la nôtre, par le même Soleil, mais des millions et des millions d'autres soleils peuplent l'étendue. Ne seraient-ils pas, eux aussi, entourés chacun d'un cortège de planètes avec leurs satellites ? Et, s'il en va de la sorte, tous ces astres ainsi suspendus, chauffés et éclairés ne sont-ils pas peuplés d'êtres vivants ?

Nous ne voulons pas traiter à fond ici la question toujours pendante et, pour certains esprits, toujours passionnante, de la pluralité des mondes habités. Mais, sans l'approfondir, il n'est guère possible, dans le sujet qui nous occupe, de ne pas l'aborder en passant.

Il y a, sur cette thèse, deux écoles trés tranchées : l'une, la plus nombreuse, qui veut mettre des habitants partout dans les espaces célestes, l'autre, plus restreinte, qui, le globe terrestre excepté, n'en veut voir nulle part. Egalement excessives, également outrancières, ces deux théories reposent d'ailleurs sur l'incon-

nu. Toutefois, en ce qui concerne notre système solaire, la seconde a pour elle toutes les probabilités. Seule, la planète Mars présente des phénomènes qui permettent de supposer l'existence, à sa surface, d'une vie rudimentaire. Pour toutes les autres, les difficultés s'accumulent.

Mais notre Soleil n'est qu'une unité sur un minimum de 140 millions. Que chacun de ces 140 millions de soleils entretienne la vie sur une seule planète et la part paraît déjà large aux partisans à outrance de l'habitabilité. Ceux-ci, toutefois, ne s'en contentent pas. Ils veulent non seulement que toutes les planètes de notre système soient habitées avec leurs satellites, mais que toutes celles qui, d'après eux, doivent circuler autour de chacune des 140 millions d'étoiles, soient également pourvues d'habitants, et d'habitants doués de raison. Nous indiquerons, par la suite, les impossibilités de fait qui s'opposent à une telle généralisation.

A l'autre extrême, on fait remarquer, non pas toujours sans raison, que les étoiles diffèrent à beaucoup d'égards de notre Soleil, bien qu'étant du même ordre de grandeur que lui, mais les unes néanmoins beaucoup plus volumineuses, les autres moins ou beaucoup moins, ce qui changerait déjà considérablement les conditions de densité, de pesanteur, d'éclairement et d'échauffement sur les planètes qui leur feraient cortège ; on observe aussi qu'un certain nombre émettent une lumière de couleur différente et peu propre, sans doute, à entretenir la vie. Un grand nombre d'étoiles que longtemps l'on avait crues simples, sont reconnues, grâce à l'observation spectroscopique, doubles ou même formées d'un plus grand nombre de composantes, ce qui semble exclure la possibilité d'un cortège planétaire ; or ce dédoublement d'étoiles simples en étoiles plurales tendrait à s'accroître de jour en jour. Un grand nombre d'autres sont *variables*, passant par des alternatives périodiques d'accroissement et de diminution d'éclat. Il en est de temporaires, appelées *Novæ* ou Nouvelles, qui, après s'être montrées brusquement, avoir ensuite augmenté d'éclat, diminuent peu à peu, puis disparaissent. D'autres sont occultées à intervalles réguliers, par un compagnon obscur mais de grandeur égale ou comparable, les deux astres tournant autour de leur commun centre de gravité dans des orbites très serrées, c'est-à-dire à très grande excentricité. Il y a aussi des étoiles doubles *fluctuantes*, dont la densité est inférieure à celle même de notre atmosphère ; elles sont donc purement gazeuses,

et, de plus, tellement rapprochées qu'elles se compénètrent, par moments, réciproquement [1].

Il résulte assurément de tout cela qu'un très grand nombre d'étoiles, pour être du même ordre de grandeur que celle qui constitue notre Soleil, n'en diffèrent pas moins à une foule d'égards, excluant la possibilité d'entretenir la vie sur des astres obscurs retenus dans leur sphère d'action. Et cela seul met à néant l'évidente exagération qui, supposant une uniformité sans exemple dans la nature, voudrait que chacune des innombrables étoiles à lumière propre qui remplissent l'espace fût en tout semblable à notre Soleil, entourée comme lui d'un plus ou moins grand nombre de tout petits satellites opaques lui faisant cortège en des orbites quasi circulaires et séjour chacun d'une population vivante.

Mais, pour éviter une exagération, il ne faut pas tomber dans une autre. De ce qu'un grand nombre, un très grand nombre même, d'étoiles se présentent à l'observation dans des conditions très notoirement différentes de celles de notre Soleil, il ne suit en aucune façon que quelques autres n'offrent pas des conditions semblables ou analogues.

Serrons de plus près la question.

Sir Russell Wallace nous apprend que le professeur Campbell, de l'Observatoire de Lick, ayant observé spectroscopiquement 360 étoiles, en a trouvé 45 réellement doubles bien que apparemment simples, soit une sur huit, et qu'il croit la proportion beaucoup plus forte. Ce dernier point n'est qu'une conjecture et demande plus ample informé. En tout cas, c'est sur 360 étoiles seulement qu'ont porté les observations : que sont 360 sur 140 millions actuellement connues ? Et de quel droit généraliser, à ce dernier et formidable chiffre, une proportion appliquée à un nombre aussi infime ?

Une observation analogue peut s'appliquer aux étoiles variables. D'après l'Annuaire du Bureau des Longitudes, pour 1909, le nombre de ces étoiles de toutes catégories s'élevait, en août

1 — Voir pour plus amples développements sur tous ces cas différents et curieux de la composition des Soleils lointains appelés *étoiles*, l'Annuaire du Bureau des Longitudes de 1909, aux tableaux des étoiles variables, et la *Notice* de M. Bigourdon sur le même sujet. Le savant astronome arrive à cette conclusion que notre système solaire, avec ses planètes de dimensions infimes par rapport à l'astre central et tournant autour de lui dans des orbites presque circulaires, paraît être parmi les exceptions dans l'univers. —Voir aussi Russell Wallace, *op. cit.*

1908, à 1337. Sans doute ce nombre s'accroîtra par suite d'observations ultérieures : il était, d'après l'Annnaire de 1905, de 895 seulement (dont 479 à période connue et environ 416 à période irrégulière ou inconnue) ; il a donc augmenté de 442 en quatre ans, soit en moyenne 110 par an. Rien ne prouve que ce taux d'accroissement se maintiendra ; supposons cependant qu'il en soit ainsi : il faudrait 12 ans pour doubler le chiffre de 1337. En cent ans, on arriverait à onze mille, et qu'est-ce encore que 11,000, au regard de 140 millions ? Notez que, dans cent ans, ces 140 millions seront, très probablement, sensiblement dépassés ; ils seront peut-être montés à deux ou trois cents ou plus.

Il n'y a donc aucune conclusion à tirer des singularités astronomiques offertes par les étoiles doubles, multiples, variables ou temporaires, si ce n'est qu'une extrême variété règne dans les populations sidérales des cieux, de même qu'elle existe, sur Terre, dans la faune, dans la flore, comme dans le règne minéral lui-même.

V

LEURS DESTINÉES COSMIQUES

Une autre question se pose naturellement ici.

Quelle est la destination de tous ces soleils, de tous ces mondes, de ces lointains univers distincts des astres que perçoivent nos yeux et qu'ignore l'immense majorité des générations présentes ou passées ?

Ceci est le secret que Dieu semble s'être réservé à jamais probablement jusqu'à la consommation des siècles.

Dans ces mondes innombrables, s'en rencontre-t-il quelques-uns qu'habiteraient des êtres raisonnables et libres, partant moraux, connaissant Dieu, l'aimant et le servant ?

Scientifiquement parlant, il est impossible de rien affirmer sur ce point ; *ignoramus* et probablement *ignorabimus*, au moins longtemps encore. Plusieurs savants, cependant, penchent pour l'affirmative ; c'était l'opinion nettement accusée naguère de feu le R. P. Secchi, le grand astronome romain, et cette opinion, il faut le reconnaître, tend à gagner du terrain dans le monde savant. Toutefois, l'on en est réduit aux conjectures, tout au plus à de lointaines analogies.

Il ne servirait de rien de mettre en avant un raisonnement favori de quelques-uns et qui, déduction faite de développements et embellissements oratoires, se réduit à ce syllogisme :

Dieu ne fait rien en vain ;

Or l'existence de cette multitude de mondes serait vaine et sans but s'ils ne servaient à entretenir la vie ;

Donc....

La majeure du syllogisme est inattaquable, assurément. Mais la mineure est autrement contestable.

« L'existence de cette multitude de mondes serait vaine s'ils ne servaient à entretenir la vie ! »

Qu'en savez-vous ? Dieu vous a-t-il fait confidence de toutes ses vues, de tous ses desseins ? Et de ce que, esprits bornés que nous sommes, nous n'entreverrions pas de but autre que la vie organique et raisonnable, suit-il qu'il n'en existerait pas dans la pensée divine ?

Non, cette considération de finalité, ou plutôt de mode de finalité, n'est pas applicable, au moins en tant que raisonnement devant entraîner la certitude ; mais elle n'est pas entièrement négligeable quant à la vraisemblance. Il est vraisemblable, en effet, que, parmi tous ces millions de soleils, il en soit quelques-uns qui remplissent un rôle analogue au nôtre, éclairant, chauffant, vivifiant une planète comme la terre ou peut-être plusieurs.

Ce n'est assurément pas une certitude ; c'est toutefois une chose possible.

Et cette possibilité, cette vraisemblance sont à opposer à l'exagération contraire à laquelle il a été fait allusion plus haut, et qui se trouve synthétisée dans un récent ouvrage de Russell Wallace déjà cité.

Le naturaliste anglais propose un système à lui, d'après lequel notre vaste nébuleuse, la *Voie lactée*, serait une sorte de noyau central de l'univers auquel se rattacheraient, comme les membres au corps, tous les autres objets sidéraux, groupes stellaires, nuées cosmiques, nébuleuses de toutes formes et de toute nature, etc. Au centre même de ce noyau serait un centre fondamental autour duquel graviterait notre Soleil [1] avec tout son entourage de planètes et de lunes. Ainsi, évoluant dans une orbite *relativement* rapprochée, si vaste soit-elle, du point le plus central de la Création tout entière, occupant le seul astre habitable et habité,

1 — On sait que le mouvement propre du Soleil, mouvement dans lequel il entraîne tout son cortège planétaire, le dirige vers un point qu'on a appelé *apex* et qui est situé dans la constellation d'Hercule, non loin de celle de la Lyre.

nous serions bien, au physique autant que moralement, le centre même de la création universelle. Celle-ci convergeant tout entière vers nous, n'aurait de raison d'être que pour nous et autour de nous ; tous les astres, même placés aux limites les plus extrêmes, ayant un rôle et un mode spécial d'action, directe ou par intermédiaire, sur notre globe, sans qu'il soit besoin, pour justifier leur existence, de supposer des êtres vivants ailleurs que sur Terre.

Mais un tel système n'est pas soutenable. On est loin aujourd'hui des conceptions anciennes au sujet de la Voie lactée, et l'on tend à repartir l'ensemble des étoiles en deux courants distincts. D'ailleurs, comme il a été dit plus haut, les mouvements propres des étoiles aussi bien que du Soleil modifieront avec le temps et, sans doute, ont déjà modifié la disposition des « armées célestes » dont le centre ne doit pas être constant, ce qui équivaut à dire qu'il n'existe pas.

C'est au moral, c'est en tant que créature intelligente et libre, rachetée par le sang de l'Homme-Dieu, répétons-le, que l'homme est le centre de la création, et cela suffit.

Mais alors revient de nouveau la question quelque peu angoissante de tout à l'heure : quel est le but, quelle est la raison d'être de ces créations sans fin ?

Dieu ne nous a rien révélé à cet égard, assurément. Mais est-il interdit de rechercher dans les documents qu'Il a inspirés, en un but différent d'ailleurs, des indices pouvant nous conduire à pressentir, à conjecturer quelque chose de la pensée divine?

Un auteur peu connu, mais profondément versé dans la connaissance des Saintes Ecritures, avait publié, il y a près d'un demi-siècle, dans une revue éditée chez Lethielleux à Paris, sous la direction de M. l'abbé Bélet, et qui était intitulé : *Les Archives théologiques*, une série d'articles parus de juillet 1865 à mars 1866, sous cette rubrique ; *Théorie chrétienne de la pluralité des mondes*, par M. de Montignez. Cet auteur, à grand renfort de rapprochements et de combinaisons de textes des deux Testaments, notamment de l'Apocalypse et des Prophètes, s'efforce de démontrer—à titre de simple opinion, bien entendu—qu'il doit exister un grand nombre de peuples doués de raison et de libre arbitre, étrangers aux populations terrestres.

Cette parole de Notre-Seigneur : « Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père, *In domo Patris mei mansiones*

multæ sunt » (Saint Jean, XIV, 2), et ce texte de l'Apocalypse : « Réjouissez-vous, Cieux, et vous tous qui les habitez, *Lætamini Cœli et qui habitatis in eis* » (XII, 12), semblent à M. de Montignez s'appliquer non seulement aux élus après la fin des temps, mais à des habitants des cieux vivant dans le temps comme nous. Nous n'essaierons pas de suivre cet auteur dans les innombrables textes qu'il cite et sur lesquels il s'appuie : les contrôler et en critiquer l'application nous entraînerait beaucoup trop loin.

Mais d'autre part, le nombre des mondes en formation à tous les degrés de développement et non encore parvenus à leur stade d'habitabilité, semble incomparablement supérieur à celui des mondes actuellement habitables ; les nébuleuses purement gazeuses, les immenses nuées cosmiques telles que celle qui entoure l'étoile sextuple η d'Orion ou, dans l'hémisphère austral, les nébuleuses de la Dorade et de η du Navire, semblent bien des amas plus ou moins confus de matière primaire, chaotique, encore au début de la lente évolution devant aboutir à ces germes de mondes futurs, constatés par ailleurs.

D'après M. de Montignez, c'est sur ces mondes à venir que, après la consommation des temps et la résurrection générale, règneraient les élus ! (?)

Qu'est-ce que régner ? C'est régir, gouverner, administrer quelque chose. Et si, après la clôture des siècles, les élus doivent « régner avec Jésus-Christ, » ne faut-il pas un objet à leur règne ? Ce seraient les mondes futurs dont nons entrevoyons comme la semence, dans les espaces sans fin... La pensée se reporte d'elle-même et assez naturellement, à ce propos, à certains textes scripturaires, tels que ceux-ci :

Ecce enim creo cœlos novos et terram novam. ..gaudebitis et exultabitis usque in sempiternum in his quæ ego creo (Is. LXV, 17, 18). —*Sicut cœli novi et terra nova quæ ego facio stare coram me, dicit Dominus, sic stabit semen vestrum et nomen vestrum* (Is., LXVI, 22).

« Voilà que je crée (au présent) des cieux nouveaux et une terre nouvelle... Vous serez éternellement en joie et en jubilatien dans les choses que je crée.—Comme les cieux nouveaux et la terre nouvelle que je fais subsister devant moi, dit le Seigneur, ainsi subsisteront votre race et votre nom ».

Ces cieux nouveaux et cette terre nouvelle sont également attestés par saint Jean.

Et vidi cœlum novum et terram novam. Primum enim cœlum et terra abiit, et mare jam non est, (APOCALYPSE, XXI, 1).

« Et je vis un ciel nouveau et une terre nouvelle. Car le premier ciel et la première terre sont passés, et la mer n'est plus ».

Il semble bien résulter de ces prophéties qu'un renouvellement intersidéral, considérable relativement au monde que nous habitons, s'opérera aux derniers jours. Mais rien ne s'oppose à ce que ces profonds changements soient en préparation dès à présent, car en pareille matière les évolutions cosmiques se comptent non pas série de siècles, mais par série de millions de siècles.

Saint Pierre dit, de son côté :

Novos cœlos et novam terram secundum promissa Ipsius expectamus, in quibus justitia habitat, (II, Petr., III, 13).

« Nous attendons selon sa promesse (la promesse du Seigneur), de nouveaux cieux et une nouvelle terre dans lesquels *(in quibus*, au pluriel) habite la justice ».

Saint Paul fait, de son côté, allusion à cette rénovation future des cieux et de la terre, au chapitre 1er de sa première Epître aux Ephésiens, verset 10e : il y annonce la volonté de Dieu de réunir toutes choses dans le Christ, lors de l'accomplissement de la plénitude des temps, soit celles qui sont dans les cieux, soit celles qui sont sur la terre [1].

Sans doute ces textes, et d'autres que l'on pourrait multiplier, ne permettent aucune conclusion certaine dans le sens que nous supposons : ils n'interdisent pas toutefois de les y associer. En sorte qu'il est permis de voir dans les événements cosmiques dont le théâtre est l'immensité elle-même, dans les phénomènes présents et dans ceux qui s'annoncent comme étant en préparation, des manifestations de la Providence créatrice et ordonnatrice en vue de l'homme — de l'homme adamique d'abord auquel s'est donné le Fils du Dieu Très Haut, et peut-être aussi d'autres hommes étrangers à notre race mais qu'atteignent, comme ils atteignent toute créature, les mérites *infinis* de Jésus-Christ.

Et ainsi se trouve formulée la réponse à la question posée comme épigraphe en tête de cet article : C'est pour l'homme, en et par le Christ, qu'existent ces soleils qui luisent sur nos têtes.

---

1 — ... *Quod proposuit in eo,—In dispensatione plenitudinis temporum, instaurare omnia in Christo, quæ in cœlis et quæ in terra sunt, in Ipso.*

Jean d'Estienne.

ETUDES SUR LE MODERNISME

V.—COMMENT LE MODERNISME DÉMOLIT L'ÉGLISE

L'autorité divine de la Bible, de la Tradition, du Dogme étant détruite, reste à renverser l'autorité sociale de l'Eglise ; à quoi nos modernistes s'appliquent avec un acharnement d'autant plus âpre que cette dernière autorité a des effets plus immédiats et plus pratiques. Leur instrument de démolition est toujours leur philosophie d'*Agnosticisme*, d'*Immanence* et d'*Evolution*. Ecoutez les novateurs italiens :

La conception de l'Eglise, œuvre du Logos, domaine fermé à l'action des lois qui régissent l'évolution des collectivités humaines, a été pendant de longs siècles le postulat de l'histoire catholique...... La critique historique a débarrassé inexorablement notre esprit de ces idées préconçues. Le Christianisme, pour le critique, est un fait, comme tous les autres, soumis aux mêmes lois de développement, influencé par les mêmes causes politiques, juridiques et économiques, susceptibles des mêmes variations. Sa nature de fait religieux ne lui ôte pas ses autres qualités, communes à tout événement historique, où s'exprime l'activité spirituelle des hommes [1].

S'il n'entra jamais dans l'esprit de Jésus d'enseigner un corps de doctrine, ni de promulguer aucune loi, ni d'inventer aucun rite et sacrement, comment lui serait-il venu à l'idée de fonder une hiérarchie, gardienne d'une doctrine, d'une loi, d'une liturgie ? Tout au plus peut-on avancer que Jésus a été l'initiateur du mouvement d'où l'Eglise est sortie. En réalité « l'Eglise fait suite à l'Evangile de Jésus, elle n'est pas formellement dans l'Evangile, elle en a procédé par une évolution nécessaire, dont on a seulement à vérifier les conditions [2] ». Sans doute, nul des disciples de Jésus ne se prenait pour le gardien d'une essence doctrinale que le maître n'avait pas prêchée ; mais ils vivaient des substantiels souvenirs de la prédication du royaume ; ils sen-

---

1 — *Programme des Modernistes*, pp. 89, 90.
2 — Loisy. *Autour d'un petit livre*, pp. 161, 162.

taient le besoin de communiquer l'expérience originale du divin, qu'ils avaient eu le bonheur d'éprouver en compagnie du Fils de Marie. La communauté chrétienne s'accroissait rapidement : elle comptait bon nombre d'adhérents grecs et romains. En même temps que naissait le besoin d'adapter le messianisme à la mentalité des nouveaux-venus, la nécessité apparaissait de créer un organisme hiérarchique, capable de donner de la stabilité à la religion nouvelle, puis de « conserver, d'accroître, de propager le trésor commun de foi ». Ainsi, tandis que levait cette luxuriante végétation de dogmes trinitaires et christologiques à empreinte plus ou moins grecque, l'organisme social se compliquait de jour en jour. La nécessité de se développer et de se défendre amenait la création des mille rouages d'une administration très étendue : souveraineté de l'évêque de Rome, évêchés, provinces ecclésiastiques, conciles, paroisses... Le cadre hiérarchique était d'autant plus facile à former qu'il n'y avait qu'à se modeler sur l'admirable réseau administratif de l'Empire Romain, dans les limites duquel se propageait la nouvelle foi. Le titre de Souverain Pontife n'est-il pas une dignité laissée vacante par le départ de l'empereur, et recueillie par l'évêque de Rome [1] ? Quant à l'institution *divine* de l'Eglise, faut-il le rappeler ? « elle est un objet de foi, non un fait historiquement démontrable. » (Loisy). Là encore il faut avec soin dissocier l'élément surnaturel de l'élément humain. Ce qui a fondé une Eglise *divine*, c'est la foi au Christ glorieux ! Cette Eglise-là est bâtie non *par* Jésus, mais *sur* Jésus, sur le Jésus ressuscité, non sur le Jésus prédicateur du message évangélique. Du moment que la Foi divinisait l'auteur, il était logique qu'elle divinisât l'œuvre. Ajoutez qu'ainsi l'œuvre acquérait du prestige et une force conquérante sans égale. De quelque façon qu'on l'envisage, l'Eglise « est le fruit de la *conscience collective*, autrement dit : de la collection des consciences individuelles, consciences qui, en vertu de la permanence vitale [2], dérivent d'un premier croyant, Jésus-Christ. » (Encyclique).

---

1 — Toujours cette théorie du *besoin*, gond sur lequel tourne tout le système *moderniste !* L'appareil social de l'Eglise a été postulé par le besoin d'un bon gouvernement religieux, tout comme l'appareil dogmatique des formules et l'appareil moral des préceptes avaient été postulés par le besoin d'une mentalité différente et d'une vie religieuse chaque jour plus intense.

2 — Il faut savoir qu'au principe d'*immanence* les modernistes rattachent le principe de *permanence divine* qui diffère du premier « à peu près comme

La clef de voûte de toute société est l'autorité, hors de laquelle il n'y a qu'anarchie et éparpillement d'individualités impuissantes. L'autorité a pour mission d'unir tous les membres du corps social et de les guider vers une fin commune : elle doit en même temps, « par une action prudemment conservatrice, sauvegarder les éléments essentiels à la vie du corps. » (Encyclique). Dans une société religieuse ces éléments sont le dogme et le culte. De là dans l'Eglise catholique le triple pouvoir disciplinaire, doctrinal, liturgique.

Selon leur habitude, les modernistes ici conservent le mot et détruisent la chose. En assujettissant l'Eglise à l'Etat, par une conséquence fatale de leurs principes, ils réduisent à néant le pouvoir disciplinaire de l'Eglise. Ils lui maintiennent son pouvoir liturgique, mais lui soustraient la matière où s'exercer. Les sacrèments n'étant, d'après eux, que de simples signes ou symboles, institués pour nourrir la foi ; la foi d'autre part étant purement subjective, on ne voit pas trop à quoi rimeraient les prescriptions rituelles de l'autorité ecclésiastique [1]. Chaque fidèle

---

l'expérience transmise par tradition de la simple expérience individuelle ». En vertu de cette seconde théorie, nos adversaires se glorifient de pouvoir affirmer que l'Eglise et les sacrements ont été institués médiatement par Jésus-Christ. « Voici de quelle manière. Toutes les consciences chrétiennes furent enveloppées en quelque sorte dans la conscience du Christ, ainsi que la plante dans son germe. Et de même que les rejetons vivent de la vie du germe, ainsi faut-il dire que tous les chrétiens vivent de la vie de Jésus-Christ. Or, la vie de Jésus-Christ est divine selon la foi : divine sera donc aussi la vie des chrétiens. Et c'est pourquoi s'il arrive que la vie chrétienne, dans la suite des temps, donne naissance aux sacrements et à l'Eglise, on pourra affirmer en toute vérité que l'origine en vient de Jésus-Christ et qu'elle est divine. C'est par le même procédé que la divinité sera octroyée aux Saintes Ecritures, qu'elle le sera aux dogmes » (Encyclique). Mais n'oublions pas que cette divinité n'est qu'une création de la foi subjective.

1 — Les novateurs comparent les sacrements « à de certaines paroles, dont on dit vulgairement qu'elles ont fait fortune, parce qu'elles ont la vertu de faire rayonner des idées fortes et pénétrantes, qui impressionnent et remuent. Comme ces paroles sont à ces idées, de même les sacrements au sentiment religieux » (Encycl.). Quant au culte, en général, il est né d'un double besoin : le premier « de donner à la religion un corps sensible ; le second de la propager, à quoi il ne faudrait pas songer sans formes sensibles ni sans les actes sanctifiants que l'on appelle sacrements » (Encycl). Les sacrements réduits à des actes individuels ! Dès lors toute sanctification, comme toute vérité, comme toute foi est autonome, elle vient de nous-mêmes, vient *d'en bas* et non *d'en haut*. Ainsi le veut le principe d'immanence qui met partout l'homme à la place de Dieu.

n'est-il pas l'auteur de sa propre sanctification, comme de sa part de vérité rationnelle et divine ! Ne peut-il régler les actes sanctifiants, comme il l'entend ! Quand au pouvoir doctrinal, qui est représenté par le magistère ecclésiastique, nos intrépides réformateurs lui trouvent un objet.

Nulle société religieuse, disent-ils, n'a de véritable unité, que si la conscience religieuse de ses membres est une, et une aussi la formule qu'ils adoptent. Or, cette double unité requiert une espèce d'intelligence universelle, dont ce soit l'office de chercher et de déterminer la formule répondant le mieux à la conscience commune, qui ait en outre suffisamment d'autorité, cette formule une fois arrêtée, pour l'imposer à la communauté.» (Encyclique.)

Le magistère ecclésiastique est cette intelligence qui choisit la formule, et cette autorité qui l'impose. Mais, retenons-le bien, il l'impose uniquement parce qu'il a reconnu qu'elle répondait à la conscience commune. Tout en commandant, ce magistère reste subordonné à la conscience de la collectivité, d'où il tire son origine. En définitive, son rôle est surtout de diriger, d'orienter le mouvement religieux, qui se manifeste dans la masse des fidèles.

La pensée de Tyrrell sur ce point mérite toutefois une mention à part. Le lecteur se rappelle que notre réformateur anglais veut bien admettre une certaine Révélation, close avec la mort du dernier apôtre. Dès lors pour lui le rôle du magistère ecclésiastique, c'est de perpétuer sans altération dans la conscience de toutes les générations cette même construction révélée de l'ordre surnaturel, qui a déterminé et caractérisé la foi, l'espérance et la charité de l'âge apostolique ; c'est de protéger et d'interpréter par ses propres définitions cette œuvre de l'Esprit Saint. Il le fait d'ailleurs par un instinct ou tact divin, par cet instinct spirituel qui détermine l'Eglise à résister, comme avec un certain aveuglement et comme avec une obstination déraisonnable, à toute assertion de la raison qui met ou semble mettre en péril le sens et l'esprit de la Révélation apostolique. Ce n'est pas par la dialectique, c'est par l'Esprit que l'Eglise interprète l'Esprit. Ses affirmations sont prophétiques, ce sont des oracles divins. Leur valeur au sens prophétique n'est pas une nouvelle Révélation, mais la valeur même de la Révélation apostolique, qu'ils protègent et qu'implicitement ils affirment de nouveau. De semblables oracles ne renferment point une vérité de philosophie, de théologie ou de science ; ils ne protègent donc pas, (tout au moins dans

leur valeur propre) les catégories et les formes de la pensée juive et hellénique, qui ont servi à représenter intellectuellement et verbalement l'objet révélé. Rappelons-nous que les analogies, auxquelles les écrivains inspirés ont eu recours pour exprimer l'Œuvre de l'Esprit en eux (telles : Paternité, Filiation, Royauté, second Adam, etc.,) appartenaient uniquement au temps et au lieu de leur propre origine.

Une tradition purement littérale d'une Révélation ainsi enregistrée serait sûrement mal interprétée par des esprits que domineraient des systèmes philosophiques, scientifiques et historiques autres que ceux de l'âge apostolique ; elle leur donnerait une construction assez différente de l'ordre surnaturel, une impression différente, un aspect différent, une direction différente. Contre ces conceptions et ces variations, il appartient à l'Eglise de préserver l'unité d'esprit. Un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu, Père de tous. Et cela elle le fait en rejetant ou modifiant ces éléments philosophiques, scientifiques et historiques qui, en intervenant dans la Croyance, produisent une fausse représentation ou une fausse interprétation du *depositum fidei*, et menacent l'unité et la pure apostolicité de la foi chrétienne.

Les décisions, qui ont un but si bienfaisant, l'Eglise a raison de les canoniser ; car elles sont vraies, vraies dans leur sens le plus profond, vraies de cette vérité de la Révélation, qu'elles proclament de nouveau [1]. Toutefois, en tant que formules, n'ajoutant rien et ne pouvant rien ajouter à la Révélation apostolique, elles n'ont qu'une valeur *protectrice*.

Encore cette valeur *protectrice* ne saurait-elle être immuable ni efficace pour tous les temps. Les interprétations *protectrices*, que l'Eglise promulgua aux premiers siècles de notre ère, durent être protégées elles-mêmes par des décisions subséquentes, faute de quoi elles auraient altéré au lieu de conserver le sens primitif de la Révélation.

La mission de l'Eglise c'est donc de transposer incessamment la valeur des formules dogmatiques, afin de maintenir l'équation entre le sens intime de la Révélation et la mentalité propre à

---

1 — Quelle pauvreté cache cette griserie de mots ? Il y a beau temps que nous savons à quoi nous en tenir sur cette vérité de la Révélation, que nous vante notre moderniste ! Elle consiste tout entière dans un phénomène de conscience, dans le sentiment subjectif du divin ! c'est-à-dire que c'est une vérité qu'il faut chercher à côté du sens naturel exprimé par la formule verbale.

chaque époque. N'est-ce pas du reste ce besoin de transposition qui a donné naissance aux travaux interrompus des Pères, des Docteurs, des Conciles sur les documents inspirés ? Travaux précieux, grâce auxquels nous pouvons à notre tour étudier et reconnaître l'immuable et toujours identique substance de la Révélation se manifestant par action et réaction dans une multiplicité infinie de combinaisons et avec une variété admirable d'expressions soit pratiques, soit spéculatives ! [1] Mais, on le voit, ce n'est pas en inventant de nouveaux systèmes théologiques, c'est en s'efforçant de revenir au pur esprit de la période apostolique qu'on dégage le mieux l'immuable unité de la sainte Révélation au cours des siècles. Or, remarquons-le bien, entre un savant du vingtième siècle et un Père de l'Eglise du quatrième ou un théologien scolastique du treizième, quel est celui qui est le plus apte à pénétrer jusqu'au noyau et à découvrir l'authentique moelle de la Révélation ! Le savant du vingtième siècle, sans contredit ! car il possède à son service des secours scientifiques, historiques, critiques qui manquaient aux Pères de l'Eglise et aux docteurs scolastiques. Avec plus de sûreté il peut déchirer l'enveloppe mythologique ou pseudo-théologique, dont l'ignorance de nos ancêtres entoura le Réalité révélée. Il pourra être vilipendé, traité de révolutionnaire et d'anarchiste intellectuel. Somme toute, il ne fera que mettre en lumière la substance même de la Révélation ; il ne fera qu'amener ses contemporains à un contact plus direct avec l'Esprit de Dieu.

Ne nous laissons pas prendre à ces allures de défenseur des intérêts de Dieu et de la Révélation. De quelque façon qu'il s'y prenne, Tyrrell, comme Loisy, n'a qu'une préoccupation : annuler l'autorité du magistère de l'Eglise. Déjà, en voulant à tout prix dissocier complètement la théologie de la Révélation, il avait prétendu se faire le champion de celle-ci. Nous avons vu qu'en réalité il s'en faisait le destructeur. De même pour l'Eglise.

1 — Très bien ! Seulement c'est toujours ce double sens qu'il s'agit de donner aux interprétations de l'Eglise, qui est embarrassant. Les prenez-vous dans leur sens propre, vous voilà à côté de la vérité révélée ! Les prenez-vous dans leur valeur *prophétique* et *protectrice*, vous tombez dans une sorte d'énigme ! Quel est l'objet protégé ? Comme ce n'est pas celui qu'indique la signification naturelle des mots, chacun est libre d'en imaginer un à sa guise au gré de son sentiment. C'est sans doute où veut en arriver Tyrrell avec son galimatias mystique.

Il ne veut pas qu'elle soit une théologienne ni une autorité vivante et enseignante. Il en fait une *prophétesse*, ne connaissant que les tâtonnements aveugles de l'amour, parlant sous l'inspiration d'un Dieu, à l'instar des pythonisses antiques ; il n'attribue aucune valeur absolue aux formules dont elle s'efforce de vêtir le sentiment qui l'agite. Qu'elle demeure la gardienne autorisée du dépôt de la foi, soit ; mais à condition que ce dépôt ne renferme rien de doctrinal ; mais à condition que principes, institutions, culte, liturgie, se modifient sans cesse pour se plier aux aspirations et aux besoins des consciences de chaque génération ! Mais à condition que l'Eglise ne se regarde pas comme une sorte de soldat de Dieu, armée de foudres et d'anathèmes contre tous les esprits libres, que ne satisfont plus des formes surannées de religion ! [1]

L'Eglise, qu'elle ne l'oublie pas plus longtemps, procède de la conscience collective de la communauté chrétienne, et doit lui rester soumise !

Pas d'illusion ! si on lui reconnut dans le passé une autorité sans contrôle, si on érigea son gouvernement en autocratie infaillible, ce fut uniquement par suite d'une erreur commune aux Juifs et aux Romains (aux Romains de l'époque impériale), erreur qui faisait découler l'autorité *d'en haut*, qui la regardait comme un don de Dieu à quelques êtres privilégiés. Aujourd'hui l'humanité est complètement dégagée d'un concept aussi grossier. Elle reconnaît que l'autorité, elle aussi, vient d'en bas et non d'en haut. Dans l'ordre civil la conscience a créé le régime populaire ; or il n'y a pas deux consciences, il n'y a pas deux vies : à l'autorité ecclésiastique de se plier aux formes démocratiques ! Malheur à elle si elle refuse ! « Il y aurait folie à s'imagi-

---

1 — «Forcer le vision prophétique ou poétique à se modeler sur certaines formes sous peine d'anathème, c'est réduire au silence, c'est éteindre cet esprit, qui ne peut vivre que de liberté.» (Tyrrell.) Faut-il, pour la centième fois, dissiper l'équivoque cachée sous ces grands mots ! Les formes, dont il s'agit, ne sont que l'énoncé précisé et mis à notre portée d'un fait révélé ! Nous les imposer, ce n'est pas tyranniser la vision prophétique, c'est simplement nous faire adhérer à cette même vision mieux expliquée et mieux comprise ! C'est toujours le même jeu chez nos adversaires ! Ils voudraient nous amener à croire qu'en donnant notre assentiment aux formules dogmatiques, que nous propose l'Eglise, nous adhérons, non à l'objet révélé, mais à des concepts philosophiques et surannés ! Il n'en est rien !

ner que le sentiment de la liberté, au point où il en est, puisse reculer. Enchaîné de force et contraint, terrible serait son explosion ; il emporterait tout, Eglise et religion ». (Encyclique.) Oui, que l'Eglise se garde de provoquer un conflit avec les consciences de ses sujets !

Qu'elle se garde avec le même soin de venir en lutte avec la raison sur le terrain qui est propre à celle-ci. De ce champ de bataille, nous avertit Tyrrell, elle ne peut sortir que terrassée et déshonorée. N'est-ce pas l'histoire d'une époque qui n'est pas encore très lointaine ? N'est-ce pas l'histoire de cette théologie présomptueuse qui a osé réclamer le sceau de l'Esprit pour ses spéculations, et sa façon d'envisager le monde créé ? Au nom de cette sagesse miraculeuse dont elle se pensait assistée, elle s'est raidie de toutes ses forces contre la marche en avant de la science humaine ! Vaine résistance sans doute ! Elle a dû succomber et se laisser entraîner vaincue, hors du champ de lutte, mais non saus avoir entravé, pendant des siècles, tout essor intellectuel et religieux. « Elle a crucifié le Christ, et lequel de ses prophètes n'a-t-elle pas persécuté ? Et cela toujours au nom de Dieu, de la Vérité, de la Conscience et de la Religion. » Ainsi déclame Tyrrell. Puis passant de la théologie aux hommes d'Eglise, le malheureux apostat n'en vient-il pas à tenir un langage qu'on croirait sorti de la bouche d'un Luther ? Ce sont ces hommes, dit-il,

qui, soit par leur théologisme, soit par leur orgueil corporatif, soit par leur mondanité et leur sensualité, soit par leurs entreprises et leurs maladresses, sont surtout responsables de tous les scandales, de toutes les hérésies, de tous les schismes, et de l'incrédulité, par lesquels l'Eglise a été mise en pièces et le progrès du Christianisme retardé.

Les modernistes s'offrent à mettre un terme à cette ère de scandales, d'hérésies et d'incrédulité. Ils agissent à peu près comme ces Romains, flétris par Tacite, qui appelaient « pacifier » faire la solitude. Ils enlèvent tout objet précis à la foi, à l'Eglise ils suppriment tout dogme à protéger et toute autorité pour le faire : puis ils se présentent à nous, le rameau d'olivier à la main [1] !

---

1 — Depuis que ces pages ont été écrites, G. Tyrrell est mort. Sur sa tombe, creusée en un cimetière anglican, M. l'abbé Brémond a fait, au nom du coryphée moderniste, un acte de foi à l'Eglise catholique. Le malheur

De semblables pacificateurs méritent un autre nom. Ce sont des traîtres et des complices de l'ennemi ! Ce qu'ils veulent, c'est la capitulation sans conditions de l'Eglise devant la science et devant l'Etat ! Pour la reduire plus sûrement, ils restaient dans la place ; ils en sapaient les remparts de l'intérieur, tandis qu'au dehors les assiégeants les battaient violemment en brèche !

Le Pape n'a pas voulu être plus longtemps dupe d'une stratégie aussi hypocrite. Aux suppliques insolentes qui lui demandaient d'abdiquer, de courber l'autorité de Dieu devant celle de l'homme, de sacrifier l'éternelle et immuable vérité venue d'en haut aux fugitives émotions de la sensibilité, il a répondu par un énergique : *non possumus.* Il a ajouté un ordre catégorique aux rebelles d'avoir à se soumettre ou à sortir de la société qu'il commande [1].

Démasqués, ils ont dû s'exécuter. Honneur à ceux qui se sont soumis ! Quant aux autres, ils ont pris rang parmi les protes-

---

est que G. Turrell avait, durant sa vie, singulièrement altéré, comme on voit, la notion de cette Eglise ; le malheur est qu'il soit parti sans laisser la moindre rétractation. On a droit de se demander s'il aurait ratifié l'acte de foi fait par M. Brémond, en son nom, ou bien cet acte n'aurait-il été, comme un journal romain l'a qualifié sévèrement, *qu'une comédie sacrilège?*

1 — Dans la brochure qu'ils ont publiée en réponse à l'Encylique, les modernistes italiens expriment leur étonnement que l'Eglise continue à rejeter leur programme. Car, disent-ils, ils n'ont cherché qu'à se rapprocher de leur siècle en parlant sa langue, en pénétrant dans sa pensée, afin que, par ce contact, il pût sentir l'affinité qui existe entre ses plus nobles tendances et les enseignements du catholicisme.

C'est un des leurs, c'est Loisy, qui se charge de dissiper leur illusion. Il écrit : « Le modernisme met en question ces principes, à savoir, l'*idée mythologique de la révélation extérieure*, la valeur *absolue du dogme traditionnel et l'autorité absolue de l'Eglise ;* en sorte que l'Encyclique de Pie X était commandée par les circonstances, et que Léon XIII ne l'aurait pas faite sensiblement différente, au moins pour l'essentiel et dans la partie théorique. » *(Simples réflexions*, p. 275).

Bien inutile donc la supplique impertinente que les novateurs italiens adressent au Pape, et que nous transcrivons simplement pour mémoire : « Père, écoutez-nous, nous vous offrons un moyen, dont l'efficacité s'est déjà révélée, de reconquérir dans le monde la force spirituelle, que l'Eglise a malheureusemeut perdue. Avant de nous repousser, avant de vous enfermer d'un geste solennel dans les souvenirs de la théocratie politique et intellectuelle du moyen-âge, songez à la responsabilité que vous avez devant Dieu, devant la société, devant l'histoire, et réfléchissez bien, si, en prenant cette attitude de retour au passé, vous ne condamnez pas à une déchéance certaine l'institution que vous gouvernez aujourd'hui." *(Programme*, p. 16).

tants, les rationalistes, les panthéistes, les athées ! Ils sont parmi leurs pareils. Ils peuvent continuer leur lutte contre l'œuvre du Christ ; mais elle est infiniment moins à craindre que lorsqu'ils combattaient de l'intérieur, loups sous la peau de bergers. La situation est normale. Etre excommuniés est un malheur immense pour eux ; mais c'est un bienfait inappréciable pour le corps de l'Eglise.

Le fameux exégète protestant Harnack constate qu'en cette querelle Pie X ne cherche aucun avantage politique, qu'il vise uniquement l'intégrité de la foi et le salut des âmes. Venant d'une telle plume l'éloge vaut la peine d'être cité et de clore ce chapitre.

Je dirais presque que le pape secoue les consciences de ses fidèles ! Ne devrions-nous pas nous en réjouir ? Il les pousse, il est vrai, aussitôt dans une voie toute tracée et fait terriblement souvenir de sa puissance, dans ses prescriptions disciplinaires ; mais il appelle leur attention sur des questions de foi, il la dirige sur le *modernisme*, qu'il dépeint en détail, non sans faire preuve de connaissance ! Et il accepte les conséquences inévitables de toute agitation intellectuelle, parce que l'enjeu, la vraie foi orthodoxe, lui paraît d'une si haute importance. S'il ne s'agissait pour lui que de sa domination propre, cette encyclique serait l'écrit le plus malhabile du monde. Non, il s'agit vraiment pour lui de la foi chrétienne, et de la sainte théologie, telle qu'il l'entend, et ainsi du salut des âmes de ses fidèles. (*Internationale Wochenschrift*, n° 9, cité par L. Roure, *Etudes*, 20 juin 1908).

M. Tamisier, S. J.

MONTCALM ET LA CAMPAGNE DE CHOUAGUEN[1]

L'expédition contre Chouaguen et la prise de cette place forte furent l'un des plus glorieux épisodes de la guerre de Sept Ans, pour les armes françaises en Amérique.

Montcalm était arrivé au Canada le 13 mai 1756. Et il s'était presque aussitôt rendu à Montréal où se trouvait M. de Vaudreuil, pour conférer avec ce gouverneur sur les opérations. Il fut décidé d'établir un camp à Carillon afin de protéger la frontière du lac Champlain, et de tenter ultérieurement une attaque vers Chouaguen — nommé Oswégo par les Anglais — pour faire une diversion du côté de l'Ontario, et fortifier notre position sur cette mer intérieure. Montcalm et Lévis se rendirent à Carillon à la fin de juin. Après avoir pris les dispositions les plus judicieuses pour mettre l'armée, le camp et le fort en état de résister aux Anglais, le général retourna, le 16 juillet, à Montréal, laissant Lévis à la tête des troupes sur cette frontière. Il était rappelé par une lettre du gouverneur, qui voulait s'entendre définitivement avec lui relativement à l'expédition contre Chouaguen. Cheminant jour et nuit, Montcalm arriva le 19 juillet à Montréal, où il passa deux jours en conférences avec le gouverneur et en préparatifs de campagne. Dans une lettre qu'il écrivait le 20 juillet à sa femme, il l'informait ainsi de ses mouvements :

> Je pars demain, pour me rendre en toute diligence possible à Frontenac, où je dois trouver nos bataillons de la Sarre, Guienne et Béarn, M. de Bourlamaque, M. Rigaud de Vaudreuil, frère du gouverneur général, avec un corps de la colonie, milices, canadiens et sauvages, d'environ près de 1,500 hommes, des ingénieurs et de l'artillerie pour tenter un débarquement auprès de Chouaguen, qui puisse mettre à même d'en faire le siège, ou au moins une diversion pour rappeler une partie des forces anglaises qui semblent menacer M. le chevalier de Lévis. Ma commission est si hérissée de difficultés et dépend du concours de tant de choses que je ne puis répondre que de beaucoup de zèle pour la bien remplir.

Montcalm, accompagné de son aide-de-camp Bougainville, s'embarqua à Lachine le 21 juillet au matin. Sa navigation et ses portages[2] se firent heureusement. Le 27 il était au poste de la Présen-

---

1 — Cet article est extrait de l'un des chapitres du livre que M. Chapais écrit en ce moment sur Montcalm, et qui sera livré au public dans deux ou trois mois.

2 — Pour les lecteurs non avertis, nous dirons qu'en remontant le Saint-Laurent en haut de Montréal la violence des rapides forçait les voyageurs à débarquer à certains endroits pour faire par terre le trajet jusqu'au dessus de l'obstacle.

tation, fondé par l'abbé Piquet, prêtre de Saint-Sulpice, qui y avait fait un établissement et construit un fort autour duquel s'étaient fixés une centaine de chefs Iroquois [1]. Le général y rencontra des députés des Cinq Nations qui se rendaient à Montréal. Il tint conseil avec eux, et les jugeant plus espions qu'ambassadeurs, il écrivit au gouverneur de les retenir à Montréal jusqu'après l'expédition. Le 28 il repartait de ce poste et arrivait à Frontenac le 29. M. Le Mercier, commandant de l'artillerie, l'avait précédé de deux jours, apportant au bataillon de la Sarre l'ordre de traverser au camp de Niaouré, où M. de de Rigaud venait d'être envoyé avec plusieurs centaines d'hommes des troupes de la marine, de Canadiens et de sauvages, pour se mettre à la tête du détachement commandé jusque-là par M. de Villiers.

A peine débarqué, Montcalm vit se présenter à lui un homme qu'il eut sans doute quelque peine à reconnaître. C'était M. Des Combles, capitaine du génie, de retour à Frontenac depuis la veille, harassé, épuisé, hâve, défait, par suite des incroyables fatigues qu'il avait éprouvées en allant faire une reconnaissance jusque sous les murs de Chouaguen. Il venait soumettre au général un croquis de la partie sud-est du lac Ontario, avec toutes les pointes, les anses et les rivières, depuis la baie de Niaouré jusqu'à l'anse aux Cabanes, et du chemin de quatre lieues qui conduit de ce dernier endroit à Chouaguen . Son rapport était encourageant. D'après lui le siège était très possible et les obstacles surmontables. Montcalm se mit immédiatement à l'œuvre. Dès ce moment il traça dans son esprit tout le plan de sa campagne, et il est intéressant d'en lire l'esquisse dans une de ces lettres intimes et rapidement enlevées, qu'il avait déjà commencé d'écrire et qu'il continua, jusqu'à sa mort, d'adresser à M. de Lévis :

Me voici, mon cher chevalier, lui disait-il, à cent quarante lieues de vous, toujours au moment d'opérer ou ne pas opérer. J'attends Béarn et les barques de Niagara. Si elles arrivaient demain, je partirais le 5 avec cent cinquante bateaux, pour me réunir le 6 à M. de Rigaud, à la grand'terre, vis-à-

---

1 — *Journal de Bougainville.*—La Présentation porte maintenant le nom d'Ogdensburg.

2 — *Le maréchal de camp Desandrouins; guerre du Canada,* par l'abbé Gabriel, Verdun, 1887.

vis l'Ile-aux-Galops, y rester le 7, repartir le 8 sur deux colonnes, l'une par terre et l'autre par mer, débarquer nos troupes le 10, tâcher d'établir douze pièces de 12, pour pouvoir foudroyer le fort Ontario le 13 au matin.

Quand on rapproche ces lignes du journal de la campagne, qui devait être rédigé quelques jours plus tard, on reste frappé de l'exactitude avec laquelle le général décrivait d'avance les opérations. Cependant il avait bien soin de rappeler à son lieutenant quelle part d'imprévu et d'incertitude il y avait dans l'entreprise. Et il ajoutait :

Si je prends le fort Ontario, peut-être ne prendrai-je pas le vieux Chouaguen. Si leurs barques sont dans le port j'essaierai de les brûler... Si je ne fais rien de ce que je vous écris, n'en soyez pas surpris. Au reste, il faut être fort téméraire ou bon citoyen, pour tenter cette besogne avec moins d'artillerie, moins de troupes que les assiégés, et un embarras horrible pour les vivres. Ce que je vous écris est pour vous seul.

Du 29 juillet au 4 août Montcalm travailla sans relâche à l'organisation des différents services. Il fit la revue des troupes, s'occupa de leur répartition, des vivres, de l'artillerie, des bateaux pour les transports. Il donna une attention spéciale à ce qui concernait les miliciens, voyant à ce qu'ils fussent bien équipés, et à ce que leurs armes fussent mises en bon état. Il lui fallut aussi tenir conseil avec les sauvages. Le rendez-vous de toutes les troupes avait été fixé à la baie de Niaouré. Montcalm y envoya son aide-de-camp Bougainville pour y conférer avec M. de Rigaud, prendre connaissance des subsistances, faire construire des fours, et établir le dépôt de vivres destinées à alimenter l'armée de Chouaguen. [1]

Au milieu de ce fiévreux déploiement d'activité, il se vit saisi d'une difficulté capable d'entraver toute l'expédition. M. Le Mercier était parti d'avance pour Niaouré, et avait poussé une reconnaissance jusqu'aux environs d'Oswégo, afin de trouver un endroit propice au débarquement de l'artillerie. Il affirmait avoir eu la chance d'en découvrir un à une demi-lieue seulement du fort Ontario. Mais M. de Rigaud n'était pas du même avis, et expédia au général un officier pour le mettre au courant de ce conflit d'opinion. C'est Montcalm lui-même qui raconte cet incident à Lévis, avec sa vivacité d'expression habituelle :

Pour prendre Chouaguen, lui écrit-il, il faut mener de l'artillerie ; où la débarquera-t-on ? M. Mercier, qui est plus canadien que tous les Canadiens

1 — *Journal de Montcalm*, p. 88.

même, qui a fait battre et prendre M. de Dieskau [1], veut débarquer à une petite anse, à une demi-lieue de Chouaguen. Officier de la part de M. de Rigaud pour me dire que ce sont des accores, que mon escadre ne pourra pas débarquer et périra, mais qu'il faut débarquer à trois lieues et demie plus haut, et faire un chemin. Quel parti prendre ? Le voici : Je ne veux pas qu'il soit dit que j'ai marché à un siège pour le lever, que j'ai exposé l'artillerie. Je pars après-demain au soir, ou le 5 au matin, avec quatre pièces de canon de campagne, des munitions pour deux mille hommes, des vivres ; et moins roi que pirate, je vais reconnaître, avec mes deux yeux, ce qu'il y a à faire, travailler à un chemin. Je laisse ici Béarn, cent bateaux, dont quatre-vingts pour l'artillerie, cinq cents Canadiens, pour les faire parvenir, si le cas y échéait, et je tâcherai de tenir la campagne audacieusement, si je ne puis faire un siège [2].

Avant le départ des troupes, Montcalm voulut les préparer d'avance à la discipline rigide qui allait devenir nécessaire et aux sacrifices qu'il faudrait leur demander. Il les informa que, si les convois de pain étaient interceptés, on serait obligé de les réduire : les sauvages au blé-d'inde, les Canadiens à une pâte faite avec de la farine, et les soldats français à une maigre ration de pain renforcée d'une addition de pois. Tous acceptèrent d'avance et avec joie ce régime spartiate. Il promulgua ensuite un règlement par lequel les officiers ne devaient emporter aucune espèce d'équipage, devaient vivre de la ration commune à leurs hommes, et coucher à deux sous une simple canonnière [3] de soldat. Les troupes se soumirent à tout avec d'autant plus de bonne grâce que le général lui-même paya d'exemple, n'ayant d'autre habitation, durant toute la campagne, avec un de ses aides-de-camp, qu'une canonnière de toile [4].

Tous ses préparatifs terminés et toutes ses dispositions prises, Montcalm ordonna aux barques la *Marquise de Vaudreuil* et la *Hurault* [5], armées de vingt-huit pièces de canon et montées par deux cents hommes, d'aller croiser jusqu'à la hauteur de Choua-

---

1 — C'était simplement par raillerie que Montcalm disait du capitaine Le Mercier qu'il était « plus canadien que tous les Canadiens même ». Cet officier était Français, mais il appartenait aux troupes de la marine ou de la colonie. On prétendait que Dieskau avait accordé beaucoup trop de confiance à ses avis peu judicieux. Le mot de Montcalm à son adresse était une boutade. Le général trouvait les Canadiens un peu fanfarons et il estimait que le capitaine Mercier l'était beaucoup.

2 — *Montcalm à Lévis*, 2 août 1756; *Lettres de Montcalm*, p. 29.

3 — La canonnière est une petite tente de campagne, de forme conique, dont la pente descend jusque sur le sol.

4 — *Journal de Montcalm*, p. 90.

5 — Elles étaient commandées par les capitaines Laforce et Labroquerie.

guen pour protéger nos convois et surveiller les démarches que l'ennemi pourrait tenter du côté de Niagara, où il ne restait qu'une faible garnison. A ce moment, voici quelle était la situation des forces dont pouvait disposer le général pour cette expédition. Au camp de Niaouré, le bataillon de la Sarre, et six cents hommes, miliciens, sauvages et troupes de la marine, commandés par M. de Rigaud, faisaient l'avant-garde. A Frontenac il y avait les bataillons de Guyenne et de Béarn avec un corps de Canadiens et de sauvages. Toutes ces troupes pouvaient faire un total de 3200 hommes environ. Il fut décidé que Guyenne avec une partie des Canadiens et des sauvages et l'artillerie légère formeraient une première division qui partirait le 5 août ; Béarn et la grosse artillerie suivaient à deux jours d'intervalle.

Le 4, à neuf heures du soir, Montcalm s'embarquait en canot, avec les deux ingénieurs, MM. Des Combles et Desandrouins, et quelques sauvages sous les ordres de M. de Montigny. C'était une nuit d'orage ; l'atmosphère était chargée d'électricité, et les éclairs zébrant la nue faisaient incessamment passer les vagues soulevées de l'Ontario des clartés fulgurantes aux ténèbres opaques. Ballotté dans son frêle esquif, Montcalm, dont l'esprit cultivé était toujours plein de réminiscences classiques, murmura peut-être en cet instant périlleux, dans le vent et la foudre, le mot célèbre de César au nautonier tremblant. A minuit il fallut relâcher à l'île aux Chevreuils. On repartit le 5, et le 6 au matin le général arrivait au camp de Niaouré. Il tint dans la matinée un conseil de guerre avec les principaux officiers, et un autre dans l'après-midi, en plein air, avec les sauvages, Nipissings, Algonquins, Abénaquis, Iroquois, et Folles-Avoines, au nombre d'environ 250. Il les lia à l'expédition avec un collier de quatre mille grains de porcelaine. Les chefs assurèrent leur Père Ononthio,—ils appelaient ainsi Montcalm—qu'ils voulaient détruire l'Anglais et se réjouissaient de marcher sous ses ordres. A la fin de la cérémonie, un chef Nipissing se leva et pria « son père de ne point exposer les sauvages au feu d'artillerie et de mousqueterie des forts, attendu que leur coutume n'était point de combattre contre des retranchements et des pieux, mais dans les bois où ils entendaient la guerre, et où ils pourraient trouver des arbres pour se mettre à l'abri, assurant qu'ils se comporteraient bien ». Montcalm leur promit qu'ils seraient employés comme éclaireurs, et que leur tâche consisterait surtout à couper les communications de l'ennemi avec les

secours qu'on pouvait lui expédier. Ils manifestèrent une grande satisfaction et le conseil fut levé après qu'ils eurent dansé et chanté la guerre [1]. Le même jour le général détacha deux petits partis dirigés par MM. de Langy, et de Richerville, officiers de la colonie, pour avoir des nouvelles des Anglais, découvrir leurs mouvements et intercepter leurs courriers. La première division, comprenant six cents Canadiens, le bataillon de Guyenne, les vivres et vingt bateaux, l'hôpital pour l'artillerie de campagne, arriva le 7 au matin, sous le commandement de Bourlamaque. Cela faisait une flottille de cent bateaux [2]. Le 8 août, à huit heures du matin, Montcalm envoya M. de Rigaud avec tous les sauvages et environ cinq cents Canadiens pour aller prendre position à l'Anse-aux-Cabanes, à trois lieues et demie de Chouaguen. MM. Desandrouins et Le Mercier accompagnaient ce détachement avec instruction d'aller faire une découverte jusqu'à l'anse où il était question de débarquer l'artillerie. Le 9, à deux heures après minuit, cette avant-garde était parvenue à l'Anse-aux-Cabanes. Au jour, l'ingénieur et le capitaine d'artillerie allèrent inspecter le chemin indiqué dans le rapport de M. Des Combles et en trouvèrent le parcours extrêmement difficile. Sur la côte, ils visitèrent l'anse dont M. Le Mercier avait vanté les avantages, et M. Desandrouins constata qu'en effet elle pouvait fournir un port de débarquement très convenable, suivant ses propres expressions :

L'Anse-aux-Cabanes était si éloignée qu'il eût fallu un temps infini, le chemin supposé fait, pour transporter devant Chouaguen l'artillerie et les munitions. Car elle est distante de quatre lieues, et nous n'avions que vingt chevaux assez mauvais. Ainsi, il devait sembler bien avantageux de trouver une anse aussi voisine. Le chemin de la dite anse jusqu'au fort Ontario n'offrait aucunes difficultés qu'on ne pût surmonter en deux jours au plus. Il y avait au milieu un ruisseau très facile à passer ; et un autre plus faible au pied du côteau sur lequel est situé le fort.

Le petit détachement d'exploration était de retour à neuf heures du soir à l'Anse-aux-Cabanes, et le capitaine Desandrouins envoya immédiatement à M. de Montcalm un rapport favorable au débarquement à l'endroit visité par lui le jour même. Pendant ce temps, la seconde division, commandée par M. de l'Hôpital, lieutenant-colonel de Béarn, et composée de ce batail-

---

1 — *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 34.— *M. de la Rochebeaucour à M. de Fontbrune*, 8 août 1756 ; *Lettres de Montcalm*, p. 31.

2 — *La Rochebeaucour à Fontbrune*, 14 août 1756 ; *Journal de Montcalm*, p. 91.

lon, de quatre cents Canadiens et de la grosse artillerie, était arrivée à Niaouré le 8 août à midi sur une escadrille de quatre-vingts bateaux. Montcalm lui avait donné ordre de n'en partir que le 10, et lui-même avait quitté la baie le 9 au matin avec les bataillons de la Sarre et de Guyenne, et l'artillerie légère, soit quatre pièces de canon de 11, qui, par parenthèse, avaient été prises aux Anglais après la défaite de Braddock à la Monongahéla. Le général ne se dissimulait pas le péril de ce mouvement. Les forces maritimes des Anglais étaient supérieures aux nôtres sur le lac Ontario. A chaque instant leurs brigantins et leurs barques de guerre pouvaient apparaître, couler bas nos transports, détruire notre flottille et donner pour tombeau les profondeurs du lac aux intrépides soldats de la Sarre et de Guyenne. Durant toute cette journée Montcalm dut bien souvent scruter l'horizon de ses regards anxieux. Mais pas une voile ne se montra ; la Providence nous était propice. Pour dérober sa marche le général n'avait négligé aucune précaution, restant le jour dans les anses, et couvrant les bateaux de branchages et de feuillages pour les dissimuler. [1] La division aborda à l'Anse-aux-Cabanes à trois heures, dans la nuit du 9 au 10. Chemin faisant, Montcalm avait reçu la communication de Desandrouins. A dix heures de la matinée il envoya par voie de terre M. de Rigaud, avec les Canadiens et les sauvages, occuper la petite anse du débarquement. Lui-même devait s'y diriger en bateau, avec la première division. Effectivement à six heures il s'embarquait de nouveau. Bientôt l'ombre enveloppa la flottille voguant silencieusement vers les parages ennemis. Les feux de bivouac de M. de Rigaud devaient lui servir de phare en lui indiquant le lieu du débarquement. Les heures s'écoulaient, les bateaux s'avançaient lentement, et aucune lueur ne brillait sur la rive. Soudain, au détour d'une pointe de rochers à pic, un reflet rougeâtre fit scintiller les flots. L'avant-garde était là, au bord de l'anse reconnue par MM. Desandrouins et Le Mercier. Quelques instants plus tard Montcalm descendait sur la plage ; il était environ minuit [2].

Mais à ce moment un fâcheux contre-temps se produit. Les bateaux chargés restent à cinq ou six pas du rivage et ne peuvent aborder. Comment débarquer l'artillerie ? Les vivres et la poudre ne courent-ils pas le risque d'être gâtés. Puis, les cent cin-

1 — *Journal de Montcalm*, p. 92.
2 — *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 42.

quante embarcations remplissant déjà la petite anse, pourra-t-on y recevoir les cent autres qui doivent amener la seconde division ? Les officiers supérieurs ne dissimulent pas leur anxiété. La situation semble hasardeuse. Le capitaine Desandrouins, qui a pris la responsabilité de sanctionner auprès du général l'avis du chevalier Le Mercier, éprouve une vive angoisse en se voyant l'objet des reproches de l'état-major, particulièrement de Bourlamaque à qui, sans être vu, il entend dire dans l'obscurité : « Ces gens exposent, sans en sentir les conséquences, le salut de toute la colonie. » Ce coin de terre devait offrir, à cette heure nocturne, un spectacle étrange et saisissant. Les groupes d'officiers causant avec animation, les masses de soldats aux uniformes multicolores et de sauvages à l'air farouche, la flottille bercée par le balancement des flots qui déferlaient sur la rive avec un monotone murmure, toute cette scène éclairée par la lumière indécise des bivouacs et les rayons de la lune qui montait lentement dans le ciel, devait être d'un effet puissamment pittoresque. Mais personne—et Montcalm moins que tout autre, sans doute,—ne devait songer en ce moment à jouir du charme captivant de ce tableau. La consternation semblait universelle. En vain le capitaine Desandrouins représentait qu'on pouvait facilement décharger les bateaux et les tirer à sec sur le rivage pour dégager le port ; l'opinion générale paraissait être que l'armée se trouvait en mauvaise posture [1]. Et le trop modeste officier commençait à n'oser plus défendre son opinion, lorsque Le Mercier, premier découvreur de l'anse trop promptement dépréciée, vint relever son courage. Avec la faconde et l'aplomb qui le caractérisaient il soutint mordicus que le poste était favorable, que le débarquement pouvait se faire ; et, joignant l'exemple au précepte, il fit descendre sur le rivage les quatre pièces de canon de 11 dont il avait la charge. Cependant Montcalm examinait la situation et, assailli d'avis contradictoires, pesait rapidement dans son esprit le pour et le contre. Puis, prenant énergiquement son parti, il décide que l'armée, parvenue à une demi-lieue d'Oswego, ne rebroussera pas chemin [2]. On restera où l'on est rendu, on tirera les bateaux sur la plage, on établira le camp, et l'on enverra à la seconde division l'ordre de rallier immédiatement la première, afin de commencer le siège. A cette minute

1 — *Le maréchal de camp Desandrouins*, pp. 43, 44.
2 — *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 45.

décisive, Montcalm avait saisi au vol la victoire aux ailes éployées, qui planait au-dessus de Chouaguen, encore hésitante entre le léopard et les lis.

Sans perdre de temps il mit en batterie les quatre canons de 11, pour protéger le lieu du débarquement, fit dresser le camp, sur une hauteur voisine, et donna instruction aux ingénieurs Des Combles et Desandrouins d'aller, au matin, examiner le fort Ontario, pour décider le point d'attaque.

Les défenses de Chouaguen ou d'Oswégo se composaient de trois forts. Le premier, appelé Ontario, était construit sur une éminence, à l'embouchure de la rivière Oswégo, et du côté est de cette rivière. C'était un carré de trente toises sur chaque côté, dont les faces, brisées au centre, étaient couvertes par des redans [1] qui donnaient à l'ensemble la forme d'une étoile. Il était construit en pieux de 18 pouces de diamètre, équarris sur deux côtés, bien joints, ayant 8 ou 9 pieds au-dessus du sol. Le fossé qui l'entourait avait 18 pieds de largeur et 8 de profondeur. Des meurtrières et des embrasures étaient percées dans les palissades, et une galerie en bois courait tout autour à l'intérieur, de manière à permettre de tirer par-dessus la fortification. L'ouvrage était défendu par huit canons et quatre mortiers pour doubles grenades. A l'ouest de la rivière, en face du premier fort, s'élevait le vieux Chouaguen, aussi nommé fort Pepperell. Il consistait en une maison à machicoulis, aux murs de trois pieds d'épaisseur, percés de meurtrières au rez-de-chaussé et au premier étage. Elle était entourée d'une muraille épaisse de trois pieds et haute de dix, crénelée et flanquée de deux grosses tours carrées. Il y avait aussi une ligne de fortifications du côté de la terre. Les Anglais avaient sur les remparts du vieux Chouaguen dix-huit pièces de canons et quinze mortiers et obusiers. Le troisième fort méritait à peine ce nom ; c'était une misérable construction palissadée, érigée sur une hauteur, au-delà du second. On l'appelait le fort George, ou le nouveau Chouaguen, ou encore par dérision, à cause de son mauvais état, le fort « Rascal [2]. » Les trois forts étaient défendus par une garnison d'environ quatorze cents hommes [3].

---

1 — Fortification en forme de triangle saillant, ouvert à sa face intérieure.

2 — *Paris documents*, vol. X, p. 457.

3 — *Shirley to Loudon*, 5 septembre 1756; *Montcalm and Wolfe*, par Parkman, 1884, vol. I, p. 413.—Ce chiffre de 1400 est celui que nous déduisons de

A l'aube, MM. Des Combles et Desandrouins, escortés de la compagnie des grenadiers de la Sarre et d'un piquet de sauvages et de Canadiens, allèrent reconnaître les abords du fort Ontario. Parvenus à la crête d'un coteau au sortir d'un bois de haute futaie, ils aperçurent, à quelques portées de fusil, la place endormie dans le silence et la sécurité. Chose incroyable, l'ennemi ignorait encore les mouvements des Français, et ne soupçonnait pas qu'une armée assiégeante était campée à ses portes. Soudain une double détonation éveille les échos du lac. C'est le canon annonçant à la garnison l'heure du lever. Presque en même temps éclate un coup de feu suivi d'une décharge de mousqueterie. « Je crus, écrit Desandrouins, que les coups de fusil venaient d'une patrouille ennemie sortie dès le matin de ses retranchements ». C'était malheureusement toute autre chose. M. Des Combles, après s'être un peu écarté de ses compagnons pour avoir une meilleure vue du fort, s'en revenait vers eux, lorsqu'un de nos sauvages apercevant à travers le feuillage les revers rouges de son uniforme, et le prenant pour un Anglais qui marchait à la découverte, tira sur lui presque à bout portant. Aussitôt les sentinelles du fort, se croyant attaquées par un ennemi invisible, déchargèrent leurs armes [1]. M. Des Combles, transporté dans sa tente, mourut une demi-heure après. Ce funeste accident affligea toute l'armée et fit sur Montcalm la plus pénible impression.

M. Desandrouins, devenu malgré lui ingénieur dirigeant, reçut l'ordre de percer, avec trois cents travailleurs, un chemin allant du camp français à la sortie du bois. Pendant que ces travaux s'exécutaient, les Anglais, à qui l'incident du matin avait donné l'éveil, envoyèrent sur le lac un bateau qui découvrit le camp français et retourna annoncer au commandant de Chouaguen l'arrivée d'un corps considérable d'ennemis. Vers midi trois grosses barques armées sortirent du port à l'embouchure de la rivière, et vinrent essayer d'inquiéter nos bataillons. Mais elles furent chaudement saluées « à la suédoise » [2] par la batterie du rivage. Leur canonnade fut absolument inoffensive, tandis que

---

l'état donné par Montcalm lui-même, (pages 103 à 107 de son journal), en retranchant les domestiques, les femmes, les chirurgiens, les marchands et les employés, et en tenant compte des officiers et soldats tués pendant le siège.

1 — *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 47 ; *Journal de Malartic*, p. 71.

2 — Expression de Desandrouins.

celle de nos pièces de 11 leur infligea des avaries qui les forcèrent à regagner leur mouillage.

Le 12 le chemin était fini, et Béarn arrivait avec l'artillerie. Montcalm fit fortifier la batterie du débarquement et ordonna l'ouverture des tranchées. Il confia le commandement de cette opération à M. de Bourlamaque, avec MM. Desandrouins et Pouchot, comme ingénieurs [1]. L'optimisme était loin de régner dans l'armée.

Nous connaissions, écrit Desandrouins, la force de la garnison, notre faiblesse, la modicité de nos approvisionnements de bouche qui ne devaient nous mener que jusqu'au 28 tout au plus, la supériorité des barques ennemies sur le lac qui nous devaient naturellement empêcher la communication avec Niaouré et Frontenac. Nous faisions peu ou point de fonds sur les Canadiens et sauvages pour un siège. Je restais seul d'ingénieur quoique secouru par M. Pouchot, qui devait être le guide des attaques ; et on savait que je n'avais jamais fait de siège comme tel. Les ennemis pouvaient être secourus par des forces que l'on ne connaissait point assez pour ne pas craindre beaucoup. Enfin toute l'armée sans exception était dans une cruelle perplexité.

Dans la nuit et durant la journée du 12, les Canadiens et les sauvages s'embusquant d'arbre en arbre et de souche en souche, entretinrent un feu continuel contre le fort Ontario, ce qui eut pour effet, non pas peut-être de tuer beaucoup de monde aux Anglais, mais de les resserrer dans la place. Dans la nuit du 12 au 13, à minuit, la tranchée fut ouverte. C'était une parallèle de cent toises environ, ouverte à quatre-vingt-dix toises du fort. Montcalm avait commandé pour cet ouvrage trois cent travailleurs, soutenus par deux compagnies de grenadiers et trois piquets aux ordres de MM. de Bourlamaque et de l'Hôpital. Pendant les journées du 11 et du 12 on avait fait une quantité énorme de fascines, de gabions et de saucissons pour couronner la tranchée. Des lettres du colonel Mercer, commandant de Chouaguen, demandant au colonel Webb de hâter sa marche pour venir secourir la place, furent interceptées par nos sauvages et apprirent à Montcalm l'état de la garnison, ainsi que les craintes éprouvées par l'ennemi, ce qui contribua à donner plus de confiance à nos troupes.

Le 13 on travailla à perfectionner la parallèle, à ouvrir des chemins de communication, et à tracer l'emplacement d'une bat-

1 — Pouchot était capitaine au régiment de Béarn, et avait dirigé les travaux de fortifications de Niagara.

terie de six pièces de canon. Les Anglais avaient ouvert dès le matin sur les ouvrages un feu très vif, qu'ils maintinrent toute la journée. Soudain, vers quatre heures de l'après-midi, les batteries du fort Ontario se taisent. On se demande quelle en est la raison ; on croit à une feinte ; on craint un piège. Cependant la place continue à rester muette. Et finalement on constate qu'elle a été évacuée, et que le colonel Mercer, redoutant de voir la garnison coupée dans sa communication, lui a envoyé l'ordre de se replier sur le vieux Chouaguen, de l'autre côté de la rivière, ce qu'elle a fait après avoir encloué ses canons et noyé ses poudres.

Ce fut dans l'armée française une explosion de joie. Officiers et soldats se félicitaient de ce premier succès et s'écriaient : « Eh bien ! quand nous ne ferions que cela, n'est-ce pas assez pour notre gloire ? Mais les Anglais sont des pleutres : ils se rendront bientôt [1] ! »

La compagnie des grenadiers de Guyenne occupa immédiatement le fort abandonné. Puis Montcalm, sentant que le dénouement était proche, donna aux travaux du siège une impulsion encore plus puissante. Par ses ordres toutes les troupes françaises et cent hommes de la colonie furent employés à conduire à bras vingt pièces de canon, à transporter les munitions nécessaires, à établir une batterie à barbette [2], et à faire une communication couverte du fort à cette dernière. A six heures du matin, le 14 août, neuf pièces de canon étaient en batterie et commencèrent à battre en brèche les murs du vieux Chouaguen. M. de Montcalm avait donné ordre à M. de Rigaud, qui était posté à quelque distance en amont, sur la rivière Oswégo, de la traverser avec son corps de miliciens et de sauvages afin d'envelopper le vieux Chouaguen et de couper ses communications. Son plan était d'envoyer à la nuit par le large du lac le bataillon de Béarn et une centaine de Canadiens, sous le commandement de M. de l'Hopital, débarquer à l'ouest de Chouaguen, avec trois pièces de canon, pour former une attaque du côté du fort George et donner la main au détachement de M. de Rigaud, de manière à inves-

1 — *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 56.

2 — La batterie à barbette est celle où les pièces sont assez élevées pour pouvoir tirer au-dessus du parapet. Le parapet est un mur ou une fortification à hauteur d'appui élevés sur le sommet d'un rempart ou sur le couronnement d'une tranchée pour protéger les artilleurs.

tir la place. Mais les événements se précipitèrent tellement que cette manœuvre ne fut pas nécessaire.

Le vieux Chouaguen répondit d'abord au feu de notre artillerie avec une grande vigueur. « Leur tir était plongeant,» lisons-nous dans la biographie de Desandrouins ; « ils semblaient mettre à la main leurs bombes et leurs boulets dans nos tranchées, ou au moins sur leurs revers et leurs parapets qu'ils dominaient.» D'autre part des témoignages anglais prétendent que c'était notre artillerie qui dominait les fortifications de Chouaguen, et qu'elle y faisait un terrible ravage. Des soldats du régiment de Shirley déclaraient ce qui suit, une semaine après le siège: «La batterie de l'ennemi (c'est-à-dire des Français) était si élevée qu'elle plongeait dans la place et que notre seule protection du côté du lac, vers lequel les canons de cette batterie étaient surtout pointés, étaient des barils de porc salé empilés en guise de parapet, avec des embrasures pour tirer.» [1] Cependant la plupart des relations françaises proclament l'efficacité du feu de Chouaguen, le matin du 14 août.

Vers sept heures, le soleil, qui s'était levé radieux, disparut derrière d'épais nuages, et une pluie abondante commença à tomber, détrempant le terrain, et nuisant considérablement au tir de nos canons, qui, n'ayant point de plate-formes, s'enfonçaient à chaque coup dans le sol amolli, ce qui rendait très difficile la manœuvre des pièces. Une de ces dernières fut même démontée. Mais nonobstant ce contretemps, M. de Montcalm voulant payer d'audace, résolut de faire sommer immédiatement la garnison de se rendre. Il était sûr d'avoir le lendemain treize canons de plus en position, avec une batterie de mortiers et d'obusiers, ce qui, joint au mouvement du bataillon de Béarn et du corps de M. de Rigaud, rendait inévitable la reddition de la place. Le général était déjà arrivé à la batterie avec un drapeau parlementaire et allait envoyer à Bougainville l'ordre de porter sa sommation, lorsque MM. Desandrouins et Pouchot [2] lui représentèrent qu'il valait peut-être mieux différer cette démarche, afin de ne pas laisser à la garnison le temps de respi-

1 — *Declaration of some soldiers belonging to Shirley's regiment*, Albany, 21 août 1756 ; *Documents relating to the Colonial History of the State of New York*, vol. VII, p. 127.

2 — *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique Septentrionale*. Yverdon, 1781, p. 76 ; *Le maréchal de camp Desandrouins*, p. 59.

rer, et de fortifier dans l'intervalle notre artillerie. Mais Montcalm ne voulut pas attendre au lendemain comme on lui en donnait le conseil, et consentit simplement à retarder sa sommation jusqu'à midi. Il pouvait être alors neuf heures de la matinée. A ce moment M. de Rigaud empêché—l'on ne sait trop pour quelle cause—d'agir plus vite, traversait la rivière, avec son détachement, à trois quarts de lieue plus haut que le fort. Et vers la même heure un boulet, parti de notre batterie, coupait en deux le vaillant colonel Mercer, commandant de Chouaguen, qui se préparait à envoyer cinq cents hommes, commandés par le colonel Schuyler, pour faire face à cette attaque, dont il venait d'être informé. Ce tragique événement acheva de désorganiser la défense. Le lieutenant-colonel Littlehales, du régiment de Pepperell, devenu commandant de la place par la mort du colonel Mercer, réunit un conseil de guerre qui résolut unanimement de capituler.

Toutes nos fortifications, lisons-nous dans une relation anglaise, étaient enfilées ou démolies par le feu constant du canon ennemi, et il fut reconnu par tous les officiers et tous les ingénieurs que la place n'était plus tenable et qu'il n'était pas prudent de courir le risque d'un assaut avec une si grande inégalité de forces [1].

En conséquence, vers les dix heures, les Français aperçurent le drapeau blanc arboré sur une des tours de Chouaguen et entendirent battre la chamade [2] par les tambours anglais. Le dénouement, et un dénouement glorieux pour nos armes, arrivait beaucoup plus tôt que Montcalm n'aurait pu l'espérer. Deux officiers anglais, ayant traversé la rivière, vinrent le rencontrer dans la tranchée pour lui demander quels termes il accorderait

---

1 — *State of facts relative to the loss of Oswego ; Collection de manuscrits*, vol. 4, p. 64.

2 — La chamade est un roulement de tambour, exécuté d'une certaine manière, qui annonce l'intention de parlementer. Nous lisons le passage suivant dans la lettre de l'officier de la Sarre que nous avons déjà citée : « A peine le jour (du 14 août) eut-il paru que notre canon tira. Ils nous ripostèrent d'un feu sans égal et nous ne pouvions nous persuader que des gens qui avaient abandonné le fort Ontario voulussent défendre celui de Chouaguen. Nous nous y opiniâtrames, notre artillerie foudroyant leur camp. Et dans le moment où nous ne connaissions que notre perte nous touchions à celui de voir nos travaux glorieusement finis. J'eus 7 hommes tués ou blessés de mon piquet dans une heure et demie, et j'avais encore toute la journée à attendre, lorsque nous entendîmes rappeler et vîmes arborer le pavillon blanc sur la tour de leur maison crénelée ».

à la garnison. Le général chargea Bougainville et M. de Lapause, aide-major du bataillon de Guyenne, d'aller arrêter les articles de capitulation. Les Anglais se rendirent prisonniers de guerre ; ils devaient être conduits à Montréal et traités avec humanité, chacun selon son rang et suivant les coutumes militaires, et ils avaient la faculté d'emporter ce qui leur appartenait. Montcalm stipula qu'on remettrait fidèlement entre ses mains les munitions, les magasins, les bateaux et embarcations avec tous leurs agrès et leur armement. A onze heures tout était signé et nous étions maîtres de Chouaguen. Il y avait dix jours à peine que Montcalm s'était embarqué à Frontenac pour aller réduire cette place. L'expédition avait été rapide et triomphale.

Le succès si complet d'une campagne, dont il avait d'avance mesuré d'un ferme coup d'œil les hasardeuses incertitudes, devait causer à Montcalm une satisfaction profonde. Du camp de Chouaguen, il écrivait le 16 août au chevalier de Lévis avec une verve joyeuse :

J'étais parti, mon cher chevalier, avec dix colliers et cent branches de porcelaine, fort peu de troupes, encore moins d'artillerie, des miliciens mal armés ; mais j'avais des branches de porcelaine. Aussi suis-je maître des trois forts de Chouaguen que je démolis, seize cents prisonniers, cinq drapeaux, trois caisses d'argent, cent bouches à feu, des vivres pour deux ans, des munitions de guerre, six barques armées, deux cents berges, une barque commencée, que je coulerai à fond, une curée étonnante qu'ont faite les Canadiens et les sauvages. Tout cela ne me coûte que trente hommes tués ou blessés. L'expédition n'en est pas moins utile et n'en sera pas moins brillante à qui voudra entrer dans le détail de nos opérations, et qui rendra justice à la valeur et à la bonne volonté des troupes françaises. Je n'ai jamais vu faire des coups de force pour le travail aussi considérables et aussi gaiement. Je compte avoir fini mes opérations le 24. J'ai un vrai regret, mon cher chevalier, de ne vous avoir pas eu.... Bourlamaque s'est très bien conduit, et, pour vous le prouver, Bougainville en convient [1]. Je ne saurais trop me louer de mes aides-de camp, de Lapause, de Malartic ; j'eusse succombé à la besogne sans eux, et Lapause est un homme divin, qui m'a bien soulagé. Cela n'empêche pas que je ne sois excédé. Dites à votre camp que j'ai été très content de Messieurs de la colonie.

La joie de la victoire ne fit cependant pas oublier à Montcalm les règles de la prudence. Il savait que le colonel Webb s'était

1 — Voilà un de ces traits spirituels dont abonde la correspondance de Montcalm. Evidemment Bougainville n'avaient pas été jusque là un admirateur de Bourlamaque, qui, d'ailleurs, insuffisamment apprécié au début, ne cessa de monter dans l'estime de ses chefs et de ses compagnons d'armes.

rendu jusqu'au Grand Portage sur la rivière Oswégo, à la tête d'un corps de troupes considérable. Et, durant le siège, il avait résolu d'aller lui livrer bataille, au cas où le général anglais eût précipité sa marche.

La nécessité de réussir pour le salut de la colonie, pour l'honneur des armes du roi et pour moi-même, m'avait déterminé, écrivait-il au ministre, et c'était une résolution arrêtée avec les principaux officiers des deux corps de troupes, d'aller avec tous les Canadiens et sauvages, les compagnies de grenadiers et quatre piquets par bataillon au-devant de l'ennemi à un portage qui était à quatre lieues de mon camp pour le combattre.

Les lenteurs de Webb avaient rendu ce mouvement inutile. Mais durant les travaux de démolition et de rembarquement qui suivirent le siège, il fallait se tenir prêt à recevoir une attaque possible.

Le 16 au matin, lisons-nous dane le *Journal* de Montcalm, on battit la générale pour que toutes les troupes prissent une nouvelle position de camp, la droite au fort Ontario, la gauche vers les bois. L'objet de ce mouvement était pour rapprocher *(sic)* toutes les troupes à la démolition et prendre une position dans le cas où l'ennemi pourrait vouloir la troubler.

Ces précautions louables étaient toutefois superflues. Webb, bien loin de songer à inquiéter les vainqueurs, retraitait précipitamment. Des rapports fantaisistes lui avaient annoncé que six mille Français, après avoir pris Chouagueu, remontaient l'Oswégo pour aller envahir la Nouvelle-Angleterre. Et brûlant les forts du Portage, accumulant les obstructions sur la rivière, il ne s'était cru en sûreté qu'après avoir atteint German Flats [1].

Du 16 au 20 août, l'armée travailla à démolir, raser et combler les fortifications, à mettre en état les barques, à y charger l'artillerie, à tout disposer pour le transport des prisonniers, des vivres et des munitions. Les troupes, au témoignage de Montcalm, montrèrent un zèle infatigable, et la promptitude de cette évacuation et démolition tint en quelque sorte du prodige. Le 21 tout était terminé. A l'endroit où s'élevaient cinq jours auparavant les forts de Chouaguen, on ne voyait plus que des ruines fumantes. Montcalm y fit planter une croix et un poteau aux armes de France, portant ces inscriptions : *In hoc signo vincunt*,

1 — *Montcalm and Wolfe*, Parkman, I, p. 406.

et : *Manibus date lilia plenis* [1]. Le jour même toute l'armée quittait le lieu de son triomphe. Le 22 elle arrivait au camp de Niaouré, où Montcalm fit chanter un *Te Deum* solennel [2], « pour remercier Dieu d'un succès au delà de toute attente. » L'enthousiasme et l'exultation régnaient parmi les troupes et leur faisaient oublier leurs appréhensions du début. L'officier de la Sarre, dont nous avons déjà noté les réflexions intéressantes, écrivait avec fierté :

> Notre colonie est aujourd'hui plus florissante que jamais, le commerce totalement rétabli, le lac Ontario pour nous sans qu'ils (les ennemis) puissent s'y opposer. Les trois bataillons qui ont fait le siège ont montré toute sorte d'émulation pour suivre les traces de M. le maréchal de Richelieu dans la Méditerranée. J'imagine de tous ces événements que la paix sera prochaine et qu'il est impossible à l'Angleterre de résister à tous ces échecs. Nous en serons plus tôt en France [3].

Le 23 août, Montcalm s'embarquait pour Montréal où il arrivait le 24, exténué, mais auréolé de victoire. Il en était parti un mois auparavant, et durant ce mois, il avait franchi cent cinquante lieues, pris trois forts, capturé une flottille de guerre, fait prisonnière une armée, enlevé aux ennemis des approvisionnements immenses, et assuré à la France l'hégémonie incontestée du majestueux Ontario. La colonie était en liesse, et, dans tous les foyers, sur les deux rives du Saint-Laurent, le nom de Montcalm commençait à être prononcé avec l'accent de la confiance et de l'admiration.

---

1 — Ce fut Bougainville qui suggéra les inscriptions. Il écrivait à son frère, le 28 août : «J'oubliais de vous dire que j'ai tranché de l'inscriptionnaire...... Cela peut être fort mauvais...... A la guerre comme à la guerre.»

2 — Deux sulpiciens, dont l'abbé Piquet, avaient accompagné l'expédition. (Lettre de Montcalm au ministre, 28 août 1756.)

3 — *Du camp de Chouaguen*, 22 août 1756.

THOMAS CHAPAIS.

SAINT-PÉTERSBOURG

Dès le premier instant qu'on entre à Saint-Pétersbourg, on se sent dans une de ces capitales qui font la loi au monde. J'ose même dire qu'aucune autre ville ne produit une telle impression de grandeur. Le port, le fleuve, les quais, les canaux, les avenues, les palais, les bâtiments des diverses administrations, les hôpitaux, les casernes, tout y est spacieux, immense. La ville ayant surgi tout à coup au milieu d'un désert par la volonté d'un homme, il n'a été besoin ni de ménager l'espace ni de respecter d'anciennes constructions. On a donné aux voies, aux places, aux édifices, des proportions et une splendeur en harmonie avec la puissance et les ambitions de la Russie. Cent vingt millions d'hommes ont les yeux tournés vers cette ville, où se décident tous leurs intérêts et d'où ils reçoivent les commandements qui règlent leur vie. On a donc voulu que lorsque leurs affaires les y appelleraient, ils y trouvassent une réalité égale à ce qu'ils s'en seraient figuré dans leur imagination. De leur côté, les souverains russes, maîtres d'un empire aussi vaste, n'ont rien épargné pour la magnificence de leur capitale, dont ils prétendaient faire un ornement de l'Europe en même temps qu'un séjour convenable à leur majesté. Si le pays était grossier, pauvre, sauvage, et la population ignorante, raison de plus pour dissimuler cette misère intérieure sous des dehors capables d'imposer à l'étranger, qui n'a ni le temps ni le goût d'approfondir ce qu'on lui montre.

Une lueur brillante, semblable à un nuage lumineux, annonce de fort loin, la nuit, d'au moins trente kilomètres, l'approche de la ville. Les chemins solitaires de la banlieue étant à leur tour bordés d'un nombre infini de lanternes dont aucun bâtiment ne dérobe la vue, le voyageur aperçoit de toutes parts des campagnes illuminées comme pour une fête. L'illusion ne cesse qu'à l'entrée en gare. Mais en mettant le pied sur le quai, l'étranger remarque qu'il est introduit dans un nouveau monde. La foule qui l'entoure n'est pas gaie comme il est ordinaire ailleurs ; c'est une cohue grave et solennelle jusque dans sa précipitation. Les Russes du plus menu peuple ont souvent l'air de rouler dans leur esprit quelque pensée profonde. Je ne sais d'où leur vient cette expression : si c'est de la sévérité du climat, ou d'une longue

servitude qui les a habitués à composer leur maintien, ou de l'imitation involontaire des saints renfrognés que leur art religieux se plaît à peindre. Toujours est-il que le paysan russe, recueilli dans sa barbe majestueuse, ne rit pas volontiers dans la rue. Il retient ce caractère chez le photographe. Contemplez les étalages des ateliers de photographie dans les quartiers populaires. Voyez surtout les groupes de famille : mari et femme ; père, mère et enfants rivalisent de sérieux, comme s'ils s'attendaient à mourir dans les deux heures.

Ainsi, l'homme de peine en grand tablier blanc, qui sur un signe de vous, se précipite dans le wagon pour se charger de vos colis, pourrait tout aussi bien représenter sur les planches le personnage de sénateur romain, et le cocher aux bons soins duquel il vous confie n'est pas d'aspect moins vénérable. Cependant, à peine êtes-vous arrivé à votre hôtel ou à votre garni que vous avez affaire à des hommes qui n'ont plus la barbe, mais la moustache. Ce sont les garçons, êtres généralement vils et débauchés, d'une servilité qui n'aura d'égale que leur exactitude à vous épier et leur empressement à vous trahir. Au reste, la gravité des premiers n'était qu'un masque rejeté par les seconds comme embarrassant dans la vie d'intérieur.

En jetant les yeux sur la carte on s'étonne qu'il ait fallu attendre jusqu'à Pierre le Grand pour voir tirer un parti convenable d'une situation aussi heureuse que celle de Saint-Pétersbourg. Un fleuve assez profond pour porter les plus grands navires se jette à cet endroit dans la mer, marquant ainsi aux hommes de la manière la plus claire l'emplacement d'un port. Ce peut être à la fois un port de commerce et un port de guerre, car la mer consistant ici en un golfe enfoncé de plusieurs centaines de kilomètres et d'une largeur médiocre, ses bords peuvent être semés d'ouvrages et de portes militaires qui en rendront la traversée impraticable à une flotte ennemie. Mais ce fleuve n'est pas seulement utile ; il est, de plus, extrêmement beau. Sorti du lac Ladoga, qui épanche par ce canal ses eaux d'une pureté et d'une saveur merveilleuses, il se déploie comme un ruban d'azur à travers des champs d'émeraudes. A peine approche-t-il de son embouchure que, par un caprice charmant, sans nuire à la profondeur de son lit, il pousse vers la droite d'abord une branche, puis une autre, lesquelles, se divisant à leur tour, forment un véritable paradis

d'îles fraîches et verdoyantes ; de telle sorte que la Néva promettait à ceux qui viendraient peupler ses rives les agréments de la nature avec les avantages du commerce. Que si cet enclos si bien arrosé ne leur suffisait pas, il ne tiendrait qu'à eux de prendre leurs ébats dans l'immense parc naturel qu'on nomme la Finlande, aux mille lacs cristallins, aux sites reposants, aux forêts hospitalières ; car la Finlande commence à la Néva.

Malgré tant d'attraits, le fleuve n'a longtemps étalé aux yeux du soleil qu'une beauté solitaire. On découvre de temps à autre des trésors enfouis qui montrent que les aventuriers novgorodiens de neuvième siècle ne connaissaient pas pour le produit de leurs expéditions de cachette plus sûre que les forêts désertes de l'embouchure de la Néva. La première construction élevée en ces parages remonte à l'an 1300. Ce fut une forteresse appartenant aux Suédois. L'architecte était italien et c'était le pape qui l'avait désigné. Sur l'emplacement de cette forteresse s'étendent aujourd'hui les vastes bâtiments d'un des monastères russes les plus fameux, la Laure de Saint-Alexandre de Newsky. La forteresse de Pierre-le-Grand, noyau de la future capitale, fut construite beaucoup plus bas, et sur la rive opposée.

Il est de mode, parmi les habitants de Saint-Pétersbourg, de médire du climat. Pour moi, je ne le trouve nullement à charge. A la vérité, il n'y a point de printemps ; il se confond avec l'été. Mais quels spectacles ne ménage point l'alliance de ces deux saisons ! Tandis que les feuilles des arbres s'ouvrent insensiblement, revêtant les parcs, les jardins et les bois d'un manteau vert tendre de plus en plus épais, le soleil règne déjà dans le ciel en triomphateur. Plus de nuit, plus d'éclairage dans les rues. Entre son coucher et son lever, l'astre du jour, caché un peu au-dessous de l'horizon, ne cesse de révéler son voisinage par les reflets d'argent et de pourpre dont il teint le firmament. C'est là une fête de lumière pendant laquelle on regrette le temps donné au sommeil. On voudrait ne point se coucher, mais rester dehors à jouir de la sereine clarté de ces journées sans fin. Les petits bateaux à vapeur qui sillonnent la Néva sont pleins d'une foule qui n'a eu d'autre but en y montant que de se bercer sur le miroir des eaux, en contemplant dans la fraîcheur du soir le ciel vivement éclairé et la fuite des rives enchantées, où les palais alternent avec les ombrages. On se fait ainsi porter sur les divers

bras du fleuve jusqu'à une île peuplée de grands chênes, dont l'extrémité, *la Pointe*, pénètre dans le golfe. Les riches se rendent au même lieu en automobile ou en voiture; les allées regorgent de beaux attelages. De cette Pointe, où rien n'arrête le regard, on admire le coucher tardif du soleil au sein de la mer, et la brillante traînée de lumière dont il continue d'égayer les yeux après qu'il a disparu.

A voir tant de beau monde rassemblé devant cette scène, on jugerait qu'à l'exemple de Londres, Saint-Pétersbourg n'est jamais plus animé que durant la belle saison. Néanmoins, il n'en est rien, et c'est tout le contraire qui est vrai. A peine la verdure se montre-t-elle, à peine les rayons du soleil répandent-ils une chaleur sensible, qu'une infinité de gens de toute condition, à l'exception peut-être des ouvriers d'usine, prennent leur essor de tous les côtés, mais particulièrement du côté de la Finlande. Les citadins fortunés, accoutumés à vivre dans le luxe, louent de beaux chalets meublés; mais la plupart des émigrants se contentent d'une petite maisonnette en bois, où le roulier transportera leurs meubles. Et c'est ainsi qu'on ne rencontre par les chemins que lourdes charrettes portant des montagnes de lits, de tables, de chaises et de toute sorte d'ustensiles, sans parler des malheureuses cuisinières perchées au sommet, une cage d'oiseau dans les mains. De cette villégiature, les maris, obligés de retourner chaque jour en ville pour leurs affaires, ne retireront qu'un médiocre profit. Mais la femme se reposera et les enfants retrouveront au grand air, dans la liberté de leurs jeux, les fraîches couleurs de leur âge.

Cependant les uns et les autres finiront par se lasser de la monotonie de la vie des champs, de telle sorte que ce sera avec une sincère satisfaction qu'aux premières pluies de l'automne, vers la fin d'août ou le commencement de septembre, on empilera de nouveau sur la charrette les pièces du mobilier. Saint-Pétersbourg aura beau être boueux, ruisselant d'eau, maussade sous les injures des nuées; on lui trouvera des charmes irrésistibles, en se représentant d'avance les joies que l'hiver tient en réserve pour le lendemain de ces averses passagères. Et en effet, dès le mois d'octobre, la froide haleine du Pôle vient couvrir d'une légère croûte de glace les flaques d'eau formées par la pluie. De légers voiles de neige s'étendent de temps à autre sur la verdure

des sapins. C'est alors, dans ces embrassements encore timides de l'hiver, que les solitudes de la banlieue pétersbourgeoise ont peut-être le plus d'attraits. J'aime pour ma part à fouler par les journées de clair soleil la fine poudre blanche répandue, comme une gaze transparente, sur les sentiers des forêts. J'errais ainsi l'an passé, tout occupé de l'azur immaculé du ciel et de la grâce des arbres éternellement parés, lorsque des cris effrayants frappèrent tout à coup mon oreille. Me précipitant aussitôt vers l'endroit d'où ils partaient, j'atteins la rive d'un grand lac déjà gelé. Les cris avaient cessé, mais on apercevait au loin un trou béant. Il ne fallait pas songer à m'élancer sur la glace, qui, trop tendre, craquait sous le poids de mon corps. J'allai donc chercher du secours. Tous les chalets des villégiatures ayant été abandonnés, une heure s'écoula avant que je pusse rassembler les paysans, et une autre heure avant que ceux-ci eussent aligné des planches et tiré une embarcation jusqu'à l'endroit où la glace s'était rompue. Pendant ce temps était accourue une multitude de spectateurs. Les crocs plongèrent, et deux cadavres furent ramenés à la surface. C'étaient ceux d'un jeune homme et d'une jeune fille, qui, partis ensemble pour une partie de plaisir, s'étaient hasardés à traverser le lac afin d'abréger. Leurs vêtements étaient intacts, leurs visages colorés : on les eut crus vivants. Jamais je n'oublierai les yeux grands ouverts du jeune homme, où se peignait moins de terreur que de surprise. Puisse l'absolution que je m'étais hâté de donner au moment de la catastrophe avoir profité à ce malheureux ! Je dis ce malheureux ; car n'ayant entendu qu'une voix, la sienne, il ne m'était pas venu à l'esprit qu'il pût y avoir deux victimes. Que les prêtres qui liront ceci s'en souviennent à l'occasion.

Cette terrible aventure mit fin à mes sorties. Aussi bien n'éprouvai-je que peu d'inclination à battre la campagne pendant l'hiver, encore que l'on puisse y faire de fort belles promenades en traîneau. La ville offre à elle seule bien assez de spectacles. Non que le froid y serve de prétexte, comme en d'autres pays, à des divertissements publics, tels que la construction de palais de glace : la mélancolie russe ne s'en accommoderait point. Mais la nature captive et retient l'attention par ses sévérités même. Tantôt c'est la Néva qui, oublieuse de sa placidité ordinaire, s'indigne de voir ses eaux refoulées par les vents, brise comme un

fétu sa solide carapace, se gonfle outre mesure, rugit sous ses glaçons et menace de tout engloutir. Tantôt c'est le soleil qui semble avoir disparu pour jamais. Les lampes brûlent presque sans interruption. Dès trois heures de l'après-midi, les fanaux électriques s'allument dans les rues. Le ciel reste constamment couvert d'épais nuages, sous lesquels roule avec majesté le lugubre tintement des cloches. Leur voix est le seul bruit qu'on entende, la neige étouffant jusqu'à celui des pas. Hommes et femmes, également emmaillottés, également vêtus d'étoffes sombres, glissent sur les trottoirs comme des ombres noires. Chacun a chaud sous ses fourrures, et chacun goûte en silence le plaisir de braver la nature dans ses plus extrêmes rigueurs. Le Napolitain n'est pas plus à l'aise sous les rayons de son beau soleil; peut-être même grelotte-t-il alors que les Pétersbourgeois se prélassent dans l'air glacé. Franchissez-vous le seuil d'une maison particulière ou d'un établissement public? A l'instant, arrière les fourrures; arrière les galoches fourrées; arrière tout habit lourd. L'été règne dans tous les intérieurs. Aussi les toilettes voyantes et les vêtements de couleur gaie s'y déploient-ils comme ils faisaient quelques mois auparavant sur les pelouses émaillées de fleurs.

Comme je l'ai assez fait entendre, le grand ornement de Saint-Pétersbourg, c'est la Néva. Mille causes y contribuent: l'étendue de son lit; la couleur de ses eaux, aussi bleues que le ciel; leur agitation continuelle; la rapidité du courant; la multitude des grands vaisseaux tant de guerre que de commerce à l'ancre sur les deux rives; le mouvement des bateaux-mouches et des barques. Catherine II jugea que ce n'était pas encore assez pour un tel fleuve de sa beauté naturelle. Elle lui construisit des quais d'une magnificence telle qu'on n'en voit nulle part de semblables. Ils sont entièrement formés de gros blocs de granit rouge soigneusement taillés et assemblés. Le trottoir est aussi formé d'énormes dalles de cette même roche, amenée à grands frais de la Finlande.

La Néva, qui pousse toutes ses branches de sa rive droite, a été contrainte par l'art à détourner une partie de ses eaux dans quatre canaux concentriques qui partent de sa rive gauche et, après avoir arrosé les divers quartiers situés de ce côté, la rejoignent. Ce sont, en allant du centre à la circonférence, la Moïka, le canal de Catherine, la Fontanka et le Canal de dégagement,

tous parcourus par des bateaux publics et tous enfermés entre deux murailles de granit, à l'exception néanmoins du dernier. Celui-ci n'est qu'un affreux égout coulant en plein air, éloge qui, à un degré moindre, s'applique également aux trois autres. On s'était surtout proposé en les creusant d'ouvrir des issues aux eaux de la Néva remontant de la mer sous l'effort du vent, et de prévenir ainsi des inondations dont plusieurs ont été terribles; mais l'expérience a fait voir que la précaution ne servait à rien. Au reste, la vue de toutes ces voies navigables plaît au voyageur, et véritablement la ville en prend un aspect infiniment plus pittoresque.

Souveraine reconnue de Saint-Pétersbourg, la Néva contemple sur ses bords des édifices dignes d'elle. Dès son entrée en ville, la Laure de Saint-Alexandre Newsky; au coude qu'elle forme bientôt après, le monastère de Smolna; au cœur de la cité, la citadelle à droite, le Palais d'hiver et la cathédrale de Saint-Isaac à gauche.

(A suivre)

L'abbé Joseph Bonnet.

Pages Romaines

Echo des désastres du midi de l'Italie.—Emigration et projet Gompers et Sullivan.

On sait avec quelle générosité les catholiques du monde entier répondirent à l'appel du Pape, lors des dernières catastrophes de la Sicile. Les millions affluèrent au Vatican, et Pie X, jour par jour, fit publier par l'*Osservatore romano* les sommes qu'il recevait, les noms des diocèses qui les envoyaient, non moins que les noms des donateurs qui les offraient. Pendant de longs mois, on put voir combien étaient nombreuses les sources de la charité chrétienne, et avec quelle persévérance elles roulaient des flots d'or.

De son côté, le gouvernement italien reçut des dons spontanés, imposa des contributions supplémentaires pour venir en aide aux malheureuses victimes, mais à part quelques exceptions faites pour flatter l'amour-propre de

certains puissants donateurs, il encaissa sans jamais révéler le chiffre des sommes qu'il recevait.

Cette réflexion ne paraîtra malveillante qu'à ceux qui oublient ou qui ignorent que lors de l'avant-dernier tremblement de terre, le tiers seulement des secours confiés au gouvernement italien et aux comités spéciaux parvint à destination. La presse anticléricale ne pourra émettre aucun soupçon sur la distribution des sommes envoyées au Pape, car au Vatican, c'est la charité au grand jour, et les procès-verbaux des conseils municipaux des villes ruinées en proclament la générosité et l'intégrité dans leurs votes de reconnaissance. Pour ne citer qu'un exemple entre tant d'autres, à la date du 11 septembre dernier, le syndic de Reggio-Calabria envoyait officiellement au cardinal secrétaire d'Etat, pour qu'il le fit agréer à Sa Sainteté, le vote de gratitude unanime du conseil municipal de la cité pour tous les dons faits par le pape à la malheureuse ville. Ce sont deux écoles confiées à la vigilance des sœurs de la Charité, deux orphelinats pouvant recevoir 150 enfants chacun, un asile pour l'œuvre dite de la Providence, etc., sans compter les nombreux dons, secours, faits aux particuliers dans les premiers jours des désastres.

Dans un pays où le gouvernement à fait tous ses efforts pour entraver l'action pontificale dans l'aide qu'elle voulait assurer et qu'elle est parvenue à donner, ces votes de reconnaissance qui se manifestent dans une fière indépendance sont un éclatant hommage rendu à la Papauté.



Si enchanteresse que soit l'Italie, au point d'attirer sans cesse tous les touristes du monde, y vivre en qualité de citoyen n'est pas précisément le rêve, quoique la révolution ait détrôné les princes qui opprimaient les peuples, dit-elle. C'est au moins ce que pensent tant d'Italiens qui s'en vont en Amérique y gagner un pain plus substantiel et y jouir d'une liberté plus grande que chez eux.

Le commissariat de l'émigration vient de communiquer la statistique suivante sur les départs effectués soit dans les différents ports du royaume, soit dans celui du Havre, pendant le mois d'août 1909.

En ce seul mois, des ports italiens ou du Havre, 15,635 émigrants se sont embarqués à destination de l'Amérique, et sur ce nombre 1,592 seulement n'appartenaient pas à la nationalité italienne. Or 8,858 allaient s'établir aux Etats-Unis, 5,775 à la Plata, 941 au Brésil, et 61 en divers pays.

Dans le mois d'août de l'année précédente, (1908), 10,588 émigrants, dont 882 étrangers seulement, étaient partis des mêmes ports, 4,269 se dirigeant vers les Etats-Unis, 5,527 vers la Plata, 736 vers le Brésil, 56 vers d'autres pays.

Plus forte, par conséquent, cette année qu'en 1908, l'émigration a donné 5,047 arrivées en Amérique de plus, dont la différence se répartit en 4,589 pour les Etats-Unis, 248 pour la Plata, 205 pour le Brésil et 5 pour les autres contrées.

A côté de ces chiffres de départ, il est nécessaire de donner ceux des retours, pour qu'il soit permis de se rendre compte du mouvement établi entre l'Amérique et l'Italie.

En août dernier, 10,341 Italiens regagnant leur patrie ont debarqué dans

les ports de leur pays : 5,441 revenaient des Etats-Unis, 3,890 de la Plata, 942 du Brésil, 68 d'autres régions. Dans le mois d'août 1908, le nombre des rapatriés avait été autrement considérable puisqu'il s'était élevé à 25,179, dont 20,582 provenaient des Etats-Unis, 3,601 de la Plata, 908 du Brésil, et 88 d'ailleurs. Il en résulte une diminution, entre les mois d'août des deux années 1908 et 1909, de 14,838 au désavantage de l'année courante.

Pour compléter ces renseignements, si nous rapprochons les chiffres qui établissent les émigrations italiennes des 8 premiers mois des années 1909 et 1908, nous trouvons qu'en cette année, 245,589 émigrants dont 11,585 seulement n'appartenant pas à l'Italie, sont partis pour l'Amérique, soit des ports de la Péninsule, soit du Havre ; 206,786 étaient à destination des Etats-Unis, 31,845 se rendaient à la Plata, 6,313 au Brésil, 643 allaient à diverses destinations. Dans les 8 premiers mois de l'année précédente, 81,116 départs avaient eu lieu, et sur ce nombre, on ne comptait que 5,328 non italiens : 42,914 avaient débarqué aux Etats-Unis, 31,076 à la Plata, 6,500 au Brésil, 626 en d'autres pays. L'émigration trans-océanique a donc cette année surpassé celle de 1908 de 164,473 départs.

Les rapatriements pendant les 8 premiers mois de 1909 s'élevèrent à 74,360, dont 27,739 des Etats-Unis, 37,767 de la Plata, 8,236 du Brésil, 618 des autres pays. Sur ces nombres, 1,155 furent rembarqués dès leur arrivée aux Etats-Unis en vertu des lois en vigueur sur l'immigration, et 4,987 indigents ou réputés tels furent renvoyés à tarifs réduits, soit par les autorités consulaires, soit par les sociétés de patronat. 1,945 indigents revenaient des Etats-Unis ; 1,451 de la Plata ; 1,494 du Brésil, et 97 de l'Amérique Centrale.

Les 8 premiers mois de 1908, 200,099 rapatriés d'Amérique étaient revenus en Italie, dont 154,298 retournaient des Etats-Unis, 35,926 de la Plata, 9,136 du Brésil et 739 de divers pays.

Dans tous ces départs et ces retours, on ne voit pas figurer le nom du Canada qui, par conséquent, ne paraît pas être, probablement à cause des rigueurs hivernales de son climat, un pays recherché par les populations d'Italie trop habituées à une température moins froide.

La préférence donnée par les émigrants italiens aux Etats-Unis préoccupe à ce point les grandes compagnies industrielles de ce dernier pays que M. Samuel Gompers, président des syndicats des Etats-Unis, et M. Sullivan, président de l'Union américaine des typographes, sont venus à Rome, dans le but d'établir une entente qui permettrait de discipliner l'émigration italienne aux Etats-Unis, en la soumettant aux contrats qui régissent les syndicats américains.

Sans vouloir médire, on peut affirmer sans se tromper que, s'il y a un but humanitaire dans les démarches de ces deux présidents, il y a surtout une affaire destinée à ne pas nuire à leurs intérêts.

La mettre en évidence eut été la faire échouer. Ces messieurs, dans les conférences qu'ils ont faites dans la salle de la Confédération du Travail à Rome, ont eu soin de la dissimuler sous des motifs philanthropiques qu'ils ont largement et fort habilement développés. La misère des pauvres Italiens, arrivant là-bas avec des rêves qui s'évanouissent dans les duperies dont ils sont les victimes de la part de banquiers usuriers ou de patrons indélicats, a été exposée avec un tel luxe de détails, que, de prime abord, on aurait acclamé, comme des rédempteurs, ces hommes qui, à leur tour, avaient traversé l'océan pour venir jeter un cri de détresse en faveur des infortunés.

On a bien vite constaté, toutefois, que la principale préoccupation de ces

messieurs était de protéger les ouvriers américains contre la concurrence qui leur est faite par les ouvriers italiens travaillant à un salaire inférieur.

Au point de vue américain, écrivait l'*Osservatore romano* rendant compte de la conférence, le projet Gompers est excellent, mais est-il réellement favorable aux intérêts italiens ? Au reste, continue le même journal, les nombreux placements faits dans les caisses d'épargnes d'Italie par les émigrants en Amérique ne sont-ils pas la meilleure preuve que la misère si largement décrite par Gompers n'est pas si universelle qu'il le dit ? Dans tous les cas, au lieu de se laisser englober dans le grand tout américain en restant individualités séparées, ne vaudrait-il pas mieux que, se constituant en syndicats italiens, par métiers divers, les émigrants s'unissent alors aux syndicats américain, sans se laisser absorber par eux ? « *Cosi, con vantaggi quasi equali di quelli che avrebbero entrando nei sindacati americani manterrebbero le loro autonomie, e cio che conta moltissimo,* LE LORO NAZIONALITÀ ».

Et poursuivant encore ses réflexions sur le projet Gompers, l'*Osservatore romano* ajoute encore : « Ces messieurs venus d'Amérique à Rome, ne trouveront point étrange que nous insistions sur le principe de la nationalité, car pour nous, elle a la plus grande importance au point de vue moral et religieux.

« Tous les émigrants italiens étant catholiques, moins ils se perdront dans le grand tout américain, plus ils garderont les principes religieux de leurs familles, de leur patrie, par leurs rapports fréquents avec les chapelains d'émigration. Au contraire, en s'associant aux syndicats américains, presque tous protestants, les ouvriers déjà séparés des mœurs de leur patrie, n'ayant déjà par eux-mêmes aucun zèle pour les pratiques religieuses, finiront par embrasser la religion protestante ou, tout au moins, devenir complètement indifférents. »

Le grand tout américain est donc l'apostolat du protestantisme ou du matérialisme ; la défense de la nationalité d'outre océan par le maintien de la langue et des usages du pays est la meilleure défense de la foi dans ces Etats-Unis qui prétendent tout absorber.

" *Ecce francamente la nostra opinione sul progetto dei signori Gompers e Sullivan,*" dit toujours l'*Osservatore romano.*

La tentative de ces messieurs dans la capitale de l'Italie méritait d'être signalée comme une de ces invasions lentes d'autant plus dangereuses qu'elles semblent préparer l'avènement de l'âge d'or ; la mise en garde du grave journal l'*Osservatore romano* devait être divulguée au loin. C'est pourquoi nous avons essayé de la reproduire.

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Le Droit public de l'Église—L'Église et l'Éducation à la lumière de l'histoire et des principes chrétiens, par Mgr Louis-Adolphe Pâquet [1].

Il y a quelques mois à peine, Mgr Pâquet publiait un premier volume sur les principes généraux du Droit public de l'Eglise. Ce remarquable ouvrage recevait le plus favorable accueil de la part des théologiens, des canonistes, et de tous les hommes préoccupés de ces graves questions, trop souvent ignorées ou méconnues.

Aujourd'hui, le distingué professeur continue son œuvre en donnant au public un nouveau volume, aussi riche de solide doctrine que son aîné, et dont la portée n'est pas moins considérable, ni moins immédiatement pratique. Il traite, en effet, du pouvoir d'enseignement de l'Eglise, et du rôle joué par cette divine société dans l'éducation.

Il serait superflu de présenter aux auteurs de la *Nouvelle-France* ces doctes pages de Mgr Pâquet, si les différents articles, parus dans la Revue, n'avaient acquis une plus frappante vigueur, en devenant les chapitres, fortement reliés, d'un magnifique volume.

L'œuvre se divise en deux parties principales, l'une historique, l'autre doctrinale, suivies d'une conclusion du plus haut intérêt pour nous, puisqu'elle donne un aperçu, assez complet bien que sommaire, de l'organisation et du développement de l'instruction publique au Canada, ainsi que des luttes suscitées par la question des écoles.

Sans doute, les militants de la politique, qui ont été plus ou moins engagés dans les combats ardents, livrés pour la question scolaire, iront tout d'abord aux derniers feuillets pour y chercher fièvreusement un mot d'éloge ou une note de blâme.... Puissent-ils ensuite s'appliquer à la lecture de la première partie de l'ouvrage, qui traite de l'Eglise et de l'Education à la lumière de l'histoire ! Tous les lecteurs constateront, qu'à travers les siècles obscurs, comme aux époques les plus brillantes, l'Eglise n'a cessé de répandre sur le monde le bienfait de la lumière intellectuelle. Ils apprendront en même temps que les lois persécutrices ne sont pas une invention moderne, et que toutes les iniquités ont toujours provoqué de fières revendications ; que ces protestations du droit et de la conscience outragés tombaient autrefois des lèvres d'un Grégoire de Nazianze, comme elles ont retenti de nos jours dans la bouche d'un Monseigneur Parisis ou d'un Père Lacordaire. Ils verront enfin, que partout, l'Eglise a pris en main la cause sacrée de l'Education, et que ses nobles efforts finirent presque toujours par lui assurer le triomphe.

---

1 — Imprimerie de la Cie de l'*Evénement*, Québec 1909. Se vend $1.25 chez l'auteur, au Séminaire de Québec.

Frappée par ce grand fait historique, l'attention voudra en scruter les causes profondes ; l'exposé doctrinal qni suit facilitera cette étude.

Dans cette seconde partie sont exposés avec une majestueuse sérénité les grands principes chrétiens en matière d'éducation. Là, se trouve condensé la doctrine des Pontifes et des docteurs sur ce point capital de nos croyances ; là, se trouvent établis dans une belle lumière, d'abord, le droit primordial des parents sur l'éducation de leurs enfants, puis le droit inaliénable de l'Eglise, non seulement sur l'enseignement religieux, mais encore sur l'enseignement profane, et enfin, le rôle scolaire de l'Etat, parfois si exagéré, même si dénaturé de nos jours.

Ceux qui auraient été séduits par la formule magique qui contient tout le dogme de la libre-pensée sur l'éducation et proclament que l'école doit être laïque, gratuite et obligatoire, pourront se désillusionner, et découvrir quels sophismes captieux, quelles graves erreurs se cachent sous ces trois mots fascinateurs.

Bien que l'auteur n'ait pas voulu faire œuvre d'érudit, mais de théologien, toutefois les citations aussi nombreuses que variées, insérées dans le développement des thèses ; les copieuses indications bibliographiques, entassées au bas des pages, démontrent quelles patientes recherches, quelles immenses lectures ont préparé ces chapitres si pleins, si fermes et si complets.

« Le combat n'est plus aux chemins creux, il est à l'école », a déclaré, en ces derniers temps, un illustre sectaire. Cette parole n'est pas vraie seulement de la France ; elle est d'une vérité universelle, et s'applique spécialement à notre pays, où déjà maintes tentatives ont été faites pour ruiner, ou du moins limiter et restreindre, la salutaire influence de l'Eglise dans l'éducation.

Les ennemis n'ignorent pas que l'avenir appartiendra à qui sera le maître de l'enfance : aussi le mot d'ordre des sociétés occultes est-il de s'emparer de l'âme de l'enfant, et de la soustraire à toute ambiance religieuse. L'astuce de leurs procédés voile trop souvent aux esprits honnêtes le but infâme qu'ils poursuivent avec une redoutable ténacité.

Dieu veuille que les principes catholiques, si doctement exposés dans cet ouvrage, soient largement mis en circulation ! Les esprits sincères à la recherche de la vérité sur cette question vitale seront heureux d'être enfin éclairés et fixés ; les âmes déjà convaincues goûteront un noble plaisir à pénétrer davantage les motifs de leur adhésion ; tous s'éprendront d'amour et de zèle pour la grande cause de l'éducation catholique : ils s'en constitueront partout les valeureux champions, et leur vaillance lui assurera une définitive victoire.

RAYMOND-M^ie ROULEAU,

des Frères Prêcheurs.

Les Trois Comédies du « Statu quo », 1834. Avec une préface de M. N.-E. Dionne, bibliothécaire de la Législature provinciale.

Sous ce titre l'inlassable historien publiciste nous donne le deuxième volume de sa *Galerie historique*. C'est une contribution intéressante à l'histoire politique de notre pays que la reproduction de ces comédies depuis longtemps introuvables. On y constate que, malgré les griefs véritables de nos compatriotes à cette époque, il n'y avait pas toujours unanimité parfaite de vues et d'action sur des questions d'intérêt vital. La préface élaborée de M. le Docteur Dionne nous renseigne exactement sur la situation et fait avec impartialité le départ des responsabilités.

L. L.

Un éducateur apôtre. Le Père C. Beaudry, clerc de Saint-Viateur, supérieur du Collège de Joliette, 78 pages in-18. Louvain, 1909.—Cette biographie, dictée par la piété filiale, fait revivre la sereine et paternelle figure du saint prêtre, qui, pendant quarante années de sa belle vie religieuse et sacerdotale, s'identifia avec le collège de Joliette. Sous son intelligente et fervente direction, cette maison grandit, se développa, et donna, comme un arbre fécond cultivé pas des mains diligentes, des fruits abondants de vie intellectuelle et morale. Cet ouvrier apostolique préparait de loin la pépinière du florissant diocèse dont elle façonne la milice sacerdotale. Il était juste qu'une plume expérimentée traçat le portrait d'un tel éducateur et fît revivre aux yeux de légions d'anciens élèves, objets de son dévouement, les détails d'une vie pleine d'édification et de fortifiants exemples. Tous ceux qui, comme nous-mêmes, ont eu, ne fût-ce qu'en passant, le bonheur de rencontrer le vénérable Père Beaudry, ont gardé de sa bienveillance, de sa piété, de son maintien parfaitement ecclésiastique, le plus salutaire comme le plus agréable souvenir. La lecture de cet opuscule leur fera connaître et apprécier mieux encore cet homme de bien.

L. L.

L'œuvre qui nous sauvera. La régénération de l'individu et de la société par les retraites fermées, Brochure de 75 pages, gr. in-12. Montréal, 1901 [1].—Puisque les retraites fermées si fertiles en bons résultats dans les pays de l'Ancien et du Nouveau Monde où elles sont en opération, commencent à s'introduire au Canada, il convenait de faire conuaître la nature, le but et les procédés de cette salutaire innovation. C'est ce que vient de faire, dans un style aussi attrayant que facile, l'auteur de la brochure que nous recommandons par ces quelques lignes à l'attention et à l'encouragement de nos lecteurs. Après l'avoir lue, ils auront peut-être le bonheur d'en tirer une conclusion pratique, pour eux-mêmes ou pour quelqu'un des leurs, sous la forme d'une bonne retraite fermée.

L. L.

1 — Se vend au *Messager Canadien*, Montréal, 20 sous l'exemplaire.

Directeur-propriétaire . . . . L'abbé L. Lindsay.

Québec. — Imprimerie de la Compagnie de « L'Événement. »

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VIII QUÉBEC, NOVEMBRE 1909 N° 11

LA FIN DU CONCILE

A. D. MCMIX
DIE FESTO OMNIUM SANCTORUM
QUO TRIUMPHANS ECCLESIA MILITANTE CONGAUDET
IN BASILICA MINORI
A FRANCISCO DE MONTMORENCY-LAVAL
BEATÆ VIRGINI MARIÆ IMMACULATÆ OLIM DICATA
TOTIUS CANADENSIS ECCLESIÆ
VENERABILES ARCHIEPISCOPI ET EPISCOPI
ARBORIS PRISTINÆ SURCULI VIGENTES
PRIMI CONCILII PLENARII QUEBECENSIS
PRÆSIDE ILLmo ET REVmo APOSTOLICÆ SEDIS DELEGATO
DECRETA SUBSCRIPTURI
AD ALTARE CHRISTI SOLEMNI RITU ACCESSERUNT
ET ANGELORUM LEVITARUMQUE ACCLAMANTIBUS CHORIS
OSCULUM PACIS
IN DILECTIONIS FRATERNÆ FIDEIQUE UNITATIS SIGNUM
INVICEM DEDERE

[*Traduction*]

L'an du Seigneur 1909, en la fête de tous les Saints où l'Eglise militante unit sa joie à celle de l'Eglise triomphante, dans la Basilique mineure dédiée jadis par François de Montmorency-Laval à la Bienheureuse Vierge Marie Immaculée, les vénérables archevêques et évêques de l'Eglise canadienne, rejetons vigoureux de l'arbre primitif, sous la présidence de l'Illustrissime et Révérendissime Délégué du Saint-Siège, s'approchèrent solennellement de l'autel du Christ pour signer les décrets du Premier Concile Plénier de Québec, et aux acclamations des Anges et des Lévites, se donnèrent le baiser de paix mutuel en signe de leur amour fraternel et de leur unité dans la foi.

LE PREMIER CONCILE PLÉNIER DE QUÉBEC

Ouvert solennellement le 19 septembre dernier, notre premier Concile plénier s'est terminé en la fête de tous les Saints, associant aux chants de gloire de l'Eglise du Ciel la note triomphale du *Te Deum* et les acclamations joyeuses de l'Eglise militante.

Cette date mémorable appartient désormais à l'histoire. Elle rappellera les gestes de la première réunion plénière de l'épiscopat canadien pour l'extension et la stabilité du règne de Jésus-Christ, dans cette partie du Nouveau Monde acquise il y a trois siècles à l'Evangile par les envoyés de la fille aînée de l'Eglise. Et quand, munis de la sanction du successeur de Pierre, les décrets du Concile seront promulgués, les fidèles verront à quelle œuvre salutaire les Pères et les théologiens, après plusieurs années de préparation et d'études préliminaires, ont consacré six grandes semaines d'un travail ardu, persévérant dans la prière, comme les Apôtres au Cénacle, sous le souffle vivifiant de l'Esprit de vérité. Ils trouveront, dans les actes de cette sage législation, un corps de doctrine, de morale, de liturgie, de discipline et de jurisprudence ecclésiastique, spécialement adapté aux temps, aux lieux, aux circonstances où ils vivent. Ils béniront le Ciel d'avoir mis à leur tête des pasteurs aussi éclairés et zélés, qui connaissent à fond les nécessités de leurs ouailles et ne reculent devant aucun dévouement ni aucun sacrifice pour y pourvoir.

Pendant que dans le silence et la discrétion s'élaboraient les lois destinées à maintenir et à faire avancer les fidèles dans la foi et la sainteté, la parole apostolique, dans les diverses églises de la ville, n'a cessé de se faire entendre à toutes les catégories de la société des fidèles. Magistrats, hommes d'Etat, professionnels, industriels, ouvriers, mères de famille, jeunes gens, enfants des deux sexes, ont tour à tour acclamé les Pères du Concile, et recueilli avec une respectueuse avidité de leurs lèvres autorisées la parole de vie qui « leur enseigne la justice ».

Québec, déjà témoin de tant de glorieuses démonstrations, peut se réjouir à bon droit d'avoir vu son enceinte hospitalière envahie par une phalange d'apôtres accourus des extrémités du continent à la voix du vicaire de Jésus-Christ, et d'avoir contemplé,

dans le sanctuaire de son ancienne basilique, leurs figures vénérables formant couronne autour de celles du représentant du Saint-Siège et du successeur de François de Montmorency-Laval. Et lui, le premier évêque de la Nouvelle-France, du sein de la gloire, a dû se pencher avec amour vers ces fils bien-aimés, continuateurs de son œuvre, rejetons florissants de l'arbre qu'il avait planté en si bonne terre. En les voyant s'avancer vers l'autel encore embaumé de l'encens du sacrifice pour y confirmer par leur signature les décrets du Concile, il a dû tressaillir de joie et remercier le divin Maître d'avoir envoyé à sa vigne une telle élite d'ouvriers. Puis, témoin du baiser de paix et d'adieu, symbole de l'unité et de la charité de ce nouveau Collège apostolique, il a dû répéter avec le Psalmiste : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum* [1].

A tous les vénérables Pères, aux savants et pieux théologiens du Concile, avec qui « uni de cœur et d'esprit », nous avons vécu ces jours à jamais bénis, nous adressons du fond du cœur ces vœux empruntés aux acclamations du cérémonial :

Quod plantaverunt Deus crescere faciat ad vitam æternam.
Luceat lux eorum coram hominibus et videantur opera sua bona. Fiat ! Amen ! [2]

---

1 — « Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble » ! (Ps. CXXXII, 1).

2 — « Ce qu'ils ont planté, que Dieu le fasse croître pour la vie éternelle » : « Que leur lumière luise devant les hommes et que leurs bonnes œuvres apparaissent. Ainsi soit-il ! Amen ! »

LA DIRECTION.

HÉRAULTS DE LA CROIX [1]

L'homme apte à une entreprise aussi périlleuse que la découverte du Grand Ouest ne s'était pas encore présenté. Il s'offrit alors dans la personne d'un Canadien à l'esprit magnanime qui, plutôt par nécessité que par choix personnel, avait embrassé la carrière de traiteur de fourrures. Il s'appelait Pierre Gaultier de Varennes, et avait pris le surnom de la Vérendrye (qu'il abrégeait généralement en Lavérendrye), sous lequel il est connu dans l'histoire. Né à Trois-Rivières, le 17 novembre 1685, d'un gentilhomme français, René Gaultier, chevalier de Varennes, et d'une jeune Canadienne, Marie, fille de Pierre Boucher, le premier de la célèbre famille de ce nom, Pierre Gaultier avait servi dans l'armée française, et avait même été laissé pour mort sur le champ de bataille de Malplaquet, après y avoir reçu neuf blessures.

Et pourtant toute la récompense de son dévouement à la couronne française avait consisté dans un vain titre, et, à l'instar d'autres nobles canadiens, il avait dû recourir au commerce des fourrures comme moyen de subsistance. Doué d'une énergie infatigable, d'une droiture d'esprit et d'une honnêteté d'intentions peu communes à cette époque parmi les hautes classes du Canada, et par-dessus tout animé de grands sentiments religieux, Lavérendrye était vraiment l'homme idéal pour la réalisation des projets de la cour française et de ses représentants sur les bords du Saint-Laurent.

Pendant un séjour au Lac Népigon en 1727, il avait entendu les

---

L'auteur de ces pages n'est pas un étranger pour les lecteurs de la *Nouvelle-France*. Ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'apprécier l'érudit missionnaire ethnographe et linguiste au congrès américaniste de Québec en 1906, ont gardé heureuse et profitable souvenance des récits véridiques et émouvants que, sous le titre de *Aux Sources de l'histoire manitobaine*, le R. P. Morice a publiés dans cette revue. Aujourd'hui, c'est une primeur de choix que nous empruntons à l'ouvrage magistral qui paraîtra vers Noël sous la signature du savant historien.

C'est en anglais, idiome aussi familier à l'auteur que sa langue maternelle, que le Père Morice va publier son Histoire de l'Église catholique dans le Canada Ouest. Pour être moins savoureuse à nos compatriotes canadiens-français, ce livre, en atteignant le lecteur anglais et protestant, l'éclairera sur le rôle joué jadis et toujours par la race française dans la découverte, l'exploration, l'évangélisation, la colonisation et la prospérité de cette immense portion du Canada.

La Rédaction.

1 — Ouvrage en 2 vols, ornés de photogravures, cartes, facsimilés, reliure toile. Se vend $5.00, et si on y souscrit dès maintenant, $4.00. S'adresser à l'auteur, Rév. A.-G. Morice, O. M. I., Eglise Sainte-Marie, Winnipeg, Man.

Indiens parler d'une voie qui conduirait à la Mer de l'Ouest, et avait en conséquence formé un plan qu'il soumit au gouverneur Charles de Beauharnois par l'entremise du Père Nicolas Degonnor, S. J., un des missionnaires de l'Ouest[1]. Ce prêtre, s'étant rendu à Montréal, y plaida la cause de Lavérendrye qui, en 1730, commandait au fort Kaministiquia. Le résultat de son intervention fut que, le 8 juin de l'année suivante, ce dernier quitta Montréal pour le mystérieux Ouest à la tête de cinquante hommes et accompagné de trois de ses fils et de son neveu, Christophe Dufrost de la Jemmeraye.

Vu l'impossibilité où il s'était trouvé d'obtenir aucun secours pécuniaire de la Cour pour couvrir ses dépenses, il avait été investi par manière de compensation du monopole de la traite des fourrures dans les pays qu'il découvrirait, privilège qu'on croyait, bien à tort comme nous le verrons, devoir avantageusement remplacer n'importe quelle allocation en argent que les autorités de Paris eussent alors pu octroyer. Cette circonstance rendit pourtant impossible tout progrès rapide ; mais elle contribua à mettre Lavérendrye en contact avec les indigènes de l'Ouest et à lui faire acquérir une véritable influence sur eux.

Pendant qu'il se dirigeait sur l'Ouest, il prit comme chapelain de l'expédition le Père Charles-Michel Mesaiger, Jésuite, né en France le 7 mars 1706, et qui était arrivé à Québec dans le cours de 1722[2]. Le P. Mesaiger fut le premier prêtre qui vît jamais le Lac des Bois.

Mais, bien avant de pouvoir y arriver, Lavérendrye eut un avant-goût des nombreux déboires qui l'attendaient au cours de ses explorations. Le 27 août, à quinze lieues au sud-ouest de Kaministiquia, sur le lac Supérieur, son équipage, pris d'épouvante à la vue d'un portage de neuf milles à faire, et peut-être aussi sous l'influence des mauvais conseils de commerçants jaloux, refusa d'aller plus loin. Mais, écrit l'explorateur, « à l'aide de notre Père missionnaire, je trouvai le moyen de gagner

---

1 — Le Père Degonnor (dont le nom est souvent écrit en deux mots, de Gonnor) naquit au diocèse de Luçon, France, le 19 novembre 1691—d'aucuns disent 1671—et entra dans la Société à Bordeaux le 11 septembre 1710 ; il arriva au Canada en 1725, et mourut à Québec le 16 décembre 1759.

2 — Le 2 février 1726, il prononça ses quatre vœux et fut envoyé chez les Miamis. Il retourna en France le 20 octobre 1749, et mourut à Rouen le 7 août 1766. Ses lettres nombreuses, qui existent encore, nous le montrent comme un homme d'humeur égale, et même naturellement enjoué.

quelqu'un parmi le nombre de mes engagés pour aller, avec mon neveu la Jemmeraye, qui était mon second, et mon fils, établir le poste du lac de la Pluye » [1].

Avec ces gens de bonne volonté il équipa quatre canots, et ainsi fut fondé le fort Saint-Pierre, au débouché du lac, un peu avant l'hiver de 1731, tandis que le commandant en chef de l'expédition retournait à Kaministiquia, où il hiverna.

Pendant qu'il s'y trouvait, La Jemmeraye ne restait pas oisif au fort Saint-Pierre. Il invita les Indiens qu'il rencontra à échanger leurs fourrures avec lui ; mais l'arrivée des Français ne s'étant point assez ébruitée, la traite ne put d'abord être bien active au nouveau poste.

Le 8 juin de l'année suivante (1732), Lavérendrye partit de nouveau avec le missionnaire, son neveu qui l'avait rejoint, deux de ses enfants et sept engagés. Après avoir été fêtée par un grand rassemblement d'Indiens au fort Saint-Pierre., sa petite troupe s'avança jusqu'au Lac des Bois, sur la rive occidentale duquel Lavérendrye éleva le fort Saint-Charles, ainsi nommé en l'honneur du saint patron du chapelain, aussi bien que du gouverneur de la Nouvelle-France.

A propos de ce dernier, un mémoire qu'il adressa au ministre des Colonies à Paris nous initie aux fausses notions, basées sur une ignorance bien excusable, qui avaient cours alors, non moins qu'à l'objet réel que le gouvernement français se proposait en poursuivant les découvertes commencées. De Beauharnois avait écrit ce qui suit au sujet de Lavérendrye et de son entreprise :

Il faut aussi qu'il ait des cartes bien exactes du Nouveau-Mexique et de la Californie, afin de ne pas aller se jeter dans la Mer Vermeille (Golfe du Mexique) où la Rivière Rouge dont parle M. de la Véranderie a bien la mine de se décharger... A ces considérations j'en adjoute une qui sera sans doute d'un grand poids auprès d'un ministre qui a autant à cœur que vous l'avés la publication de l'Evangile parmi des nations nombreuses qui n'ont point encore entendu parler de Jésus-Christ : c'est que chemin faisant on pourra prendre des mesures pour ménager dans ces vastes contrées des établissements également utiles à la Religion et à l'Etat. Il serait même difficile qu'un Religieux passât trois ou quatre ans à parcourir ces contrées sans y avoir occasion de procurer par le baptême l'entrée du ciel à plusieurs enfans moribonds.

1 — Dans les *Mémoires et Documents pour servir à l'histoire des origines françaises des pays d'outre-mer*, de Pierre Margry, vol. VI, p. 586. Paris, 1888.

Puis, en venant à ce qui lui était arrivé à lui-même, le pieux gouverneur ajoute : « J'ai eu plusieurs fois cette consolation pendant ma course, et il n'en est point de plus flatteuse pour les personnes de mon état » [1].

Nous ne connaissons aucun document contemporain qui nous permette d'affirmer positivement que les Jésuites du fort Saint-Charles et d'autres localités dans l'Ouest aient jamais exercé leur ministère auprès d'autres personnes que les explorateurs et les voyageurs canadiens. Mais il est inconcevable que, avec un si grand nombre de sauvages qui se pressaient constamment sur leurs pas, aucun n'ait été régénéré dans les eaux du baptême. De fait, la récente découverte des restes de trois Indiens enterrés dans l'enceinte du fort prouve clairement que certains d'entre eux avaient reçu le sacrement qui donne droit à la sépulture ecclésiastique.

Le fort Saint-Charles était un rectangle de cent pieds de long, composé d'une double rangée de pieux d'une quinzaine de pieds de hauteur, plantés de telle sorte que l'un d'eux faisait face au point de jonction de deux autres. Dans les limites de cet enclos se trouvaient une église, une maison pour le chapelain, une autre pour le commandant, et quatre maisonnettes munies de cheminées pour les engagés, ainsi qu'un magasin et une poudrière, le tout construit en bois brut et en claie et recouvert d'écorce [2]. Lavérendrye dit expressément qu'il adopta le site que lui indiqua le Père Mesaiger, lequel fut guidé dans son choix par l'abondance du poisson et du gibier.

Cette fondation eut lieu dans l'automne de 1732. Le manque de provisions pour tant d'hommes empêcha d'aller plus loin. Le printemps suivant, l'explorateur envoya son neveu à Montréal, pour faire un rapport sur les progrès de l'expédition. Le Père Mesaiger, dont la santé laissait à désirer, s'en retourna avec lui.

Le 27 septembre 1733, les canots qu'on avait envoyés chercher des provisions et des marchandises à Michillimackinac, à l'extrémité occidentale du Lac Huron, arrivèrent. On s'aperçut bien vite que les effets qu'ils contenaient étaient mal assortis et de

1 — Document contemporain sans date ni signature, dans les Archives canadiennes, Ottawa.

2 — Beauharnois, 28 septembre 1733 ; en outre, lettre du Père Aulneau au Père Bonnin (*The Aulneau Collection*, p. 72).

peu d'utilité pour la traite. Pourtant, comme les Cris et les Assiniboines du Lac Winnipeg réclamaient vivement un poste plus près de leurs campements, Lavérendrye en établit un dans l'automne de 1734 à l'embouchure de la rivière Winnipeg, qu'il appela Maurepas en l'honneur du ministre des Colonies en France, qui avait à peine fait quelque chose pour lui.

Son fils aîné, Jean Baptiste, veilla à l'érection de ce fort. Quant au chef de l'expédition, accablé de fortes dettes, et sous l'effet des difficultés qui s'ensuivaient avec ses hommes et ses fournisseurs, il se crut obligé de se rendre à Montréal, où il arriva le 25 août 1734. Il ne devait alors pas moins de 43,000 livres françaises. Pour satisfaire ses créanciers, il n'avait d'autre actif que la perspective des nombreux ballots de fourrures qu'il considérait comme le résultat de ses découvertes. Jusqu'alors ses trois postes ne lui avaient rapporté que six cents livres. [1]

Il alla jusqu'à Québec, et il dut affermer pour cinq ans ses établissements à ses créanciers, leur concédant le droit de les exploiter par l'intermédiaire d'agents, tandis que lui, dégagé désormais de tout intérêt commercial, consacrerait son énergie tout entière à la découverte de l'Ouest. Pendant qu'il se sacrifiait ainsi, son plus jeune fils, un garçon de dix-huit ans, nommé Louis-Joseph, se préparait, par des études sérieuses à Québec, à dresser la carte du pays où il devait rejoindre le parti explorateur.

Puis, pour remplacer le Père Mesaiger qui ne pouvait retourner, le Père Jean-Pierre Aulneau de la Touche, S. J., reçut son obédience pour l'Ouest [2]. Sa mission ultime était l'évangélisa-

---

1 — Beauharnois au ministre français.

2 — Le nom du Père Aulneau a été écrit de bien des manières, et, jusqu'à une date assez récente, « Arnaud » en était l'orthographe la plus universellement reçue. Le Père Petitot (*En route pour la Mer Glaciale*, pp. 192-93) prétend qu'il devrait s'écrire « Arneau » et cite pour appuyer son assertion un ancien document qu'il dit exister encore à la factorerie d'York, sur la Baie d'Hudson. « Là, ajoute-t-il, se trouve un bréviaire imprimé à Rouen, en 1701, avec le nom « Arneau » écrit sur une feuille volante, et, au-dessous, mention de Rouen 1705, ainsi que des bouts de phrases comme : « sur la côte septentrionale du Lac Supérieur, 1729.... Tous les sauvages m'aiment et ont beaucoup de confiance en moi.... L'hyver 1728 très long et des plus rigoureux... P.-F. Arneau, Rouen. »

D'après le genre de mort qu'il attribue au Père Arneau du manuscrit de la factorerie d'York, il est évident que Petitot a réellement en vue le second chapelain de Lavérendrye. Mais les phrases et les dates que nous venons de reproduire après lui nous permettent d'affirmer avec autant de certitude

tion des Mandanes du haut Missouri, qui, par leurs habitudes semi-sédentaires, paraissaient devoir se rallier plus facilement à l'idéal du chrétien et à la vie civilisée que les hordes nomades des plaines canadiennes.

Né le 25 (ou le 21) avril 1705, d'une famille de Moutiers-sur-Lay, Vendée, qui donna à l'Eglise deux autres prêtres et une religieuse, le Père Aulneau avait été admis dans la Compagnie de Jésus le 12 décembre 1720, et, après avoir quitté La Rochelle le 29 mai 1734, il était arrivé au Canada le 12 août de la même année. Durant la traversée il s'était acquis l'estime de tout le monde par son dévouement aux victimes d'une épidémie qui avait éclaté à bord de son bateau.

Tout dévoué à la conversion des âmes, le jeune missionnaire écrivait de Québec le 25 août 1735 concernant les plans qu'il se proposait de mettre à exécution une fois arrivé dans l'Ouest. Il avait l'intention de passer l'hiver parmi les « Assiniboëls » et les « Cristinaux » ; puis de se rendre aux pays des « Ouant Chipouanes », c'est-à-dire, ajoute-t-il, de « ceux qui vivent dans des trous », et il se réjouissait à la pensée que « si notre bon Dieu le veut... je serai le premier à leur annoncer la bonne nouvelle de l'Evangile » [1].

Dieu dans ses desseins impénétrables en avait décidé autrement. Le Père Aulneau quitta Montréal pour l'Ouest avec Lavérendrye le 13 juin 1735, heureux et content, bien que sa joie fût incomplète par suite de l'absence d'un confrère pour l'accompagner [2]. Doué d'une conscience délicate, il avait peine à se faire à l'idée d'être si longtemps privé de ces consolations spirituelles dont il allait être lui-même le dispensateur pour les autres. Ces scrupules devaient plus tard décider de son sort.

En attendant, les embarras de l'explorateur ne touchaient pas à leur fin. Les canots qui apportaient ses provisions n'étaient point arrivés à temps. L'hiver se passa donc au fort Saint-Charles à chercher des expédients pour économiser, bien que son

---

que ce Père Arneau était un personnage tout à fait différent. L'autographe du Père Aulneau, du fort Saint-Charles, va résoudre la question de la véritable manière d'écrire son nom. (L'ouvrage du Père Morice contient en facsimilé tout une lettre du P. Aulneau, S. J., à sa mère.—La Rédaction).

1—Lettre au Père H. Faye, 25 avril 1735 (*The Aulneou Collection*, p. 34).

2—Le Père Aulneau à sa mère, 29 avril 1735 (*Ibid.*, p. 45).

neveu, de la Jemmeraye, eût déjà été envoyé au fort Maurepas avec deux des Lavérendrye et autant d'employés.

Quant à notre missionnaire, il acquérait quelques bribes de la langue crise, bien en dépit des Indiens eux-mêmes qui n'appréciaient point le don de Dieu. Dans une lettre au Père Bonnin, de Michillimakinac, il admit franchement qu'il ne fondait aucune espérance sur ceux qui se trouvaient au fort Saint-Charles, puisque, dit-il, en plus de leurs superstitions et de leur nature dépravée, le fléau des liqueurs fortes les avait, pour ainsi dire, mis dans l'impossibilité de s'amender. « Les Anglais et les Français, poussés par leur maudite avarice, leur ont donné l'appétit de l'eau-de-vie », écrivait le jeune prêtre, qui peu après se croyait tenu d'ajouter : « Je dois pourtant dire, pour être juste vis-à-vis des Français avec lesquels j'ai voyagé, qu'ils ne se mêlent point de cet infâme trafic, et que, malgré les instances réitérées des Indiens, ils ont préféré ne faire aucun cas de leurs offres de traite plutôt que de leur donner de l'eau-de-vie en échange de leurs fourrures » [1].

Pour quiconque est au fait des excès auxquels tous les traiteurs subséquents se crurent obligés de se prêter sous ce rapport, ces remarques du Père Aulneau ajoutent à la mémoire de Lavérendrye une auréole de droiture qui suffirait à elle seule à nous le montrer comme un homme exceptionnellement consciencieux.

Au printemps de 1736, les provisions étaient bien rares au fort Saint Charles. Pour comble d'infortune, le commandant fut péniblement surpris d'apprendre, le 4 juin [2], la mort de son neveu, dont le petit parti du fort Maurepas lui apporta alors la nouvelle. De la Jemmeraye était décédé le 10 mai 1736. Il est le premier chrétien enterré dans ce qu'on appelle aujourd'hui le Manitoba. Ses cousins érigèrent une humble croix de bois sur sa tombe, et se rendirent au fort Saint-Charles.

Dans l'embarras où le mettait son extrême pénurie, embarras auquel ajoutait d'autant la nouvelle augmentation dans son personnel, Lavérendrye fut obligé d'envoyer trois canots à Michillimackinac, sa base d'opérations la plus proche. C'était pour le

1 — Le même au Père Bonnin, 30 avril 1736 (*Ibid.*, p. 75).

2 — M. L.-A. Prud'homme dit, le 2 juin (Pierre Gaultier de la Vérendrye, dans les *Mémoires* de la Société Royale du Canada, p. 32). Mais le découvreur est explicite sur ce point : il mentionne le 4 (Cf. Margry, vol. VI, p. 589). De Beauharnois doit également se tromper quand il dit le 5 (Lettre au ministre, 14 août 1736).

Père Aulneau une trop bonne occasion de revoir ses confrères et de profiter de leur ministère pour qu'il pût la négliger. Il résolut immédiatement de s'embarquer avec les engagés, et demanda au commandant de permettre à son fils, Jean Baptiste, d'aller avec lui, ce que Lavérendrye ne put lui refuser. Ils partirent le 8 juin 1736, dans des canots montés par dix-neuf voyageurs [1].

Innocents de toute intention répréhensible et ignorant encore la perfidie des Indiens des plaines, ils ne songeaient à aucun danger comme ils naviguaient sur les eaux parsemées d'îles du Lac des Bois. Pourtant le commandant leur avait recommandé une grande prudence. Ils eussent pu aussi se rappeler un événement récent, insignifiant en lui-même, bien que gros des plus sérieuses conséquences. Une petite bande de Cris, les ennemis jurés des Sioux, fiers de posséder quelques fusils obtenus au fort, avaient tiré de la palissade sur des Sioux de prairie qui passaient.

« Qui nous tue » ? avaient demandé ceux-ci.

« Les Français », ricanèrent les Cris, par manière de réponse.

Paroles fatales dictées par la lâcheté ; quelles conséquences imprévues ne devaient-elles pas avoir ! Le parti de cinq personnes qui précédait Jean Baptiste de Lavérendrye et le Père Aulneau ne s'était pas encore rendu bien loin lorsque, le 4 juin, il se trouva face à face avec une centaine de Sioux conduisant trente canots, qui les cernèrent immédiatement, et les garrottèrent comme préparation à la torture.

« Vengeance » ! crièrent-ils. « Ces gens vont payer l'attaque de nos frères à la maison des blancs.

—Mais nous ne vous avons fait aucun mal, pas plus que nos amis », plaida un nommé Bourassa, l'un des voyageurs.

« Les Français ont tiré sur les Sioux », déclarèrent les guerriers sauvages.

« Vous vous trompez », reprit Bourassa : « ce sont les Cris qui l'ont fait. Si vous voulez vérifier le bien-fondé de nos paroles et venger l'injure offerte à votre nation, allez à notre fort. Vous y trouverez cinq ou six loges de Cris, qui sont les vrais coupables ».

1 — Les documents contemporains ne s'accordent point sur le nombre des voyageurs dans le parti. Quelques-uns voudraient qu'ils aient été dix-huit, d'autres vingt, la plupart disent dix-neuf, et l'un d'eux met à vingt-quatre le chiffre total de la bande. Les récentes découvertes au site du fort Saint-Charles établissent le fait que, outre le prêtre et le gentilhomme, il devait y avoir dix-neuf employés.

Ainsi parla le pauvre voyageur, en son nom et en celui de ses compagnons. Pourtant les Sioux n'étaient qu'à demi apaisés.

« Les Français favorisent nos ennemis », reprirent-ils. « Ils leur vendent des armes et des munitions, et le fils de leur commandant est devenu leur chef.

—J'ignore tout cela », fit Bourassa. « Du reste, vous devez savoir que vous obtenez vous-mêmes au fort toutes les armes que vous pouvez payer quand nous les avons. En outre, j'ai maintes fois entendu notre chef prêcher la paix aux Cris et aux autres ».

Là-dessus, une esclave se précipita vers les Sioux en criant :

« Qu'allez-vous faire, mes parents ? Je dois la vie à ce Français. Il ne m'a fait que du bien ».

Cette intervention, jointe à l'espoir d'une proie plus digne d'eux, fit fléchir les Sioux. Ils relâchèrent Bourassa et ses compagnons, mais pas avant de s'être emparés de leurs armes et d'avoir pillé leur cargaison. Puis ils se rendirent au fort, où ils ne trouvèrent point les loges des Cris, qui s'étaient dispersés peu après le départ de Bourassa [1].

Dans l'impossibilité où les Sioux se trouvèrent d'assouvir leur vengeance sur leurs ennemis traditionnels, ils revinrent sur leurs pas, leur soif pour le sang aiguisée par le désappointement ; ils se préparaient probablement à tomber sur les voyageurs qui les avaient, croyaient-ils, indignement trompés. Bourassa et ses compagnons avaient promis d'attendre leur retour, dans le but de recouvrer les armes que les Sioux leur avaient prises pour mieux accomplir leur œuvre sanguinaire ; mais ils s'étaient bien gardés de tenir leur promesse, et avaient décampé au plus vite pour se rendre à Michillimackinac.

1—Ces détails sont empruntés à deux sources : à des documents manuscrits dans les archives de la Marine à Paris (Vol. XVI, fol. 189), et au rapport du gouvernenr de Beauharnois daté de Québec, 14 octobre 1736. Ce dernier, apparemment, écrit juste à la réception des premières nouvelles du massacre, ne paraît pas correct dans tous ses détails. Ainsi il dit que « les Sioux des prairies, au nombre de 130, trouvèrent le canot du Père Aulneau conduit par un nommé Bourassa », et attribue la délivrance des Français uniquement à l'intervention d'une sauvagesse, qui aurait dit aux Indiens de continuer leur chemin et qu'ils trouveraient vingt-quatre Français à détruire. On ne voit pas comment cette femme eut pu rien savoir du parti du Père Aulneau, qui ne se mit en route que quatre jours après la rencontre des Sioux par Bourassa. Il était en outre impossible aux sauvages de rencontrer les gens du Père Aulneau pendant que les premiers se rendaient au fort. Ils durent les trouver pendant qu'ils en revenaient, peut-être après les avoir constamment suivis à distance depuis leur départ.

Les sauvages assoiffés de sang trouvèrent mieux. Sur une île à environ vingt milles au sud du fort Saint-Charles, ils aperçurent le bivouac d'un parti nombreux, dans lequel ils reconnurent vite Jean Baptiste de Lavérendrye, le chef adoptif de leurs ennemis. Il est probable que, aveuglés par la lueur des flammes qui les empêchait de voir ce qui se tramait sur l'eau, les Français furent pris à l'improviste. En un clin d'œil les flèches [1], les tomahawks, les coutelas et même les outils de jardinage de la troupe campée furent utilisés pour l'attaque. Les blancs furent tués jusqu'au dernier, mais pas avant d'avoir montré aux Sioux leur courage, s'il faut en juger par le fait que, dix jours après, deux Cris Monsonis trouvèrent plus de vingt canots sioux encore tachés de sang, et, à côté, des membres humains enterrés dans le sable. L'identité de ces embarcations ne souffrait aucun doute : près des canots sioux s'en trouvaient deux qui avaient appartenu aux Français.

Quelques jours après le massacre, les corps des victimes furent trouvés par un parti de Français. Les têtes, pour la plupart scalpées, gisaient sur des peaux de castor. Le Sieur de Lavérendrye était étendu sur le sol la face contre terre, le dos taillé de coups de couteau et une houe enfoncée dans les reins [2]. Son corps, décapité, était orné de jarretières et de bracelets en piquants de porc-épic.

Quant au Père Aulneau, il se tenait sur un genou, avec une flèche dans le côté, une plaie béante dans la poitrine, la main gauche touchant au sol et la droite levée comme dans l'acte de donner l'absolution [3]. On dit plus tard que la majorité des assaillants était d'avis de ne point lui faire de mal, mais qu'une

1 — Au moins une, qui était de fer, a été trouvé récemment enfoncée dans le crâne d'un voyageur découvert au fort Saint-Charles.

2 — D'autres disent « avec une grande trouée dans les reins ». Cela dépend de la manière dont on lit l'original du manuscrit français. *Trouée* et *houe* se ressemblent beaucoup dans l'écriture cursive. La coupure dans le sternum du squelette de Lavérendrye, que nous avons vu, semble absolument avoir été le résultat d'un instrument de bonne taille et à fil peu tranchant.

3 — Le document de la factorerie d'York, auquel nous avons déjà fait allusion, après avoir décrit ci-dessus la condition du corps de Lavérendrye, et affirmé qu'il était sans tête, ajoute : « Le père Aulneau, non décapité, avait une effroyable blessure dans l'abdomen, dont les entrailles avaient été arrachées et répandues sur le sol. La main gauche était coupée ». *(En route pour la mer glaciale)*, p. 192.

espèce d'halluciné sans scrupule lui avait par bravade donné le coup de grâce sans se préoccuper des conséquences de pareil acte que redoutaient ses camarades.

La première de ces conséquences, s'il faut en croire les auteurs des mêmes rumeurs, fut un coup de tonnerre assourdissant qui frappa de terreur tous les membres de la bande indienne. Ils décampèrent à la hâte, emportant leur butin, parmi lequel se trouvaient les vases sacrés dont le missionnaire s'était servi pour la célébration des saints mystères. Le calice échut en partage à une veuve dont presque tous les fils moururent dans un très court espace de temps. L'impression que fit sur elle la malédiction qui semblait s'attacher au vase mystérieux fut telle qu'elle le jeta à la rivière.

Ainsi se terminèrent les rêves d'évangélisation chez les Mandanes qu'avait formés le Père Aulneau. Il paraît que, sur ses derniers jours, il avait eu comme une prémonition du sort qui l'attendait, puisque, quinze jours seulement avant sa mort, il avait écrit au Père Degonnor : « Continuez, mon cher Père, à prier Dieu pour moi et recommandez-moi à la Sainte Vierge. J'espère bientôt finir ma course, mais crains de la finir mal » [1]. Délicat, esclave du devoir et plein du sentiment de l'indignité de l'homme aux yeux de Dieu, il quitta ce monde sans connaître ces angoisses, fruit de l'appréhension, auxquelles ses semblables sont sujets. Sa vie avait été une digne préparation à une fin si abrupte.

La tragédie de l'Ile au Massacre eut dans le sud les effets désastreux auxquels on pouvait s'attendre. La nouvelle de ce qu'on appela la défaite des Français sous Lavérendrye parvint au fort Beauharnois, où commandait Legardeur de Saint-Pierre, le 23 août 1736. Le 16 septembre suivant, un chef sioux se rendit à ce fort avec un sceau d'argent suspendu à l'oreille. L'ayant examiné, le commandant de la place constata que c'était celui du Père Aulneau. A cette vue, de Saint-Pierre, qui était plus soldat que diplomate, l'arracha à l'Indien et avec le sceau une partie de l'oreille.

Peu après, les Sioux brûlèrent le fort d'une tribu alliée aux Français, puis, jetant à terre la clôture de la mission catholique sur le Lac Pépin, ils firent un feu de joie de ses pieux. Dès lors ce ne fut plus qu'une série d'actes d'hostilité non déguisée contre le fort et la mission, en sorte que, après consultation avec le Père

1 — *The Aulneau Collection*, p. 88.

Guignas, supérieur de la dernière, de Saint-Pierre évacua son établissement, et le prêtre sa mission, le 30 mai 1737 [1].

Quand Lavérendrye apprit la calamité qui venait de s'ajouter à ses nombreuses infortunes, il fut presque anéanti par la force du coup qui le frappait. Dans ses premiers moments de consternation, il eut volontiers prêté l'oreille aux sollicitations urgentes des Indiens qui le pressaient de se mettre à leur tête pour aller venger un crime si peu excusable. Mais il se ravisa vite, et, dans le but de laisser l'effervescence des passions se calmer, il donna des ordres sévères pour que rien ne fût fait avant de recevoir l'avis du « Grand Père de l'Est », c'est-à-dire le gouverneur de Beauharnois.

En attendant, le 17 septembre 1736, il envoya chercher les restes des victimes du massacre, à savoir, le corps de son fils et celui du missionnaire, ainsi que les têtes des voyageurs [2], auxquels il donna une sépulture convenable dans la chapelle de son fort.

A partir de ce temps-là, nombreux et retentissants furent les cris pour une guerre d'extermination chez les Sioux. Lavérendrye ne voulut jamais consentir à une pareille entreprise. Pourtant, dans l'automne de l'année suivante, quelques-uns des meurtriers, parmi lesquels se trouvait l'Indien qui avait tué le prêtre, furent capturés par un parti de Français. Mais comme ceux-ci allaient les mener à leur établissement pour leur faire subir la peine qu'ils méritaient si bien, les prisonniers leur furent arrachés par des sauvages apparentés et peut-être confédérés dans la perpétration du crime [3].

---

1 — Le gouverneur de Beauharnois écrivit dans son rapport de 1738 que « cet officier avait ajouté qu'il serait avantageux de détruire cette nation », tâche dont l'impétueux de Saint-Pierre ne soupçonnait guère la difficulté.

2 — Les ossements de ceux-ci doivent avoir été plus tard transportés au fort Saint-Charles, vu qu'on en a trouvé là dans un tel pêle-mêle qu'il est de toute évidence que ce sont leurs os, non pas les corps, qu'on avait ramassés.

3 — *The Aulneau Collection*, p. 106.

A.-G. Morice, O. M. I.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

I. *Les progrès de la locomotion aérienne.*—II. *Une victoire de la chirurgie : la suture du cœur.*—III. *Une antitoxine cérébrale.*—IV. *Etude sur le sommeil. Le* centre du réveil *du Dr Bérillon.*—V. *Contribution nouvelle à l'étude des* sourciers.— · VI. *La conquête du pôle.*

I

Depuis notre dernière *Revue*, l'opinion publique en France comme à l'étranger a été saisie, captivée, accaparée par la passionnante question de la *locomotion aérienne ;* et nous devons répondre à la curiosité de nos lecteurs en exposant rapidement les événements heureux ou malheureux qui ont jalonné la marche ascendante de cette nouvelle branche de la science.

Les appareils de locomotion aérienne se divisent, comme on sait, en deux catégories bien distinctes : les *ballons dirigés* ou *dirigeables* (moins lourds que l'air) et les *aéroplanes* (plus lourds que l'air). L'expérience confirme tous les jours l'opinion que nous énonçions dans cette *Revue :* l'avenir appartient aux aéroplanes. Dans peu de temps les dirigeables auront perdu tout crédit et ne seront plus qu'un glorieux et hélas ! douloureux souvenir.

Ils ont pourtant grand air et noble allure, ces mastodontes que la volonté de l'homme dirige au-dessus de nos têtes dans le vaste ciel. Mais que d'obstacles à leur marche, que de dangers dans leurs courses ! Ils sont à la merci des courants aériens. Le gaz qui fait leur force constitue aussi leur faiblesse : le moteur est tout proche, et la moindre étincelle suffit à provoquer une fatale explosion. Enfin, il faut prévoir les pannes inévitables, les accidents de machine, la brisure des ailes de l'hélice, etc. Les récentes catastrophes du *Zeppelin* en Allemagne, de la *République* en France sont pleines d'un triste enseignement. Sans doute le nouveau *Zeppelin* a pu réussir depuis lors de nombreux voyages ; mais il ne faut pas oublier qu'il a dû souvent manquer à ses rendez-vous, atterrir brusquement en route, réparer de nombreux accidents. Et les Allemands sont les derniers à croire qu'ils ont

trouvé là l'organe de la guerre future, l'instrument de la victoire.

Il y a mieux à espérer de l'*aéroplane*, outil simple, maniable, peu coûteux et qui marche presque à volonté en tout temps et contre le vent. Son seul défaut est de ne planer encore qu'à une faible altitude : mais il tend tous les jours à s'en corriger, grâce à l'audace et à l'expérience croissantes des aviateurs. Les premiers vols s'exécutaient à quelques mètres du sol, puis ils se firent à 10, à 15, à 20 mètres. Actuellement, on s'élève encore plus haut, à 50, à 60, à 80, à 100 mètres. Et, de l'avis du commandant Renard, la sécurité, loin de diminuer, croît avec la hauteur, l'appareil ne trouvant pas contre terre les moyens d'assurer son sûr atterrissage.

Faut-il rappeler ici les beaux succès de l'aviation qui ont mis en valeur la science française ? L'*avion* que garde précieusement le Conservatoire des arts et métiers de Paris atteste son origine nationale. Ce sont sans doute deux Américains, les frères Wright, qui ont eu l'honneur de pratiquer les premiers vols planés ; mais ils ont choisi la France pour théâtre de leurs exploits. C'est aux environs du Mans qu'ils ont fait évoluer avec succès les premiers aéroplanes. Depuis lors les expériences se sont multipliées aux mains des Farman, des Delagrange, des Blériot, des Rougier, des Latham. Sur plusieurs milliers d'envolées, il y a eu quelques détériorations d'appareils et seulement deux morts d'homme. Qu'on compare ce chiffre avec les sinistres de ballons et les hécatombes d'aéronautes qu'ils ont entraînées, et l'on appréciera vite la supériorité des aéroplanes.

L'appareil est des plus simples, et son poids n'excède pas 200 kilos, l'aviateur compris. Le moteur de 20 à 25 chevaux suffit à le conduire. Et on est surpris en même temps qu'enthousiasmé de la légèreté du véhicule qui se meut à volonté dans les airs. Quelle confiance devait être celle de Blériot pour quitter délibérément la côte française de Calais et se diriger tout droit sur la côte anglaise au-dessus des flots de la Manche ! Il s'était fixé Douvres pour but, et il y arrivait en une heure sans encombre. N'est-ce pas un voyage merveilleux, et d'un bon augure pour l'avenir de la locomotion aérienne ?

A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'exposition de l'aéronautique bat son plein au Grand-Palais des Champs-Elysées de Paris. Les constructeurs y présentent leurs meilleurs appareils,

avec les derniers perfectionnements qu'a sugg´rées la pratique. Le public se presse autour des différents aéroplanes et surtout de celui qui est devenu historique en traversant pour la première fois la Manche. Demain il se rendra à *Port-Aviation* aux portes de Paris, près de Juvisy, pour suivre les épreuves de ces mêmes appareils, aux mains de nos aviateurs les plus exercés. Il est pris d'une vive curiosité, d'un véritable engouement pour cette pratique nouvelle ; mais il ne faut pas se plaindre d'une telle faveur. L'industrie en profite, la science y trouve son compte ; et nos fils utiliseront certainement la *locomotion aérienne* que nous avons eu la satisfaction de trouver et d'inaugurer.

II

Tout comme la physique, la science médicale a ses victoires. Et l'humanité qui y trouve son compte les apprécie hautement. Nous avons souvent ici même célébré les progrès de la chirurgie qui nous permettent de sauver tant d'existences compromises. Il nous est doux aujourd'hui d'enregis rer un de ses plus beaux triomphes : la *suture du cœur.*

Un malheureux nommé Blum avait, le 26 septembre dernier, une rixe vulgaire dans les rues de Constantine (Algérie) et tombait frappé d'un coup de couteau au cœur. On s'empressa de le transporter à l'hôpital civil et de mander à son chevet le Docteur Martin, chirurgien en chef.

Le malade était pâle, exsangue. Son pouls était filiforme, presque insaisissable. Beaucoup de praticiens eussent jugé le cas désespéré : notre confrère algérien ne voulut point abandonner le moribond à son triste sort, et décida de tenter l'impossible pour l'arracher à la mort qui venait à grands pas. Rapidement l'anesthésie par le chloroforme fut opérée. Puis le chirurgien procéda à l'ouverture de la cage thoracique en sectionnant trois côtes et arriva sur le siège du mal.

Il eut un moment d'angoisse. Le cœur ne battait pour ainsi dire plus, il était seulement agité de légers frémissements. Mais le péricarde exploré se montra plein de sang ou plutôt de caillots qui suffisaient à gêner l'expansion de l'organe cardiaque et même à l'arrêter.

Le Dr Martin n'hésita plus. Hardiment il ouvrit le péricarde, y plongea la main, en retira vivement les caillots, plus de cent

grammes ; et, saisissant le cœur, l'attira au dehors. Une plaie linéaire longue d'un centimètre se montrait sur l'oreillette droite. Etait-il trop tard pour la suture ?

Le cœur pressé par la main de notre confrère repondit manifestement à l'excitation, se mit à battre par soubresauts. Cet indice de vie donnait la marche à suivre.

Trois points de suture furent immédiatement posés sur la plaie. L'organe fut aussitôt rentré. Ses battements reprirent, lents, faibles, mais réguliers. L'espoir de le sauver n'était pas perdu. La nuit fut bonne.

Le lendemain le malade allait aussi bien que possible. Il avait repris connaissance et parlé. On pouvait escompter une nouvelle victoire de la science.

Nous disons *nouvelle*, car la *suture du cœur* compte déjà quelques succès à l'actif de nos habiles chirurgiens. Mais il y a de nombreux échecs dus à la gravité énorme des plaies du cœur et surtout au retard si souvent inévitable des interventions. Nous en avons déjà parlé assez longuement dans cette *Revue ;* et nous n'avons voulu cette fois que signaler le coup de maître d'un de nos confrères français, heureux de rendre hommage à leur science consommée, à leur généreuse audace, à leur traditionnelle modestie.

III

La médecine n'a pas la chance de la chirurgie, elle compte les cas où elle jugule le mal, elle ne compte pas, hélas ! ceux où elle demeure impuissante pour guérir ou pour soulager. L'art est particulièrement désarmé en face des affections mentales et nerveuses ; et c'est pourquoi nous nous arrêtons à signaler le récent mémoire présenté à l'Académie de médecine par le docteur Maurice Page.

D'après ce confrère, on tiendrait la panacée des maladies mentales et nerveuses. Le cerveau renfermerait une antitoxine spéciale qui provoquerait expérimentalement l'augmentation de la pression artérielle, l'hypophosphaturie, la diminution des éthers sulfo-conjugués et de l'indican, l'augmentation des forces et du poids. Il suffirait d'injecter quotidiennement cette substance sous la peau pour améliorer ou guérir la plupart des maladies nerveuses ou mentales. La perspective est trop séduisante pour ne pas nous captiver ; mais ne serait-ce pas un pur mirage ?

Il est possible que certaines affections nerveuses soient des intoxications. Ne se traduisent-elles pas somatiquement par l'hypotension artérielle, par l'hyperphosphaturie, par l'augmentation des éthers sulfo-conjugués et de l'indican, par la diminution des forces générales et du poids total, bref, par des symptomes avérés d'empoisonnement ?

Comment soigne-t-on ces malades ? Par le séjour prolongé au lit, le régime lacté, ou végétarien, la cure de raisins, les ferments lactiques, le massage, l'hydrothérapie, tous moyens de désintoxication. On engraisse les patients ; et la névrose s'améliore. Pourquoi ? Parce que l'antitoxine cérébrale n'est soluble que dans la graisse, et que chez les gens gras elle trouve partout à s'exercer.

Les idées de M. Page sont nouvelles, originales et demandent à être contrôlées, d'autant plus qu'il est très sobre de renseignements sur l'antitoxine qu'il a découverte. Voudrait-il en garder l'administration et comme le monopole ? Quoi qu'il en soit, il la concentre sous forme d'un extrait que l'on peut facilement employer en dissolution à 10 % dans des huiles stériles. Il affirme qu'il a administré son remède en injections sous-cutanées à des malades atteints de neurasthénie, d'obsession-doute, de névrose, d'angoisse, de mélancolie, de démence précoce, et qu'il a presque toujours obtenu de beaux succès, des guérisons inespérées.

Nous voulons le croire, tout en restant quelque peu sceptique, car nous sommes assez vieux pour avoir déjà vu bien des inventeurs prôner leur remède et tomber vite dans le discrédit et dans l'oubli. Mais la découverte de M. Page serait si belle, si elle se confirmait ! Exprimons le vœu que nos maîtres daignent s'en occuper et arrivent vite à faire la lumière, pour le bien de l'humanité.

IV

La question du sommeil préoccupe toujours les savants, mais est encore bien loin de sa solution. Chacun de nous dort, et nul ne sait *pourquoi* ni *comment* il dort : n'est-ce pas étrange et presque décourageant ? En tout cas il y a là une constatation qui n'est pas faite pour nourrir l'orgueil humain.

Nombre d'auteurs se sont persuadé que, tout comme le langage, la mémoire, la motilité, le sommeil devait avoir son centre dans un point spécial de l'écorce cérébrale ; c'est une illusion tenace,

mais que l'expérience ne permet pas de conserver. En 1901 encore le Dr Cartaz consacrait un article de la *Nature* à défendre l'hypothèse invraisemblable d'un *centre du sommeil*.

Voici qu'un autre de nos confrères, le Dr Bérillon, plaide en faveur d'une théorie tout opposée, et qui n'est pas mieux démontrée. Il estime que l'observation des faits relatifs à la production et à la cessation du sommeil tend à établir l'existence d'un *centre du réveil*.

Les arguments de notre auteur sont plutôt faibles, on va le voir. Le premier est que par la seule intervention de la volonté, nous pouvons lutter contre l'envahissement du sommeil et en retarder l'apparition. Parlez pour vous, cher confrère, et n'allez pas outrageusement contre le sens commun. Tout le monde sait bien que le besoin de dormir après une journée d'éveil et d'activité est à peu près irrésistible, et qu'il n'y a pas d'insidieux discours politique, ni d'intéressant récit, ni même de grave sermon qui soit capable d'en triompher. La volonté peut lutter quelque temps, une heure, contre l'assoupissement qui nous gagne malgré nous, mais elle cède tôt à la nature. Le fait est si évident, si notoire que le Dr Bérillon en convient. « Il est vrai, écrit-il, que la résistance au sommeil *ne peut être que temporaire*, et à la condition que le besoin du repos mental ne soit pas très grand.» S'il y avait un centre du réveil, il s'accuserait alors d'une manière manifeste, et on connaîtrait son siège.

Le second argument de notre auteur n'est pas meilleur que le premier. Il réside dans l'aptitude qu'ont certaines personnes de se réveiller volontairement la nuit, à l'heure qu'elles se sont fixée à l'avance.

> Ainsi, écrit le Dr Bérillon, on a souvent signalé le fait qu'une personne ayant besoin d'être debout à une heure déterminée, dort profondément jusqu'à ce moment, mais se réveille alors spontanément. L'habitude du réveil matinal à heure fixe rentre dans la même catégorie de faits. Ils ne peuvent s'expliquer que par l'intervention d'un centre cérébral intervenant pour les éveiller, comme le ferait un appareil d'horlogerie remonté à cet effet.

C'est se payer de mots. Le réveil à heure fixe est produit par l'automatisme cérébral, résulte d'une habitude nerveuse. Or presque tous les actes de notre vie sont commandés par le *sous-moi* et n'ont pas d'autre cause que la répétition cérébrale. Pas n'est besoin d'invoquer l'action d'un centre *problématique* du

réveil pour expliquer un fait qui rentre dans la grande catégorie des actes automatiques.

Un certain nombre d'excitations périphériques ou viscérales, ajoute le Dr Bérillon, ont pour effet d'interrompre le cours du sommeil par un mécanisme analogue à celui par lequel les appels du clairon, le tintement d'une cloche, la sonnerie du réveille-matin, ou l'appel verbal d'une personne préposée à cet effet invitent le dormeur à mettre un terme à son somme. On peut admettre que ces diverses excitations viennent directement intéresser le centre cérébral dont la fonction serait de provoquer le réveil du sujet *et ensuite de le maintenir éveillé.*

La thèse change étrangement, on le voit. Il ne s'agit plus seulement d'un *centre du réveil*, mais d'un centre capable de maintenir le sujet éveillé. Nous avons affirmé il y a longtemps l'existence de ce centre nécessaire, mais nous ne le plaçons pas au cerveau, nous le localisons au cervelet. Ce petit organe méconnu nous apparaît comme le centre de la vie affective, le centre excitateur du cerveau, l'organe de la veille. Son inhibition périodique et régulière produirait le sommeil [1]. Nous ne sommes pas seul à défendre cette idée. Le professeur Courmont de Lyon l'a soutenue, mais la science *officielle* refuse de nous entendre et persiste dans ses errements.

Pour revenir au Dr Bérillon, il n'arrive pas à établir l'existence de son *centre du réveil*. Et ses efforts pour le localiser sont infructueux.

Les nerfs, écrit-il, qui transmettent le plus sûrement et le plus rapidement l'ordre du réveil étant les nerfs optiques, les nerfs auditifs ainsi que les nerfs de la face, on peut *a priori* supposer que la localisation du sens du réveil occupera, dans le cerveau, une situation voisine des centres de la vision, de l'audition, de la mimique faciale, puisqu'il est en connexité directe avec eux. Il ne devra pas non plus se trouver éloigné des centres de la sensibilité tactile. Cela revient à dire qu'il serait logique d'en chercher la localisation à la base du cerveau, dans la partie médiane. Les expériences de Raphaël Dubois sur les marmottes et les animaux hivernants ont démontré que c'est par l'intoxication carbonique que s'effectue l'inhibition du centre préposé à la fonction du réveil. Ce centre se trouverait chez la marmotte vers la partie antérieure de l'aquedùc de Sylvius, et près du plancher du troisième ventricule.

Ne nous arrêtons pas à l'exemple de la marmotte. Sa comparaison avec l'homme est trop risquée. Et d'ailleurs l'étude des

1 — Dr S.: *La vie affective ; Le sommeil, Le rêve.*

hivernants n'a pas été assez poussée pour révéler le secret de leurs fonctions cérébrales. Mais les considérations que présente M. Bérillon sur la cérébrologie humaine sont elles-mêmes très peu fondées. Si nous connaissons exactement le siège occipital de la sensibilité visuelle, nous sommes loin d'être fixés sur la localisation corticale de l'audition, du tact, de la mimique, etc. Ces centres sont très probablement répartis en des points très éloignés de la surface cérébrale ; et dans ces conditions il serait au moins prématuré de supposer l'existence d'un autre centre, le *centre du réveil*, qui en dépendrait, sans pouvoir en être toujours très rapproché.

Concluons en déclarant que M. le Dr Bérillon, dont la compétence s'exerce en hypnotisme, n'a pu résoudre avec sa seule bonne volonté le gros problème du sommeil. Il reste ouvert aux chercheurs, et nous espérons que de généreux efforts finiront par en avoir raison.

V

Depuis que nous avons traité l'obscure et difficile question des *sourciers* [1], des travailleurs l'ont abordée à leur tour, non sans succès. Nous citerons particulièrement notre distingué confrère, le Dr Vigen, de Montlieu (Charente Inférieure), qui a eu la bonne fortune de disposer des papiers du célèbre abbé Richard et qui a pratiqué lui-même l'hydroscopie [2]. Il a très bien montré que le recours au pendule oscillant est beaucoup plus sûr que l'usage de la baguette classique de coudrier. Une montre suspendue par sa chaîne est un excellent instrument. On le remplace souvent par une petite bouteille remplie d'eau et tenue par un fil. Auquel de ces deux moyens est-il préférable de se confier ?

C'est ce qu'a cherché expérimentalement un autre de nos correspondants, M. l'abbé Bruno, curé d'Ussel (Allier), et ce qui l'a amené à des conclusions intéressantes que nous nous faisons un plaisir et un devoir de publier.

De l'avis des observateurs, le pendule usuel et la baguette divinatoire ont un inconvénient commun et grave : ils sont également influencés par les métaux et par l'eau, ce qui entraîne de fréquentes et regrettables confusions. Les métaux, qu'ils soient

1 — Dr S. *Le secret des sourciers*, Amat et Maloine.
2 — *L'abbé Richard, hydrogéologue*, 1906.

précieux (or, argent) ou vulgaires (fer, minerai), ont une action puissante ; et M. l'abbé Bruno en cite un exemple amusant :

Tout récemment un sourcier parcourait un parc en compagnie du propriétaire. Il tombe en arrêt sur une belle source qui aboutit au château. On creuse et on découvre... des tuyaux en fonte, mais pas d'eau.

Comment éviter cette erreur? Le moyen est bien simple : c'est de recourir à la petite bouteille d'eau suspendue à un fil. Le *médium* serait infaillible. La bouteille révèle par ses oscillations la présence de l'eau, mais reste immobile en face du fer ou de tout autre métal. C'est le cas de s'en servir, comme contrôle ou contre-épreuve, après l'emploi du pendule ordinaire ou de la baguette.

M. Bruno ne s'en est pas tenu là, il a varié l'expérience et a pu arriver aux conclusions suivantes : *La bouteille d'eau peut être munie ou non d'un bouchon de liège. Si on remplace le liège par un bouchon en verre, la bouteille cesse d'être influencée et devient immobile.*

Il y a de curieuses expériences, mais qui veulent être reprises et multipliées pour subir la vérification de la science. Nous souhaitons qu'elles tentent l'esprit de savants expérimentateurs et surtout de physiciens de profession.

Dans une autre série d'expériences, M. Bruno a pu étudier la profondeur des sources. Il nous écrit :

Le procédé employé par les bons sourciers pour calculer la profondeur de la nappe souterraine donne des résultats d'une surprenante exactitude. Le sourcier, après avoir répéré l'emplacement d'une nappe à l'aide de la baguette, cherche au moyen du pendule la direction du courant. Cela fait, il marche à reculons en suivant une ligne perpendiculaire au courant jusqu'au moment où il voit le pendule s'animer d'un mouvement de va et vient *dans la direction de la nappe.*

La distance entre ce point et l'emplacement répéré de la nappe lui fera connaître immédiatement à quelle profondeur est située la nappe d'eau. Si cette distance est de 10 mètres, on trouvera l'eau à 10 mètres de profondeur.

Cette équation a été pour moi une révélation et, après une série d'expériences qui me paraissent concluantes, *j'ai acquis la certitude* que la nappe d'eau souterraine donne naissance 1° à un champ magnétique à forme de sphère creuse dont la moitié est située dans la terre et l'autre moitié dans l'atmosphère ; 2° à un autre champ magnétique, *de forme cylindrique,* dont la base est la nappe d'eau, qui s'élève verticalement dans la terre d'abord, dans l'atmosphère ensuite pour atteindre ce que j'appellerai le méridien de la sphère magnétique. Les bords de la zone sphérique magnétisée ont une largeur de 0^m 20 à 0^m 25. La colonne magnétique qui s'élève verticalement a

les dimensions de la nappe elle-même. Le pendule, lorsqu'on se place au-dessus de la nappe, est animé d'un mouvement circulaire *de gauche à droite.* Le diamètre de la sphère magnétique est réglé par la profondeur de la nappe. Si cette profondeur est par exemple de 30 mètres, la sphère magnétique aura 60 mètres de diamètre, y compris la zone neutralisée. Il serait trop long de raconter après quels tâtonnements j'ai acquis la certitude de l'existence de la sphère magnétique dont j'ai suivi la trace à l'aide d'une échelle double, etc.

Ce sont là des faits qu'on peut discuter, mais ils n'en sont pas moins très vraisemblables. M. Bruno a expérimenté avec suite et ingéniosité ! C'est ainsi qu'il a délimité la forme sphérique de la zone magnétique la bouteille à la main ou plutôt au bout de son fil. Chaque fois qu'il poursuivait *au delà* ses recherches, dans une ligne verticale, il n'obtenait plus aucun mouvement ; et c'est pas à pas qu'il a pu suivre et vérifier méthodiquement la forme spéciale de la zone d'influence.

Cette zone est très nettement marquée. Elle s'accuse toujours, que le sourcier soit ou non en contact par le sol avec la source ; et M. Bruno le montre par l'exemple suivant :

Je me place, écrit-il, près de l'emplacement d'une nappe, mais sur un point reconnu neutre. Le pendule que je tiens près de moi est immobile. J'allonge le bras, sans changer de place. Dès que le pendule se trouve sur la zone magnétisée, il se met en mouvement. Si, au contraire, je me place sur la nappe, mais assez près du bord pour pouvoir allonger le bras et faire dépasser au pendule la zone magnétique, il y a arrêt complet.

Tous ces résultats sont intéressants et à retenir. Ils témoignent de la valeur du chercheur sur le terrain pratique. Mais, est-il besoin de le dire, ils ne sont pas encore acquis à la science. Ils demandent à être à nouveau reproduits dans des expériences méthodiques et contrôlées. Il faut espérer que leur publication éveillera l'attention des physiciens et les engagera à consacrer quelques heures à ces curieuses recherches.

M Bruno a fait encore quelques constatations qui ne sont pas à dédaigner. Dans notre brochure, nous avions dit d'après un sourcier, M. l'abbé Vernhes, que l'hydroscopie ne se réalise que sur l'eau vive, jamais sur un canal-aqueduc ou un bassin caché. Notre correspondant d'Ussel contredit formellement cette assertion : « C'est une affirmation, nous écrit-il, contre laquelle s'élèvent tous les sourciers que j'ai interrogés. Il est facile de faire la preuve du contraire.» Dont acte.

Le même auteur s'élève contre une seconde assertion de notre

brochure qui s'appuie encore en partie sur le témoignage autorisé du même M. Vernhes.

D'abord, écrivions-nous, il est essentiel que le sourcier en travail ne soit pas contrarié, il est nécessaire qu'on l'écoute, qu'on obéisse aveuglément à ses indications. Sinon, on doit s'attendre à un échec lamentable : le don se perd.

C'est du moins ce qu'une longue expérience a appris au curé de Montauban. Il paraît que son cas est spécial, isolé. Un professionnel interrogé par M. Bruno, M. Momège, de Poitiers, affirme « qu'il n'a jamais observé rien de semblable. » Voilà deux déclarations qui s'opposent et nous laissent perplexe. Une enquête étendue auprès de nombreux sourciers serait nécessaire.

En attendant, même après les travaux de M. Bruno, la question des sourciers reste ouverte. Il s'agit probablement de *magnétisme animal* combiné avec le magnétisme terrestre. Mais comment s'opère cette singulière alliance ? Comment le sourcier trouve-t-il les sources ! C'est encore un secret.

VI

Nous ne pouvons clôturer cette revue sans dire un mot de la *conquête du Pôle Nord*. A-t-elle été faite par le commandant Peary ou par le Dr Cook ou par tous les deux ? C'est la question. Peut-être le pôle n'a-t-il été encore atteint par personne, sauf par les ours blancs. En tout cas sa conquête ne nous émeut pas outre mesure, et nous partageons le sentiment du Président Taft répondant : « Que voulez-vous que j'en fasse ? » au télégramme du commandant Peary : « J'ai pris possession du pôle et je l'offre aux Etats-Unis ! »

Pendant que les explorateurs se disputent la découverte du Pôle Nord, l'un des nôtres, le Dr Jean Charcot est en train de conquérir le Pôle Sud. Je lui souhaite bonne chance, mais je ne l'engage pas à offrir son pôle à M. Fallières. Notre Président qui n'aime pas les déplacements ne fera pas le long voyage pour en prendre possession. Comme l'un de ses illustres prédécesseurs, il affectionne la formule : *J'y suis, j'y reste !* Et nous sommes persuadé que notre confrère Charcot, partageant son avis, ou plutôt ne le partageant pas, se hâtera de nous revenir.

Dr SURBLED.

ERREURS ET PRÉJUGÉS

RÉPONSE À ALCIPE

Marino, 25 juillet 1909.

J'ai brusqué la fin de ma dernière causerie... pour la finir. Il faut la reprendre sans espoir cette fois encore de dire tout l'essentiel. On pourrait écrire des volumes sur le sujet, surtout si l'on voulait publier les documents et les discuter. Ce n'est pas mon but. J'ai voulu vous dire simplement qu'il y a quelques faits saillants et quelques statistiques absolument probantes que Rome ne peut pas longtemps ignorer et dont, quoi qu'on fasse, elle comprendra vite la portée. Il suffit qu'on les signale à son attention.

A cet égard, je regrette que les journaux catholiques français ne soient pas mieux renseignés sur l'état réel du catholicisme chez nos voisins, sur les causes véritables de son développement et sur ses causes de faiblesse. On croit avoir tout dit quand on a compté le nombre des prêtres et des évêques, et le nombre souvent exagéré des catholiques avec ou sans religion, exalté la liberté dont jouit l'Eglise sous une constitution qui a l'intention de protéger les libertés légitimes non de les opprimer. Mais ces millions de catholiques qui sont venus de tous les pays du monde, dans l'espoir d'y vivre plus largement, auraient accru de même la population catholique dans n'importe quel pays, et au bout de deux générations l'auraient multipliée dans des proportions plus grandes. Pourquoi les catholiques ne sont-ils pas deux fois plus nombreux sur notre continent? C'est ce qu'on ne dit jamais, et ce qu'il importe de savoir pour augurer un peu plus sûrement de l'avenir, surtout pour savoir où se trouve la vraie force et où se trouve la vraie faiblesse du catholicisme en Amérique. Avec 60,000 catholiques, en un siècle et demi, nous Canadiens-Français, nous sommes rendus a plus de deux millions, si nous comptons ceux que nous avons donnés à nos voisins—et cela sans immigration appréciable.

Les défections innombrables des catholiques ou mieux des descendants de catholiques d'autres pays, aux Etats-Unis, tiennent à bien des causes que je ne connais pas toutes probablement, mais sur lesquelles il serait bon de revenir un peu. J'ai parlé de l'influence du milieu. Elle est particulièrement désastreuse sur ceux qui viennent d'un milieu déjà déprimé par la

prédominance du protestantisme, et que la langue et les mœurs ou un groupement social moins compact défendent moins contre les infiltrations protestantes. Ainsi, on a remarqué que les défections ont été, proportion gardée, beaucoup plus nombreuses parmi les Irlandais et les Allemands que parmi les autres groupes.

Les autres nationalités ont été moins atteintes, en général, sauf dans deux cas malheureusement encore trop fréquents : lorsqu'un petit nombre d'individus ont été disséminés et comme perdus dans des milieux protestants, sans aucun secours religieux —comme il est arrivé pour les Canadiens qui se sont américanisés (dans le mauvais sens du mot) et protestantisés dans l'Ouest américain et dans certaines parties du Maine, du Vermont et de l'Etat de New-York ;—ou encore lorsque, pour des raisons que le zèle apostolique ne suffit pas à expliquer, on s'est obstiné à refuser à des groupes plus importants le ministère religieux dans leur propre langue.

Pour toutes les nationalités une des causes principales de déchristianisation et de démoralisation a été l'enseignement à tous les degrés, donné pendant longtemps aux enfants des catholiques, à peu près exclusivement par des protestants ou des indifférents. Ne soyons pas injustes. Longtemps il eut été bien difficile de faire les frais des écoles catholiques. Mais il faut bien dire aussi que, lorsqu'elles étaient possibles autant que nécessaires, bon nombre de prêtres et de fidèles de langue anglaise se sont obstinés à n'en pas vouloir, au moins pour les garçons. Il serait intéressant de savoir le nombre de paroisses prospères qui n'ont pas encore leurs écoles confessionnelles.

En général, il faut bien le dire, les prêtres d'autres langues ont montré plus de zèle pour les écoles catholiques. La nécessité d'enseigner aux enfants leur langue maternelle qui n'était pas admise dans les écoles publiques, pour leur apprendre ensuite à l'Eglise leurs devoirs religieux, a pu y être pour quelque chose. Quoi qu'il en soit, la séparation des enfants catholiques des autres nationalités et leur éducation dans des écoles catholiques ont contribué efficacement à les sauver de l'indifférence religieuse et de l'apostasie.

Serions-nous malveillants ou injustes, si nous ajoutions que l'action du clergé n'atteint point là-bas, dans une mesure suffisante, l'éducation secondaire et supérieure, laquelle pratiquement est donnée à un grand nombre de jeunes gens catholiques dans des institutions protestantes ou sans religion ? L'on voit de suite

l'influence d'une telle éducation sur les idées des catholiques, et combien les courants d'opinion là-bas parmi les laïques instruits risquent de n'être pas d'un catholicisme parfait. Et de fait, il y a souvent dans les idées et les mœurs des mélanges et des associations à peine croyables, qu'on appelle ici des *americanate.*

Tout cela n'empêche pas, Alcipe, que le catholicisme aux Etats-Unis donne de grandes espérances à l'Eglise et aussi de grandes consolations ; mais ce n'est pas davantage la preuve qu'un clergé de langue anglaise et d'origine irlandaise est la perfection absolue, que son esprit et ses méthodes sont essentielles aux progrès du catholicisme, et que rien de sérieux ne se peut faire sans lui.

Mais fût-il vrai qu'aux Etats-Unis les intérêts du catholicisme sont plus ou moins inféodés à la race irlandaise et à la langue anglaise—ce qu'on ne prouvera jamais,—il ne s'ensuivrait rien pour le Canada, qui est dans des conditions toutes différentes. Chez nous, Alcipe, le catholicisme et la race française ont toujours été inféodés l'un à l'autre, *si bien que partout où croît et se développe la race française le catholicisme croît et s'étend avec elle, et que partout où elle perd de son influence le catholicisme déchoit avec elle ou du moins semble perdre toute sa force d'expansion et de conquête*, et réciproquement. Comment cela se fait-il ? Je n'ai pas à le dire : c'est le fait, le fait patent, indéniable, qui s'accuse dans toutes les statistiques officielles. Il y a un autre fait aussi patent que celui-là : c'est que partout où dans notre vaste pays le catholicisme s'implante et s'enracine par l'influence française, il y est complet et ne tarde pas d'y porter tous ses fruits, et que presque partout où cette influence lui manque, il lui manque aussi quelque chose qui ne doit lui manquer nulle part. Je parle du catholicisme et de son action publique, sociale : je ne parle pas des catholiques pris individuellement.

Pour la province de Québec les avocats de l'anglicisation ne le contestent pas. Mais dans les autres provinces, disent-ils à Rome [1], le catholicisme sera de langue anglaise ou il disparaîtra. Puisque la langue française doit disparaître dans cinquante ans au plus et le catholicisme français avec elle, ne vaut-il pas mieux procéder de suite à l'enterrement ? Et puisque c'est le catholicisme de langue anglaise seul qui a un avenir dans le

1 — Rome ne veut pas dire ici les Congrégations Romaines.

reste du Dominion, pourquoi n'en pas remettre tout de suite les intérêts à une hiérarchie de langue anglaise?

Vous savez ce que c'est que la vanité nationale. Chaque race à la sienne. Le Français ne voit que lui et n'entend que lui dans le monde et le monde entier n'existe que pour jouir de lui et l'admirer. L'Anglais, lui, supprime tout ce qui n'est pas lui et rien ne doit exister que pour sa convenance et son appétit. L'Anglais a conquis l'Amérique : donc elle sera anglaise ou ne sera pas [1]. C'est un premier principe auquel l'histoire ne peut pas donner un démenti. A Rome comme ailleurs, les Anglais sont anglifiants et, comme il arrive toujours, les anglifiés sont plus anglais que les Anglais. Il ne faut ni s'en étonner ni s'en indigner.

Rome non plus ne s'en étonnera pas. Ces ambitions et ces appétits de race lui sont connus, et elle ne les prendra pas au sérieux que si nous y consentons volontiers. Or laissez-moi vous dire, Alcipe, que ce ne sont pas vos évêques, mais vous et les vôtres, vous laïques, vos journaux, vos politiciens, qui faites à Rome tout le crédit et toute la puissance des intrigues anglaises. Ne vous emballez pas : écoutez-moi, puis vous répondrez si vous avez quelque chose à dire.

Il n'y a pas de cela un siècle, un personnage officiel du Saint-Siège, après avoir passé quelques mois au milieu de vous, en tête à tête avec vos chefs, écrivait en toute sincérité que le Canada devrait être le boulevard du catholicisme dans l'Amérique du Nord ; mais que malheureusement les catholiques y sont divisés et que l'une des premières et principales causes de division, c'est que les uns veulent renoncer à la langue et aux mœurs françaises pour fusionner davantage et plus tôt avec l'élément anglais, et que les autres au contraire veulent rester français. Pour qui connaît la sincérité et la loyauté du personnage, que personne n'a jamais mise en doute, il est incontestable que ces informations ont dû lui être données par un grand nombre des nôtres que leur éducation et leur position sociale lui ont permis de prendre au sérieux. C'était d'autant plus plausible que la langue française

1 — Un journal francophobe de Montréal, le *Witness* (tout court, cette fois), dans un article récent, s'alarmait de la proportion toujours croissante des Canadiens-Français dans l'Ontario, et pour y faire contrepoids, la submersion par immigration étrangère n'étant guère praticable, suggérait de travailler sérieusement à l'assimilation de cet «élément latin».—RÉDACTION.

était assez maltraitée dans notre propre province, et que les droits des catholiques au Manitoba avaient été lâchement sacrifiés parce qu'ils étaient catholiques, et beaucoup parce que pratiquement ils étaient surtout français. Vous avez vu récemment encore que ce sont les vôtres, Alcipe, qui ont voté dans votre propre province l'infériorité et le servage de la langue française. Pourquoi Rome serait-elle plus française que les Canadiens-Français ? Si nous sommes prêts à déchoir, si nous acceptons volontiers notre déchéance, pourquoi Rome s'y opposerait-elle ? Vous aurez beau dire, Alcipe, ce n'est d'aucun de vos évêques que vous avez reçu ces leçons d'intelligence de vos intérêts et de veulerie pour les défendre.

Ce sont aussi beaucoup les intrigues des vôtres, Alcipe, qui ont mis les influences anglaises dans nos affaires à Rome. Que l'on ait eu recours à ces influences pour agir en Angleterre dans le sens de la justice, cela devait être ; mais que l'on ait passé par l'Angleterre pour aller à Rome, cela ne peut ni s'expliquer ni s'excuser. C'est ce qui s'est fait pourtant. On a mis en jeu tout ce qu'il y avait d'influences catholiques en Angleterre et à Rome pour circonvenir le Saint-Siège, l'empêcher de voir clair et d'agir librement dans nos difficultés religieuses. Et vous vous étonnez ensuite que l'influence anglaise s'exerce indûment contre vous ! Qui donc l'a accréditée à Rome dans nos propres affaires ? Ce n'est pas la faute des vôtres, Alcipe, si elle ne nous nuit pas davantage.

Cela dit pour faire le juste départ des responsabilités, je crois qu'à Rome toutes les influences les plus accréditées s'usent plus vite qu'ailleurs quand elles se trouvent contre la justice et la vérité, et qu'elles tombent vite dans le discrédit. Et comme ici les faits rendent un témoignage incontestable et on ne peut plus clair à la vérité et à la justice de notre cause, il suffit de les bien établir et de les mettre dans tout leur jour.

Je vous le disais tout à l'heure, et je vais le prouver sommairement. S'il y a un fait patent et indéniable, c'est que jusqu'ici le progrès et le développement du catholicisme au Canada a été presque partout en raison directe du progrès de l'élément français, et que partout où celui-ci ne se développe pas et ne grandit pas en influence, le catholicisme, après quelques développements parfois assez rapides dus à l'immigration, s'arrête, languit et ne

prend presque nulle part la plénitude de son action sur la vie et sur les mœurs.

Puis, il ne s'agit pas de compter seulement le nombre matériel des catholiques ou des soi-disant catholiques. Le catholicisme est un organisme vivant qui croît moins par l'extension que par l'intensité de vie. Il y a plus de catholicisme dans une paroisse parfaitement organisée que dans dix ou douze qui ne sont qu'ébauchées. Le catholicisme est plus complet dans un seul diocèse où fonctionne parfaitement tout l'organisme de la vie spirituelle de l'Eglise, que dans plusieurs provinces où il n'a que juste ce qu'il lui faut pour ne pas disparaître. Or nulle part en Amérique le catholicisme n'est tout lui-même comme dans nos paroisses canadiennes-françaises et dans nos diocèses canadiens-français.

Mais le nombre lui-même dans un cas comme le nôtre est la preuve d'une loi providentielle qu'un siècle et demi suffit à constater, et que les influences les plus adverses ne changeront pas.

A-t-on un autre exemple dans les peuples modernes d'un petit noyau de 60,000 âmes disséminées sur un territoire grand comme l'Europe, abandonnées sans armes, sans protection, sans richesses, avec quelques prêtres et un évêque pour les conduire, à la merci d'un pouvoir protestant, jaloux, tout-puissant, qui veut les assimiler et les protestantiser, et qui devient en un siècle et demi, sans accession du dehors, un peuple de deux millions et demi, tous catholiques et tous français, qui couvre d'églises ferventes et riches en œuvres catholiques de toute sorte l'immense vallée du St-Laurent, depuis le Golfe jusqu'aux grands lacs, qui implante dans toutes les provinces, de l'Atlantique au Pacifique, des communautés catholiques pleines de ferveur et de vie, et donne encore sans s'épuiser à plusieurs des meilleurs diocèses des Etats-Unis plus d'un tiers de ses enfants, tous catholiques et le très grand nombre d'un catholicisme complet, comme il ne l'est nulle part? Est-ce là le fait d'une race condamnée par la Providence à disparaître dans cinquante ans, ou condamnée à une stérilité relative pour le catholicisme ?

Assurément, il y a eu sur notre peuple une merveilleuse assistance de la Providence, méritée peut-être par cent cinquante ans d'héroïsme sur tous les champs de labeurs, de combats et de martyre. Il y a aussi la vertu toute-puissante de germes catholiques qui n'ont pas été stérilisés en partie par une atmosphère protestante. Sans méconnaître ni l'une ni l'autre qui sont de purs dons de Dieu, mettez dans les mêmes conditions 60,000

catholiques de langue anglaise disséminés dans tout le Canada, de Halifax au Détroit, et voyez-les pendant cent ans sous les flots d'une immigration protestante : combien de catholiques et quels catholiques auriez-vous? L'histoire serait facile à faire. Il n'y a qu'à étudier celle des divers groupes de catholiques de langue anglaise que la Providence a dirigés sur notre pays. Notez qu'ils ont trouvé pour les accueillir et s'occuper d'eux une Eglise pauvre en ressources et en ouvriers, mais riche en zèle et en charité apostolique, anxieuse de pourvoir à leurs besoins spirituels et d'aider à leur progrès et à leur développement. Ils avaient à côté d'eux pour les encourager ce petit peuple resté orphelin et comme exilé sur sa terre natale, et qui gardait intactes sa foi catholique et ses pratiques religieuses. Dans ces conditions il semble que les groupes de catholiques de langue anglaise, venus assez nombreux à une certaine époque, auraient dû se développer et croître en nombre parallèlement aux catholiques de langue française. Il n'en a rien été.

Pourtant on n'a pas négligé ce qui devait pourvoir à leur développement. On leur a donné en grand nombre des évêques, autant que possible de leur race et de leur langue. A l'heure qu'il est, bien qu'ils soient à peine un quart de la population catholique au Canada, ils ont douze évêques sur trente et un, et depuis cinquante ans ils ont été pourvus dans la même proportion. Et quel en est le résultat? Laissons parler les statistiques.

Prenons d'abord les Provinces maritimes. Là, depuis longtemps, nos frères catholiques de langue anglaise sont assez nombreux pour former une province ecclésiastique de langue anglaise. Ils ont cinq diocèses à eux. Le groupe acadien si intéressant par sa tragique histoire, si méritant de l'Eglise par se fidélité et son dévouement au milieu de ses longues souffrances, a été compté pour peu jusqu'à ce jour, bien qu'il forme aujourd'hui la moitié de la population catholique de la province de Halifax. Quelle est la force d'expansion du catholicisme anglais dans cette province? Les statistiques répondent : en 1891 il comptait 164,810. Vingt ans plus tard, en 1901, il ne compte plus que 161,164. Non seulement dans les vingt années qui séparent les deux derniers recensements officiels il n'a pas progressé, mais il n'a pas pu maintenir ses positions.

On expliquera comme on le voudra cette décroissance, par une émigration continue aux Etats-Unis, par défaut de natalité, par

défection ou antre cause quelconque. Ce n'est pas à nous de donner l'explication du fait : nous n'avons qu'à le constater.

Il ne paraît pas que les autres provinces aient bénéficié de cette dépopulation, pas celle de Québec, où un accroissement de 5,000 en vingt ans ne représente pas même dans une population de 75,000 l'excédant des naissances sur les décès, ni dans l'Ouest où l'augmentation des catholiques de langue anglaise est relativement insignifiante et vient plutôt de la province d'Ontario.

Mais c'est surtout dans cette dernière province que nous allons mesurer la force d'expansion du catholicisme anglais. Pour ne pas prêter à des malentendus, prenons les statistiques par provinces ecclésiastiques. Déjà Mgr Cleary, en demandant l'érection de la province de Kingston, dont il fut le premier archevêque (1889), avait dû confesser à la S. C. de la Propagande que la population catholique de son diocèse avait diminué de quelques milliers dans les vingt dernières années et que, sans l'affluence des catholiques de langue française, elle aurait subi une diminution bien autrement déplorable. Cette province de Kingston, créée uniquement pour favoriser l'expansion du catholicisme anglais, comment a-t-elle atteint son but ? En 1891 elle comptait 64,252 catholiques de langue anglaise. En 1901, elle n'en a plus que 61,311.

Et la province ecclésiastique de Toronto, la plus réfractaire de toutes à l'action française ? En 1891 elle comptait 118,925 catholiques de langue anglaise. En 1901 elle n'en compte plus que 117,609. Dans la partie ontarienne de la province d'Ottawa, les catholiques de langue anglaise décroissent à peu près comme dans celle de Kingston.

Remarquez, Alcipe, que nos frères de langue anglaise d'Ontario ont, depuis 1826, sur la demande de l'évêque français de Québec, un évêque de leur langue à Kingston, et une province ecclésiastique avec une hiérarchie toute de langue anglaise depuis demain quarante ans. Cette hiérarchie comprend aujourd'hui deux archevêques et cinq évêques. Ne nous en plaignons pas. Il semble qu'ainsi organisés sur un territoire où leur langue était privilégiée, où depuis un siècle ils sont plus nombreux que les catholiques de langue française, et en rien plus dépourvus que ceux-ci des biens temporels, ils auraient dû s'accroître cinq et dix fois plus. C'est le contraire qui est le fait incontestable, qui éclate dans toutes les statistiques officielles, et que ni les calculs adroits, ni les silences habilement ménagés, ni les explications

inexactes ne peuvent plus dissimuler suffisamment. Partout, même dans les province de langue anglaise, ce sont les catholiques de langue française qui empêchent le catholicisme de décroître.

Dans la province ecclésiastique de Halifax, voici que ce petit groupe acadien, qu'on considérait comme une quantité négligeable, dont il n'a jamais été fait mention quand il s'est agi de trouver des pasteurs pour le peuple catholique, est devenu la part presque la plus importante du troupeau. Aidés de leurs frères du Canada, qui envahissent pacifiquement et irrésistiblement la partie sud-est du Nouveau-Brunswick, les Acadiens forment aujourd'hui un peuple de près de cent cinquante mille âmes, dont la voix ne peut plus être couverte et a retenti, paraît-il, jusqu'au cœur du Père commun des fidèles. Ce sont eux qui font la prospérité des diocèses du Nouveau-Brunswick, tellement que, sans eux, si le mouvement de la population marchait régulièrement comme dans les vingt dernières années, il n'y aurait plus assez de fidèles, dans cinquante ans, pour faire un seul diocèse convenable.

Mais nulle part peut-être l'action parallèle des deux races ne s'est mieux mesurée que dans la vallée de l'Ottawa. Le diocèse d'Ottawa, créé en 1847, sous le nom de Bytown, alors que la capitale du Canada n'était guère qu'une bourgade, habitée par quelques commerçants de bois et leurs employés, et l'été par les bûcherons et les *hommes de chantier*, est devenu, en soixante ans, l'un des plus beaux diocèses du pays, et toute une province ecclésiastique depuis 1886. Cette province ecclésiastique sise, partie dans la province civile d'Ontario, partie dans la province civile de Québec, est à la fois anglaise et française, et chacune des deux races s'y trouve sur son propre terrain avec les meilleures chances de progrès et d'expansion. Examinez bien les chiffres suivants : ils parlent d'eux-mêmes. C'est le tableau de la progression de la population par langues et par religions, dans le diocèse et la province d'Ottawa, de 1851 à nos jours.

	Catholiques.	Cathol. langue franç.	Cathol. langue anglaise.	Autres lang.	Protestants.
1851	38,936	15,246	23,690	....	48,699
1861	72,909	34,637	38,236	....	75,990
1871	96,548	56,474	40,074	....	85,623
1881	127,933	82,264	45,669	....	101,781
1901	209,143	145,709	49,719	13,720	170,594

Ce tableau est à lui seul une démonstration. En cinquante ans la population catholique de langue anglaise a à peine doublé, tandis que la population catholique de langue française s'est multipliée neuf fois. Sans la ville d'Ottawa, capitale de la confédération, qui attire et maintient une population protestante considérable, le catholicisme dominerait facilement, même dans la partie d'Ontario, grâce au développement continu de la population de langue française. Laissés à eux-mêmes, les catholiques de langue anglaise seraient condamnés a être à jamais en face des protestants une infime minorité. Serait-ce l'intérêt bien entendu du catholicisme ?

Battus dans l'Est, nos anglicisateurs se réfugient dans l'Ouest. Là, disent-ils, l'avenir est à eux. Eux seuls sauront, en fusionnant tous les éléments qui arrivent à peu près de tous les points du monde civilisé, et convertissant en masse les protestants, faire un grand peuple qui chantera d'un même cœur et d'une seule langue le *Credo* catholique.

Si un tel rêve était humainement réalisable, nous serions les premiers à désirer qu'il se réalise le plus tôt possible, fût-ce au prix des sacrifices les plus durs à notre amour-propre national. Si nos évêques pouvaient prudemment juger que des pasteurs de langue anglaise formeraient plus vite, à Jésus-Christ et à son Eglise, un vrai troupeau d'âmes vraiment catholiques, soyez sûr, Alcipe, qu'ils n'attendraient pas qu'on les sollicite de déposer les insignes de leur dignité. Ils savent trop à quel prix se gagnent les âmes et se fondent les églises vraiment catholiques, eux qui y ont travaillé toute leur vie, au prix de labeurs, de renoncements et de sacrifices que d'autres n'ont jamais connus ni dans les plaines de l'Ouest ni sur aucun point du territoire canadien. Ils savent que les œuvres de Dieu se conservent, se développent et se perpétuent comme elles se fondent par les mêmes forces et par les mêmes vertus.

Rien ne fait prévoir avec quelque probabilité quelle race catholique dominera dans l'Ouest et y sera la principale ouvrière du catholicisme d'avenir. Jusqu'à présent, la grande part des travaux apostoliques y a été faite par des ouvriers de langue française. Après les catholiques français, les Allemands sont ceux qui s'y multiplient le plus rapidement, et grâce à leur clergé on peut espérer qu'ils resteront très fidèles à l'Eglise. Nous ne parlons pas des Ruthènes qui malgré leur nombre n'auront jamais qu'une influence restreinte.

Ici encore les statistiques démentent cruellement les présomp-

tions de nos adversaires. Dans l'archidiocèse de Saint-Boniface les catholiques de langue anglaise sont 11,181 sur 78,073 du rite latin. Dans le diocèse de Saint-Albert, 14,290 sur 52,100. Daus le diocèse de Prince Albert, 5,000 sur 44,000. Jusqu'ici donc le rapide développement de l'Ouest ne leur a guère profité au détriment des autres langues et des autres races.

Vous remarquerez que, dans l'Ouest comme ailleurs, nos frères de langue anglaise se développent moins vite que les autres races catholiques. Et moins que tout autre groupe ils ont de chance de s'assimiler des non-catholiques, parce qu'ils vivent, en général, isolés et perdus au milieu des protestants soit dans les villes qu'ils recherchent, soit dans les campagnes. Cet isolement leur est particulièrement fatal à cause de la communauté de langue. C'est l'histoire des Etats-Unis qui va se répéter.

Les autres groupes nationaux ont plus d'avenir. Le groupe de langue française est de beaucoup le plus important : 60,000. C'est déjà le double du groupe de langue anglaise, et ce nombre s'accroît rapidement un peu par l'émigration de l'Est, et beaucoup par le mouvement régulier de la natalité. Si la race française demeure dans l'Ouest ce qu'elle a été dans l'Est, dans cent cinquante ans, ces 60,000 catholiques de langue française seront plus de deux millions. Que l'on continue à diriger la colonisation canadienne-française dans l'Ouest, à ne pas laisser les colons se disséminer mais à les grouper comme au pays natal autour d'un clocher, avec un prêtre de leur race et une école, et le catholicisme pourra compter avant cinquante ans sur un grand nombre de paroisses et peut-être sur des diocèses en pleine prospérité et en grande majorité français.

Le rêve de nos anglicisateurs, c'est de s'assimiler en les anglifiant tous les groupes nationaux catholiques. Or, cette anglicisation forcée ou volontaire est contraire aux intérêts mêmes du catholicisme. L'émigrant catholique est un arbre déraciné : ce qu'il garde de sa langue et de ses usages est comme un peu du sol natal qu'il emporte dans ses racines et qui les aide à prendre vigueur peu à peu dans un sol nouveau. Si vous l'en débarrassez pour l'attacher plus vite à un sol étranger, vous le ferez mourir.

Du reste, l'Eglise ne permettra jamais qu'on opprime en son nom, fût-ce à son profit, la langue d'un seul groupe de peuples. L'anglification forcée et prématurée des catholiques de l'Ouest serait un attentat contre elle et contre eux et la rendrait détestable à une partie de ses enfants. Il faut donc attendre que, sous

l'action lente du temps, en subissant l'influence des peuples avec lesquels ils viennent en contact, les émigrants ou leurs descendants entrent peu à peu dans les conditions sociales que la Providence leur fera.

Donc, Alcipe, s'il faut en croire l'histoire et les statistiques, les anglicisateurs ne tiennent pas encore entre leurs mains tout l'avenir du catholicisme au Canada, et ne le tiendraient sûrement pas, quand même ils réussiraient à se faire attribuer tous les sièges. Soyez sûr que l'Eglise s'en doute, et qu'elle a de bonnes raisons de ne pas s'en désoler absolument.

Lesquelles ? Je ne voudrais vous en dire qu'une seule : c'est que, si je ne me trompe, elle préfère à toute autre notre mentalité religieuse.

C'est la gloire de la France catholique du grand siècle et celle du premier et saint évêque de la Nouvelle-France d'avoir implanté sur la terre canadienne et infusé dans notre vie entière un catholicisme complet, qui prend toute la vie et dont le peuple dans sa masse a toujours vécu jusqu'à ce jour. Et par un privilège dû à la sagesse des Pontifes romains et à la sainteté du fondateur de l'Eglise canadienne, en dépit de quelques vagues de gallicanisme et de jansénisme qui ont pu venir parfois de France jusque là, il est toujours resté ce qu'il fut dès le premier instant, sans amoindrissement et sans mélange. Toutes les églises du Canada français se sont formées sur le type de l'Eglise mère de toutes les autres ; toutes les paroisses se sont faites sur le modèle de la première. Partout où il va, le Canadien-Français porte avec lui sa paroisse. Il n'est pas catholique isolé pour son compte personnel, il est catholique socialement, il lui faut sa société religieuse dont il vit comme de sa famille. C'est ce qui fait sa force de résistance et sa force de conquête et d'assimilation [1].

Et sa force aussi, qui l'a gardé catholique toujours et partout, qui le suit en tout pays et sous tous les cieux,—c'est à vous de le dire, Alcipe,—cette force qui est sa gloire et la grande bénédiction de sa race, c'est son prêtre et son clergé. Je ne sais pas s'il y a au monde un peuple qui ait payé plus largement à Dieu la dîme du sang. En tout cas aucun autre n'en a été mieux récompensé. Nulle part en effet le prêtre n'est resté plus prêtre qu'au Canada

1 — Voir le très remarquable article *French Catholics in the United States*, publié dans le dernier volume paru (VI) de la *Catholic Encyclopedia*, page 271 et suivantes.—Rédaction.

français, et nulle part le ministère sacerdotal n'a été honoré par plus de zèle et de dévouement et n'a produit des fruits de salut plus universels et plus constants.

Si vous voulez savoir la valeur d'un clergé au point de vue qui nous occupe et qui est le vrai, ne lui demandez pas combien il a de diplômes et de parchemins, ne comptez pas combien il a sur la tête de bonnets plus ou moins authentiques, ne cherchez pas combien de livres il imprime, dans combien de journaux, dans combien de revues il écrit, quels monuments il bâtit, quelles propriétés il administre : regardez quel peuple il a formé. Si le peuple, le vrai peuple, celui duquel sort le prêtre et sur lequel il travaille, est pétri de foi et de religion, instruit de ses devoirs, résigné dans le malheur, content dans la pauvreté, fidèle à ses devoirs de famille, respectueux de l'ordre public, s'il donne sans compter son pain au pauvre, son obole à toutes les œuvres de charité et de foi, ses fils et ses filles pour le service de Dieu et de la société chrétienne, soyez sûr que ce peuple a de vrais prêtres et un vrai clergé.

Au lendemain des grandes fêtes de Québec pour le deuxième centenaire de la mort de Mgr de Laval, un personnage ecclésiastique étranger à notre pays, qui avait suivi à travers les rues de la vieille capitale de la Nouvelle-France cette procession de quatre heures, au milieu du recueillement absolu de tout un peuple uniquement occupé aux chants religieux, aux cérémonies saintes et à la prière, me disait : « Quel peuple vous avez ! Je n'en connais pas qui soit plus vraiment catholique. Je ne connais pas suffisamment votre clergé pour porter sur lui un jugement : mais sûrement le clergé qui a su former un tel peuple et le pétrir ainsi de foi et de religion ne peut être qu'un clergé d'élite ».

Calmez vos inquiétudes patriotiques, Alcipe. Croyez bien que ce que vous êtes capable de voir et de comprendre, ceux que l'Esprit-Saint assiste pour gouverner son Eglise le comprendront mieux que vous et moi. Ils voient de plus haut que nous et dans une lumière plus sereine. S'ils désirent être informés très exactement de toutes choses, ils n'ont besoin ni de nos plaidoyers ni de nos disputes. C'est à nos chefs de leur fournir en temps opportun les faits et les chiffres ; ils n'y ont sans doute pas manqué et n'y manqueront pas. De nous ils ne demandent que la confiance, la paix et la prière.

RAPHAËL GERVAIS.

AU LENDEMAIN DE LA DÉFAITE

CORRESPONDANCE INTIME

Monastère des Ursulines,
Québec, 1er octobre 1759.

Madame la Marquise et chère cousine,

Les lis de France qui s'élevaient si droits et si forts sur les rives du Canada sont maintenant couchés sur le sol. Le cruel lion d'Angleterre les a broyés sous sa griffe puissante, eux qui semblaient pleins de vie et d'espérance. Ah ! Madame, que j'ai de douleur en vous écrivant ces lignes ! Nous qui aimons tant la douce France, nous qui verserions pour elle jusqu'à la dernière goutte de notre sang, que nous souffrons de ne plus voir flotter sur nos citadelles le drapeau qui menait nos pères à la victoire !

Ah ! qu'ils sont heureux les morts de Carillon, eux qui croyaient, en expirant, qu'une ère de victoire s'ouvrait pour la Nouvelle-France. Dormez tranquilles, chers disparus, qui avez donné votre vie gaiement, l'espérance au cœur et le sourire aux lèvres. Vous n'aurez pas l'immense douleur d'assister à la défaite du drapeau fleur-de-lysé.

Ah ! Madame, Dieu donna à votre époux l'amer bonheur de mourir en même temps que mouraient toutes nos espérances. Songez comme il eût souffert s'il eût survécu à la défaite !

Pardonnez-moi, Madame, si ma plume fait mal à votre douleur. Elle ne veut que la consoler, mais elle est bien inhabile. Permettez-moi de pleurer avec vous.

Ce fut le treize septembre que mourut le grand héros regretté de toute la Nouvelle-France. Les Anglais avaient rangé leurs troupes sur les plaines d'Abraham, et cet endroit, si paisible d'ordinaire, devint le théâtre d'un terrible combat. Ah ! Madame, que nous avons prié ce jour-là pour ceux qui combattaient ! Monsieur le Marquis, blessé dans la mêlée, fut transporté en ville. Les gens l'entouraient en pleurant. Ils sentaient bien — les malheureux — qu'en perdant leur chef bien-aimé, c'était un père que le Ciel leur ravissait !

Madame, il est mort en héros chrétien. Il tenait encore sa vaillante épée, et ses lèvres expirantes baisaient avec amour l'image du Christ qu'il a tant aimé. Il repose dans la chapelle

des Ursulines, environné de paix et de silence. Une bombe ennemie avait creusé dans le plancher une ouverture profonde. On lui donna cet étrange tombeau, digne en tout de sa valeur guerrière.

Là, Madame, on priera pour lui, pour sa famille, pour la grandeur de la patrie française, et pour la prospérité de cette seconde patrie qui fut l'objet de son amour et le témoin de sa glorieuse défaite. Les dames Ursulines seront toujours fidèles à son souvenir.

Madame, j'ose vous promettre d'unir mes prières à celles que diront ces anges de dévouement. Pardonnez-moi de nouveau, Madame, si ma sympathie a été indiscrète. Je ne suis qu'une enfant; mais, dans mes veines coule le sang généreux des Montcalm. Petmettez-moi, Madame, d'unir ma douleur à la vôtre, et acceptez mes plus profondes sympathies.

Votre respectueuse cousine,

FLEUR-DE-LYS.
(Marguerite F...)

PAGES ROMAINES

VISITE DU TSAR.—ACTIVITÉ CATHOLIQUE.—PROGRAMME DU NOUVEL INSTITUT BIBLIQUE

Peut-on connaître quelque chose de plus lamentable que le voyage de Nicolas II en Italie? Depuis longtemps déjà, ce malheureux tsar voulait se rencontrer avec le roi Victor-Emmanuel, et il n'osait annoncer ni l'endroit où il rencontrerait son royal frère, ni par quelle voie mystérieuse et secrète il arriverait à le rejoindre.

Ces choses semblent invraisemblables, quand on songe à la conception que l'on avait d'un tsar, lorsque Nicolas II vint à Paris en 1896.

Moitié autocrate, moitié pape, un tsar semblait être vraiment le représentant de Dieu sur la terre. Il passait devant le front des troupes en disant: «Bonjour, mes enfants,» et les soldats répondaient «Bonjour, petit père.»

Que les temps sont changés! Le tsar, comme les autres rois, se trouve en face de la mobilisation spontanée de toutes les forces révolutionnaires du monde entier, et ce n'est que précédé, accompagné et suivi par des milliers d'agents de sûreté qu'il est arrivé en Piémont. Loin d'être acclamée, sa visite depuis longtemps annoncée, puis retardée, et finalement réalisée, a provoqué les plus grandes protestations, à la Chambre des députés, et dans ces nombreuses assemblées on s'excitaient mutuellement toutes ces passions malsaines qui inspirent la terreur.

Toutefois, la grève générale qui devait éclater en toute l'Italie, comme

protestation patriotique, a complètement échoué. Bien plus, l'habile coïncidence qui a été ménagée pour unir dans la même date l'anniversaire du mariage royal, annuellement fêté, et la visite du tsar, a donné l'illusion que les nombreux drapeaux dont se pavoisent toutes les villes étaient un hommage rendu à Nicolas.

Au château de Racconigi, près de Turin, l'entrevue s'est faite comme se font toutes les entrevues royales : triple accolade à l'arrivée et au départ, revue d'honneur, déjeûners intimes, dîners diplomatiques, toasts dont tous les mots avaient été longuement discutés tout d'abord, échange de décorations, représentations, chasses, et télégrammes en franchissant la frontière du pays hospitalier.

La maison de Savoie, poussée par la révolution, se plaisait à attirer à Rome ses visiteurs royaux, afin que leur présence ratifiât le fait accompli de la chute du pouvoir temporel, et ce fut parce qu'il ne voulut point se prêter à cette sanction, que les rois d'Italie déclinaient toute visite de l'empereur d'Autriche en dehors de la cité pontificale. Ironie des choses, justes représailles de la Providence, aujourd'hui, la révolution insolente oblige Victor-Emmanuel à recevoir dans ses terres du Piémont son impérial visiteur ; on entrevoit déjà le jour où lui-même ne pourra plus y retourner.



Ce serait, toutefois, mal connaître l'activité catholique italienne, si on la croyait une simple activité de parade en face de sectes qui de tous les côtés menacent l'ordre public. Si, par moment, en interrogeant l'horizon, on voit comme des nuages de haine se former et se masser en bon ordre comme de sombres régiments qui occuperaient peu à peu les hauteurs, si on éprouve une sorte de terreur semblable à celle qui étreindrait les spectateurs qui assisteraient à quelque bouleversement cosmique, qui ressentiraient les premiers sursauts précurseurs d'un gigantesque cataclysme, quand on voit dans presque toutes les provinces de la péninsule, comme en ces derniers temps, les catholiques se réunir pour se concerter pour la lutte, on espère, car la lutte sera vigoureusement soutenue.

Il serait impossible de signaler ici tous les congrès catholiques qui se sont tenus en Italie, pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre ; tous ont révelé une fièvre de résistance pour s'opposer à la marche envahissante de l'irréligion.

Congrès ayant pour but les études et l'activité des œuvres sociales ; congrès ayant pour objet les écoles ; congrès national des éditeurs et des libraires italiens, et dont les principales discussions ont eu pour objet l'entente pour s'opposer à la diffusion de l'immoralité par la presse ; congrès de la musique sacrée ; congrès des caisses rurales pour venir en aide aux habitants de la campagne dont les espérances sont si souvent ruinées par les intempéries des saisons : en un mot, rien ne semble avoir échappé à l'étude de tout ce qui peut aider au bonheur de l'homme, à son relèvement moral par la religion, et à son bien-être matériel. Il ne fallait rien moins que cela, pour se consoler des scènes de vandalisme dont Rome a été le théâtre de la part de ceux qui, sous prétexte de protester contre la juste exécution de Ferrer, en Espagne, ont tenté d'incendier six églises dans la ville des Papes.



Les collèges ecclésiastiques romains vont se repeupler de nouveau et, pour la première fois, l'Institut Biblique, fondé l'an passé par Pie X, va s'ouvrir à ceux qui voudront entreprendre ces sérieuses études qui vengeront les injustes attaques dont les Livres Saints sont l'objet de la part de la critique moderne. S'il était de bonne foi, le rationalisme se réjouirait de la création d'une puissante école où toutes les questions contreversées seront soumises aux plus minutieux examens ; il en est tout autrement, et avant même que les portes de l'Institut Biblique soient ouvertes, il critique l'enseignement qui sera donné en des chaires dans lesquelles, dit-il, on ne suivra que des méthodes composées *ad majorem Dei gloriam*, suivant les vieilles formules usées. En plus, pour discréditer d'avance le nouvel institut, il discute, en des articles de journaux, le choix du collège léonien où se feront les cours, comme étant trop inaccessible, feignant d'oublier que ce n'est là qu'un siège provisoire qui sera bientôt abandonné.

L'Institut Biblique s'ouvrira donc bientôt en dépit des attaques qui le dénigrent avant qu'il existe. En outre de toutes les études qu'auront dû accomplir les candidats qui voudront en faire partie, ils devront s'astreindre à en suivre les cours pendant deux années consécutives, avant de se présenter à l'examen de la licence ; une troisième année sera exigée à ceux qui prétendront au titre de docteur ou qui désireront faire des études complémentaires.

Pour se conformer à la constitution apostolique *Vinea electa* du 7 mai 1909, le programme établira deux catégories de matières à étudier, celles qui sont requises pour le stage biennal et celles qui devront être approfondies dans les années postérieures. La *Ratio periclitandæ doctrinæ* publiée par la commission biblique a fait connaître la teneur des premières. En ce qui regarde les études complémentaires, elles auront pour principal objet la méthode à suivre dans l'examen des Saints Livres, tant au point de vue pratique qu'au point de vue scientifique, afin que ceux qui se destinent à l'enseignement des Saintes Ecritures connaissent toutes les légitimes exigences de la science moderne et s'adaptent dans leur explication à tout ce que réclame l'application des textes sacrés au ministère sacerdotal.

C'est pourquoi, aux conférences pratiques sur les méthodes scientifiques, littéraires, bibliographiques, sur les livres et les revues modernes, s'ajouteront des conférences *de studio practico Sacræ Scripturæ pro ministerio sacerdotali*. Les unes, les autres seront précédées d'études savamment développées *de inspiratione et inerrantia Sacræ Scripturæ* non moins que sur les règles de la critique des textes, de leur application aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. En plus, dans la section de l'archéologie biblique se donneront des leçons relatives à la paléographie sémitique, grecque et latine, aux papyrus grecs, à la philologie biblique, etc.

Les méthodes suivies dans tous ces enseignements seront celles des universités modernes.

On peut juger par cet aperçu de l'importance des études du nouvel institut et combien la critique moderne est injuste en essayant de l'amoindrir. Au reste, l'œuvre pontificale se vengera elle-même par la publicité périodique qu'elle va donner à ses travaux dans la revue scientifique qui aura pour titre : *Commentationes Pontificii Instituti Biblici et Scripta Pontificii Instituti Biblici*, dont une partie sera réservée à la haute science théorique et la seconde à la vulgarisation que demandent les nécessités du ministère sacerdotal.

Ouverte à toutes les intelligences, cette revue fera appel à tous les

collaborateurs catholiques et admettra des articles écrits en langue latine, française, italienne, anglaise, espagnole et allemande.

Tel est le programme que l'on traite de « vieux programme, » de « programme du moyen âge. »

Son succès prouvera la fausseté des assertions de ceux qui affirment que l'Eglise est l'ennemie de la science, et la véracité de la devise adoptée par l'Institut Biblique : *Verbum Domini manet in æternum.*

DON PAOLO-AGOSTO.

LA "CATHOLIC ENCYCLOPEDIA" (TOME VI)

(FATHERS OF THE CHURCH—GREGORY XI)

Avec le sixième volume récemment paru, le premier tiers de la série complète se trouve déjà dépassé. Les éditeurs font preuve d'une remarquable diligence, et, s'ils y mettaient plus d'expédition, nous craindrions pour la perfection d'une œuvre si importante et si difficile.

Nous n'avons pas besoin d'avertir nos lecteurs que ce volume est, en tous points, digne des précédents. Signalons, parmi les principaux articles, ceux qui traitent des Pères de l'Eglise, de la dévotion des Quarante Heures, de saint François et des Frères Mineurs, du Libre arbitre *(Free will)*, de Galilée, du Gallicanisme, de Garcia Moreno, de la Géographie biblique (avec cartes et nomenclature détaillée), de la Georgie (statistiques catholiques), de la Grâce, du Gnosticisme, de Dieu, de l'architecture Gothique (avec gravures nombreuses). L'Eglise grecque, dans l'Ancien Monde, et surtout en Amérique, les Allemands aux Etats-Unis fournissent la matière d'études fort bien documentées et appuyées sur des données authentiques. Il en est de même des deux grands articles sur la France (39 pages à double colonne), signé par René Doumic, et sur l'Allemagne (44 pages). Les cartes ecclésiastiques qui accompagnent ces articles en facilitent l'étude et leur donnent une valeur particulière.

La biographie comprend, entre autres, les noms suivants qui concernent l'histoire de notre pays : *Ferland, Forbin-Janson, Fréchette, L.-H., Frontenac, Garneau, Garnier, (Charles et Julien,) de Gaspé, Gravier.*

Mais ce qui donne à ce volume une importance et un intérêt hors ligne pour nos compatriotes, c'est l'article admirablement rédigé et documenté sur les Franco-Américains. On y trouve l'historique des diverses immigrations des nôtres (particulièrement après 1837, 1865 et 1890), des statistiques exactes et complètes touchant la paroisse, l'école, les congrégations religieuses, la presse, les conventions ou congrès, la mutualité, la représentation législative, etc. A l'insuffisance des chiffres du recensement officiel, dont les cadres ne comprennent que deux générations vivantes, on a suppléé par les recensements locaux, portant à environ 1,200,000 la population franco-américaine, non compris, bien entendu, les 265,441 Français de France (recensement de 1900), et les Belges parlant la langue française. Cet article, signé de trois noms connus et appréciés, Messieurs J.-L. K.-Laflamme, David-E. Lavigne, et J.-Arthur Favreau, ne fait pas honneur seulement au patriotisme éclairé de

ses auteurs, mais aussi à l'impartialité et à l'esprit de justice des directeurs de l'*Encyclopedia*. On y paye un tribut d'éloge mérité anx vertus domestiques, sociales et religieuses de nos frères émigrés, à leur organisation paroissiale, à leur loyauté pendant longtemps méconnue, à leur industrie, à leur amour du travail, et surtout à leur attachement pour leur religion et pour leur langue, « sauve-garde de leur foi ». La thèse si bien exposée et prouvée de la haute valeur religieuse et sociale des descendants des premiers colons de la Nouvelle-France est trop vraie, et se trouve confirmée par une autorité trop respectable, pour que nous n'y applaudissions cordialement et que nous n'en exprimions ici notre reconnaissance à la *Catholic Encyclopedia*. Ce témoignage vient à propos appuyer ce que notre revue a maintes fois soutenu à l'encontre de certaines prétentions qui ne sauraient prévaloir contre la logique et les chiffres.

LA RÉDACTION.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Elementa Philosophiæ Christianæ ad mentem S. Thomæ Aquinatis, auctore S. A. Lortie.

Il y avait à peine un an que Léon XIII était monté sur le trône pontifical, lorsqu'il adressa au monde catholique la fameuse encyclique *Æterni Patris* sur la philosophie chrétienne.

L'état lamentable du monde n'a pas d'autre cause que le désarroi des doctrines. « Les opinions erronées sur les choses divines et humaines, dit-il, se sont peu à peu insinuées dans les écoles des philosophes, d'où jadis elles sortirent, dans tous les rangs de la société ».

Et puisque l'idée mène le monde, comme remède à ce mal profond, le grand Pape préconise le retour à la vraie philosophie, dont les recherches s'éclairent et se guident aux lumières de la foi. Par cette vraie philosophie, il entend la philosophie scolastique, représentée principalement par saint Thomas d'Aquin. « Pour avoir profondément vénéré les saints docteurs qui l'ont précédé, l'ange de l'école, dit Cajetan, a hérité en quelque sorte de l'intelligence de tous ».

Cet éloge solennel donné à une philosophie que plusieurs croyaient pour toujours démodée, causa un profond étonnement chez les contempteurs des grands siècles de la science catholique. Pour eux, philosophie signifie érudition, ou encore la seule étude systématique des causes immédiates. Chez d'autres, même chez des croyants, l'opposition fut moins ouverte, mais l'obéissance ne fut guère plus prompte. On parut même, en certains milieux, escompter un changement de pontificat. Hélas ! dès les premiers jours de son règne Pie X confirma et accentua les directions de Léon XIII. En dehors de ces groupes, qui se vouaient à la résistance ou à l'expectative, les philosophes obéirent, avec ce zèle qui finit toujours par assurer la victoire, ne fût-ce qu'à longue échéance. On vit aussitôt se multiplier les œuvres philosophiques *ad mentem divi Thomæ*. Il y eut des ouvrages de puissante envergure, comme il en parut de conception plus modeste ; mais si tous n'eurent pas la même valeur, ni la même influence, chacun cependant contribua pour sa part au renouveau de la philosophie scolastique.

L'Europe n'a pas été seule à suivre cette direction ; le Canada—et l'Uni-

versité Laval en particulier—ont marché dans la même voie, ont donné des œuvres remarquables. M. l'abbé Lortie continue la tradition si noblement représentée par Mgr L.-A. Pâquet, en publiant son ouvrage intitulé : *Elementa Philosophiæ Christianæ.*

Il s'agit donc d'un manuel de philosophie ; et ce n'est pas l'œuvre la plus facile à produire, si l'on en juge par les nombreux essais publiés chaque jour. Ce genre d'ouvrage exige un choix judicieux des questions fondamentales et vraiment importantes, et dans l'exposition de la doctrine une limpide clarté, unie à une forte concision. La difficulté s'accroît encore de la comparaison qui s'impose fatalement avec de multiples volumes de même ordre et de même nature.

Le manuel de M. l'abbé Lortie n'a pas à redouter le parallèle, car il possède une parfaite clarté au service d'une incontestable pureté de doctrine.

L'auteur suit d'ordinaire le cardinal Zigliara, qui eut le grand mérite d'être un précurseur, et d'organiser plus particulièrement la partie morale, ou l'Ethique, telle qu'elle est enseignée dans nos cours modernes; mais il simplifie son ouvrage, et le décharge de nombreuses citations, plus suggestives pour le professeur qu'avantageuses pour l'étudiant.

Formulées en une courte proposition, les thèses sont prouvées par un ou deux arguments en forme, choisis avec soin, et d'une force concluante. Ce procédé ne surcharge pas l'esprit de l'élève, et lui permet de se fixer par un motif décisif sur les grandes questions philosophiques. Libre au professeur de compléter la doctrine par des développements appropriés et proportionnés à la vigueur et à l'appétit intellectuels de sa classe. Cependant quelques points plus importants sont étudiés d'une façon moins sommaire : telles sont, en Critique, la thèse de l'induction, décrite avec quelques détails ; le problème, si attaqué par les subjectivistes, de la véracité de nos connaissances dans l'acquisition de la vérité ; celui de l'objectivité de nos connaissances, ainsi que de la certitude de nos jugements. On remarquera aussi dans l'Ontologie, la thèse, capitale en métaphysique thomiste, de la distinction réelle entre l'essence et l'existence; de même les différentes conclusions sur la subsistance sont particulièrement bien conduites.

L'auteur a trop de savoir pour s'imaginer que l'on puisse rien inventer en logique, depuis les œuvres du Stagyrite et les commentaires qu'en ont donnés le génie de saint Thomas d'Aquin et la pénétration de Cajetan ; aussi développe-t-il la matière de ce traité selon l'ordre traditionnel. En critique, il fait preuve d'originalité dans le groupement des questions ; nous devons le féliciter d'avoir placé la thèse des universaux dans le traité de la certitude, et d'avoir nettement distingué les vrais critères de la certitude des moyens employés par l'esprit pour y parvenir. Mais on peut regretter qu'il n'ait pas cru devoir briser avec l'opinion reçue, qui fait du traité de la certitude une partie de la Logique. « Réelle ou non, majeure ou mineure, critique ou dialectique, la logique n'a rien à voir avec la question générale de la certitude. Elle n'a pas à se demander si la raison peut atteindre le vrai ; mais, cela étant supposé, *de quelle manière* elle doit se comporter pour l'atteindre. Elle est le juge des procédés de la science ; elle n'est pas le juge de sa valeur [1] ».

Faut-il réduire, selon l'usage qui prévaut, toute la philosophie réelle à une question de métaphysique ? La division en Métaphysique générale et Métaphysique spéciale, consacre, il semble, une séparation funeste entre les sciences et la philosophie. La division usitée chez les anciens en Physique

1—R. P. Sertillanges. *Revue Thomiste*, mars 1895.

et Métaphysique témoigne, au contraire, du souci qu'ils avaient de maintenir dans une alliance étroite l'observation sensible et la spéculation rationnelle [1]. Léon XIII a recommandé aux modernes scolastiques de travailler à établir l'harmonie, qui doit exister entre les principes de la philosophie et les données certaines des sciences naturelles ; et parmi les philosophes contemporains, le R. P. Hagon est l'un de ceux qui semblent le plus pénétré de l'esprit des anciens et des besoins de notre temps.

Certaines questions gagneraient à être traitées avec plus d'ampleur, par exemple la thèse de l'analogie de l'être, si importante de nos jours, contre les modernistes ; comment l'Etre absolu se communique-t-il aux êtres inférieurs ?—ou encore, quelle est la nature précise de la distinction réelle entre l'essence et l'existence ? M. l'abbé Lortie répondra que ces questions sont trop subtiles pour trouver place dans un ouvrage élémentaire, et qu'elles sont laissées à l'initiative des professeurs, et sans doute, il aura raison.

Les grandes thèses sont précédées de quelques paragraphes succincts, qui contiennent moins une histoire de la Philosophie que de brèves notes touchant les variations de la pensée philosophique sur le sujet en question ; il s'ensuit que l'exposé des systèmes est réduit aux proportions les plus rudimentaires, ce qui ne fournit pas toujours à l'élève les éléments nécessaires pour comparer, et pour se convaincre de la haute supériorité du système scolastique sur les théories brillantes ou spécieuses, qui ont eu leur moment de vogue dans le monde des écoles.

Les conclusions principales sont suivies de l'énumération des axiomes ou des principes philosophiques qui s'y rapportent ; d'heureuses explications mettent en lumière ce qu'il y a de vérité condensé dans ces formules concises.

En tête de chaque chapitre un tableau synoptique donne une vue générale des matières qui y seront exposées. Il fournit ainsi à l'élève le fil conducteur qui lui permet toujours de suivre sans s'égarer le développement de la pensée, et lui facilite singulièrement la reconstitution de la synthèse.

Tout l'ouvrage est écrit dans la langue claire, ferme, sans prétention, des philosophes scolastiques. Ce bel ensemble de qualités dénote chez l'auteur, avec la maîtrise de son sujet, une rare expérience de l'enseignement de ces difficiles matières, à des philosophes de dix-huit ans, qu'il s'agit moins de surcharger de formules que de munir d'idées saines et de notions vraies. Il faut leur révéler l'existence des problèmes, leur inspirer le goût de la sagesse et exciter en eux le noble désir de scruter plus profondément, par un travail personnel, ces graves et fécondes questions. Peut-être une bibliographie un peu plus riche, au moins pour les thèses capitales, offrirait-elle d'appréciables avantages aux élèves laborieux qui désireraient approfondir une idée plus captivante, en leur indiquant les auteurs qui ont traité ce sujet particulier avec une spéciale compétence.

Ce volume est donc, au total, un excellent ouvrage de vulgarisation des doctrines scolastiques et de la pensée thomiste, où rien n'est laissé à la fantaisie. Puisse-t-il, par ses fortes et sobres expositions, éveiller chez les jeunes gens de nos collèges, auxquels il est destiné, les robustes convictions qui conduisent à l'amour désintéressé de la vérité, et qui font de ceux qui ont réussi à les créer « des enseigneurs de sagesse, de grandeur et de beauté ».

fr. Raymond-Mie Rouleau,
des Frères Prêcheurs.

---

1 — Mgr Mercier. *Logique*, p. 22.

N.-E. Dionne, M. D., LL. D.—*Inventaire chronologique des cartes, plans, atlas, relatifs à la Nouvelle-France et à la Province de Québec*, 1508-1908, tome IV, pages VIII-136. Québec, 1909.

Ce nouveau fascicule complète les tomes précédents, et n'accuse pas moins de recherches et d'érudition chez son infatigable auteur. Ce genre d'ouvrages, pour n'avoir pas l'attrait du récit ni de la dissertation, n'en est pas moins précieux et indispensable pour quiconque veut se renseigner ou écrire de façon pertinente sur un fait ou une période de l'histoire. C'est la raison d'être principale, sinon exclusive, des ouvrages bibliographiques. Jamais ils n'ont eu plus d'opportunité et de valeur qu'à notre époque, héritière de trésors documentaires plus accessibles que jadis et bénéficiaire de méthodes plus judicieuses pour les interpréter. Monsieur Dionne, dans une étude qui précède son *Inventaire*, discute d'une façon intéressante l'authenticité et l'autorité des plus anciennes cartes de la Nouvelle-France.

Cours élémentaire d'Histoire Sainte, illustrée (50 gravures), avec supplément de récits bibliques textuels, par l'abbé F.-A. Baillairgé. 292 pages in-12, cartonné. Se vend chez l'auteur, à Saint-Hubert, comté de Chambly, P. Q., 35 sous franc de port.

Par ce *Cours élémentaire* qui sort de la presse, l'auteur reconnaît la valeur du reproche assez fondé d'ailleurs d'avoir mis dans le même volume (son traité complet) trois cours distincts. Courageusement il en fait son profit en réduisaut à de justes proportions le manuel d'Histoire Sainte destiné aux élèves moins avancés. Mais c'est surtout au bénéfice de la gent scolaire que l'auteur fait tourner cette refonte de son livre. En effet, malgré les sacrifices considérables par lui déjà encourus dans l'intérêt de l'enseignement, il offre au public, pour une somme vraiment minime, un manuel des plus attrayants, enrichi de trente-deux gravures nouvelles, dont quelques-unes, surtout celles qui illustrent la vie de Notre-Seigneur, sont vraiment artistiques et propres, selon les procédés de la saine pédagogie, à former l'esprit et le cœur, en passant par le plus noble des sens, celui de la vue.

L'avenir du Canada Français, par Arthur Saint-Pierre, jolie plaquette d'une vingtaine de pages, se vend 15 sous chez l'auteur, 71, rue Fabre, Montréal.

Thèse fort bien conduite, où l'auteur, sans aucunement forfaire à la loyauté, et s'appuyant sur les déclarations d'hommes d'Etat anglais remarquables, sur l'expérience acquise depuis la Confédération, et sur l'histoire, démontre que la Province de Québec, et avec elle, la race canadienne-française, pour garder son caractère ethnique, sa langue et sa foi, doit compter non sur le maintien définitif de l'union, où son influence sera bientôt centralisée, ni sur l'annexion, avec ses conséquences plus désastreuses encore, mais sur une autonomie dont la Providence saura bien, dans le temps, déterminer le caractère et les conditions.

L. L.

AUX ABONNÉS RETARDATAIRES

Prière instante d'acquitter sans délai l'abonnement de l'année courante. Le prix en est si modique, alors que tout nous coûte cher : papier, impression, expédition, collaboration. Avec des abonnements dus, comment payer tout cela « rubis sur l'ongle » ? Pour éviter de nouvelles . . . distractions, veuillez acquitter en même temps l'abonnement de l'année prochaine, PAYABLE D'AVANCE. On n'y risque rien. La « Nouvelle-France » a vécu assez longtemps, malgré les contretemps et les faux prophètes, pour n'avoir pas envie de trépasser sans au moins en prévenir à temps ses fidèles abonnés.

LA NOUVELLE-FRANCE

REVUE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX ET NATIONAUX

DU

CANADA FRANÇAIS

TOME VIII QUÉBEC, DÉCEMBRE 1909 N° 12

ETUDES SUR LE MODERNISME

(Dernier article)

VI.—L'APOLOGÉTIQUE MODERNISTE.—COMMENT ELLE SUBORDONNE LA FOI À LA SCIENCE, ET L'ÉGLISE À L'ÉTAT.—ATTITUDE DES MODERNISTES VIS-À-VIS DES CONDAMNATIONS PORTÉES PAR L'ÉGLISE.

Un reproche parti du camp rationaliste, auquel certains catholiques ou soi-disant tels ont été sensibles plus que de raison, c'est celui de n'être pas des chercheurs libres dans le domaine de la science, d'aborder l'étude de l'homme et du monde suivant des lois faites d'avance, avec un cadre tout préparé auquel ils étaient obligés, bon gré mal gré, de plier leurs découvertes. Ils se sentaient envahis d'une tristesse profonde à la pensée qu'ils devaient laisser aux ennemis de l'Eglise le monopole de l'érudition originale, et se contenter, quant à eux, de travailler sous le joug d'une philosophie tombée en discrédit. Il ne pouvait plus en être ainsi. Il fallait en finir, comme disait Loisy, avec une science approuvée par les supérieurs.

C'est sous l'empire de semblables préoccupations que commença à s'infiltrer dans le bercail catholique cette doctrine moderniste, s'efforçant de concilier la fidélité à l'Eglise avec une indépendance d'esprit aussi absolue que celle de n'importe quel libre-penseur.

C'est alors que de pauvres âmes, troublées par les objections antichrétiennes, consultant des théologiens et des exégètes renommés, en reçurent des réponses étrangement rassurantes. Ils avaient exposé leur crainte de venir, dans leur pensée, en contradiction avec un texte de l'Ecriture ou une définition de l'Eglise. Ils apprenaient que leur crainte était puérile, que leurs doutes n'étaient pas des doutes. Ils ne pouvaient pas, disaient-ils, croire à l'inspiration immédiate du texte biblique. La belle affaire ! Mais ils ne savaient donc pas que la Révélation ne garantissait aucune philosophie, aucune science, aucune doctrine, que les textes étaient de purs symboles ? Ils ne pouvaient se soumettre au magistère de l'Eglise ! Mais pouvaient-ils refuser de voir en lui une direction, une institution protectrice de la Révélation ? Ils avaient grande difficulté à croire à l'Incarnation, à l'Eucharistie, à la Confession ! Soit ! mais quelle difficulté pouvaient-ils avoir à considérer le Crucifix comme le symbole du plus haut idéal, et Jésus comme le plus parfait des hommes ? Quelle difficulté à entendre la messe avec le désir et l'intention d'offrir leur vie en union avec le sacrifice volontaire, continuel, universel du Christ mystique, c'est-à-dire de l'ensemble des hommes qui de tout temps, dans tous les âges, dans toutes les races et dans toutes les religions, ont travaillé, ont combattu sans trêve pour un noble but, pour Dieu, pour la vérité, pour la justice, pour la Rédemption de l'homme ? Quelle difficulté à considérer dans le prêtre au confessionnal ce qu'il est directement, le représentant de cette société des bons, en qui Dieu se révèle, contre qui nous avons péché, et avec qui nous voudrions nous réconcilier, au lieu d'y considérer un représentant officiel de Dieu ? Est-ce que de pareilles vérités peuvent être une contrainte pour l'esprit ? Est-ce qu'elles n'abstraient pas de tout enseignement et de tout règlement ecclésiastiques, voire de tout texte sacré ? D'autre part, ne sont-elles pas les seules essentielles ? Que sont les textes scripturaires et les formules dogmatiques sinon la représentation intellectuelle de ces sentiments mystiques, représentation construite avec des matériaux précaires, dont il n'y a pas lieu de s'inquiéter aujourd'hui, s'ils

cessent d'être utilisables, c'est-à-dire d'être des instruments de foi, des moyens de mener une vie plus religieuse et plus spirituelle ? [1]

Que l'homme moderne conserve à l'égard de l'Eglise et de sa hiérarchie une attitude déférente ! Après tout elle est une institution bienfaisante ; par ses décisions protectrices de la Révélation elle nous transmet les expériences primitives des chrétiens ; elle nous instruit sur la mentalité des différents âges par les définitions de ses Conciles et de ses Papes ; elle est un trait d'union entre les membres d'un même corps mystique, par la profession des formules et la célébration des rites qu'elle impose à tous. Oui, les pionniers du progrès moral et religieux de l'humanité sont déférents

autant que le permettent la conscience et la sincérité, vis-à-vis des interprètes officiels de la pensée de l'Eglise ; mais ils doivent cependant interpréter leurs interprétations d'après la règle plus haute et suprême de la vérité catholique, c'est-à-dire la pensée du Christ. C'est lui, ajoutent-ils, c'est le Christ, qui nous envoie vers eux ; ce ne sont pas eux qui nous envoient vers lui ; il est notre première et suprême autorité. (G. Tyrrell, *A much abused letter*, p. 36, cité par J. Lebreton, *Etudes*, tome 113, p. 515).

Notre expérience religieuse étant le sens des relations dynamiques, qui relient notre esprit à l'esprit universel, nous donne un critère pratique, en vertu duquel nous pouvons écarter toute théorie incompatible avec cette expérience. (*Quarterly Review*, oct. 1905, cité par J. Lebreton, *ibid.*).

Forts de semblables trouvailles, nos modernistes ne rougissent plus de l'Eglise ni de sa doctrine. Ils se présentent le front haut, devant les savants de toute opinion. Que ceux-ci ne s'avisent plus de leur objecter les lisières humiliantes de l'Ecriture, de la Tradition ou du Magistère ecclésiastique ! Ils ne connaissent donc pas la nouvelle apologétique ! Ils ignorent donc quelle transformation fondamentale elle a subie ? Ils ignorent donc la mé-

---

1 — Cf. G. Tyrrell : *Lettre à un professeur d'Université.*

« Si le germe primitif suffit à votre vie, vous pouvez vous dispenser du développement, surtout s'il vous choque et vous entrave ». — « Si vous êtes aussi bon catholique que Simon-Pierre, je ne vois pas pourquoi vous mettriez en doute votre loyauté à l'égard de son successeur... Après tout l'Eglise visible (différente en cela de l'Eglise invisible) n'est qu'un moyen, une voie, une créature, dont il faut se servir dans la mesure où elle est utile, qu'il faut laisser de côté, quand elle devient un embarras ».

L'Eglise, et la religion elle-même, n'ont d'autre valeur qu'une valeur d'utilité.

thode désormais en vigueur ! C'est une méthode qui tire sa force non d'en *haut*, mais d'en *bas*, non des documents sacrés, écrits ou parlés, mais des sources psychologiques et exclusivement scientifiques. Les modernes champions du catholicisme défendent encore l'Eglise, sans doute, mais ce n'est pas sur les données des Livres Saints, ni sur les histoires, écrites sous l'inspiration des vieilles méthodes : c'est sur une histoire réelle, rédigée à la lumière des principes modernes, et selon toute la rigueur des méthodes modernes....

Ils ne s'acharnent pas à conserver intact le dépôt de la foi, tel que l'entendent les Pères, les Conciles et les Papes ! Non ! non ! Dans l'ensemble historique, dogmatique, liturgique, qui constitue la religion d'aujourd'hui, ils concèdent volontiers qu'il se rencontre nombre de choses, dont on pourrait s'offenser, nombre d'erreurs et de contradictions dans le dogme (ce qui ne les offusque pas, loin de là, ce qu'ils trouvent tout naturel—*errare humanum est*—) ; nombre d'affirmations fausses dans les Livres Saints, ce qui s'explique aisément vu que ces Livres ne traitent que de religion et de morale, non d'histoire et de science ; que l'histoire y sert seulement

d'involucre, où les expériences religieuses et morales s'enveloppent pour pénétrer plus facilement dans les masses. Si en effet les masses n'entendaient pas autrement les choses, il est clair qu'une science et une histoire plus parfaites eussent été d'obstacle, plutôt que de secours. Au surplus, les Livres Saints étant essentiellement religieux, sont par là même nécessairement vivants. Or la vie a sa vérité et sa logique propres, bien différentes de la vérité et de la logique rationnelles, d'un autre ordre, savoir : vérité d'adaptation et de proportion soit avec le milieu où se déroule la vie, soit avec la fin où elle tend... (Encyclique).

Tel doit être, en substance, le langage de l'apôtre moderne qui désire réussir. Il lui faut cesser de prêcher des dogmes et des vérités toutes faites : qu'il se contente d'amener l'adversaire à faire l'expérience de la religion catholique, expérience qui est, nous nous en souvenons, le vrai motif de la foi. Mais cette expérience elle-même, il n'est pas nécessaire qu'elle porte sur tout le bagage théologique des Docteurs scolastiques, non plus que sur les symboles et professions de foi, puisque rien de cela n'entre dans la Révélation proprement dite. Ce qu'il s'agit de faire expérimenter au non-croyant c'est seulement le germe déposé par Jésus dans le christianisme. Ce germe, il faut donc le dégager, le déterminer, puis montrer

comment, toujours immanent et permanent au sein de la religion catholique, il est allé se développant lentement au cours de l'histoire, s'adaptant successivement aux divers milieux qu'il traversait, empruntant d'eux par assimilation vitale toutes les formes dogmatiques, cultuelles, ecclésiastiques, qui pouvaient lui convenir, tandis que d'autre part il surmontait tous les obstacles, terrassait tous les ennemis, survivait à toutes les attaques et à tous les combats... Quiconque, disent-ils, aura bien et dûment considéré tout cet ensemble d'obstacles, d'adversaires, d'attaques, de combats, ainsi que la vitalité et la fécondité qu'y affirme l'Eglise, devra reconnaître que, si les lois de l'évolution sont visibles dans sa vie, elles n'expliquent pas néanmoins le tout de son histoire : qu'une *inconnue* s'en dégage, qui se dresse devant l'esprit... (Encyclique).

L'incroyant se trouvera ainsi en face de cet *Inconnaissable,* d'où vient toute religion (car, souvenons-nous-en, c'est au bord de cet abîme mystérieux, qui s'ouvre par delà les phénomènes sensibles, que le besoin du divin s'éveille en l'homme et lui fait sentir la présence de Dieu dans sa conscience) ; il conclura que le germe apporté par Jésus était bien un germe religieux, qu'il portait bien la garantie de l'esprit divin, qu'il peut adhérer en toute sécurité à la forme religieuse qui en est issue, comme étant, sinon la seule vraie, du moins comme étant une forme propre à alimenter sa vie morale et à le pousser vers un idéal de perfection et de justice.

C'est d'ailleurs tout ce qui sera nécessaire pour transformer l'incroyant en croyant ; car, « dans tout fait religieux, à la réserve de la *réalité divine* et de l'*expérience* qu'en a le fidèle, tout le reste, notamment les *formules religieuses*, ne dépasse point la sphère des phénomènes, n'est point soustrait par conséquent au domaine scientifique [1].»

---

1 — L'Encyclique regrette qu'il y ait des catholiques qui, répudiant l'immanence comme doctrine, l'emploient néanmoins comme méthode d'apologétique, s'efforçant de persuader au non-croyant qu'en lui, dans les profondeurs mêmes de sa nature et de sa vie, se cachent l'exigence et le désir d'une religion, non d'une religion quelconque, mais de cette religion spécifique qu'est le catholicisme, et qui est, disent-ils, absolument postulée par le plein épanouissement de la vie—Erreur ! Car ces apologistes « paraissent admettre dans la nature humaine, au regard de l'ordre surnaturel, non pas seulement une capacité et une convenance—choses que, de tout temps, les apologistes catholiques ont eu soin de mettre en relief—mais une vraie et rigoureuse exigence. »

Que répondre d'ailleurs aux personnes chez qui le catholicisme ne serait postulé par aucune exigence, qui n'éprouveraient même le besoin d'aucune religion, qui prétendraient se passer totalement de Dieu et ne pas s'en trouver plus mal ? Leur répliquerez-vous qu'elles négligent de se mettre dans

L'*idée* même de Dieu est tributaire de la science, attendu que celle-ci dans l'ordre logique, comme on dit, s'élève jusqu'à l'absolu et à l'idéal. A la science, à la philosophie de connaître de l'idée de Dieu, de la guider dans son évolution, et s'il venait à s'y mêler quelque élément étranger, de la corriger. (Encyclique).

Les nouveaux adhérents à la foi moderniste pourront être bien tranquilles, ils n'auront pas à souffrir de ce dualisme troublant entre la science et la foi, qui a torturé tant de nobles âmes dans le passé ; ils n'auront à sacrifier aucune de leurs opinions scientifiques ; ils ne seront entravés par aucune lisière dans leurs recherches et leurs critiques, que celles-ci aient pour objet un texte sacré ou un texte profane. L'objet de la foi proprement dite n'étant que la *réalité divine*, à l'exclusion de l'idée de Dieu qui la représente, toute conception générale de l'univers est l'œuvre de la science et ne relève que de la science. La foi ne peut y contredire, puisqu'elle n'a rien à y voir, puisqu'au contraire elle doit s'adapter aveuglément dans son développement à l'évolution intellectuelle et morale, que la science seule contrôle.

Bref, ce que l'apologiste moderne propose à l'incrédule, ce n'est pas de courber son esprit sous l'autorité d'une parole divine venue d'en haut, c'est simplement de se replier sur lui-même et de découvrir au fond le plus intime de sa nature le germe même que Jésus-Christ porta en sa propre conscience et qu'il légua au monde, où il continue à circuler à travers le fleuve des générations humaines. Ce qu'il lui propose, en d'autres termes, en lui proposant d'embrasser le christianisme, c'est d'affirmer sa personnalité, c'est d'épanouir sa vie dans sa plénitude et dans son idéal le plus élevé. Il n'est pas question d'une foi qui serait une reconnaissance des droits de Dieu ; ce qui résulte de la doctrine nouvelle c'est partout et toujours l'entière autonomie et la complète indépendance de l'homme. Leurs auteurs sont bien des semeurs d'erreurs

---

les conditions morales requises pour sentir le besoin religieux ? De leur côté elles vous affirment que tel n'est pas le cas, et que si elles ne se mettent pas dans les conditions que vous dites requises, c'est précisément parce qu'elles ne sentent pas le besoin de s'y mettre, en un mot, parce que rien dans leur nature ne postule Dieu et la religion, parce que rien n'y trahit la présence du divin. Que répondre à un Le Dantec, par exemple, qui se proclame un athée convaincu, intégral et sincère ? Est-il des êtres raisonnables qui sont privés du sens divin, comme il en est qui sont privés d'un œil ou d'une oreille ? En voilà alors qui sont pour toujours exclus du paradis moderniste ! un paradis, il est vrai, qui n'est pas beaucoup plus à regretter que celui de Mahomet !

faites non pour édifier, mais pour détruire ; non pour susciter des catholiques, mais pour précipiter les catholiques à l'hérésie, mortelle même à toute religion. (Encycl.)

Nous venons de voir comment l'apôtre moderniste libère le chrétien et le savant de toute autorité religieuse ; voyons comment il libère le citoyen. Rien ne lui est plus aisé. Il lui suffit d'appliquer aux rapports entre l'Eglise et l'Etat la méthode critique qu'il a appliquée aux rapports entre la foi et la science : il lui suffit d'assigner à l'une et à l'autre leur domaine respectif situé sur deux plans parallèles : dans l'un l'Eglise poursuivant une fin spirituelle avec des moyens dérivés de la foi et de l'Inconnaissable ; dans l'autre l'Etat poursuivant de son côté une fin temporelle par des moyens scientifiques et humains. La séparation est parfaite. Plus de questions mixtes, où l'Eglise puisse réclamer le rôle de reine et maîtresse. Cette hégémonie usurpée procéda jadis de la conception d'une Eglise directement instituée par Dieu ; conception périmée aujourd'hui, où l'idée démocratique a envahi les rangs de l'Eglise comme ceux de la société civile. Ces prémisses posées, il est clair que le citoyen peut rester catholique, et pourtant,

sans se préoccuper de l'autorité de l'Eglise, sans tenir compte de ses désirs, de ses conseils, de ses commandements, du mépris même de ses réprimandes, il peut poursuivre le bien public en la manière qu'il estime la meilleure... Tracer et prescrire au citoyen une ligne de conduite, sous un prétexte quelconque, est un abus de la puissance ecclésiastique. Contre cet abus c'est un devoir de réagir de toutes ses forces. (Encyclique).

Bien plus :

De même que la foi doit se subordonner à la science quant aux éléments phénoménaux, ainsi faut-il que dans les affaires temporelles l'Eglise s'assujettisse à l'Etat... Posé en effet que dans les choses temporelles l'Etat est maître, s'il arrive que le croyant, aux actes intérieurs de religion, dont il ne se contente pas d'aventure, en veuille ajouter d'extérieurs, comme serait l'administration des sacrements, la conséquence nécessaire, c'est qu'ils tombent sous la domination de l'Etat...

S'il plaît à l'Etat d'interdire les processions, le port de l'habit ecclésiastique, toute cérémonie publique pour enterrements, baptêmes, mariages ; s'il lui plaît de mettre entre les mains de quelques francs-maçons pillards l'administration des biens d'Eglise, le soin de pourvoir au culte, l'Eglise n'a qu'à s'incliner : l'Etat opère dans son domaine.

Briand, avec sa loi sur les associations cultuelles, était un bon moderniste [1]. Bon moderniste aussi Napoléon Ier avec ses articles organiques, ajoutés subrepticement au Concordat de 1802, et c'est vraiment dommage que Louis XVI n'ait pu être conseillé par quelque Loisy ou quelque Tyrrell de son temps : il n'aurait pas encouru la colère des membres de l'Assemblée Nationale en refusant, plusieurs mois durant, sa signature à la constitution civile du clergé. Pie VI, s'il avait été illuminé des clartés nouvelles, n'aurait pas anathématisé cette même constitution, et des centaines de prêtres n'auraient pas porté leur tête sous le couperet de la guillotine pour refus de serment à l'œuvre de la Constituante. On n'a pas idée combien le modernisme est pacifiant. Mais il est pacifiant comme la mort ! car c'est bien de mourir en se suicidant qu'il demande à l'Eglise. Comme il n'est pas un seul acte de l'autorité ecclésiastique qui ne se traduise à l'extérieur, elle devrait être totalement assujettie à l'Etat, ce qui revient à dire qu'elle devrait cesser d'exister, en tant que société distincte. Conclusion qui n'est pas pour déplaire aux réformateurs, hantés du même rêve que les protestants libéraux et les rationalistes de tout acabit : reléguer la religion dans l'intimité de la conscience et laisser à l'Etat la réglementation de tous les actes de la vie sociale : ce qu'ils appellent par euphémisme, harmoniser la religion avec les formes civiles. Voilà qui réduit singulièrement les soucis de l'autorité ecclésiastique ! Voilà en particulier qui la dispense d'assembler des commissions pour codifier un droit canonique. Elle n'a qu'à prendre le Code Napoléon et les codes en usage dans les différentes nations, puis s'harmoniser avec eux. Qu'elle s'harmonise, même si quelque code s'inspirant de J.-J. Rousseau établit une foi civique, et punit de mort quiconque refuse d'y adhérer au moins extérieurement. Oh ! le bienfait de l'harmonie moderniste !

De même que l'Eglise doit s'harmoniser avec les formes civiles, elle doit le faire, nous l'avons vu, avec les aspirations et les tendances de la conscience collective, qui est la souveraine dans la

---

1 — On ne sera pas étonné de voir cette loi approuvée par Loisy : « après tout, écrit-il, elle ne réglait que l'état civil des cultes, sans empiéter sur leur régime intérieur. Elle ne lésait aucun droit de la conscience religieuse ». Evidemment ! Du moment que les droits de la conscience sont limités à l'expérience du divin au fond de la nature, rien n'est capable de les léser.

communauté religieuse comme le suffrage universel est souverain dans l'Etat démocratique. Ce serait une méconnaissance de son mandat, ce serait un abus singulier de son autorité, si, au lieu de prêter l'oreille aux aspirations de la collectivité des fidèles, l'Eglise s'avisait « d'interdire aux consciences individuelles de proclamer hautement et ouvertement leurs besoins, si elle bâillonnait la critique, l'empêchait de pousser aux évolutions nécessaires.... [1] »

Ce serait un abus : mais quoi ! nos modernistes ne s'étonnent pas qu'il se prolonge encore en notre siècle de lumière : ils trouvent même cette prolongation bienfaisante. Ne faut-il pas un frein au progrès comme à tout mobile lancé sur une pente. Sous la seule action des stimulants et des besoins, qui poussent à l'adaptation avec le milieu ambiant, l'évolution, entraînée hors de la ligne traditionnelle, risquerait de rompre avec le germe initial et conduirait à la ruine plutôt qu'au progrès. N'est-ce pas, en partie au moins, pour modérer la marche de l'inévitable évolution que la conscience collective des premières générations chrétiennes créa l'autorité ecclésiastique ? Et, quoique par suite de l'immixtion de notions fausses cette autorité ait passé pour issue directement de Dieu, elle n'en représente pas moins la force conservatrice. Elle la représente en droit et en fait :

---

1 — « Non ! il n'est pas nécessaire que l'on se courbe en esclave silencieusement devant des potentats qui, en dépit de leurs prétentions, ne sont que les mandataires de l'Eglise et non ses maîtres ». (Loisy, *Quelques lettres*, p. 184). Ailleurs le même Loisy s'exprime ainsi : « Je n'admets ni cette autorité absolue, irresponsable, qui n'exige une soumission aveugle que parce que elle est elle-même aveuglée ; ni ces droits nécessaires, dont je sais pertinemment que les titres sont caducs... Cette obéissance et cette soumission, nulle puissance au monde n'a le droit de les exiger absolument, avec une autorité indiscutable et au nom de Dieu même. La liberté de la science et la notion catholique de l'orthodoxie sont choses aussi incompatibles que le feu et l'eau ».

Sans rejeter aussi radicalement le magistère ecclésiastique, l'Allemand Schell le réduisait à un rôle singulier avec sa fameuse théorie de l'*Eglise qui enseigne* et de l'*Eglise qui étudie*. « Dans la définition des vérités l'Eglise qui *apprend* (ou étudie) et l'Eglise qui *enseigne* collaborent de telle sorte que le rôle de celle-ci se borne à sanctionner les opinions communes de celle-là. » Déjà Döllinger avait dit devant le Congrès des savants à Munich (28 sept. 1863) : « De même que chez le peuple hébreu, à côté du sacerdoce régulier, existait le prophétisme ; de même, dans l'Eglise, à côté des autorités ordinaires, il y a une autorité extraordinaire, qui est l'opinion publique : c'est par celle-ci (qu'elle forme) que la science théologique exerce l'influence qui lui revient, et à laquelle, à la longue, rien ne résiste ».

En droit, parce que la défense de la tradition est comme un instinct naturel de l'autorité ; en fait, parce que, planant au-dessus des contingences de la vie, l'autorité ne sent pas, ou que très peu, les stimulants du progrès. La force progressive, au contraire, qui est celle qui répond aux besoins, couve et fermente dans les consciences individuelles, et dans celles-là surtout, qui sont en contact plus intime avec la vie...... C'est en vertu d'une sorte de compromis et de transaction entre la force conservatrice et la force progressive que les changements et les progrès se réalisent. Il arrive que les consciences individuelles, certaines du moins, réagissent sur la conscience collective : celle-ci à son tour fait pression sur les dépositaires de l'autorité, jusqu'à ce qu'enfin ils viennent à composition ; et, le pacte fait, elle veille à son maintien (Encyclique).

Ainsi donc, il n'y aurait pas une hostilité aussi foncière qu'on croit entre Pie X et Loisy ou Tyrrell. Pie X représenterait simplement la force conservatrice, et ses adversaires, la force progressive. De cet antagonisme résulterait une évolution lente et sûre de l'Eglise vers l'idéal voulu par Dieu. Que les laïques soient les facteurs du progrès et les hommes d'Eglise plutôt des conservateurs, rien de plus rationnel. Ces derniers vivent d'abstractions théologiques. Les premiers sont en contact plus intime avec la vie et les consciences.

Mieux que personne, sûrement mieux que l'autorité ecclésiastique, ils en connaissent les besoins ; ils les incarnent pour ainsi dire en eux. Dès lors, ayant une parole et une plume, ils en usent publiquement ; c'est un devoir. (*Encyclique*).

Ils proposent des réformes : réformes de l'enseignement de la philosophie et de la théologie dans les séminaires ; réforme du catéchisme, où ils voudraient qu'on n'insérât plus que les dogmes révisés et à la portée du vulgaire ; réforme du gouvernement ecclésiastique, du culte, de la discipline, même celle relative au célibat des prêtres ; ils demandent au pouvoir ecclésiastique de changer de ligne de conduite sur le terrain social et politique ; de se tenir sans doute en dehors des organisations politiques et sociales ; mais de s'y adapter néanmoins pour les pénétrer de son esprit.

En morale ils font leur le principe des Américanistes, que les vertus actives doivent aller avant les passives dans l'estimation que l'on en fait, comme dans la pratique. (Encyclique)... etc....

Que l'autorité les réprimande tant qu'il lui plaira : ils ont pour eux leur conscience et une expérience intime qui leur dit avec certitude que ce qu'on leur doit, ce sont des louanges, non des reproches. Ils réfléchissent qu'après tout les progrès ne vont pas sans crises, ni les crises sans victimes. Victimes ! soit, ils le seront, après les prophètes, après Jésus-Christ. Contre

l'autorité, qui les maltraite, ils n'ont point d'amertume : elle fait son devoir d'autorité seulement ; ils déplorent qu'elle reste sourde à leurs adjurations, parce que, en attendant, les obstacles se multiplient devant les âmes en marche vers l'idéal. (Encyclique) [1].

Oui, ils sont sans amertume ; car, enfin, tout le monde ne peut avoir la perspicacité des modernistes ; tout le monde ne peut, comme eux, contempler par delà les différentes formes religieuses, auxquelles s'est successivement attachée l'humanité, l'inévitable marche du sentiment du devoir. Leurs adversaires peuvent être parfaitement convaincus et sincères en brandissant contre eux leurs anathèmes les plus solennels. Ils peuvent être convaincus et sincères comme l'étaient

ces Juifs fidèles et zélés, qui ne voulaient point entendre le Christ et son hérésie, qui citaient les prophètes pour prouver que les Juifs seuls seraient sauvés, que le judaïsme durerait jusqu'à la parousie finale, et à la fin soumettrait le monde à son empire. Comme ils avaient raison, et, en même temps, comme ils avaient tort ! Le judaïsme devait vivre une vie ressuscitée et glorieuse dans le Christianisme. Eh bien ! l'histoire ne peut-elle se répéter ? Les théologiens ne peuvent-ils avoir raison dans un sens tout autre qu'ils ne l'imaginent ? Le bras de Dieu est-il raccourci qu'il ne puisse encore des pierres susciter des fils à Abraham ? Le catholicisme ne peut-il pas, comme le judaïsme, avoir à mourir pour vivre d'une vie plue grande et plus haute ? Chaque organisme n'a-t-il point un développement limité, après lequel il doit mourir, content de survivre dans sa descendance ? Les outres de vin sont extensibles, mais pas indéfiniment ; un moment vient où elles éclatent, et il faut en acheter de nouvelles. (G. Tyrrell, cité par J. Lebreton. *Revue pratique d'apolog.*, t. IV, p. 547). [2]

---

1 — « L'Eglise que j'ai servie, et que je crois servir encore n'est pas, en réalité, l'institution papale, devenue une source d'obscurantisme, d'oppression et de division, au lieu d'être une source de lumière, de liberté et d'union, mais la *société invisible* des amis de la vérité, qui doivent être aussi, je présume, les amis de Dieu. » (Loisy, *Quelques lettres*, p. 186).

2 — J'ai la conviction que le jour viendra, et peut-être plus tôt que nous n'osons l'espérer, où le mouvement libéral catholique deviendra le mouvement catholique libre, dans lequel le protestantisme et le romanisme seront dépassés et réconciliés dans l'unité supérieure d'une religion sans dogme. (J. Lloyd Thomas, *Hibbert Journal,* juillet 1907, p. 801). Dans le même numéro (p. 905), M. J.-B. Wallace espère que l'union des chrétiens libéraux « amènera les chrétiens vraiment spirituels à ne point consumer leurs forces en des discussions spéculatives relativement insignifiantes, et à concentrer tous leurs efforts pour coopérer à l'établissement universel du *Royaume des Cieux,* ce nouvel ordre d'amour et de service mutuel. » Comme le note M. J. Lebreton, de pareilles illusions s'expliquent mieux sous la plume de protestants que sous celle d'un Tyrrell.

Le moderniste est donc bien tranquille pour lui-même et pour sa doctrine. Si rien ne se perd et rien ne se crée dans la nature, le sentiment religieux, tel que concrétisé aujourd'hui dans le christianisme, ne subira le déchet fatal que lui impose la marche de la civilisation, que pour se transformer en un nouvel ordre d'amour et de justice plus fécond en fruits de vie que l'ordre actuel, gâté par l'intransigeance d'un autoritarisme sans fondement [1]. Oui, le moderniste a confiance dans l'avenir, qui ne pourra pas manquer de le justifier et de reconnaître dans ce qu'on appelle aujourd'hui des témérités l'expression de la vraie vie religieuse.

S'il n'a point d'amertume, il garde tout de même au fond du cœur un regret : c'est que le triomphe de ses idées soit différé par l'attitude de l'Eglise, c'est que l'Eglise perde l'une des plus belles occasions de se montrer le salut des peuples, en refusant de prendre pour guides des théologiens éclairés, tels que Tyrrell et Loisy. L'occasion était si favorable, pourtant !

Rarement, s'écrie Tyrrell, dans son histoire, les yeux ont été fixés sur elle dans une attente plus anxieuse ; on espérait qu'elle aurait du pain pour ces millions qui meurent de faim, pour ceux qui souffrent de ce vague besoin de Dieu, que l'Encyclique méprise si fort. Le protestantisme, dans la personne des penseurs qui le représentent le mieux, n'était plus satisfait par sa négation brutale du catholicisme, et commençait à se demander si Rome, elle aussi, ne se départait pas de son médiévalisme rigide. Le mouvement moderniste avait transformé tous les rêves vagues de réunion en espérances enthousiastes. Hélas ! Pie X vient vers nous avec une pierre dans une main et un scorpion dans l'autre.

Voilà un langage qui détonne légèrement avec la sérénité dont se vantent nos modernistes ; voilà qui prouve que leur cœur n'est pas totalement vide de fiel, et qu'ils ne sont pas insensibles au discrédit que les condamnations de Pie X ont fait rejaillir sur leurs idées et leurs personnes. On a beau croire, ferme comme roche, à l'évolution nécessaire du sentiment religieux et au triomphe final de ses opinions, ou reste homme, n'est-il pas

---

1 — Si le catholicisme évoluait, dans le sens du progrès scientifique et de l'humanité actuellement civilisée, il est certain que l'établissement catholique, avec sa hiérarchie de droit divin, son dogme intangible, ses sacrements magiques, en subirait un déchet considérable. Mais il n'a pas d'autre alternative que de se transformer pour vivre ou de se rétrécir en une secte de plus en plus fermée pour mourir. (Loisy. *Quelques lettres,* 26e lettre).

vrai ? on ne se désintéresse pas du temps où l'on vit et l'on voudrait bien que le triomphe commençât dans le présent. C'est ce que voudraient, sans aucun doute, les auteurs du *Programme des Modernistes*, qui n'hésitent pas à comparer Pie X à Julien l'Apostat écartant de l'enseignement les maîtres chrétiens [1]. Ils nous sera bien permis de voir dans cette intempérance de parole un grain d'amertume et de conclure que la sérénité n'est pas devenue le monopole des réformateurs ? J'ajouterai même que le dépit les a singulièrement rendus injustes. Non ! non ! Pie X ne méprise pas ce vague besoin de Dieu dont, mieux que Tyrrell, il sait que des millions d'âmes souffrent. Cette souffrance provoque en lui une compassion ineffable. A la suite de Jésus, son Maître, il s'écrie : *Misereor super turbam.* Oui, il a grande pitié de cette multitude d'affamés et d'altérés, errant dans un désert, qui les séduit par d'incessants mirages. Seulement il sait que pour secourir efficacement les millions de pauvres déçus, il ne faut pas commencer par éteindre le flambeau éclatant que le Fils de Dieu a allumé lui-même sur la Montagne de la sainte Sion, et qui est destiné à guider les blessés de la vie vers l'hôtellerie du Bon Samaritain, où ils pourront trouver non une pierre ni un scorpion, mais l'huile et le vin, l'huile pour cicatriser leurs plaies, le vin pour leur rendre espérance et confort.

Pie X laisse à d'autres le souci d'éteindre les étoiles au firmament des âmes ! Sa préoccupation à lui, c'est de garder intact le dépôt de vérités qui sont tombées des lèvres d'un homme Dieu ; c'est de conserver toute son efficacité au sang qui a coulé des blessures du Crucifié et qui continue à circuler à travers les canaux divins des sacrements ! Cette préoccupation sera celle de ses successeurs, comme elle a été celle de ses prédécesseurs ! Que les modernistes ne se fient pas trop à l'avenir ! Si l'avenir voit surgir des hérésiarques, disciples de ceux d'aujourd'hui, il verra en face d'eux se dresser la même impassible figure du Vicaire de Jésus-Christ, et de son bras partiront les mêmes foudres, qui les réduiront à la même impuissance !

---

1 — Il n'était pas nécessaire d'aller chercher si loin ! Que ne l'ont-ils comparé à Waldeck-Rousseau excluant de l'enseignement religieux et religieuses ?

M. Tamisier, S. J.

SAINT-PÉTERSBOURG

(Dernier article)

La Laure de Saint-Alexandre pourrait être nommée le Vatican russe. C'est là que réside le métropolite de Saint-Pétersbourg qui possède en même temps la qualité de président du Saint Synode, et en faveur de qui on songeait naguère a rétablir la dignité abolie du patriarcat. C'est là que séjournent les évêques de passage. C'est là que se trouvent à la fois et le séminaire diocésain et l'école supérieure de théologie, ou Académie Ecclésiastique, où les sujets les plus distingués ont seuls accès. Les richesses de la Laure sont immenses ; les églises qu'elle renferme dans son enceinte, fort nombreuses. La principale sert aux offices du métropolite, qui y pontifie avec une grande pompe. Quand il doit venir, l'allée qui mène à son habitation est semée de sable jaune. Il s'avance dans sa robe noire de religieux, ayant sur la tête le bonnet rond revêtu de toile blanche, insigne de sa dignité. Le clergé l'attend à l'entrée de l'église ; le peuple se presse pour le voir ; des chants d'une rare perfection se font entendre, et l'office commence sous les voûtes brillamment illuminées. Entre l'église et le bâtiment où loge le métropolite, s'étend un jardin ombragé fort agréable, auquel le public a libre accès. Les enfants y jouent ; les jeunes filles y babillent en riant bruyamment, et les moines (car la Laure est un couvent) y causent entre eux de leurs affaires, généralement sans liaison avec la mystique. Ni les séminaristes, ni les étudiants de l'Académie Ecclésiastique ne portent la soutane ; on les affuble d'une uniforme presque militaire. Les chaires de théologie sont souvent occupées par des professeurs laïques. A ces traits un catholique reconnaît aisément à quel genre d'Eglise il a affaire. La splendeur des offices, à laquelle il aurait d'abord pu se tromper, ne l'éblouit pas.

Il ne se laissera pas davantage émouvoir par tout ce qu'il remarquera de fastueux dans la cathédrale de Saint-Isaac ; la coupole d'or, qu'on voit scintiller au soleil de tant de lieues à la ronde ; les murailles de marbre gris ; les colonnes monolithes de granit poli, aux bases et aux chapiteaux de bronze ; l'or, la ma-

lachite, le lapis-lazuli prodigués à l'intérieur. Il est aisé de voir que les empereurs n'ont rien épargné ici pour égaler Saint-Pierre de Rome, pour l'effacer peut-être. Les millions ont été jetés par centaines, et pour aboutir à quoi ? A édifier une basilique toujours prête à s'effondrer, comme trop lourde pour le sol sablonneux qui la porte ; une basilique où la lumière du jour pénètre à peine, de telle sorte que les magnificences qu'elle contient ne redeviennent visibles qu'à la clarté des lustres.

Notre-Dame de Kazan, au point de rencontre du canal de Catherine et de la Perspective Newsky, est au contraire admirablement éclairée. Le regard parcourt à l'aise les rangées monumentales des colonnes de granit poli qui soutiennent les voûtes de ses cinq nefs. Mais elle n'a point de façade ; ou plutôt, et c'est encore pis, sa façade est située sur l'un des côtés, de manière à donner sur la Perspective, à qui elle présente une mesquine imitation de la colonnade de Saint-Pierre.

Ce fut près de là, en remontant le canal de Catherine, que l'empereur Alexandre II tomba dans l'embuscade que lui avaient préparée les nihilistes. L'endroit ne fut pas lavé ; on laissa le sang de l'infortuné monarque sécher lentement sur le sol. Puis l'on se mit à construire au-dessus une basilique achevée depuis un an à peine, et que beaucoup se plaisent à considérer comme le joyau de l'art religieux à Saint-Pétersbourg. L'extérieur est de ce style bizarre, bariolé et contourné, dont la vieille Russie avait emprunté les éléments à l'Inde, à la Perse, à la Mésopotamie, en un mot à tout l'Orient ; mais l'intérieur appartient au style byzantin le plus riche. Voûtes, parois, arceaux, absides, coupoles, ne forment qu'une seule et vaste mosaïque à fond, tantôt d'or, et tantôt d'azur. Je crains bien que l'abus de cette dernière teinte ne déplaise aux critiques. Elle a quelque chose de trop gai pour un style aussi grave. J'ajouterai que les personnages des mosaïques manquent de religion, peut-être parceque le schisme a fini par faire oublier aux Russes la vie intérieure. La chose ayant disparu, ce n'est pas merveille qu'on ne sache plus la peindre.

A quelques pas de là, en arrière du canal, s'élève notre église catholique de Sainte-Catherine, bâtie par les Jésuites dans le style italien, la façade sur la Perspective Newsky, en face de

l'Hôtel de Ville, au cœur de Saint-Pétersbourg. Nous n'obtiendrions plus aujourd'hui un emplacement aussi honorable. Quand Catherine II fit cadeau du terrain à la petite communauté catholique, cette partie de la Perspective n'était qu'un désert sur la limite de la ville et des champs. Aussi la souveraine se montra-t-elle généreuse. On eût pu, sur le lot qu'elle donna, bâtir tout un quartier, et c'est aussi ce qu'on a fait dans la suite. Sans sortir de chez elle, Sainte-Catherine s'est adjoint une maison presbytérale, et s'est entourée de hautes constructions formant carré, dont une partie abrite les écoles paroissiales, tandis que le reste se loue comme maison de rapport. Ce que l'église n'avait pas le moyen d'utiliser a été vendu. L'immense *Hôtel de l'Europe*, le plus fameux des hôtels pétersbourgeois, occupe une parcelle aliénée de la sorte.

Grâce à l'abondante dotation de Sainte-Catherine, les cérémonies s'y déploient avec une pompe et une majesté qui frappent les Russes eux-mêmes, et toutes les œuvres y trouvent un solide point d'appui. Des messes s'y célèbrent toute la matinée jusqu'à midi ; les confessionaux n'y désemplissent pas ; une foule innombrable de communiants y assiège continuellement la table sainte. Cette église est sans contredit le cœur des catholiques à Saint-Pétersbourg. Toutefois, pour ce qui regarde le rang, elle le cède à la pro-cathédrale, située fort loin, dans le quartier des gares. Ici se dresse le trône de l'archevêque de Mohilev, qualifié en même temps par le gouvernement de métropolitain de toutes les églises catholiques de l'Empire, sans toutefois que le Saint-Siège reconnaisse ce dernier titre. Il entrait dans la politique du pouvoir civil de faire de l'archevêque une sorte de primat effectif, dans l'espoir secret de le voir quelque jour s'eniver de sa propre grandeur et refuser au Pape l'obéissance. C'est pourquoi il lui a donné, en outre des chanoines qui l'assistent dans l'administration de son diocèse, tout un corps de soi-disant *prélats*, pris dans les divers diocèses de Russie, et destinés à le seconder dans l'exercice de sa juridiction primatiale. Mais comme Rome ne sanctionne ni cette juridiction, ni ses organes, les dits *prélats*, n'ayant rien à faire, se contentent de loger en paix à l'Archevêché et de toucher leur traitement. Leur dévouement au Saint-Siège est d'ailleurs profond et inébranlable. Pour rien au monde, ils ne consentiraient à se rendre coupables de la moindre usurpation de l'autorité ecclésiastique.

Tels sont aussi les sentiments des archevêques qui se succèdent, trop rapidement hélas ! sur le siège métropolitain de Mohilev. J'en ai connu plusieurs ; or, quelques différences qu'on ait pu remarquer entre eux du côté de l'humeur et des talents, il n'y en a pas un à qui ait fait défaut l'amour filial le plus tendre envers le Souverain Pontife. On peut même affirmer hardiment que plus avant nous allons, et plus ce trait brille en eux avec éclat.

La pro-cathédrale est enclavée dans les bâtiments du Séminaire. Un jardin des plus vastes et des plus beaux, dont une partie sert aux ébats de jeunes clercs, sépare la pro-cathédrale de l'archevêché, grande maison seigneuriale, bâtie au dix-huitième siècle par le poète russe Derjavine, sur les bords, encore champêtres en ce temps, de la Fontanka.

Il est une autre institution de haut rang que le Gouvernement nous a ménagée dans le quartier de Vassili-Ostrov, sur la rive droite de la Néva. Je veux parler de l'Académie Ecclésiastique, ou Ecole supérieure de théologie. Elle est destinée aux jeunes ecclésiastiques des diverses diocèses de l'Empire dont les talents donnent le plus d'espérances. La représentation y joue un grand rôle. Le recteur et les professeurs arborent dans les cérémonies un costume pompeux, et il n'est pas jusqu'aux domestiques qui ne fassent remarquable figure, portant comme ils font la livrée de la Cour Impériale. Partout dans cette maison les yeux rencontrent le portrait en pied de quelque empereur. Une telle ostentation du pouvoir monarchique là où l'autorité spirituel a seule des droits ne laisserait pas d'inspirer quelque inquiétude sur la valeur de l'éducation donnée aux clercs, si le corps enseignant ne se recommandait par la pureté de son esprit catholique autant que par son érudition. Mais même avec cette sauvegarde, tout danger ne cesse pas, surtout du côté de la présomption dont se peuvent aisément remplir de jeunes têtes trop persuadées de leur supériorité. On ne peut s'empêcher de se souvenir que la folle secte des Mariavites, tombée dans le schisme et dans l'hérésie par le plus inepte orgueil, a pour chefs de malheureux jeunes prêtres sortis de l'Académie.

Pour en revenir au train de la vie ordinaire, Saint-Pétersbourg se distingue surtout par la cherté des logements. Une chambre

garnie coûte le double et le triple de ce qu'on en donne dans les autres capitales, sans compter que l'ameublement laisse en général fort à désirer. Les chaises craquent ; les commodes clochent ; les tiroirs ne ferment pas. On ne vous met une cuvette et un pot à eau que si vous déclarez avoir de la répugnance à vous débarbouiller au robinet de la cuisine. Le lit ne vous tend qu'un fer inhospitalier, accompagné tout au plus d'un méchant matelas, les Russes n'étant pas encore parvenus à comprendre que l'on puisse, même après la meilleure des lessives, se servir de draps, d'oreillers et de couvertures dont d'autres ont fait usage, et traînant partout leur couchette après eux. Le service ne vaut pas mieux que le mobilier. Mais, en vous accommodant de ces diverses imperfections, vous pourrez goûter les agréments de la vie d'intérieur en Russie. Les connaissances se font vite et la familiarité s'établit dès le premier jour. Le Russe ne conçoit pas qu'on se contraigne quand on est au logis.

Plus qu'en n'importe quelle autre ville, celui qui souhaite se bien porter doit, à Saint-Pétersbourg, se garder de jamais mettre les pieds dans un restaurant de bas étage. La capitale russe abonde en empoisonneurs publics qui ne possèdent même pas l'art de donner à leur funeste pitance un aspect et un goût qui en dissimulent les venins. On en a d'abord la nausée. En dehors des grands établissements où des traiteurs français font payer au poids de l'or les chefs-d'œuvre de leur cuisine, on ne trouve à manger convenablement et à peu de frais que dans quelques restaurants du centre de la ville, dont la clientèle se recrute parmi les commis de magasin. Le peuple fréquente deux sortes d'établissements : les *tractirs* ou cabarets, et les *tchaïnaïas* ou thés. Ce n'est pas que le thé ne soit servi également ici et là ; mais, dans les cabarets, on y peut ajouter les liqueurs fortes, qui sont bannis des thés. En même temps qu'à boire, on sert à manger. Un grand plat de pommes de terres frites coûte dix copèques, cinq sous en monnaie française : ce n'est pas cher, et c'est ce qu'il y a de plus à l'abri des altérations et contrefaçons. Un Russe va rarement seul au cabaret, mais surtout au thé. Presque chaque table est occupée par un groupe, dont les membres se campent si solidement sur leurs sièges qu'on les y croirait rivés. Sans mentir, il s'en faut de peu, à en juger par les heures interminables qu'ils passent en tête à tête avec la théière, en

s'entretenant à demi-voix les uns avec les autres. Pour rien au monde, le maître n'oserait avertir qui que ce soit qu'il est temps de quitter la place. Les nouveaux arrivants finissent toujours par découvrir quelque coin libre où se cramponner à leur tour pour une éternité ; mais on se représentera aisément l'encombrement de la salle. Ce qu'on ne saurait s'imaginer, c'est la puanteur qui y règne. Encore un garçon zélé s'empare-t-il de temps à autre d'un balai qu'il promène parmi les tables, soulevant une poussière dont l'âcreté vous étreint à la gorge. Nos Russes cependant n'en paraissent nullement incommodés ; l'assaisonnement semble au contraire ne leur faire trouver leur thé que plus délicieux.

Profondément ignorants des règles les plus élémentaires de l'hygiène, ils se croient de petits miracles de propreté parce qu'ils vont au bain chaque samedi. Je ne nie point qu'ils s'y nettoient à fond. Nus comme des vers et se côtoyant sans la moindre honte dans une salle commune chauffée à étouffer, ils n'en finissent point de se verser sur la tête de pleins seaux d'une eau presque bouillante, de se savonner tout le corps avec des étoupes, de se flageller l'échine avec des branches de bouleau munies de leurs feuilles. Est-ce merveille s'ils sortent de là aussi rouges que des homards? Mais une fois ces cérémonies accomplies, ils se tiendront quittes jusqu'au samedi suivant à l'égard de toutes les lois qui gouvernent la santé. Plus éclairée que le peuple sur les dangers de la malpropreté, mais aussi nonchalante que lui, l'autorité publique à Saint-Pétersbourg laisse subsister les plus graves sources d'infection. Croirait-on qu'au lieu d'amener l'eau parfaitement salubre du lac Ladoga, ou d'établir du moins la prise d'eau de la Néva en amont de la ville, on a choisi pour l'alimentation des réservoirs d'eau potable l'endroit où se déversent dans le fleuve les eaux ménagères de plusieurs quartiers très peuplés et d'un certain nombres d'hôpitaux, parmi lesquels des hôpitaux de cholériques? Aussi les maladies infectieuses ne cessent-elles de sévir.

Il faut chercher une autre grande cause d'insalubrité dans l'entassement des habitants. Pour diminuer la dépense, les logements étant, comme je l'ai dit, très chers, on se met à trois, à six, à huit dans la même chambre. La cuisine de l'appartement abritera

quelques personnes ; d'autres (ce sera une espèce de troisième classe) étendront leurs couchettes dans le couloir. Les sous-sols, enfin, contiendront encore une fourmilière humaine. La résignation russe fait que tout cet abject prolétariat remarque à peine la dureté de son sort. On devise joyeusement dans ces caravansérails souterrains ; on y vit en bonne amitié ; on y prend le thé ensemble ; on s'y fait part des confitures, du hareng, et de la gélatine achetée chez le charcutier au lieu de viande.

A quelques pas de ces misérables réduits s'élèvent les somptueux palais des grands seigneurs de la vieille aristocratie et des favoris fraîchement éclos de la fortune. A côté de la vulgaire boutique, enfoncée elle aussi dans un sous-sol, où une pauvre blanchisseuse va acheter pour un sou de pain noir et pour deux sous de choux en saumure, flamboie l'épicerie grandiose, où le maître d'hôtel de quelque maison princière vient se pourvoir de pêches de Montreuil, d'huîtres d'Ostende, et de vins de Champagne ; car les épiceries pétersbourgeoises vendent tout l'héritage de Lucullus. Tandis que dans un taudis de la deuxième cour un ménage chargé d'enfants se désespère à la pensée de devoir bientôt payer le petit loyer mensuel de trois mètres carrés d'espace, une brillante compagnie, à peine sortie d'un dîner succulent, discute dans un salon de cette même maison les mérites d'une toile récemment acquise par le musée de l'Ermitage. De tels contrastes, me dira-t-on, se retrouvent partout. D'accord ; mais ils sont plus fréquents à Saint-Pétersbourg, dont la population se compose, à le prendre sommairement, moitié de paysans et moitié de généraux.

L'abbé Joseph Bonnet.

LA LOI

(Premier article)

Dans la langue juridique on dit indistinctement : la loi, comme on dit : le droit. Cependant ces deux idées ne sont pas identiques[1] : Le droit, c'est ce qui est juste ; la loi, c'est ce qui est com-

1 — *Sum. Theolog.* 2^a-$2^{æ}$ Q. 57. 1. 2um.

mandé. Quand la loi est juste elle est l'expression du droit; même alors, le droit et la loi diffèrent : le droit, du moins le droit naturel, est une abstraction qui existe par elle-même, ayant sa raison dans l'essence des choses; la loi est un fait concret, une sorte d'incarnation du droit, qui se détermine par la coutume ou par l'écriture. Le droit diffère de la loi comme l'âme diffère du corps; mais ils sont l'un pour l'autre; ils se rencontrent toujours dans les institutions politiques et civiles des peuples, quand ces peuples sont dignes de leur rôle.

On voit de suite ce que la loi ajoute au droit sans toucher à sa substance. D'abord la loi est déclaratoire du droit naturel. Ici la raison semble suffire pour révéler à la conscience humaine la règle du juste; on sait cependant son impuissance trop souvent. Les premiers principes du droit brillent d'une clarté axiomatique, comme les sommets des hautes montagnes frappés par les rayons du soleil, ce qui n'empêche pas la philosophie au fond des écoles de disputer depuis des siècles sans pouvoir arriver à un accord parfait. Les multitudes, qui ne s'élèvent pas si haut dans la spéculation, et que le bon sens guide mieux que la science, ont besoin elles aussi d'une autorité dirigeante à travers les formidables questions du droit, questions orageuses, parce qu'elles sont d'ordre pratique, et qu'à ce titre elles ont coutume d'exciter violemment les passions. D'ailleurs, s'il y a de la lumière autour des premiers principes, elle diminue à mesure que les déductions s'éloignent davantage : bientôt l'ombre devient épaisse; les esprits s'avancent à tâtons; les controverses restent sans solution, le oui et le non ont chacun des génies qui les défendent. Comme l'humanité ne vit pas de théories, qu'il lui faut des conclusions parce qu'il faut trancher les questions et fixer les droits, le rôle de la loi s'impose, elle dit le dernier mot sans appel : quand elle se trompe, elle contribue encore à la paix et à l'ordre.

Là ne se borne pas sa fonction. Elle crée encore le droit positif, ce droit adventice, qui n'est contenu dans le droit naturel que d'une manière générale, dans son germe pour ainsi dire, non pas quant au détail de ses applications. Le droit naturel est un, il est invariable, éternel comme Dieu qui en est la source, et comme la raison qui en est une participation : c'est le granit qui supporte toutes les superstructures du droit. Mais Dieu, qui a voulu honorer l'homme en le plaçant dans « la main de son conseil » sans cesser de l'envelopper des sollicitudes de sa Provi-

dence, lui laisse la liberté de tous ces développements, qu'il a prévus, qu'il bénit d'avance, heureux des formes variées que le monde intelligent prendrait dans le temps et l'espace. Ces formes, en effet, n'ont pas tardé à se produire ; les races ont suivi leur génie, et en gardant l'unité d'origine et de destinée, elles ont présenté les contrastes les plus étonnants, qui les sauvent de l'uniformité et de la stérilité monotone qui en résulterait. Les races, différentes entre elles, ont différé d'elles-mêmes en traversant les quatre âges qui partagent toute existence ; à chacune de ces phases a correspondu un degré de civilisation ascendante ou descendante, qui fait de leurs histoires des épopées si dramatiques. C'est la loi qui a présidé à toutes leurs transformations ; pour ne pas les compromettre elle a dû saisir l'idiosyncrasie des peuples, correspondre à leurs aspirations et à leurs besoins, pressentir l'avenir, deviner des situations nouvelles, et prévenir les maux autant que cela est permis à l'infirmité de l'esprit humain. Ainsi est né le droit positif, variable selon les temps et les lieux, fruit du labeur, de l'expérience, et souvent de l'erreur elle-même, chèrement corrigée. Ici la loi est une création.

La loi existe enfin pour défendre le droit. Il semble que le droit se suffise à lui-même, et que pour se défendre il n'ait qu'à s'affirmer. Qui osera violer sa sainteté? Qui osera attenter à sa majesté ? Pure utopie. Ce qui reçoit ici-bas les blessures les plus nombreuses, c'est le droit. Dans la grande bataille de la vie, il s'agit de vaincre : c'est ce qu'on appelle la souveraineté du but. Pour l'atteindre tous les moyens sont bons ; l'honneur n'en fait pas partie. Parlez de respect du droit aux passions féroces qui fermentent dans le cœur humain et qui un jour en sortent comme d'un belluaire pour se jeter sur le droit et le dévorer. Les âmes élevées et loyales ne furent jamais que l'exception ; en temps de décadence elles tendent à devenir plus rares. Le droit descend du ciel, ou plutôt, sans le quitter il rayonne sur le monde, mais le monde ne le comprend pas. Le droit a donc besoin d'être protégé ; il est la plus grande force, puisqu'il ne meurt pas ; il est la plus grande faiblesse s'il ne se défend pas. La force sans le droit, le droit sans la force, deux hypothèses également tristes, et qui ne diffèrent que dans les résultats : sauf qu'on maudit toujours l'oppresseur et que la sympathie va du côté de l'opprimé. Mais la loi, quand elle mérite son nom, prévient ce scandale ; en tout cas, elle le réprime avec vigueur, parce qu'il est de son

essence d'user de coaction [1]; c'est une autre différence qu'elle a avec le droit : le droit inconnu et désarmé proteste par son silence, par les indignations de son éloquence qui remplissent la terre et montent jusqu'au ciel : il ne peut pas aller plus loin ; la loi violée frappe parce qu'elle est armée : ainsi elle sanctifie la force en vengeant le droit.

La force a besoin de ce baptême pour perdre ce qu'elle a de dur et de repoussant, et cesser d'être un simple élément de mécanique sociale, comme un levier ou un marteau qui ne donnent aucune supériorité à ceux qui les emploient, pour s'élever au rang des causes morales, sources sacrées de la majesté. La majesté n'est pas un vain mot : c'est un mot réservé dans toutes les langues pour désigner l'autorité chargée de diriger les destinées des nations ; on le donne à l'autorité indigne elle-même par un reste de respect pour la fonction, quoique celui qui la remplit ne le mérite pas ; alors le mot est pollué comme un diadème sur une tête pourrie de vices. C'est encore ce principe qui sanctifie le glaive. Le glaive est l'outil du carnage : il fait des blessures cruelles ; il tranche des existences dans leur fleur, en un jour il couvre la plaine de cadavres, il porte le deuil dans les foyers, il fait des veuves et des orphelins, il enlève aux patries une génération qui manquera dans la trame de leur histoire, il s'enivre de sang avec un certain enthousiasme. Qui ne frémirait à cette vue ? Si le glaive est porté par un insurgé que l'orgueil ou la haine ont armé contre son pays, qui en veut à la propriété, à la famille, à la religion, à l'ordre public, et qui, pour assouvir ses rancunes et prendre sa revanche, ne craint pas d'amener des désastres souvent irréparables, alors le glaive n'est que le poignard d'un vil assassin. Mais placez-le dans la main d'un soldat du droit ; que ce soldat aille le prendre sur l'autel, enveloppé dans les plis de la bannière nationale ; qu'il l'offre à Dieu, père de toute justice, protecteur du faible, vengeur du méchant, et que, s'élançant du seuil du temple, il en tourne la pointe contre les ennemis de l'ordre ; qu'il vole à la frontière menacée, qu'il tienne tête à l'invasion, qu'il frappe d'estoc et de taille dans les rangs épais des barbares, aussitôt le glaive est transfiguré : c'est le glaive d'un héros, il en sort des éclairs qui illuminent l'horizon, qui relèvent les âmes abattues, qui refont les patries, qui replacent l'humanité

1 — Somme Théolog. 1a-2æ q. 90, 3, 2m.

sur son axe et la font graviter pour des siècles autour du soleil de la vérité. C'est le droit qui a fait ce miracle en consacrant la force mise à son service.

Qu'est-ce donc que la loi dont nous disons de si magnifiques choses avant de l'avoir définie ? Saint Thomas résume comme il suit, dans une définition classique, les éléments constitutifs de la loi : « La définition de la loi peut se tirer de ce qui précède. La loi est une disposition conforme à la raison qui se rapporte au bien général, qui est promulguée par celui qui est chargé du gouvernement de la communauté [1] ». La loi est originairement une dictée de la raison. La doctrine prend les choses par en haut, à leur source ; elle les ramène à l'idéal avant de toucher terre, et de nous montrer les applications d'un principe. Dans l'ordre spéculatif, les idées ou prototypes sont comme les moules d'où procèdent toutes les formes de la pensée : elles sont la lumière et la norme des intelligences, qui s'y allument comme les planètes resplendissent des clartés de l'astre qui est leur centre. Or, ces idées sont de deux sortes : elles sont purement intellectuelles, ou bien elles sont pratiques. Les premières sont les éléments logiques du raisonnement : leurs déductions composent la science ; les secondes, qui ont aussi le caractère scientifique par leur certitude et sont susceptibles d'enchaînement pour devenir à leur tour un corps de doctrine, ont cela de particulier qu'elles président à l'ordre réel, qu'elles règlent les actes plutôt que les pensées des hommes, en supposant cette dernière base solidement établie [2]. C'est pourquoi la loi est appelée la « règle et la mesure de ce qu'il faut faire et de ce qu'il faut éviter », car les actions humaines sont réglées comme tous les mouvements qui existent dans l'univers.

A la vérité, les mouvements ne sont pas de la même nature ; ils ne sont pas régis d'une manière uniforme ; les mouvements de la matière obéissent à des lois mathématiques : c'est de la pure mécanique ; les mouvements des esprits sont des mouvements libres, ce qui ne veut pas dire sans frein, des mouvements produits par la volonté, que la volonté coordonne à des lois morales, avec la puissance—non pas le droit—de faire le contraire.

---

1 — *Ibidem,* Q. 91, l. 3^m.
2 — *Ibidem,* Q. 91, l. c.

Donc, c'est la raison qui est le principe de la loi ; non pas la raison individuelle avec ses bornes et ses ténèbres ; non pas la raison de la multitude avec ses entraînements et ses caprices ; non pas des courants d'opinion établis dans un siècle, qui s'expliquent par les passions régnantes, et qui n'empêchent pas l'erreur, quand même c'est l'erreur de tout le monde ; non pas la raison des sages dans les écoles qui échappent si difficilement à l'esprit de système ; non pas la raison des rois, plus exposée à la folie que celle des petits et des humbles parce qu'elle s'enivre d'orgueil dans sa puissance. La loi est une émanation de la raison éternelle qui a précédé l'humanité et qui lui survit ; qui peut s'obscurcir dans les intelligences ; qui s'éclipse de temps en temps dans l'orgie d'une liberté mal comprise et qui n'est que l'abus de la vraie liberté ; qu'on peut nier, qu'on peut maudire, mais qu'on n'efface pas ; qui se venge en abandonnant les races impies à leur sens réprouvé, et continue à luire sur les ruines des civilisations les plus célèbres, comme les étoiles sur les tombeaux, éclairant encore la marche vertigineuse de ses blasphémateurs et les accompagnant aux abîmes où ils ne tardent pas à disparaître avec toute leur gloire.

Il est bon de ramener quelquefois la loi à sa source, surtout quand sa notion tend à périr dans les esprits : c'est le cas aux époques de décadence. Alors on professe une sorte de matérialisme grossier, qui ravale la loi et lui enlève sa majesté. Au lieu de la faire descendre du ciel, on l'extrait de la terre, où elle ne saurait germer, quant à son principe essentiel, sinon pour certaines formes accidentelles. La raison est éternelle, la passion est éphémère, elle passe comme un orage ; la raison donne à la loi qu'elle dicte quelque chose de son éternelle solennité ; les mœurs qu'elle forme s'en ressentent, et présentent au regard de l'observateur cette beauté morale qui fait les grands siècles et les grands peuples. La passion produit des effets contraires : l'unité, l'harmonie, la stabilité, la fécondité, tous ces biens lui échappent ; elle n'a que des caprices ; elle n'engendre que des avortons quand ce ne sont pas des monstres. L'histoire nous a conservé en cette matière des leçons éloquentes, qui devraient être comprises un peu mieux de ces légistes à courte vue, abrutis par l'athéisme, et qui ne montent guère plus haut quand ce sont des dilettanti d'institut ou des bavards de parlement. Ceux-ci se piquent de spiritualisme ; ce sont des raffinés, qui ont toujours sur les lèvres la loi, rarement le nom de Dieu, qui n'arrivent pas

à être des législateurs sérieux parce qu'ils manquent de philosophie. Ils emploient leur faconde à berner les assemblées politiques, à soigner leurs intérêts et à abaisser les nations, en attendant que d'autres les achèvent. Quelle pauvreté d'esprit, et quelle infirmité d'action partout où la doctrine manque ! Nous en sommes un lamentable exemple.

A cette hauteur, et sous cette forme, la loi n'est pas encore la loi : ce n'est qu'un prototype. A la vérité, la raison éternelle fait loi par elle-même ; à peine est-elle communiquée à une âme, elle a son sujet, qui est cette âme même, dont elle devient la règle et dont elle mesure tous les mouvements. Car la raison est impersonnelle ; elle est dans chacun de nous, elle n'est pas nous ; elle est plus que nous, car nous passons et elle reste ; elle était avant nous, elle sera après nous ; nous nous trompons, et elle est infaillible ; nous ne l'avons pas inventée, nous l'avons reçue avec l'existence, nous la devons à Celui qui nous l'a donnée, et c'est à lui que nous rendrons compte de l'usage que nous en avons fait. Ainsi la raison, flamme sacrée détachée du front de Dieu, brille en nous comme une lampe sous un cristal fragile qu'elle inonde de ses clartés ; nous ne pouvons pas la contenir, elle déborde de toute part : elle est donc une loi. C'est cette belle théologie que saint Paul développe en écrivant aux Romains, quand parlant des nations restées en dehors des révélations divines, par leur faute ou par le malheur de leur naissance, il enseigne qu'elles ne seront pas jugées d'après la loi qu'elles n'ont pas connue, mais d'après la loi écrite naturellement dans leur conscience : cette loi n'est autre que la raison éternelle à laquelle elles sont tenues d'obéir. Ainsi l'Apôtre a pu ajouter sans paralogisme et sans contradiction, qu'elles sont elles-mêmes leur loi : *ipsi sibi sunt Lex* [1].

Mais ici la question est différente : il ne s'agit pas de la loi de l'individu, mais de la loi sociale. Celle-ci, au fond identique avec la première au moins dans son principe, doit sortir de l'idéal pour devenir un précepte positif, exprimé par la coutume ou par l'écriture pour s'adapter à la vie des nations, en règlant tous les détails de leurs destinées orageuses. Il y a ici une fonction solennelle à remplir, un acte capital à accomplir. Qui en est chargé ? C'est la souveraineté.

---

1 — *Ad Rom.* IX, 14.

La souveraineté n'est qu'en Dieu : c'est la doctrine. Il faut que les oreilles modernes s'accoutument à l'entendre. Mais cette souveraineté transcendante, à force d'être sublime, deviendrait inutile si elle ne se manifestait. Elle a des manifestations extranaturelles qui ne sont jamais que des exceptions. Sa marche ordinaire consiste à opérer par délégation : son délégué, c'est la communauté ; c'est donc dans la communauté—aujourd'hui on dit peuple—que réside la souveraineté, non pas comme dans sa source, mais comme dans le canal de transmission. La théologie gallicane du pouvoir direct, de l'investiture d'en haut donnée à un homme ou à une race, a fait son temps. Nous sommes revenus à la grande théologie des docteurs du moyen-âge et de ceux de l'école moderne, sans en excepter les théologiens français ; et nous professons que la communauté transmet à son élu les pouvoirs qu'elle tient de la nature, qu'elle ne peut pas exercer par elle-même, et qu'elle confie à un seul, ou à un petit nombre. Cette doctrine n'a rien de commun avec les théories révolutionnaires sur l'origine de la souveraineté, dans lesquelles la souveraineté a sa source dans le peuple, qui la garde en la déléguant, ce qui la livre à tous les caprices de la multitude changeante et aveugle. Ces doctrines, qui semblent se toucher, sont séparées par un abîme : cet abîme s'est creusé quand on a éliminé Dieu.

La souveraineté légifère, elle gouverne, elle juge : l'acte initial est le plus élevé et préside à tous les autres. La souveraineté gouverne et juge par la loi : c'est un rôle superbe que celui-là. Quand l'homme par son génie parvient à dompter les forces aveugles de la nature, l'air, la lumière, l'eau, le feu, l'électricité, les animaux, on l'admire, et c'est justice. Alors sa souveraineté apparaît ; il est porté en triomphe par la création qui est sous ses pieds ; sur son passage l'humanité applaudit. Mais quand il s'adresse aux forces intelligentes et libres qui bouillonnent dans le sein des multitudes, océan vivant dont la pensée, l'amour, la haine, la douleur, l'ambition soulèvent les flots tumultueux ; quand il détermine les droits, qu'il règle les rapports, qu'il trace les lignes où les volontés doivent s'abdiquer elles-mêmes ; quand il prévient les abus en disant aux passions : « Vous n'irez pas plus loin, là se briseront toutes vos aspirations » ; quand il les fait reculer en proportionnant les châtiments aux transgressions ; quand il ramasse dans sa main toutes les énergies sociales pour les renfermer frémissantes dans le moule de ses ordonnances, il est encore plus grand. Les célèbres constructeurs de nationa-

lités, augustes ancêtres de la civilisation, très historiques dans la bible, moitié hommes, moitié mythes dans les récits légendaires de la Grèce et de Rome, n'étaient pas de vulgaires joueurs de guitare, qui passaient la sébile à la main, mendiant des applaudissements et des sesterces. Ils apprivoisaient les races jeunes, ils prêchaient le respect des droits d'autrui, qu'ils distribuaient comme des notes de musique sur une gamme, comme des gammes dans un concert; ils créaient ainsi des unités vivantes, qui devaient s'épanouir au soleil de l'histoire, et s'immortaliser par leur vaillance dans la guerre, par la culture des arts dans la paix. Orphée, Amphion, Numa, et tous les génies qui ont continué leurs œuvres, ont consacré leur vie à définir, à promulguer et à venger le droit par la loi. Voilà pourquoi ils vivent éternellement dans le mémoire de la postérité reconnaissante.

L'homme d'Etat ne peut pas s'expliquer par lui-même : il est le lieutenant de Dieu ; c'est là qu'il faut arriver quand on creuse le mystère des choses, sous peine de n'y rien comprendre. L'homme ne crée pas le droit, ni la loi, ni la souveraineté d'où ils émanent; seul, il est impuissant; multiplié plusieurs fois par lui-même, il échoue encore : il ne fait que multiplier le néant par le néant, ce qui donne néant comme résultat. A peine lui est-il permis d'ajouter des accidents à ces trois grandes fonctions que nous avons énumérées, en leur donnant un corps qui les rende tangibles, et détermine leurs contours, en les appliquant aux intérêts détaillés de la vie sociale, en mettant à leur service sa tête et son bras : là se borne sa puissance ; il est ministre, rien de plus : c'est déjà grand. Dans toute la littérature de notre siècle cette doctrine est niée positivement, ou passée sous silence, ou singulièrement amoindrie; on entend comme des courants d'athéisme qui circulent dans les esprits et se manifestent dans les faits accomplis. C'est la raison de nos défaillances : la lumière de la civilisation, malgré des progrès matériels de tout genre, est pâle, presque lugubre comme la lampe des morts ; c'est le soir d'un beau jour que nos contemporains prennent pour une aurore. Quelle illusion !

La souveraineté fait la loi au sens indiqué plus haut ; la loi n'est pas pour elle ; elle se rapporte à un intérêt supérieur, l'intérêt de la société. Aucun penseur digne de ce nom, philosophe ou théologien, n'a assigné un autre but à la loi. Rien de plus facile à comprendre. Quand la société, obéissant à l'instinct autant qu'à la raison raisonnante, confie, dans un acte solennel, le

pouvoir qu'elle tient de Dieu à un homme ou à un petit nombre, elle travaille immédiatement pour elle, elle ne peut pas n'être pas sa propre fin, parce qu'au-dessus d'elle il n'y a que Dieu auquel elle rend gloire en s'établissant dans l'ordre. Elle ne prétend pas créer une idole qui s'adore elle-même et exigera l'adoration de ses sujets, ni un égoïsme qui dévorera la vie de tous au profit de la sienne ; encore moins un tyran malfaisant qui fera des victimes et se nourrira des douleurs et des larmes des opprimés. La société a voulu se donner un chef qui s'oubliera lui-même et s'immolera s'il le faut pour tous ; l'intérêt général, voilà la raison dernière de la fonction du pouvoir public. C'est assez dire que la loi, instrument de tout bien et de tout mal, existe pour obtenir ce résultat.

De là découlent les caractères de la loi. La loi, mesure des actes humains, est mesurée à son tour par la loi divine positive et par la loi surnaturelle. La loi divine lui impose le respect des droits de Dieu. A la vérité, la loi humaine est impuissante contre Dieu qui rit au fond des cieux des outrages de l'impie. Mais Dieu est sur la terre représenté par l'Eglise, dépositaire des enseignements de la religion. La religion est d'ordre social : elle est la pierre angulaire du monde ; tous les intérêts matériels et moraux y trouvent un point d'appui nécessaire : la propriété, la famille, l'autorité, la liberté, la paix, la prospérité, la gloire des nations, le développement des sciences et des arts ont avec elle un rapport étroit. Voilà pourquoi une tradition constante et universelle a entouré la religion d'une protection très justifiée. Donc, les lois attentatoires à son enseignement, à son culte, à ses biens, à ses ministres, à la part d'influence qui lui appartient sur la chose publique, à son prestige sûr aux yeux des multitudes, iniquités fiscales, chicanes de jurisprudence, vexations policières, outrages de la parole, de l'écriture, du crayon—tolérés et souvent autorisés—exclusions systématiques, ostracismes et persécutions violentes, toutes les lois qui soutiennent ces excès sont nulles autant que scélérates.

Le droit naturel impose à la loi respect de l'homme : elle n'est juste qu'à la condition de ne pas toucher à ce qui, chez lui, est inaliénable. L'individu a l'inviolabilité personnelle, l'*habeas corpus* des Anglo-Saxons ; il fait siens les fruits de son travail ; il peut tout ce qui ne trouble pas l'ordre public. La famille a son foyer : l'enfant est à elle, son éducation la regarde ; le mariage

est le *palladium* qui couvre sa sainteté, assure sa stabilité et son avenir. Donc les lois arbitraires qui enlèvent au citoyen ses garanties, qui le livrent au bon plaisir du pouvoir, sans jugement préalable et contradictoire ; les lois agraires proposées par les tribuns, acclamées par les dissipateurs et les prodigues, et qui enlèvent en cinq minutes aux possesseurs du sol le labeur des ancêtres trempés de leurs sueurs, pour les distribuer aux bandes de Catilina ; les lois de succession qui désarment la paternité, qui troublent la transmission normale des biens aux générations nouvelles, et compromettent, en moins d'un siècle, non seulement les familles mais encore l'avenir des nations ; les lois scolaires, qui arrachent violemment l'enfant au gouvernement de son père et de sa mère, ses éducateurs naturels, pour le livrer à des maîtres suspects, au nom de je ne sais quels droits de l'Etat ; la sécularisation du mariage, contrat sacré dont le nœud est au ciel, dont le créateur a dicté lui-même les clauses, et qu'on ravale au niveau d'un bail à cheptel ou à prime ; l'affreux divorce, qui sème les ruines et le deuil, qui met à néant les serments de l'autel et les chastes souvenirs d'un amour béni de Dieu, qui fait des veuves et des orphelins, qui met la femme à la merci des passions de l'homme, et traîne après lui les tristesses et la stérilité du tombeau : autant de lois, qui n'ont de la loi que le nom, et devant lesquelles la conscience peut se dresser fièrement en disant : « Je n'obéirai pas ! »

La loi doit être encore possible et conforme à la nature. Car la loi est pour l'homme et non pas pour l'ange, pour l'homme concret et non pas pour l'homme abstrait : ce dernier n'est nulle part, excepté dans la cervelle échauffée de quelques penseurs déséquilibrés qui, pour le malheur des nations, deviennent quelquefois législateurs. Les actes héroïques n'obligent pas, les actes absurdes non plus. Quand le Pharaon ordonnait aux Hébreux de jeter dans le Nil les enfants nouveau-nés du sexe masculin, il avait contre lui toutes les mères, et les mères avaient raison. Quand Gessner condamnait Guillaume Tell à enlever d'un coup de flèche une pomme placée sur la tête de son fils, mettant à ce prix sa délivrance—si la légende dit vrai—il méritait que le père infortuné dirigeât contre sa poitrine sa flèche indignée et perçât son cœur, qui était le cœur d'un barbare. La loi doit tenir compte des conditions d'existence des sujets auxquels elle s'adresse : on ne traite pas les peuples jeunes, à demi civilisés,

comme les peuples plus avancés. Quand les gouvernements européens, devenus grands colonisateurs, appliquent aux races asiatiques et africaines le régime de la métropole, leur conférant des droits civils et politiques des autres citoyens, ils sont ridicules. On ne traite pas un pays pauvre comme un pays riche : l'impôt doit être proportionné aux ressources du sol et de l'industrie. L'Italie, qui de nos jours a voulu prendre rang parmi les grandes puissances, et qui a dû forger de toutes pièces l'outillage nécessaire pour soutenir son unité factice, n'a pas trouvé d'autre moyen que d'écraser ses malheureux habitants d'impôts que la veille ils ne payaient pas. Parce que l'Italie est une, les Abruzzes ne sont pas plus fertiles. On fuit cette terre charmante, féconde en grands hommes, qui dévore ses enfants ; et l'on va demander à la Plata, au Brésil, aux Etats-Unis, un asile contre la rapacité du fisc piémontais. On ne traite pas les humbles et les simples de ce monde comme les classes éclairées ; on ne confère pas aux foules indistinctement le droit de suffrage, droit redoutable, qui demande chez ceux qui l'exercent un tact rare, dont le mauvais usage prépare l'abaissement des nations. Quand les parlements ont à résoudre des questions internationales, des problèmes économiques très compliqués, qui divisent les spécialistes les plus exercés, il importe de ne pas les composer avec des révolutionnaires ou des sots. Les destinées de la patrie sont suspendues à un scrutin dont le hasard décide souvent. Quelle folie que le suffrage universel ! Voilà une loi dont on peut dire qu'elle est contre nature, et par conséquent impossible, si on se place au point de vue de la prospérité sociale, qui est le but de toute loi digne de ce nom.

Que la loi soit en harmonie avec les traditions nationales. Toute patrie a un passé ; si elle n'est que d'hier, elle n'existe pas encore. Le présent et l'avenir ont leurs racines dans le passé ; ils y puisent leur force comme un arbre tire la sienne des sucs de son vase naturel qui est le sol où il est planté. Ceci ne fait pas le compte des novateurs, qui professent pour la tradition un profond mépris et lancent les peuples dans l'inconnu sous prétexte de réformes et de progrès. Les réformes ne sont pas un vain mot : l'infirmité humaine les rend nécessaires. Dans le jeu des institutions les mieux conçues, il y a l'usure produite par le frottement des pièces, et mille autres causes qui ralentissent ou arrêtent le mécanisme social. Mais réformer ce n'est pas détruire

de fond en comble l'œuvre de la veille ; pour enlever les araignées d'une maison on ne met pas un fourneau de mine dans ses fondements. C'est de la besogne révolutionnaire, qui est dans les goûts de la canaille, mais dont un homme d'Etat a horreur. Le progrès des choses humaines est le vœu de la nature : une nation est vivante ; elle a des âges et des phases de tempérament qui y correspondent ; vouloir l'immobiliser c'est la condamner à une perpétuelle enfance, à une sorte de pétrification stérile. Donc, que les nations croissent et se développent au grand soleil de l'histoire, sous les bénédictions de Dieu. Le développement normal s'obtient à l'aide des lois sages, qui introduisent les modifications utiles par un *processus lentus*, sans bouleversement, et qui n'ébranlent pas les bases sur lesquelles reposent les patries. On cite l'Angleterre parmi les pays qui ont le mieux suivi cette méthode. LePlay lui attribue la prospérité dont elle jouit, en face des commotions chroniques qui désolent le Continent. Des lois faites en cinq minutes par entraînement, sous la pression de l'opinion égarée par les sectaires, ne préparent que d'amères déceptions. Chacun nomme les pays qui en sont là. Cependant il est très difficile en politique de reculer quand on est lancé sur une pente funeste, et que les fausses idées se sont acclimatées dans les esprits. Bonne raison pour respecter la tradition.

C'est dans la tradition que réside le génie d'une nation, c'est-à-dire le trait caractéristique qui fait qu'elle est elle-même et non pas une autre, ce qui ne permet pas qu'on la confonde avec ses voisines. De temps en temps le génie apparaît dans un dessein très arrêté : c'est le propre des nations prédestinées à une mission supérieure. Dans l'antiquité, Rome est frappée à ce coin : elle a des facultés exceptionnelles, elle ne ment pas à sa destinée ; elle conquiert l'empire du monde. Sa législation n'est pas étrangère à ses succès.

Dans les siècles chrétiens, la France a une originalité reconnue de tous, et capable de rendre jalouses ses rivales moins bien partagées. En naissant elle est soldat, soldat de Dieu et de l'Eglise : Elle est tout entière dans ce trait : tout son développement historique en sort et peut y être ramené. Celui qui a écrit le *Gesta Dei per Francos* a dit vrai ; l'épopée qu'il a intitulée ainsi n'est pas un poème composé, mais un bulletin jour par jour des hauts faits de nos pères. Il vaut la peine de respecter ces organismes généreux et de les faire durer pour l'honneur de l'humanité et pour les services qu'elle en reçoit. Quand, en un jour de folie et

de crime, des lois qui sont encore dans nos codes faussèrent le génie de la France chrétienne en la séparant violemment de son passé, pour l'employer à propager une philosophie impie et une politique de casse-cou, on peut dire que jamais lois plus funestes n'avaient été imposées par la ruse et par la force brutale à la plus intéressante et la plus malheureuse des nations.

La loi doit encore tenir compte des temps et des lieux, parce qu'elle a pour fin le bien général, elle varie selon l'état de la société pour qui elle est faite. Des besoins nouveaux se développent sous l'influence de différentes causes : il faut leur donner satisfaction quand ils le méritent ; les sociétés en avançant passent de l'état rudimentaire à l'état compliquée. Dans la premier cas, on peut écrire la loi sur une pierre de quelques centimètres en longueur et largeur, tant la vie est simple et réduite aux rapports les plus indispensables. Dans le second cas, tout change : les in-folio s'enflent démesurément, les lois s'ajoutent aux lois, et leur interprétation donne de la tablature aux plus fins limiers du palais. Dans les temps modernes, la législation ouvrière qui n'est pas encore arrêtée, et la législation économique toujours flottante, sont des exemples de nécessités engendrées par les événements. Les relations internationales, favorisées par la facilité des transports et l'effacement des distances, a augmenté la solidarité des peuples, et créé de gouvernement à gouvernement des situations qui ont dû être règlementées. Evidemment, on n'en était pas là sous Louis IX et Philippe le Bel. Tout le développement humain ne se produit pas infailliblement dans le sens du bien ; les crises sociales amènent des maux qui demandent de prompts remèdes : il faut faire reculer une fausse doctrine ; il faut contenir ses suppôts par la crainte des châtiments ; à ces époques le code pénal s'enrichit chaque matin de quelques articles nouveaux, qui font honneur aux juristes et arment les magistrats pour la défense du bien public. La loi sera donc de son temps. L'axiome est juste quand il est bien compris : il ne veut pas dire que la loi sera pour les erreurs, les folies, les abus de son temps, qu'elle poussera la tolérance à l'excès, laissant le champ libre aux méchants, et écrasant sous un despotisme d'une espèce particulière les honnêtes gens tombés en médiocrité. C'est là un pur sophisme très accrédité par l'école libérale.

Le temps est un facteur d'une législation sage, le lieu en est un autre. Pascal à dit, avec un peu de scepticisme mélancolique,

« vérité en deçà, erreur au delà des Pyrénées ». Le grand penseur n'affirmait qu'un fait, réservant la question de droit. Depuis, une philosophie égarée a voulu voir dans la morale une question de latitude : il n'y avait plus qu'à dresser la carte de géographie des doctrines selon leur distance du pôle ou de l'équateur, et à s'incliner sans mot dire devant les produits authentiques du froid et du chaud. C'était pour rire. Pour éviter ce grossier matérialisme il suffit d'établir cette situation fondamentale : Le droit naturel est inoubliable dans ses principes premiers ; on le rencontre plus ou moins intégral, plus ou moins altéré, dans tous les siècles et chez tous les peuples. Il n'y a pas jusqu'aux races sauvages, ou celles qui se sont abâtardies par l'excès même de civilisation, qui n'en gardent des vestiges. Mais le droit positif, qui est cependant une émanation du droit naturel, et qui supplée à son silence pour les applications du détail, ce droit varie avec les lieux.

Rien n'est à négliger dans l'analyse des conditions qui contribuent à la prospérité des peuples, et qui dictent les lois qui doivent les régir. On sait l'importance de la topographie : quelques mètres d'altitude en plus ou en moins, une chaîne de montagnes, un fleuve, une mer, un sol pauvre ou fertile, du soleil ou de la neige, décident du rôle d'un peuple sur l'échiquier de la politique. L'Angleterre isolée dans ses îles hérissées de rochers, semble braver les invasions, tant il lui est facile de se défendre ; le tunnel sous la Manche, qu'elle redoute, ne serait pas un grand danger pour son indépendance. Mais sa population très dense sur une superficie resserrée demande l'expansion coloniale ; son industrie ne trouvant des débouchés suffisants dans la Métropole, elle vit d'échanges sur toutes les parties du monde : évidemment sa législasion économique ne sera pas exactement celle d'une puissance continentale. L'Allemagne, l'Autriche, la Suisse sont fédérales : elles ne sauraient s'accommoder des lois calquées sur celles des pays unitaires et fortement centralisés. L'Amérique du Nord n'a pas de voisins avec lesquels elle ait à compter : elle est à l'aise pour s'organiser d'une manière autonome ; elle n'a pas besoin d'une armée capable de résister à une invasion invraisemblable : elle lève juste assez de soldats pour assurer l'ordre chez elle. En matière économique elle peut être protectionniste à outrance, parce qu'elle se suffit, qu'elle dispose dans le *Far-West* de territoires immenses, où elle peut verser l'excédent de sa population et les contingents que l'émigration européenne lui envoie chaque année, et qui consomment les produits de

son agriculture et de son industrie. Ainsi chaque nation trouve dans sa topographie quelques avantages à exploiter et quelques inconvénients qu'elle doit corriger par des lois. Le véritable homme d'Etat est celui qui sait condenser dans une vigoureuse synthèse tous ces éléments et les mettre dans un juste équilibre : c'est par les lois qu'il obtient ce résultat. P. AT,
prêtre du Sacré-Cœur.

UN GRAND SORCIER

Il fut un temps où les Iroquois, les très doux amis de nos pères, ne prenaient pas une goutte d'eau-de-vie. Ils enlevaient bien la peau des crânes de leurs captifs ; ils leur arrachaient les ongles, leur crevaient les yeux, les brûlaient tout vifs et faisaient festin de leur chair, mais ils n'étaient pas ivrognes.

Il y avait à cela une excellente explication : on ne leur avait pas encore fait connaître l'eau-de-feu, et leurs yeux n'avaient jamais contemplé les formes suggestives d'un flacon.

Il y a de cela bien longtemps.

Il y avait alors un petit groupe de Français à Québec, mais leur chef—un grand chrétien—leur avait défendu de transporter de l'eau-de-vie chez les sauvages. On leur permettait seulement d'en emporter avec eux une petite quantité, pour leur usage personnel, dans leurs chasses lointaines.

Alors comme aujourd'hui, les îles du lac Saint-Pierre étaient le paradis des chasseurs. Un jeune Français, parti de Québec, s'était installé depuis quelques jours dans une de ces îles ; les eaux du printemps étaient très hautes ; à chaque instant on voyait passer ou s'abattre des voiliers d'outardes, de canards noirs, de bécassines et de sarcelles, et l'on entendait la détonation d'une arme à feu.

Plus habile qne le fils du roi de la chanson, lorsque le jeune chasseur visait le noir, il tuait le noir ; le plomb de son arquebuse était toujours meurtrier ; sa gibecière se remplissait rapidement.

Tout à coup, un hurlement féroce se fait entendre du sein des roseaux bordant l'île solitaire ; une quinzaine d'Iroquois sortent de leurs canots d'écorce et se précipitent sur le Français, qu'ils garottent et emportent avec eux.

Ces farouches enfants des bois ne montraient aucune persévérance, aucune suite immédiate dans leurs agressions. Leurs guerres n'étaient qu'une cruelle succession de surprises intermittentes. Ils partaient de leurs foyers le plus souvent en bandes nombreuses pour aller s'attaquer à de pauvres colons isolés, et aussitôt après avoir saisi une proie, ils s'en retournaient dans leurs cantons s'y vanter de leurs exploits—la vanité étant de toutes les races et de tous les pays—et donner à leurs congénères le spectacle, toujours avidement désiré, de prisonniers mis à la torture.

Notre chasseur du lac Saint-Pierre fut transporté immédiatement dans une des bourgades des cinq cantons ; mais comme un certain nombre de chefs importants étaient alors partis pour une expédition contre les Chats du lac Erié, on attendit leur retour pour faire endurer au prisonnier le supplice ordinaire de la bastonnade, du scalpe et du bûcher ardent.

Ai-je dit que le jeune prisonnier était Normand et qu'il se nommait Louis ?

Donc Louis ne fut ni scalpé, ni brûlé vif à son arrivée chez les Iroquois. On lui laissa même la liberté d'aller et venir, sans toutefois lui permettre de s'éloigner de la bourgade. Il était, au reste, constamment surveillé par l'œil féroce ou admiratif des sauvages et des sauvagesses.

C'était un joyeux compagnon que cet enfant de la Normandie. Soit qu'il ignorât ce qui l'attendait, soit que sa belle humeur pût dominer les circonstances, il avait toujours quelques couplets sur les lèvres, et les indigènes, très sensibles aux charmes de la mélodie, commençaient presque à le prendre en affection. Une vieille femme parla même de l'adopter, ce qui l'eût mis à l'abri du supplice ; mais voilà que, soudain, la gaieté du Français disparut, et il se mit à réclamer son élargissement d'un ton d'autorité qui fit rire les sauvages.

Quelques jours plus tard, il se présenta devant ses ravisseurs et leur dit avec le plus grand sérieux :

—Si vous ne me laissez pas partir immédiatement, je vais mettre le feu à toutes vos rivières et à tous vos lacs.

Un éclat de rire accueillit ces paroles.

—La peur te rend fou, dirent les sauvages

—Je parle très sérieusement, répliqua Louis.

—Eh bien ! repartirent les indigènes, fais brûler l'eau si tu le peux.

Solennellement, Louis s'empara d'un tison enflammé, et se

dirigea vers la rivière qui coulait à quelques pas, mais en prévenant les sauvages que s'ils s'avisaient de le suivre, ils seraient eux-mêmes dévorés par le feu.

Les Iroquois restèrent immobiles. Le Normand atteignit bientôt la grève ; il se pencha au-dessus de l'onde courante, et fit semblant d'y emplir un vase ; puis, versant dans ce même vase le contenu de sa gourde remplie d'eau-de-vie, il y mit le feu au moyen de son tison. Remontant alors la grève, il dit aux Peaux-Rouges :

—Voilà tout ce que je veux faire brûler maintenant ; mais, je vous le répète, toutes vos rivières et tous vos lacs y passeront si vous ne me rendez pas la liberté.

Les sauvages, devenus sérieux, se consultèrent du regard et le plus âgé d'entre eux dit au jeune Français :

—Prends toutes les provisions dont tu as besoin et va-t'en : tu es un grand sorcier !....

....

Quelques années plus tard tous les sauvages de la Nouvelle-France, de la Nouvelle-Angleterre et des pays voisins étaient devenus des buveurs d'eau-de-vie. Leurs trop fameuses orgies étaient épouvantables.

ERNEST GAGNON.

ÉDUCATION MODERNE [1]

Dans ces dernières années, il a été écrit par des gens plus ou moins autorisés un bon nombre de livres ou de revues dans lesquels on proclamait la supériorité des Anglo-Saxons ; on nous y invitait à nous mettre à leur école. M. Edmond Saucier, tout en se défendant de professer pour le système scolaire d'Ontario une admiration sans réserve (p. 18), dissimule mal pourtant son enthousiasme pour cette province qui a pris une bonne part de sa vie d'éducateur. Nous aurions voulu qu'après tant de livres où l'engouement perçait toujours, quand il ne s'étalait pas, on ressentît quelque chose comme la sécurité d'un guide éprouvé, dans lequel on trouverait un plus grand souci de l'impartialité, une pleine possession de l'esprit de critique. L'auteur, cependant, se dit éloigné de toute infatuation nationale, comme il entend n'être pas dupe de la mode qui consiste à dénigrer systématiqnement notre pays (p. 60). Il veut être scrupuleusement exact, et c'est une préoccupa-

1 — *Education moderne et entraînement professionnel.* EDMOND SAUCIER. Louiseville, 1909.

tion qui l'honore. Mais parfois, on aimerait plus d'horizon sur les autres pays ; et on le voudrait un peu moins exclusif dans quelques-unes de ses appréciations.

Les observations de douze années de séjour à Ottawa ont fourni à l'auteur bien des observations sur le système d'administration scolaire de cette province, sur l'organisation des études, sur les méthodes et les résultats. Nous aurions voulu analyser d'une façon plus complète les 217 pages qui composent ce volume ; mais après en avoir fait une lecture attentive, nous avons préféré suivre l'idée maîtresse, qui a présidé à la composition de l'ouvrage et autour de laquelle il groupe certains développements que nous laisserons de côté.

***

Ce qui a ravi M. Saucier, c'est l'entraînement professionnel que l'on donne dans la province-sœur (p. 27).

« Ontario a sept écoles normales où se donne le diplôme du second degré ; deux facultés d'éducation, attachées aux universités de Toronto et Kingston, pour conférer le diplôme du premier degré ; et une demi-douzaine d'écoles professionnelles, dites modèles, où se donne le diplôme de troisième classe. »

Dans toutes ces écoles professionnelles, on s'applique exclusivement aux études et à l'entraînement pédagogiques. Aussi bien les futurs maîtres ont-ils le temps de donner de véritables leçons aux élèves de l'école d'application, parce qu'ils sont à l'école normale, moins pour acquérir une science qu'ils possèdent déjà, que pour se préparer à communiquer cette science aux autres.

La formation pédagogique est nécessaire, c'est entendu. Là où elle n'existe pas, on ne trouve pas les mêmes résultats au point de vue éducationnel, c'est convenu. Mais conclure qu'il en est ainsi partout où l'on n'a pas adopté tous les procédés en usage dans la province voisine, c'est, pour le moins, risqué.

Pour ne prendre qu'un exemple, les meilleures autorités en science pédagogique ne partagent pas tous le sentiment de l'auteur au sujet de la théorie des récompenses. Et pourtant, M. Saucier a l'air de croire que ceux-là ne sont pas de vrais éducateurs qui ont encore recours à des procédés artificiels, qui établissent dans leurs classes un tarif de notes, qui le sanctionnent par un code de récompenses et de châtiments (p. 45). Il parle ensuite d'une façon plus juste des punitions au chapitre dixième. La clarté aurait certainement bénéficié, si elle avait eu à son service l'ordre logique qui réunit ces deux sujets. Pourtant, je ne voudrais pas être injuste : M. Saucier nous avertit dans sa conclusion (p. 215) que son ouvrage n'est pas un livre didactique. Il a voulu tout simplement donner une idée de la nécessité et de l'étendue de la science de l'éducation. Mais il nous permettra bien de différer de sentiment avec lui et de lui faire remarquer que sa théorie des récompenses n'est pas encore universellement admise. Je sais bien une réponse que l'auteur a faite à l'avance, en ayant soin de nous dire (p. 26) que bien peu de personnes « même parmi celles qui ont le devoir de s'intéresser particulièrement aux choses de l'éducation—journalistes, prêtres, instituteurs même quelquefois—savent, d'une manière quelque peu adéquate, ce que l'on entend aujourd'hui par la science de l'éducation ».

Aussi bien je me réfugie derrière des autorités pour rappeler à M. Saucier qu'en France, où certes on connaît bien les mots de progrès et de civilisation qui se trouvent si facilement sous la plume de l'auteur, on a gardé ce vieil usage et on ne croit pas être arriéré dans la science pédagogique. Voici une page qui ne manque pas d'intérêt. Aurait-on la patience de la lire ?

« Si l'émulation est nécessaire lorsqu'il s'agit des exercices physiques, comment admettre qu'elle soit superflue, lorsque la formation intellectuelle est en jeu ? Cependant une école le prétend, et, s'inspirant de l'exemple de l'Allemagne et de la Suisse, elle voudrait supprimer, en France, les distributions de prix. Elle soutient d'abord que les prix sont une institution inutile, car l'enfant, à moins d'y être artificiellement excité, ne travaille pas, dit-elle, pour les récompenses aléatoires de fin d'année. Il travaille soit par goût, soit par devoir, soit par crainte de punitions ; mais la question des prix annuels est la dernière qui le préoccupe. En outre, ces distributions de couronnes développent, paraît-il, chez les uns la vanité, chez les autres la jalousie ; elles ne contribuent en rien à la bonne camaraderie de la jeunesse. Enfin, on va jusqu'à dire que les prix sont une sanction « injuste », car se sont toujours les mêmes qui les remportent.

Il paraît que la municipalité parisienne voudrait, au moyen du *referendum*, connaître sur cette délicate question l'avis des parents. Déjà un établissement de filles a procédé à son enquête. Voici comment les questions furent posées aux parents et ce que furent les réponses :

1° Etes-vous d'avis de maintenir la distribution des prix ? Réponse : 17 oui, 404 non.

2° De supprimer la distribution des prix ? Réponse, 384 oui, 33 non.

3° De maintenir une réunion générale des parents, maîtresses et élèves, où seraient cités les noms des élèves les plus méritants ? Réponse, 343 oui, 77 non.

4° De faire profiter les élèves de santé délicate de « bourses de repos » à la mer ou à la montagne, grâce aux économies réalisées par la suppression des prix ? Réponse, 411 oui, 7 non.

Nous espérons que d'autres institutions procéderont au même *referendum*, mais, quel qu'en soit le résultat, nous estimons qu'en France les distributions de prix répondent au caractère et aux intérêts bien entendus de la jeunesse. Non seulement nous ne croyons pas que cette institution séculaire apporte aux études annuelles une sanction « inutile » et « injuste », mais nous pensons que des milliers de collégiens ont travaillé, travaillent et travailleront pour mériter des prix. On nous dit qu'il y a d'autres motifs plus « sérieux » pour exciter l'ardeur du jeune homme. C'est possible ; mais si on décerne des prix dans les académies, dans les sociétés de tir et de gymnastique, dans les régiments, partout où l'on veut stimuler l'émulation et la persévérance dans l'effort, on ne voit pas pourquoi les établissements scolaires seuls feraient exception. Nous en appelons des parents mal informés aux parents mieux informés. Nous ne nous expliquons pas très bien pourquoi les hommes qui aiment tant les décorations pour eux, voudraient les refuser à leurs enfants. Serait-ce pour modifier l'esprit français et nous préserver du « panache » [1].

---

1 — Voir *Le Correspondant*, 10 mai 1905, pp. 597-598.

Cette citation est un peu longue. Qu'on me la pardonne. Cette prose est supérieure à la mienne. Au surplus, je ne voudrais pas engager une discussion sans fin avec M. Saucier. Je lui pardonne beaucoup pour avoir écrit son beau chapitre sur « l'éducation morale et la formation du caractère, » et pour avoir placé bien haut l'idéal de l'instituteur.

Nous sommes absolument d'accord avec lui pour demander un personnel enseignant bien formé. Sous une forme ou sous une autre, l'auteur insiste sur cet important sujet dans tous ses chapitres, où l'on voudrait trouver plus d'ordre. C'est avec raison qu'il rappelle (p. 89), ce passage de l'Encyclique *Affari vos* : « Il est un autre point qui appelle encore vos communes sollicitudes. C'est que, par votre autorité et le concours de ceux qui dirigent les établissements d'éducation, on élabore avec soin et sagesse tout le programme des études, et que l'on prenne surtout garde de n'admettre aux fonctions de l'*enseignement que des hommes abondamment pourvus de toutes les qualités qu'elles comportent, naturelles et acquises.* » Mais nous différons d'avec lui sur la manière de concevoir cette préparation, et nous ne croyons pas qu'elle existe seulement dans la province d'Ontario. Au reste, l'auteur fonde une foi naïve sur l'Etat moderne. Il se réjouit de ce qu'il fournit à l'éducation populaire « tout l'appui de la force et des moyens dont il dispose. » (p. 81.)

Sans doute qu'il a bien soin de réclamer pour les catholiques leurs droits sacrés et inaliénables. Mais il aurait mieux fait d'insister davantage sur la question des principes jadis magistralement exposés dans la *Nouvelle-France*, et maintenant réunis dans un volume [1], dont on ne saurait trop recommander la lecture. Mais vraiment, croit-il que l'on respectera toujours les droits des familles et de l'Eglise ? Nous avons l'histoire pour démentir cette confiance robuste.

L'union de l'Eglise et de l'Etat, c'est le système idéal, je le veux bien comme l'auteur (p. 93). Mais en fait, elle devient de moins en moins réelle. Je connais trop la situation faite à l'Irlande ; j'ai visité de trop près le « Training College » de Waterford pour croire que la neutralité que l'on impose là en principe soit le *nec plus ultra* de l'organisation scolaire. C'est un compromis que les évêques ont accepté, mais c'est un compromis, et je ne puis ériger en système idéal ce que l'on est forcé d'adopter pour éviter un plus grand mal [2].

Les deux chapitres qui m'ont le plus intéressé ce sont les deux derniers. Aussi bien, en parcourant de nouveau le volume, immédiatement après la lecture du premier chapitre, je sauterais aux deux derniers qui nous expliquent bien l'organisation de l'école professionnelle d'Ontario et exposent clairement le programme d'études que les normaliens sont obligés de suivre.

Dans le onzième chapitre surtout, je vois là bien d'excellentes choses que nous pourrions introduire chez nous. Par exemple, je constate avec plaisir qu'il y a un inspecteur des écoles normales, qui a sous lui un autre officier « chargé de l'organisation matérielle de ces établissements et de l'organisation générale des divers examens que fait subir chaque année le département de l'Education » (p. 188).

De la sorte, on peut s'assurer de l'efficacité des cours d'application, et de tout l'entraînement professionnel.

---

1 — *L'Eglise et l'Education*, par Mgr L.-A. Pâquet.

2 — Voir *Rapport des délégués en Irlande*, publié dans l'*Enseignement primaire*, mars, mai et juin 1908.

M. Saucier ne veut pas que l'on cherche dans son volume une intention littéraire (p. 7). Son livre est pourtant d'une lecture agréable. M. l'abbé Camille Roy, un maître dans la critique littéraire, en trouve « la forme alerte et vivante, » tout en signalant « certains défauts de composition, certaines incohérences, certaines redites [1]. »

Tout en différant d'opinion avec M. Saucier sur plus d'un point, je ne puis m'empêcher de reconnaître que cet homme veut faire œuvre d'apostolat, et rendre le personnel enseignant plus compétent dans la science pédagogique. C'est notre ambition à tous; et je sais que dans les congrégations enseignantes, pour ne parler que d'elles, on s'efforce sérieusement de faire revivre « les séminaires de maîtres d'écoles », que le génie de Jean-Baptiste de la Salle avait institués sous la forme des écoles normales les mieux organisées.

PHILIPPE PERRIER, ptre.

PAGES ROMAINES

LE 25e ANNIVERSAIRE DE L'ÉPISCOPAT DE PIE X : SOUVENIRS

Une matinée de septembre 1884, Mgr Joseph Apollonio, évêque de Trévise, mandait en son cabinet de travail, Mgr Sarto qui, suivant sa coutume journalière, venait de se rendre aux bureaux de la chancellerie épiscopale. « Cher Monseigneur, dit sans préambule l'évêque de Trévise, en s'adressant à son visiteur, faites-moi le plaisir de me suivre, » et se levant aussitôt, il se rendit à sa chapelle privée. Surpris, ne sachant à quoi attribuer la démarche qu'on lui demandait, Mgr Sarto suivit son évêque qui, parvenu auprès de l'autel, lui adressa ces nouvelles paroles : « Cher Monseigneur, mettez-vous à genoux auprès de moi pour demander à Dieu les lumières dont nous avons besoin au sujet d'une affaire qui nous concerne l'un et l'autre. » La première surprise de Mgr Sarto s'accrut encore à une invitation qui semblait cacher un mystère, et à genoux aux côtés de son évêque, il unit ses prières aux siennes. Quand celles-ci, pleines d'émotions faciles à deviner, furent achevées, l'évêque de Trévise se levant et laissant à genoux son compagnon, lui remit au nom du Dieu qu'ils venaient tous deux de prier, et au nom du Pape, la lettre par laquelle Mgr Sarto était nommé évêque de Mantoue. Cette révélation inattendue des desseins de la Providence provoqua une explosion de larmes chez celui qui en était l'objet et la protestation bien sincère d'une indignité qu'il était le seul à proclamer. En vain l'évêque de Trévise le rassura-t-il ou essaya-t-il de le faire, le nouvel élu ne s'inclina devant le choix dont il était l'objet, qu'après avoir inutilement demandé à Rome de revenir sur une décision qu'il croyait avoir été faite par erreur.

Rendue publique, la nouvelle de la promotion de Mgr Sarto au siège de Mantoue fut l'occasion d'une universelle joie, et le journal *Difesa* de Venise, dans son numéro du 20-21 septembre, faisant le portrait du nouvel évêque, s'exprima en ces termes : « Pour applaudir au choix dont il est l'objet, ne suffit-il pas de le voir avec ce visage franc, jovial, vénitien, manifestant toutes les bontés du cœur par un sourire continuel ; ne suffit-il pas de l'entendre parler dans ce langage tout fait de douceur, de spontanéité et de

1 — *L'Action Sociale* du 13 novembre 1909.

cette chaude éloquence qu'il a dans la chaire chrétienne ? Peut-on l'entendre une seule fois sans croire entendre saint François de Sales, tant ses accents sont pleins de charité ? »

Le mercredi, 5 novembre, Mgr Sarto prit le chemin de Rome pour recevoir le rochet des mains de Léon XIII, à l'issue du consistoire dans lequel il serait préconisé, et pour y être consacré évêque, quelques jours après, par le Cardinal Parocchi.

A Trévise son départ provoqua une ovation ; à la gare de Mestre, le clergé et une députation de la rédaction de la *Difesa* de Venise, vinrent le saluer ; à Padoue, Mgr Callegari, évêque de cette ville, vint l'embrasser. Arrivé à Rome, il fut reçu par celui dont il devait être le successeur, dans la soirée du 8 novembre, et préconisé évêque de Mantoue deux jours après.

Entre le consistoire et sa consécration épiscopale, Mgr Sarto re retira chez les Pères de la Mission pour s'y préparer dans la retraite à la plénitude du sacerdoce.

Le 16 novembre est le jour où Mantoue, en une fête spéciale, célèbre le Patronage de sa Vierge vénérée et la remercie publiquement des grâces sans nombre dont ses habitants sont l'objet. Ce fut cette date que le cardinal Parocchi, mantouais d'origine, choisit pour consacrer lui-même, en l'église de l'Apollinaire, le nouvel évêque à la nomination duquel il n'avait pas été étranger. Mgr Berenga et Mgr Rota, tous deux anciens évêques de Mantoue, assistèrent le cardinal dans l'acte consécrateur, et les évêques de Guastalla et de Marsi reçurent en même temps que Mgr Sarto et dans la même cérémonie l'onction épiscopale.

Le même soir, Léon XIII donnait audience au nouveau consacré et ajoutait, aux dons ordinaires du pontifical et du canon que les papes ont coutume de faire aux jeunes évêques, celui d'une magnifique croix pectorale.

Le 22 novembre, Mgr Sarto quittait Rome, et après un double pèlerinage à Assise et à Lorette, il arrivait à Trévise le 29 du même mois. Il y fut accueilli à la gare par tout le chapitre, le clergé, les supérieurs et professeurs des séminaires, les comités des sociétés catholiques, tout le monde voulant avoir les premières de ses bénédictions. Quant à Mgr Apollonio, il le reçut avec une cordialité peu commune.

Ce ne fut que le 26 février 1885 que Mgr Sarto reçut l'*exequatur* royal de ses bulles, et le premier mars il officia pour la première fois pontificalement à Venise, dans l'église Saint-Roch, à l'occasion des fêtes centenaires qui s'y célébraient pour la translation des reliques du saint. Le panégyrique qu'il y prononça fut une remarquable antithèse entre les héros du monde et ceux de l'Eglise. Quelques jours plus tard, à l'occasion de la Saint-Joseph, Mgr Sarto officia pontificalement dans la cathédrale de Trévise, et ce fut là son dernier acte dans cette ville qu'il quittait tant à regret.

Mgr Sarto passa en compagnie de sa vénérée mère, en son pays natal de Rièse, la semaine sainte et les fêtes de Pâques. La nuit qui précéda le départ pour Mantoue ne fut qu'une longue insomnie pour celui qui aimait tant les siens et ce cher diocèse de Trévise où il avait exercé un ministère si fécond ; aussi Mgr Sarto, ne se sentant pas le courage de dire adieu à ses compagnons de sacerdoce, leur laissa une lettre qui, lue après son départ, témoignerait toute sa sympathie et lui permettrait de ne pas entremêler ses larmes à ses paroles.

Le 13 avril, à 7 heures du soir, il arriva dans sa ville épiscopale, dont il franchit les murs dans la voiture que le sénateur di Bagno avait revendiqué l'honneur de mettre à sa disposition. Son intronisation dans son église

cathédrale se fit le lendemain. Son arrivée à Mantoue coïncidant avec le centenaire de saint Anselme, évêque de Lucca sous le pontificat de saint Grégoire VII, et qui, exilé de son diocèse, se réfugia à Mantoue où la mort vint mettre un terme à ses fatigues, Mgr Sarto consacra tout d'abord son activité à donner aux fêtes de ce héros chrétien la plus grande splendeur. Quand elles furent achevées, toute la sollicitude de Mgr Sarto eut dès lors pour objet son séminaire, où il allait se rendre compte par lui-même des progrès des jeunes clercs dans la science et les vertus ecclésiastiques. « L'éducation des candidats au sacerdoce, écrivait-il à ses diocésains dont il sollicitait les aumônes en faveur de son séminaire, est la base de la discipline et du bon gouvernement d'un diocèse, et c'est pourquoi elle est la grande préoccupation de mon esprit et l'objet constant de ma vigilance. Aussi voudrais-je vous persuader que le séminaire est le cœur de mon cœur, *il Seminario è il cuore del mio cuore.* » Bien plus, joignant l'exemple à la parole, il ne craignit pas d'ajouter aux soucis de l'administration d'un vaste diocèse les obligations du professorat, et il se réserva la chaire de morale, celle du chant grégorien, non moins que la présidence dans tous les examens pour pouvoir connaître par lui-même les aptitudes de ceux qui, dans les divers degrés de la hiérarchie sacerdotale, devaient devenir ses collaborateurs.

Depuis deux siècles, Mantoue n'avait pas eu de synode diocésain; les vieux statuts qui régissaient le diocèse ne s'adaptaient plus aux nécessités des temps modernes; les réformer et surtout les imposer ensuite n'était pas une entreprise ordinaire. Mgr Sarto, par une lettre en date du 16 février 1887, annonça à son clergé le synode qu'il projetait de tenir dans le courant de septembre 1888, l'invitant à étudier par lui-même une série de questions qui seraient discutées dans l'assemblée synodale de l'année suivante. L'enseignement du catéchisme et l'éducation tenaient une large part dans les questions soumises à l'examen du clergé de Mantoue.

En 1891, Mgr Sarto présida dans sa ville épiscopale les admirables fêtes du centenaire de saint Louis de Gonzague, auxquelles, sur son invitation, vinrent s'unir de nombreux évêques étrangers. Pendant les neuf ans qu'il administra son diocèse, Mgr Sarto en visita deux fois une à une toutes les paroisses, toutes les chapelles, se rendant compte par lui-même de toutes les œuvres catholiques. On lui fit observer qu'en se refusant tout repos, il abrégerait sa vie, et cette observation bien souvent répétée provoqua une réponse qui révèle toute la sainteté d'une âme: « Supposons donc, écrivit-il, que pour travailler au salut des âmes, nous perdions notre santé et que même nous en arrivions à abréger notre vie: ne serait-ce point une gloire de mourir de fatigue et d'épuisement pour ramener les âmes, quand Jésus-Christ est mort de douleur pour les racheter ? Pour moi, si les infirmités venaient m'empêcher de remplir la mission qui m'est confiée, je demanderais à Dieu de m'appeler à lui, ou tout au moins de me maintenir dans le dessein d'abandonner alors la place pour aller pleurer dans mes derniers jours les défaillances de ma vie ». « *Quanto a me, se per infermità non potessi adempiere il mio dovere, prego Dio misericordioso che voglia chiamarmi a se, o almeno conservarmi sempre nel pensiero di lasciare il campo per piangere negli ultimi giorni della vita le mie mancanze.* »

Il est impossible de raconter ici par le détail ce que fut la vie épiscopale de Mgr Sarto, de donner même un simple aperçu des entreprises de son zèle, tant elles furent multiples, et tant elles semblent être les œuvres de plusieurs hommes. Catéchismes, homélies, assistance généreuse et effective

accordée aux émigrants, prodiges journaliers d'une charité qui déconcerte, tellement elle est hardie, et tant elle se dérobe à l'admiration ; intervention journalière dans la bonne presse par les journaux, encouragements quotidiens prodigués à des artistes tels que Perosi, audiences accordées à quiconque voulait parler au père du diocèse, etc., etc. Tel fut à Mantoue, dit Angelo Marchesan, un de ses vieux élèves, dont la reconnaissance a publié un volume intitulé : *Papa Pio X nella vita e sua parola* ; tel fut à Mantoue, celui que le cardinal Parocchi appelait « le meilleur des évêques du nord de l'Italie ».

C'est l'inauguration de cet épiscopat qui, commencé à Mantoue, continué à Venise, devait se prolonger à Rome, que l'on fêtait le 16 novembre dernier. Son vingt-cinquième anniversaire n'étant séparé que d'une année du cinquantenaire de son sacerdoce, Pie X s'était refusé à en autoriser les fêtes publiques. La messe commémorative en fut célébrée par lui dans l'intimité de sa chapelle privée ; seules ses vénérées sœurs y assistèrent avec ses deux successeurs sur les sièges qu'il avait occupés, l'évêque de Mantoue et le cardinal patriarche de Venise. A l'Apollinaire, où s'était faite sa consécration, le cardinal Respighi chanta la messe anniversaire à laquelle assistèrent tous les séminaires et collèges ecclésiastiques de Rome, et le Père Zocchi, de la compagnie de Jésus, y prononça un grand discours. Malgré l'invitation pontificale de prier à voix basse, on chanta dans les églises de Rome l'hymne de la gratitude, et la diplomatie à laquelle Pie X voulait se soustraire en cette circonstance franchit les portes du Vatican pour remettre au chef de la chrétienté les vœux des souverains du monde.

DON PAOLO-AGOSTO.

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

Le VIIe centenaire de l'ordre franciscain : Québec, 2, 3, 4 octobre 1909. Plaquette in-8° d'une soixantaine de pages, contenant un *argument historique*, par le frère Odoric, les trois discours de circonstance du R. P. M. Tamisier, S. J., et des T. R. P. Colomban-Marie, O. F. M., et J.-H. Hage, O. P.—Imprimerie de l'*Action Sociale.* Se vend 10 sous à la Maison Sainte-Marguerite, Ville-Montcalm, Québec.

De l'enseignement anti-alcoolique à l'école, par le R. P. Hugolin, O. F. M.—Brochure de 48 pages, tirer sur papier de luxe. Montréal, 1909. C'est la reproduction d'une conférence bien raisonnée et documentée donnée en octobre dernier par le vaillant apôtre de la tempérance au premier congrès de Montréal.

PIERRE-GEORGES ROY : *La famille Céloron de Blainville.* In-8°, 60 pages, Lévis, 1909. L'auteur, suivant la méthode de ses publications antérieures, donne par ordre de dates et de générations, la lignée de cette famille, dont plusieurs membres ont illustré le Canada par de glorieux faits d'armes, notamment à la bataille de la Monongahéla, et dont une branche, établie à la Guadeloupe après la cession du Canada, compte encore dans l'armée française de valeureux officiers.

L. L.

ERRATUM

A la page 530 de la dernière livraison, dans la notice bibliographique de *L'avenir du Canada français*, 8e ligne, au lieu de « centralisée », lire « neutralisée ».

LA NOUVELLE-FRANCE

TABLE DES MATIÈRES DU TOME VIII. — 1909.

SOMMAIRE DE CHAQUE LIVRAISON MENSUELLE

JANVIER

Mgr L.-A. Pâquet. L'Eglise et l'Education :—XXIII. L'Eglise et la pédagogie, p. 5.—**L'abbé Camille Roy.** Causerie littéraire. *Chez les Français du Canada*, p. 18.—**L'abbé V.-A. Huard.** Deux grandes fonctions chez l'insecte (*Premier article*), p. 27.—**R. P. At.** Le Droit (*Fin*), p. 35.—**Frère A...** La fondation du Carmel au Canada, p. 43.—**Don Paolo-Agosto.** PAGES ROMAINES : Coutumes de la Noël et Crèches, p. 45.—**L. L.** Bibliographie canadienne, p. 48.

FÉVRIER

Mgr L.-A. Pâquet. L'Eglise et l'Education :—XXIV. L'Eglise et la culture classique, p. 49.—**L'abbé J.-A.-M. Brosseau.** Le premier gouverneur canadien-français aux Etats-Unis, p. 64.—**L'abbé Roméo Guimont.** De l'usage du latin dans l'enseignement philosophique et théologique (*Premier article*), p. 74.—**Raphaël Gervais.** ERREURS ET PRÉJUGÉS : Alcipe.—Quelques-unes de ses vues sur le patriotisme ; sur la situation morale du pays, p. 82.—**L. L.** LE MOUVEMENT DES IDÉES : L'œuvre franco-japonaise des tracts scientifiques et religieux, p. 87.—**L'abbé Camille Roy.** *Ma vocation sociale*, par M. le comte Albert de Mun, p. 90.—**Don Paolo-Agosto.** PAGES ROMAINES : Sicile et Calabre, p. 93.

MARS

Mgr L.-A. Pâquet. L'Eglise et l'Education :—Conclusion. L'Eglise et l'Education au Canada (*Première partie*), p. 97.—**L'abbé N. Degagné.** Un critique chrétien, p. 105.—**M. Tamisier, S. J.** Etudes sur le modernisme :—I. Deux principes, sources des erreurs sur le modernisme : l'Agnosticisme et l'Immanence vitale.—Critique de l'Agnosticisme, p. 115.—**L'abbé Roméo Guimont.** De l'usage du latin dans l'enseignement philosophique et théologique (*Second article*), p. 125.—**L'abbé L. Lindsay.** Souvenirs d'une colonie perdue, p. 132.—**R. P. Alexis, O. M. C.** Une nouvelle France, p. 137.—**Don Paolo-Agosto.** PAGES ROMAINES : La XXII[e] législature.—Les orphelins de Sicile et de Calabre, p. 140.—**L. L.** Bibliographie canadienne, p. 143.—**Fr. A.** Bibliographie française, p. 144.

AVRIL

M. Tamisier, S. J. Etudes sur le modernisme :—II. La Révélation réduite au sentiment du divin.—Ce qu'est l'expérience religieuse, p. 146.—**L'abbé Camille Roy.** Philippe Aubert de Gaspé d'après les *Anciens Canadiens*, p. 158.—**Dr Surbled.** Chronique scientifique, p. 168.—**L'abbé L. Lindsay.** Béatification du Vén. Jean Eudes, p. 176.—**R. G.** Un commentaire littéral français de la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin, p. 181.—**Don Paolo-Agosto.** Pages romaines : Le résultat électoral.—Cynisme de la municipalité romaine.—Courses hippiques, p. 184. — **C. R.; E. M.; L. L.; H. C.** Bibliographie française, p. 187.—**L'abbé Camille Roy; L. L.** Bibliographie canadienne, p. 190.

MAI

P. Courbon, M. S. C. La Bienheureuse Jeanne d'Arc, p. 193.—**L'abbé A. Sabourin.** Les catholiques Ruthènes au Manitoba, p. 204.—**Fr. Pascal, O. M. C.** Lettre d'Abyssinie, p. 219.—**Raphaël Gervais.** Erreurs et préjugés : Une lettre d'Alcipe.—Craintes et espérances d'un honnête homme, p. 230.—**Don Paolo-Agosto.** Pages romaines : La béatification de Jeanne d'Arc, p. 238.

JUIN

L'abbé N. Degagné. Un critique chrétien (*Second article*), p. 241.—**L'abbé Antonio Huot.** Notre langue maternelle, p. 251.— **M. Tamisier, S. J.** Etudes sur le modernisme :—III. Le Christ de l'*histoire* et le Christ de la *foi*, p. 255.—**L. Davrout, S. J.** La question de l'opium (*Premier article*), p. 266.—**Stephen Renaud.** L'ennui. Etude psychologique, p. 272.—**Fr. V.-M. B.** Bibliographie française, p. 281.—**Don Paolo-Agosto.** Pages romaines : Fêtes et paroles pontificales.—Les cloches du campanile de Venise, p. 284.—**L. L.** Bibliographie canadienne, p. 287.

JUILLET

L'abbé J.-A.-M. Brosseau. Le 75e anniversaire de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, p. 289.—**Fr. Candide, O. M. C.** Au pays de Montcalm (*Premier article*), p. 292.—**L'abbé L. Lindsay.** Le 4 juillet à l'île La Motte.—Laval et Champlain, p. 296.—**Raphaël Gervais.** Erreurs et préjugés : Correspondance avec Alcipe, p. 302. —**L. Davrout, S. J.** La question de l'opium (*Second article*), p. 312.—**Mgr L.-A. Pâquet.** L'Eglise et l'Education : Conclusion : L'Eglise et l'Education au Canada (*Suite*), p. 321.—**La Rédaction.** La *Catholic Encyclopedia* : Tome V, p. 329.—**Don Paolo-Agosto.**

PAGES ROMAINES : De l'Encyclique *Providentissimus Deus* à la lettre apostolique *Vinea electa*.—La nouvelle pinacothèque p. 330.—**Fr. V.-M. B.** Chants séculaires, 1659-1909, p. 333. — **V. M.B. ; L. L.** Bibliographie canadienne, p. 335.

AOÛT

M. Tamisier, S. J. Etudes sur le modernisme :—IV. Comment les principes modernistes réduisent à néant la valeur des Saintes Ecritures, de la Tradition et du Dogme, p. 337.—**Fr. Candide, O. M. C.** Au pays de Montcalm (*Suite*), p. 350.—**Raphaël Gervais.** ERREURS ET PRÉJUGÉS : Correspondance avec Alcipe, p. 358.—**Mgr L.-A. Pâquet.** L'Eglise et l'Education. Conclusion : l'Eglise et l'Education au Canada (*Suite et fin*), p. 373.—**Don Paolo-Agosto.** PAGES ROMAINES : Centenaire de l'enlèvement de Pie VII, 6 juillet 1809, p. 381.

SEPTEMBRE

La Rédaction. Le Premier Concile Plénier au Canada, p. 385.—**Jean d'Estienne.** Ciel et Terre (*Premier article*), p. 387.—**L'abbé Camille Roy.** Causerie littéraire : *Le Centurion*, p. 398.—**Raphaël Gervais.** ERREURS ET PRÉJUGÉS : Lettre à Alcipe, p. 408.—**Fr. Candide, O. M. C.** Au pays de Montcalm.—Vers la Nouvelle-France (*Suite et fin*), p. 420.—**Don Paolo-Agosto.** PAGES ROMAINES : Le palais de Venise, p. 430.—**L'abbé Camille Roy.** Bibliographie canadienne, p. 433.

OCTOBRE

Jean d'Estienne. Ciel et Terre (*Second article*), p. 435.—**M. Tamisier, S. J.** Etudes sur le modernisme : V. Comment le modernisme démolit l'Eglise, p. 443.—**Thomas Chapais.** Montcalm et la campagne de Chouaguen, p. 453.—**L'abbé Joseph Bonnet.** Saint-Pétersbourg (*Premier article*), p. 470.—**Don Paolo-Agosto.** PAGES ROMANIES : Echo des désordres du Nord de l'Italie.—Emigration et projet Gompers et Sullivan, p. 476.—**R.-M. Rouleau, O. P. ; L. L.** Bibliographie canadienne, p. 480.

NOVEMBRE

La Direction. Le Premier Concile Plénier de Québec, p. 481.—**A.-G. Morice, O. M. I.** Héraults de la Croix, p. 486.—**Dr Surbled.** Chronique scientifique, p. 498.—**Raphaël Gervais.** ERREURS ET PRÉJUGÉS : Réponse à Alcipe, p. 509.—*** Au lendemain de la défaite.—Correspondance intime, p. 522.—**Don Paolo-Agosto.** PAGES ROMAINES : Visite du tsar.—Activité catholique.—Programme du nouvel Ins-

titut Biblique, p. 523.—**La Rédaction.** La *Catholic Encyclopedia :* Tome VI, p. 526.—**R.-M. Rouleau, O. P. ; L. L.** Bibliographie canadienne, p. 527.

DÉCEMBRE

M. Tamisier, S. J. Etudes sur le modernisme (*Dernier article*) : L'apologétique moderniste, p. 531.—**L'abbé Joseph Bonnet.** Saint-Pétersbourg (*Second article*), p. 544.—**R. P. At.** La loi (*Premier article*), p. 550.—**Ernest Gagnon.** Un grand sorcier, p. 565.—**L'abbé Philippe Perrier.** Education moderne, p. 567.—**Don Paolo-Agosto.** Pages romaines : Le 25e anniversaire de l'épiscopat de Pie X : Souvenirs, p. 571.—**L. L.** Bibliographie canadienne, p. 574.

AVIS A NOS ABONNÉS

1° Prière de lire l'avis imprimé en marge de la converture, et d'agir en conséquence.

2° A partir de janvier 1910, on trouvera à la suite de l'adresse collée sur l'enveloppe de la revue, l'indication abrégée de la date de l'expiration de son abonnement. Ainsi, les mots DÉC. 10 signifieront que l'abonnement expirera en décembre 1910, et qu'à cette date il faudra le renouveler ; les mots DÉC. 09 signifieront que l'abonnement, expiré en décembre 1909, est dû depuis cette date et qu'on doit le renouveler incessamment. Cette rubrique, suivant l'usage admis, tiendra lieu de tout reçu. Ceux qui voudraient une quittance écrite devront pour cela envoyer un timbre de 2 sous pour frais de poste.

L'ADMINISTRATION.



Revers du double-scel de la Compagnie de la Nouvelle-France, ou des Cent-Associés, fondée par le cardinal Richelieu, en 1627.

Directeur-propriétaire . . . . L'abbé L. Lindsay.